

Rapport
du Conseil communal au Conseil général
sur LA GESTION et LES COMPTES
de l'exercice 2014

(du 18 mars 2015)

LA GESTION et LES COMPTES

Table des matières

	Page
A. Introduction	1
B. Bilan consolidé	13
C. Clôture du compte administratif	16
D. Compte de fonctionnement	18
Charges	
30. Charges de personnel	22
31. Achats de biens, services et marchandises	28
32. Intérêts passifs	30
33. Amortissements	33
35. Dédommagements à des collectivités publiques	34
36. Subventions accordées	35
38. Attributions aux réserves	36
Revenus	
40. Impôts	38
41. Patentes et concessions	39
42. Revenus des biens	40
43. Contributions, ventes, prestations et livraisons effectuées par la collectivité	41
44. Parts à des recettes sans affectation	42
45. Dédommagements de collectivités publiques	43
46. Subventions acquises	44
48. Prélèvements aux réserves	45
E. Crédits ouverts par décision du Conseil communal (art. 166)	46
F. Comptes des investissements	50
G. Analyse du bilan	52
H. Récapitulation des engagements	53
I. Fonds destinés aux expositions temporaires des Musées	54
J. Conclusion	55
Arrêtés	56

SECTIONS ET SERVICES COMMUNAUX	Gestion Page	Comptes Page
Autorités politiques (Conseil général, Conseil communal, secrétariat, archives, centre d'impression)	61	95
Finances (secrétariat, comptabilité générale, contrôle des finances, centre électronique de gestion, impôts, ressources humaines, service juridique)	103	131
Economie (économie)	128	138
Environnement (exploitation des forêts, domaines, vignes, encavage)	141	161
Santé (planning familial, centre d'orthophonie, santé bucco-dentaire)	169	197
Action sociale (secrétariat de direction, guichet social-administration, aide sociale, agence AVS et AI)	179	191
Infrastructures (station d'épuration des eaux et réseaux, voirie, déchets ménages, parcs et promenade, direction et bureau technique, déchets entreprises)	201	209
Urbanisme (immeubles locatifs du patrimoine financier, immeubles d'utilité mixtes, immeubles locatifs du patrimoine administratif, bâtiments administratifs, églises, bassin de natation de la Coudre, bâtiments cimetière, W-C publics et édicules, centre de loisirs, écoles, salle de musique et Temple du Bas, Collège latin, musées, fontaines et monuments, espaces publics, accueil écoliers, direction et service administratif, service des bâtiments, gérance des bâtiments, délégué à l'énergie, permis de construire, aménagement urbain)	221	251
Sécurité (service administratif, état civil, contrôle des habitants, police de proximité, police prévention-circulation, police stationnement, contrôle du bruit, ports, cimetière et crématoire)	271	295
Police du feu (SIS sanitaire, SIS feu, SIS sauvetage et lutte hydrocarbures, SIS volontaires, service de salubrité et prévention incendie, santé et sécurité au travail, protection civile)	309	321

SECTIONS ET SERVICES COMMUNAUX	Gestion Page	Comptes Page
Education (service administratif, contributions scolaires, accueil des écoliers, contributions aux crèches, crèche de Serrières, crèche des Acacias, crèche des Bercles, crèche Centre ville, crèche des Charmettes, service médical)	333	355
Culture (service administratif, Temple du bas / salle de musique, menuiserie centrale, case à chocs, médiation culturelle, bibliothèque publique, bibliothèque Pestalozzi, culture et intégration, mesures d'insertion professionnelle, actions jeunesse, Intégration sociale, Théâtre du Passage, musée d'Art et d'Histoire, musée d'Histoire naturelle, jardin botanique, musée d'Ethnographie, cultes)	369	425
Energies (énergies, eaux, éclairage public)	447	455
Sports (service administratif des sports, places et salles de sports, piscine Serrières et plages Ville, patinoire, maison de vacances Cité-Joie, anneau d'athlétisme Colombier, complexe de la Maladière, piscines et plage Nid-du-Crô, écoles de sports, stade de la Maladière, promotion marketing, stand de tir)	459	467
Mobilité (transport, Fun'ambule, développement durable)	481	489
Tourisme (tourisme)	495	499
Développement de l'agglomération (politique d'agglomération)	503	517
COMMENTAIRES DETAILLES DES COMPTES		521
ANNEXES AUX COMPTES		557
Dette consolidée		558
Compte détaillé des investissements		560
Commentaires détaillés des comptes d'investissements		579
Inventaire des postes du bilan consolidé au 31.12.2014		583
Engagements hors bilan au 31.12.2014		590
- Cautionnements		
- Leasing		
- Garanties		



Rapport du Conseil communal au Conseil général sur la gestion et les comptes de l'exercice 2014

(Du 18 mars 2015)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous soumettons notre rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2014.

A. INTRODUCTION

Le budget prévoyait un bénéfice de 43'800 francs. Les comptes 2014 bouclent avec
un excédent de revenus de 808'353 francs.

L'année 2014 aura été rythmée par des événements d'importance tels que les festivités liées au 800^{ème} anniversaire de la Charte de franchise, au Bicentenaire de l'entrée du Canton de Neuchâtel dans la Confédération ou encore au 100^{ème} anniversaire du Collège des Parcs. Tournée vers le futur notre Ville s'est également engagée pour préparer l'avenir. Celui de nos jeunes, en accueillant la 5^{ème} édition de Capa'cité au centre-ville. Celui de nos rives avec la démarche participative Centre et Rives. Celui de la Suisse avec l'inauguration de Microcity, un temple dédié à l'innovation.

Alors que les recettes fiscales des personnes physiques sont stables (+1,1%) malgré une baisse de 2 points d'impôts décidée après l'adoption du budget, le produit de l'impôt sur les personnes morales est plus élevé de 16,3 millions par rapport au budget. Comme en 2013, cette amélioration est en grande partie due à l'excellente santé financière du plus important contribuable de la ville mais également aux bons résultats de la plupart des personnes morales de la place et s'explique notamment par l'encaissement, en 2014, des soldes de taxation par rapport aux tranches 2013.

Les charges de personnel sont inférieures de près de 3,1 millions de francs (-3,5%) par rapport au budget. Cette diminution s'explique par des postes budgétés non repourvus et par des engagements décalés dans le temps.

Les intérêts passifs sont inférieurs au budget de 500'000 francs. La baisse de la dette à long terme de 320 à 305 millions de francs et les taux plus bas que prévus au budget expliquent cette amélioration.

Le résultat de l'exercice a permis la création d'une réserve conjoncturelle de 10 millions de francs, l'alimentation du fonds photovoltaïque à hauteur de 500'000 francs ainsi que de celui d'accessibilité à la Ville de 400'000 francs. Diverses provisions ont été créées dont la plus importante, de 12,5 millions de francs, pour faire face au surplus de charges péréquatives qui seront dues en 2015 et 2016.

Par ailleurs, conformément à la directive du Service des communes, les charges de recapitalisation de prévoyance.ne qui avaient fait l'objet de provisions en 2012 et 2013 ont été réparties dans les différents services, proportionnellement à leurs charges salariales alors que lesdites provisions ont été dissoutes par un revenu au Service financier.

Au 31 décembre, la fortune nette était de 56,8 millions de francs.

1. Situation économique

La croissance de la première économie mondiale a fait bien des envieux parmi les économies industrialisées. Le rythme de croissance du PIB américain a ainsi progressé de 5% en rythme annualisé au 3^{ème} trimestre de l'an dernier, soit le plus rapide depuis une décennie. La zone euro a navigué dans des courants moins favorables. Les chiffres en provenance de la France ou de l'Italie se sont révélés être inférieurs aux attentes et même l'Allemagne a montré quelques signes de faiblesse. En regard de ce contexte économique mitigé en Europe, l'économie suisse a su faire bonne figure. Le groupe d'experts de la Confédération table sur une croissance du PIB de 2% pour l'ensemble de 2014. C'est également un bilan positif qui a caractérisé le climat conjoncturel neuchâtelois, avec des entreprises qui ont affiché une marche des affaires satisfaisante et d'autres qui ont vécu une situation plus nuancée. D'une année à l'autre, le taux de chômage est passé de 5,2% à 5,3%.

2. Conduite des finances

2.1. LFinEC

La Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Elle introduit notamment l'obligation de présenter au Conseil général des comptes audités par un organe de révision. Compte tenu des opérations de bouclage, les comptes présentés et commentés dans le présent rapport ne sont pas encore audités. Le rapport d'audit de la société fiduciaire PWC SA sera disponible le 24 avril prochain, soit pour le débat d'entrée en matière de la commission financière.

L'annexe, selon la recommandation no 16 du MCH2, sera étoffée dès cette année et jusqu'en 2017, date limite de l'introduction du MCH2 pour les communes.

2.2. Préfinancement

Les réserves de préfinancement créées en 2013, ainsi que d'autres réserves, devront être entièrement dissoutes au plus tard au 31 décembre 2017.

2.3. Projections des charges et des revenus en cours d'exercice

Les projections annuelles ont été effectuées en cours d'année de manière simplifiée par le Service financier et le Service des ressources humaines et ont permis de prévoir le résultat final.

2.4. Provisions

Conformément aux recommandations du MCH2, des nouvelles provisions ont été créées :

- 12'500'000 francs de charges de péréquation 2015 et 2016 ;
- 2'958'839 francs d'engagements existants divers ;
- 2'350'000 francs de garantie pour la sortie de Vidéo 2000 SA de prévoyance.ne ;
- 1'800'000 francs d'assainissement du sous-sol du CPLN ;
- 1'300'000 francs de prestations dues au personnel (vacances, heures supplémentaires et litiges) ;
- 600'000 francs de débiteurs impôts ;
- 535'000 francs de débiteurs douteux.

Les provisions créées en 2012 et 2013, par une charge au Service financier, pour la recapitalisation et les mesures d'assainissement de prévoyance.ne ont été dissoutes pour la partie recapitalisation à hauteur de 18,9 millions de francs (y compris la part BPU de près de 800'000 francs) par un revenu au Service financier. Conformément à la directive du Service des communes, ces charges de recapitalisation ont été réparties dans les services proportionnellement à leurs charges salariales.

2.5. Réserve conjoncturelle

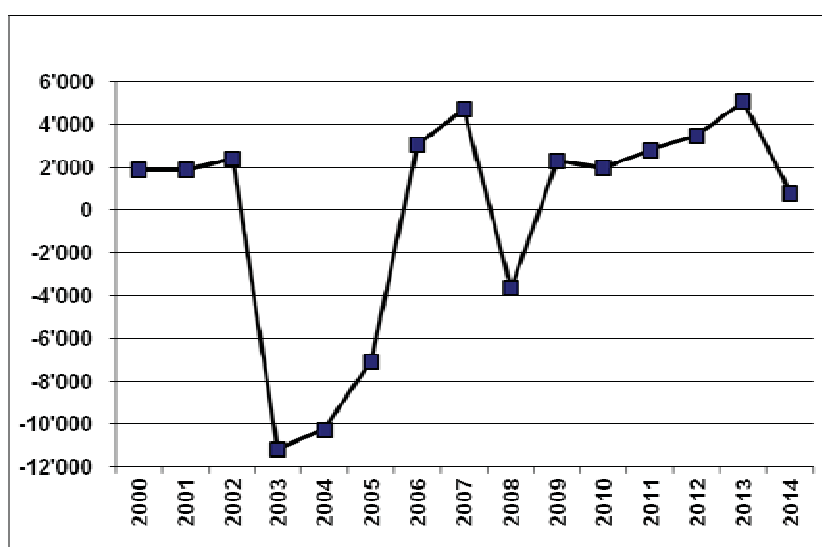
Compte tenu des modifications de répartition des impôts des personnes morales et de la hausse de la participation de la Ville aux charges de péréquation, et conformément à la nouvelle LFinEC, une réserve conjoncturelle a été créée et alimentée à hauteur de 10 millions de francs.

2.6. Evolution des finances

Ce chapitre présente les évolutions à long terme des finances communales en mettant en évidence les principales données financières de 2000 à 2014.

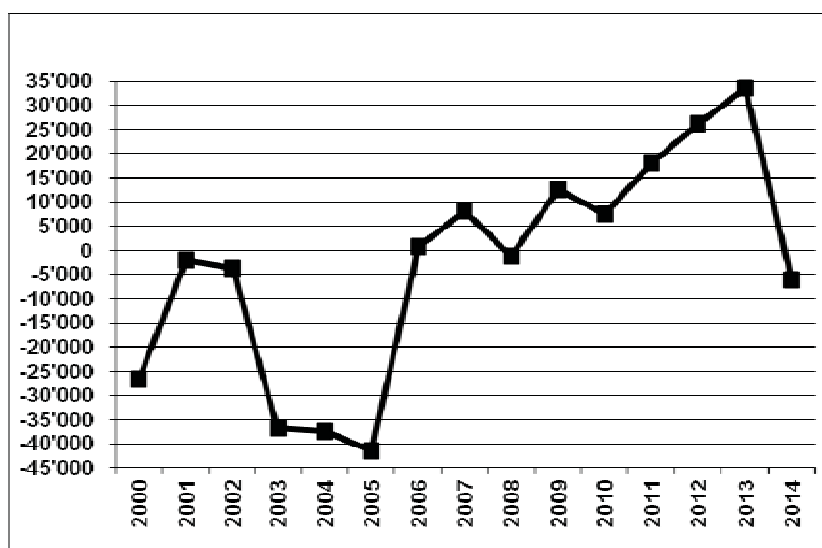
Les éléments présentés concernent les résultats du compte de fonctionnement et du compte des investissements, l'évolution de la dette à long terme, celle de la fortune nette et des réserves, ainsi que de la quotité des intérêts, soit de la part des revenus du compte de fonctionnement qui doit être consacrée au paiement des intérêts de la dette.

Résultats du compte de fonctionnement (en milliers de francs)



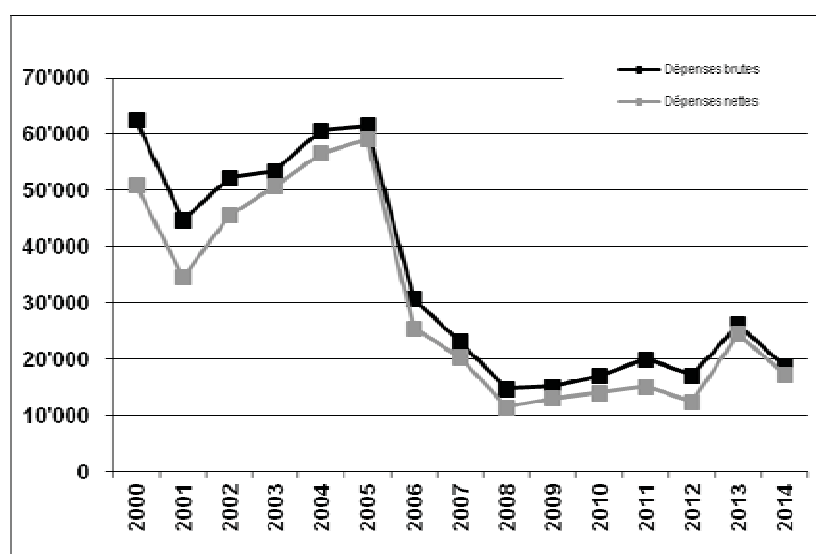
Le ralentissement économique consécutif au 11 septembre 2001 a fait plonger le résultat des années 2003 à 2005, malgré d'importantes mesures d'économies, avant un redressement découlant principalement de taxations extraordinaires en 2006 et 2007. La crise financière a eu un effet immédiat sur l'imposition de certaines sociétés de la ville et a accentué en 2008 le déficit qui avait été budgété. L'imposition des entreprises, ainsi que les mesures prises au sein de l'administration, ont permis de dégager des bénéfices depuis 2009.

Solde de financement (en milliers de francs)



La reprise économique du début des années 2000, conjuguée aux effets du désenchevêtrement, a permis de résorber presque totalement l'insuffisance de financement. La crise post 11 septembre l'a toutefois détériorée à nouveau jusqu'à la reprise de 2006. Pour la première fois depuis 2006, les comptes bouclent avec une insuffisance de financement due aux excédents de prélèvement aux réserves (en particulier la dissolution de la provision pour l'assainissement de [prévoyance.ne](http://prevoyance.ne)).

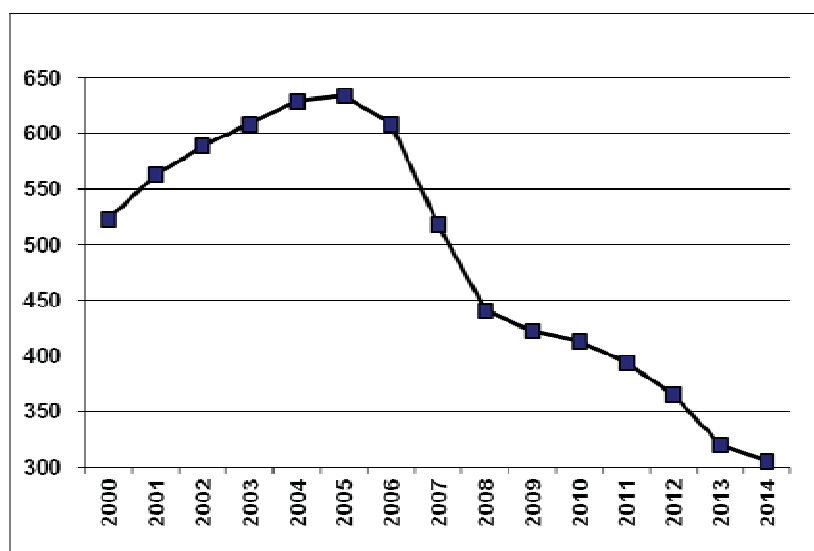
Comptes des investissements (en milliers de francs)



Jusqu'en 2005, plusieurs infrastructures importantes, comme l'Hôpital Pourtalès, le nouveau collège de la Maladière, la halle de gymnastique triple de la Riveraine et le Fun'ambule, ont été réalisées.

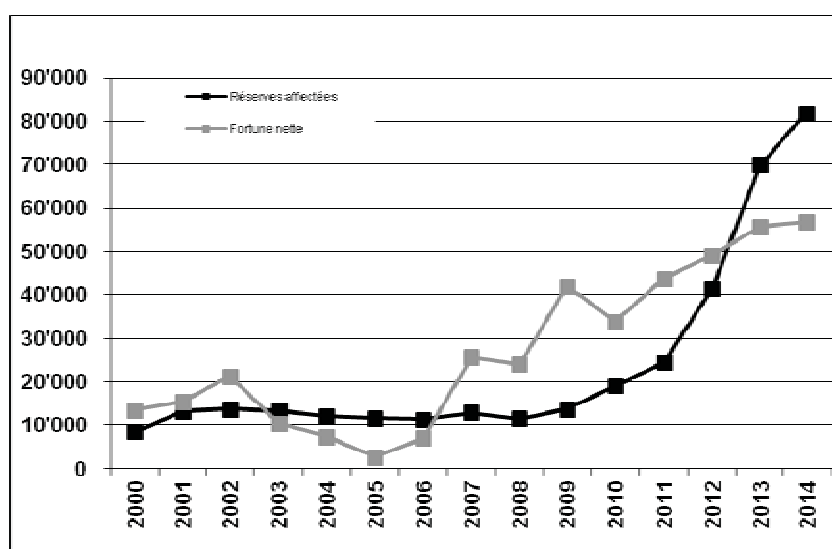
En 2007, les investissements des Services industriels dans le domaine de l'électricité et du gaz ont été sortis des comptes de la Ville. Les dépenses d'investissement se situent dans la moyenne des sept dernières années.

Dettes à long terme (en millions de francs)



Sur un total de 65 millions de francs qui arrivaient à échéance, seuls 50 millions de francs ont été reconduits, l'an dernier. Ainsi, la dette à long terme affiche un recul pour la 9^{ème} année consécutive.

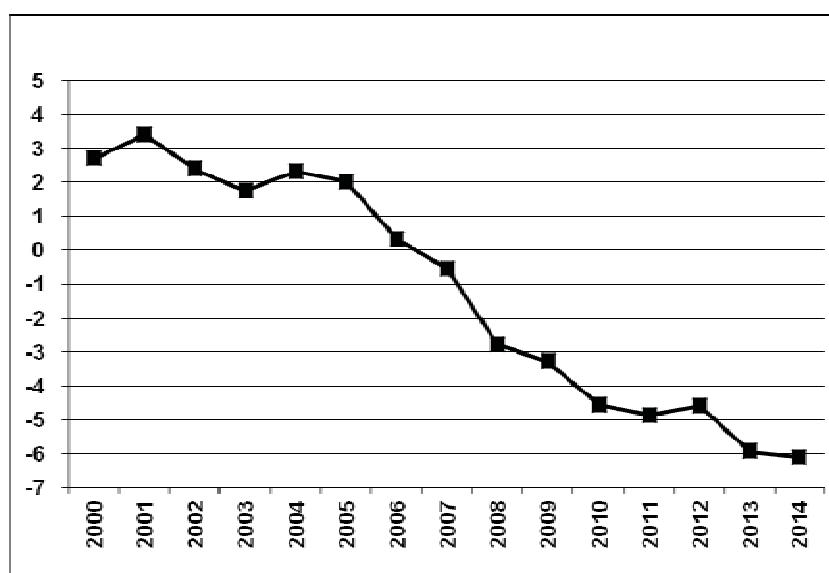
Fortune nette et réserves (en milliers de francs)



La création de la réserve conjoncturelle et les variations des provisions expliquent l'augmentation des réserves affectées qui s'élèvent désormais à près de 82 millions de francs.

Une plus-value réalisée sur la vente d'un bien (Chaumont) ainsi que le résultat 2014 augmentent la fortune nette qui atteint 56,8 millions de francs.

Quotité des intérêts (en %)



La quotité des intérêts est constituée des intérêts nets (intérêts passifs – revenus des biens) en pour-cent des revenus du compte de fonctionnement (sans les imputations internes). Cet indicateur donne la part des revenus du compte de fonctionnement qui doit être consacrée au paiement des intérêts de la dette.

Cet indicateur, en recul depuis 2004, affiche des valeurs négatives depuis 2007. Dès cette date, les revenus des biens sont donc supérieurs aux intérêts passifs.

Frein à l'endettement

Si la Ville de Neuchâtel devait appliquer les mécanismes du frein à l'endettement de l'Etat, le constat sur les comptes 2014 serait le suivant :

- pour les comptes de fonctionnement, l'objectif minimum à atteindre aurait été un déficit ne dépassant pas 5'987'090 francs, soit 2% du total des revenus (sans les imputations internes),
- pour le compte des investissements, la marge d'autofinancement aurait été de 12'146'370 francs, soit 70% du montant des investissements nets. Le degré d'autofinancement réalisé est de 65,5% et génère donc une insuffisance de financement de 5'986'199 francs.

3. Analyse du fonctionnement

3.1. Charges de personnel

en milliers de francs	C 2014	B 2014	2013	2012	2011	Ecart C14/B14	
Administration	107'110	91'778	83'079	80'713	78'957	15'332	16.7%
Ecoles, service médical et clinique dentaire	583	485	504	17'893	17'444	98	20.2%
TOTAL	107'693	92'263	83'583	98'606	96'401	15'430	16.7%

Sans tenir compte de la rubrique 304 relative à la part de recapitalisation de prévoyance.ne pour 18,1 millions de francs, les charges de personnel sont inférieures au budget de plus de 3,1 millions de francs (-3,5%), ce qui explique l'important écart entre le budget et les comptes. Cette diminution s'explique par des postes budgétés non repourvus et par des engagements décalés dans le temps.

Les effectifs globaux prévus au budget étaient de 769,41 postes. Durant l'exercice écoulé, la Ville a compté en moyenne sur l'année 750,86 équivalents plein temps, soit 18,55 postes de moins que budgété.

3.2. Biens, services et marchandises

en milliers de francs	C 2014	B 2014	2013	2012	2011	Ecart C14/B14	
Administration	47'553	46'706	42'395	41'494	42'894	847	1.8%
Energies	7'422	7'224	6'881	6'402	6'549	198	2.7%
TOTAL	54'975	53'930	49'276	47'896	49'443	1'045	1.9%

En ce qui concerne l'administration, les charges de biens, services et marchandises sont supérieures au budget de 847'000 francs, alors que les crédits de biens, services et marchandises décidés selon l'article 166 RG se montent à 1'656'061 francs. Sans ces charges supplémentaires, ce poste serait inférieur au budget.

Dans les domaines des énergies, la hausse est due aux mandats et études dans le domaine de l'eau.

3.3. Subventions

Le montant total des subventions est supérieur au budget de plus de 14,6 millions de francs.

en milliers de francs	C 2014	B 2014	2013	2012	2011	Ecart C14/B14	
Aide sociale	13'238	13'200	12'392	10'964	8'492	38	0.3%
Intégration prof. et insertion	2'130	1'795	1'485	2'082	2'880	335	18.7%
Déficit transports	8'527	8'740	8'386	8'553	8'410	-213	-2.4%
Contribution de solidarité	-	-	-	4'797	-	0	
Fonds de répartition PM	-	-	21'300	17'196	5'498	0	
Versement fds péréquation	23'986	11'500	8'973	8'615	7'569	12'486	108.6%
TOTAL	47'881	35'235	52'536	52'207	32'849	12'646	35.9%

La part à l'aide sociale est conforme au budget mais son montant n'a pas cessé d'augmenter depuis 2011. La part aux mesures d'intégration professionnelle est supérieure au budget de plus de 300'000 francs, selon la facture du canton.

La part au déficit des transports est moins élevée que prévu de plus de 200'000 francs.

La participation à la péréquation intercommunale a été de 11,5 millions de francs en 2014. Elle est le résultat d'une participation à la péréquation des ressources pour 16,6 millions de francs, diminuée de la compensation des surcharges structurelles pour 5,1 millions de francs.

Une provision de 12,5 millions de francs correspondant aux charges de péréquations supplémentaires à devoir en 2015 (+7,5 millions de francs) et en 2016 (+5 millions de francs) a été comptabilisée. Ces montants résultent des taxations élevées encore enregistrées en 2014 sur les taxations 2013.

3.4. Recettes fiscales

en milliers de francs	C 2014	B 2014	2013	2012	2011	Ecart C14/B14	
Impôt sur les revenus	80'610	80'900	73'246	74'818	71'605	-290	-0.4%
Impôt sur la fortune	7'561	7'400	6'498	6'209	6'321	161	2.2%
Impôt sur le bénéfice	80'288	65'700	112'030	87'382	71'926	14'588	22.2%
Impôt sur le capital	3'885	3'500	4'537	4'700	4'900	385	11.0%
Fonds de répartition net	5'000	-	-17'200	-13'076	-4'549	5'000	
Péréquation	-23'986	-11'500	-8'973	-8'615	-7'569	-12'486	108.6%
Rectificatifs et amendes	3'344	900	1'426	3'493	1'015	2'444	271.6%
Pertes et abandons	-1'249	-1'910	-1'379	-1'858	-1'863	661	-34.6%
Taxe sur les chiens	130	123	120	122	124	7	5.7%
Taxe sur les spectacles	-	-	779	826	1'041	0	
TOTAL	155'583	145'113	171'084	154'001	142'951	10'470	7.2%

Si l'impôt direct sur le revenu est inférieur au budget de près de 1,6 million de francs du fait en partie de la baisse de 2 points d'impôt, cette diminution est presque entièrement compensée par des améliorations à l'impôt à la source, l'impôt sur les frontaliers et celui sur les prestations en capital. L'impôt sur la fortune est presque conforme au budget. Le montant

des rectificatifs et amendes est très nettement supérieur au budget du fait des taxations rectificatives des personnes physiques et des personnes morales dans une proportion identique.

L'impôt sur le bénéfice des personnes morales est supérieur au budget grâce surtout au niveau d'imposition du plus important contribuable de la ville.

L'impôt sur le capital est également supérieur au budget.

Un montant imprévisible nous est parvenu du fonds de répartition des impôts des personnes morales. Il est dû au versement par une entreprise du canton d'un montant important durant l'été 2014.

3.5. Domaines autoporteurs

Taxe d'épuration

La dernière augmentation de la taxe d'épuration remonte à 2006. Le déficit 2014 a nécessité le prélèvement du solde de la réserve de 594'708 francs, ainsi que l'attribution à une avance de 42'604 francs. Par ailleurs, cette taxe a été augmentée au 1^{er} janvier 2015.

Taxe d'enlèvement des déchets solides

En ce qui concerne la taxe des ménages, l'avance au 1^{er} janvier 2013 de 1'314'666 francs a été amortie de 525'834 francs et augmentée de 840'000 francs proportionnellement au déficit 2014. Au 31 décembre, elle atteint 1'628'632 francs.

S'agissant de la taxe des entreprises, l'avance au 1^{er} janvier de 839'725 francs a été amortie de 449'400 francs et augmentée de 321'488 francs compte tenu du déficit 2014. Elle se monte à 711'813 francs au 31 décembre.

Taxe des ports

Le produit de la taxe des ports a permis de dégager un excédent de recettes de 30'498 francs et a été versé à la réserve des ports, qui atteint 323'518 francs au 31 décembre.

Tarif de l'eau

L'excédent de recettes réalisé en 2014 a permis d'alimenter la réserve à hauteur de 47'696 francs, portant celle-ci à 2'791'583 francs.

4. Analyse des investissements

Au cours de l'exercice écoulé, les investissements nets réalisés sont inférieurs de près de 6 millions de francs par rapport au budget.

Patrimoine	TOTAL	Administratif	Financier	Budget
Investissements bruts	21'647'330	18'783'430	2'863'900	32'580'000
Recettes	-1'802'167	-1'431'473	-370'694	-7'018'000
Investissements nets	19'845'163	17'351'957	2'493'206	25'562'000

Les investissements nets financés par des taxes ou des tarifs (STEP, domaines des déchets, de l'eau et des ports) se montent à 3'297'531 francs.

Principaux investissements bruts	en francs
Remplacement et acquisition de divers véhicules et machines 2012 / 2013	551'861
Travaux du PGEE 2014	596'134
STEP renouvellement équipements automation	948'917
Entretien du domaine public 2013	568'960
Entretien du domaine public 2014	1'983'547
Contrat d'équipement dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL-IMT	869'965
Divers aménagements sur la route de Pierre-à-Bot	718'304
Assainissement énergétique des enveloppes des bâtiments de la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68	2'148'841
Assainissement et agrandissement du collège du Crêt-du-Chêne	4'809'452
Restauration et mise en valeur de la Collégiale	706'796
Energies, investissement eau	1'954'660
Remplacement du monobloc de ventilation et pose de capteurs photovoltaïques aux piscines du Nid-du-Crô	626'785
TOTAL	16'484'222

Autofinancement

	2014	B 2014	2013
Total investissements nets	17'351'957	25'837'000	24'551'166
Autofinancement	-11'365'757	-15'023'900	-58'073'102
Excéd. (-) /Insuf. de financement	5'986'200	10'813'100	-33'521'936

L'excédent des prélèvements aux financements spéciaux de 4'826'023 francs a réduit la capacité d'autofinancement. Avec des investissements nets inférieurs de plus de 8 millions de francs au montant prévu au budget 2014, l'insuffisance de financement est moindre que prévu.

Principaux investissements bruts prévus au budget 2014 et non ou partiellement réalisés

PGEE mise en œuvre de la deuxième étape	1'500'000
Aménagement Serrières-PMI	2'000'000
Brasserie du Théâtre (toiture)	500'000
Hôtel communal, façade et ascenseur	500'000
Restauration-rénovation et assainissement partiel de l'Hôtel de Ville	600'000
Rénovation de locaux pour le SECOPO	1'900'000
Crédit d'étude Jeunes-Rives (étude projet)	500'000
Réaménagement Place du Port, Place Alexis-Marie-Piaget, Port (étude projet)	500'000
Collège des Parcs, assainissement complet	2'000'000
Restauration-conservation de la Collégiale en étape 2	800'000
Rénovation MEN, première étape, réfection de la Villa de Pury	600'000
Réaménagement du Temple du Bas, centre de congrès	500'000
Crédit d'étude mesures Ecluse-Gare-Fahys et passerelle, projets d'agglomération 2ème génération	500'000
TOTAL	12'400'000

Evolution de la dette et de la charge d'intérêts

	C 2014	B 2014	2013	2012	2011
Dette à court terme (en milliers de francs)	25'000	50'000	15'000	-	23'000
Dette à long terme (en milliers de francs)	305'000	316'000	320'000	365'000	394'000
Intérêts passifs (en milliers de francs)	8'060	8'561	9'160	10'890	12'637

Le recours à des emprunts à court terme s'est déroulé tout au long de l'année avec des volumes de l'ordre de 10 millions de francs mensuels, avec toutefois un léger pic en fin d'année où les avances à terme fixe se sont élevées à 25 millions de francs. S'agissant de la dette à long terme, seuls 50 millions de francs ont été reconduits en regard d'une autorisation d'emprunt de 61 millions de francs inscrits au budget. S'ajoutent à cela des taux d'intérêts à des niveaux historiquement bas et la charge d'intérêts s'en trouve diminuée.

5. Fonds propres

	2014	2013	2012	2011	Ecart C14/13	
Réserves	55'659	45'349	39'854	23'207	10'310	23%
Fortune nette	56'814	55'702	49'159	43'687	1'112	2%
Fonds propres	112'473	101'051	89'013	66'894	11'422	11%

Conformément à ce qui avait été prévu au budget 2015, une réserve conjoncturelle a été créée et alimentée à hauteur de 10 millions de francs. Des versements extraordinaires ont été effectués : 500'000 francs au fonds photovoltaïque et 400'000 francs au fonds d'amélioration de l'accessibilité de la Ville.

Il a été renoncé à prélever dans les réserves lorsque cela n'était pas obligatoire.

L'augmentation de la fortune nette résulte des trois postes suivants :

	Fr.
Le bénéfice réalisé en 2014	808'353.-
La vente d'un bien à Chaumont	320'000.-
Moins-values diverses	-16'773.-
Total	1'111'580.-

B. BILAN CONSOLIDE

ACTIF	31.12.2014	31.12.2013
PATRIMOINE FINANCIER	262'890'141	285'207'550
10. Disponibilités	3'831'948	7'623'407
11. Avoirs	41'029'788	40'209'248
12. Placements	186'737'872	205'036'260
13. Actifs transitoires	31'290'533	32'338'635
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	233'300'087	229'448'010
14. Investissements	223'575'375	220'017'875
15. Prêts et participations permanentes	6'497'244	6'378'726
16. Subventions d'investissements	844'219	897'018
17. Autres dépenses à amortir	0	0
18. Avances aux financements spéciaux	2'383'249	2'154'391
	496'190'228	514'655'560

Le total du bilan au 31 décembre 2014 a diminué, notamment du fait du remboursement de 20 millions de francs du prêt accordé à Viteos SA. Le ratio des actifs circulants divisés par les capitaux étrangers à court terme diminue, se situant à 141% (193% en 2013). Le degré de couverture des immobilisations, par l'addition des fonds étrangers à long terme et des fonds propres (règle d'or du bilan), a atteint un taux de 102% (103% en 2013).

- 10 - Les liquidités sont maintenues à un niveau permettant de faire face aux échéances du début de l'exercice suivant.
- 11 - L'augmentation des débiteurs explique la légère hausse des avoirs.
- 12 - Le prêt accordé à Viteos SA a été remboursé à hauteur de 20 millions de francs.
- 13 - Les recettes à recevoir, notamment fiscales, expliquent la baisse de ce poste.
- 14 - Les dépenses effectuées pour le collège du Crêt-du-Chêne sont la principale cause de l'augmentation des investissements.
- 15 - Un prêt de 195'900 francs a été accordé à la coopérative d'en face.
- 18 - Les déficits dans les domaines de l'épuration des eaux et de l'élimination des déchets des ménages expliquent la hausse de cette rubrique.

PASSIF	31.12.2014	31.12.2013
ENGAGEMENTS	383'717'258	413'604'331
20. Engagements courants	6'808'401	9'806'251
21. Dettes à court terme	25'000'000	15'000'000
22. Dettes à moyen et long termes	305'000'000	320'000'000
23. Engagements envers des entités particulières	6'562'396	23'122'874
24. Provisions	19'693'839	1'580'000
25. Passifs transitoires	20'652'622	44'095'206
FONDS PROPRES	112'472'969	101'051'229
28. Financements spéciaux et réserves	55'659'157	45'348'996
29. Fortune nette	56'813'813	55'702'233
	496'190'228	514'655'560

- 20 - Le volume de factures à payer est en baisse.
- 21 - Le recours à des emprunts à court terme un peu plus important a permis de profiter des taux très bas.
- 22 - La baisse des placements et la faible insuffisance de financement ont permis de réduire les emprunts à long terme.
- 23 - La dissolution de la provision pour la recapitalisation de prévoyance.ne réduit considérablement cette rubrique.
- 24 - Diverses provisions ont été créées en adéquation avec les nouvelles normes MCH2.
- 28 - La hausse provient de la création de la réserve conjoncturelle dotée de 10 millions de francs.
- 29 - La fortune augmente grâce à la plus-value réalisée sur les ventes d'un bien à Chaumont et au résultat 2014.

C. CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Comptes 2013	Budget 2014	Comptes 2014	
		Charges	Revenus
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
FONCTIONNEMENT			
315'662'492.28	275'949'100	Total des charges	318'741'092.16
320'753'216.25	275'992'900	Total des revenus	319'549'445.69
-5'090'723.97	-43'800	Excédent de revenus	808'353.53
		Excédent de charges	
INVESTISSEMENTS			
26'129'708.74	30'255'000	Total des dépenses	18'783'430.17
1'578'543.10	4'418'000	Total des recettes	1'431'473.10
24'551'165.64	25'837'000	Investissements nets	17'351'957.07
FINANCEMENT			
24'551'165.64	25'837'000	Investissements nets	17'351'957.07
-14'760'201.25	-16'231'400	Amortissements	15'362'764.45
-9'909'818.55		Amort. complémentaires	20'662.90
	2'051'300	Excédent des prélèvements aux financements spéciaux	4'826'023.55
-28'312'358.13		Excédent des attributions aux financements spéciaux	
		Excédent de charges du compte de fonctionnement	
-5'090'723.97	-43'800	Excédent de revenus du compte de fonctionnement	808'353.53
	11'613'100	Insuffisance de financement	5'986'199.74
-33'521'936.26		Excédent de financement	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement regroupe les charges et les revenus courants de la Ville. L'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élève à 808'353,53 francs, alors que le budget indiquait un excédent de revenus de 43'800 francs.

Le tableau qui précède laisse apparaître une augmentation des charges de 15,5% et des revenus de 15,8% par rapport au budget. Les subventions accordées progressent de près de 28% dont quelque 24 millions versés à la péréquation financière. Les attributions aux réserves sont supérieures au budget de près de 14,6 millions de francs. Une réserve conjoncturelle de 10 millions de francs a été constituée, et des montants de 500'000 francs pour le fonds photovoltaïque et 400'000 francs pour le fonds d'amélioration de l'accessibilité de la Ville ont été effectués.

Si l'on exclut quelque 18 millions nécessaires aux mesures de recapitalisation de prévoyance.ne, les charges de personnel ont été maîtrisées. Du côté des revenus, les recettes fiscales affichent une amélioration d'un peu plus de 17 millions de francs, en raison principalement des rentrées fiscales des personnes morales.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Le compte des investissements comprend les dépenses destinées à l'amélioration de l'infrastructure publique. Il ne prend ainsi en compte que les investissements du patrimoine administratif dont la synthèse pour les comptes 2014 se présente comme suit :

	Fr.
Investissements bruts	18'783'430,17
Recettes	<u>1'431'473,10</u>
Total des investissements nets	<u>17'351'957,07</u>

Les investissements bruts réalisés en 2014 sont inférieurs de 11,5 millions de francs par rapport au budget. Cet écart s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions pour les investissements des Infrastructures, de l'Urbanisme, de l'Education et de la Culture, consécutives aux reports de projets prévus au budget.

FINANCEMENT

La capacité d'autofinancement des investissements de la commune s'élève à 11,3 millions de francs (budget : 16,3). Elle est constituée par les amortissements, les variations des comptes de réserves et le report du résultat de fonctionnement ; ce qui laisse apparaître une insuffisance de financement de 5,9 millions de francs pour l'exercice, alors que le budget affichait une insuffisance de financement de 11,6 millions de francs.

D. COMPTE DE FONCTIONNEMENT

CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE

Par sections	Comptes 2014	Budget 2014	Diff. en Fr.	Diff. en %	Comptes 2013
01. Autorités politiques	7'618'430.90	7'254'300	364'131	5.0%	6'536'472.67
02. Finances	-159'497'273.26	-146'573'300	-12'923'973	8.8%	-148'078'116.01
03. Environnement	1'862'637.27	1'405'800	456'837	32.5%	2'311'031.11
04. Affaires sociales	20'953'225.49	20'279'200	674'025	3.3%	18'106'125.35
05. Infrastructures	22'506'539.90	20'982'500	1'524'040	7.3%	20'842'135.76
06. Urbanisme	9'082'283.14	6'497'600	2'584'683	39.8%	13'894'074.91
07. Police	5'964'182.12	6'447'800	-483'618	-7.5%	3'687'176.74
08. Police du feu	6'561'702.62	6'492'200	69'503	1.1%	5'447'640.64
09. Education	41'564'400.88	36'775'700	4'788'701	13.0%	35'113'515.76
10. Culture	22'462'502.87	20'460'400	2'002'103	9.8%	18'793'289.26
11. Energies	-586'071.93	-626'000	39'928	-6.4%	-839'105.57
13. Sports	10'214'964.94	9'812'700	402'265	4.1%	9'344'343.39
14. Mobilité	9'431'445.69	9'748'100	-316'654	-3.2%	9'175'493.52
15. Tourisme	746'851.52	657'700	89'152	13.6%	414'162.50
16. Politique d'agglomération	305'824.32	341'500	-35'676	-10.4%	161'036.00
Résultat	-808'353.53	-43'800	764'554		-5'090'723.97

CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Par tâches	Comptes 2014		Comptes 2013	
	Résultat net	Par habitant	Résultat net	Par habitant
0. Administration	13'152'960.62	390.-	25'327'232.41	753.-
1. Sécurité publique	12'213'634.46	362.-	9'446'065.79	281.-
2. Enseignement et formation	36'537'681.85	1'083.-	31'059'439.82	923.-
3. Culture, sports et loisirs	35'245'239.38	1'045.-	31'372'817.48	933.-
4. Santé	1'692'118.55	50.-	1'103'133.02	33.-
5. Prévoyance sociale	27'511'633.20	816.-	23'882'740.68	710.-
6. Trafic	25'984'737.78	770.-	25'112'400.22	747.-
7. Aménagement de l'environnement	4'009'245.69	119.-	15'648'158.73	465.-
8. Economie publique	175'480.13	5.-	314'295.60	9.-
9. Finances et impôts	-157'331'085.19	-4'664.-	-168'357'007.72	-5'005.-
Résultat	-808'353.53	-24.-	-5'090'723.97	-151.-
Nombre d'habitants		33'732		33'641

CLASSIFICATION SPECIFIQUE

Par natures	Comptes 2014	Budget 2014	Diff. en Fr.	Diff. en %	Comptes 2013
Charges					
30. Charges de personnel	107'693'389.58	91'459'400	16'233'989.58	17.7%	83'582'750.30
31. Biens, services et marchandises	54'974'837.70	53'933'800	1'041'037.70	1.9%	49'276'293.80
32. Intérêts passifs	8'060'186.79	8'561'000	-500'813.21	-5.8%	9'160'028.07
33. Amortissements	17'146'417.94	18'852'100	-1'705'682.06	-9.0%	26'606'383.10
35. Dédom. aux collectivités publiques	27'415'668.46	27'607'100	-191'431.54	-0.7%	27'459'042.60
36. Subventions accordées	66'798'383.35	52'268'500	14'529'883.35	27.8%	69'073'273.36
38. Attributions aux réserves	16'457'280.44	1'853'100	14'604'180.44	788.1%	30'016'222.81
39. Imputations internes	20'194'927.90	21'414'100	-1'219'172.10	-5.7%	20'488'498.24
Total	318'741'092.16	275'949'100	42'791'992.16	15.5%	315'662'492.28
Revenus					
40. Impôts	175'817'778.91	158'523'000	-17'294'778.91	-10.9%	198'752'022.76
41. Patentes et concessions	45'637.65	48'000	2'362.35	4.9%	49'802.85
42. Revenus des biens	28'776'463.03	27'741'100	-1'035'363.03	-3.7%	28'201'065.48
43. Contributions, émoluments	50'219'273.80	47'267'600	-2'951'673.80	-6.2%	50'643'261.48
44. Parts à des recettes cantonales	2'296'936.89	2'020'000	-276'936.89	-13.7%	2'540'773.31
45. Dédom. de collectivités publiques	8'753'521.94	8'621'500	-132'021.94	-1.5%	8'203'435.73
46. Subventions acquises	12'161'601.58	6'453'200	-5'708'401.58	-88.5%	10'170'491.72
48. Prélèvements aux réserves	21'283'303.99	3'904'400	-17'378'903.99	-445.1%	1'703'864.68
49. Imputations internes	20'194'927.90	21'414'100	1'219'172.10	5.7%	20'488'498.24
Total	319'549'445.69	275'992'900	-43'556'545.69	-15.8%	320'753'216.25
Résultat	-808'353.53	-43'800	-764'553.53		-5'090'723.97

EVOLUTION DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT
(sans imputations internes)

En mios de francs	Comptes 2014		Comptes 2013		Comptes 2012		Comptes 2011		Comptes 2010	
		en %		en %		en %		en %		en %
Charges										
Charges de personnel	107.7	36.1%	83.6	28.3%	98.6	37.8%	96.4	37.8%	92.3	40.0%
Biens, services et marchandises	55.0	18.4%	49.3	16.7%	47.9	19.4%	49.4	19.4%	48.9	21.3%
Intérêts passifs	8.1	2.7%	9.2	3.1%	10.9	5.0%	12.6	5.0%	13.5	6.8%
Amortissements	17.1	5.7%	16.7	5.7%	17.8	7.3%	18.6	7.3%	17.7	7.7%
Amortissements complémentaires	0.0	0.0%	9.9	3.4%	3.7	2.2%	5.6	2.2%	4.0	2.5%
Dédommagements aux collectivités	27.4	9.2%	27.5	9.3%	13.9	5.4%	13.8	5.4%	13.3	5.4%
Subventions accordées	66.8	22.4%	69.1	23.4%	65.2	18.7%	47.8	18.7%	45.2	15.1%
Attributions aux réserves	16.5	5.5%	30.0	10.2%	17.5	4.2%	10.7	4.2%	2.1	1.4%
Total	298.5	100.0%	295.2	100.0%	275.5	100.0%	255.0	100.0%	237.1	100.0%
Produits										
Impôts	175.8	58.7%	198.8	66.2%	177.6	60.9%	157.1	60.9%	144.2	57.4%
Patentes & concessions	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%
Revenus des biens	28.8	9.6%	28.2	9.4%	24.9	10.2%	26.3	10.2%	25.5	10.5%
Contributions	50.2	16.8%	50.6	16.9%	49.7	20.4%	52.7	20.4%	48.0	23.5%
Parts à des recettes	2.3	0.8%	2.5	0.8%	2.2	0.9%	2.3	0.9%	2.5	1.1%
Dédommagements de collectivités	8.8	2.9%	8.2	2.7%	6.1	2.5%	6.4	2.5%	6.7	2.5%
Subventions acquises	12.2	4.1%	10.2	3.4%	17.1	4.7%	12.1	4.7%	10.9	4.6%
Prélèvements aux réserves	21.3	7.1%	1.7	0.6%	1.5	0.3%	0.9	0.3%	1.0	0.4%
Total	299.4	100.0%	300.3	100.0%	279.1	100.0%	257.8	100.0%	239.0	100.0%
Résultat	-0.8		-5.1		-3.6		-2.8		-2.0	

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

30. CHARGES DE PERSONNEL

		Comptes		Budget	Comptes
		2014	Ecart	2014	2013
		Fr.	%	Fr.	Fr.
300	Autorités et commissions	1'200'393.20	-2.2%	1'227'100	1'169'380.25
301	Personnel administratif et d'exploitation	67'848'627.55	-3.1%	70'037'900	64'866'959.55
302	Personnel orthophonie	1'250'511.40	-0.8%	1'261'100	1'249'563.35
303	Assurances sociales	6'020'842.31	-2.5%	6'177'900	5'719'347.77
304	Recap prévoyance.ne	18'085'619.56		0	0.00
305	Assurance acc. et perte de gains	979'295.30	-4.0%	1'020'500	922'111.24
306	Prestations en nature	596'689.24	0.5%	593'500	529'041.88
307	Caisse de pensions	9'589'055.25	-3.6%	9'945'900	7'980'481.20
308	Personnel temporaire	193'004.21	-31.8%	283'000	326'708.35
309	Autres charges de personnel	1'929'351.56	111.4%	912'500	819'156.71
30	TOTAL	107'693'389.58	17.7%	91'459'400	83'582'750.30

Abstraction faite de la rubrique 304 relative à la part de financement de la réserve de fluctuation de valeur pour la recapitalisation de prévoyance.ne (18'100'839 francs) qui apparaît dans les charges de personnel mais provisionnée en 2012 et 2013 au Service financier et dissoute en 2014, les comptes relatifs aux charges de personnel sont globalement proches des montants annoncés au budget 2014. Sans la recapitalisation, on observe au total une « économie » de 3'166'849 francs (-3,46%), qui résulte essentiellement de postes budgétés non repourvus ou d'engagements décalés dans le temps.

La comparaison entre les comptes 2013 et 2014 (toujours hors recapitalisation) montre une augmentation des charges de l'ordre de 4'709'800 francs, soit 5,15%. Cette augmentation est liée à l'engagement de nouveaux collaborateurs et à l'augmentation de taux d'activité, pour un total de 34.33 EPT qui font partie des nouveaux besoins validés lors du budget 2014.

Pour l'année 2014, les salaires ont été servis à l'indice des prix à la consommation (IPC) de 103.6, soit à un indice similaire à celui de l'année précédente.

300 - La différence de 26'706 francs (-2,2%) s'explique essentiellement par des économies au niveau des jetons de présence.

301 - L'économie de 3,1% s'explique notamment par un décalage temporel naturel lors de nouveaux engagements. Le détail de l'évolution des postes dans les différentes sections se trouve sous le point «Effectif du personnel» ci-après.

302 - La nature 302 contient les traitements des orthophonistes. On y observe une différence de -0,8%, soit 10'588 francs de moins que prévu au budget.

303 - L'écart de -2,6% des assurances sociales (AVS, AC, APG) est directement lié aux traitements des trois natures précédentes.

305 - Perte de gain maladie

La cotisation (part patronale) pour l'assurance maladie "perte de gain" est de 0,90%, (0,8% en 2013) Il est difficile de calculer la perte de gain de manière précise pour les postes horaires ou d'auxiliaires. En effet, ces rubriques peuvent, selon les cas, faire l'objet d'une affiliation ou non. Lors de l'élaboration du budget, cette catégorie de personnel est prévue avec une affiliation (sécurité budgétaire).

Assurance accidents

La cotisation, part patronale, à l'assurance accidents professionnels, hormis pour les services affiliés à la SUVA, est de 0,105% et donc légèrement supérieure à 2013 (0,097%). La part patronale LAA globale – Groupe Mutuel et SUVA - se monte à 456'000 francs.

307 - Tout comme pour les traitements, la différence de -3,6% des charges de prévoyance professionnelle par rapport au budget s'explique par les postes vacants repourvus plus tard que prévu.

308 - L'économie au niveau des engagements de personnel temporaire est d'environ 90'000 francs (-31.8%).

309 - Au niveau des autres charges de personnel, la formation continue et les indemnités de piquets ont été inférieures au budget de plus de 280'000 francs, alors qu'une provision pour heures supplémentaires, vacances et litiges en cours a été créée pour 1,3 million de francs conformément aux recommandations du MCH2.

Effectif du personnel

Le tableau ci-dessous présente l'effectif des salariés en postes à 100%, les temps partiels, les emplois occasionnels, les remplacements ainsi que les heures payées. Par contre, il n'inclut ni les stagiaires ni les apprentis. Les EPT aux comptes sont des moyennes annuelles.

Section	Nombre d'EPT					
	Comptes 2014	Ecart C14/B14	Budget 2014	Comptes 2013	Ecart C14/C13	Comptes 2012
Autorités politiques	26.99	0.28	26.71	26.19	0.80	25.71
Finances et RH	105.84	-5.38	111.22	69.50	36.34	73.37
Urbanisme / Environnement	66.93	-0.35	67.28	66.95	-0.02	50.89
Affaires sociales (santé)	14.86	-0.57	15.43	45.96	-31.10	44.12
Infrastructures / Energies	135.85	-0.24	136.09	136.81	-0.96	136.93
Sécurité	154.26	-13.86	168.12	149.13	5.13	152.59
Education	100.08	-5.36	105.44	91.93	8.15	124.80
Culture	86.71	1.71	85.00	81.06	5.65	51.51
Sports	54.76	0.64	54.12	49.01	5.75	46.04
TOTAL	746.28	-23.13	769.41	716.54	29.74	705.96

Le tableau ci-dessous présente la variation mensuelle de l'effectif de la Ville.

La hausse des effectifs pour les mois de juin à octobre est expliquée par l'engagement de personnel temporaire durant la saison estivale :

- Au service des sports, plus particulièrement aux piscines (gardes-bains);
- Aux écoles, pour l'entretien des bâtiments durant les vacances scolaires;
- Au service de la voirie, pour le remplacement du personnel fixe (période des vacances) pour l'entretien des espaces publics.

A noter que le budget se situe à 769.41 EPT et la moyenne annuelle à 746.28 EPT.



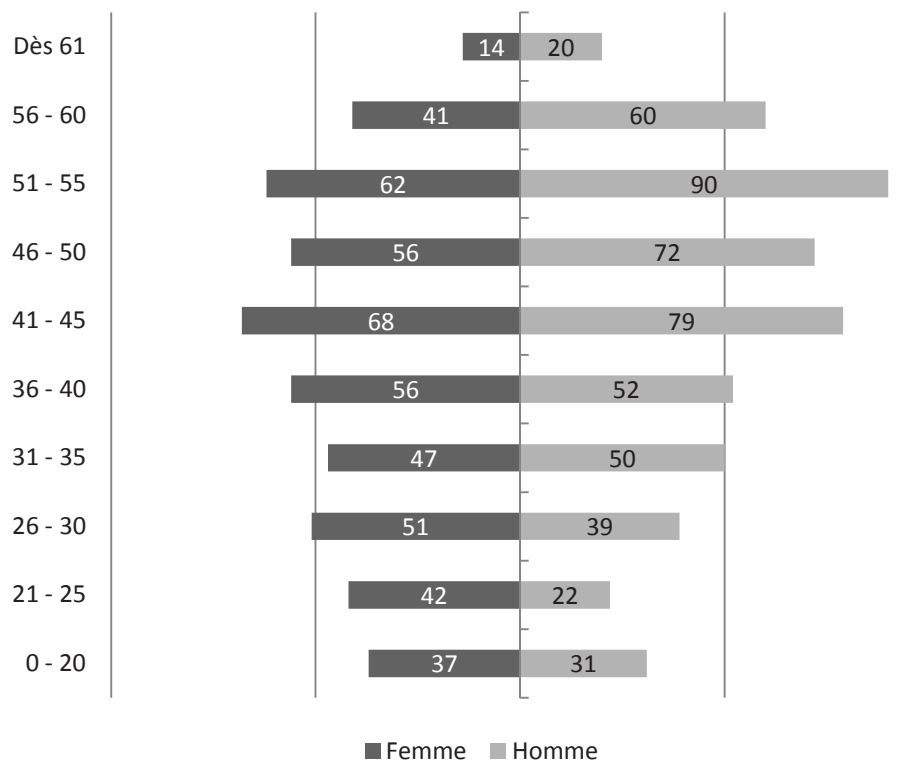
Statistiques

Ce chapitre comprend certaines données démographiques du personnel telles que la distribution par sexe, la pyramide des âges, la répartition par taux d'occupation et par ancienneté.

L'effectif au 31 décembre 2014 est de 989 personnes (515 hommes et 474 femmes). Il s'agit ici du personnel au bénéfice d'un contrat de travail mensuel – apprenants et stagiaires compris.

Age moyen

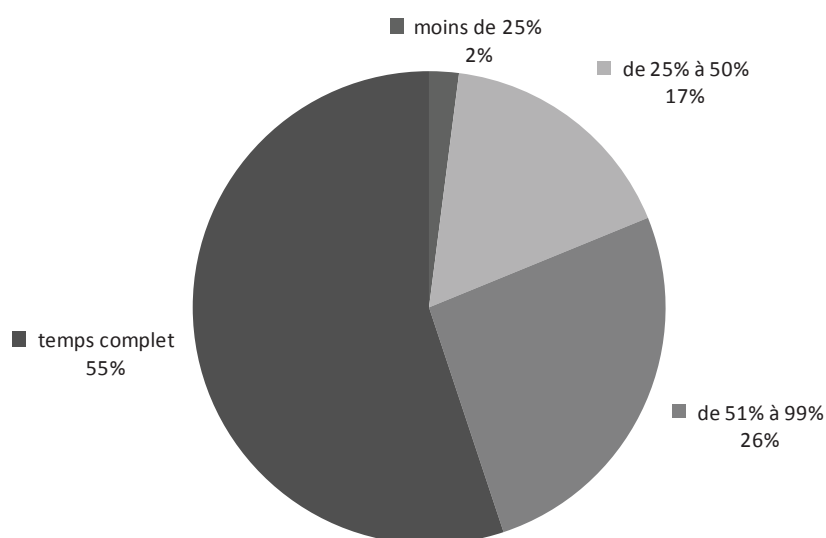
L'âge moyen est de 41,5 ans (43 ans pour les hommes et 40 ans pour les femmes).

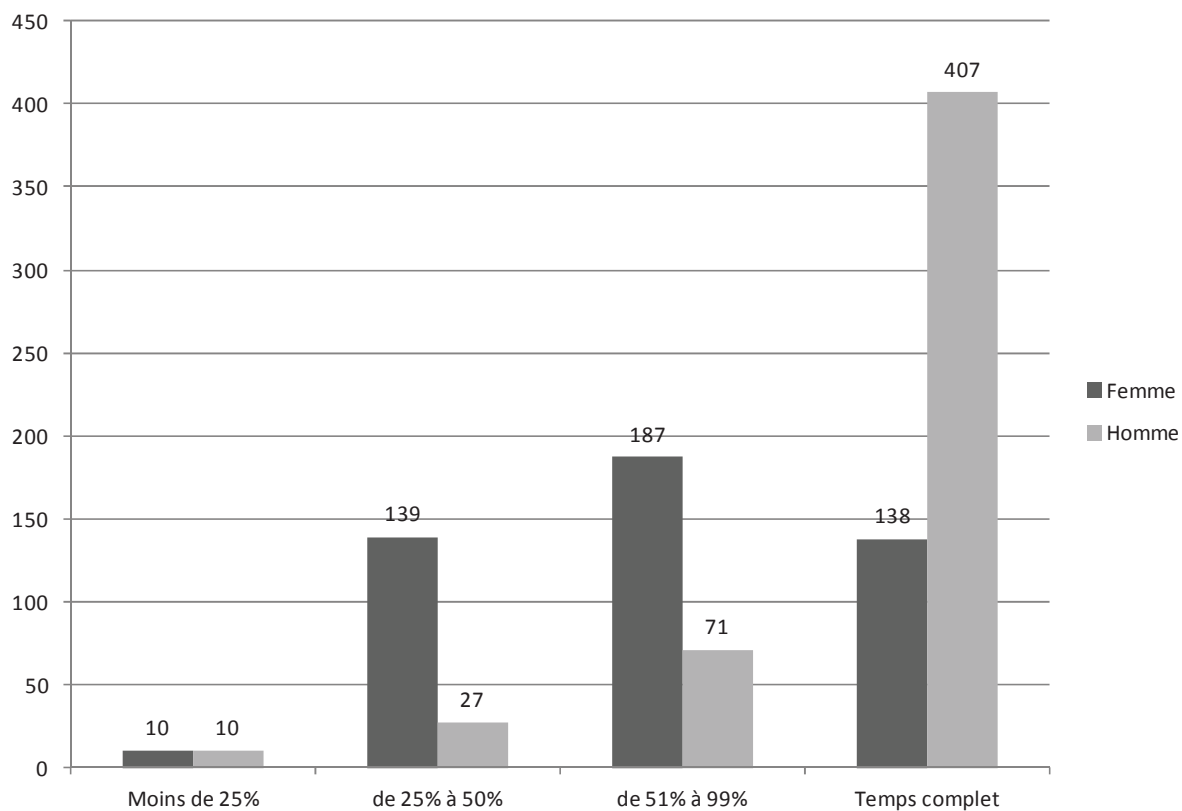


Taux d'occupation

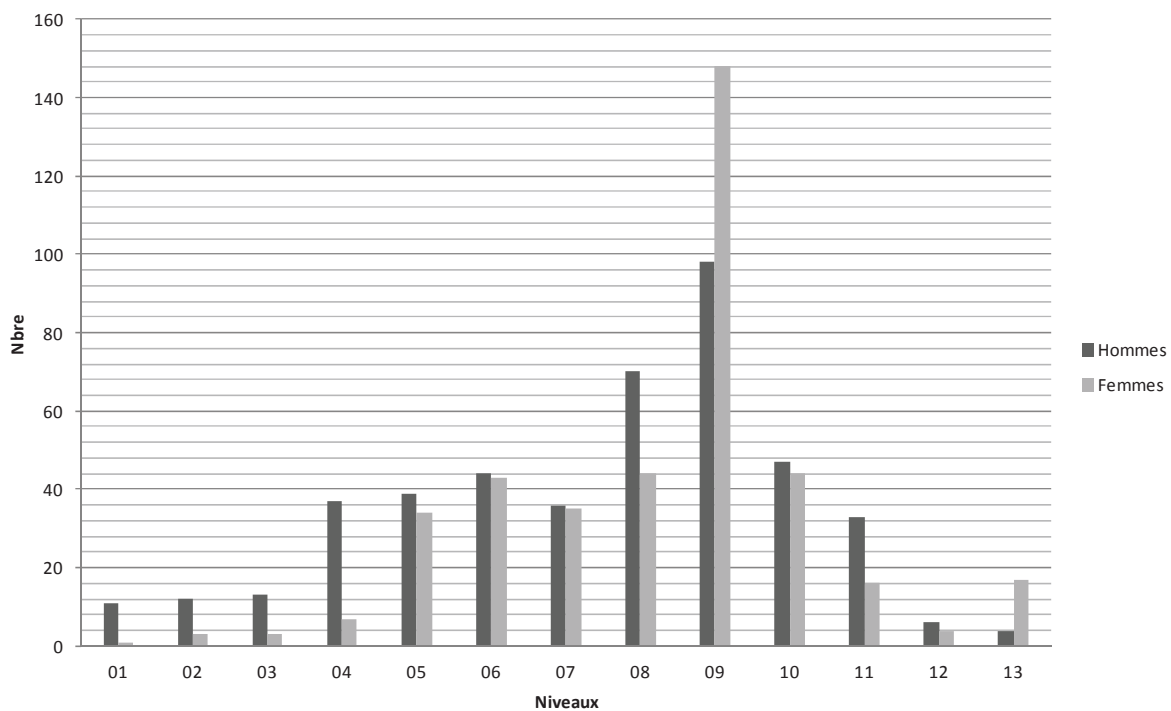
La distribution du personnel par taux d'occupation montre que le temps complet est largement représenté (55%). Les taux partiels sont répartis comme suit :

- 2% de l'effectif travaille à un taux inférieur à 25% ;
- 17% se situent entre 25 et 50% d'activité ;
- 26% exercent leur travail à un taux variant entre 51 et 99%.





Répartition des niveaux de fonction par sexe

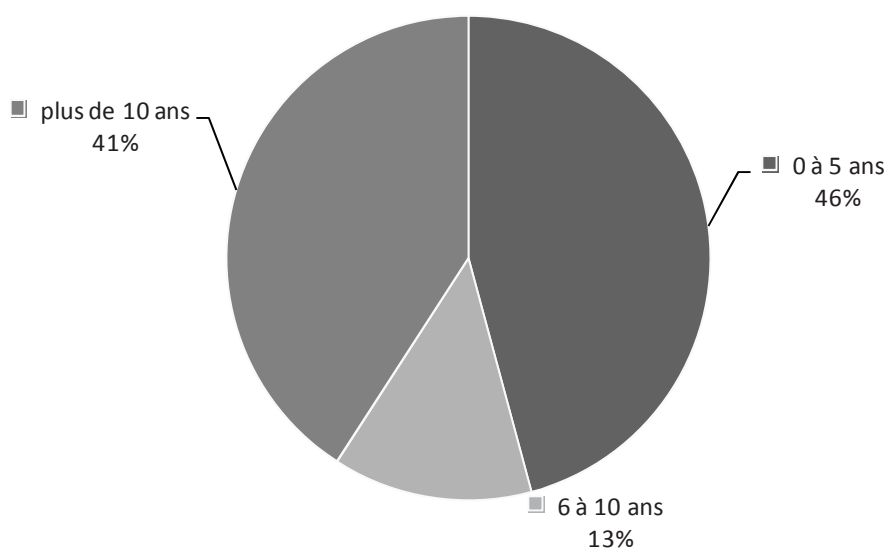


Nous constatons que les niveaux 1 à 4, qui regroupent les fonctions d'encadrement et de spécialistes, sont fortement représentés par les hommes.

Les fonctions réparties entre les niveaux 5 et 8, ainsi que 10, sont plus équilibrées. Le niveau 9 est plus fortement représenté par des femmes. Cela s'explique par une forte représentation féminine dans les fonctions liées aux crèches et à l'accueil parascolaire colloquées dans ce niveau.

Ancienneté

Ci-dessous, la répartition du personnel en trois catégories (0 à 5 ans ; 6 à 10 ans ; plus de 10 ans) selon l'ancienneté. Le maximum se situe autour de 42 ans.



31. ACHATS DE BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES

		Comptes 2014	Ecart	Budget 2014	Comptes 2013
		Fr.	%	Fr.	Fr.
310	Fournitures de bureau, informatique et matériel d'enseignement	2'814'626.09	7.4%	2'620'500	2'748'928.53
311	Achats de mobilier, machines, véhicules	1'961'241.28	4.7%	1'873'500	2'056'490.91
312	Eau, énergie, combustibles	4'018'391.53	-10.0%	4'464'600	3'925'720.54
313	Autres marchandises	3'425'448.32	-3.8%	3'562'300	3'513'572.24
314	Entretien des immeubles et du domaine public	11'397'402.60	5.2%	10'830'800	8'453'339.42
315	Entretien d'objets mobiliers	4'631'595.34	-0.6%	4'657'900	4'559'236.73
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	5'015'256.24	-1.3%	5'082'700	5'743'855.41
317	Dédommagements	1'659'371.88	-3.7%	1'723'900	1'408'880.27
318	Honoraires et autres services	17'367'739.54	5.0%	16'533'100	14'720'647.04
319	Frais divers	2'683'764.88	3.8%	2'584'500	2'145'622.71
31	TOTAL	54'974'837.70	1.9%	53'933'800	49'276'293.80

Ce groupe de charges, supérieur au budget d'un peu plus de 1 million de francs (1,9%), appelle les commentaires suivants:

- 310 - Au CEG, les achats de matériel et de logiciel dépassent de 398'000 francs les prévisions budgétaires. Rappelons que ces acquisitions sont refacturées dans le cadre des prestations fournies par le service. Les fournitures dans le cadre du programme d'insertion BâtiPlus sont inférieures au budget de 37'000 francs, montant comparable en baisse également au centre d'impression.
- 311 - Aux Forêts, les achats d'outillages et d'un véhicule sont supérieurs au budget de 23'800 francs. Au SIS sanitaire et aux Sports, l'acquisition de matériel provoque un dépassement budgétaire respectivement de 41'500 francs et de 16'400 francs.
- 312 - La facture d'électricité au CEG est moins élevée que prévu au budget de 66'200 francs. Aux Parcs et promenades, la facture de chauffage et électricité est en baisse de 51'000 francs. A l'Eclairage public, la consommation d'électricité est inférieure au budget de 159'000 francs.
- 313 - A la Police prévention, circulation, les achats sont inférieurs de 115'300 francs aux montants prévus au budget. A l'Accueil des écoliers, les achats de matériel et alimentation sont inférieurs au budget de 107'600 francs. Aux Sports,

Promotion Marketing, les charges de traiteur sont supérieures au budget de 128'400 francs et entièrement refacturées aux clients.

- 314 - A la Voirie, les travaux de tiers sont supérieurs au budget de 363'100 francs et aux Déchets ménages de 35'900 francs. L'entretien de la signalisation lumineuse à la Police est inférieur au montant budgété de 65'200 francs. En revanche, l'entretien d'ouvrages à la Protection civile est supérieur au budget de 127'000 francs.
- 315 - Au CEG, l'entretien des installations est inférieur au budget de 43'100 francs. Idem, à la Voirie où l'entretien des machines et frais de véhicules présentent une diminution de 72'100 francs. Par contre, à l'Eclairage public, la rubrique entretien et exploitation réseau affiche un dépassement de 96'400 francs par rapport au budget.
- 316 - Au CEG, les locations de bureaux de développement et d'installation et logiciels diminuent de 20'400 francs. Les frais de copropriété au Stade la Maladière sont en revanche supérieurs au budget de 16'400 francs.
- 318 - A l'Entretien des forêts, les dépenses spécifiques à la rubrique « autres entrepreneurs » sont supérieures au budget de 156'400 francs. A la Step, les dépenses dévolues à l'évacuation et incinération des boues dépassent de 216'800 francs le montant budgété. Au service « Direction et service administratif » de l'Urbanisme et à l'Aménagement urbain, les mandats et études sont en hausse respectivement de 92'500 francs et 145'600 francs. Les mandats et études au service Délégué à l'énergie sont supérieurs au budget de 192'000 francs. Au Musée d'Ethnographie, les frais des expositions temporaires et conférences dépassent le montant budgété de 207'700 francs.
- 319 - Aux Domaines, la plus-value résultant du zonage de la carrière de la Cernia induit une dépense de 128'800 francs non prévue au budget et qui a donc fait l'objet d'une demande de crédit supplémentaire. Aux Sports, Promotion et manifestations, les frais inhérents aux manifestations sont supérieurs au budget de 61'000 francs.

32. INTERETS PASSIFS

	Comptes 2014	Ecart	Budget 2014	Comptes 2013
	Fr.	%	Fr.	Fr.
320 Engagements courants	405.85	-59.4%	1'000	849.15
321 Dettes à court terme	13'186.06	-78.0%	60'000	5'276.10
322 Dettes à long terme	7'897'044.44	-4.9%	8'300'000	8'955'450.00
329 Autres intérêts passifs	149'550.44	-25.2%	200'000	198'452.82
32 TOTAL	8'060'186.79	-5.8%	8'561'000	9'160'028.07

Comme mentionné plus haut, le recours aux emprunts à court terme s'est déroulé tout au long de l'année mais à des niveaux inférieurs à ceux budgétés, grâce à un volant de liquidités suffisant pour absorber en partie les besoins de trésorerie. C'est également ce volant de liquidités qui a permis de ne recourir à la dette à long terme qu'à concurrence de 50 millions de francs en regard d'un montant total de 65 millions de francs qui arrivait à échéance.

321 - A l'instar des années précédentes et dans un univers de taux d'intérêts bas, les emprunts à terme fixe ont été conclus pour des périodes n'excédant pas le mois, soit en moyenne 22 jours. Le taux moyen de la dette à court terme s'est établi à 0,12%, permettant ainsi de réduire la charge d'intérêts.

322 - L'an dernier, la majorité des emprunts à long terme arrivait à maturité au premier semestre. C'est donc durant cette période que la quasi-totalité des emprunts à long terme a été reconduite. Toujours dans un environnement de taux d'intérêts historiquement bas, la conclusion d'emprunts s'est effectuée à des niveaux largement inférieurs à ceux budgétés.

329 - Cette rubrique reflète la comptabilisation des intérêts compensatoires versés aux contribuables qui se sont acquittés de tranches d'impôts plus élevées.

Le tableau de la page suivante présente l'évolution d'indicateurs financiers harmonisés des communes durant la période 2009 à 2014.

Indicateurs financiers

	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Dette à long terme (en milliers de francs)	305'000	320'000	365'000	394'000	413'000	422'000
Taux moyen (en %)	2.46	2.68	2.74	2.97	3.11	3.32
Nombre d'habitants	33'732	33'641	33'390	33'283	32'973	32'819
Indicateurs harmonisés des communes						
Endettement net par habitant (en francs) (Patr. financier - engagements) / population	3'582	3'817	4'169	4'924	5'700	5'596
Valeurs indicatives:						
<1000 faible 1'000-3'000 moyen 3'000-5'000 haut >5'000 très haut						
Degré d'autofinancement (en %)	89.36	118.72	169.44	142.35	134.04	125.11
Autofinancement / Investissement net						
Valeurs indicatives:						
>100% idéal 70%-100% bon à acceptable <70% problématique						
Capacité d'autofinancement (en %)	5.18	9.71	7.54	8.37	7.86	6.90
Autofinancement / Revenus						
Valeurs indicatives:						
>20% bonne 10%-20% moyenne <10% faible						
Quotité de la charge financière (en %)	-1.20	2.07	1.66	2.40	2.47	2.65
Charge financière / Revenus						
Valeurs indicatives:						
<5% faible 5%-15% moyenne 15%-25% élevée >25% très élevée						
Quotité des intérêts (en %)	-6.11	-5.94	-4.60	-4.88	-4.56	-3.28
Intérêts nets / Revenus						
Valeurs indicatives:						
<2% faible 2%-5% moyenne 5%-8% forte >8% très forte						
Dette brute par rapport aux revenus (en %)	121.03	119.95	131.49	162.29	186.12	189.10
Dettes brutes / Revenus						
Valeurs indicatives:						
<50% très bon 50%-100% bon 100%-150% moyen 150%-200% mauvais >200% critique						
Quotité d'investissement (en %)	6.56	9.78	6.65	8.15	7.26	6.50
Investissements bruts / Charges nettes						
Valeurs indicatives:						
<10% peu importante 10%-20% d'importance moyenne 20%-30% importante >30% très importante						

Composition de la dette

Taux d'intérêts		Prêteurs	Echéances	Taux moyen	
%	Fr.		Année	Fr.	%
1.460	10'000'000	- Assurances	2015	35'000'000	2.424
1.480	10'000'000				
1.500	10'000'000	- Fonds CP	2016	30'000'000	3.337
1.540	10'000'000				
1.610	10'000'000	- Banques	2017	20'000'000	2.980
1.670	10'000'000				
1.680	5'000'000	- Suva	2018	20'000'000	3.330
2.200	10'000'000				
2.215	15'000'000	- Postfinance	2019	40'000'000	2.753
2.255	10'000'000				
2.280	10'000'000		2020	50'000'000	2.480
2.395	10'000'000				
2.430	10'000'000		2021	30'000'000	2.408
2.450	10'000'000				
2.500	20'000'000		2022	20'000'000	1.555
2.520	10'000'000				
2.595	5'000'000		2023	10'000'000	1.460
2.630	10'000'000				
2.650	10'000'000		2024	25'000'000	1.620
2.700	10'000'000				
2.710	10'000'000		2029	25'000'000	1.921
2.800	20'000'000				
2.860	10'000'000				
2.980	20'000'000				
3.010	10'000'000				
3.250	10'000'000				
3.750	10'000'000				
3.800	10'000'000				
Total : 305'000'000		Total : 305'000'000	Total : 305'000'000		2.465

33. AMORTISSEMENTS

		Comptes 2014	Ecart	Budget 2014	Comptes 2013
		Fr.	%	Fr.	Fr.
330	Patrimoine financier, immeubles	686'819.00	-8.8%	753'200	613'069.15
-	Pertes et abandons sur créances diverses	1'762'990.59	-32.7%	2'620'700	1'936'363.30
331	Patrimoine admin.(ordinaires)	14'675'945.45	-5.2%	15'478'200	14'147'132.10
332	Patrimoine admin.(complém.)	20'662.90		0	9'909'818.55
33	TOTAL	17'146'417.94	-9.0%	18'852'100	26'606'383.10

Les pertes et abandons, ainsi que les amortissements du patrimoine administratif sont inférieurs au budget de plus de 800'000 francs.

330 - La baisse du montant des pertes fiscales déjà constatée au boucllement 2013 (budget 2014 voté) s'est confirmée en 2014, expliquant ainsi l'écart par rapport au budget.

331 - Les charges d'amortissement du patrimoine administratif sont inférieures au budget grâce aux amortissements complémentaires effectués encore au boucllement 2013 et aux dépenses d'investissement moins élevées que prévu.

332 - L'amortissement complémentaire d'un peu plus de 20'000 francs concerne la démolition de cabanes scouts des Cadolles.

35. DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES

		Comptes 2014	Ecart	Budget 2014	Comptes 2013
		Fr.	%	Fr.	Fr.
351	Canton (mensuration cadastrale et fichier des chiens)	59'628.75	-2.2%	61'000	13'106.95
352	Communes (éorén)	27'356'039.71	-0.7%	27'546'100	27'445'935.65
35	TOTAL	27'415'668.46	-0.7%	27'607'100	27'459'042.60

351 - Les charges pour l'enseignement spécialisé sont intégrées dans les montants refacturés par l'éorén depuis 2013. Restent uniquement dans cette rubrique les droits d'auteurs, les charges de mensuration cadastrale et du fichier des chiens.

352 - La baisse de 190'000 francs par rapport au budget 2014 provient des charges éorén du cycle 3.

36. SUBVENTIONS ACCORDEES

		Comptes 2014	Ecart	Budget 2014	Comptes 2013
		Fr.	%	Fr.	Fr.
361	Canton (aide sociale, part mes.d'intégr. prof., péréquation financière, fonds de répartition des personnes morales)	40'385'542.66	48.4%	27'211'000	44'857'726.65
362	Communes (Syndicats théâtre régional, anneau d'athlétisme et patinoires)	2'825'818.45	4.6%	2'701'700	2'894'174.26
364	Sociétés d'économie mixte (BPU, pot commun transports)	12'223'752.30	5.0%	11'637'000	11'272'834.50
365	Institutions privées (chancellerie, affaires sociales et affaires culturelles)	4'879'381.44	8.5%	4'497'600	4'472'407.45
366	Personnes physiques (aide complém. AVS/AI, bourses, chômeurs, aide aux logements)	6'483'888.50	4.2%	6'221'200	5'576'130.50
36	TOTAL	66'798'383.35	27.8%	52'268'500	69'073'273.36

361 - Une provision de 12,5 millions de francs correspondant au surplus de charges péréquatives qui seront dues en 2015 (+7,5 millions de francs) et 2016 (+5 millions de francs) a été comptabilisée sur cet exercice. Ces montants résultent des taxations élevées encore enregistrées en 2014 sur les taxations 2013.

La part à l'aide sociale 2014 est conforme au budget et celle des mesures d'intégration professionnelle est supérieure au budget de 240'000 francs.

362 - La hausse de la participation au syndicat des patinoires est due aux mesures d'assainissement de prévoyance.ne.

364 - Alors que la participation au déficit des entreprises de transport du trafic régional et local est inférieure au budget de plus de 270'000 francs, la prise en charge de la totalité des mesures d'assainissement de la BPU aggrave le budget de 782'600 francs.

365 - A la rubrique Conseil communal, les autres subventions ont été sous-évaluées au budget 2014 de près de 146'000 francs. Compte tenu du bon résultat constaté, à la Culture, le dépassement de 370'000 francs des autres subventions n'a pas été compensé par un prélèvement de même montant au fonds pour l'encouragement à la culture.

366 - A l'Economie, un crédit supplémentaire a été consenti pour l'aménagement des locaux de St-Hélène. Les subventions versées pour des installations photovoltaïques privées ont été supérieures au budget de plus de 350'000 francs et sont entièrement compensées par un prélèvement à la réserve affectée.

38. ATTRIBUTIONS AUX RESERVES

	Comptes 2014	Ecart	Budget 2014	Comptes 2013
	Fr.	%	Fr.	Fr.
380 Attributions aux financements spéciaux (taxe déchets, STEP)	5'187'630.02	382.2%	1'075'800	16'436'418.91
381 Attributions aux financements spéciaux (droits de superficie et taxes affectées)	290'035.42	-57.5%	682'300	793'945.90
382 Attributions aux réserves	10'979'615.00	11457.5%	95'000	12'785'858.00
38 TOTAL	16'457'280.44	788.1%	1'853'100	30'016'222.81

Détail des attributions :

Finances

Fonds mesures d'agglomération et valorisation urbaine	0.00		0	12'000'000.00
Provision prévoyance Video 2000	2'350'000.00		0	0.00
Provision assainissement sous-sol CPLN	1'800'000.00		0	0.00
Fonds photovoltaïque	500'000.00		0	0.00
Préfinancement assainissement <u>prévoyance.ne</u>	14'700.00		0	15'130'862.33
Réserve conjoncturelle	10'000'000.00		0	0.00
Amélioration accessibilité ville	400'000.00		0	0.00

Forêts et domaines

Réserve forestière	79'615.00		95'000	569'858.00

Travaux publics

Déchets ménages (amortissement avance)	525'834.00		425'000	400'834.00
Déchets entreprises (amortissement avance)	449'400.00		355'000	382'000.00
Parcs et promenades - Fonds compensatoire plantation d'arbres	27'868.85		0	0.00

Urbanisme

Amélioration accessibilité ville	42'000.00		50'000	114'000.00

à reporter :	16'189'417.85		925'000	28'597'554.33

	Comptes 2014	Budget 2014	Comptes 2013
	Fr.	Fr.	Fr.
report :	16'189'417.85	925'000	28'597'554.33
Urbanisme			
Immeubles locatifs patrimoine financier, réserve pour entretien	0.00	0	106'000.00
Immeubles locatifs patrimoine administr., réserve pour entretien	0.00	0	10'000.00
Police			
Taxe des ports	30'498.17	71'300	116'800.90
Police stationnement			
Amélioration accessibilité ville	184'668.40	185'000	181'345.00
Police du feu			
Construction d'abris publics de protection civile, réserve	0.00	1'000	6'800.00
Culture			
Fonds encouragement culture	0.00	370'000	370'000.00
Prix culturel	5'000.00	5'000	5'000.00
Attribution au % culturel	0.00	0	100'000.00
Services industriels			
Eau (attribution réserve)	47'696.02	295'800	522'722.58
	16'457'280.44	1'853'100	30'016'222.81

Les attributions non budgétées à la réserve conjoncturelle, au fonds photovoltaïque et au fonds d'amélioration d'accessibilité de la Ville ont un caractère extraordinaire lié au résultat du bouclage des comptes 2014.

Les provisions ont été effectuées en application des recommandations du MCH2.

REVENUS DE FONCTIONNEMENT

40. IMPOTS

		Comptes 2014	Ecart	Budget 2014	Comptes 2013
		Fr.	%	Fr.	Fr.
400	Personnes physiques	90'157'859.54	1.1%	89'200'000	81'285'978.61
401	Personnes morales	85'529'863.37	23.6%	69'200'000	116'567'269.55
406	Impôts sur la propriété et la dépense (taxe sur les spectacles et taxe sur les chiens)	130'056.00	5.7%	123'000	898'774.60
40	TOTAL	175'817'778.91	10.9%	158'523'000	198'752'022.76

400 - Le montant de l'impôt sur la fortune est pratiquement conforme au budget puisqu'il ne le dépasse que d'un peu plus de 160'000 francs.

Les taxations rectificatives des personnes physiques sont supérieures au budget de près d'un million de francs grâce notamment aux relances d'actes de défauts de biens et aux rectifications de taxations effectuées sur l'année fiscale 2012.

L'impôt sur le revenu est inférieur de près de 1,6 million de francs (-2,2%) par rapport au budget. Le nombre de contribuables continue de progresser alors que le revenu imposable moyen baisse sous l'effet des réformes de l'imposition des personnes physiques. L'impôt à la source est supérieur au budget de plus de 400'000 francs et celui sur les frontaliers est également supérieur au budget de près de 400'000 francs.

Les comptes d'insuffisances et d'amendes sont très légèrement supérieurs au budget. Le nombre de comptes ouverts en 2014 est de 33 (43 en 2013) dont 2 dans le cadre de l'amnistie (12 en 2013). Sept dossiers présentent un montant supérieur à 20'000 francs (2 en 2013).

401 - L'impôt sur le capital est de plus de 300'000 francs supérieur au budget, mais en baisse par rapport aux comptes 2013. L'effet de l'imputation de l'impôt sur le bénéfice à l'impôt sur le capital semble avoir atteint son maximum.

Les taxations rectificatives des personnes morales sont cette année à la hausse pour plus de 1,3 million de francs.

L'impôt sur le bénéfice est de plus de 14 millions de francs supérieur au budget grâce à l'imposition du plus grand contribuable de la Ville, ainsi qu'aux bons résultats de l'ensemble des entreprises (soldes de taxation positifs par rapport aux tranches 2013).

41. PATENTES ET CONCESSIONS

		Comptes 2014	Ecart	Budget 2014	Comptes 2013
		Fr.	%	Fr.	Fr.
410	Patentes et concessions	<u>45'637.65</u>	-4.9%	<u>48'000</u>	<u>49'802.85</u>
41	TOTAL	<u>45'637.65</u>	-4.9%	<u>48'000</u>	<u>49'802.85</u>

42. REVENUS DES BIENS

		Comptes 2014	Ecart	Budget 2014	Comptes 2013
		Fr.	%	Fr.	Fr.
420	Banques	8'613.92	-57.8%	20'400	15'869.36
421	Créances (intérêts moratoires, frais de rappel)	1'224'125.38	5.2%	1'163'500	1'217'816.41
422	Titres et prêts du patrimoine financier (Viteos SA)	6'338'581.53	8.3%	5'850'400	6'778'437.42
423	Immeubles du patrimoine financier	5'468'058.60	5.4%	5'186'200	4'962'807.05
424	Immeubles du patrimoine financier (gain comptable)	32'866.13		0	0.00
425	Prêts du patrimoine administratif (prêts HLM privés, sociétés diverses)	2'673.75	-4.5%	2'800	2'718.75
426	Participations permanentes du patrimoine administratif (Video 2000 SA)	1'794'667.50	2.0%	1'760'000	1'764'917.50
427	Immeubles du patrimoine administratif	13'808'191.57	0.7%	13'712'800	13'381'945.64
428	Revenus sur ADB	29'824.80		0	45'369.45
429	Autres revenus	68'859.85	53.0%	45'000	31'183.90
42	TOTAL	28'776'463.03	3.7%	27'741'100	28'201'065.48

421 - Les intérêts moratoires sur les créances fiscales sont supérieurs de 101'300 francs au montant inscrit au budget.

422 - Le dividende de Viteos SA de 5% au lieu de 4% prévu au budget se traduit par des recettes supérieures de 504'600 francs.

423 - Aux Domaines, les loyers des terrains sont supérieurs de 53'700 francs par rapport au budget. Ceux des immeubles locatifs du patrimoine financier progressent de 216'600 francs, en partie en raison du transfert de comptabilisation de loyers budgété sous Immeubles locatifs du patrimoine administratif sous 427.

427 - A l'Encavage, la valeur comptable des stocks est ajustée de 204'000 francs. Les loyers encaissés sous Immeubles locatifs du patrimoine administratif diminuent de 155'000 francs, suite entre autres aux modifications décrites sous la rubrique 423. Aux Ecoles, les loyers sont inférieurs au budget de 195'000 francs.

428 - Les montants encaissés sur des actes de défauts de biens relancés ne peuvent pas être budgétés.

43. CONTRIBUTIONS, VENTES, PRESTATIONS ET LIVRAISONS

	Comptes 2014	Ecart	Budget 2014	Comptes 2013
	Fr.	%	Fr.	Fr.
430 Contributions de remplacement (abris protection civile, places de parc)	69'868.85	31.8%	53'000	125'704.00
431 Emoluments administratifs	766'942.37	9.8%	698'500	784'679.57
433 Prestations (contributions des parents aux crèches, finances de cours aux Sports)	3'880'692.15	7.5%	3'608'300	3'371'753.60
434 Autres redevances et presta- tions de services	17'419'864.16	4.2%	16'710'000	16'435'496.92
435 Ventes	12'168'990.03	0.1%	12'162'800	12'318'283.91
436 Dédommagements de tiers	3'812'329.85	-3.8%	3'963'600	5'675'603.06
438 Prestations effectuées pour des investissements propres	358'899.00	19.6%	300'000	235'123.10
439 Autres contributions	11'741'687.39	20.2%	9'771'400	11'696'617.32
43 TOTAL	50'219'273.80	6.2%	47'267'600	50'643'261.48

430 - Un revenu de 27'900 francs de contribution de compensation de plantations d'arbres non inscrit au budget et des contributions de compensation de places de parc inférieures au budget de 8'000 francs sont les principales variations de cette rubrique.

431 - Les émoluments au Contrôle des habitants sont supérieurs au budget de 69'800 francs.

433 - La contribution des parents à l'Accueil des écoliers est supérieure au budget de 150'900 francs et les finances de cours aux Ecoles de sports progressent de 79'500 francs.

434 - Les interventions du SIS sanitaire et feu sont supérieures au budget respectivement de 749'700 francs et de 126'000 francs.

435 - Les ventes réalisées par le CEG sont supérieures au budget de 484'800 francs. En revanche, les ventes de l'eau aux Energies sont inférieures de 186'500 francs.

436 - Les remboursements de salaires par la caisse maladie sont en deçà du budget de 327'500 francs. En revanche, à la Police du feu les remboursements de frais sont supérieurs au budget de 167'600 francs.

439 - Le chiffre d'affaires pour des prestations et fournitures du CEG enregistre une progression de près de 1,7 million de francs. Aux Sports, les recettes manifestations sont supérieures au budget de 95'900 francs.

44. PARTS A DES RECETTES SANS AFFECTATION

		Comptes 2014	Ecart	Budget 2014	Comptes 2013
		Fr.	%	Fr.	Fr.
441	Part à des recettes cantonales	2'296'936.89	13.7%	2'020'000	2'540'773.31
44	TOTAL	2'296'936.89	13.7%	2'020'000	2'540'773.31

Cette rubrique est essentiellement constituée de la part communale au produit des amendes d'ordre, dont le montant est supérieur de 114'800 francs par rapport au budget.

Le produit des patentes de débit d'alcool s'élève à 162'100 francs. Aucun montant ne figurait au budget en raison de la suppression de la taxe prévue dans la nouvelle loi sur les établissements publics.

45. DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES

		Comptes 2014	Ecart	Budget 2014	Comptes 2013
		Fr.	%	Fr.	Fr.
450	Confédération	45'522.14	355.2%	10'000	14'667.45
451	Canton (contribution pour le guichet social, indemnités pour routes)	1'755'331.25	25.3%	1'401'000	1'692'295.73
452	Communes (part au réseau intercommunal d'épuration des eaux, service de l'ambulance, du feu, part à l'accueil de la petite enfance)	6'952'668.55	-3.6%	7'210'500	6'496'472.55
45	TOTAL	8'753'521.94	1.5%	8'621'500	8'203'435.73

450 - La rétrocession de la taxe CO2 est supérieure de 35'500 francs par rapport au montant inscrit au budget.

451 - La contribution de l'Etat pour le guichet social est supérieure aux estimations de 380'700 francs.

452 - A l'Education, la part des communes à l'accueil des écoliers et crèches est inférieure au budget de 106'200 francs. Il en va de même pour les participations des communes aux conventions du SIS qui sont inférieures au budget de 157'000 francs.

46. SUBVENTIONS ACQUISES

	Comptes 2014	Ecart	Budget 2014	Comptes 2013
	Fr.	%	Fr.	Fr.
460 Confédération	1'632'354.60	-7.0%	1'754'800	1'632'872.95
461 Canton	5'112'062.78	18.0%	4'331'300	4'047'257.72
462 Communes	5'294'368.40	1860.9%	270'000	4'366'883.35
469 Autres subventions	122'815.80	26.5%	97'100	123'477.70
46 TOTAL	12'161'601.58	88.5%	6'453'200	10'170'491.72

460 - La part prépondérante de cette rubrique est constituée de subventions allouées aux programmes BâtiPlus et Semo qui progressent de 27'300 francs. Au SIS feu, les subventions fédérales désormais cantonalisées et estimées à 140'000 francs figurent à la rubrique 461.

461 - Les subventions cantonales au SIS feu sont supérieures au budget de 763'700 francs. Elles comprennent les subventions anciennement sous la rubrique 460. La subvention cantonale aux crèches est supérieure de 132'300 francs par rapport au montant inscrit au budget.

462 - La redistribution du fonds de répartition des personnes morales pour un montant de 5'000'000 francs est la principale raison de l'écart par rapport au budget. Cette redistribution était imprévisible lors de l'établissement de ce dernier.

48. PRELEVEMENTS AUX RESERVES

	Comptes 2014	Ecart	Budget 2014	Comptes 2013
	Fr.	%	Fr.	Fr.
481 Prélèvements aux finance- ments spéciaux	20'723'857.99	2219.7%	893'400	1'271'204.78
482 Prélèvements aux réserves	559'446.00		3'011'000	432'659.90
48 TOTAL	21'283'303.99	445.1%	3'904'400	1'703'864.68

Détail des prélèvements :

Finances

Préfinancement assainissement prévoyance.ne	18'925'057.56		0	0.00

Forêts et domaines

Réserve forestière	0.00		18'000	0.00
Immeubles locatifs patrimoine financier, réserve pour entretien	0.00		360'000	0.00

Action sociale

Encouragement à la formation	7'585.00		0	0.00

Travaux publics

Epuration des eaux, (prélèvement à la réserve)	594'707.83		156'400	79'349.81
Epuration des eaux, (attribution à l'avance)	42'604.93		340'200	
Déchets ménages	840'000.00		68'000	689'000.00
Déchets entreprises	321'487.67		328'800	502'854.97

Urbanisme

Immeubles locatifs patrimoine financier, réserve pour entretien	0.00		1'378'000	0.00
Immeubles locatifs patrimoine administr., réserve pour entretien	0.00		1'055'000	0.00
Fonds photovoltaïque	551'861.00		200'000	68'265.00

Culture

Réserve culture	0.00		0	364'394.90
	21'283'303.99		3'904'400	1'703'864.68

Les charges des activités relatives au traitement des ordures et déchets, aux ports, à l'épuration des eaux et à la vente d'eau doivent être entièrement financées par les revenus des taxes et des tarifs. En cas de revenus insuffisants, le prélèvement à une réserve ou l'attribution à une avance de financements spéciaux (à amortir sur 5 ans) est obligatoire. Seuls les prélèvements réglementaires ont été effectués.

E. CREDITS OUVERTS PAR DECISION DU CONSEIL COMMUNAL

En vertu de l'article 166 du Règlement général

Crédits de fonctionnement

Date de décision	Numéro de compte	Commentaires	Crédits accordés Fr.
Conseil communal			
18.12.2013	01.02.319.08	Achat de la formule "journées de Passage", valable sur une durée de deux ans (à imputer du comptes 2014, pour les exercices 2014 et 2015)	100'000.00
05.03.2014	01.02.317.02	Mérites sportifs 2013 décernés le 26 mars au Théâtre du Passage	17'000.00
28.04.2014	01.02.319.09	Participation exceptionnelle de la Ville de Neuchâtel aux prestations transports liées à la Fête des Vendanges 2014	50'000.00
Secrétariat			
18.06.2014	01.12.393.02	Installation d'une licence Adobe Acrobat standard pour utilisation du portail ECHO	6'200.00
25/26.08.2014	01.12.310.45	Révision fondamentale du site internet	100'000.00
Finances			
15.10.2014	02.81.318.01	Mandats - Service juridique	40'000.00
Economie			
14.05.2014	02.51.366.21	Aménagement des locaux de St-Hélène	130'000.00
20.08.2014	02.51.317.02	Cocktail des entreprises du 17.09.2014, programme spécial 800 ^{ème} Charte	6'500.00
Ressources humaines			
17.09.2014	02.61.317.22	Fête du personnel 2015 (provision)	75'000.00
Environnement			
26.05.2014	03.21.301.01	Augmentation du temps de travail de 20% pour la secrétaire au sein du Service des domaines de mai à août 2014	5'000.00
13.08.2014	03.21.319.51	Carrière de la Cernia - Plus-value résultant du zonage	128'853.80
26.08.2014	03.11.318.13	Réfection des chemins forestiers de Chaumont	130'000.00
17.09.2014	03.11.311.01	Acquisition d'un treuil équipant le tracteur de l'équipe forestière de Chaumont	22'000.00
17.09.2014	03.11.311.02	Achat d'une remorque pour le transport de matériaux	12'000.00

Date de décision	Numéro de compte	Commentaires	Crédits accordés Fr.
Infrastructures et énergies			
18.12.2013	05.63.314.06	Intégration de la gestion des magasins	48'000.00
	05.65.314.06	Parcs & Promenades - Voirie à Abacus	
31.03.2014	05.66.311.01	Achat de six chaises destinées au secrétariat et au bureau technique de la Direction des infrastructures et énergies.	5'140.80
30.06.2014	05.63.314.06	Port de Neuchâtel - Mise en conformité des tableaux de comptage dans les locaux de la Sté de Navigation et local Voirie	20'000.00
19.11.2014	05.63.314.06	Expertise et contrôle statique des débarcadères de la LNM	31'216.00
Urbanisme			
02.02.2014	06.57.318.02	Processus participatif, exposition et réalisation du dossier concernant le secteur Jeunes-Rives/Port-Piaget/Pury-Numa-Droz	135'000.00
02.06.2014	06.57.315.13	Achat de bancs destinés à l'amélioration du mobilier urbain au centre-ville	30'000.00
02.07.2014	06.11.314.20	Travaux de transformation du second étage du bâtiment sis Cassarde 22	75'000.00
01.09.2014	06.57.318.02	Mandat d'étude pour la définition des conditions cadres du développement secteur Grande Rochette à l'avenue de la Gare	20'000.00
01.09.2014	06.57.311.01	Remplacement du plotter du service d'aménagement urbain et acquisition de mobilier de rangement	16'000.00
10.09.2014	06.52.318.02	Mandat pour le développement de projets économiques et urbanistiques concernant les rives et le centre-ville	95'000.00
29.09.2014	06.55.318.02	Participation de la Ville au développement d'un projet novateur et d'intérêt international permettant des avancées technologiques dans le domaine photovoltaïque	100'000.00
08.10.2014	06.53.393.02	Acquisition de postes informatiques permettant l'installation de la version 18 d'ArchiCad	10'000.00
Police			
16.04.2014	07.41.315.07	Remplacement et le déplacement de la pompe fécale du port des Jeunes-Rives	67'000.00
16.04.2014	07.32.318.02	Sous-traitance de la notification des commandements de payer à l'entreprise MD-Security Sàrl pour 2014	118'000.00

Date de décision	Numéro de compte	Commentaires	Crédits accordés Fr.
Education			
05.03.2014	09.02.311.01 09.02.393.02 09.02.310.01	Aménagement du bureau et l'équipement informatique du nouvel administrateur à la Direction de l'éducation, de la santé et de la mobilité	7'600.00
30.06.2014	09.09... 09.10.366.02	Ouverture de 24 places d'accueil de midi pour les écoliers du cycle 2, pour l'année scolaire 2014 / 2015	88'000.00
30.06.2014	09.09... 09.10.366.02	Création de 10 places d'accueil suppl. au sein des structures de la Coudre et des Acacias	30'000.00
Culture			
19.03.2014	10.02.311.01	Installation d'infrastructures techniques nécessaires à l'exploitation du Temple du Bas	8'600.00
16.04.2014	10.13.311.01 10.13.317.03 10.13.366.07	Instauration du prix de la citoyenneté dès l'année 2014	6'000.00 1'000.00 5'000.00
23.06.2014	10.01.365.26	NIFFF - Soutien au concours international de création de jeux vidéo (20'000.-). Prix de la Ville de Neuchâtel au meilleur film en compétition internationale (10'000.-)	30'000.00
23.06.2014	10.71.316.01	Location d'un local externe destiné au photographe, pendant la durée des travaux au MEN (2014-2016)	23'000.00
13.08.2014	10.31.316.01	Location d'un espace d'entreposage des collections du MAHN à Pierre-à-Bot (2014-2019)	94'950.00
15.10.2014	10.31.310.15	Mandat relatif à la signalétique du MAHN (prise en charge, conception et projets, planification et coordination)	25'000.00
15.10.2014	10.71.311.01	Aménagement du local photographe, situé aux Draizes 5, pendant la durée des travaux au MEN	10'000.00
19.11.2014	10.01.318.02	Création artistique "allume-moi" installée dans les rues de Neuchâtel	20'000.00
Tourisme			
13.08.2014	15.01.318.02	Soutien à la réalisation d'un parcours didactique envisagé par l'association Bourbaki Les Verrières pour la mémoire de l'internement de l'Armée française de l'Est le 1er février 1871	2'000.00
13.08.2014	15.01.365.04	Achat d'un train touristique électrique	85'500.00
TOTAL			2'029'560.60

Crédits d'investissement

Date de décision	Numéro de compte	Commentaires	Crédits accordés Fr.
Forêt et Domaine			
22.01.2014	I26.73.501.00	Art. 167 Reconstruction du mur de soutènement des courts de Tennis du Mail	165'000.00
Urbanisme			
28.04.2014	I26.80.503.00	Transformation et réaménagement de l'appartement au 1er étage en vue d'une utilisation scolaire de l'école de Chaumont	35'000.00
14.05.2014	I26.92.509.00	Etude préliminaire quartier Goutte-d'Or - Monruz sud	129'600.00
02.06.2014	I27.14.509.00	Concours de projet organisé conjointement par La Coopérative d'en face et la Ville de Neuchâtel	127'400.00
19.11.2014	I27.20.501.00	Mandat d'étude pour l'élaboration d'un concept "vision nocturne" pour l'ensemble de la zone piétonne, en référence au plan directeur lumière en vigueur	40'000.00
Sécurité			
24.03.2014	I26.79.501.00	Construction d'un mur en moellons sur la jetée ouest du port pour y intégrer des panneaux solaires	13'000.00
Infrastructures et énergies			
10.09.2014	I27.04.506.00	STEP Renouvellement du système de brassage d'origine du digesteur 1	115'489.00
22.10.2014	I27.26.501.00	Assainissement de l'escalier privé entre la rue de la Côte 3 et le fbg de la Gare 13	123'681.10
Culture			
26.11.2014	I27.24.501.00	Réaménagement de bacs à compost au Jardin Botanique	23'000.00
TOTAL			772'170.10

F. COMPTE DES INVESTISSEMENTS

(Patrimoine administratif)

DEPENSES ET RECETTES SELON LA CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE

	Comptes 2014				Budget 2014		Comptes 2013	
	Investissements		Investissements nets		Investissements bruts		Investissements bruts	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Autorités politiques	0.00	0.00	0.00	0.00	0	0	0.00	0.00
Finances	0.00	0.00	0.00	0.00	0	0	0.00	0.00
Environnement	0.00	0.00	0.00	0.00	0	0	45'780.00	0.00
Affaires sociales	25'711.25	0.00	25'711.25	0.00	0	0	81'258.70	0.00
Infrastructures	7'607'267.27	-517'754.10	7'089'513.17	-200'000	9'600'000	-200'000	7'352'062.11	-596'182.35
Urbanisme	683'691.85	-29'521.10	654'170.75	-2'550'000	6'050'000	-2'550'000	4'592'603.33	-454'074.80
Police	364'968.90	-93'967.95	271'000.95	-200'000	700'000	-200'000	113'206.69	0.00
Police du feu	374'650.05	0.00	374'650.05	-100'000	200'000	-100'000	179'013.30	0.00
Education	5'031'124.85	-5'000.00	5'026'124.85	-	7'490'000	-	7'436'515.90	0.00
Culture	1'129'651.75	-746'151.95	383'499.80	-500'000	2'850'000	-500'000	2'963'337.65	-353'036.00
Energies	1'954'660.00	922.00	1'955'582.00	-368'000	2'125'000	-368'000	2'421'365.81	-59'597.00
Sports	1'022'970.60	0.00	1'022'970.60	-	540'000	-	588'136.20	-21'166.45
Mobilité	588'733.65	-40'000.00	548'733.65	-500'000	700'000	-500'000	356'429.05	-94'486.50
Tourisme	0.00	0.00	0.00	0	0	0	0.00	0.00
TOTAL	18'783'430.17	-1'431'473.10	17'351'957.07		30'255'000	-4'418'000	26'129'708.74	-1'578'543.10

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS
(Patrimoine administratif)

Dépenses brutes en milliers de francs	Comptes 2014	Comptes 2013	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010	Comptes 2009
Autorités politiques	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Finances	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Environnement	0.0	45.8	24.9	0.0	0.0	-9.9
Action sociale	25.7	81.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Infrastructures	7'607.3	7'352.1	6'209.2	6'639.2	7'305.9	7'832.8
Urbanisme	683.7	4'592.6	2'264.1	2'164.0	3'193.1	2'383.6
Police	365.0	113.2	548.8	236.2	1'511.3	375.1
Police du feu	374.7	179.0	0.0	1'014.8	78.8	26.7
Education	5'031.1	7'436.5	1'926.9	4'745.3	1'267.2	626.2
Culture	1'129.7	2'963.3	2'902.2	3'289.8	976.8	711.9
Services industriels	1'954.7	2'421.4	2'426.5	1'344.6	2'699.1	2'633.7
Sports	1'023.0	588.1	245.3	366.9	2.2	507.0
Mobilité	588.7	356.4	597.7	181.6	15.3	33.3
Tourisme	0.0	0.0	0.0	29.8	14.8	10.3
TOTAL	18'783.4	26'129.7	17'145.6	20'012.2	17'064.5	15'130.7

EVOLUTION DU FINANCEMENT

Dépenses brutes	18'783.4	100.0%	26'129.7	100.0%	17'145.6	100.0%	20'012.2	100.0%	17'064.5	100.0%	15'130.7	100.0%
Recettes	-1'431.5	-7.6%	-1'578.5	-6.0%	-4'733.4	-27.6%	-4'850.0	-24.2%	-3'052.2	-17.9%	-2'051.5	-13.6%
Dépenses nettes	17'352.0	92.4%	24'551.2	94.0%	12'412.2	72.4%	15'162.2	75.8%	14'012.3	82.1%	13'079.2	86.4%
Autofinancement	11'365.8	65.5%	58'073.1	236.5%	38'479.8	310.0%	33'328.6	219.8%	21'520.5	153.6%	25'680.2	196.3%
Excéd. (-) / Insuf. financement	5'986.2		-33'521.9		-26'067.6		-18'166.4		-7'508.2		-12'601.0	

G. ANALYSE DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

EVOLUTION DU BILAN

En mios de francs	2014	2013	2012	2011	2010	2009
ACTIF						
Patrimoine financier	262.9	285.2	280.9	290.6	291.2	292.3
Disponibilités	3.8	7.6	16.5	7.4	10.5	9.5
Avoirs	41.0	40.2	39.1	43.7	41.2	40.6
Placements	186.7	205.0	198.6	218.3	221.0	222.3
Actifs transitoires	31.3	32.3	26.7	21.2	18.5	19.9
Patrimoine administratif	233.3	229.4	228.1	230.8	234.9	238.7
Investissements	223.6	220.0	218.8	221.4	225.7	228.3
Prêts et participations	6.5	6.4	6.6	7.4	7.6	8.2
Subventions d'investissements	0.8	0.9	1.0	1.1	0.8	0.8
Autres dépenses à amortir	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avances aux financements spéciaux	2.4	2.2	1.7	1.0	0.8	1.4
PASSIF	496.2	514.7	509.0	521.4	526.1	531.0
Engagements	383.7	413.6	420.0	454.5	479.3	476.0
Engagements courants	6.8	9.8	9.2	9.5	5.5	9.7
Dettes à court terme	25.0	15.0	0.0	23.0	30.0	25.0
Dettes à long terme	305.0	320.0	365.0	394.0	413.0	422.0
Dettes envers l'Etat pour HLM	6.6	23.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Engagements envers des entités	19.7	1.6	1.5	1.2	0.0	1.5
Provisions	20.7	44.1	44.3	26.8	5.9	0.7
Passifs transitoires	0.0	0.0	0.0	0.0	24.9	17.1
Fonds propres	112.5	101.1	89.0	66.9	46.8	55.0
Financements spéciaux et réserves	55.7	45.3	39.9	23.2	13.1	13.0
Fortune nette	56.8	55.7	49.1	43.7	33.7	42.0
	496.2	514.7	509.0	521.4	526.1	531.0
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

H. RECAPITULATION DES ENGAGEMENTS

Relatifs à des crédits ouverts votés jusqu'au 31 décembre 2014

(Solde des crédits)

RECAPITULATION PAR SECTIONS

Fr.

Crédits extraordinaires

Environnement	0
Action sociale	13'030
Infrastructures	15'871'819
Urbanisme	9'044'743
Sécurité	10'616'348
Education	1'462'725
Culture	21'219'765
Energies, eaux	3'325'214
Sports	3'998'983
Mobilité	1'860'454
Tourisme	700'000
	68'113'081

Crédits de construction

Crédit voté avec le budget, le 8 décembre 2014

Environnement	175'000
Infrastructures	300'000
Urbanisme	350'000
Sécurité	50'000
Culture	50'000
Energies, eaux	150'000
Sports	200'000
	1'275'000

RECAPITULATION GENERALE

Crédits extraordinaires	68'113'081
Crédits de construction	1'275'000
Total des engagements au 31 décembre 2014	69'388'081

I. FONDS DESTINES AUX EXPOSITIONS TEMPORAIRES DES MUSEES

Les fonds créés pour les expositions temporaires des trois musées et pour la période 2014 – 2017 permettent une gestion plus souple et plus adéquate. Les montants attribués ont été les suivants :

	Enveloppe	Montant annuel
Musée d'art et d'histoire	1'188'000.-	297'000.-
Musée d'histoire naturelle	960'000.-	240'000.-
Jardin botanique	240'000.-	80'000.-
Musée d'ethnographie	1'040'000.-	260'000.-

Les mouvements de ces fonds durant l'exercice 2014 se présentent comme suit :

	MAH	MHN	JB	MEN
Capital au 01.01.2014	214'951.58	296'036.98	80'000.00	134'082.70
Charges diverses	372'506.07	259'317.14	86'067.35	339'121.38
Total des charges	372'506.07	259'317.14	86'067.35	339'121.38
Recettes de sponsors et location d'exposition	-125'289.56	-66'624.58	-10'877.90	-
Total des produits	-125'289.56	-66'624.58	-10'877.90	-
Résultat 2014	247'216.51	192'692.56	75'189.45	339'121.38
Disponible pour 2015 à 2017	858'735.07	823'344.42	244'810.55	574'961.32

J. CONCLUSION

Une belle année qui rend possible notre avenir !

Première Cité de l'énergie labellisée de Suisse romande, la Ville de Neuchâtel a de nouveau été certifiée *European Energy Award GOLD* (eea), confirmant les distinctions déjà obtenues en 2005 et en 2010. Autre distinction reçue, celle du « Flâneur d'Or – Prix des aménagements piétons » pour la passerelle du Millénaire. Mais aussi, le Prix Expo 2014 de l'Académie suisse des sciences naturelles décerné au Musée d'histoire naturelle pour son expo « Donne la patte ! Entre chien et loup. ».

Sur le plan financier, le premier exercice du programme politique 2014-2017 est réjouissant. En effet, il aura permis de consolider les réserves, de doter certains fonds et de constituer diverses provisions afin de faire face au défi de demain, tout en dégageant un léger bénéfice.

Alors que la fortune nette a encore crû pour atteindre le nouveau chiffre record de 56,8 millions de francs, la dette à long terme continue son recul et ce, pour la neuvième année consécutive pour s'établir à 305 millions de francs. Les intérêts passifs qui y sont liés sont, une nouvelle fois, en diminution grâce aux bas taux appliqués et à la diminution de cette dette depuis plusieurs années. Les efforts et divers choix du passé portent leurs fruits et s'ajoutent à une situation favorable pour la Ville de Neuchâtel.

Ainsi, 2014 à l'instar de 2013 est une nouvelle année d'exception qui permet de poursuivre sur la voie du désendettement, tout en maintenant les diverses prestations que la Ville offre à sa population pour le bien des générations futures.

L'objectif souhaité de maintenir cette dynamique, dans le contexte des réformes diverses que nous vivons et plus particulièrement celles qui touchent à nos ressources, doit nous inciter à rester vigilants et proactifs. Nous ne le répéterons jamais assez, la Ville assume un rôle de moteur de l'agglomération qu'il convient de faire reconnaître pleinement.

C'est dans cet esprit que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'adopter les arrêtés liés au présent rapport et de procéder au classement des motions nos 212, 273, 279, 288, 302, 303 et des postulats nos 135, 144, 147, 148, 152 ter et 165.

Neuchâtel, le 18 mars 2015

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,

Le chancelier,

Christine Gaillard

Rémy Voirol

Projet I

**Arrêté
concernant les comptes et la gestion
de la Ville de Neuchâtel
pour l'exercice 2014**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2014, à savoir :

a)	Le compte de fonctionnement :	Fr.
	Total des revenus	319'549'445.69
	Total des charges	<u>318'741'092.16</u>
	Excédent de revenus	<u>808'353.53</u>
b)	Le compte des investissements :	Fr.
	Total des dépenses	18'783'430.17
	Total des recettes	<u>1'431'473.10</u>
	Investissements nets	17'351'957.07
	./. Amortissements	<u>15'383'427.35</u>
	Solde reporté au bilan	<u>1'968'529.72</u>

Art. 2.- La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2014 est approuvée.

Projet II

**Arrêté
concernant la création et l'alimentation
d'une réserve conjoncturelle**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Conformément à la LFinEC,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Une réserve conjoncturelle est créée (B 280.80) et alimentée par un montant de 10'000'000 francs.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Projet III

**Arrêté
concernant l'alimentation du fonds
destiné à subventionner des installations solaires
photovoltaïques privées sur le
territoire communal**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Un montant de 500'000 francs est versé au fonds destiné à subventionner des installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal (B 280.11).

Art. 2.- Le versement de 500'000 francs est prélevé sur le dividende 2014 de Viteos SA.

Art. 3.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Projet IV

**Arrêté
concernant l'alimentation du fonds
pour l'amélioration de l'accessibilité de la Ville**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Un montant de 400'000 francs est versé au fonds pour l'amélioration de l'accessibilité de la Ville.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Les Autorités politiques de la Ville de Neuchâtel

Globalement, les comptes de la section 01 se présentent de la façon suivante :

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	8'606'324.40	8'127'300.--	-479'024.40
Produits	987'893.50	873'000.--	+114'893.50
Excédent	7'618'430.90	7'254'300.--	-364'130.90

Les principales justifications des écarts sont développées dans les chapitres spécifiques.

Conseil général

1. Comptes

Les comptes (01.01) se présentent de la façon suivante :

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	155'979.50	176'100.--	+20'120.50
Produits	0.--	0.--	0.--
Excédent	155'979.50	176'100.--	+20'120.50

Les principales améliorations des comptes s'expliquent par une économie relative aux jetons de présence et des prestations internes réduites en regard des montants budgétisés :

300.04	Jetons de présence -10'000.-- francs.
391.01	Prestations de Chancellerie -4'000.-- francs.
394.01	Economat -3'000.-- francs.

Relevons que les traitements du personnel technique et administratif sont désormais imputés sur le compte 318.02 « Mandats et études ».

2. Composition du Conseil général au 31 décembre

Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobrivoje Baljovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Gianfranco De Gregorio (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

3. Composition du Bureau pour l'année administrative 2014-2015

Président :	Dimitri Paratte	PopVertsSol
1 ^{ère} vice-présidente :	Amelie Blohm Gueissaz	PLR
2 ^{ème} vice-présidente :	Anne-Françoise Loup	Socialiste
Secrétaire :	Alexandre Brodard	PLR
Secrétaire-suppléant :	Jonathan Gretillat	Socialiste
Questeur :	Jean Dessoulavy	PLR
Questrice :	Nicole Baur	PopVertsSol

Le Bureau du Conseil général s'est réuni en date du 19 février 2014. Il a procédé à l'examen des affaires déléguées au Conseil communal durant l'année 2012-2013, à la vérification des archives communales, de même qu'il a procédé au choix de l'enregistrement d'une séance du Conseil général qui est conservé à des fins scientifiques, conformément aux dispositions de l'article 82, alinéa 3, du Règlement général. Par ailleurs, le Bureau a tenu 3 autres séances les 25 avril, 2 septembre et 24 novembre 2014, pour examiner les objets relevant de sa compétence.

Des rencontres communes ont été par ailleurs organisées avec les Bureaux des Parlements des Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, en date des 2 avril et 12 novembre.

4. Mutations

En 2014, les mutations suivantes ont été enregistrées :

- Suite à la démission de M. Matthieu Béguelin, M. Yvan Gallo, neuvième suppléant de la liste socialiste, a été proclamé élu membre du Conseil général, par arrêté du Conseil communal, du 2 mai 2014.
- Suite à la démission de M. Marc Treboux, Mme Oksana Castioni, dixième suppléante de la liste socialiste, a été proclamée élue membre du Conseil général, par arrêté du Conseil communal, du 2 mai 2014.
- Suite à la démission de M. Kodjo Agbotro, M. Gianfranco De Gregorio, onzième suppléant de la liste socialiste, a été proclamé élu membre du Conseil général, par arrêté du Conseil communal, du 18 juin 2014.

- Suite à la démission de Mme Sabrina Rinaldo Adam, M. Dobrivoje Baljovic, douzième suppléant de la liste socialiste, a été proclamé élu membre du Conseil général, par arrêté du Conseil communal, du 15 octobre 2014.
- Suite à la démission de M. Grégoire Oguey, M. Antoine de Montmollin, proposé par le parti socialiste, a été proclamé élu membre du Conseil général, par arrêté du Conseil communal, du 10 novembre 2014 (élection validée par arrêté du Conseil communal, du 26 novembre 2014).

5. Activités des commissions spéciales

Les commissions du Conseil général ont siégé à 42 reprises durant l'année. Les détails sont les suivants :

Commission financière	15
Autres commissions :	
Commission « Développement économique »	7
Commission des ports et rives	5
Commission de la politique culturelle	1
Commission des énergies	1
Commission des naturalisations et des agrégations	1
Commission « Politique immobilière et du logement »	6
Commission 3 ^e étape du plan de stationnement	1
Commission du plan d'aménagement communal	1
Commission des « affaires communales en matière d'agglomération »	4

6. Arrêtés et rapports d'information

Le Conseil général a pris les arrêtés et traité les rapports d'information concernant :

13 janvier

- la modification de l'arrêté concernant la fiscalité, du 4 décembre 2000,
- le rapport d'information concernant le programme politique et la planification des dépenses d'investissement 2014-2017,

3 février

- l'autorisation au Conseil communal à accorder le cautionnement de la Ville de Neuchâtel à la Fondation du Home de l'Ermitage, d'une part, et à l'institution La Rouvraie, d'autre part, dans le cadre de la recapitalisation de la caisse de pensions prévoyance.ne,
- les demandes de crédit pour l'achat et l'assainissement du bâtiment abritant la structure d'accueil parascolaire « Le Domino »,
- les nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard,

31 mars

- une demande de crédit pour la restauration-conservation de la Collégiale en étape 2,
- le crédit 2014-2015 relatif à divers renouvellements dans le domaine de l'eau,
- le programme d'entretien du domaine public 2014-2015,
- les travaux du PGEE 2014-2015,

- la participation financière selon convention à l'assainissement du passage inférieur du pont de Gibraltar,
- l'adoption du Règlement général du Syndicat intercommunal « Sapeurs-pompiers volontaires du Littoral neuchâtelois », des 22 août et 19 décembre 2013,
- le rapport d'information concernant les conditions d'octroi de droits de superficie et de l'utilisation du fonds communal pour le préfinancement de logements d'utilité publique,

5 mai

- l'alimentation du fonds pour des mesures d'agglomération et de valorisation urbaine,
- l'approbation des comptes et de la gestion de la Ville de Neuchâtel pour l'année 2013,

23 juin

- le soutien de la Ville de Neuchâtel à la réalisation d'une façade photovoltaïque au CSEM,
- une demande de crédit pour divers aménagements de surface et équipements dans le cadre de la réalisation du tunnel à Serrières,

1^{er} septembre

- le rapport d'information concernant l'activation de l'art. 167 du Règlement général de la Ville de Neuchâtel pour la réfection du mur de soutènement des terrains de tennis du Mail,

27 octobre

- la restauration-rénovation et l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville,
- le rapport d'information concernant le remplacement de l'ancien équipement de brassage de la STEP par un système par pompe et hydro-éjecteur,

10 novembre

- l'abrogation du Règlement du corps de police, du 11 juin 1990,
- l'octroi d'une garantie des prestations de prévoyance dues au personnel des entreprises et corporations affiliées à prévoyance.ne et dépendant de la Ville de Neuchâtel,
- une demande de crédit pour la conduite de projets avec les Villes membres de l'Alliance des Neuchâtel du Monde,

8 décembre

- les crédits de construction de CHF 1'275'000.– pour l'exercice 2015,
- le renouvellement et la conclusion d'emprunts pour l'exercice 2015,
- l'attribution au fonds destiné à subventionner des installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal,
- le subventionnement de réalisation d'installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal,
- la modification du Règlement de gestion des déchets, du 17 octobre 2011,
- la dotation des fonds destinés à la réalisation des expositions temporaires dans le Musée d'art et d'histoire, le Muséum d'histoire naturelle et le Musée d'ethnographie pour l'année 2015,

- l'achat d'un petit train touristique électrique,
- l'augmentation de la subvention versée au NIFFF,
- l'augmentation de la subvention versée à l'association de défense des chômeurs (ADCN),
- le subventionnement de l'abonnement Onde Verte pour jeunes,
- l'octroi d'une subvention pour le financement des transports publics lors de la Fête des Vendanges,
- l'autorisation pour la participation de la Ville au projet de fourniture d'énergie Areuse+,
- l'approbation du budget de la Ville de Neuchâtel pour l'année 2015.

7. Objets traités par le Conseil général

7.1. Motions

Votées avant 2014 et non liquidées (en suspens au 1 ^{er} janvier)	34
Votées (n°309 et 310)	2
Sous-total	36
Liquidées (le 5 mai : n°284, 301, 304 ; le 2 juin : n°295, 297 ; le 10 novembre : n°282)	6
Motions en suspens au 31 décembre 2014	30

7.2. Postulats

Votés avant 2014 et non liquidés (en suspens au 1 ^{er} janvier)	24
Voté (n°173)	1
Postulat déposé - refusé (n°14-502)	1
Sous-total	25
Liquidés (le 2 juin : n°156, 168 ; le 1 ^{er} octobre : n°169)	3
Postulats en suspens au 31 décembre 2014	22

7.3. Interpellations

Interpellation en suspens au 1 ^{er} janvier	1
Interpellations déposées	13
Interpellations traitées	10
Interpellations en suspens au 31 décembre 2014 (n°14-604, 14-608, 14-610, 14-613)	4

7.4. Questions écrites

Questions écrites en suspens au 1 ^{er} janvier	2
Question écrite déposée	0
Question écrite traitée	0
Questions écrites en suspens au 31 décembre 2014 (n°09-803, 10-806)	2

7.5. Propositions

Propositions en suspens au 1 ^{er} janvier	2
Propositions déposées	2
Proposition traitée	1
Propositions en suspens au 31 décembre 2014 (n°13-403 et 14-401 (<i>renvoi en commissions pour étude</i>), 14-402)	3

7.6. Résolutions

Résolution en suspens au 1 ^{er} janvier	1
Résolution déposée	1
Résolutions traitées	2
Résolution en suspens au 31 décembre 2014	0

7.7. Autres objets

Questions d'actualité traitées	7
Pétition (Désagréments occasionnés par les musiciens jouant sur la Place des Halles)	1

7.8. Liste des motions en suspens

Du 14 juin 1993 (n°212), de M. Renaud de Montmollin et consorts, concernant les graffitis (PV 1992/93, p. 400, 994, 1033, 1133, 1448) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).
« *Après une période d'accalmie, on assiste depuis peu à une recrudescence de graffitis et de tags sur les murs de notre ville. Le Conseil communal est prié d'étudier, en collaboration avec les milieux de la jeunesse, les moyens à mettre en œuvre pour enrayer le phénomène des tags et des graffitis en ville de Neuchâtel.* »

En référence à la réponse concernant l'interpellation n°14-606 intitulée « Tags un jour, tags toujours. Non, ce n'est pas une fatalité ! », notre Conseil propose de classer la motion n°212.

Du 25 mars 2002 (n°257), de Mme Pierrette Erard et consorts, intitulée « Chèque sport et culture pour les jeunes de 16 à 25 ans » (PV 2002, p. 2562, 2832, 2841) (Attribuée à la Direction de la culture).

« Le Conseil communal est prié d'étudier les mesures à prendre pour permettre aux jeunes de 16 à 25 ans, habitant à Neuchâtel, de bénéficier d'un chèque sport et culture destiné à leur faire découvrir le monde de la culture sous toutes ses formes. Le chèque sport et culture représente une aide financière pour accéder à diverses formes de culture, qu'il s'agisse de théâtre, de cinéma, de concert, de musée, de sport ou de toute autre forme d'activité culturelle. Il se présente sous la forme d'un chéquier comportant un certain nombre de chèques ou de bons à faire valoir sur diverses activités culturelles et sportives. »

A l'étude dans le cadre du rapport sur la politique de la jeunesse et de l'action numéro 11 du Programme politique 2014-2017 « Favoriser la réalisation d'une « carte jeune » offrant certains avantages commerciaux, culturels et sportifs (en collaboration avec la commission ad hoc instituée par le Parlement des jeunes) ». Une réponse sera vraisemblablement apportée durant le 2^e semestre 2015.

Du 7 novembre 2005 (n°265), du groupe socialiste, par M. Olivier Arni et consorts, relative à la création d'un service de la jeunesse pour une politique de la jeunesse claire, cohérente et moderne (PV 2005, p. 1647, 1739, 1751) (Attribuée à la Direction de la culture).

« Le Conseil communal est prié de définir la politique de la jeunesse qu'il met en oeuvre notamment dans les domaines de la prévention et de la promotion de la santé, des loisirs et des sports, de l'intégration socioprofessionnelle, de l'éducation à la citoyenneté et aux processus participatifs. L'étude comprendra les diverses variantes envisagées sur le plan organisationnel. »

A l'étude dans le cadre du rapport sur la politique de la jeunesse. Une réponse sera vraisemblablement apportée durant le 2^e semestre 2015.

Du 6 février 2006 (n°266), du groupe PopVertsSol, par M. Nicolas de Pury et consorts, intitulée « Améliorer l'utilisation et la gestion des piscines du Nid-du-Crô » (PV 2005-2006, p. 703, 1755, 2166, 2178, PV 2012, p. 66, 91) (Attribuée à la Direction des sports).

« Nous demandons donc au Conseil communal de:

- procéder à une analyse complète – et pas seulement financière – de la gestion des piscines du Nid-du-Crô ;*
- d'émettre des propositions d'amélioration, notamment du point de vue des utilisateurs ;*
- d'appliquer des priorités en prenant par exemple les critères – simples mais importants – de service public, de santé publique et de pratique sportive ;*
- d'envisager à court terme la couverture du bassin extérieur de 50 mètres pendant toute ou partie de la période hivernale. Dans ce but, il s'agira de procéder à une étude comparative en termes de coûts d'investissement et de fonctionnement, de bilan énergétique, de potentiel d'utilisation et de partenariat possible avec les clubs sportifs ;*
- d'étudier corollairement la mise en place d'un système solaire thermique et/ou géothermique permettant de couvrir au moins en partie les besoins de chauffage de l'eau des piscines. »*

A l'étude. Une réponse sera vraisemblablement apportée dans le cadre du rapport d'information relatif à la motion n°307, du 2 septembre 2013, concernant les améliorations nécessaires à la gestion et la consommation d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô.

Du 8 juin 2009 (n°273), des groupes PLR, socialiste, PopVertsSol et UDC, concernant la mise en place d'une véritable stratégie de lutte contre les tags et autres graffitis (PV 2009, p. 1477, 1479) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).

« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens de mettre en place une stratégie volontariste pour lutter efficacement contre les tags et autres graffitis qui enlaidissent et détériorent les bâtiments de la ville de Neuchâtel et pour assurer un nettoyage en continu de ceux-ci. Cette étude portera non seulement sur les bâtiments du patrimoine financier et administratif de la commune, mais aussi sur les moyens d'inciter les propriétaires privés à entreprendre les travaux de nettoyage adéquats. Parallèlement, une réflexion sera menée pour encourager la prévention tout en essayant de mieux comprendre la démarche de ceux qui utilisent des bombes aérosols. »

En référence à la réponse concernant l'interpellation n°14-606 intitulée « Tags un jour, tags toujours. Non, ce n'est pas une fatalité ! », notre Conseil propose de classer la motion n°273.

Du 28 septembre 2009 (n°275), du groupe PopVertsSol, par M. Pascal Helle et consorts, intitulée « Gratuité des musées communaux pour les jeunes jusqu'à 25 ans » (PV 2009, p. 258, 300, 307) (Attribuée à la Direction de la culture).

« Les signataires demandent au Conseil communal d'étudier les mesures de nature à accroître la fréquentation des musées relevant de sa compétence, par les jeunes adultes. »

A l'étude. Une réponse sera vraisemblablement apportée dans le cadre du rapport sur la politique de la jeunesse.

Du 28 septembre 2009 (n°276), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour un Conseil régional de la COMUL » (PV 2009, p. 3, 160, 258, 315, 319) (Attribuée à la Direction du développement de l'agglomération).

« Dans la perspective du développement de notre politique d'agglomération et dans le souci de voir les Conseils généraux des Communes membres de la COMUL se réunir pour débattre des enjeux de fond, des projets novateurs et du développement et du financement d'infrastructures communes, nous demandons au Conseil communal d'étudier les voies et moyens pour mettre en place un Conseil régional de la COMUL. »

A l'étude, en collaboration avec le RUN.

Du 18 octobre 2010 (n°279), du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée « Valoriser davantage nos infrastructures scolaires communales en faveur du tissu associatif local » (PV 2010, p. 748, 1607, 1613, 1614) (Attribuée à la Direction de la culture).

« Le Conseil communal est prié d'étudier l'assouplissement des modalités de mise à disposition en faveur des associations et groupements, à but non lucratif, à vocation sociale ou culturelle, des infrastructures scolaires communales aux heures où elles ne sont pas utilisées, notamment en soirée et le week-end. »

Dans la mesure où l'action n°79 du Programme politique 2014-2017 « Elargir l'accès aux équipements et infrastructures destinés au public (collèges, salles de gym, etc.). » est en cours, notre Conseil propose de classer cette motion.

Du 18 octobre 2010 (n°280), du groupe socialiste, par M. Jonathan Gretilat et consorts, intitulée « Pour une meilleure efficacité de l'éclairage public grâce aux LED » (PV 2010, p. 1068, 1608, 1659, 1664) (Attribuée à la Direction de l'environnement).

« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies possibles – par exemple la généralisation de l'utilisation de diodes électroluminescentes (LED) – pour augmenter l'efficacité du système d'éclairage public. Il est prié d'étudier également les possibilités de suppression de points lumineux, ou de diminution de l'intensité ou du temps de fonctionnement de certains d'entre eux, afin de viser une diminution significative de la pollution lumineuse (source de nuisances pour la faune ainsi que les humains souhaitant observer le ciel la nuit), de la consommation d'énergie électrique, et des coûts de cet éclairage public. »

Une réponse sera vraisemblablement apportée dans le cadre d'un rapport au Conseil général durant l'année 2015.

Du 18 octobre 2010 (n°281), du groupe socialiste, par Mme Martine Docourt et consorts, intitulée « Tout ce qui brille n'est pas de l'or » (PV 2010, p. 1169, 1609, 1666, 1668) (Attribuée à la Direction de l'environnement).

« Le groupe socialiste demande au Conseil communal d'étudier la manière, les voies et moyens les plus efficaces d'inciter les commerçants du centre-ville à éteindre les lumières de leurs vitrines et enseignes durant la nuit. »

Une réponse sera vraisemblablement apportée dans le cadre d'un rapport au Conseil général durant le 1^{er} semestre 2015.

Du 14 mars 2011 (n°283), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour une meilleure accessibilité du centre-ville » (PV 2011, p. 2222, 2302, 2421, 2452, 2459) (Attribuée à la Direction de la sécurité).

« Dans la perspective du réaménagement de la « Place Numa-Droz » et de la création d'une « Place de l'Hôtel de Ville » et dans un souci de répondre aux attentes des commerçant-e-s du centre-ville, le groupe socialiste demande au Conseil communal d'étudier les voies et moyens d'améliorer l'accessibilité du centre-ville. Nous demandons que cette étude porte sur les trois mesures conjointes suivantes : la mise en place d'un système de jetons de parking offrant la première heure de stationnement au Parking du Port, dont la Ville est actionnaire ; la création de places dépose-minute, dites aussi « pick-up », en trois points du centre-ville (sud de la Place des Halles, rue de la Raffinerie, rue des Fausses-Brayes) ; le passage du temps de stationnement pour les places devant l'Hôtel de commune et les places restantes aux rues de la Promenade Noire et de la Raffinerie de 30 minutes à une heure. »

A l'étude dans le cadre du processus participatif Pury/Numa-Droz/Gare CFF.

Du 4 avril 2011 (n°285), du groupe PLR, par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Fontaine, je ne gaspillerai pas de ton eau » (PV 2010, p. 1471, PV 2011, p. 2508, 2509) (Attribuée à la Direction des infrastructures et énergies).

« Le Conseil communal est prié d'étudier la possibilité d'équiper les fontaines de la ville, ou certaines d'entre elles, avec le dispositif Ecofontaine, dispositif lauréat du prix « Jade Nature 2009 ». Il est prié d'étudier les économies d'eau, d'énergies et les coûts d'un tel investissement dans le respect de l'esthétique des fontaines. »

A l'étude.

Du 4 avril 2011 (n°288), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Un permis contre un abonnement » (PV 2010, p. 1690, PV 2011, p. 2522, 2523, 2526) (Attribuée à la Direction de la mobilité).

« Le groupe socialiste demande au Conseil communal d'étudier les voies et moyens de proposer une offre incitative à utiliser les transports publics en offrant, un mois durant, un abonnement Onde Verte pour toute personne déposant son permis de conduire et/ou son permis de circulation pour la même durée. »

Dans le cadre d'une campagne pour lutter contre le smog estival, l'Etat a proposé un tel échange en 2012 et 2013. Cette action n'a pas rencontré le succès escompté. Nous nous sommes rendu compte que le dépôt d'un permis de conduire symbolise fortement une punition même si l'on offre une contrepartie comme un abonnement de bus. De son côté, la Ville fait une promotion active d'une mobilité alternative à la voiture individuelle : subvention pour les abonnements adultes et pour les juniors dès la 7^e HarmoS (dès 2015), programme NeuchâtelRoule-Vélospot, la brochure mobile en Ville, la manifestation « Printemps de la Mobilité ». Notre Conseil propose ainsi le classement de cette motion.

Du 17 octobre 2011 (n°289), du groupe socialiste, par Mme Martine Docourt Ducommun et consorts, intitulée « Pour une taxe au sac sociale » (PV 2011, p. 2229, 3132, 3164, 3194) (Attribuée à la Direction de l'action sociale).

« Le groupe socialiste demande au Conseil communal d'étudier la manière, les voies et moyens possibles d'éliminer gratuitement les déchets du type « pampers » dès l'introduction de la taxe au sac. »

A l'étude.

Du 31 octobre 2011 (n°290), motion interpartis, des groupes PLR, socialiste, UDC et PopVertsSol, par M. Blaise Péquignot et consorts, intitulée « Pour un jumelage avec la Ville de Guimarães » (PV 2011, p. 2422, 3244, 3245) (Attribuée à la Présidence).

« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens de conclure un pacte de jumelage avec la Ville de Guimarães. »

A l'étude.

Du 31 octobre 2011 (n°291), du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée « Plus d'emplois, plus de logements » (PV 2011, p. 2422, 3246, 3258) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).

« Le Conseil communal est prié d'étudier en consultant notamment la Commission spéciale « Politique immobilière et du logement » les voies et moyens d'augmenter, de manière équilibrée et respectueuse de l'environnement, les espaces disponibles sur le territoire de la ville pour la création de logements supplémentaires, notamment à loyer modéré, et en faveur du développement d'activités économiques utiles à l'emploi. »

Cette motion sera traitée dans le cadre du rapport concernant la révision du plan directeur et du plan d'aménagement communal.

Du 2 avril 2012 (n°292), du groupe PopVertsSol, par M. Nicolas de Pury et consorts, intitulée « Les canalisations d'eau usées, source de chaleur et de froid » (PV 2011, p. 3502, PV 2012, p. 4361, 4365) (Attribuée à la Direction des infrastructures et énergies).

« Avec une température de 15 à 20°C toute l'année, les réseaux d'eaux usées constituent une source de chaleur ou de froid de proximité capable de se substituer aux énergies traditionnelles pour le chauffage et le rafraîchissement de nombreux bâtiments. Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et les moyens en vue de mettre en œuvre des systèmes de récupération de chaleur et de froid depuis le réseau des canalisations d'eaux usées. »

A l'étude.

Du 24 septembre 2012 (n°294), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pas de maisons vides à Neuchâtel » (PV 2012, p. 3836, PV 2012-2013, p. 328, 332) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).

« Nous demandons au Conseil communal d'étudier les voies et moyens d'éviter que des logements restent à l'abandon dans notre ville. »

Un rapport sera présenté en 2015.

Du 24 septembre 2012 (n°296), des groupes PopVertsSol et socialiste, par MM. Pascal Helle, Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour une Maison du Livre » (PV 2012, p. 4376, PV 2012-2013, p. 355, 362) (Attribuée à la Direction de la culture).

« Le Conseil communal est prié d'étudier en collaboration avec les directions des bibliothèques citées ci-dessous les modalités de regroupement sur un seul site, à savoir l'ancien Collège Latin, de la Bibliothèque Pestalozzi, de Bibliomonde, de la Bibliothèque des Pasteurs et de la Bibliothèque Publique et Universitaire afin de créer une « Maison du Livre ». Ce regroupement doit permettre aux lecteurs un meilleur accès aux livres et susciter des synergies entre les différents partenaires. »

Un montant pour une étude a été inscrit à la planification des investissements 2014-2017. Elle démarrera sitôt que l'Etat aura clarifié sa politique vis-à-vis des

bibliothèques urbaines. Le Conseil d'Etat a en effet réactivé la Commission cantonale des bibliothèques, dont la Ville fait partie, dans le but de proposer une révision de la loi cantonale concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques, du 15 décembre 1981. L'Etat doit également se positionner sur son souhait de conserver des classes du lycée Jean-Piaget ou d'autres écoles du secondaire supérieur dans ce bâtiment.

Du 14 janvier 2013 (n°298), du groupe socialiste, par M. Philippe Loup et consorts, intitulée « Oui à l'intégration, stop aux discriminations » (PV 2012, p. 42, PV 2013, p. 691, 695) (Attribuée à la Direction des ressources humaines).

« Nous demandons au Conseil communal d'étudier toutes les possibilités d'inclure dans son administration des personnes représentatives de toutes les composantes de notre société contemporaine. »

A l'étude, une réponse sera vraisemblablement apportée durant le 1^{er} semestre 2015.

Du 14 janvier 2013 (n°299), du groupe PopVertsSol, par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée « Pour une politique de connexion de tous les ménages et entreprises par fibre optique (Fiber to the home) moderne, orientée vers la population et ouverte à la concurrence » (PV 2012, p. 42, PV 2013, p. 696, 700) (Attribuée à la Direction des infrastructures et énergies).

« Les motionnaires demandent au Conseil communal d'étudier en collaboration avec le Canton les moyens de connecter toutes les unités d'habitation et commerciales, situées sur le territoire de la commune, à la fibre optique, de manière à ce que celle-ci arrive jusque dans les prises situées dans les logements et les commerces (FTTH, ou Fiber To The Home). »

A l'étude.

Du 11 mars 2013 (n°300), du groupe PLR, par M. Joël Zimmerli et consorts, intitulée « Oui à la production et la promotion des énergies renouvelables mais de manière intelligente et coordonnée » (PV 2012, p. 149, 274, PV 2013, p. 919, 923) (Attribuée à la Direction de l'environnement).

« Le groupe PLR demande au Conseil communal de recenser et d'étudier de manière globale et en collaboration avec Viteos, les possibilités de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, thermique, géothermie, biomasse, etc.) et d'économie d'énergie afin de proposer un catalogue d'actions cohérentes et concrètes pouvant être mises en œuvre. »

Cette motion sera traitée dans le cadre du rapport portant sur la 7^e étape Cité de l'énergie.

Du 6 mai 2013 (n°302), de M. Vincent Pahud (PDC), intitulée « Un abonnement TN à un tarif préférentiel pour les écoliers domiciliés sur le territoire communal » (PV 2012, p. 274, PV 2013, p. 1040, 1041, 1045) (Attribuée à la Direction de l'éducation).

« Nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité d'instaurer, pour les écoliers et les jeunes en formation habitant Neuchâtel, un abonnement TN à un tarif préférentiel couvrant uniquement le territoire communal. »

Dès juin 2015, la Ville de Neuchâtel va lancer une subvention permettant aux jeunes de la 7^e HarmoS jusqu'à 20 ans d'obtenir un abonnement annuel Onde Verte 2 zones à demi-tarif. Avec cette action, notre Conseil réalise une des actions phares de son plan de législature. Elle vise l'ensemble des déplacements des jeunes avec comme objectif de doubler le nombre d'abonnement pour cette catégorie d'âge. Cette démarche concerne à la fois les trajets scolaires et les loisirs. L'objectif de la motion est réalisé avec l'introduction de l'abonnement ½ prix pour les jeunes à travers le budget 2015 voté par le Conseil général. Notre Conseil propose de classer cette motion.

Du 6 mai 2013 (n°303), du groupe socialiste, par M. Grégoire Oguey et consorts, intitulée « Des prisons sans locataires pourraient en accueillir ! » (PV 2012, p. 533, PV 2013, p. 1046) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).

« Le Conseil général invite le Conseil communal à étudier, en s'approchant de l'État qui en est le propriétaire, une nouvelle affectation du bâtiment des anciennes prisons de la Ville, notamment dans une perspective de développement de l'offre de logement ou d'une auberge de jeunesse. »

La possibilité d'installer une auberge de jeunesse ou un établissement de parahôtellerie dans ces locaux a été examinée en 2014 mais a été écartée pour des raisons techniques et financières (inadaptation des espaces à disposition et coût des interventions). Le Service des bâtiments de l'Etat continue de rechercher une nouvelle affectation permettant de revaloriser cet immeuble. Notre Conseil propose de classer la motion n°303.

Du 24 juin 2013 (n°305), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour un service du Conseil général » (PV 2013, p. 1193, 1195, 1328, 1335) (Attribuée à la Présidence).

« Nous demandons au Conseil communal d'étudier les voies et moyens de constituer un service pour l'amélioration concrète du soutien administratif et logistique pour le Conseil général. »

A l'étude.

Du 2 septembre 2013 (n°306), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour des petits matins harmonieux » (PV 2013, p. 1193, 1341, 1474) (Attribuée à la Direction de la sécurité).

« Nous demandons au Conseil communal d'étudier les voies et moyens de constituer un groupe de travail réunissant, au sens large du terme, des acteurs du monde de la nuit, du domaine de la prévention, de notre centre-ville et du Conseil général, ayant pour but de préparer l'introduction de la future loi sur les établissements publics. »

A l'étude dans le cadre de la loi sur les établissements publics.

Du 2 septembre 2013 (n°307), du groupe PopVertsSol, par M. Nicolas de Pury et consorts, concernant les améliorations nécessaires à la gestion et la consommation d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô (PV 2013, p. 1194, 1341, 1479) (Attribuée à la Direction des sports).

« Nous demandons au Conseil communal d'étudier les moyens d'améliorer la gestion et la consommation globale d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô en utilisant au maximum l'énergie solaire passive et thermique. »

A l'étude.

Du 2 septembre 2013 (n°308), du groupe PopVertsSol, par M. Yves Froidevaux et consorts, intitulée « Pour une réelle mise en application, concrète et complète, de l'article 22 du règlement des déchets, qui demande la mise à disposition par les commerces d'installations de collecte, de tri et d'élimination des déchets liés aux produits en vente » (PV 2013, p. 1341, 1481) (Attribuée à la Direction des infrastructures et énergies).

« Nous demandons au Conseil communal d'étudier les modalités concrètes de l'application actuelle de l'art. 22 du règlement des déchets et les voies et moyens d'augmenter l'efficacité du recyclage dans les magasins, de l'ensemble des matières liées aux produits vendus et à leurs emballages. »

A l'étude, réflexions cantonales en cours par la Commission cantonale de gestion des déchets (CCGD).

Du 13 janvier 2014 (n°309), du groupe PLR, par M. Félix Gueissaz et consorts, intitulée « La gare, plate-forme de correspondance de la Ville et du Canton : un nouveau quartier » (PV 2013, p. 1791, PV 2014, p. 1904) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).

« Le groupe PLR demande au Conseil communal d'étudier le quartier de la gare en fonction de l'évolution de ses missions actuelles et futures et cela en étroite relation avec les autres grands projets urbanistiques de la Ville. »

A l'étude, notamment en relation avec le processus participatif Pury/Numa-Droz/Gare CFF.

Du 1^{er} septembre 2014 (n°310), des groupes PopVertsSol et socialiste, par MM. Dimitri Paratte et Mouhamed Basse, intitulée « Comment encourager le cyclisme dans une ville en pente ? » (PV 01.09.2014) (Attribuée à la Direction de la mobilité).

« Les groupes PopVertsSol et socialiste demandent au Conseil communal d'étudier les possibilités d'offrir la gratuité aux vélos dans les funiculaires urbains de la Ville. »

A l'étude. Les administrations communales n'ont malheureusement pas d'influence directe sur la tarification des transports publics. Nous étudions les variantes économiquement supportables pour la Ville afin de permettre la gratuité des vélos dans les funiculaires.

7.9. Liste des postulats en suspens

Du 4 novembre 2002 (n°125), de Mme Anne Tissot et consorts, en matière de stationnement sur le domaine privé communal (PV 2002, p. 2713, 2746, 2798, 3679, 3683) (Attribué à la Direction de la mobilité).

« Le Conseil communal est prié de dresser un état des lieux des places de stationnement mises à disposition des employés de la Ville et, dans les cas où elles ne sont pas utilisées pour des raisons professionnelles avérées, d'étudier la possibilité de les rendre payantes selon les mêmes critères définis pour les pendulaires dans le plan de stationnement de la Ville de Neuchâtel. »

Une réponse sera fournie en lien avec le rapport concernant l'état de situation de la mobilité professionnelle dans l'administration communale.

Du 12 janvier 2004 (n°127), du groupe popecosol, par Mme Eliane Henry-Mezil et consorts, intitulé « Pour une conception écologique et sociale du site de la brasserie Muller » (PV 2003/2004, p. 4188, 4237, 5532, 5536) (Attribué à la Direction de l'urbanisme).

« Le Conseil communal est prié d'étudier les caractéristiques écologiques et sociales du site de la brasserie Muller, puis d'établir un bilan et de proposer des mesures dans la perspective d'une occupation optimale des lieux par les locataires. »

Un rapport d'information est en cours de rédaction. Il sera présenté en 2015.

Du 27 septembre 2004 (n°134), de M. Olivier Arni et consorts, intitulé « Pour une animation socioculturelle dans les quartiers » (PV 2003/2004, p. 4473, 4506, 250, 258) (Attribué à la Direction de la culture).

« Le Conseil communal est prié d'étudier les mesures de soutien à mettre en place afin de permettre à des associations socioculturelles ou de quartier de développer et d'améliorer la qualité du « vivre ensemble » de la population, de renforcer l'action communautaire, de contribuer à développer des liens positifs et constructifs entre les personnes par la création, par exemple, d'espaces de rencontre, d'animation et d'échange notamment aux Acacias, à La Coudre et à Serrières. »

A l'étude dans le cadre du rapport sur la politique d'intégration et de quartiers. Une réponse sera vraisemblablement apportée durant le 2^e semestre 2015.

Du 27 septembre 2004 (n°135), du groupe popecosol, par Mme Dorothée Ecklin et consorts, intitulé « En faveur d'une politique active en matière de logements à loyers modérés » (PV 2003/2004, p. 4503, 259, 268) (Attribué à la Direction de l'urbanisme).

« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens d'encourager et de favoriser la création de coopératives d'habitation en ville de Neuchâtel, dans le sens d'une politique du logement sociale, conviviale et écologique. Le Conseil communal pourra associer à cette démarche également les autres communes de la région ainsi que, dans la mesure de leurs compétences, le Canton et la Confédération. »

Suite au rapport n°12-201, du 17 avril 2012, de la Commission spéciale « Politique immobilière et du logement », notre Conseil a proposé dans son rapport d'information n°14-004, du 5 mars 2014, concernant les conditions d'octroi de droits de superficie et de l'utilisation du fonds communal pour le préfinancement de logements d'utilité publique, des moyens concrets pour parvenir à cet objectif. Une première mise en application a eu lieu dans le cadre de la revalorisation du terrain des anciennes serres de la Ville dans le quartier de Vieux-Châtel (rapport n°14-010, du 14 mai 2014). Notre Conseil propose donc de classer le postulat n°135.

Du 27 septembre 2004 (n°136), du groupe popecosol, par Mme Dorothée Ecklin et consorts, intitulé « Pour une nouvelle conception du trafic automobile de transit en ville de Neuchâtel » (PV 2003/2004, p. 4636, 4649, 283, 302) (Attribué à la Direction de la sécurité).

« Le Conseil communal est prié d'étudier, dans le cadre du réaménagement du site de la Maladière, les voies et moyens de modérer au maximum le trafic automobile de transit sur l'axe sud est/ouest, soit entre le Quai Philippe-Godet et la rue des Falaises, en passant par la place d'Armes, la place Alexis-Marie-Piaget et l'Avenue du 1^{er}-Mars, tout en donnant davantage de place à la mobilité douce (deux-roues, etc.), en favorisant la circulation des transports publics et en offrant un accès plus direct et plus convivial aux piétons entre le centre ville (zone piétonne) et le bord du lac. »

A l'étude dans le cadre du projet Ring.

Du 1^{er} novembre 2004 (n°137), du groupe popecosol, par Mme Dorothée Ecklin et consorts, intitulé « Pour un suivi conséquent de l'état de la pollution de l'air en ville de Neuchâtel » (PV 2003/2004, p. 4615, 4644, 381, 395) (Attribué à la Direction de l'environnement).

« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens de contrôler périodiquement la pollution de l'air et le niveau sonore dans le quartier de la Maladière, notamment aux abords du futur stade et de la sortie de l'autoroute. »

La réponse sera apportée par un rapport en lien avec le bilan des mesures de la qualité de l'air sur la commune de Neuchâtel mené par le Service de l'énergie et de l'environnement (SENE) depuis les années nonante. La synthèse doit être effectuée par le SENE en collaboration avec le délégué à l'environnement.

Du 12 mars 2007 (n°144), des groupes radical et libéral, par M. Christian Boss et consorts, intitulé « Pour une politique d'entretien responsable et durable du domaine public » (PV 2005/2007, p. 1697, 1704, 3501, 3511) (Attribué à la Direction des infrastructures et énergies).

« Le Conseil communal est prié:

- ♦ d'établir un inventaire sommaire de l'état de vieillissement des ouvrages faisant partie du domaine public, voire aussi du domaine privé communal;*
- ♦ de définir les niveaux d'entretien minimum, moyen et maximum envisageables pour le domaine public communal;*
- ♦ de présenter un comparatif avec les politiques et budgets d'entretien du domaine public de communes équivalentes en Suisse et dans les pays limitrophes;*
- ♦ de déterminer, sur ces bases, les montants annuels des charges qui devraient être dédiés à l'entretien courant des ouvrages faisant partie du domaine public;*

♦ de déterminer, sur ces bases, les montants annuels des investissements qui devraient être dédiés à l'entretien lourd, respectivement à la rénovation et au renouvellement des ouvrages faisant partie du domaine public;

♦ d'établir un bilan annuel des charges et des investissements qui ont été, entre 1995 et 2005, consacrés à l'entretien du domaine public;

♦ d'établir un bilan global y compris environnemental (impacts et consommations de ressources et d'énergie) mettant en évidence les forces et les faiblesses de la politique d'entretien menée jusqu'ici, ce bilan précisant également les voies et moyens requis pour assurer le maintien durable de la substance formant le domaine public. »

Compte tenu des demandes de crédit soumises à votre Autorité concernant une politique d'entretien du domaine public, notre Conseil propose de classer ce postulat.

Du 1^{er} septembre 2008 (n°147), des groupes radical et libéral, relatif à l'exploitation viticole et l'encavage de la Ville (PV 2007/2008, p. 3720, 254, 259) (Attribué à la Direction de l'environnement).

« Le Conseil communal est prié d'étudier toutes les mesures concrètes pour permettre une exploitation non déficitaire des vignes et de la cave de la Ville, ceci dans un délai court, afin d'entrer dans les mesures d'économies structurelles exigées par la situation économique actuelle. »

La Commission financière a reçu dans le 2^e semestre 2014 un rapport d'information concernant l'ensemble des mesures prises par notre Conseil pour atteindre un équilibre financier aux Caves de la Ville, ce qui est à présent fait. Notre Conseil propose de classer ce postulat.

Du 1^{er} septembre 2008 (n°148), du groupe PopVertsSol, intitulé « Encouragement aux investissements immobiliers en matière de protection de l'environnement », PV 2007/2008, p. 3983, 265, 272) (Attribué à la Direction de l'environnement).

« Le Conseil communal est prié d'étudier la possibilité d'encourager les investissements immobiliers consentis en matière de protection de l'environnement et d'économie d'énergie selon des critères et des standards reconnus, soit dans le cadre de la nouvelle réglementation concernant les contributions et les taxes d'équipements de terrains constructibles, soit par d'autres mesures et moyens à définir. »

Les investissements dans le domaine de la protection de l'environnement et des économies d'énergie méritent d'être encouragés. Toutefois, le règlement sur les taxes et contributions d'équipement des terrains constructibles n'est pas un bon moyen pour y parvenir ; il s'agit en effet de taxes causales ou de contributions liées au financement d'équipements publics (voiries, réseaux divers,...), dont le mécanisme ne peut pas être utilisé pour subventionner indirectement des réalisations privées. A l'instar de ce qui a été mis en place dans le domaine des économies d'énergie, l'effort pourrait être porté sur la mise en place d'une politique active de subventionnement, de défiscalisation de certains investissements, d'octroi de bonus en matière d'aménagement du territoire, etc., autant de sujets qui relèvent prioritairement de la compétence décisionnelle de l'Etat et ne peuvent donc pas être traités de manière pertinente au niveau communal. Notre Conseil propose donc de classer le postulat n°148.

Du 3 mars 2009 (n°152 bis), des groupes socialistes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, intitulé « Pour une meilleure utilisation des transports publics : introduction de la règle du «prendre avec» » (PV 2009, p. 909, 925, 939) (Attribué à la Direction de la mobilité).
« A Berlin, la voiture est rare et les nuisances qu'elle provoque (bruit, pollution, etc.) également. Les sorties en couple, les virées en famille, se font systématiquement en métro ou en bus, plutôt qu'en voiture. L'explication est simple : les jours de la semaine dès 20h, et les dimanches et jours fériés, les titulaires d'un abonnement hebdomadaire, mensuel ou annuel peuvent emmener avec eux un adulte, deux enfants et même un chien. Force est de constater qu'hors des heures de pointe, contrairement à ceux de Berlin, nos bus circulent

trop souvent quasi à vide. Cela peut et doit changer, en particulier si on tient compte du fait que les sociétés de transports publics sont financées par les collectivités publiques.

Afin de :

- *favoriser le transfert modal de la voiture vers les transports publics*
- *réduire les nuisances induites par les voitures en ville*
- *réduire le coût des transports « courte distance » pour les familles*
- *obtenir une meilleure utilisation des bus hors des heures de pointe (soir et week-end),*

les groupes socialistes des 3 Conseils Généraux des villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, dans le cadre des développements futurs de la Communauté tarifaire Onde Verte, demandent aux exécutifs d'étudier tous les moyens à leur disposition, en particulier leurs participations dans les conseils d'administrations et/ou leurs relations avec les sociétés de transports publics, pour obtenir qu'une règle du "prendre avec" soit introduite sur le réseau de transports publics desservant les territoires communaux. Concrètement, bien des personnes n'utilisent que peu les transports publics pour la simple raison qu'ils ne peuvent pas emmener de passagers. Afin de lutter contre cet état de fait, nous demandons à nos exécutifs d'étudier les voies et moyens :

- *de créer un nouveau type de titre de transport Onde Verte reprenant de manière plus large les possibilités offertes par la "carte junior" au niveau national (par exemple : gratuité de la carte, extension de l'âge limite au-delà de 16 ans, possibilité pour les enfants de voyager avec d'autres adultes que leurs parents, etc.)*
- *d'offrir, à l'instar de ce qui se fait à Berlin, à tout porteur d'un abonnement la possibilité d'inviter deux passagers à "partager son transport public" hors des heures de pointe (par exemple les samedis et dimanches, et dès 19h00 en semaine).*

Avec de telles possibilités, les transports publics gagneraient en compétitivité par rapport aux transports individuels. On pourrait donc espérer voir leur utilisation augmenter de manière substantielle. »

A l'étude. La réponse sera apportée par un rapport commun avec les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Le traitement de ce dossier est à charge de la Commission mobilité du réseau des 3 Villes. Elle a chargé « Onde Verte » d'étudier la question. Aucune réponse à ce jour, si ce n'est un préavis négatif informel des CFF.

Du 3 mars 2009 (n°152 ter), du groupe PopVertsSol de Neuchâtel, du groupe Les Verts et le POP de La Chaux-de-Fonds, du groupe Les Verts et le POP de Le Locle, intitulé « Mesures concernant la formation » (PV 2009, p. 940, 943) (Attribué à la Direction de la mobilité).

« Les représentants de la commune de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle sont invités à proposer une modification du contrat d'agglomération du Réseau des trois villes ayant la teneur suivante : Avenant au contrat d'agglomération, article 18 (nouveau) Mesures concernant la formation : Gratuité des transports publics ou arrangements forfaitaires pour les apprentis et les étudiants appelés à se déplacer dans le canton pour suivre leur formation. »

Dès juin 2015, la Ville de Neuchâtel va lancer une subvention permettant aux jeunes de la 7^e HarmoS jusqu'à 20 ans d'obtenir un abonnement annuel Onde Verte 2 zones à demi-tarif. Avec cette action, notre Conseil réalise une des actions phares de son plan de législature. Elle vise l'ensemble des déplacements des jeunes avec comme objectif de doubler le nombre d'abonnement pour cette catégorie d'âge. Cette démarche concerne à la fois les trajets scolaires et les loisirs. L'objectif est réalisé avec l'introduction de l'abonnement ½ prix pour les jeunes à travers le budget 2015 voté par le Conseil général. Notre Conseil propose de classer ce postulat.

Du 28 septembre 2009 (n°155), du groupe PopVertsSol, intitulé « Pour la participation des Parlements au Réseau des trois villes » (PV 2009, p. 257, 272, 284) (Attribué à la Direction du développement de l'agglomération).

« Le Conseil communal est prié de nous faire savoir comment il entend informer et associer le Conseil général aux activités des réseaux intercommunaux (COMUL, Trois Villes) et de l'affectation des moyens mis à leur disposition. »

A l'étude dans le cadre des collaborations au sein du Réseau des trois Villes et de la COMUL.

Du 15 mars 2010 (n°158), des groupes socialiste et PopVertsSol, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulé « Pour une information sur les économies d'énergie ». (PV 2010, p. 591, 930, 931, 934) (Attribué à la Direction de l'environnement).

« Le Conseil communal est prié d'étudier la possibilité de mettre à disposition des habitants de la ville un dispositif regroupant des instruments produisant des énergies renouvelables, notamment une éolienne et des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, afin de pouvoir informer la population de façon concrète et pédagogique sur ces technologies ainsi que sur la consommation électrique en général. »

A l'étude dans le cadre du projet Cité de l'énergie 7^e étape.

Du 18 octobre 2010 (n°160), du groupe PLR, par Mme Amelie Blohm Gueissaz et consorts, intitulé « Un Maillon indispensable doit être fiable » (PV 2010, p. 765, 777, 836, 1583, 1607, 1616, 1620) (Attribué à la Direction de la mobilité).

« Le groupe PLR demande au Conseil communal de faire une analyse approfondie des coûts et profits du Fun'ambule et d'élaborer différents scénarios pour le futur. »

Une étude est en collaboration avec TransN concernant la situation et l'avenir du Fun'ambule. Un rapport sera présenté au Conseil général fin 2015.

Du 18 octobre 2010 (n°161), du groupe PLR, par M. Philippe Etienne et consorts, intitulé « Pour une température économe » (PV 2010, p. 1217, 1231, 1609, 1670, 1674) (Attribué à la Direction de l'environnement).

« Nous invitons le Conseil communal à étudier les voies et moyens pour chauffer les bâtiments de la Ville de Neuchâtel à une température de 20 degrés au maximum. »

A l'étude dans le cadre du projet Cité de l'énergie 7^e étape.

Du 18 octobre 2010 (n°162), du groupe PopVertsSol, par M. Christian van Gessel, concernant la promotion des économies d'énergie (PV 2010, p. 1224, 1232, 1609, 1675, 1685) (Attribué à la Direction de l'environnement).

« Le Conseil communal est invité, en collaboration avec le délégué à l'énergie et la société Viteos, à étudier les voies et moyens d'informer les ménages sur leur propre consommation par rapport à la consommation moyenne communale, voire cantonale, et sur les possibles mesures concrètes d'économies. »

A l'étude dans le cadre du projet Cité de l'énergie 7^e étape.

Du 31 octobre 2011 (n°163), du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulé « Avenir des domaines agricoles et forestiers propriété de la Ville » (PV 2011, p. 2619, 2623, 2639, 3264, 3266) (Attribué à la Direction de l'environnement).

« Le Conseil communal est prié d'étudier, objet par objet, les différentes perspectives d'avenir possibles pour les domaines agricoles et forestier dont la Ville est propriétaire. Il est prié d'intégrer dans son étude les bâtiments et infrastructures sis sur ces derniers et de tenir compte aussi bien des éléments positifs (utilité future de rester propriétaire des forêts dans le cadre d'une gestion du bois comme bien de valeur, opportunités, etc.) que des aspects négatifs (frais prévisibles vu l'état d'entretien actuel des bâtiments, etc.). »

Notre Conseil souhaite présenter un rapport couvrant les enjeux stratégiques et financiers des domaines, soit une politique d'entretien et une politique foncière. L'inventaire de notre patrimoine domanial permettra de planifier à court, moyen et long

termes, les investissements sur plusieurs législatures. Etant donné le projet de fusion de communes en cours, ce rapport et inventaire sera établi après ladite fusion.

Pour l'année 2014 et pour information, les crédits budgétaires destinés à l'entretien des immeubles locatifs (270'000.–), des fermes (300'000.–) et des terrains (120'000.–), figurant au budget, s'élevaient au total à 690'000.– francs, soit le double des montants budgétés les années précédentes. Les comptes s'élèvent à 684'546.– francs. Ainsi, de nombreux travaux ont été entrepris permettant, pour certains bâtiments, le rattrapage de l'entretien courant qui a fait défaut pendant de nombreuses années.

Du 2 juillet 2012 (n°165), du groupe socialiste, par M. Philippe Loup et consorts, concernant le parc naturel périurbain au Pied du Jura (PV 2012, p. 3635, 3637, PV 2012-2013, p. 143, 145) (Attribué à la Direction de l'environnement).

« Le Conseil communal est prié d'étudier toutes les possibilités d'utilisation des bâtiments du Home Bâlois et notamment la possibilité d'intégrer les bâtiments du Home bâlois dans la réflexion pour la réalisation d'un Parc naturel périurbain sur un espace comprenant notamment Chaumont. Cette analyse pourrait permettre de constater si son utilisation, tant à des fins administratives que de formation ou de séjour, serait praticable sans une adaptation trop onéreuse des locaux actuels. »

Notre Conseil a répondu à cette problématique dans le cadre de sa réponse à l'interpellation n°14-607 « Perspectives liées au Home bâlois ». Notre Conseil propose de classer le postulat n°165.

Du 6 mai 2013 (n°170), des groupes PLR et socialiste, par Mme et M. Jean-Charles Authier, Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulé « Pour accroître l'offre en place de parc lors d'événements particuliers au centre-ville » (PV 2012, p. 497, 518, 533, PV 2013, p. 1057, 1064) (Attribué à la Direction de la sécurité).

« Le Conseil communal est prié d'étudier les mesures propres à faciliter l'accès des automobilistes au centre-ville lors d'événements à caractère commercial. »

A l'étude dans le cadre du projet Ring.

Du 6 mai 2013 (n°171), du groupe PLR, par M. Joël Zimmerli et consorts, intitulé « Giratoire des Cadolles : sécurité de tous les usagers à revoir » (PV 2013, p. 759, 819, 1070) (Attribué à la Direction des infrastructures et énergies).

« Le Conseil communal est prié, en évaluant notamment la situation en terme de sécurité pour l'ensemble des usagers du giratoire des Cadolles et des passages piétons à proximité, d'étudier les voies et moyens de remédier aux manquements qui pourraient être constatés. »

A l'étude, il sera répondu au postulat lors de la prochaine demande de crédit relative au domaine public 2016-2017.

Du 24 juin 2013 (n°172), du groupe socialiste, par Mme Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulé « Pour un soutien pérenne au NIFFF » (PV 2013, p. 1178, 1336, 1337) (Attribué à la Direction de la culture).

« Nous demandons au Conseil communal d'étudier les voies et moyens d'être partie prenante avec l'Etat de Neuchâtel à une convention de soutien au NIFFF. »

A l'étude.

Du 1^{er} septembre 2014 (n°173), du groupe socialiste, par M. Philippe Loup et consorts, intitulée « Que faire d'une place et son galet ? » (PV 01.09.2014) (Attribué à la Direction de l'urbanisme).

« Nous demandons au Conseil communal de nous présenter son projet quant à l'aménagement de la place de la gare ouest. En effet, nous considérons que cette place ainsi que le «galet» devraient faire l'objet d'une étude afin d'embellir cette entrée de la gare. La circulation et une vision d'ensemble de ce lieu de transit ferroviaire, routier et piétonnier méritent aussi une réflexion approfondie comme cela a déjà été demandé en un autre siècle. Il est également important de savoir en quoi ces projets sont ou ne sont pas en lien avec la volonté de développement économique de notre centre-ville. »

A l'étude, en particulier dans le cadre du processus participatif 2015 portant sur le secteur Pury/Numa-Droz/Gare CFF.

Conseil communal

1. Comptes

Les comptes (01.02) se présentent de la façon suivante :

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	4'472'070.03	4'012'300.--	-459'770.03
Produits	137'692.00	60'000.--	+77'692.00
Excédent	4'334'378.03	3'952'300.--	-382'078.03

Les principales modifications s'expliquent par :

304.01	La recapitalisation de prévoyance.ne.
318.02	La participation reportée au Guichet Unique pour les prestations en faveur de la Ville.
319.09	La participation de la Ville à titre de soutien aux transports publics lors de la Fête des Vendanges.
319.83	La non-participation de la Ville à l'édition 2014 du NewPort Expo.
365.99	Le soutien accru à la vie associative.
436.09	Les effets du calendrier des mandats politiques au sein de sociétés ou d'organismes divers.

2. Répartition des sections et des services

Dans sa séance du 2 juin 2014 et conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil communal a nommé Mme Christine Gaillard à la présidence de l'Autorité exécutive pour l'année administrative 2014-2015.

Entrée au Conseil communal le 1^{er} septembre 2011, Mme Christine Gaillard occupe cette fonction pour la première fois.

M. Thomas Facchinetti, conseiller communal dès le 11 juin 2012, a été porté à la vice-présidence.

Composition, dès le 2 juin 2014, année administrative 2014-2015

Mme Christine Gaillard	présidente
M. Thomas Facchinetti	vice-président
M. Pascal Sandoz	conseiller communal
M. Olivier Arni	conseiller communal
M. Fabio Bongiovanni	conseiller communal

Présidence

Mme Christine Gaillard	Suppléance : M. Thomas Facchinetti

Direction : Culture, Sports, Tourisme

M. Thomas Facchinetti	Suppléance : M. Fabio Bongiovanni

Direction : Education, Santé, Mobilité

Mme Christine Gaillard	Suppléance : M. Olivier Arni

Direction : Sécurité, Infrastructures et énergies, Développement de l'agglomération

M. Pascal Sandoz	Suppléance : Mme Christine Gaillard

Direction : Urbanisme, Economie, Environnement

M. Olivier Arni	Suppléance : M. Thomas Facchinetti

Direction : Finances, Ressources humaines, Action sociale

M. Fabio Bongiovanni	Suppléance : M. Pascal Sandoz

Chancellerie

M. Rémy Voirol, chancelier	Suppléance : M. Bertrand Cottier, vice-chancelier

3. Suivi des programmes politiques 2010-2013 et 2014-2017

Dans le prolongement de l'adoption du programme politique 2014-2017, le suivi du précédent programme a été abandonné, les mesures non encore réalisées en découlant ayant été reprises, lorsque cela était opportun, dans le nouveau programme politique entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Au terme de sa première année de vie, il est possible de dresser le bilan suivant, au 31 décembre 2014 :

Objectif atteint, décision politique prise:	Mesure réalisée	30	(12.5%)
En cours de réalisation:	En cours	101	(41.9%)
Réflexions en cours:	A l'étude	59	(24.4%)
Aucune mesure prise:	Abandonnée	1	(0.4%)
	<u>Pas traitée</u>	<u>50</u>	<u>(20.8%)</u>
	Total	241	(100%)

Ce bilan est particulièrement réjouissant puisqu'il permet de constater que 12.5% des mesures ont d'ores et déjà été réalisées et qu'au surplus des travaux ont été entamés pour 65% des mesures. Une action a dû être abandonnée suite aux transferts de compétences intervenus en matière de sécurité publique. On soulignera en particulier que deux des six actions phares retenues par notre Conseil ont été concrètement mises en œuvre :

- Le prix de la citoyenneté a été décerné pour la première fois à l'automne 2014.
- L'abonnement mobilité pour les jeunes jusqu'à 20 ans est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015.

4. Evénements marquants

4.1. 1214 ... et Neuchâtel devint une ville

Les festivités marquant la commémoration des 800 ans de la Charte de franchises ont été placées sous les notions de liberté, d'égalité et de citoyenneté. « Le document explique notre présence ce soir à la séance solennelle organisée le 31 mars au Conseil général de la Ville. Il s'agit des prémices de la communauté urbaine » a notamment précisé l'archiviste communal, M. Olivier Girardbille, à cette occasion.

Les 4 et 5 avril, une exposition spécifique a réuni les Autorités et les représentants des Villes jumelées et amies liées à l'histoire de notre cité. Table ronde, exposition itinérante, concerts et publications ont complété les réjouissances.

« Ce fut l'occasion pour la Ville de rappeler son ouverture au monde » a souligné M. Oliver Arni, président du Conseil communal, lors de son message officiel.

4.2. Le Tour des bénévoles

Point d'orgue de la journée du 4 mai 2014 : une course contre-la-montre individuelle de 18,45 km qui a vu les cyclistes du Tour de Romandie dompter une rampe de 75 mètres pour le sprint final au cœur même du stade de la Maladière.

Une première mondiale devenue réalité grâce à l'apport d'un comité et de centaines de personnes bénévoles. Pas moins de 11'000 visiteurs se sont réunis dans le stade et ses alentours pour assister à ce final éblouissant et aux nombreuses animations sportives, notamment trois shows de FMX (freestyle motocross) à couper le souffle. Christopher Froome l'a emporté de justesse devant le champion du monde en titre Tony Martin. Au classement général, le Britannique a terminé en tête devant Simon Spilak et Alberto Rui Costa.

4.3. Rayonnement sur l'échiquier international

« J'ai pu faire cette année ce que je souhaitais faire un jour dans ma vie ». Didier Burkhalter, Président de la Confédération et ancien membre des Autorités communales, résumait ainsi une année de très intenses activités diplomatiques à la tête simultanément du pays et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

C'est dans ce cadre que le Président de la Confédération a accueilli de nombreuses personnalités politiques dans sa ville de cœur, à l'exemple du Premier Ministre du Grand-Duché de Luxembourg, M. Xavier Bettel, du Ministre russe des affaires étrangères, M. Sergueï Lavrov, et du prince héritier Naruhito du Japon. Notons que selon la tradition, la course d'école annuelle du Conseil fédéral s'est déroulée dans le Canton de Neuchâtel, notamment dans notre cité le 4 juillet.

Quel rôle a joué Neuchâtel dans la désignation de Didier Burkhalter au titre officiel de « Suisse de l'année » des Swiss Awards ? L'histoire retiendra ce petit mot du Président de la Confédération 2014 : « C'est là que je retrouve mes forces ».

5. Pétition

Une pétition, munie de 223 signatures, concernant les désagréments occasionnés par les musiciens jouant sur la Place des Halles est actuellement à l'étude par notre Conseil sur mandat du Bureau du Conseil général.

6. Votations et élections

9 février

Votation fédérale sur les objets suivants :

- Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire
Oui par 7'962 contre 2'368 non
Participation : 54.15%
- Initiative populaire du 4 juillet 2011 "Financer l'avortement est une affaire privée"
Non par 8'963 contre 1'564 oui
Participation : 54.36%
- Initiative populaire du 14 février 2012 "Contre l'immigration de masse"
Non par 7'249 contre 3'290 oui
Participation : 54.39%

18 mai

Votation fédérale sur les objets suivants :

- Arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base
Oui par 9'618 contre 667 non
Participation : 54.00%
- Initiative populaire "Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants"
Oui par 6'415 contre 3'908 non
Participation : 54.03%

- Initiative populaire "Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimums)"
Non par 6'456 contre 3'987 oui
Participation : 54.17%
- Loi fédérale du 27 septembre 2013 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen (Loi sur le fonds Gripen)
Non par 7'457 contre 3'017 oui
Participation : 54.27%

Votation cantonale sur les objets suivants :

- Initiative constitutionnelle populaire cantonale "Avenir des crêtes : au peuple de décider"
Non par 6'661 contre 3'555 oui
Participation : 43.68%
- Contre-projet du Grand Conseil sous forme d'un décret portant modification de la Constitution (Cst.NE)
Oui par 7'155 contre 2'979 non
Participation : 43.68%
- Initiative ou contre-projet en cas d'acceptation par le peuple de l'initiative et du contre-projet
Contre-projet accepté par 7'003 contre 3'111 pour l'initiative
Participation : 43.68%

28 septembre

Votation fédérale sur les objets suivants :

- Initiative populaire "Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration !"
Non par 6'742 contre 2'491 oui
Participation : 48.35%
- Initiative populaire "Pour une caisse publique d'assurance-maladie"
Oui par 6'048 contre 3'457 non
Participation : 48.59%

Election complémentaire au Conseil d'Etat (1^{er} tour)

- M. Laurent Favre obtient 5'894 suffrages contre 1'145 à M. Thomas Wroblevski, 1'117 à M. Raymond Clottu et 440 à M. Karim-Frédéric Marti
Participation : 36.75%

30 novembre

Votation fédérale sur les objets suivants :

- Initiative populaire "Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux)"
Non par 4'775 contre 3'734 oui
Participation : 43.99%
- Initiative populaire "Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles"
Non par 6'923 contre 1'604 oui
Participation : 43.75%
- Initiative populaire "Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or)"
Non par 6'950 contre 1'394 oui
Participation : 43.62%

Votation cantonale sur les objets suivants :

- Décret du 25 mars 2014 modification Constitution (motion populaire communale)
Oui par 7'194 contre 1'221 non
Participation : 35.38%
- Décret du 2 septembre 2014 modification Constitution (destitution des membres des autorités exécutives et judiciaires)
Oui par 7'871 contre 641 non
Participation : 35.36%

7. Référendum

Aucun référendum et aucune initiative n'ont été déposés.

8. Coopération internationale technique et démocratique

Récapitulation des actions et des dépenses

		CHF
1. LATITUDE 21		
a) CEAS Madagascar	27'500.—	
b) Médecins du Monde	<u>22'500.—</u>	50'000.—
2. Actions communes Neuchâtel - Besançon à		
Douroula au Burkina Faso - Programme triennal 2013-2015		15'007.40
3. Haïti - MDA Neuchâtel		2'000.—
4. Association Point d'Appui Echanges Agadez Niger		5'146.06
5. FSD Fondation suisse au déminage		3'000.—
6. SWISSAID Lausanne - projet en Equateur		5'000.—
7. Palestine – Cisjordanie – camp de réfugiés d'Aqabat Jaber		
Actions communes Besançon - Neuchâtel		10'000.—
8. Association Paspanga au Burkina Faso		3'000.—
9. B.E.E. Benin Enfants Environnement		3'000.—
10. Association UrbamoCuba.CH		5'000.—
11. Roumanie – transport ambulance et matériel pompiers		10'700.—
12. Frais divers :		
- Opération villages roumains - cotisation annuelle 2014		120.—
TOTAL		<u><u>111'973.46</u></u>

9. Jumelages

9.1. Besançon : dans l'attente des festivités

Les 23 et 30 mars, les Bisontines et les Bisontins ont renouvelé leur confiance à la liste conduite par le Maire sortant, M. Jean-Louis Fousseret. Il entame ainsi son dernier mandat de six ans à la tête de la capitale de la Franche-Comté.

C'est dans cet esprit de fête et de réjouissances que de fortes délégations des Villes se sont rendues à Besançon les 27 mai et à Neuchâtel le 15 juin pour assister au projet culturel franco-suisse « Side by side » et à la représentation du poème symphonique pour orchestre par l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté et l'Ensemble symphonique Neuchâtel.

Notons également la participation des membres des Autorités respectives à Besançon lors de l'inauguration du tramway et à Neuchâtel pour le Festin neuchâtelois et la Fête des Vendanges.

Le programme des manifestations marquant l'année prochaine le 40^e anniversaire du jumelage entre les deux Villes prend forme ...

9.2. Aarau : un bail remarqué

Hormis les désormais traditionnels échanges scolaires entre les écoles de Neuchâtel et d'Aarau et la préparation du déplacement de classes du collège de la Promenade à Aarau lors de l'édition du « Bachfischet » à la fin de l'été prochain, l'année a été marquée par une journée de commémoration des 30 ans d'amitié entre les deux cités. Une délégation neuchâteloise s'est déplacée à Aarau, à la fin novembre, dans le but de réaffirmer notre attachement à l'unique jumelage avec une cité helvétique.

9.3. Sansepolcro : la toscane ...

Les échanges culturels se développent avec la Cité de Piero della Francesca. Après avoir accueilli la Filarmonica de Sansepolcro à Neuchâtel dans le cadre de la fête du lac, cet ensemble s'est produit à Colombier, confirmant par là notre volonté d'élargir les rencontres et les contacts entre les populations respectives sur le plan régional.

Sans compter la participation des Autorités aux traditionnelles manifestations historiques. 2017, bientôt 20 années de jumelage.

9.4. Guimarães : dans l'attente d'un jumelage

Dans le cadre de l'étude de la motion interpartis n°290, du 31 octobre 2011, les relations avec la ville de Guimarães se sont malheureusement réduites compte tenu des difficultés économiques auxquelles les collectivités portugaises sont confrontées. Nous gardons néanmoins l'espoir de développer, à terme, des rencontres et des actions de nature à répondre aux attentes des villes respectives.

10. Alliance des « Neuchâtel du Monde » : consolidation des structures

En donnant au programme politique 2014-2017 un esprit d'innovation, notre Conseil a confirmé sa volonté de veiller au rayonnement national et international de la ville et de l'agglomération. C'est donc empreinte de cet élan qu'une délégation neuchâteloise s'est rendue du 28 avril au 4 mai à Nové Hradý, en Tchéquie, où se tenait la conférence de l'Alliance des Neuchâtel du Monde. Le réseau s'est doté de structures et de moyens afin de consolider avec pertinence les synergies entre ses membres.

Une réflexion sur le positionnement et le rôle de notre Ville au sein de cette alliance ainsi que sur divers projets bilatéraux avec des villes partenaires a été avalisée par votre Conseil en date du 10 novembre 2014. Désormais placées sous la responsabilité de la Direction de l'économie, les actions développées par Neuchâtel sont de nature à renforcer la position de notre ville et de notre pays sur l'échiquier international.

Chancellerie

1. Comptes

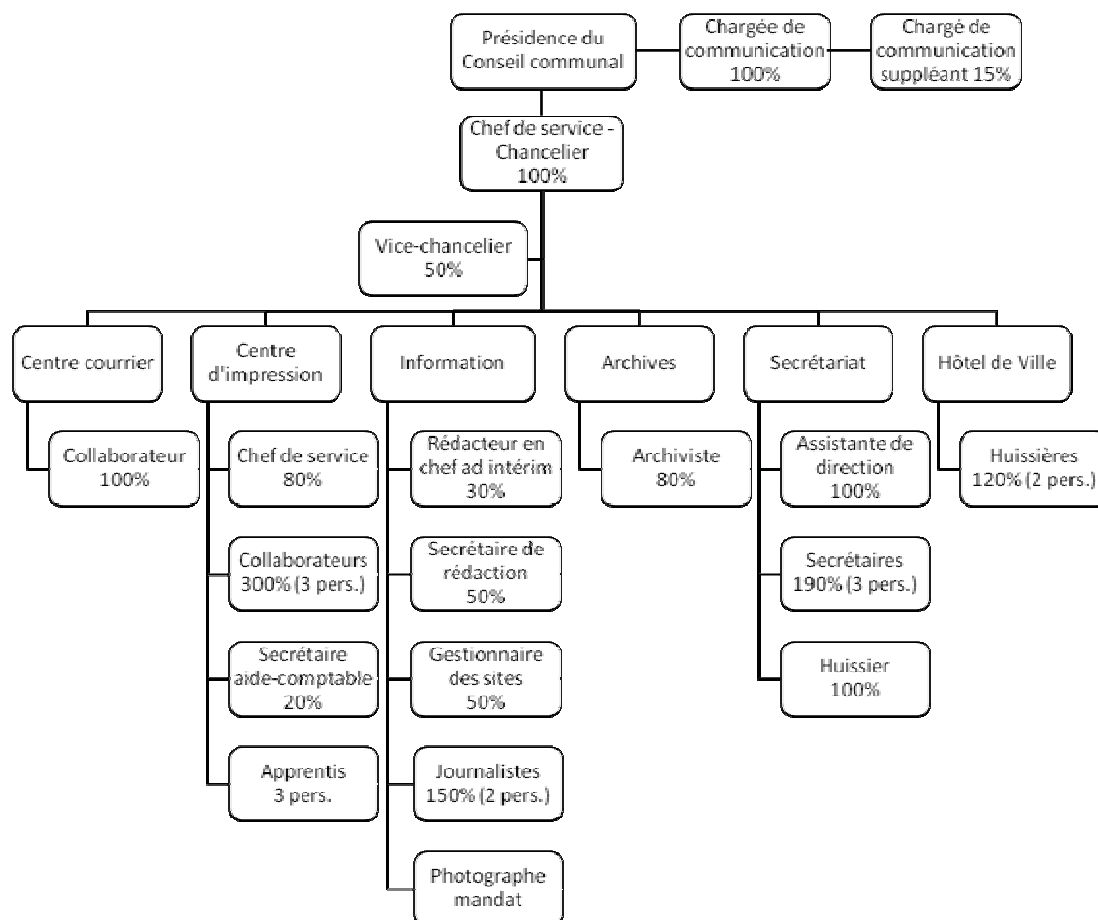
Les comptes (01.12) se présentent de la façon suivante :

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'370'878.23	2'373'800.--	+2'921.77
Produits	142'914.60	171'000.--	-28'085.40
Excédent	2'227'963.63	2'202'800.--	-25'163.63

Les remarques figurant sous la rubrique « commentaires » expliquent les principales modifications des résultats, globalement conformes aux prévisions budgétaires. Soulignons cependant :

- 304.01 Une somme importante liée à la recapitalisation de prévoyance.ne.
 436.09 La refacturation des encarts diffusés par des entités externes au travers du journal « Vivre la Ville ».

2. Organigramme



2.1. Personnel

Six mutations sont intervenues :

- le 1^{er} février 2014, transfert de la secrétaire au sein de la Chancellerie à la rédaction du journal « Vivre la Ville » et à la gestion des sites,
- le 1^{er} février 2014, engagement d'une secrétaire – aide-comptable au Centre d'impression, à 20% (suite à la réduction du temps de travail du responsable du Service),
- le 30 avril 2014, départ du journaliste-stagiaire de la rédaction du journal « Vivre la Ville »,
- le 1^{er} mai 2014, engagement d'une journaliste, à 50%,
- le 1^{er} juillet 2014, engagement d'une nouvelle secrétaire au sein de la Chancellerie, à 90%,
- le 17 septembre 2014, engagement d'un rédacteur en chef ad intérim à la rédaction du journal « Vivre la Ville », à 30%.

3. Naturalisations – Agrégations – Réintégration

En 2014, 119 demandes de naturalisation sont arrivées au terme de la procédure, concernant 221 personnes pour lesquelles le Conseil communal a rendu une décision leur accordant la naturalisation et le droit de cité dans la commune.

La répartition de ces demandes relativement à la nationalité d'origine est la suivante :

1 algérienne ; 3 allemande ; 1 américaine ; 2 angolaise ; 1 autrichienne ; 1 belge ; 2 bosniaque ; 1 brésilienne ; 2 chinoise ; 4 colombienne ; 1 dominicaine ; 1 érythréenne ; 6 espagnole ; 2 éthiopienne ; 12 française, 1 guinéenne ; 2 iranienne ; 1 iraquienne ; 1 irlandaise ; 13 italienne ; 3 ivoirienne ; 1 kényane ; 6 kosovare ; 2 libanaise ; 1 lybienne ; 1 macédonienne ; 3 marocaine ; 1 mexicaine ; 1 péruvienne ; 1 polonaise ; 20 portugaise ; 2 roumaine ; 1 russe ; 1 rwandaise ; 2 serbe et monténégrine ; 1 somalienne ; 1 sri lankaise ; 2 syrienne ; 3 tunisienne ; 8 turque.

Une demande d'agrégation a été déposée durant l'année 2014. Elle n'a pu être approuvée par notre Conseil. Il ressort en effet du rapport du Conseil d'Etat à l'appui du projet de loi sur le droit de cité neuchâtelois, accepté par le Grand Conseil en date du 7 novembre 1955, que la procédure d'agrégation est accordée uniquement aux Confédérés à l'exception des neuchâtelois (BOGC, volume 120, 1954-1955, p. 951). Dans la mesure où, à notre sens, cette restriction ne correspond plus aux mœurs actuelles de notre société, nous sensibiliserons l'Autorité cantonale dans le cadre de la révision en cours de la loi sur le droit de cité neuchâtelois dont le projet fera l'objet d'une consultation des communes.

4. Certificats de bonnes vie et mœurs

La Chancellerie a délivré 15 certificats de bonnes vie et mœurs.

5. Manifestations diverses

Cette année, le Conseil communal a répondu positivement aux demandes présentées par les organisateurs de manifestations, congrès et autres événements : 20 demandes de vin d'honneur et 19 apéritifs.

6. Anniversaires de mariage

Le Conseil communal a envoyé un message fleuri à des couples vivant à Neuchâtel et célébrant : leurs noces d'or : 60 ; cinquante-cinq ans de mariage : 33 ; leurs noces de diamant : 25 ; soixante-cinq ans de mariage : 7 ; et leurs noces de platine : 2.

7. Centenaires et plus que centenaires

Le Conseil communal a rendu visite à Mme Similde Schmid, en apportant l'hommage et les félicitations des Autorités.

Par ailleurs, au cours de cette année, 7 « plus que centenaires » ont reçu un message fleuri des Autorités communales.

8. Promotion civique

La traditionnelle manifestation organisée en l'honneur des jeunes ayant atteint 18 ans durant l'année s'est déroulée lundi 22 décembre. Accueillis par le Conseil communal in corpore au Théâtre du passage, les nouveaux citoyens ont été félicités par la présidente de la Ville.

Le Bureau du Parlement des Jeunes s'est attelé à présenter ses activités et ses actions. Les nouveaux citoyens ont ensuite assisté à un extrait du spectacle présenté par M. Robert Sandoz, dans le cadre du Bicentenaire de l'entrée du Canton de Neuchâtel dans la Confédération, avant de passer un instant convivial autour d'un buffet.

9. Information

9.1. Site internet

Après les adaptations du site internet de la Ville de Neuchâtel en 2013, l'année 2014 a connu la mise en ligne des annonces d'offre d'emploi avec Umantis. Cependant, outre quelques travaux de stabilisation, les forces de développement se sont principalement concentrées sur la réalisation ou la migration des sites des Services. Il s'agit du Musée d'ethnographie, de l'Accueil de l'enfance, des Affaires sociales, du Service de la culture et de l'intégration, du Service de la santé et du Service de la sécurité urbaine.

La Chancellerie s'est attelée, avec le Centre Electronique de Gestion, à l'étude du projet de refonte des sites de la Ville.

Quelques chiffres...

La fréquentation du site poursuit son ascension en comptabilisant plus de 27'000 visites supplémentaires par rapport à 2013, passant ainsi à 272'366, soit une augmentation de 11%.

Le nombre de pages vues, en augmentation de près de 15%, atteint le nombre de 759'947.

Les dix rubriques les plus vues :

		<u>En 2013</u>
1. Annuaire	130'636	(123'602)
2. Accueil	126'633	(144'835)
3. Offres d'emploi	76'448	(42'331)
4. Agenda	25'080	(11'379)
5. Cartes journalières CFF	17'923	(13'641)
6. Réservations	14'245	(19'132)
7. Mémento (Vivre la Ville)	10'586	(6'579)
8. Découverte	10'445	(11'126)
9. Résidents	9'320	(9'291)
10. Politique	7'018	(7'836)

9.2. « Vivre la ville »

La Rédaction du journal d'information a produit 39 éditions durant l'année, toujours imprimées par les soins de l'entreprise Messeiller. Elle a connu quelques mutations dans la perspective de la réorganisation du secteur de la communication et de l'information. La nouvelle structure, opérationnelle et hiérarchique, devrait être instaurée l'année prochaine de façon à permettre une adéquation plus efficiente des prestations aux objectifs politiques déclinés dans le programme politique 2014-2017.

A l'instar des années passées, les thématiques développées dans les pages rédactionnelles relèvent principalement des domaines institutionnels, associatifs, culturels et sportifs. Plusieurs sujets ont par ailleurs fait l'objet de pages spécifiques à l'exemple de la commémoration du 800^e anniversaire de la Charte de franchises de 1214, du Prix de la citoyenneté, de l'inauguration de Microcity et du processus participatif « Centre et rives ».

10. Communication

Ambitieux, réaliste et concret.... 3 axes stratégiques, 22 politiques sectorielles, 241 actions....Le programme politique 2014-2017 fait une place de choix à la communication dans le chapitre consacré à l'innovation et à la qualité des services publics, du service au public. Dans un contexte où la haute technologie rythme notre quotidien, il convient de répondre aux attentes des citoyens avec efficacité et de développer une administration accessible. Il s'agit de rendre encore plus attrayant le message de l'Autorité et faciliter les relations avec la population.

C'est dans cet esprit que la Commission interne de la communication (CICOM) a poursuivi ses travaux hebdomadaires pour harmoniser la présentation des dossiers et la planification des mesures dans ce domaine particulièrement sur le devant de la scène. C'est ainsi que plus de 50 conférences de presse ont été organisées et une solide centaine de communiqués ont été diffusés par la chargée de communication (100%) suppléée par le délégué culturel à hauteur de 15%. Conseils, appui et soutien ont par ailleurs été largement donnés aux Directions et Services de l'Administration.

Dans sa volonté de développer encore ce secteur, notre Conseil a poursuivi ses réflexions pour la mise en place d'une structure adaptée et la refonte des sites de la Ville, pièce maîtresse des actions de communication et d'information liée aux mesures du programme de législation 2014-2017.

L'instauration d'une véritable politique en la matière est l'objectif de notre Conseil. Et si les aspects externes restent aujourd'hui prioritaires, il n'en demeure pas moins qu'une culture d'entreprise digne de ce nom se conjugue également avec un réseau de communication interne pertinent.

Archives

1. Comptes

Les comptes (01.13) se présentent de la façon suivante :

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	354'124.31	341'900.--	-12'224.31
Produits	4'896.50	-200.--	+4'696.50
Excédent	349'227.81	341'700.--	-7'527.81

304.01 Relevons également l'imputation d'un montant significatif au titre de participation à la recapitalisation de prévoyance.ne.

2. Personnel

M. Philippe Barras, archiviste, a effectué sur mandat le tri, le conditionnement et le classement du fonds du Service des sports.

Mme Marie-Jeanne Clément, assistante en information documentaire, a continué le tri et le classement de dossiers de personnes assistées, septième lot de dossiers, clos entre 1997 et 2010, ainsi qu'un lot témoin de dossiers de prestations complémentaires de l'Agence communale AVS-AI clos en 1992 et au début 1993 et couvrant les années 1972-1993.

Mme Jessica Lambelet, en formation à l'ORIF-Intégration et formation professionnelle, a fait un stage du 4 mars au 7 juillet et du 11 au 19 août, au cours duquel elle a principalement trié, classé et répertorié le fonds de l'École de mécanique, d'horlogerie et d'électricité, celui de l'École supérieure de commerce et celui du Rotary club.

3. Activités

L'événement de l'année a été la commémoration du 800^e anniversaire de la Charte de franchises de Neuchâtel. La collaboration sur mandat amorcée en décembre 2013 avec Mme Lorraine Fuhrer, titulaire d'un master en linguistique historique et philologie française, a permis trois réalisations : l'exposition des chartes originales aux Galeries de l'histoire d'avril à juin, la rédaction des textes de l'exposition inaugurale au péristyle de l'Hôtel de Ville les 4 et 5 avril et l'édition des textes originaux dans une brochure accompagnant les deux expositions.

L'archivage, tant sur les phases de tri, de classement et d'inventaire, a vu une progression accrue grâce aux travaux précités des mandataires et des stagiaires. L'inventaire général informatisé sur l'application ETIC totalise 895 fiches (+ 82) et celui de l'état des fonds privés 161 entrées (+ 8).

L'archiviste continue d'effectuer des recherches ponctuelles en réponse à l'usuelle septantaine de demandes annuelles, externes et internes.

4. Fréquentation

La fréquentation annuelle (unité = 1 personne par demi-journée) totalise 225 entrées, soit 100 chercheurs, 38 personnes pour les visites guidées des Archives et 13 personnes ont occupé la salle de consultation pour des réunions et travaux divers.

Pendant l'exposition consacrée aux originaux des chartes de Neuchâtel, 74 personnes ont bénéficié d'une visite commentée et les Galeries de l'histoire ont été fréquentées par 329 visiteurs.

5. Conservation et restauration

Pour la seconde année, du fait de la progression de l'inventaire, l'effort a été mis sur l'acquisition de matériel de conditionnement, composé principalement de 840 cartons d'archives, 960 chemises à rabats et 3'000 chemises simples.

Pour la part consacrée à la restauration des fonds, l'Atelier Strebel à Hunzenschwil a restauré trois documents : le recueil des Coutumes, lois et ordonnances de 1618 et les deux premiers Livres des Charités aux Réfugiés huguenots, 1675-1686.

6. Microfilmage

La campagne 2014 représente 9'680 prises de vues, effectuées par l'atelier Foto Frutig Bern à Niederwangen. Elle a eu pour objet des séries des Finances, de l'Ancien Régime à la nouvelle Commune : Grand livre de comptabilité générale, 1709-1888, Grand livre des Anciens fonds, 1845-1934, Journal des écritures des Anciens fonds, 1774-1943, Grand livre de la Succession Pury, 1786-1943, procès-verbaux de la Commission des Finances, 1846-1970, procès-verbaux de la Commission des prêts dans l'étranger, 1811-1847, Copies de lettres de Finance, 1832-1853 et procès-verbaux des Auditeurs des comptes, 1833-1848.

7. Locaux

L'occupation des rayonnages des Archives communales est pratiquement complète et représente 1'446 mètres linéaires sur les 1'460 disponibles. Le moratoire évoqué l'an passé pour le versement massif des arriérés des sections et services devient effectif. La création d'un local d'archivage intermédiaire, déjà évoquée en 2012, est souhaitée. Un rapport en ce sens a été annexé à celui établi par les institutions muséales et de la Bibliothèque publique et universitaire.

8. Accroissement des fonds

Les Archives ont reçu des versements des directions, sections et services suivants : Chancellerie ; Direction de Police ; Aide sociale ; Service de la comptabilité ; Urbanisme, Contrôle des habitants.

Les Archives ont reçu en dons principaux les fonds privés suivants : « Le Pied pourri » ; amicale d'étudiant, 1945-2014 ; Livre de comptes de la bonneterie Georges Bourquin, Cormondrèche, 1880-1934 ; Association du quartier des Acacias, 1989-1995 ; Fonds Josette Schumacher, photographies et coupures de presse, Neuchâtel et environs, 1970-2009 ; Copies de plans de bateaux de la Société de Navigation des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat ; Bannière du syndicat des ouvriers de la Papeterie de Serrières.

Le tri effectué lors de l'inventaire a permis d'éliminer environ 11 mètres linéaires de documents non pérennes. Les entrées de l'année restent excédentaires : l'ensemble des versements, des dons et des dépôts représente 30,5 mètres linéaires. L'accroissement réel du fonds général est ainsi de 19,5 mètres linéaires.

Centre d'impression

1. Comptes

Les comptes (01.14) se présentent de la façon suivante :

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'253'272.33	1'223'200.--	-30'072.33
Produits	702'390.40	641'800.--	+60'590.40
Excédent	550'881.93	581'400.--	+30'518.07

304.01 Les comptes 2014 sont partiellement péjorés par l'imputation du montant lié à la recapitalisation de prévoyance.ne. Ils font cependant état d'une amélioration globale de l'ordre du 30'000.-- francs sans en tenir compte.

2. Exploitation

L'année 2014 s'est poursuivie avec les problèmes rencontrés dans le cadre de l'exploitation de la machine couleur qui péjore les possibilités d'impression et la réalisation de divers travaux. Une solution de remplacement est envisagée pour début 2015.

En fin d'année, nous avons proposé aux Services de la Ville, un choix de cartes de vœux, créé par l'entité. Cette proposition a reçu un bon accueil.

3. Personnel

Dans notre rôle d'entreprise formatrice, le Centre d'impression a accueilli, en août 2014, deux nouveaux apprentis ; un apprenti polygraphe et une apprentie technologue en impression qui viennent s'ajouter à l'apprentie polygraphe actuellement en 4^e et dernière année de formation.

4. Consommation photocopies

Le centre d'impression gère un parc de 66 photocopieurs au sein de l'administration.

Copies	2014	2013	2012
Noir	2'714'547 (-2%)	2'774'935 (+27%)	2'180'962
Couleurs	484'365 (-5%)	510'007 (+152%)	202'655

5. Activités

N° compte	Comptes 2014	Budget 2014
01.14.301.01	369'351.65	360'900.--
01.14.310.01	542'992.77	580'000.--
01.14.435.31	14'181.25	15'000.--
01.14.435.32	322'566.75	300'000.--
01.14.435.33	32'576.65	24'000.--
01.14.490.99	331'764.75	302'800.--

6. Développement durable

L'évolution des achats de papier pour l'ensemble des clients (nombre de feuilles) se présente de la façon suivante :

Papier	2014	2013	2012	2011	2010
A4 blanc 80gm ²	1'260'000 (33%)	1'664'500	1'537'000	1'318'500	1'535'500
A4 recyclé 80gm ²	2'616'000 (67%)	3'050'000	3'564'500	3'564'000	3'201'500

Dans cette statistique figure uniquement la consommation du papier standard A4 pour les impressions dans les imprimantes et photocopieuses. N'est pas comptabilisée en effet la consommation des multiples et diverses autres sortes papiers pour la réalisation de produits imprimés (papier en-tête, carte de visite, dépliants et autres prospectus).

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
01	AUTORITES POLITIQUES				
	Charges	8,606,324.40		8,127,300.00	7,565,729.27
	Revenus		987,893.50	-873,000.00	-1,029,256.60
	Excédent		7,618,430.90	7,254,300.00	6,536,472.67
N3	TOTAL DES CHARGES	8,606,324.40	0.00	8,127,300.00	7,565,729.27
N30	CHARGES DE PERSONNEL	5,496,997.90		4,972,000.00	4,606,822.70
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1,952,108.33		2,143,300.00	1,773,269.18
N33	AMORTISSEMENTS	1.45		0.00	0.00
N35	DEDOMMAG. AUX COLLECT. PUBLIQ.	1,998.75		2,000.00	1,998.75
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	654,892.32		503,700.00	609,970.05
N39	IMPUTATIONS INTERNES	500,325.65		506,300.00	573,668.59
N4	TOTAL DES REVENUS	0.00	987,893.50	-873,000.00	-1,029,256.60
N43	CONTRIBUTIONS		531,040.60	-435,200.00	-511,174.05
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		3,572.00	0.00	-3,436.00
N49	IMPUTATIONS INTERNES		453,280.90	-437,800.00	-514,646.55

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
01	AUTORITES POLITIQUES				
	Charges	8,606,324.40		8,127,300.00	7,565,729.27
	Revenus		987,893.50	-873,000.00	-1,029,256.60
	Excédent		7,618,430.90	7,254,300.00	6,536,472.67
01.01	CONSEIL GENERAL				
	Charges	155,979.50		176,100.00	163,488.50
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		155,979.50	176,100.00	163,488.50
01.02	CONSEIL COMMUNAL				
	Charges	4,472,070.03		4,012,300.00	3,907,899.69
	Revenus		137,692.00	-60,000.00	-162,335.20
	Excédent		4,334,378.03	3,952,300.00	3,745,564.49
01.12	SECRETARIAT				
	Charges	2,370,878.23		2,373,800.00	1,998,197.95
	Revenus		142,914.60	-171,000.00	-151,978.45
	Excédent		2,227,963.63	2,202,800.00	1,846,219.50
01.13	ARCHIVES				
	Charges	354,124.31		341,900.00	327,328.95
	Revenus		4,896.50	-200.00	-5,680.40
	Excédent		349,227.81	341,700.00	321,648.55
01.14	CENTRE D'IMPRESSION				
	Charges	1,253,272.33		1,223,200.00	1,168,814.18
	Revenus		702,390.40	-641,800.00	-709,262.55
	Excédent		550,881.93	581,400.00	459,551.63

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
01	AUTORITES POLITIQUES				
	Charges	8,606,324.40		8,127,300.00	7,565,729.27
	Revenus		987,893.50	-873,000.00	-1,029,256.60
	Excédent		7,618,430.90	7,254,300.00	6,536,472.67
01.01	CONSEIL GENERAL				
	Charges	155,979.50		176,100.00	163,488.50
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		155,979.50	176,100.00	163,488.50
01.01.30	CHARGES DE PERSONNEL	61,278.70	0.00	80,000.00	76,244.80
01.01.300.01	TRAITEMENTS	0.00		10,000.00	5,535.10
01.01.300.04	JETONS DE PRESENCE	60,109.70		70,000.00	70,709.70
01.01.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	1,169.00		0.00	0.00
01.01.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	56,184.50	0.00	50,000.00	49,382.10
01.01.317.01	SEANCES DE COMMISSIONS	5,756.25		6,000.00	4,575.70
01.01.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	9,058.35		8,000.00	8,806.40
01.01.318.02	MANDATS ET ETUDES	41,369.90		36,000.00	36,000.00
01.01.39	IMPUTATIONS INTERNES	38,516.30	0.00	46,100.00	37,861.60
01.01.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	6,348.35		10,600.00	6,025.50
01.01.391.13	PRESTATION PROMO MARKETING	0.00		0.00	720.00
01.01.394.01	ECONOMAT	32,167.95		35,500.00	31,116.10
01.02	CONSEIL COMMUNAL				
	Charges	4,472,070.03		4,012,300.00	3,907,899.69
	Revenus		137,692.00	-60,000.00	-162,335.20
	Excédent		4,334,378.03	3,952,300.00	3,745,564.49
01.02.30	CHARGES DE PERSONNEL	3,170,314.95	0.00	2,820,700.00	2,707,207.45
01.02.300.04	JETONS DE PRESENCE	13,181.10		8,000.00	15,020.00
01.02.300.11	TRAITEMENTS	1,124,680.90		1,121,100.00	1,074,715.45
01.02.301.01	SECRETAIRES DE DIRECTION	454,471.00		444,400.00	434,459.70
01.02.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	17,030.80		15,600.00	18,789.15
01.02.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	3,528.00		3,500.00	3,528.00
01.02.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	84,253.30		83,400.00	80,803.80
01.02.303.02	CONTRIBUTION ALFA	33,161.60		32,900.00	31,804.40
01.02.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	15,165.05		13,200.00	14,571.80
01.02.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	883.80		900.00	847.40
01.02.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	2,683.85		2,800.00	2,574.20
01.02.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	318,691.00		0.00	0.00
01.02.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,273.50		1,200.00	1,132.70
01.02.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	14,002.55		13,900.00	11,981.95
01.02.307.01	CAISSE DE PENSIONS	180,040.30		164,800.00	132,930.85
01.02.307.02	CAISSE DE PENSION CCAP	21,511.60		10,000.00	0.00
01.02.307.03	PRESTATIONS AUX RETRAITES	885,756.60		900,000.00	883,601.35
01.02.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		5,000.00	446.70

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
01.02.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	583,591.53	0.00	631,500.00	465,487.05
01.02.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	645.40		0.00	0.00
01.02.310.03	INSERTIONS	3,579.15		8,000.00	7,624.30
01.02.317.01	DEPLACEMENTS	40,938.30		40,000.00	36,639.53
01.02.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	333,469.61		330,000.00	230,200.02
01.02.317.21	REPRESENTATIONS	51,880.55		45,000.00	56,058.85
01.02.318.02	MANDATS ET ETUDES	0.00		40,000.00	6,205.00
01.02.318.04	HONORAIRES VIDEO 2000	38,102.90		40,000.00	38,227.30
01.02.318.11	MAT. & INSTAL. PAVOISEMENT	3,780.00		12,000.00	3,780.00
01.02.319.02	MANIFEST. JEUNES CITOYENS	4,672.50		6,000.00	5,708.00
01.02.319.03	FRAIS JUMELAGE BESANCON/NTEL	2,960.65		10,000.00	7,014.25
01.02.319.04	FRAIS JUMELAGE SANSEPOLCRO	6,957.10		10,000.00	12,831.35
01.02.319.05	FRAIS JUMELAGE AARAU	1,148.90		10,000.00	1,204.30
01.02.319.07	RELATIONS INTERNATIONALES	14,636.07		30,000.00	2,292.95
01.02.319.08	FRAIS DE MANIFESTATIONS	0.00		0.00	20,000.00
01.02.319.09	PARTICIPATION FETE VENDANGES	60,736.00		10,500.00	17,504.00
01.02.319.10	UNION DES VILLES SUISSES	20,084.40		20,000.00	20,197.20
01.02.319.83	PARTIC. SALON - EXPO. DU PORT	0.00		20,000.00	0.00
01.02.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	654,892.32	0.00	503,700.00	609,970.05
01.02.365.02	COOPER. TECHNIQUE&DEMOCRAT.	111,973.46		111,000.00	112,309.95
01.02.365.03	AUTRES AIDES HUMANITAIRES	5,000.00		0.00	44,186.95
01.02.365.12	ASS. SOCIETES VILLE	54,374.60		55,000.00	53,616.40
01.02.365.14	CONSEIL DES COMMUNES D'EUROPE	1,170.00		1,200.00	0.00
01.02.365.20	CIES	92,000.00		92,000.00	92,000.00
01.02.365.99	AUTRES SUBVENTIONS	390,374.26		244,500.00	307,856.75
01.02.39	IMPUTATIONS INTERNES	63,271.23	0.00	56,400.00	125,235.14
01.02.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	3,722.40		6,500.00	8,570.70
01.02.391.03	PRESTATIONS ENCAVAGE	38,411.68		32,600.00	40,883.45
01.02.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	206.25		7,700.00	31,938.00
01.02.391.07	PRESTATIONS DE POLICE	0.00		0.00	9,233.45
01.02.391.10	PREST. AFFAIRES CULTURELLES	400.00		0.00	1,660.09
01.02.391.13	PRESTATION PROMO. MARKETING	0.00		400.00	720.00
01.02.392.06	LOYERS DE URBANISME	6,000.00		6,000.00	6,000.00
01.02.394.01	ECONOMAT	14,280.90		3,200.00	26,229.45
01.02.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		0.00	0.00
01.02.43	CONTRIBUTIONS	0.00	136,316.15	-60,000.00	-162,335.20
01.02.436.09	INDEM. ET REMB. CC		136,316.15	-60,000.00	-162,335.20
01.02.49		0.00	1,375.85	0.00	0.00
01.02.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		1,375.85	0.00	0.00
01.12	SECRETARIAT	2,370,878.23	142,914.60	2,373,800.00	1,998,197.95
	Charges			-171,000.00	-151,978.45
	Revenus		2,227,963.63	2,202,800.00	1,846,219.50
	Excédent				

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
01.12.30 CHARGES DE PERSONNEL	1,560,163.95	0.00	1,478,400.00	1,241,064.95
01.12.300.03 TRAITEM. PERS. BUREAUX DE VOTE	1,121.50		3,000.00	0.00
01.12.301.01 TRAITEMENTS	997,639.00		1,049,500.00	927,626.25
01.12.301.02 TRAITEMENTS CONCIERGES & AIDES	91,390.65		145,500.00	90,925.25
01.12.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	7,743.00		6,500.00	6,757.00
01.12.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	5,360.00		800.00	840.00
01.12.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	57,807.80		63,700.00	54,345.15
01.12.303.02 CONTRIBUTION ALFA	22,753.00		25,100.00	21,390.10
01.12.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	11,503.55		12,500.00	10,862.50
01.12.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	606.45		700.00	570.40
01.12.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,842.80		2,200.00	1,730.95
01.12.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	215,087.00		0.00	0.00
01.12.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,080.85		1,100.00	933.70
01.12.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	8,812.70		9,000.00	6,790.90
01.12.306.01 UNIFORMES HUISSIERS	160.00		3,000.00	590.80
01.12.306.02 INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	13.00		0.00	0.00
01.12.307.01 CAISSE DE PENSIONS	135,242.90		146,800.00	114,095.80
01.12.309.01 OFFRES D'EMPLOI	1,109.75		1,000.00	1,009.15
01.12.309.02 FORMATION CONTINUE	890.00		7,000.00	2,597.00
01.12.309.09 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	0.00		1,000.00	0.00
01.12.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	603,364.83	0.00	689,600.00	541,245.80
01.12.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	4,896.60		5,000.00	5,353.95
01.12.310.03 INSERTIONS	0.00		2,000.00	0.00
01.12.310.04 DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	2,195.00		3,000.00	2,411.00
01.12.310.05 ARCHIVES	0.00		2,000.00	0.00
01.12.310.06 VOTATIONS ET ELECTIONS	47,436.35		50,000.00	57,332.05
01.12.310.33 ACHATS D'OUVRAGES	4,818.00		5,000.00	2,269.50
01.12.310.45 INTERNET/INTRANET	101,520.00		112,000.00	1,200.00
01.12.311.01 ACHAT MOBILIER ET MACHINES	1,182.80		8,000.00	20,845.20
01.12.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	22,067.70		30,000.00	23,068.55
01.12.314.60 ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	195.85		5,000.00	442.75
01.12.315.01 ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	2,356.10		5,000.00	67.20
01.12.317.01 DEPLACEMENTS	7,783.75		10,000.00	9,493.20
01.12.317.02 FRAIS DE RECEPTIONS	41.90		5,000.00	1,520.80
01.12.317.21 REPRESENTATIONS	8,320.00		11,000.00	9,568.30
01.12.318.02 MANDATS ET ETUDES	260,147.35		260,000.00	268,462.95
01.12.318.03 FRAIS DE PORTS	27,028.55		21,000.00	17,474.65
01.12.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	5,860.83		5,600.00	6,688.65
01.12.318.08 DISTRIBUTION BULLETIN OFFICIEL	100,964.25		123,000.00	97,804.00
01.12.318.19 PROMOTION, INFORMATION	5,388.00		25,000.00	16,085.05
01.12.319.01 COTISATIONS	1,161.80		2,000.00	1,158.00
01.12.39 IMPUTATIONS INTERNES	207,349.45	0.00	205,800.00	215,887.20
01.12.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	0.00		400.00	0.00
01.12.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		200.00	0.00
01.12.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	18,510.47		20,400.00	18,643.08
01.12.391.08 PRESTATIONS DE POLICE DU FEU	280.00		0.00	300.00
01.12.392.06 LOYERS DE URBANISME	122,660.00		122,700.00	125,100.00
01.12.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	42,117.18		31,300.00	52,644.37
01.12.394.01 ECONOMAT	23,181.80		30,600.00	19,014.75
01.12.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		200.00	185.00
01.12.43 CONTRIBUTIONS	0.00	22,774.30	-36,000.00	-25,369.95
01.12.431.02 EMOLUMENTS		10,701.00	-25,000.00	-15,700.00
01.12.436.06 REMB. D'AFFRANCHISSEMENTS		3,963.30	-10,000.00	-4,610.00
01.12.436.09 AUTRES REMBOURSEMENTS DE FRAIS		6,349.30	0.00	-2,761.25
01.12.436.12 REMB. SALAIRES PAR APG		-134.30	0.00	-402.90
01.12.436.22 REMB. CHARGES PAR LOCATAIRES		43.00	0.00	-702.40
01.12.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		1,078.00	0.00	0.00
01.12.439.02 ANNONCES DU BULLETIN OFFICIEL		774.00	-1,000.00	-1,193.40
01.12.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	120,140.30	-135,000.00	-126,608.50
01.12.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		120,140.30	-135,000.00	-126,608.50

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
01.13	ARCHIVES				
	Charges	354,124.31		341,900.00	327,328.95
	Revenus		4,896.50	-200.00	-5,680.40
	Excédent		349,227.81	341,700.00	321,648.55
01.13.30	CHARGES DE PERSONNEL	174,479.90	0.00	144,700.00	145,131.80
01.13.301.01	TRAITEMENTS	122,895.65		100,100.00	121,249.70
01.13.301.06	TRAITEMENTS AUXILIAIRES	0.00		22,000.00	0.00
01.13.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	6,557.00		5,300.00	6,469.30
01.13.303.02	CONTRIBUTION ALFA	2,580.75		2,100.00	2,546.50
01.13.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	1,352.05		1,100.00	1,333.90
01.13.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	68.90		100.00	68.40
01.13.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	209.05		200.00	206.20
01.13.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	25,604.00		0.00	0.00
01.13.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	128.80		100.00	117.65
01.13.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	900.90		900.00	794.95
01.13.307.01	CAISSE DE PENSIONS	14,182.80		12,800.00	12,345.20
01.13.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	70,307.30	0.00	83,000.00	68,855.60
01.13.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	0.00		1,200.00	0.00
01.13.310.29	RELIURE, BIBLIOTHEQUE	120.65		500.00	160.65
01.13.310.44	INFORMATIQUE	0.00		1,000.00	0.00
01.13.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	0.00		1,200.00	244.10
01.13.311.06	ACHAT D'OBJETS DE COLLECTIONS	0.00		500.00	0.00
01.13.312.01	CHAUFFAGE	0.00		0.00	7,861.65
01.13.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	13,546.40		14,000.00	0.00
01.13.315.09	ENTRET. & RESTAUR. COLLECTIONS	32,962.20		38,000.00	37,348.50
01.13.315.19	MICROFILMAGE	19,993.50		20,000.00	19,998.40
01.13.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		400.00	0.00
01.13.317.21	REPRESENTATIONS	498.40		2,000.00	100.00
01.13.318.02	MANDATS ET ETUDES	2,000.00		2,000.00	2,000.00
01.13.318.03	FRAIS DE PORTS	35.25		0.00	21.05
01.13.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	214.80		200.00	228.15
01.13.318.15	TAXES ENLEV.DECHETS, EPUR.EAUX	0.00		100.00	0.00
01.13.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	586.10		900.00	643.10
01.13.318.90	FRAIS DE DEMENAGEMENT	0.00		600.00	0.00
01.13.319.01	COTISATIONS	350.00		400.00	250.00
01.13.39	IMPUTATIONS INTERNES	109,337.11	0.00	114,200.00	113,341.55
01.13.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	244.46		500.00	0.00
01.13.391.08	PRESTATIONS DE POLICE DU FEU	0.00		200.00	0.00
01.13.391.10	PART CHARGES MAH	105,492.25		108,400.00	108,786.30
01.13.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	34.00		100.00	0.00
01.13.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	3,000.00		4,500.00	4,419.65
01.13.394.01	ECONOMAT	316.40		500.00	135.60
01.13.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		0.00	0.00
01.13.43	CONTRIBUTIONS	0.00	1,324.50	-200.00	-2,244.40
01.13.435.01	VENTES DE FOURNITURES		75.00	-200.00	-1,203.15
01.13.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		1,249.50	0.00	-1,041.25
01.13.46	SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	3,572.00	0.00	-3,436.00
01.13.460.02	SUBVENTION FEDERALE		3,572.00	0.00	-3,436.00
01.14	CENTRE D'IMPRESSION				
	Charges	1,253,272.33		1,223,200.00	1,168,814.18
	Revenus		702,390.40	-641,800.00	-709,262.55
	Excédent		550,881.93	581,400.00	459,551.63

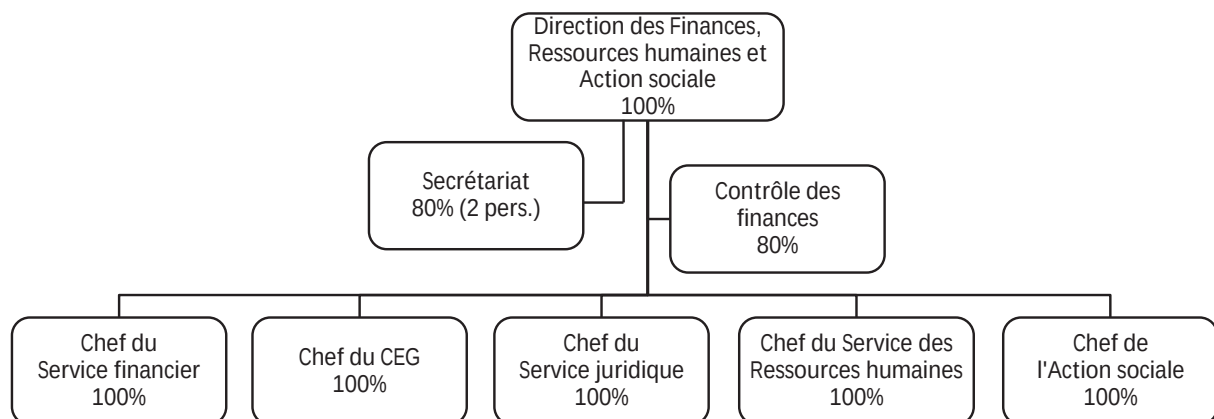
Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
01.14.30 CHARGES DE PERSONNEL	530,760.40	0.00	448,200.00	437,173.70
01.14.301.01 TRAITEMENTS	369,351.65		360,900.00	354,003.85
01.14.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	7,656.00		7,200.00	8,178.00
01.14.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	19,377.20		19,200.00	18,887.40
01.14.303.02 CONTRIBUTION ALFA	7,627.20		7,600.00	7,434.15
01.14.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,994.85		4,000.00	3,893.80
01.14.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	203.15		200.00	198.45
01.14.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	616.70		600.00	601.30
01.14.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	74,755.00		0.00	0.00
01.14.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	387.50		400.00	343.75
01.14.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,000.40		3,000.00	2,728.50
01.14.307.01 CAISSE DE PENSIONS	41,640.60		42,600.00	37,823.40
01.14.309.02 FORMATION CONTINUE	2,150.15		2,500.00	3,081.10
01.14.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	638,660.17	0.00	689,200.00	648,298.63
01.14.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	542,992.77		580,000.00	559,450.23
01.14.311.01 ACHAT MOBILIER ET MACHINES	12,034.85		15,000.00	5,355.75
01.14.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	4,893.80		6,000.00	4,849.00
01.14.315.01 ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	75,457.55		85,000.00	75,715.85
01.14.317.01 DEPLACEMENTS	1,429.60		1,200.00	1,130.00
01.14.318.03 FRAIS DE PORTS	705.85		800.00	705.35
01.14.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	352.00		500.00	406.15
01.14.319.01 COTISATIONS	400.00		400.00	400.00
01.14.319.62 TVA DUE (TAUX FORFAIT)	393.75		300.00	286.30
01.14.33 AMORTISSEMENTS	1.45	0.00	0.00	0.00
01.14.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	1.45		0.00	0.00
01.14.35 DEDOMMAG. COLLECTIVITES PUBL.	1,998.75	0.00	2,000.00	1,998.75
01.14.351.06 DROITS D'AUTEURS	1,998.75		2,000.00	1,998.75
01.14.39 IMPUTATIONS INTERNES	81,851.56	0.00	83,800.00	81,343.10
01.14.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	0.00		3,600.00	0.00
01.14.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		0.00	96.90
01.14.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	25.00		1,300.00	776.00
01.14.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		100.00	102.00
01.14.392.06 LOYERS DE URBANISME	70,600.00		70,600.00	67,800.00
01.14.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	10,976.56		8,000.00	12,383.20
01.14.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
01.14.43 CONTRIBUTIONS	0.00	370,625.65	-339,000.00	-321,224.50
01.14.435.07 VENTE DE MATERIEL USAGE		1,296.00	0.00	0.00
01.14.435.31 LIVRAISONS A DES TIERS		14,181.25	-15,000.00	-12,577.35
01.14.435.32 LIVRAISONS AUX COLL. PUBLIQUES		322,566.75	-300,000.00	-273,719.60
01.14.435.33 LIVRAISONS A L'ADM. COMM.		32,576.65	-24,000.00	-32,971.10
01.14.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-1,956.45
01.14.438.01 PRESTATIONS D'INVESTISSEMENTS		5.00	0.00	0.00
01.14.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	331,764.75	-302,800.00	-388,038.05
01.14.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		331,764.75	-302,800.00	-388,038.05

Finances

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	68'755'221.96	40'259'600.00	-28'495'621.96
Revenus	228'252'495.22	186'832'900.00	+41'419'595.22
TOTAL	159'497'273.26	146'573'300.00	+12'923'973.26

2. Organigramme



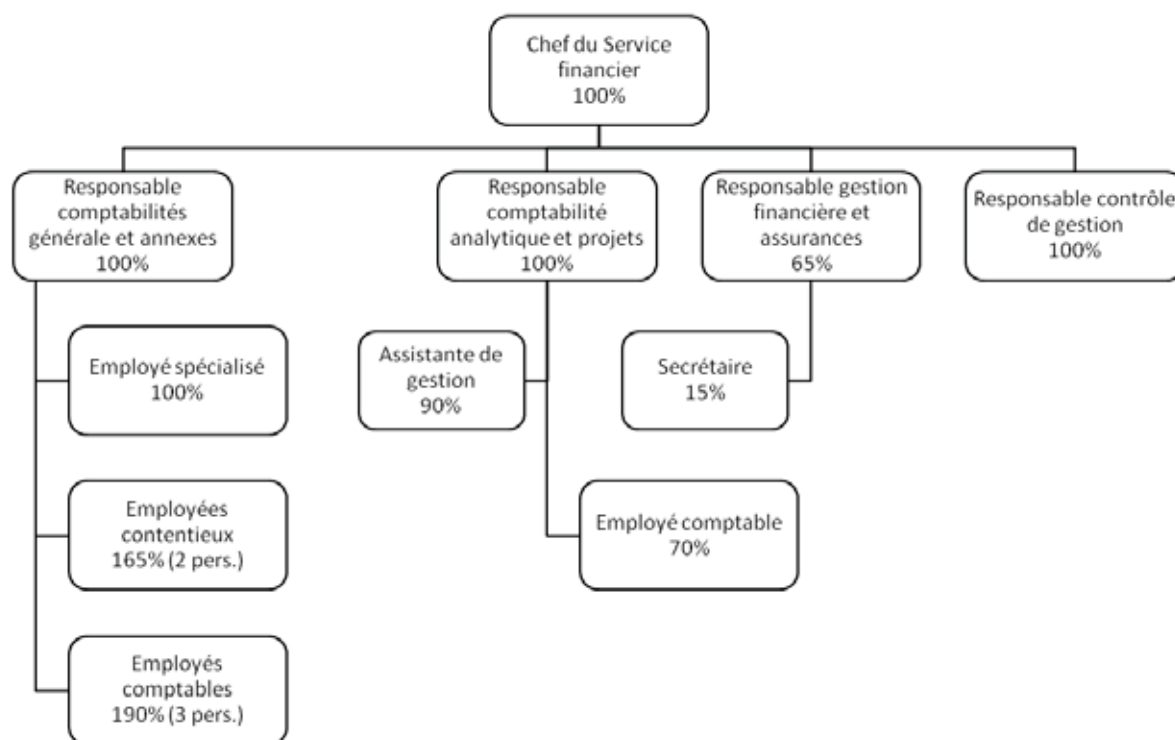
3. Personnel

Il y a eu au total 5 départs, stagiaires compris, répartis comme suit : 2 au Service financier, 1 au Service des ressources humaines, 1 au CEG et 1 au Service juridique.

Quant aux arrivées, elles sont au nombre de 7 : 2 au Service financier, 1 au Service des ressources humaines, 2 au CEG et 2 au Service juridique.

Services financiers

1. Organigramme



Organisation effective depuis le 1^{er} septembre 2014.

2. Evolution du personnel

L'effectif des Services financiers est pratiquement stable.

Effectifs moyens	2014	2013	2012	2011
Service financier	10.12	9.29	9.41	9.39

Le domaine des assurances est intégré au Service financier depuis l'année 2013.

3. Commentaire général

3.1. Projets divers

Le groupe de travail « MCH2-communes », auquel participe le Service financier, a poursuivi ces travaux durant l'année écoulée pour assurer l'entrée en vigueur de la LFinEC et de MCH2 au 1^{er} janvier 2015 pour les communes de Saint-Blaise, de Val-de-Ruz, du Cerneux-Péquignot, du Locle, de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel.

Les travaux du service ont également portés sur la préparation de la mise en place du nouveau progiciel de gestion financière « Abacus » en collaboration étroite avec le CEG.

L'ensemble de procédures de travail et des règles ont été revues pour une première utilisation de ce logiciel au 1^{er} janvier 2015.

3.2. Evolution de la dette

La trésorerie courante de l'année écoulée a permis de ne recourir que modérément aux avances à court terme, en général de l'ordre de 10 millions de francs mensuels. A l'instar des précédents exercices, les taux pratiqués ont été très avantageux puisque le taux moyen obtenu l'an dernier s'est élevé, comme en 2013, à 0,12%.

Sur le marché des capitaux à long terme, le taux des obligations de la Confédération à 10 ans, proche de 1% en janvier 2014, a continué de baisser le reste de l'année, avec un recul particulièrement marqué en novembre dernier où le taux pratiqué était de 0,41%, soit une diminution de près de 60%. A l'exception d'une avance arrivant à maturité en automne, tous les autres emprunts avaient une échéance au premier semestre. 40 millions de francs ont ainsi été renouvelés durant cette période et pour des échéances variant de 10 à 15 ans. Profitant de taux d'intérêts historiquement bas, une durée de 15 ans a été retenue pour le dernier emprunt de l'année. Le taux obtenu s'est élevé à 1,48%. Au 31 décembre, le taux moyen de la dette à long terme (305 millions de francs) est de 2,46%.

3.3. Evolution des impôts

3.3.1. Personnes physiques

Le montant de l'impôt sur la fortune est pratiquement conforme au budget puisqu'il ne le dépasse que d'un peu plus de 160'000 francs.

Les taxations rectificatives des personnes physiques sont supérieures au budget de près d'un million de francs grâce notamment aux relances d'actes de défauts de biens et aux rectifications de taxations effectuées sur l'année fiscale 2012.

L'impôt sur le revenu est inférieur de près de 1,6 millions de francs (-2,2%) par rapport au budget. Le nombre de contribuables continue de progresser alors que le revenu imposable moyen baisse sous l'effet des réformes de l'imposition des personnes physiques. L'impôt à la source est supérieur au budget de plus de 400'000 francs et celui sur les frontaliers est également supérieur au budget de près de 400'000 francs.

Les comptes d'insuffisances et d'amendes sont très légèrement supérieurs au budget. Le nombre de comptes ouverts en 2014 est de 33 (43 en 2013) dont 2 dans le cadre de l'amnistie (12 en 2013). Sept dossiers présentent un montant supérieur à 20'000 francs (2 en 2013).

3.3.2. Personnes morales

L'impôt sur le capital est de plus de 300'000 francs supérieur au budget, mais en baisse par rapport aux comptes 2013. L'effet de l'imputation de l'impôt sur le bénéfice à l'impôt sur le capital semble avoir atteint son maximum.

Les taxations rectificatives des personnes morales sont cette année à la hausse pour plus de 1,3 million de francs.

L'impôt sur le bénéfice est de plus de 14 millions de francs supérieur au budget grâce à l'imposition du plus grand contribuable de la Ville ainsi qu'aux bons résultats de l'ensemble des entreprises (soldes de taxation positifs par rapport aux tranches 2013).

3.4. Gestion des assurances

L'an dernier, notre assurance choses a été sollicitée à 7 reprises. Les dégâts ont été de faible importance, à l'exception de 2 sinistres dont les indemnités se sont élevées à près de 140'000 francs. La police d'assurance arrivant à échéance au 31 décembre 2014, un appel d'offre a été lancé de sorte que le nouveau contrat est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2015.

Quelque 20 avis de sinistres ont fait l'objet d'une annonce auprès de notre assurance RC véhicules tandis que notre fonds d'auto-assurance a été sollicité à 24 reprises pour un total de 87'700 francs. Somme supérieure de 19'800 francs par rapport aux primes versées par les services pour alimenter le fonds.

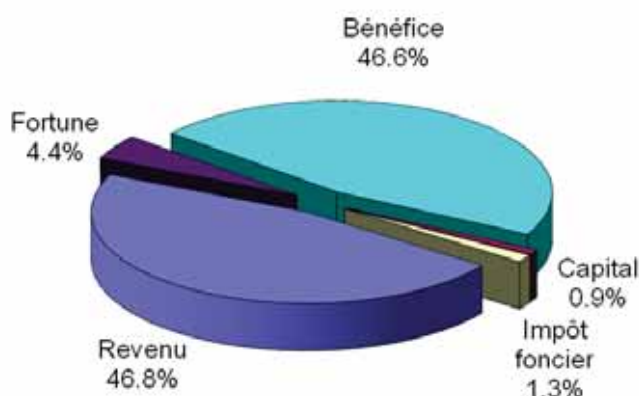
Le fonds d'auto-assurance dégâts d'eau des immeubles a pris en charge 14 cas, soit un montant total de dégâts avoisinant les 112'000 francs. Le coût de la majorité des sinistres a été inférieur à 10'000 francs. A déplorer un cas dont les coûts se sont élevés à 40'354 francs.

4. Tableaux statistiques et graphiques

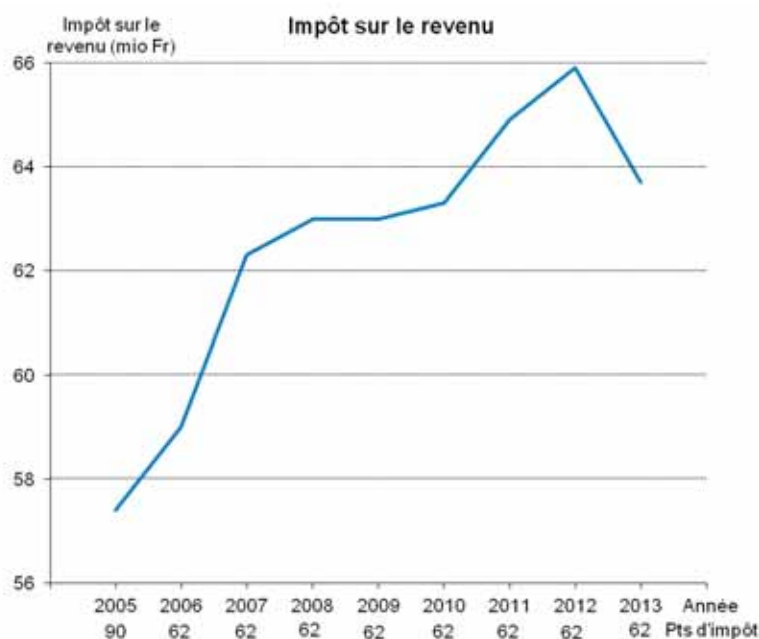
	2014	2013	2012	2011
Nombre de pièces comptables	23'825	23'522	24'592	25'000
dont les factures fournisseurs	22'279	22'511	22'745	22'279
Nombre de factures débiteurs	42'628	40'828	36'359	34'588
Nombre de rappels édités	5'385	4'122	4'349	3'777
Nombre de poursuites	434	575	1'019	951

L'augmentation du nombre de rappels suit celle du nombre de factures. L'évolution du nombre de poursuites est décalée par rapport à celle du nombre de rappels et a fortement baissée, dès 2013, par la facturation de la taxe déchets aux propriétaires.

Répartition des impôts

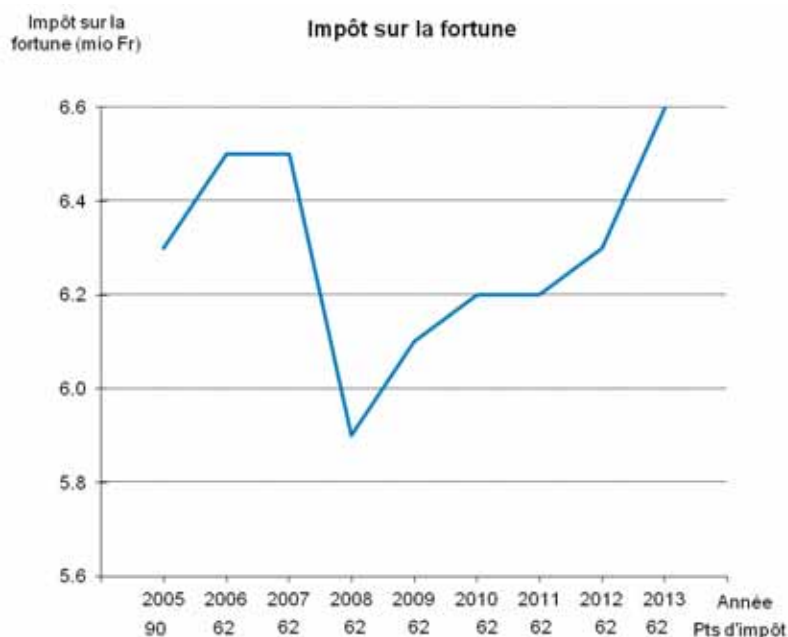


Les graphiques suivants présentent l'évolution des années fiscales (2013 en 2014)

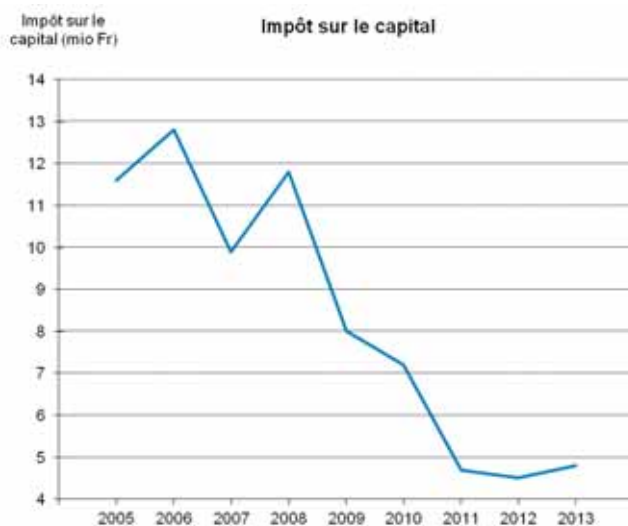
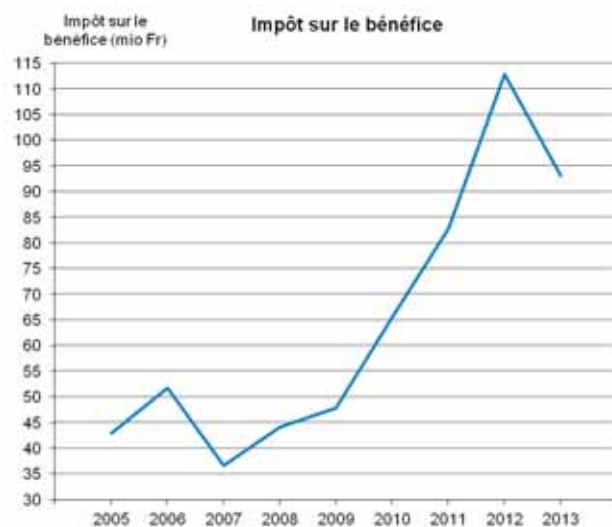


La baisse de 2013 provient de la réforme de l'imposition des personnes physiques.

Catégorie de revenu imposable			Toutes les taxations		Matière imposable	Impôt s/revenu
Fr.			Nbre		Fr.	Fr.
0	à	99	3'135	13.55%	342	0.50
100	à	10'000	2'587	11.18%	12'341'490	236'375.80
10'100	à	20'000	2'279	9.85%	34'791'342	807'676.85
20'100	à	30'000	2'342	10.12%	58'472'578	1'887'287.70
30'100	à	40'000	2'388	10.32%	83'807'471	3'346'489.15
40'100	à	50'000	2'273	9.83%	102'211'899	4'910'595.40
50'100	à	60'000	1'879	8.12%	103'282'637	5'463'057.50
60'100	à	70'000	1'495	6.46%	96'900'537	5'423'629.80
70'100	à	80'000	1'083	4.68%	81'088'645	4'679'343.70
80'100	à	100'000	1'421	6.14%	126'635'138	7'723'207.20
100'100	à	120'000	769	3.32%	83'936'938	5'457'000.05
120'100	à	140'000	483	2.09%	62'491'999	4'309'607.15
140'100	à	160'000	283	1.22%	42'202'447	3'035'943.60
160'100	à	180'000	170	0.73%	28'715'096	2'163'680.80
180'100	à	200'000	138	0.60%	26'164'500	2'017'471.80
200'100	à	250'000	179	0.77%	39'939'600	3'225'345.35
250'100	à	300'000	88	0.38%	24'020'400	2'019'602.15
300'100	à	400'000	80	0.35%	27'658'272	2'421'783.50
400'100	à	500'000	33	0.14%	14'442'600	1'274'747.90
500'100	à	600'000	6	0.03%	3'080'400	272'713.75
600'100	à	700'000	7	0.03%	4'633'300	411'174.40
700'100	et plus		16	0.07%	19'991'400	1'786'743.05
Totaux			23'134	100.00%	1'076'809'031	62'873'477.10
+ Impôt à la source						6'490'145.57
+ Imposition frontaliers						3'364'660.00
+ Prestations en capital			532			840'133.55
Impôt sur revenu			23'666			73'568'416.22



Catégorie de fortune imposable			Toutes les taxations		Matière imposable	Impôt s/fortune
Fr.			Nbre		Fr.	Fr.
0	à	999	8'984	38.83%	87'197	1.65
1'000	à	20'000	4'801	20.75%	37'905'933	2'938.10
21'000	à	40'000	1'848	7.99%	54'609'776	7'604.90
41'000	à	60'000	1'164	5.03%	58'092'251	14'935.00
61'000	à	80'000	786	3.40%	55'038'089	27'032.10
81'000	à	100'000	637	2.75%	57'563'611	41'075.00
101'000	à	150'000	1'026	4.44%	126'367'733	130'731.65
151'000	à	200'000	714	3.09%	124'425'906	162'410.65
201'000	à	250'000	501	2.17%	112'340'428	169'145.35
251'000	à	300'000	389	1.68%	106'669'188	169'613.70
301'000	à	350'000	340	1.47%	110'086'436	190'155.85
351'000	à	400'000	252	1.09%	94'392'886	174'460.25
401'000	à	450'000	208	0.90%	88'637'681	171'059.60
451'000	à	500'000	149	0.64%	71'038'783	142'820.25
501'000	à	600'000	270	1.17%	147'653'725	304'238.05
601'000	à	700'000	158	0.68%	103'688'497	219'552.55
701'000	à	800'000	136	0.59%	101'679'164	220'621.15
801'000	à	900'000	108	0.47%	91'491'061	202'660.90
901'000	à	1'000'000	96	0.41%	90'791'828	202'595.65
1'001'00	à	1'500'000	232	1.00%	285'624'136	637'513.20
1'501'00	à	2'000'000	125	0.54%	215'938'294	481'974.30
2'001'000	à	2'500'000	60	0.26%	132'740'042	296'275.75
2'501'000	à	3'000'000	29	0.13%	78'870'197	172'948.45
3'001'000	à	4'000'000	49	0.21%	167'241'581	373'283.15
4'001'000	à	5'000'000	19	0.08%	86'028'442	192'015.45
5'001'000	et plus		53	0.23%	838'989'311	1'856'648.90
Totaux			23'134	100.00%	3'437'992'176	6'564'311.55



L'impôt sur le bénéfice subit sa première baisse depuis 6 ans. L'impôt sur le capital est stabilisé en dessous de 5 millions de francs par année.

Impôt dû sur capital et bénéfice			Capital imposable	Impôt sur capital	Bénéfice imposable	Impôt sur bénéfice	Impôt dû total	
Fr.	Nbre		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
jusqu'à	à	1'000	1036	4'444'307'000	140'068.75	658'554'000	103'533.10	243'601.85
1'001	à	5'000	295	1'070'261'000	188'922.10	93'196'100	557'836.30	746'758.40
5'001	à	10'000	113	3'411'677'000	186'776.15	813'357'200	612'634.75	799'410.90
10'001	à	20'000	79	130'610'000	144'423.65	13'183'200	939'916.20	1'084'339.85
20'001	à	30'000	34	119'545'000	102'908.30	10'915'900	744'336.85	847'245.15
30'001	à	40'000	19	468'588'000	0.00	10'664'200	659'882.80	659'882.80
40'001	à	50'000	12	61'309'000	42'785.00	6'433'800	485'864.20	528'649.20
50'001	à	100'000	28	11'429'252'000	498'296.65	7'322'821'900	1'455'490.90	1'953'787.55
100'001	et	plus	30	9'768'526'000	1'175'048.60	2'174'546'800	87'534'546.40	88'709'595.00
Impôt foncier			312	1'580'632'250	2'325'765.00			2'325'765.00
Totaux			1'958	32'484'707'250	4'804'994.20	11'103'673'100	93'094'041.50	97'899'035.70
dont			106	16'639'367'000		8'409'081'900	provenant des sociétés holdings	

Evolution des principales données fiscales des 10 dernières années

Années	PERSONNES MORALES				PERSONNES PHYSIQUES								
	Nb de contrib.	Capital	Foncier	Bénéfice	Coeff.	Nb de contrib.	Revenu	Source	Frontaliers	Fortune	Rectif. et rappels d'impôt	Intérêts débiteurs nets	
		en milliers de francs						en milliers de francs					
2005	1'499	11'736	2'069	34'829	62	21'862	58'158	4'739	1'343	5'843	1'904	935	
2006	1'594	8'471	2'021	45'843	62	22'126	58'081	4'544	219	6'497	2'044	820	
2007	1'629	11'103	2'122	53'342	62	22'245	60'890	4'546	1'070	6'720	1'383	891	
2008	1'670	6'367	2'232	38'207	62	22'355	64'170	4'851	1'421	6'682	1'060	956	
2009	1'709	9'866	2'414	43'427	62	22'466	64'713	5'527	1'572	5'422	2'029	723	
2010	1'767	7'400	2'329	54'609	62	22'665	63'495	5'132	1'669	6'165	2'351	776	
2011	1'753	7'400	2'280	71'926	62	22'807	64'011	5'428	2'166	6'321	1'015	800	
2012	1'775	2'353	2'348	87'382	62	23'002	66'258	6'054	2'506	6'209	3'493	858	
2013	1'868	2'042	2'495	112'030	62	23'031	63'839	6'490	2'917	6'498	1'426	908	
2014	1'958	1'559	2'326	80'288	67	23'134	69'806	7'439	3'365	7'561	3'344	951	

Les valeurs ci-dessus correspondent aux montants comptabilisés durant l'année, soit pour 2014, les tranches 2014 et le solde des taxations 2013

- 2005 Personnes physiques : 62 points d'impôt et introduction du splitting pour les familles monoparentales
- 2008 Personnes physiques : suppression de la déduction pour famille monoparentale, augmentation des déductions pour enfants et introduction de la déduction des frais de garde
- 2012 Personnes morales : effets de la nouvelle loi fiscale (cf. commentaire du graphique précédent)
- 2013 Personnes physiques : effet de la réforme sur l'année de taxation 2013
- 2014 Personnes physiques et morales : nouveau coefficient de référence canton/communes (123/77)

Contrôle des finances

1. Généralités

Le Contrôle des finances est chargé de la surveillance des activités des différents services de l'administration communale, essentiellement dans le domaine financier. Il doit notamment s'assurer que les mouvements financiers sont conformes aux bases légales, que les fonds sont employés de manière efficace et économe, et vérifier le bien-fondé et l'exactitude des activités comptables.

Seul ou en collaboration avec l'Organe de révision mandaté par la Ville, le Contrôle des finances veille au respect et au bon fonctionnement des procédures financières et des règlements de l'administration communale. Il vérifie également que les crédits sont utilisés conformément à leur destination et participe à l'établissement des comptes. Il soutient et conseille les services dans le domaine des finances.

2. Activités

En collaboration avec la fiduciaire PricewaterhouseCoopers SA (PwC), un plan d'audit portant sur les années 2012 à 2015 a été élaboré. Ce plan comprend notamment une revue du système de contrôle interne (SCI), une analyse du système informatique, une revue limitée des comptes 2013 et un audit complet des comptes 2014, conformément à la Loi sur les communes (art. 35 LCo).

Les contrôles sont ainsi répartis durant toute la législature et s'effectuent sur la base d'un partage des tâches entre l'Organe de révision et le Contrôle interne. Cette démarche assure un suivi régulier des activités comptables et permet de réduire les coûts par un recours limité aux prestations de l'Organe de révision.

Durant l'année 2014, le Contrôle des finances a rédigé une douzaine de rapports portant notamment sur le CEG (comptes informatiques), Culture et Intégration (différentes activités), le SRH (contrats de travail, mandats de gestion, frais de déplacement) ou l'achat du « Domino ». Les possibilités d'améliorations identifiées ont fait l'objet de nouvelles recommandations dont le suivi est assuré par les directions et services concernés.

Avec la nouvelle Loi sur les finances de l'Etat et des communes, la Ville devra désormais procéder à un contrôle annuel (et non plus quadriennal) de ses comptes via un Organe de révision agréé (art. 23 LFinEC). Dans ce contexte, le mandat confié en 2012 à PwC a été prolongé de deux ans (exercices 2015 et 2016) par le Conseil communal afin de conserver la même fiduciaire durant cette phase de changement (passage au MCH2 et nouveau logiciel comptable).

Le Contrôle des finances a également participé, en collaboration avec PwC, à la mise en place d'un Système de contrôle interne (SCI) au Service des Ressources humaines (SRH). Selon l'art. 60 LFinEC, le SCI recouvre l'ensemble des activités, méthodes et mesures qui servent à garantir le déroulement conforme et efficace des activités d'un service. Ce projet pilote a permis au SRH de réaliser de manière anticipée son propre SCI. A terme, les principaux services de la Ville devront se doter d'un SCI.

Le contrôle des comptes 2013 (en collaboration avec PwC), le suivi des recommandations émises ainsi que la participation à différents groupes de travail ont constitué les autres points forts de l'année écoulée.

Centre électronique de gestion

1. Introduction

En maintenant le rythme très soutenu des années précédentes, le Centre électronique de gestion arrive à bon port au terme d'une année passionnante et riche en défis. Une nouvelle fois le personnel a su répondre aux multiples sollicitations liées à l'exploitation sécurisée des systèmes d'information et à la réalisation de très nombreux projets planifiés ou le plus souvent déposés dans l'urgence.

Sur la thématique de la gouvernance de l'informatique neuchâteloise, les discussions entre le Conseil communal et le Conseil d'Etat ont repris avec comme premier objectif le regroupement du Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) et du CEG sur le site des Cadolles. Le prochain pas étant de sceller la structure de l'Entité neuchâteloise informatique par la signature d'un accord entre les différents domaines métiers et les services informatiques.

Pour ce qui touche à l'informatique de santé, une convention de collaboration avec le Centre d'information de gestion et d'économie de santé (Ciges) a enfin été signée en date du 1^{er} octobre. Ce mandat de prestations courant sur les années 2014 à 2018 confirme le CEG comme gestionnaire technique de l'infrastructure informatique pour Hôpital neuchâtelois (Hne), pour le Centre neuchâtelois de psychiatrie (Cnp), pour le maintien à domicile (Nomad) et pour l'Association neuchâteloise pour personnes âgées (Anempa).

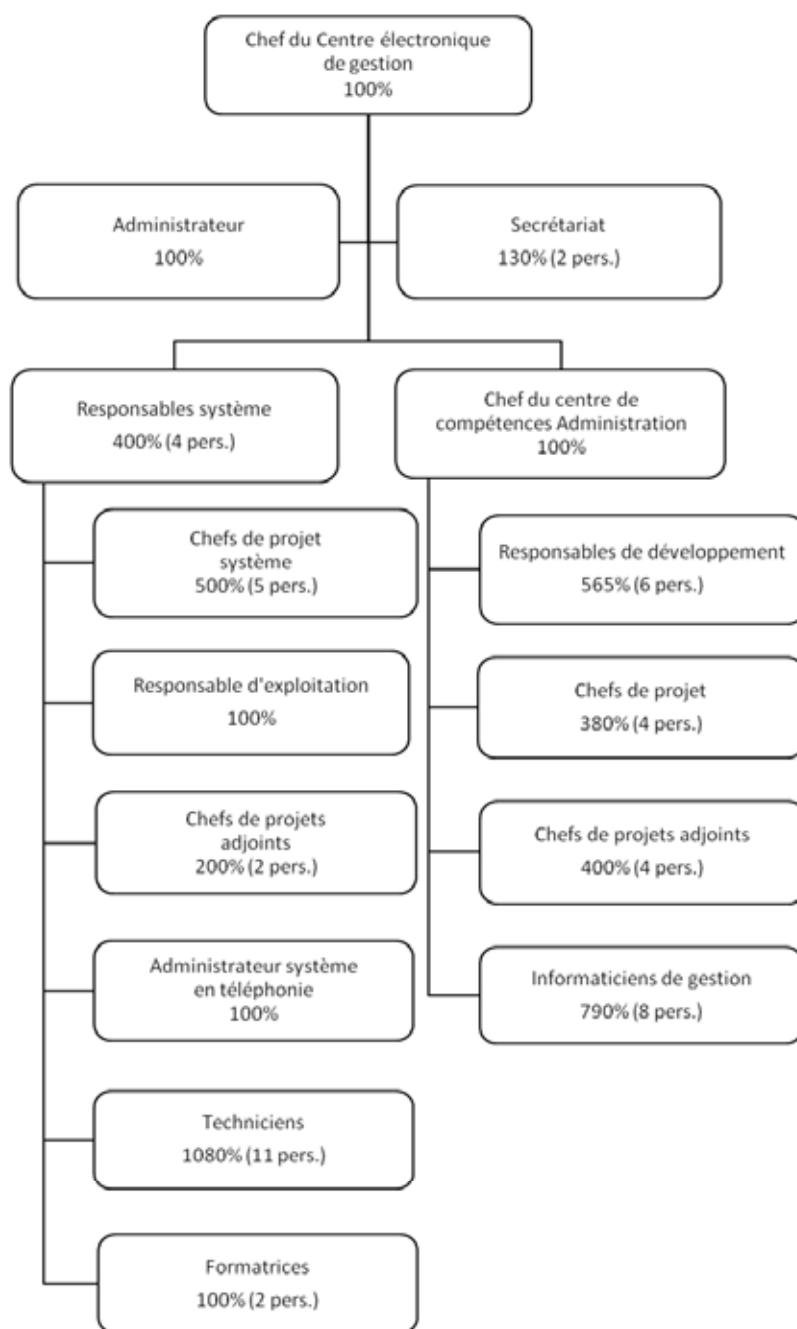
5. Secteur administratif et de gestion

La bonne gestion des affaires liées aux mandats de prestations, aux mandats ponctuels dans le secteur des projets et à l'importante activité dans le domaine des installations permet d'effectuer une clôture de comptes avec un excédent de recettes de 44'998 francs. Par rapport au budget, le résultat global s'améliore de 1'352'998 francs.

Globalement, les charges sont en augmentation de 935'739 francs. L'explication de cet écart se trouve dans le compte 02.31.304.01 et concerne la recapitalisation de la caisse de pensions.

Pour les recettes, les ventes à des tiers (02.31.435.42) – à associer avec les achats de matériel et de logiciels refacturés (02.31.310.20/21) – ont généré une recette dépassant les prévisions budgétaires de 484'832 francs. L'explication est à mettre en relation avec la migration des systèmes d'exploitation imposée par l'éditeur Microsoft qui a fait exploser les prévisions de renouvellement du parc chez les partenaires du CEG. Pour les « Prestations et fournitures » aux partenaires, les ventes extraordinaires générées par les mouvements organisationnels apportent une amélioration de plus d'un million de francs.

6. Organigramme et personnel



Dans la lecture de l'organigramme ci-dessus (état au 1^{er} janvier), il faut tenir compte :

- du départ de 3 personnes dans le courant de l'année
- de l'engagement de 2 personnes dans le courant de l'année

7. Centre de compétences technique

L'équipe du Front Office a relevé le défi de finaliser la migration du système d'exploitation Microsoft Windows 7 sur les postes de travail dans les délais imposés par l'éditeur. En termes de volumétrie, plus de 2000 postes de travail ont été mis à jour et plus de 1000 postes ont été remplacés dans le courant du premier semestre ! Pour répondre à ce surcroît d'activité, des locaux provisoires ont dû être aménagés et une équipe d'intervention a été spécialement formée et complétée par cinq stagiaires InfoPlus. En parallèle, la hotline a dû traiter 13'934 appels nécessitant 848 interventions sur site.

Pour donner suite à une alerte de mise en conformité lancée par la Conférence suisse de l'informatique sur les audits possibles des principaux éditeurs, le CEG a lancé un projet de gestion de ses actifs logiciels Microsoft (SAM : Software asset management). Ce projet d'envergure a permis de vérifier sur l'ensemble des 3700 postes et des 350 serveurs la bonne adéquation entre les logiciels réellement installés et les logiciels achetés, d'effectuer des mesures techniques correctives et d'acquérir les licences manquantes. En synthèse, des mesures ont été définies pour les années à venir, à savoir la mise sous maintenance des licences d'accès serveurs (CAL : Connect access licence) et des systèmes d'exploitation des serveurs et la poursuite de l'acquisition à l'investissement de la suite Office.

Le véritable poumon de l'activité technique est sans aucun doute l'exploitation centralisée des systèmes d'information. L'année a démarré par quelques nuits blanches qui ont permis de corriger – sans perte de disponibilité – les vulnérabilités découvertes à la fin de l'année dernière sur le code du routeur central. Une fois cet épisode terminé, l'équipe s'est attaquée au renouvellement des serveurs virtuels centraux et à la consolidation des serveurs de bases de données.

8. Centre de compétences Administrations

8.1. Gestion communale – ETIC

L'année écoulée a été marquée par le déploiement en Ville du Locle de la solution standard de gestion communale ETIC. De gros travaux de reprises de données ont donc été nécessaires afin de permettre un démarrage de qualité au 3 janvier 2015.

Deux décisions de l'administration fédérale ont nécessité des travaux dans la gestion des habitants ETIC Contrôle des habitants :

- l'Office fédéral de police concernant l'introduction du système NAVIG contraignant les communes à utiliser un système électronique pour la demande des papiers d'identités ;
- l'Office fédéral de l'Etat civil avec la mise en vigueur de la suppression de l'envoi papier des événements d'Etat civil aux communes suisses par le système fédéral Infostar. Cela a nécessité la mise en place de processus de récupération des messages électroniques sécurisés via la plateforme SEDEX déjà utilisée, par exemple pour le recensement permanent de la population.

Le déploiement du nouvel ERP financier Abacus a nécessité l'introduction d'ETIC Facturation de manière généralisée dans les services de la Ville.

8.2. Gestion de l'accueil extra familial – ETIC AEF

Les évolutions réglementaires décidées par le canton et l'augmentation d'activité des nombreuses structures d'accueil que compte le canton (117 structures, 170 utilisateurs, 6500

factures mensuelles et 4.2 millions de chiffre d'affaires mensuel) ont représenté l'essentiel de l'activité de cette année.

8.3. Education

Dans le domaine des Ecoles, les travaux d'analyse, de développement, de test et de déploiement du nouveau système CLOEE2 se sont poursuivis en respectant la planification. A relever, la mise en production généralisée en été des modules principaux du dossier élève, et cela pour l'ensemble des écoles neuchâteloises.

A signaler également que ces travaux s'accompagnent d'une prise en charge de nouveaux pans fonctionnels importants liés à des reformes et réorganisations du paysage scolaire neuchâtelois, romand et suisse ! Les enjeux sont donc de taille.

Dans le cadre du système Cloée, les activités principales ont été la poursuite des travaux de maintenance pour Neuchâtel et le Jura, ainsi qu'une quantité toujours croissante de plans d'étude et de bulletins à paramétrer pour le secteur professionnel, avec souvent une complexité élevée.

8.4. Culture

Le système d'information du MEN – MUSE-II – est entré dans un cycle de maintenance et d'évolutions régulières. En revanche, d'autres travaux sont menés avec le musée sur des systèmes annexes dont il est nécessaire de revoir l'intégration générale.

8.5. Finances et outils métiers

Concernant l'ERP financier, l'année écoulée a été l'occasion de parfaire les compétences du personnel concerné sur le nouvel environnement Abacus choisi en 2012. De même, le paramétrage nécessaire s'est poursuivi pour répondre aux exigences de la LFinEC acceptée en juin qui entrera en vigueur le 1^e janvier 2015.

Les travaux de déploiement se sont concentrés sur les communes pilotes, à savoir la Ville de Neuchâtel ainsi que les communes du Locle, de St-Blaise et du Cerneux-Péquignot. L'objectif du démarrage de ces 4 communes en plus de la finalisation du projet concernant la commune de Val-de-Ruz a été respecté, avec les nombreux travaux complémentaires induits par le changement de cette plateforme financière. Comme par exemple, les aspects d'interfaces avec les outils de facturation et des salaires, les changements d'organisation et de procédures de travail et les impacts sur l'infrastructure technique.

La nouvelle version, annoncée l'année dernière, du système GELORE, outil permettant d'effectuer des réservations, a été menée à terme et les premiers échos sont très positifs. De nouveaux clients ont rejoint le « club » des nombreux utilisateurs de GELORE.

Elargissement de l'utilisation du système MémoTIC en lien avec la réorganisation effectuée par le Service financier dans le domaine de la gestion des débiteurs et des fournisseurs avec la mise en place de processus pour accompagner les demandes de création. D'autres services ont également adopté le logiciel pour leurs besoins d'organisation propres.

L'expérience acquise sur les projets de gestion électronique des documents (GED) au Val-de-Ruz et dans les services de la Ville a permis la mise en route du système pour la commune de Milvignes.

Des évolutions ont été apportées à l'outil de gestion de dossiers (DORI) permettant la gestion des prestations des services de l'orthophonie de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, en particulier pour répondre à des évolutions réglementaires cantonales.

Poursuite des travaux concernant la gestion des activités et des temps Timelead en collaboration avec le SRH. Participation au côté du SRH à la mise en place de la solution de eRecrutement.

Quant au système de gestion de l'annuaire des autorités et jeton de présence (JEPANOF), il est utilisé actuellement par 12 communes, dont bien entendu Neuchâtel.

8.6. Développement des sites Internet / Intranet

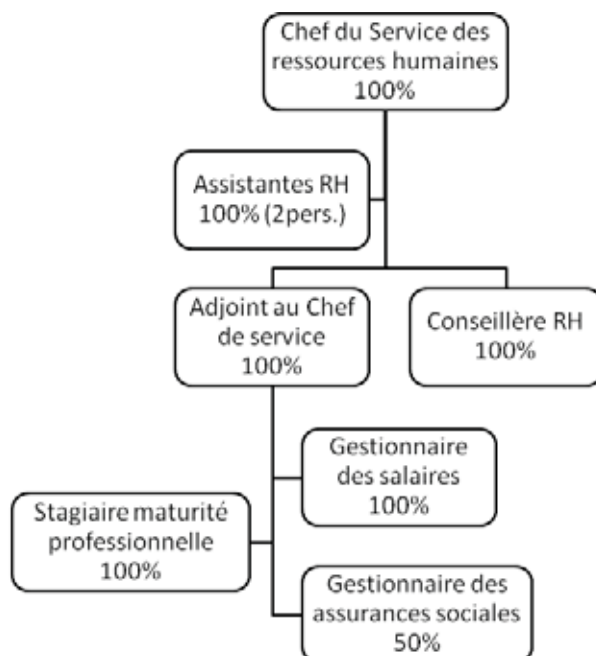
La migration technologique de l'ancien outil D2W vers TYPO3 se termine pour les communes (GIC) et se poursuit avec d'autres clients comme divers services de la Ville. Pour ces derniers, c'est également l'occasion d'appliquer la nouvelle organisation des directions et services décidée en été 2013.

De nouveaux projets ont été menés comme par exemple la refonte complète des sites du MEN, du Service de sécurité urbaine et du RUN, la création d'un site mobile pour le Val-de-Travers, etc.

La plateforme de gestion collaborative ECHO s'est à nouveau enrichie de nouvelles fonctionnalités selon des demandes reçues des diverses communes ou entités utilisatrices. Actuellement ECHO est utilisé par notre Conseil, 6 autres communes ainsi que 4 structures de type syndicat ou SA.

Service des ressources humaines

1. Organigramme



2. Evolution du personnel

Les effectifs moyens du Service des ressources humaines en 2014 ont connu une légère hausse par rapport à 2013, mais restent toujours en dessous du disponible budgétaire (6.5 EPT). Une réflexion sur l'organisation du service a été menée en 2014 afin que la future structure organisationnelle puisse poursuivre sa mission de développement d'une politique du personnel.

Effectifs moyens	2014	2013	2012	2011	2010
SRH	5.28	4.88	4.78	4.24	4.24

3. Suivi des dossiers du personnel et des effectifs

Le service des ressources humaines poursuit sa mission d'analyse et de contrôle en relation avec l'évolution du personnel, à savoir : engagements, départs, changements de taux d'activité, mutations.

En outre, le service analyse avec les services concernés les possibilités de repourvoir ou non les postes vacants et étudie toutes éventualités de réorganisations internes.

4. Contrôle mensuel des salaires

Le service procède aux vérifications mensuelles de l'ensemble des salaires versés au personnel via le logiciel Argos. Un premier contrôle est effectué par les chefs de service qui valident les salaires corrects et signalent toutes éventuelles variations anormales des traitements. Le cas échéant, le service des ressources humaines analyse les données et procède aux corrections demandées.

5. Etablissement du budget

Compte tenu du changement de plan comptable au 1^{er} janvier 2015 (introduction du MCH2), le service a dû, pour l'exercice 2015, adapter la méthode d'élaboration du budget – partie charges de personnel – afin de le rendre « MCH2 compatible ».

6. Formation continue

La collaboration avec le Service de formation de l'Etat se poursuit. En conséquence, le personnel est invité, chaque année, à participer aux divers cours proposés dans le programme de formation. A noter que ledit programme, ainsi que les formulaires d'inscription, sont accessibles par le biais de l'Intranet Ville.

La conseillère en ressources humaines a contribué au processus de réflexion mené par plusieurs chefs de services de la Ville afin d'évaluer avec eux les besoins en formation continue ou spécifique de leurs collaborateurs.

6.1. Cours suivis dans le cadre du programme de formation continue

Compétences+	Nb de personnes	Nb de jours de cours
<i>Connaissances de l'administration</i>	1	4
<i>Compétences techniques et de savoir-faire</i>	4	10
<i>Compétences sociales et savoir-être</i>	4	12
<i>Développement personnel</i>	1	2
<i>Communication</i>	1	2
<i>Principes et conduite du personnel</i>	11	29
Totaux	22	59

Nous observons que la fréquentation au programme de formation durant l'exercice a augmenté par rapport à 2013 qui comptabilisait 15 personnes totalisant 41 jours de cours.

Le perfectionnement professionnel lié à la maîtrise de nouvelles techniques de travail spécifiques à certains métiers est géré, de cas en cas, par les services concernés conjointement avec le service, en application des dispositions réglementaires.

Nous relevons que plusieurs collaborateurs du service ont suivi des formations continues en matière de droit du travail. Le Service de la voirie a reconduit son action de formation, débutée en 2013, visant à améliorer la communication au sein de ses équipes. L'ensemble des collaborateurs de la voirie a participé à ce séminaire, représentant au total 80 collaborateurs.

Comme de coutume, les cours de perfectionnement en bureautique sont pilotés et dispensés par le CEG. Le catalogue des cours ainsi que les formulaires d'inscription figurent sur l'Intranet Ville.

Finalement, il est important de relever que notre Conseil a décidé, courant 2014, de centraliser le budget de la formation continue pour l'ensemble de l'administration au service des ressources humaines, dès le 1^{er} janvier 2015. Ce changement aura l'avantage de donner au service une vue d'ensemble en terme de formation du personnel et permettra également de mieux pouvoir répondre aux besoins spécifiques des collaborateurs.

Evolution des dépenses affectées à la formation depuis 2010

Administration générale					
	2014	2013	2012	2011	2010
Charges de personnel (formateurs CEG)	108'246	122'618	127'509	118'749	111'778
Coûts de formation *	338'895	265'248	228'797	256'615	300'147
Totaux	447'141	387'865	356'306	375'364	411'925

*Les coûts de formation comprennent les dépenses de l'ensemble des services liées à la formation continue mais également à toutes formations spécifiques (compétences métiers).

7. Apprentissage et maturité professionnelle

7.1. Apprentissage

Année scolaire 2013-2014

Durant l'exercice sous rapport, les jeunes gens poursuivent leur apprentissage dans les formations suivantes : Agent d'exploitation, Assistant socio-éducatif, Conducteur de véhicules lourds, Dessinateur, Employé de commerce, Forestier-bûcheron, Horticulteur, Logisticien, Menuisier, Peintre en bâtiment et Polygraphe.

En juillet 2014, neuf apprentis ont obtenu leur Certificat Fédéral de Capacité, dont trois dans le domaine commercial.

Année scolaire 2014-2015

En août 2014, la Ville a engagé des apprentis dans les domaines de formation suivants :

• Assistant de conduite – véhicules lourds (FE)	1
• Assistant socio-éducatif	2
• Conducteur de véhicules lourds	1
• Dessinateur	1
• Employé de commerce	4
• Forestier-bûcheron	1
• Horticulteur	3
• Horticulteur (AFP)	1
• Polygraphe	1
• Technologue en impression	<u>1</u>
Total	16

Globalement, 53 apprentis bénéficient d'un encadrement professionnel et formateur au sein des divers services de l'Administration.

Parmi ces 53 personnes, 3 d'entre elles suivent la formation d'Horticulteur (AFP), 1 personne la formation d'Assistant de conduite de véhicules lourds (FE) et 1 personne celle de Logisticien (AFP), dans le cadre de l'Unité de formation de l'Assurance invalidité (UFAI), au sein du Service des parcs & promenades.

Les 53 personnes en formation de la ville représentent près de 7 % de son effectif, sachant qu'elle compte 757.78 postes Equivalents plein temps (EPT) au 31 décembre 2014.

7.2. Maturité professionnelle commerciale

Année scolaire 2013-2014

Huit jeunes gens, diplômés soit du Lycée Jean Piaget, soit du CPLN (contre dix en 2012-2013) ont effectué un stage en vue d'obtenir la maturité professionnelle commerciale dans le but de poursuivre des études supérieures. Ils se répartissent comme suit au sein de nos Directions :

• Culture, Sports, Tourisme	3
• Sécurité, Infrastructures et énergies, Développement de l'agglomération	1
• Finances, Ressources humaines, Action sociale	<u>4</u>
Total	8

Concernant la volée 2013-2014, cinq d'entre eux ont obtenu la maturité professionnelle commerciale en septembre 2014 et trois d'entre eux présenteront leur travail de maturité en mars 2015.

Année scolaire 2014-2015

Pour la rentrée d'août 2014, la Ville a engagé 9 stagiaires, qui se répartissent comme suit au sein de ses directions :

• Culture, Sports, Tourisme	2
• Education, Santé, Mobilité	2
• Sécurité, Infrastructures et énergies, Développement de l'agglomération	1
• Finances, Ressources humaines, Action sociale	<u>4</u>
Total	9

Dès la rentrée d'août 2014, la formation destinée aux stagiaires MPC est soumise à une nouvelle réglementation cantonale, impliquant un encadrement identique à celui des apprentis employé-e-s de commerce. Ce changement exigera :

- d'une part, un investissement plus important en temps de la part de nos formateurs, en raison de l'introduction de deux Situations de Travail et d'Apprentissage (STA), l'élaboration d'un dossier d'Unité de formation (UF) et les cours interentreprises ;
- d'autre part, la mise à niveau de nos formateurs sur ces mêmes STA et UF.

Le Service des ressources humaines veillera à ce que les conditions cadres soient réunies pour fournir un encadrement de qualité à nos stagiaires MPC et se portera en soutien des formateurs si nécessaire. Le service effectuera un bilan de la première volée 2014-2015 au printemps 2015, en recueillant les retours des formateurs et des stagiaires, afin d'apporter les mesures correctrices nécessaires à la volée suivante.

8. Aides individuelles

Le Service des ressources humaines poursuit sa mission de gestion des problématiques individuelles auprès du personnel momentanément en difficulté. C'est ainsi qu'il apporte ses compétences dans les situations telles que :

- la recherche de solutions à des difficultés relationnelles ou comportementales ;
- l'assainissement de situations financières obérées ;
- l'appui dans les démarches de mobilité et de réinsertion professionnelle ;
- le suivi des cas de dépendances, en collaboration avec les chefs de service et directions concernés, notamment en ce qui concerne l'alcoolisme.

9. Suivi des absences pour cause de maladie, d'accident et de maternité

Le service est chargé du suivi des absences pour cause de maladie, d'accident et de maternité.

Le suivi des cas de maladie et d'accident de longue durée est mené en collaboration étroite avec les assureurs de la Ville, à savoir « Mutuel Assurances » pour la perte de gain maladie, le Groupe Mutuel et la SUVA pour les cas d'accidents. Le chef du Service coordonne des actions interdisciplinaires telles que visites de spécialistes et expertises par des médecins-conseils. En outre, il procède à des bilans réguliers avec les personnes en arrêt de travail de longue durée afin que des solutions de reprise d'activité puissent être trouvées rapidement.

Dans les cas où la réintégration au poste de travail n'est plus possible, le service intensifie sa collaboration avec l'Office de l'assurance invalidité (OAI) ainsi qu'avec la SUVA. Ils examinent les possibilités de reclassement professionnel : bilan, analyse des besoins, mise en place de stage, formation complémentaire. Dans les cas de demandes de rentes, le service instruit le dossier afin que l'OAI puisse statuer dans les meilleurs délais.

10. Assurances sociales

10.1. Assurance accident

En cas d'accident et selon à quel service (et donc à quel groupe de risque) les collaborateurs sont rattachés, ceux-ci sont affiliés soit au Groupe Mutuel soit à la SUVA. Le Groupe Mutuel regroupe les fonctions administratives et la SUVA les professions dites « à risque » (Forêts, Travaux publics, Bâtiments, etc.). Pour cette dernière catégorie, les taux de primes diffèrent d'un service à l'autre, voire au sein d'un même service, en fonction des risques assurés, de la sinistralité, etc.

Durant l'exercice sous rapport, le service a traité 119 cas d'accidents qui ont généré des prestations à hauteur de Fr. 249'939.95 d'indemnités journalières (en 2013 : Fr. 411'379 pour 105 cas).

10.2. Perte de gain maladie

La Caisse maladie du personnel communal couvre la perte de gain en cas de maladie. Elle fait partie de « Mutuel Assurances », membre du Groupe Mutuel.

Durant l'exercice sous rapport, le service a traité 75 cas de maladies (104 en 2013), dont 44 cas de maladie de longue durée qui ont généré des prestations à hauteur de Fr. 584'707.30 d'indemnités journalières. En 2013, ce sont 72 cas de maladie de longue durée qui ont généré des prestations à hauteur de Fr. 1'103'496 d'indemnités. Nous pouvons donc relever que la sinistralité des cas maladie a fortement baissé entre les deux derniers exercices. En effet, le ratio « masse salariale – prestations perte de gain » baisse de façon significative et se retrouve, en 2014, en dessous de la moyenne des 5 dernières années.

Malgré la baisse mentionnée ci-dessus, nous relevons une augmentation des prestations versées pour les maladies psychiques depuis 2013. Les coûts de ces affections ont plus que doublé en 2013 et 2014 par rapport aux années 2010 - 2012.

Finalement, nous constatons que l'essentiel des coûts (42%) reste toutefois causé par les maladies graves, dont le coût moyen estimé par cas se monte à presque Fr. 50'000.

10.3. Congé de maternité – Allocation de maternité fédérale

Durant l'exercice sous rapport, le Service des ressources humaines a traité 16 cas de maternité dont 14 ont généré des prestations à hauteur de Fr. 144'494.55 d'indemnités journalières. Les allocations versées en 2013 se sont montées à Fr. 189'541 pour 18 cas. En 2014, deux collaboratrices ont également bénéficié d'un congé d'adoption.

10.4. Caisse de pensions : recapitalisation de prévoyance.ne

Pour rappel, le Grand Conseil a adopté, en juin 2013, le plan de recapitalisation de la Caisse de pensions prévoyance.ne. Les principales mesures, entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2014, sont les suivantes :

- Augmentation globale des cotisations de 2,5% (1% à charge des assurés et 1,5% à charge des employeurs) et échelonnement selon l'âge du rappel de cotisation ;
- Demi-indexation au maximum des rentes si le chemin de croissance est respecté ;
- Constitution d'une réserve de fluctuation d'une valeur de 270 millions et constitution d'une provision de 60 millions à verser au 1^{er} janvier 2019 réparties entre les employeurs affiliés. Le montant de l'acompte versé par la Ville de Neuchâtel en 2014 se monte à 18'085'619 millions (voir aussi les commentaires des charges de personnel dans la première partie du rapport). Ce montant inclut la part de la ville à l'éorèn, pour un montant de 4'144'519 millions.
- Passage de l'âge de la retraite ordinaire de la Caisse de 62 ans à 64 ans (hommes et femmes), avec un régime transitoire.

Nous précisons que le régime transitoire, visant à atténuer les effets de l'augmentation de l'âge de la retraite, prévoit que les collaborateurs partant en retraite à l'âge de 63 ans entre 2014 et 2018 ne subiront pas de taux de réduction de leur rente pour départ anticipé. Notre Conseil a soumis à votre Autorité, en mai 2014, un rapport relatif à la modification du Statut du personnel communal afin d'adapter la réglementation communale aux nouvelles conditions de l'âge ordinaire de retraite fixée par prévoyance.ne. Ainsi, l'âge de retraite du fonctionnaire est passé officiellement à 64 ans, respectivement 61 ans pour le personnel uniformé affilié au plan spécial « PPP ». De 2014 à 2018, qui correspond à la période transitoire prévue par le Règlement d'assurance de prévoyance.ne, l'âge terme de mise à la retraite du fonctionnaire est de 63 ans, respectivement 61 ans pour les personnes affiliées au plan « PPP ». A la fin de la période transitoire, soit en 2018, selon la situation de la Caisse, notre Conseil devra réanalyser et, cas échéant, proposer à votre Autorité une nouvelle adaptation de la disposition relative à la mise à la retraite.

Plan spécial « PPP »

La loi portant révision de la loi de la Caisse décidée par le Grand Conseil n'incluait pas de mesures pour le personnel affilié au plan spécial, dit « PPP », qui concerne les Pompiers-Policiers-Pilotes. Des négociations entre les représentants des employeurs (Etat de Neuchâtel, Ville de la Chaux-de-Fonds, Ville de Neuchâtel) et les représentants des corps de métiers concernés par le plan spécial ont été menées dès l'été 2013 afin de définir le mode de transposition des modalités prises à l'égard des assurés du plan ordinaire à ceux affiliés au plan « PPP ». Les négociations entre les employeurs et les associations du personnel n'avaient pas pu aboutir à un accord, principalement pour des raisons de financement.

Toutefois, afin de tenir compte des contraintes imposées par les mesures de recapitalisation de la Caisse, tout en tenant compte au mieux des particularités des corps de métiers concernés, les trois employeurs ont demandé, en décembre 2013, au Conseil d'administration de la Caisse, de modifier les dispositions du plan spécial « PPP » avec effet au 1^{er} janvier 2014, selon les modalités suivantes : une retenue sur le salaire assuré comme pour tous les assurés, un passage de l'âge de la retraite de 60 à 62 ans qui correspond, en réalité, à une année de travail en plus, soit de 60 à 61 ans et une cotisation supplémentaire totalement à charge des employés afin de financer l'année de 61 à 62 ans. Par ailleurs, les mêmes principes de période transitoire de 5 ans appliqués au plan ordinaire sont retenus pour le plan spécial.

Il est important de préciser que des discussions bilatérales entre notre Conseil et les représentants des associations de personnel concernées ont eu lieu régulièrement afin de trouver des mesures d'accompagnement propres à l'employeur Ville de Neuchâtel. Les discussions ont essentiellement porté sur le personnel du SIS car il paraissait difficile de trouver des mesures pour celui du Corps de police, ce dernier étant concerné par le processus de transfert au canton.

Ainsi, conscient que le report de l'âge de la retraite à 61 ans pose le problème de l'employabilité pour les fonctions du SIS (augmentation de l'absentéisme dû à la maladie comme à l'accident, incapacité professionnelle, mesures de reclassement AI, etc.) et devant veiller à la santé de son personnel, notre Conseil, sur proposition de l'Association du personnel du poste permanent, a validé les mesures décrites ci-dessous.

Dès 2015, un compte épargne-temps sera introduit pour les collaborateurs du SIS. Cette mesure, visant à capitaliser des heures supplémentaires effectuées en cours de carrière professionnelle, doit permettre aux collaborateurs de quitter leur travail de manière anticipée avant la retraite (6 mois maximum). Par ailleurs, notre Conseil a confirmé que certains postes de travail, nécessaires au SIS, créés pour répondre à la problématique de reclassements professionnels (centralistes, caserniers, instructeurs) devaient s'inscrire dans la durée, permettant aux collaborateurs des sections d'intervention de bénéficier prioritairement de ces fonctions adaptées. Finalement, outre les solutions internes au SIS, notre Conseil s'est engagé à étudier un véritable concept de mobilité interne au sein de l'administration, permettant ainsi à tous les collaborateurs et tous les services de la Ville de pouvoir bénéficier de possibilités de mutation facilitée.

11. Allocation de retraite

Pour rappel, votre Autorité a accepté, en juin 2013, le rapport relatif à l'introduction d'une participation financière au pont AVS en faveur du personnel communal. Ce rapport proposait à votre Autorité le versement d'un montant équivalent à une rente pont AVS annuelle maximale, selon certaines modalités négociées avec les Associations du personnel, sur le compte de deuxième pilier – soit auprès de prévoyance.ne - du collaborateur partant en retraite ou en retraite anticipée. Cette mesure est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

Afin d'informer le personnel des possibilités offertes par cette mesure, le service a mis en place des ateliers « retraite ». Seize ateliers ont été menés, permettant à 128 personnes – âgées de 55 ans et plus - de s'informer utilement sur les modalités de l'allocation de retraite.

En 2014, 19 personnes ont bénéficié du versement de l'allocation retraite, pour un montant total de Fr. 361'081. Du point de vue financier, ce montant est parfaitement dans l'enveloppe prévisionnelle calculée puisque le montant annuel moyen alloué à cette mesure se monte à Fr. 400'000.

12. Associations du personnel

Les Directions des ressources humaines et de l'urbanisme et de l'environnement ont rencontré à deux reprises les Associations du personnel. Nous relevons que ces dernières sont au nombre de quatre – Syndicat suisse des services publics, Groupement des cadres, Association du personnel du poste permanent du SIS, Fédération suisse des fonctionnaires de police – car une association du personnel, la Société des fonctionnaires, a été dissoute au printemps 2014, faute de relève au sein de son organisation.

Les discussions menées en 2014 ont porté essentiellement sur le thème de la pénibilité des fonctions. Au vu de la complexité de la thématique, un mandat a été donné à une entreprise externe, Ergorama, spécialisée dans le domaine de la santé et de l'ergonomie au travail. L'objectif de l'étude consiste à objectiver la notion de pénibilité. Deux étapes sont prévues. La première, finalisée en 2014, a consisté en une approche théorique, fondée notamment sur des analyses comparatives et sur la littérature suisse et étrangère. Sur la base de cette étude théorique, il a été possible de retenir trois critères qui serviront à établir une liste exhaustive de fonctions pénibles :

- Pénibilité physique (p. ex. port de charge) ;
- Pénibilité de travail à l'extérieur (p. ex. climat) ;
- Pénibilité liée au rythme de travail (p.ex. rotation, nuit, horaires spéciaux).

Sur la base de ces critères, la deuxième étape, plus pratique et participative, pourra être mise en œuvre par Ergorama. L'objectif sera de proposer des mesures concrètes et adaptées aux différentes fonctions reconnues comme pénibles. Les mesures s'inscriront principalement dans une logique de prévention ; plusieurs solutions comme par exemple des mesures ergonomiques ou d'aménagement du temps de travail pourraient être analysées et développées. Les discussions vont donc se poursuivre en 2015 afin de trouver, avec les partenaires sociaux, des mesures adaptées à la problématique des métiers difficiles.

13. Enquêtes disciplinaires

L'année a été marquée par l'instruction au sein du service de plusieurs enquêtes disciplinaires menées conjointement par le chef du Service des ressources humaines et le Service juridique.

14. Divers projets

Recrutement en ligne

En mars 2014, une plateforme informatique a été mise en place par le service afin de permettre le recrutement électronique « e-recrutement ». Cet outil de recrutement en ligne permet aux candidats de postuler via internet et de réduire la masse de dossiers « papier ».

Après neuf mois de mise en œuvre de ce nouvel outil, nous avons pu constater ce qui suit.

- Nombre de postes mis au concours :	30	
- Nombre total de candidatures :	3'834	
- Nombre de postulations en ligne :	2'952	ce qui représente 77%
- Nombre de postulations par lettre :	805	ce qui représente 21%
- Nombre de postulations par mail :	95	ce qui représente 2%
- Moyenne de candidatures par poste :	127,8	

Afin d'illustrer la proportion des dossiers reçus, nous pouvons citer le recrutement d'une fonction d'employé de commerce qui a engendré 338 postulations ; 77,8% ont pu être effectuées en ligne, 19,8% par courrier « normal » et 2,4% par courrier électronique. Un poste dans la conciergerie, plus « manuel », a, quant à lui, engendré 382 postulations, 58% ont été faites en ligne, 40% par lettre et 2% par courrier électronique.

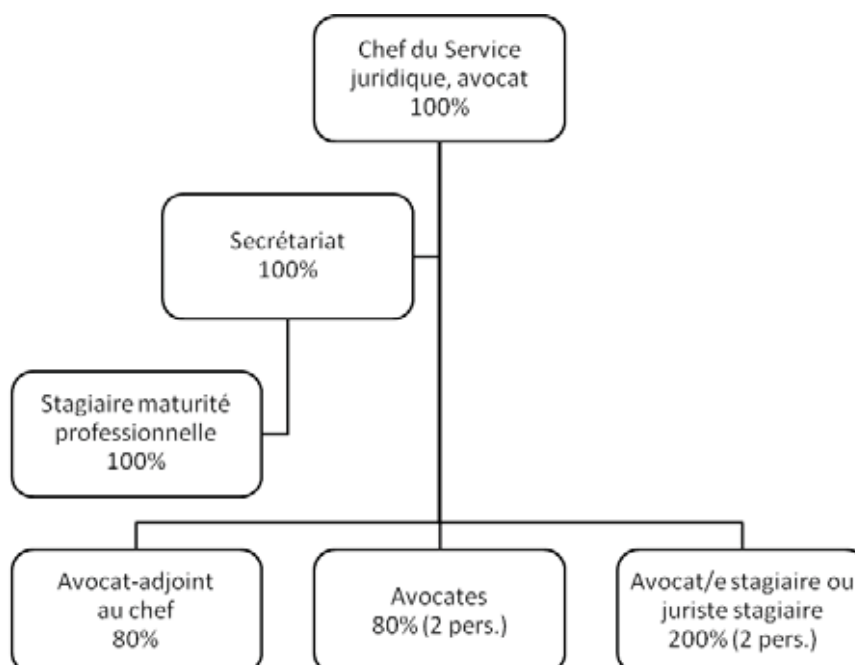
Nous constatons donc que la modernisation du recrutement, par la mise à disposition d'une plateforme « en ligne » répond pleinement aux attentes et objectifs fixés. L'attractivité de la Ville de Neuchâtel en sa qualité d'employeur est importante, vu la moyenne des candidatures reçues. Le gain de temps logistique et administratif lié à l'outil électronique permet au service de se concentrer de manière plus intensive sur l'analyse des dossiers et, en conséquence, d'apporter une réelle valeur ajoutée aux Services lors des campagnes de recrutement.

Transferts et réorganisations de personnel

Le Service des ressources humaines a participé activement au groupe de travail mis en œuvre pour mener le processus de transfert du personnel de la police de la Ville de Neuchâtel au canton. De nombreux entretiens individuels ont été menés, des séances de coordination avec la Police cantonale, nouveau futur employeur de nos collaborateurs ont eu lieu afin que la procédure de transferts puisse se dérouler dans des conditions favorables. Finalement, des conventions de transferts ont pu être établies avec chaque collaborateur, fixant les modalités précises du transfert (garantie d'un emploi et du salaire acquis au moment du transfert, garantie d'ancienneté et de nomination, application harmonisée de la politique salariale de l'Etat). Par ailleurs, le service a collaboré à la réorganisation du Service de sécurité urbaine, mise en œuvre dès janvier 2015, et à celle du SIS suite à l'externalisation du 144 et aux révisions légales impactant l'organisation et la structure du service.

Service juridique

1. Personnel et organigramme



2. Contentieux

Comme à l'accoutumée, le Service juridique s'est chargé du suivi de nombreux et parfois importants dossiers de contentieux, en matière, tout particulièrement, de permis de construire, de gestion du domaine public, de marchés publics, de contrats de bail, d'action sociale, d'état-civil, etc.

De multiples procédures sont pendantes devant les instances administratives et judiciaires.

Le Service juridique a aussi traité 30 dossiers relevant du contentieux des débiteurs et, dans ce domaine, deux réclamations ont été introduites par des administrés.

Plusieurs plaintes pénales ont été introduites par l'entremise du Service juridique, notamment en matière d'action sociale, mais aussi consécutivement à l'incendie de la buvette de Pierre-à-Bot et pour le compte du CEG (cas de concurrence déloyale).

3. Conseil

L'activité de conseil, en 2014, a été fournie et a concerné entre autre :

- La Section de l'urbanisme avec des avis divers, écrits ou oraux, dans de multiples dossiers ressortissant au droit de la police des constructions (traitement des oppositions) ou à d'autres domaines de cette section.
- La Section de l'éducation en ce qui a trait à des conventions avec l'éorén, mais aussi la directive sur les frais de transport des écoliers de Chaumont.

- La Chancellerie, avec plusieurs dossiers de naturalisations.
- La Culture, en lien avec l'analyse de plusieurs conventions et contrats de mandat.
- Les Ressources humaines, s'agissant de l'étude de plusieurs situations impliquant des membres du personnel communal et en matière de médiation.
- L'Aide sociale, avec l'analyse de plusieurs contrats de bail à loyer.

Les membres du Service juridique ont aussi participé, pendant l'année écoulée, à plusieurs groupes de travail, notamment celui mis sur pied dans le cadre de la transformation et de la rénovation du Temple du Bas et celui du Centre-ville.

4. Travail législatif

La modification de la taxe d'épuration, la taxe déchets, la modification de l'article 9 RAI (modification des dénominations des sections), l'arrêté sur le fonds photovoltaïque, le projet de règlement du SIS et, last but not least, la poursuite des travaux en lien avec la modernisation du Statut du personnel communal ont mis à contribution les juristes du Service juridique.

5. Affaires disciplinaires / Dossiers de personnel

En 2014, les avocats du Service juridique, ont présidé, à plusieurs reprises, des commissions d'enquêtes disciplinaires et des commissions d'enquête administrative.

Ils ont aussi appuyé le Service des Ressources humaines, ainsi que les services et sections de l'administration communale dans de nombreux dossiers ayant trait aux rapports de travail, en général, du personnel communal.

Le Service juridique a aussi prêté main forte au Service des Ressources humaines dans le cadre de médiations.

6. Mandats externes

En 2014, les avocats du Service juridique ont traité de nombreux dossiers que leur ont confiés les communes de Peseux et de Cornaux, mais aussi des entités extérieures.

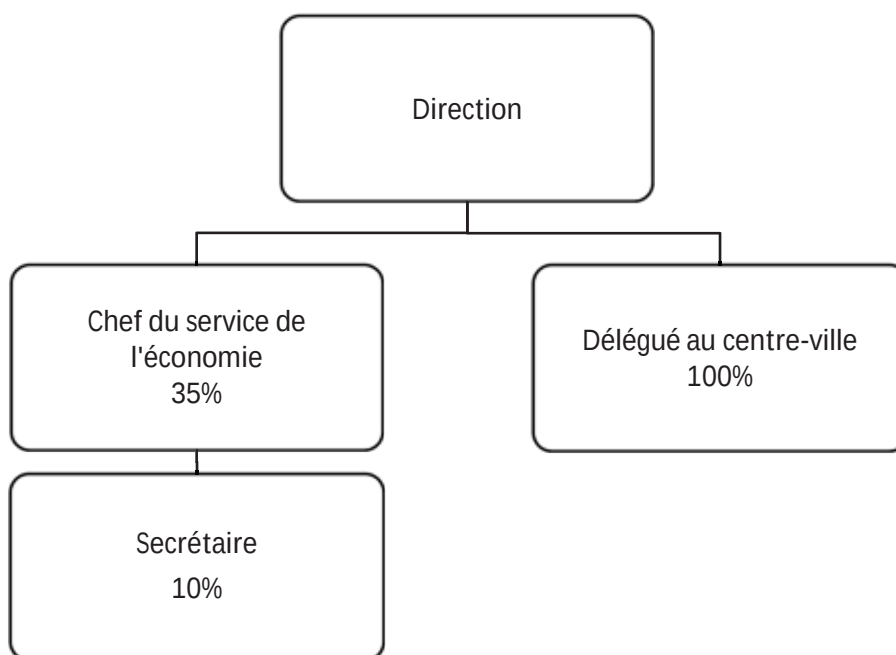
A cet égard, les prestations du Service juridique sont facturées auxdites communes ainsi qu'aux autres entités extérieures à l'administration auxquelles le Service juridique offre ses services, comme le Théâtre du passage, les Patinoires, Viteos SA, la BPU et d'autres.

7. Statistique

En 2014, 346 nouveaux dossiers (341 en 2013), y compris ceux traités pour les communes de Peseux et de Cornaux, ont été ouverts par le Service juridique, en sus des dossiers déjà en cours.

Economie

1. Organigramme



2. Economie

2.1. Entreprises et commerces

Répondant à un postulat et dans la lignée du programme politique 2014-2017, un rapport relatif à la valorisation et au développement stratégique du centre-ville a été adopté par le Conseil général en juin dernier. Une ligne stratégique et un plan d'actions ont été définis. Ainsi, parmi ces dernières, la fonction de délégué au centre-ville a été pérennisée et une subvention annuelle est octroyée à NeuchâtelCentre jusqu'en 2019, année du 40^{ème} anniversaire de la zone piétonne.

Dans la foulée des ateliers participatifs organisés début 2013 dans le cadre de la HEG Arc impliquant le Conseil communal, divers chefs de service, des membres de la commission spéciale « développement économique » et des commerçants, la fusion entre Pro Neuchâtel et Neuchâtel un cœur en ville est effective depuis mars 2014. La nouvelle association a pris le nom de NeuchâtelCentre. Elle s'est immédiatement attelée à la tâche en organisant une Quinzaine neuchâteloise très réussie.

Sur la base des décisions prises dans les ateliers participatifs toujours, le Groupe de coordination centre-ville a vu le jour en janvier 2014. Piloté par la Direction de l'économie, il s'est attelé à des travaux de réflexions et de coordination pour le centre-ville.

Conformément au rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la valorisation et au développement stratégique du centre-ville de Neuchâtel, des réunions tripartites entre Ville de Neuchâtel, représentants des commerçants et responsables des parkings ont été initiées fin 2014.

Quant à la fin de l'année, les animations ont été nombreuses, des nouveautés venant s'ajouter à celles déjà organisées en 2013. Ainsi, les illuminations de Noël ont-elles fait l'unanimité, car plus importantes et mieux coordonnées. Les habituels Marchés ont eu lieu, en commençant par les Artisanales de Noël, suivies du Marché de Noël du Coq d'Inde, puis du Marché des produits du terroir, cette année à la Rue de l'Hôpital. Nouveauté importante, un spectacle sons et lumières a été projeté durant plusieurs soirées sur la façade de l'Hôtel de Ville. Une Silent Party a attiré la foule le samedi 20 décembre. Le dimanche 21 décembre, premier dimanche d'ouverture des commerces avant Noël, a connu un succès qui a dépassé les meilleures prévisions. Ce dimanche était stratégique et il était important de bien l'animer. Les animations, nombreuses, ont rendu la ville et les achats de Noël agréables. Cela allait des soupes et vins chauds offerts, en passant par les animations de rue sous forme d'acrobates ou de lutins, en allant jusqu'à des spectacles à la Place des Halles et un concert du groupe Skarbonari pour clore la journée.

Le Service de l'économie s'est fortement impliqué dans le processus Centre&rives, plus particulièrement dans les ateliers concernant l'implantation d'un grand magasin sur la place Alexis-Marie Piaget.

Il a participé et contribué au succès du salon de l'immobilier et soutenu la manifestation "European Frequency and Time Forum " organisé par la Fédération suisse de recherche en microtechnique (FSRM).

Par sa Direction, le Service de l'économie a également pris part à la plateforme des Sciences de la Vie de Suisse occidentale dénommée BioAlps Networking day. L'événement s'est déroulé à Neuchâtel et a réuni quelque 300 acteurs du monde industriel institutionnel et académique.

Les relations avec le CSEM et l'EPFL se sont renforcées en 2014 autour du thème de la promotion de l'innovation et des énergies durables. Des rencontres régulières sont aussi organisées avec le Service cantonal de l'économie et la CNCI afin de travailler en bonne synergie au développement économique de Neuchâtel. Plusieurs actions visant à favoriser les échanges avec les acteurs économiques ont été mise sur pied, en particulier durant le SINE et Festi-neuch ou encore à l'occasion d'un Cocktail des entreprises.

L'ouverture au monde, le Service de l'économie l'a également exercé lors de la 9^{ème} conférence de l'Alliance des Neuchâtel du Monde qui s'est déroulée le printemps dernier à Nove Hradý en Tchéquie. Au-delà du thème principal qui était la démocratie et le commerce, cinq projets concrets de collaboration avec les autres villes membres ont été envisagés et fait l'objet d'un rapport présenté et accepté par le Conseil général.

3. Statistiques

3.1. Statistiques cantonales

La statistique cantonale sur les logements et les locaux vacants est effectuée annuellement au début du mois de juin. Ce recensement permet de dresser un état de situation des disponibilités sur le marché et de suivre l'évolution au fil des années.

3.1.1. Logements vacants par nombre de pièces et taux de vacances

Date	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus	Total	Parc de logements	Taux de vacances
01.06.2012	14	12	14	27	10	8	85	18'674	0.46%
01.06.2013	6	16	23	21	8	4	78	18'677	0.42%
01.06.2014	16	19	54	43	19	6	157	18'779	0.84%

(Source: Office cantonal de la statistique)

Au 1^{er} juin 2014, le marché du logement présente toujours une situation de pénurie, avec un taux de vacance de 0,84%. Toutefois, avec l'accroissement du parc de logements, l'on dénombre une progression d'objets vacants par rapport à l'année précédente. C'est particulièrement le cas pour les appartements de 3 et 4 pièces.

3.1.2. Evolution des locaux commerciaux et industriels vacants

Date	Bureau en m ²	Magasin en m ²	Atelier en m ²	Dépôts en m ²	Autres en m ²	Total locaux	Total en m ²
01.06.2012	2'348	1'598	717	425	118	27	5'206
01.06.2013	2'318	2'393	70	875	360	38	6'016
01.06.2014	2'772	1'493	257	444	694	42	5'660

(Source: Office cantonal de la statistique)

Au 1^{er} juin 2014, la Ville de Neuchâtel recensait 42 locaux commerciaux, industriels et artisanaux vacants, soit l'équivalent d'une surface de 5'660 m². Néanmoins, par rapport à l'année précédente, la surface vacante s'est réduite de 356 m². Les magasins ont vu leurs surfaces disponibles diminuer de 900 m². A l'inverse, les surfaces de bureau disponibles ont augmenté de 454 m².

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
02	FINANCES				
	Charges	68,755,221.96		40,259,600.00	84,761,149.42
	Revenus		228,252,495.22	-186,832,900.00	-232,839,265.43
	Excédent	159,497,273.26		-146,573,300.00	-148,078,116.01
N3	TOTAL DES CHARGES	68,755,221.96	0.00	40,259,600.00	84,761,149.42
N30	CHARGES DE PERSONNEL	13,123,194.59		11,009,300.00	9,334,831.66
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	6,262,432.87		6,215,600.00	6,428,401.64
N32	INTERETS PASSIFS	8,060,186.79		8,561,000.00	9,160,028.07
N33	AMORTISSEMENTS	1,477,260.48		2,309,700.00	1,625,370.03
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	24,257,792.20		11,661,500.00	30,478,177.00
N38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	15,064,700.00		0.00	27,130,862.33
N39	IMPUTATIONS INTERNES	509,655.03		502,500.00	603,478.69
N4	TOTAL DES REVENUS	0.00	228,252,495.22	-186,832,900.00	-232,839,265.43
N40	IMPOTS		175,687,722.91	-158,400,000.00	-197,853,248.16
N42	REVENUS DES BIENS		6,447,314.90	-5,788,200.00	-6,812,312.34
N43	CONTRIBUTIONS		12,138,742.80	-11,431,200.00	-13,573,357.97
N45	DEDOMMAGEMENT DE COLLECTIVITES		45,522.14	-10,000.00	-14,667.45
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		5,000,000.00	0.00	-4,100,000.00
N48	PRELEVEMENTS AUX FINANC. SPEC.		18,925,057.56	0.00	0.00
N49	IMPUTATIONS INTERNES		10,008,134.91	-11,203,500.00	-10,485,679.51

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
02	FINANCES	Charges		40,259,600.00	84,761,149.42
		Revenus	228,252,495.22	-186,832,900.00	-232,839,265.43
		Excédent		-146,573,300.00	-148,078,116.01
02.01	SECRETARIAT	Charges	22,844.04	24,000.00	24,087.35
		Revenus	3,200.00	-3,200.00	-3,200.00
		Excédent	19,644.04	20,800.00	20,887.35
02.11	COMPTABILITE GENERALE	Charges	25,026,052.37	10,362,000.00	37,922,292.51
		Revenus	33,037,329.60	-14,827,700.00	-16,081,424.55
		Excédent	8,011,277.23	-4,465,700.00	21,840,867.96
02.21	CONTROLE DES FINANCES	Charges	202,381.33	195,300.00	177,128.35
		Revenus	1,800.00	-1,200.00	-1,200.00
		Excédent	200,581.33	194,100.00	175,928.35
02.31	CENTRE ELECTRONIQUE DE GESTION	Charges	13,285,132.46	12,349,400.00	12,238,517.48
		Revenus	13,330,138.66	-11,041,400.00	-13,607,320.98
		Excédent	45,006.20	1,308,000.00	-1,368,803.50
02.41	IMPÔTS	Charges	25,886,854.33	14,246,000.00	32,322,895.95
		Revenus	181,789,036.67	-159,400,000.00	-203,059,865.75
		Excédent	155,902,182.34	-145,154,000.00	-170,736,969.80
02.51	ECONOMIE	Charges	774,405.30	656,300.00	457,218.95
		Revenus	0.00	0.00	0.00
		Excédent	774,405.30	656,300.00	457,218.95
02.61	RESSOURCES HUMAINES	Charges	2,694,160.15	1,689,600.00	906,212.49
		Revenus	60,700.19	-1,543,400.00	-56,866.05
		Excédent	2,633,459.96	146,200.00	849,346.44
02.81	SERVICE JURIDIQUE	Charges	863,391.98	737,000.00	712,796.34
		Revenus	30,290.10	-16,000.00	-29,388.10
		Excédent	833,101.88	721,000.00	683,408.24

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
02 FINANCES	Charges	68,755,221.96		40,259,600.00	84,761,149.42
	Revenus		228,252,495.22	-186,832,900.00	-232,839,265.43
	Excédent	159,497,273.26		-146,573,300.00	-148,078,116.01
02.01 SECRETARIAT		22,844.04		24,000.00	24,087.35
	Charges	22,844.04		24,000.00	24,087.35
	Revenus		3,200.00	-3,200.00	-3,200.00
	Excédent		19,644.04	20,800.00	20,887.35
02.01.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES		3,589.19	0.00	4,000.00	2,895.90
02.01.310.01 FOURNITURES DE BUREAU		536.30		800.00	578.30
02.01.317.01 DEPLACEMENTS		50.00		400.00	50.00
02.01.317.21 REPRESENTATIONS		2,405.99		2,000.00	1,520.30
02.01.318.03 FRAIS DE PORTS		375.90		400.00	498.95
02.01.318.04 FRAIS DE TELEPHONE		221.00		400.00	248.35
02.01.39 IMPUTATIONS INTERNES		19,254.85	0.00	20,000.00	21,191.45
02.01.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES		158.00		0.00	0.00
02.01.392.06 LOYERS DE URBANISME		14,260.00		14,300.00	14,400.00
02.01.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02		4,086.35		5,000.00	6,180.75
02.01.394.01 ECONOMAT		750.50		500.00	425.70
02.01.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS		0.00		200.00	185.00
02.01.43 CONTRIBUTIONS		0.00	3,200.00	-3,200.00	-3,200.00
02.01.434.01 HONORAIRES DE GERANCE			3,200.00	-3,200.00	-3,200.00
02.11 COMPTABILITE GENERALE	Charges	25,026,052.37		10,362,000.00	37,922,292.51
	Revenus		33,037,329.60	-14,827,700.00	-16,081,424.55
	Excédent	8,011,277.23		-4,465,700.00	21,840,867.96
02.11.30 CHARGES DE PERSONNEL		1,602,221.05	0.00	1,457,100.00	1,234,468.50
02.11.301.01 TRAITEMENTS		1,118,107.05		1,180,000.00	1,005,675.00
02.11.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS		16,019.60		13,500.00	14,076.60
02.11.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES		4,256.60		3,900.00	4,746.60
02.11.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG		59,655.05		63,500.00	53,655.70
02.11.303.02 CONTRIBUTION ALFA		23,479.85		25,000.00	21,119.25
02.11.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE		11,712.35		12,000.00	10,573.75
02.11.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.		625.70		700.00	562.75
02.11.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL		1,902.30		2,100.00	1,709.65
02.11.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE		212,368.00		0.00	0.00
02.11.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS		1,072.85		1,100.00	897.10
02.11.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE		8,552.40		8,300.00	7,776.50
02.11.307.01 CAISSE DE PENSIONS		140,397.25		146,000.00	113,675.60
02.11.309.01 OFFRES D'EMPLOI		4,072.05		0.00	0.00
02.11.309.02 FORMATION CONTINUE		0.00		1,000.00	0.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
02.11.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	137,771.38	0.00	197,800.00	154,465.77
02.11.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	3,073.15		3,000.00	1,206.00
02.11.310.04 DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	565.80		600.00	551.80
02.11.317.01 DEPLACEMENTS	0.00		200.00	66.25
02.11.317.21 REPRESENTATIONS	996.45		1,200.00	828.00
02.11.318.02 MANDATS ET ETUDES	4.00		0.00	0.00
02.11.318.03 FRAIS DE PORTS	6,118.70		6,000.00	5,850.75
02.11.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	2,072.70		2,000.00	1,533.40
02.11.318.05 TAXES DE CHEQUES POSTAUX	24,983.19		25,000.00	23,793.90
02.11.318.06 FRAIS BANCAIRES	1,785.25		3,000.00	2,976.82
02.11.318.07 COMMISSIONS	41,081.55		81,000.00	44,059.64
02.11.318.10 FRAIS E-PAIEMENT	3,450.34		3,000.00	1,937.48
02.11.318.32 PRIME ASS. RESP. CIVILE	41,975.00		59,300.00	59,251.50
02.11.318.34 PRIME ASS. CAUTIONNEMENT	4,646.25		4,700.00	4,646.25
02.11.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	606.70		700.00	665.15
02.11.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICULES	6,352.30		6,400.00	5,578.55
02.11.319.01 COTISATIONS	60.00		100.00	60.00
02.11.319.03 DIFF. CHANGE EURO	0.00		1,600.00	1,460.28
02.11.32 INTERETS PASSIFS	7,910,636.35	0.00	8,361,000.00	8,961,575.25
02.11.320.01 ENGAGEMENTS COURANTS, DEPOTS	405.85		1,000.00	849.15
02.11.321.01 DETTE A COURT TERME	13,186.06		60,000.00	5,276.10
02.11.322.01 DETTE A LONG TERME	7,897,044.44		8,300,000.00	8,955,450.00
02.11.33 AMORTISSEMENTS	110,574.19	0.00	150,000.00	155,653.50
02.11.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	110,574.19		150,000.00	155,653.50
02.11.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	0.00	0.00	500.00	0.00
02.11.362.02 HEBERGEMENT SITE ACN	0.00		500.00	0.00
02.11.38 ATTR. AUX FINANC. SPECIAUX	15,064,700.00	0.00	0.00	27,130,862.33
02.11.380.04 PROVISION RECAP PREVOYANCE	0.00		0.00	5,875,100.00
02.11.380.05 PROVISION ASSAIN. PREVOYANCE	14,700.00		0.00	3,083,400.00
02.11.380.06 PROV. RECAP. & ASSAIN. EOREN	0.00		0.00	5,065,591.33
02.11.380.07 PROV. RECAP. & ASSAIN. SIPLN	0.00		0.00	73,962.00
02.11.380.08 PROV. RECAP. & ASSAIN. BPU	0.00		0.00	956,600.00
02.11.380.09 PROV. RECAP. & ASSAIN. SITRN	0.00		0.00	76,209.00
02.11.380.10 PROV. PREVOYANCE.NE VIDEO 2000	2,350,000.00		0.00	0.00
02.11.380.11 PROV. ASSAINISS. S.-SOL CPLN	1,800,000.00		0.00	0.00
02.11.382.01 FONDS AGGLOMERATION, ATTRIB.	0.00		0.00	12,000,000.00
02.11.382.03 FDS PHOTOVOLTAÏQUE, ATTRIB.	500,000.00		0.00	0.00
02.11.382.05 RESERVE CONJONCTURELLE	10,000,000.00		0.00	0.00
02.11.382.07 FDS AMEL. ACCESSIB. VILLE	400,000.00		0.00	0.00
02.11.39 IMPUTATIONS INTERNES	200,149.40	0.00	195,600.00	285,267.16
02.11.390.22 INTERETS SUR RESERVE	135,676.00		135,900.00	115,727.00
02.11.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	301.50		0.00	0.00
02.11.391.10 LOCATION SALLES	500.00		0.00	0.00
02.11.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		100.00	0.00
02.11.392.06 LOYERS DE URBANISME	36,600.00		36,600.00	38,500.00
02.11.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	21,822.75		18,500.00	126,340.21
02.11.394.01 ECONOMAT	4,649.15		4,300.00	4,514.95
02.11.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		200.00	185.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
02.11.42	REVENUS DES BIENS	0.00	5,346,001.14	-4,785,200.00	-5,705,694.75
02.11.420.01	INTERETS BANCAIRES		8,343.57	-20,000.00	-15,682.16
02.11.421.01	INTERETS SUR CREANCES		19,846.65	-20,000.00	-18,689.35
02.11.421.03	INT. MORATOIRES+FRAIS RAPPELS		88,147.07	-85,000.00	-83,099.74
02.11.422.01	TITRES		0.00	-700.00	-675.00
02.11.422.02	PRETS PATRIMOINE FINANCIER		1,028.70	0.00	-844.95
02.11.422.03	PRÊTS VITEOS		878,508.70	-878,500.00	-1,250,897.85
02.11.422.04	DIVIDENDE VITEOS SA		2,522,800.00	-2,018,200.00	-2,522,800.00
02.11.425.03	AUTRES PRETS DU PATRIM. ADMIN.		2,673.75	-2,800.00	-2,718.75
02.11.426.06	PARTICIPATIONS DIVERSES		1,794,667.50	-1,760,000.00	-1,764,917.50
02.11.428.01	REVENUS SUR ADB		29,824.80	0.00	-45,369.45
02.11.429.03	DIFF. CHANGE EURO		160.40	0.00	0.00
02.11.43	CONTRIBUTIONS	0.00	40,514.90	-38,400.00	-1,043,968.80
02.11.434.01	HONORAIRES DE GESTION		35,400.00	-38,400.00	-39,600.00
02.11.436.02	REMB. DE FRAIS DE POURSUITES		0.00	0.00	-35.50
02.11.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		3,977.40	0.00	-376.70
02.11.436.99	DISSOLUTION DE PROVISION		0.00	0.00	-1,003,956.60
02.11.439.01	AUTRES CONTRIBUTIONS		1,137.50	0.00	0.00
02.11.48	PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX	0.00	18,925,057.56	0.00	0.00
02.11.481.04	PROVI. RECAP. PREVOYANCE.NE		18,925,057.56	0.00	0.00
02.11.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	8,725,756.00	-10,004,100.00	-9,331,761.00
02.11.490.00	INTERETS PASSIFS		8,511,515.00	-9,784,300.00	-9,103,986.00
02.11.490.02	INTERETS PASSIFS PART.		146,382.00	-153,900.00	-165,349.00
02.11.490.03	INTERETS SUR PRETS		10,626.00	-11,600.00	-11,639.00
02.11.490.22	INTERETS SUR DECOUVERT		57,233.00	-54,300.00	-50,787.00
02.21	CONTROLE DES FINANCES				
	Charges	202,381.33		195,300.00	177,128.35
	Revenus		1,800.00	-1,200.00	-1,200.00
	Excédent		200,581.33	194,100.00	175,928.35
02.21.30	CHARGES DE PERSONNEL	159,189.60	0.00	137,000.00	134,215.50
02.21.301.01	TRAITEMENTS	108,318.60		108,300.00	107,245.45
02.21.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	2,784.00		2,800.00	2,784.00
02.21.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	5,779.15		5,800.00	5,721.95
02.21.303.02	CONTRIBUTION ALFA	2,274.95		2,300.00	2,252.25
02.21.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	1,191.45		1,200.00	1,179.75
02.21.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	60.50		100.00	59.85
02.21.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	184.00		200.00	182.05
02.21.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	22,647.00		0.00	0.00
02.21.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	113.75		100.00	104.00
02.21.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	975.00		1,000.00	858.00
02.21.307.01	CAISSE DE PENSIONS	14,641.20		14,200.00	12,808.20
02.21.309.02	FORMATION CONTINUE	220.00		1,000.00	1,020.00
02.21.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	35,999.53	0.00	51,100.00	37,791.25
02.21.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	197.55		200.00	120.00
02.21.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	0.00		200.00	0.00
02.21.317.01	DEPLACEMENTS	30.40		200.00	26.00
02.21.317.21	REPRESENTATIONS	264.03		300.00	703.90
02.21.318.02	MANDATS ET ETUDES	35,466.00		50,000.00	36,913.60
02.21.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	41.55		200.00	27.75
02.21.39	IMPUTATIONS INTERNES	7,192.20	0.00	7,200.00	5,121.60
02.21.392.06	LOYERS DE URBANISME	4,000.00		4,000.00	4,000.00
02.21.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	3,076.30		3,000.00	1,000.00
02.21.394.01	ECONOMAT	115.90		200.00	121.60

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
02.21.43 CONTRIBUTIONS	0.00	1,800.00	-1,200.00	-1,200.00
02.21.434.01 HONORAIRES		1,800.00	-1,200.00	-1,200.00
02.31 CENTRE ELECTRONIQUE DE GESTION	13,285,132.46	13,330,138.66	12,349,400.00	12,238,517.48
Charges			-11,041,400.00	-13,607,320.98
Revenus	45,006.20		1,308,000.00	-1,368,803.50
Excédent				
02.31.30 CHARGES DE PERSONNEL	7,826,679.60	0.00	6,961,900.00	6,436,004.35
02.31.301.01 TRAITEMENTS	5,399,565.60		5,580,800.00	5,228,923.65
02.31.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	95,031.35		83,300.00	93,043.60
02.31.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	8,400.00		8,400.00	8,400.00
02.31.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	288,086.80		298,000.00	279,038.90
02.31.303.02 CONTRIBUTION ALFA	113,390.85		117,000.00	109,829.85
02.31.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	58,554.15		60,500.00	56,866.75
02.31.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	3,021.05		3,300.00	2,928.75
02.31.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	9,181.00		10,000.00	8,890.70
02.31.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	1,104,187.00		0.00	0.00
02.31.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	5,525.55		5,500.00	4,965.40
02.31.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	45,000.45		44,800.00	37,477.35
02.31.307.01 CAISSE DE PENSIONS	688,816.90		708,300.00	592,607.30
02.31.309.01 OFFRES D'EMPLOI	1,247.80		2,000.00	0.00
02.31.309.02 FORMATION CONTINUE	6,671.10		40,000.00	13,032.10
02.31.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	5,326,717.10	0.00	5,255,900.00	5,671,878.63
02.31.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	6,633.45		8,000.00	3,168.65
02.31.310.04 DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	1,178.10		2,000.00	212.20
02.31.310.20 ACHATS MAT. INF. REFACT.	1,298,148.36		900,000.00	1,250,787.40
02.31.310.21 ACHATS LOGICIELS REFACT.	258,024.55		230,000.00	343,127.95
02.31.311.01 ACHAT MOBILIER ET MACHINES	16,188.90		40,000.00	2,099.65
02.31.311.02 ACHAT DE VEHICULES	23,244.45		25,000.00	21,700.00
02.31.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	93,749.20		160,000.00	104,513.85
02.31.315.01 ENTRETIEN DES INSTALLATIONS	1,090,075.24		1,100,000.00	1,353,410.69
02.31.315.07 ENTRETIEN & FRAIS DE VEHICULES	13,690.55		15,000.00	9,366.35
02.31.315.20 ENTRETIEN CREN	48,137.45		80,000.00	57,436.35
02.31.316.01 LOC. BUREAUX DE DEVELOPPEMENT	265,258.95		559,000.00	264,532.55
02.31.316.02 LOCATION SALLE DES MACHINES	157,346.50		158,500.00	157,502.80
02.31.316.03 LOCATION INSTALL. ET LOGICIELS	843,207.00		570,000.00	723,507.81
02.31.316.04 LOCATION RESEAU TT	4,284.35		3,000.00	445.55
02.31.317.01 DEPLACEMENTS	10,768.80		28,000.00	12,826.50
02.31.317.21 REPRESENTATIONS	12,674.75		15,000.00	14,216.15
02.31.318.03 FRAIS DE PORTS	1,065.05		2,500.00	1,088.25
02.31.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	13,784.75		19,600.00	13,674.10
02.31.318.22 PRESTATIONS S.T.I.	175,259.25		250,000.00	218,434.65
02.31.318.26 PREST. SERV. REFACT. FORFAIT	929,933.70		960,000.00	1,031,594.58
02.31.318.31 PRIMES ASS. INTER. EXPLOIT.	19,196.15		52,000.00	47,319.50
02.31.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	7,257.90		7,000.00	7,114.00
02.31.318.92 INTERVENTION SUR ALARME	1,000.00		600.00	600.00
02.31.319.01 COTISATIONS	970.00		1,600.00	970.00
02.31.319.63 IMPOT PREALABLE IRRECUP.	35,639.70		69,100.00	32,229.10
02.31.39 IMPUTATIONS INTERNES	131,735.76	0.00	131,600.00	130,634.50
02.31.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	100,226.80		100,500.00	100,000.00
02.31.391.02 PRESTATION DE SERVICE JURIDIQU	8,000.00		8,000.00	8,000.00
02.31.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		0.00	779.50
02.31.391.05 PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	2,859.26		1,300.00	2,217.80
02.31.391.06 PRESTATIONS DE URBANISME	9,100.00		0.00	9,100.00
02.31.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	544.00		200.00	0.00
02.31.392.03 LOYERS DOMAINES	5,280.00		5,300.00	5,280.00
02.31.392.06 LOYERS DE URBANISME	0.00		9,100.00	0.00
02.31.394.01 ECONOMAT	5,125.70		7,000.00	5,072.20
02.31.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		200.00	185.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
02.31.43	CONTRIBUTIONS	0.00	12,055,759.75	-9,850,000.00	-12,461,402.47
02.31.435.42	VENTES A DES TIERS		1,884,832.55	-1,400,000.00	-1,923,478.05
02.31.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		416.50	0.00	-6,920.70
02.31.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		5,748.30	0.00	-19,739.85
02.31.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		20,509.80	0.00	0.00
02.31.438.99	PRESTATIONS S/ INVESTISSEMENTS		0.00	0.00	-17,822.35
02.31.439.01	PRESTATIONS ET FOURNITURES		10,016,628.10	-8,300,000.00	-10,378,331.60
02.31.439.20	PREST. ET FOURN. CREN		127,624.50	-150,000.00	-115,109.92
02.31.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	1,274,378.91	-1,191,400.00	-1,145,918.51
02.31.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		1,274,378.91	-1,191,400.00	-1,145,918.51
02.41	IMPÔTS				
	Charges	25,886,854.33		14,246,000.00	32,322,895.95
	Revenus		181,789,036.67	-159,400,000.00	-203,059,865.75
	Excédent	155,902,182.34		-145,154,000.00	-170,736,969.80
02.41.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	433,989.60	0.00	436,000.00	432,649.60
02.41.318.14	FRAIS PERCEPTION PERS PHYSIQ	395,683.60		400,000.00	396,495.60
02.41.318.16	FRAIS PERCEPTION PERS MORALES	38,306.00		36,000.00	36,154.00
02.41.32	INTERETS PASSIFS	149,550.44	0.00	200,000.00	198,452.82
02.41.329.01	INTERETS COMPENSATOIRES	149,550.44		200,000.00	198,452.82
02.41.33	AMORTISSEMENTS	1,316,986.29	0.00	2,110,000.00	1,418,616.53
02.41.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	1,237,694.55		1,900,000.00	1,171,582.15
02.41.330.06	PERTES SUR RECTIFICATIFS	0.00		0.00	115,224.35
02.41.330.08	REMISES D'IMPOTS	7,537.29		10,000.00	7,904.43
02.41.330.09	IMPUTATION FORFAITAIRE D'IMPOT	71,754.45		200,000.00	123,905.60
02.41.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	23,986,328.00	0.00	11,500,000.00	30,273,177.00
02.41.361.05	CONTRIB. AU FDS DE REPARTITION	0.00		0.00	21,300,000.00
02.41.361.10	VERSEMENT A LA PEREQ. FINANC.	23,986,328.00		11,500,000.00	8,973,177.00
02.41.40	IMPOTS	0.00	175,687,722.91	-158,400,000.00	-197,853,248.16
02.41.400.01	PERS.PHYSIQUES, IMPOT S/REVENU		68,526,962.10	-70,100,000.00	-63,049,031.45
02.41.400.02	PERS.PHYSIQUES, IMPOT SOURCE		7,438,913.86	-7,000,000.00	-6,490,145.57
02.41.400.03	PERS. PHYSIQUES, FRONTALIER		3,364,660.00	-3,000,000.00	-2,916,945.00
02.41.400.04	PERS.PHYSIQUES, PREST.CAPITAL		1,279,555.05	-800,000.00	-790,206.10
02.41.400.11	PERS.PHYSIQUES,IMPOT S/FORTUNE		7,561,184.70	-7,400,000.00	-6,498,219.50
02.41.400.21	PERS. PHYSIQUES, RECTIFICATIFS		1,498,594.08	-500,000.00	-1,187,410.24
02.41.400.31	PERS. PHYSIQUES, INS. & AMENDES		487,989.75	-400,000.00	-354,020.75
02.41.401.01	PERS.MORALES, IMPOT S/BENEFICE		80,287,638.23	-65,700,000.00	-112,030,240.70
02.41.401.11	PERS. MORALES, IMPOT S/CAPITAL		1,558,841.09	-1,200,000.00	-2,042,359.35
02.41.401.12	PERS. MORALES, IMPOT FONCIER		2,325,765.00	-2,300,000.00	-2,494,669.50
02.41.401.21	PERS. MORALES, RECTIFICATIFS		1,352,652.85	0.00	0.00
02.41.401.31	PERS. MORALES, INS. & AMENDES		4,966.20	0.00	0.00
02.41.42	REVENUS DES BIENS	0.00	1,101,313.76	-1,000,000.00	-1,106,617.59
02.41.421.01	INTERETS SUR IMPOTS		1,101,313.76	-1,000,000.00	-1,106,617.59
02.41.46	SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	5,000,000.00	0.00	-4,100,000.00
02.41.462.01	REDISTRI DU FDS DE REPARTITION		5,000,000.00	0.00	-4,100,000.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
02.51	ECONOMIE				
	Charges	774,405.30		656,300.00	457,218.95
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		774,405.30	656,300.00	457,218.95
02.51.30	CHARGES DE PERSONNEL	242,494.40	0.00	221,900.00	118,794.40
02.51.301.01	TRAITEMENTS	180,002.85		207,200.00	96,388.50
02.51.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	1,983.60		2,000.00	1,983.60
02.51.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	167.40		200.00	167.40
02.51.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	9,603.70		3,200.00	5,142.60
02.51.303.02	CONTRIBUTION ALFA	3,780.30		1,200.00	2,024.40
02.51.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	1,938.55		600.00	1,018.60
02.51.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	101.50		0.00	54.55
02.51.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	306.05		100.00	163.85
02.51.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	20,354.00		0.00	0.00
02.51.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	181.40		100.00	86.50
02.51.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	1,116.35		500.00	474.00
02.51.307.01	CAISSE DE PENSIONS	22,958.70		6,800.00	11,290.40
02.51.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	179,747.55	0.00	195,900.00	32,178.55
02.51.310.01	FOURNITURE DE BUREAU	88.65		100.00	555.40
02.51.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	1,432.00		1,600.00	1,408.00
02.51.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		200.00	0.00
02.51.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	20,233.30		14,600.00	9,990.60
02.51.317.21	REPRESENTATIONS	320.00		2,000.00	2,629.50
02.51.318.02	MANDATS ET ETUDES	156,058.85		176,000.00	16,949.60
02.51.318.03	FRAIS DE PORTS	1,614.75		1,400.00	645.45
02.51.33	AMORTISSEMENTS	49,700.00	0.00	49,700.00	51,100.00
02.51.330.12	TITRES, PARTICIPATIONS	49,700.00		49,700.00	51,100.00
02.51.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	271,464.20	0.00	161,000.00	205,000.00
02.51.361.01	NEUCHATEL UN COEUR EN VILLE	100,000.00		100,000.00	100,000.00
02.51.366.21	PROMOTION ECONOMIQUE	171,464.20		61,000.00	105,000.00
02.51.39	IMPUTATIONS INTERNES	30,999.15	0.00	27,800.00	50,146.00
02.51.390.02	INTERETS PASSIFS PART.	16,402.00		14,300.00	15,786.00
02.51.390.03	INTERETS SUR PRETS	10,626.00		11,600.00	11,639.00
02.51.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	1,987.80		1,000.00	320.00
02.51.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		0.00	19,093.35
02.51.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	68.00		0.00	0.00
02.51.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	481.10		0.00	2,198.45
02.51.394.01	ECONOMAT	1,434.25		900.00	1,109.20
02.61	RESSOURCES HUMAINES	2,694,160.15		1,689,600.00	906,212.49
	Charges		60,700.19	-1,543,400.00	-56,866.05
	Revenus		2,633,459.96	146,200.00	849,346.44
	Excédent				

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
02.61.30 CHARGES DE PERSONNEL	2,542,289.44	0.00	1,583,100.00	785,438.46
02.61.301.01 TRAITEMENTS	601,604.30		655,000.00	587,201.45
02.61.301.07 INDEMN. JOURNALIERES PAYEES	0.00		350,000.00	0.00
02.61.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	6,939.00		4,500.00	5,510.95
02.61.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	32,098.10		34,800.00	31,339.90
02.61.303.02 CONTRIBUTION ALFA	12,633.20		13,800.00	12,335.25
02.61.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	6,396.50		6,800.00	6,255.55
02.61.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	336.65		400.00	329.05
02.61.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,022.05		1,200.00	998.05
02.61.303.06 DIFF. COTISATIONS SOCIALES	4,261.54		0.00	18,845.11
02.61.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	123,999.00		0.00	0.00
02.61.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	593.45		600.00	536.90
02.61.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	5,191.10		5,100.00	4,185.00
02.61.306.02 REMBOURSEMENT REPAS	400.00		0.00	20.00
02.61.307.01 CAISSE DE PENSIONS	75,368.50		81,900.00	64,609.20
02.61.307.05 ALLOCATIONS DE RETRAITE	346,405.00		400,000.00	0.00
02.61.309.01 OFFRES D'EMPLOI	5,280.40		4,000.00	0.00
02.61.309.02 FORMATION CONTINUE	6,703.85		8,000.00	655.00
02.61.309.05 FRAIS JOURNEE DES JUBILAIRES	7,152.80		8,000.00	7,029.60
02.61.309.06 CADEAUX AU PERSONNEL	504.00		1,000.00	43,187.45
02.61.309.13 PREPARATION A LA RETRAITE	5,400.00		8,000.00	2,400.00
02.61.309.20 PRESTATIONS AU PERSONNEL	1,300,000.00		0.00	0.00
02.61.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	76,257.46	0.00	31,500.00	53,427.95
02.61.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	1,350.65		3,500.00	1,548.25
02.61.310.04 DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	583.00		1,000.00	708.00
02.61.311.01 ACHAT MOBILIER ET MACHINES	2,149.80		6,000.00	0.00
02.61.317.01 DEPLACEMENTS	581.00		2,000.00	178.80
02.61.317.21 REPRESENTATIONS	2,063.96		2,500.00	2,288.50
02.61.317.22 NOEL PERSONNEL VDN	75,000.00		0.00	0.00
02.61.318.02 MANDATS ET ETUDES	-16,075.25		5,000.00	38,808.40
02.61.318.03 FRAIS DE PORTS	8,518.50		8,500.00	7,580.85
02.61.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	750.80		1,000.00	771.40
02.61.319.01 COTISATIONS	1,270.00		2,000.00	1,350.00
02.61.319.51 AUTRES DEPENSES	65.00		0.00	193.75
02.61.39 IMPUTATIONS INTERNES	75,613.25	0.00	75,000.00	67,346.08
02.61.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	0.00		700.00	0.00
02.61.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		0.00	85.13
02.61.391.10 PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	0.00		300.00	250.00
02.61.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	136.00		200.00	34.00
02.61.392.06 LOYERS DE URBANISME	30,210.00		30,200.00	34,300.00
02.61.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	39,165.25		38,500.00	26,817.00
02.61.394.01 ECONOMAT	5,852.00		4,900.00	5,674.95
02.61.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
02.61.42 REVENUS DE BIENS	0.00	0.00	-3,000.00	0.00
02.61.422.02 INTERETS PRETS AU PERSONNEL		0.00	-3,000.00	0.00
02.61.43 CONTRIBUTIONS	0.00	15,178.05	-1,530,400.00	-42,198.60
02.61.434.01 HONORAIRES		1,558.00	0.00	-1,558.00
02.61.434.12 COMM. PERC. IMPOT SOURCE		2,224.40	-1,400.00	-1,292.10
02.61.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	-400,000.00	-3,434.00
02.61.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	-1,000,000.00	-3,095.30
02.61.436.46 REMB. SALAIRE MATERNITE		0.00	-115,000.00	-19,658.80
02.61.439.02 RETROCESSION IBC		11,395.65	-14,000.00	-11,770.35
02.61.439.11 AUTRES RECETTES		0.00	0.00	-1,390.05
02.61.45 DEDOMMAG. DE COLLECTIVITE	0.00	45,522.14	-10,000.00	-14,667.45
02.61.450.01 RETROCESSION TAXE CO2		45,522.14	-10,000.00	-14,667.45

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
02.81	SERVICE JURIDIQUE				
	Charges	863,391.98		737,000.00	712,796.34
	Revenus		30,290.10	-16,000.00	-29,388.10
	Excédent		833,101.88	721,000.00	683,408.24
02.81.30	CHARGES DE PERSONNEL	750,320.50	0.00	648,300.00	625,910.45
02.81.301.01	TRAITEMENTS	522,398.30		524,300.00	516,458.40
02.81.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	2,853.60		2,500.00	2,818.80
02.81.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	27,871.85		27,900.00	27,554.80
02.81.303.02	CONTRIBUTION ALFA	10,970.30		11,000.00	10,845.55
02.81.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	5,403.35		5,200.00	5,287.75
02.81.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	292.50		300.00	289.40
02.81.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	888.50		900.00	878.10
02.81.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	109,060.00		0.00	0.00
02.81.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	489.30		500.00	437.85
02.81.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	4,203.65		4,000.00	3,672.10
02.81.307.01	CAISSE DE PENSIONS	63,931.20		71,700.00	54,983.45
02.81.309.01	OFFRES D'EMPLOI	807.95		0.00	998.05
02.81.309.02	FORMATION CONTINUE	1,150.00		0.00	1,686.20
02.81.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	68,361.06	0.00	43,400.00	43,113.99
02.81.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	2,977.35		4,500.00	4,873.45
02.81.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	3,304.30		4,000.00	3,754.35
02.81.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	3,291.20		7,000.00	3,312.19
02.81.317.01	DEPLACEMENTS	525.00		500.00	81.80
02.81.317.21	REPRESENTATIONS	712.26		1,000.00	244.00
02.81.318.01	FRAIS JURIDIQUES ET HONORAIRES	56,357.00		25,000.00	29,397.55
02.81.318.03	FRAIS DE PORTS	654.30		600.00	969.95
02.81.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	539.65		800.00	480.70
02.81.39	IMPUTATIONS INTERNES	44,710.42	0.00	45,300.00	43,771.90
02.81.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	187.20		0.00	180.00
02.81.392.06	LOYERS DE URBANISME	32,800.00		32,800.00	28,800.00
02.81.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	10,273.52		10,000.00	13,122.85
02.81.394.01	ECONOMAT	1,199.70		2,300.00	1,484.05
02.81.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
02.81.43	CONTRIBUTIONS	0.00	22,290.10	-8,000.00	-21,388.10
02.81.434.12	HONORAIRES		22,290.10	-8,000.00	-21,388.10
02.81.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	8,000.00	-8,000.00	-8,000.00
02.81.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		8,000.00	-8,000.00	-8,000.00

Service des forêts

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'610'373	2'329'200	- 281'173
Produits	1'228'105	1'193'700	+ 34'405
Total	1'382'268	1'135'500	- 246'768

1.1. Introduction

L'exercice 2014 se solde par une détérioration du résultat de 246'768 francs par rapport au budget. Les charges plus élevées que celles budgétisées s'expliquent par la recapitalisation de prévoyance.ne, la demande de quatre crédits supplémentaires et des travaux supplémentaires rendus nécessaires suite à la tempête Gonzalo du 21 octobre 2014.

Les produits sont restés stables par rapport aux comptes 2013 et légèrement plus élevés que ceux budgétisés. Les recettes de la vente du bois en forêt sont bonnes bien que légèrement inférieures à l'objectif. La stabilité du franc suisse face à l'euro a permis de maintenir le prix du bois à un niveau appréciable.

L'hiver 2013-2014 ne fut guère enneigé, ce qui a permis de réaliser dans de bonnes conditions les coupes de bois prévues et celles qui n'avaient pas été réalisées la saison de coupe précédente. Ceci explique la nette augmentation du volume total de bois exploité.

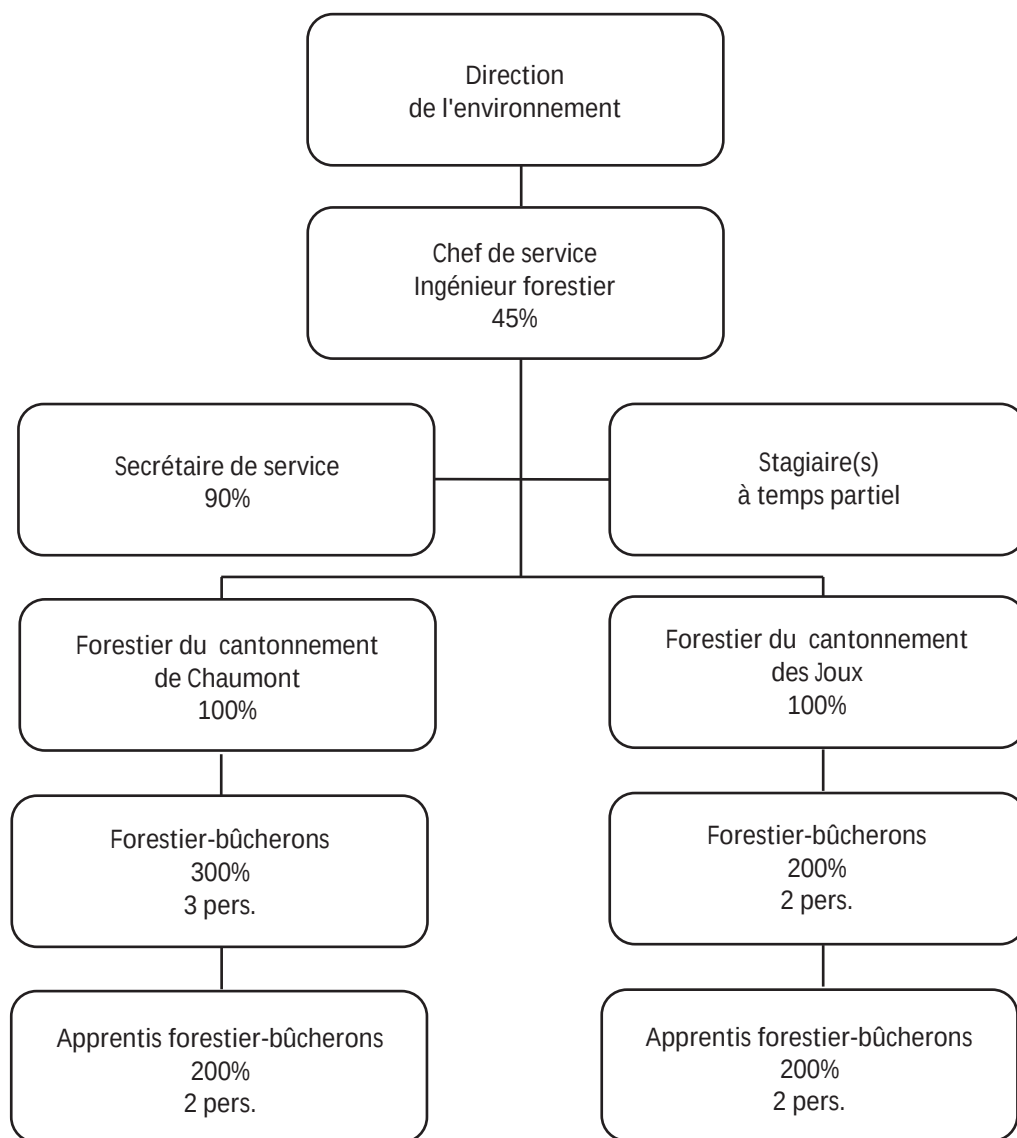
2. Administration et personnel

2.1. Collaborateurs

Le Service des forêts compte 9 collaboratrices/teurs permanent(e)s occupant 8,35 postes ainsi que 4 apprentis forestiers-bûcherons. La secrétaire du service consacre 1/3 de son temps à des activités pour le compte de l'Etat qui en assume le financement.

Les deux apprentis forestiers-bûcherons travaillant au sein de l'équipe forestière de Chaumont ont passé avec succès leurs examens de fin d'apprentissage. Deux autres apprentis travaillant dans l'équipe forestière des Joux poursuivent normalement leur apprentissage et se présenteront aux examens finaux en 2015. Deux stagiaires ont été choisis pour remplacer les apprentis ayant terminé leur formation. L'un n'a plus donné de nouvelles après la signature de son contrat et l'autre a souhaité arrêter son apprentissage après trois mois.

Afin d'effectuer une partie des nombreux travaux de façonnage, débardage et soins à la jeune forêt, 8 entreprises forestières privées ont appuyé notre effectif. Pour des tâches particulières pour lesquelles le Service des forêts n'est pas équipé, il a été fait appel à 2 entreprises pour le déchetage, 5 pour l'exploitation, le débardage et le transport de bois, 2 pour des travaux de génie civil et 1 pour le sciage de piquets et de bancs.



3. Économie et rendement financier

3.1. Vente de bois et évolution des prix

Dès l'été 2013, les prix du bois résineux ont augmenté de 10 francs par m³ et le prix du bois de hêtre de 5 francs par m³. En 2014, ces prix se sont stabilisés à ce niveau appréciable. La demande de bois est restée bonne durant toute l'année, l'offre de bois brut sur le marché européen peinant à couvrir la demande.

Le taux plancher assuré par la Banque Nationale Suisse de 1,20 francs pour 1 euro a également permis aux propriétaires forestiers suisses de vendre leurs bois à un prix constant durant toute l'année que ce soit sur le marché intérieur comme à l'étranger.

Les produits fortement liés au taux de change du franc suisse sont le bois de service (bois acheté par les scieries pour produire des poutres et des planches) et le bois d'industrie (panneaux de bois reconstitué, papier et carton). Le prix et la demande de bois-énergie sont quant à eux liés au prix des produits pétroliers.

Cette bonne tenue du marché des bois en 2014 a pleinement été utilisée. La vente de bois de service a augmenté de 75% par rapport à 2013, celle du bois d'industrie de 141% et celle du bois-énergie de 107%. Ces chiffres s'expliquent par une augmentation des exploitations (+ 62%) mais encore par un volume de bois abandonné en forêt plus faible.

Afin de mieux valoriser le bois présentant des défauts, difficile à mettre sur les marchés du bois de scierie ou du bois destiné à l'industrie, la Ville promeut la production de chaleur à partir de la biomasse. En plus de favoriser la filière bois-énergie régionale et les emplois qui lui sont liés, cette politique s'inscrit pleinement dans la volonté de diminuer les émissions de gaz carbonique issus de combustibles fossiles.

		2014	2013	2012	2011	1981
Grumes résineuses en écorce	en Fr.	88.-	83.30	82.64	87.30	153.-
Sciages hêtres 4B	en Fr.	68.-	60.-	60.-	65.-	152.80
Emballages, qualité D	en Fr.	45.-	40.-	45.-	45.-	80.-
RR1 à port camion par st*)	en Fr.	28.-	25.-	25.-	25.-	75.-
CF, pâte hêtre, à port camion*)	en Fr.	48.-	40.-	40.-	43.-	51.-
Bois de feu hêtre quartier	en Fr.	85.-	80.-	80.-	80.-	55.-
<i>IPC (déc. 1982 : 100)</i>		158.8	159.3	159.9	161.0	92.8

*) petite quantité

Tableau 1 : Les prix des bois entre 1981 et 2014

3.2. Subventions

La gestion multifonctionnelle de la forêt permet d'atteindre simultanément de nombreux objectifs fort différents (production de bois, protection contre les dangers naturels, accueil du public, diversité biologique). Si la vente des bois apporte un revenu au propriétaire forestier, les trois autres groupes de prestations ne sont pas financés directement par leurs utilisateurs.

Ces prestations sont pourtant utiles à tous. Afin d'encourager les propriétaires forestiers à effectuer les travaux d'entretien de la forêt indispensables, le Canton et la Confédération "achètent" des prestations aux propriétaires forestiers.

Les domaines subventionnés sont les suivants :

- Gestion forestière. Aides financières accordées par le canton pour les prestations de la compétence cantonale effectuées par des employés communaux.
- Établissement et entretien des infrastructures.
- Aménagement et planification.
- Soins à la jeune forêt.
- Promotion de la diversité biologique.

L'année 2014 se trouve dans la période de subventionnement 2012-2015. Aucun changement n'est à observer par rapport à 2013.

Dans le tableau ci-après, vous pouvez distinguer les prestations fournies par les forêts de la Ville et le financement accordé par le Canton et la Confédération pour chacune d'elles dans le cadre des accords de prestations pour l'entretien des forêts multifonctionnelles.

Indemnités et aides financières	2014	2013	2012	2011
• Gestion forestière (gardes et ingénieur forestier)	52'321	52'263	94'344	59'230
• Promotion du rôle protecteur de la forêt	107'446	107'446	107'446	81'621
• Établissement et entretien des infrastructures	28'345	28'345	28'345	13'100
• Prévention et réparation des dégâts (RPT)	-	-	600	-
• Aménagement et planification	5'675	5'675	5'675	1'272
• Soins à la jeune forêt	50'375	50'375	50'375	79'674
• Promotion de la diversité biologique	31'747	31'747	31'747	77'806
TOTAL	275'909	275'851	318'532	312'703

Tableau 2 : Indemnités et aides financières

3.3. Frais d'exploitation, d'entretien et de fonctionnement

Les conditions topographiques du lieu de la coupe et l'environnement dans lequel les forestiers doivent travailler (pente du terrain, difficulté d'accès, arbres branchus, chablis, volume de petits bois abandonné en forêt, sécurité à assurer à proximité des routes, bâtiments ou lignes CFF) influencent directement les coûts d'exploitation.

L'année 2014 s'est montrée favorable pour la filière bois. Les prix des bois adaptés à la hausse durant l'été 2013 ont été maintenus durant toute l'année 2014 avec de petites adaptations à la hausse pour le sapin blanc et le chêne. De plus, la demande en bois est restée bonne durant toute l'année. De part cette situation favorable, un effort particulier a été mené afin d'approvisionner nos acheteurs habituels en bois dont ils avaient besoin.

En 2014, le volume de bois en stock à la fin de l'exercice est en diminution (-5'626 francs) pour la troisième année consécutive. Ceci est lié à la bonne demande en bois et à notre volonté de réduire le nombre de tas de bois présents en forêt. Nous atteignons actuellement une situation avec très peu de bois de déchetage en forêt afin d'anticiper les prochains travaux sur les installations de production de chaleur à partir du bois au Mail qui dureront d'août 2015 à août 2016. Durant cette année de travaux, aucune livraison de bois ne pourra être effectuée à la chaufferie du Mail.

L'année 2014 a apporté une météorologie très favorable à la forêt avec un temps doux, mais sans canicule, et une pluviométrie abondante et bien répartie sur l'année. Ces bonnes conditions météorologiques ont favorisé la bonne santé des arbres. Ainsi, nous ne devons déplorer que peu d'arbres ayant séché, ayant été attaqués par des parasites ou ayant été cassés et déracinés par les éléments naturels.

Une seule tempête, Gonzalo, ayant soufflé dans la nuit du 21 au 22 octobre, a provoqué la chute d'arbres. Les vents ont soufflé avec force sur le littoral. A Neuchâtel, les vents ont atteint 111,2 km/h mais leur vitesse est restée modérée en altitude moyenne avec seulement 79,6 km/h. à Chaumont.

Face à la violence des vents, même les chênes encore en feuilles n'ont pas résisté. Les routes de Pierre-à-Bot - Valangin et Pierre-à-Bot - Fenin ont été coupées par des arbres tombés.

Les travaux d'évacuation des bois n'ont pu commencer que le matin du 22 octobre alors que le vent se calmait.

Afin d'ouvrir les routes au plus vite, l'équipe forestière de Chaumont a été renforcée par des machines et des hommes d'entreprises forestières privées. Les coûts supplémentaires engendrés par cette tempête ont été de 25'000 francs pour l'exploitation des 500 sylves tombés suite à ces vents violents.

DEPENSES	en Fr.	Chaumont	Les Joux	TOTAL 2014	2013	2012
Fonctionnement service, gestion		110'462	140'519	250'981	98'138	164'276
Fonction sociale		79'540	16'410	95'950	47'518	111'914
Exploitations		507'411	475'222	982'633	634'233	676'207
Soins à la jeune forêt		131'144	73'761	204'905	159'399	167'612
Entretien desserte		198'434	61'465	259'899	216'491	132'351
Hangar, atelier		137'487	32'275	169'762	122'050	98'099
Matériel, outillage, véhicules		79'029	44'090	123'119	142'183	99'671
Loyers, tiers et divers		320'518	202'606	523'124	1'211'445	564'108
DEPENSES TOTALES 2014		1'564'025	1'046'348	2'610'373	2'631'457	2'014'238
Exploitations en sv		4'944	5'946	10'890	6'691	8'254
Produits en m ³		4'151	6'006	10'157	5'286	6'145
<i>Frais d'exploit. Fr./m³</i>		<i>122.20</i>	<i>79.10</i>	<i>96.75</i>	<i>120.00</i>	<i>110.05</i>

Tableau 3 : Récapitulation des dépenses

RECETTES	en Fr.	Chaumont	Les Joux	TOTAL 2014	2013	2012
Vente de grumes		78'195	204'425	282'620	346'891	287'936
Bois d'industrie		75'395	55'578	130'973	87'955	45'271
Bois de feu et divers		189'222	73'227	262'449	192'048	166'242
Produits par la vente des bois		342'812	333'230	676'042	626'894	499'449
Récupérations et divers		77'186	23'876	101'062	102'163	183'835
Travaux pour tiers		84'263	8'435	92'698	77'828	70'394
Indemnités, subv. et FFR		190'350	167'953	358'303	427'320	396'578
RECETTES TOTALES 2014		694'611	533'494	1'228'105	1'234'205	1'150'256
Recette par m ³ exploité		167.35	88.85	120.90	233.50	187.20
CHARGES NETTES 2014		869'414	512'853	1'382'268	1'397'252	863'982
Recettes des ventes	Fr./m ³	82.60	55.50	66.55	118.60	81.30
Recettes div. + subv.	Fr./m ³	84.75	33.35	54.35	114.90	105.90

Tableau 4 : Récapitulation des recettes

L'entretien des forêts s'est intensifié cette année pour profiter d'un marché des bois porteur, apporter les soins aux forêts protectrices de Champ-du-Moulin et éclaircir les jeunes peuplements forestiers. Un effort important a été consenti pour apporter les entretiens indispensables à 4,6 km de chemins forestiers.

3.4. Rendement financier en 2014

Par rapport au budget, la couverture des frais est moins bonne dans les comptes 2014. Ceci s'explique par la recapitalisation à prévoyance.ne (184'661 francs) et quatre crédits supplémentaires accordés par le Conseil communal (engagement d'une stagiaire pendant 6 mois, 10'500 francs; achat d'un treuil pour le tracteur, 22'000 francs; achat d'une remorque, 12'000 francs et réfection de chemins forestiers, 130'000 francs. Au total, l'ensemble des dépenses non budgétisées se montent à 359'161 francs.

En comparaison aux comptes 2013, la couverture des frais est comparable; toutefois, pour un volume de bois exploité qui atteint presque le double en 2014.

Les recettes n'ont malheureusement pas suivi la même augmentation. Bien que le prix du bois se soit maintenu à un niveau relativement élevé, les recettes de la vente de bois sont restées identiques par rapport à 2013. Ceci s'explique par des interventions réalisées dans des forêts dont le bois est de qualité moindre, en particulier des interventions dans des forêts urbaines. Les interventions d'entretien de ces forêts devenaient nécessaires et la demande en bois d'industrie et en bois-énergie était bonne, ce qui permettait d'écouler facilement et à un prix raisonnable ces volumes de bois. Toutefois, le prix de ces assortiments reste bien moins élevé que ceux obtenus pour le bois de service (bois de scierie).

Ainsi, ces interventions largement déficitaires ont pu être réalisées efficacement, en évacuant presque la totalité des bois abattus rapidement et à un prix intéressant en regard aux années précédentes. Ceci se traduit par une augmentation importante des recettes pour le bois d'industrie et le bois-énergie alors que les recettes de la vente de grumes est en diminution par rapport à 2013.

RECETTES en Fr.			DEPENSES en Fr.				
Vente de Bois	Divers et subventions	TOTAL	Exploitat.	Gestion, div. entr., amor. fonction soc.	TOTAL	Excédent	m ³ exploités
2014							
676'042	552'063	1'228'105	982'633	1'648'824	2'610'373	-1'382'268	10'157
2013							
626'894	607'311	1'234'205	634'233	1'997'224	2'631'457	-1'397'252	5'286
2012							
499'449	650'807	1'150'256	676'207	1'338'031	2'014'238	-863'982	6'145
2011							
518'510	665'845	1'184'355	659'541	1'467'391	2'126'932	-942'577	6'971
2010							
730'826	601'323	1'332'149	735'458	1'302'837	2'038'295	-706'146	8'729
2009							
423'946	500'253	924'199	573'589	1'176'146	1'749'735	-825'536	5'427
2008							
514'849	684'186	1'199'035	472'430	1'479'484	1'951'914	-752'879	4'678

Tableau 5 : Comparaison des recettes et des dépenses des dernières années

Cette embellie sur le marché des bois a donc été mise au profit de l'entretien des forêts en ville et à sa proximité dont l'intérêt est principalement de fournir un espace de loisirs à la population et de permettre à des espèces animales et végétales de trouver un habitat à proximité de la zone urbanisée.

3.5. Aspects de sécurité - accidents et maladie

La sécurité au travail est un élément essentiel particulièrement pour le travail en forêt. Des efforts constants sont fournis afin d'adapter nos pratiques aux règles et aux connaissances nouvelles en matière de sécurité au travail et d'ergonomie. La caisse nationale d'assurance (SUVA) à laquelle les professionnels de la forêt sont obligatoirement affiliés, effectue régulièrement des visites d'inspection afin de s'assurer du bon respect des règles et des bonnes pratiques de l'entreprise en matière de sécurité. Le Service des forêts a toujours passé ces inspections avec succès.

Le nombre d'heures d'absence par collaborateur est en augmentation en 2014. Ce chiffre ne signifie pas que des accidents ou des maladies graves ont touché les collaborateurs du service. Il s'explique par un nombre important d'absences pour cause de maladies courantes et d'accidents, pour la plupart non-professionnels, qui ont touché les collaborateurs du Service des forêts.

La statistique 2014 comptabilise 107 heures d'absence par collaborateur en moyenne (en 2013 : 69 h./p.; en 2012 : 154 h./p.; en 2011 : 110 h./p.; en 2010 : 53 h./p.)

4. Entretien de la desserte forestière

Les chemins forestiers utilisés par les camions de bois ont été construits ou adaptés durant la période allant de 1930 à 1960. Ces chemins ont presque tous été réalisés avec une couche supérieure en groise (mélange naturel de gravier calcaire et de marne). Cette couche superficielle en groise est désignée sous le terme technique de couche d'usure.

La couche d'usure, constituée de 8 à 10 cm de groise se dégrade progressivement suite aux intempéries qui emportent petit à petit les éléments fins contenus dans la groise, par la circulation sur les chemins (vélos, tracteurs et camions de bois) et par la matière organique qui se dépose sur le chemin (feuilles mortes) et la végétation qui s'y installe. Lorsque la couche d'usure est complètement usée, les chemins sont exposés à des dégâts importants sur les fondations du chemin. Des dégâts de telle nature rendent le chemin inutilisable et nécessitent des travaux très coûteux pour que cette infrastructure soit à nouveau utilisable.

Ces cinq dernières années, 15 km de chemins ont bénéficié de travaux de réfection consistant à refaire la couche de groise.

Des chemins en bon état permettent d'évacuer le bois dans de bonnes conditions, sans rendre le chemin boueux après le passage des camions. De même, ces chemins en parfait état permettent l'accès aux tas de bois-énergie même par temps pluvieux ou légèrement neigeux.

5. L'année 2014 en bref

Porté par une demande en bois forte, l'entretien multifonctionnel de la forêt s'est poursuivi dans de bonnes conditions.

Les travaux réalisés ont porté sur la fonction protectrice à Champ-du-Moulin, la fonction de production de bois dans toutes les forêts de la Ville, la fonction d'accueil à Chaumont et la fonction du maintien de la biodiversité principalement à Chaumont et à la Grand'Vy.

Des efforts sont menés afin de valoriser au mieux le bois mis sur le marché.

Les bois résineux destinés aux scieries ont été triés afin que le produit corresponde au mieux au besoin du client. Pour le bois de scierie feuillu, les plus beaux bois sont commercialisés séparément soit par le biais de la vente de bois précieux organisée chaque année à Colombier ou au travers d'acheteurs spécialisés.

Pour le bois de 2^{ème} choix destiné à l'industrie, seuls les plus beaux bois ont été vendus sur wagon car cela reste financièrement intéressant. Tout le reste du bois est destiné à la production d'énergie. Toutefois, le potentiel de bois-énergie est aujourd'hui plus important que la demande régionale. Le bois-énergie le plus éloigné des chemins, donc plus difficile à extraire de la forêt, est abandonné sur place. Si ce bois n'a pas été valorisé dans la filière bois, il sera bien utile tout au long de sa décomposition aux espèces d'insectes et de champignons vivant sur le bois mort.

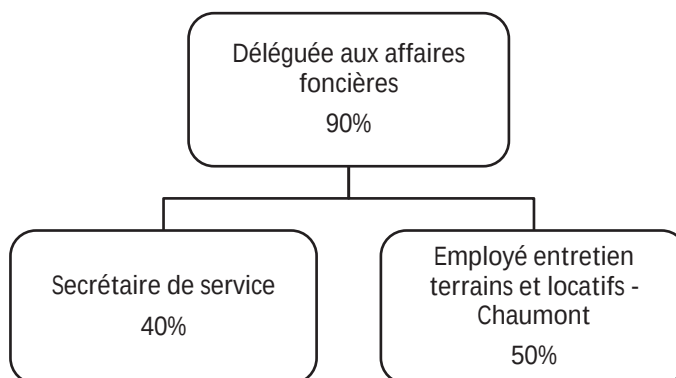
Service des domaines

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'168'911	2'101'100	-67'811
Produits	1'583'581	1'841'700	-258'119
Total	585'330	259'400	-325'930

La différence de 325'930 francs entre les comptes et le budget s'explique principalement par le non-prélèvement à la réserve d'entretien du patrimoine (03.21.482.14), d'un montant de 360'000 francs. Sinon, les charges sont maîtrisées et les recettes en légère hausse.

2. Personnel



Rattaché à la Direction de l'environnement, le Service des domaines est assuré par la déléguée aux affaires foncières (90%), une secrétaire (40%) et un collaborateur à 50% pour l'entretien des terrains et des immeubles locatifs de Chaumont. Depuis le 1^{er} janvier 2014, un architecte, rattaché à l'organigramme du Service des bâtiments et du logement, travaille à 60% pour les domaines afin de soutenir l'entretien du patrimoine domanial.

3. Enjeux et évolution du Service

Pour rappel, les principales missions du Service sont :

- mettre en œuvre une politique et une stratégie foncières actives,
- soutenir le Conseil communal en matière de politique foncière et, à ce titre, assurer la coordination des procédures ad hoc avec le service des communes, le Département DFS et le Conseil d'Etat,
- assurer la transversalité entre les directions,
- participer aux négociations préparatoires liées à toutes les opérations immobilières de la Ville en vue de leur conclusion contractuelle,
- gérer les locations (terrains, locatifs, exploitations agricoles, places de parc, dépôts et jardins communaux), gérer les domaines privés communaux et gérer des conventions de précarité sur domaine public communal.

Le Service des domaines prépare un rapport d'information en réponse au postulat du 31 octobre 2011 (no 163), intitulé « Avenir des domaines agricoles et forestiers propriété de la Ville » couvrant les enjeux stratégiques et financiers des domaines, soit une politique d'entretien et une politique foncière. La planification à court, moyen et long termes, devra répartir les investissements sur plusieurs législatures. Cet outil de travail devra permettre de maîtriser les coûts de maintenance ou d'entretien du patrimoine tout en garantissant la rentabilité de nos domaines, de recenser les objets stratégiques pour la Ville, de les valoriser, voir de réduire l'effectif du patrimoine en se séparant d'objets dont l'entretien convenable nécessiterait de trop gros investissements, tout en demeurant propriétaire du fonds, par le biais de droits de superficie. Etant donné le projet en cours de fusion des communes Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin, ce rapport sera présenté après ladite fusion.

3.1 Autres missions et dossiers

Le Service gère actuellement 17 parkings sur domaine privé communal, tous au bénéfice d'arrêtés de circulation routière (ACR). Il établit les ACR pour les autres directions (Ecole, infrastructures, etc.).

Le Service s'est attelé au recouvrement des arriérés de loyers afin de liquider les débiteurs ouverts. Au 31 décembre 2014, 165 francs sont au compte pertes sur débiteurs (soit 3 mois de location d'une place de parc non payés, suite au décès du locataire). Par prudence, une provision demeure toutefois au budget 2015.

Le transfert des locatifs (home de la Chomette, Tour 23, Home bâlois, Pertuis-du-Sault 41 et 45, Champréveyres 7, etc.) à la gérance du Service des bâtiments et du logement ne s'est pas concrétisé. Mais un collaborateur (architecte) dudit service travaille à 60% pour les domaines depuis le 1^{er} janvier 2014 afin d'assurer leur entretien (travaux, devis, soumission, suivi des travaux, chantier, etc.). Il assure également le suivi de l'entretien des domaines. En 2014, près de 684'000 francs ont été dépensés pour assurer l'entretien des domaines agricoles, des locatifs et des terrains.

Carrière de la Cernia : le 19 décembre 2007, la modification du plan d'aménagement communal de Neuchâtel pour la zone d'extraction de la Cernia, a été sanctionnée, introduisant notamment une surface de 1'556 m² en zone d'extraction. Conformément aux articles 34 et 35 LCAT, la Ville de Neuchâtel doit 20% de plus-value à l'Etat de Neuchâtel. La plus-value est perçue par l'Etat et basée sur la valeur actuelle en capitalisant toutes les redevances qui seront perçues durant l'exploitation. Plus-value résultant du zonage, dont à

déduire le prix moyen du terrain non construit de 1 franc le m² pour 5'003 m² exploitables se base sur 230 m² pour l'étape 1, 1'223 m² pour l'étape 2, 1'808 m² pour l'étape 3 et 1'742 m² pour l'étape 4.

Plus-value, dont 20% dus à l'Etat ((649'272 francs – 5'003 francs)/5) = 128'853.80 francs. La facture a été imputée sur le compte 03.21.319.51 « autres dépenses ».

4. Transactions immobilières

4.1. Acquisitions

Sanction du Conseil d'Etat
du 17.09.2014

Cadastre de Neuchâtel, 5/19 Vieux-Châtel
La Ville a acquis les biens-fonds 5670 et 1/14 de la copropriété au bien-fonds 3613 du cadastre de Neuchâtel et les bâtiments qui y sont construits de Mme Gardill
Prix : 80'000 francs
Promesse d'achat, acte du 9 mai 2014
Achat, acte définitif du 14 novembre 2014

Sanction du Conseil d'Etat
du 28.04.2014

Cadastre de Neuchâtel, 7/9 Crêt-du-Chêne, Domino
La Ville a acquis le bien-fonds 2749 du cadastre de Neuchâtel et le bâtiment qui y est construit de la Paroisse Réformée de Neuchâtel (structure d'accueil le Domino)
Prix : 395'000 francs
Promesse d'achat, acte conditionnel du 22 novembre 2013
Achat, acte définitif du 13 juin 2014

Décision du Conseil d'Etat
du 05.02.2014

Cadastre de Neuchâtel, 5/4 Passerelle du Millénaire, du division cadastrale et constitution de servitudes
Acquisition de 115 m² provenant du bien-fonds 9651, pour les incorporer au domaine public communal DP698
Prix : 7'475 francs
Acte du 20 novembre 2014

4.2. Cessions

Arrêté du Conseil d'Etat
du 21.01.2014

Cadastre de Neuchâtel, 8/17 Chaumont
Mme et M. Nyffeler, vente d'un immeuble et constitution d'un droit de superficie distinct et permanent pour le bien-fonds 16484 du cadastre de Neuchâtel, sis allée des Frênes 16 à Chaumont, arrêté du CG du 28.10.2013
Prix : 320'000 francs pour le bâtiment
6'650 francs pour la redevance annuelle du DDP
Acte du 31 janvier 2014

Décision du Département des
finances et de la santé
du 11.12.2014

Transferts VDN- Viteos
VDN a cédé Viteos, en tant qu'apport en nature, la totalité du patrimoine des Services Industriels (électricité et gaz), à l'exception du domaine de l'eau, valeur au 30.06.2007;
VDN a reçu contre cet apport en nature, des actions correspondant à sa quote-part définie au 30.06.2007;
VDN a cédé les réseaux avec les stations transformatrices, les installations techniques ainsi que les bâtiments

d'exploitation et administratifs;
VDN a confié à Viteos le mandat pour l'exploitation du domaine de l'eau;
VDN a délégué à Viteos toutes tâches d'utilité publique qui lui incombe en matière d'approvisionnement en énergies et de fixation et d'encaissement des redevances y relatives.
Acte du 19 décembre 2014

4.3. Transactions dans le cadre des crédits de construction

4.3.1. Acquisitions

Décision du Département des finances et de la santé du 10.01.2014	Cadastre de Neuchâtel, 2/16 Chemin de la Caille 50 M. Clot, acquisition de 107 m ² à 25 francs/m ² provenant du bien-fonds 7053, pour les incorporer au domaine public communal DP699 Prix : 2'675 francs - Acte du 4 mars 2014
Décision du Département des finances et de la santé du 07.06.2013	Cadastre de Neuchâtel, 2/17 Rue des Charmettes, M. Buschini, acquisition de 55 m ² à 25 francs/m ² provenant des biens-fonds 16582 et 16583, pour les incorporer au domaine public communal DP 668 Prix : 1'375 francs Acte du 4 mars 2014
Décision du Département des Finances et de la santé du 17.03.2014	Cadastre de Neuchâtel, 2/49 Route du Suchiez 21, M. Vauthier, acquisition de 9 m ² à 25 francs/m ² provenant du bien-fonds 9312, pour les incorporer au DP Com 701 et échange de 20 m ² à détacher du bien-fonds 9312 pour les incorporer au DP Com et former le nouveau bien-fonds 16908 Prix : 225 francs Acte du 2 avril 2014

4.4. Conventions diverses – Constitution de servitudes et de charges foncières

Arrêté du Conseil d'Etat du 27.01.2014	Cadastre de La Coudre, dossier Gouttes-d'Or Monruz, biens-fonds 2600 et 2601, limite fictive de gabarits, servitude d'accès à pieds et pour tous véhicules et servitude pour canaux-égouts au profit de Westschweiz Immobilien AG, selon rapport du CC au CG 13-019 du 23.09.2013. Gratuites Acte du 17 mars 2014
Arrêté du Conseil d'Etat du 31.01.2014	Cadastre de Neuchâtel, bien-fonds 10559, Temple des Valangines, servitude de passage à pieds et pour personnes à mobilité réduite sur le bien-fonds 10558 au profit du Temple sis sur le bien-fonds 10558. Gratuite Acte du 28 août 2014

Arrêté du Conseil d'Etat
du 18.09.2014

Cadastre de Neuchâtel, Résidence des Cadolles, bien-fonds 16259, unités d'étages 16744/A, 16663/A, 16665/C, 16667/E, 16669/G, 16671/J, 16673/L, 16675/N, 16677/P, servitude foncière réglant l'utilisation et l'entretien des aménagements extérieurs sur la partie Nord du site des Cadolles, servitude foncière de dérogation à la distance légale des plantations, jouissance place-jardin, places de jeux, servitudes de passages à pied et pour tous véhicules, modification de l'assiette de servitude d'accès au parking RS 23299, servitudes d'accès au transformateur électrique sis sur bien-fonds 16224 radiées sur les biens-fonds 15840 et 15841.
Acte du 26 novembre 2014.

4.5. Conventions découlant de l'application du Règlement d'urbanisme, avec inscription de mention au Registre foncier

31 nouvelles conventions de précarité ont été établies pour des éléments de construction et des aménagements frappés d'alignement.

24 conventions ont été finalisées courant 2014.

4.6. Mises à ban et arrêtés concernant la circulation routière

En 2014, 5 arrêtés de circulation routière ont été approuvés et 2 mises à ban publiées.

5. Crédits de construction

Selon arrêté du Conseil général du 09.12.2013, 175'000 francs sont accordés à la section de l'Environnement pour l'exercice 2014.

Après avoir mis à disposition des Scouts (brigades des Vipères et des Eclaireurs) un terrain privé communal en forêt pendant près de 30 ans, les scouts ont résilié leurs baux au 31 décembre 2013, pour concentrer leurs activités sur le site du tennis des Cadolles. Comme le prévoyait les baux, la Ville de Neuchâtel est devenue propriétaire des 2 baraques en juillet 2014. Etant donné leur implantation en forêt, le droit fédéral (loi sur l'aménagement du territoire, LAT) ne nous permet pas de les mettre en location pour une affectation autre qu'une affectation forestière. Pour diverses raisons, leur occupation n'étant plus possible, nous avons procédé à leur démolition après avoir obtenu le permis de démolir et le crédit de construction de 27'500 francs ad hoc.

	Budget Fr.	Comptes Fr.
Pierre à Bot : démolition de 2 cabanes des scouts	27'500.--	20'660.--

6. Décision du Conseil communal selon article 167 RG

Le mur de soutènement au Nord des courts de tennis du Mail, construit vers 1940, était en très mauvais état, avec un effritement généralisé sur toute sa longueur. La grande profondeur de plusieurs cavités désagrégées n'a pas montré pas la présence d'armatures. Sa conception ne permettait pas son assainissement. Nous avons dû le démolir et le reconstruire, en béton armé. Vu le risque d'écroulement encouru, une inaction de notre part aurait pu être à l'origine de devoir réparer le préjudice subi par le tennis Club et/ou les propriétaires de la halle voisine. Il est donc paru proportionné et opportun d'effectuer les travaux début février, en dehors de la période d'utilisation intense des terrains de jeux et avant l'installation d'une structure gonflable sur 2 courts extérieurs. La demande de crédit d'urgence a ensuite fait l'objet d'un rapport d'information du CC au CG.

	Budget Fr.	Comptes Fr.
Tennis du Mail : reconstruction d'un mur	165'000.--	180'424.--

Le Conseil général a été saisi d'un rapport d'information (rapport 14-015 du 30 juin 2014) à ce sujet en 2014.

TABLEAU RECAPITULATIF DES LOYERS ET DES COUTS D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES LOCATIFS POUR L'ANNEE 2014

IMMEUBLES	REVENU LOCATIF	ENTRETIEN DES IMMEUBLES	CREDIT DE CONS- TRUCTIONS	TOTAL ENTRETIEN
Home bâlois	-	20'720.45		20'720.45
Home La Chomette	52'368.00	16'238.90		16'238.90
Tour 23	39'852.00	62'324.85		62'324.85
Pertuis-du-Sault 45				
<i>Centre forestier</i>	34'740.00	98'700.05		98'700.05
chambres	4'480.00			
Pertuis-du-Sault 41				
<i>Ancien garde</i>	8'760.00	2'837.50		2'837.50
Noyer 57	15'228.00	324.00		324.00
Belmont 17	13'200.00	28'171.25		28'171.25
Champreveyres 7	7'272.00	611.80		611.80
Pierre-Gelée	3'000.00	1'768.05		1'768.05
Chaumont Mi-Côte	4'416.00	1'191.80		1'191.80
Maujobia 4	18'000.00	14'234.80		14'234.80
dépendances Maujobia 4	3'000.00			
	204'316.00	247'123.45	-	247'123.45

TABLEAU RECAPITULATIF DES LOYERS ET DES COUTS D'ENTRETIEN DES DOMAINES AGRICOLES POUR L'ANNEE 2014

NOM DU DOMAINE	LOYER DOMAINES AGRICOLAS	ENTRETIEN DOMAINES	CREDIT DE CONS- TRUCTION	TOTAL ENTRETIEN
Belmont 15	13'112.60	1'266.30		1'266.30
La Biche	4'600.00	39'520.70		39'520.70
La Grand-Vy	17'684.00	35'832.80		35'832.80
Prépunel	5'400.00	3'123.50		3'123.50
Bois de l'Halle	12'360.00	4'500.00		4'500.00
La Rotte	3'647.00	10'183.45		10'183.45
1. La Grande-Joux	14'000.00	16'933.75		16'933.75
2. La Petite-Joux	32'334.65	29'728.60		29'728.60
	7'156.75			
3. La Roche	13'936.00	9'498.40		9'498.40
4. La Cornée	16'681.70	15'617.55		15'617.55
Pré-Louiset	5'776.00	17'572.40		17'572.40
Jeanjaquet	4'280.00	110'901.95		110'901.95
Retropomme	1'332.00			-
	152'300.70	294'679.40	-	294'679.40

Encavage

1. Résumé Encavage

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	836'309	866'000	+29'690
Produits	941'270	855'100	+86'170
Total	+104'960	+10'900	+115'860

L'année se solde par un bénéfice comptable de 104'960 francs. Les charges de personnel sont maîtrisées et les ventes légèrement supérieures à ce qui était inscrit au budget. Pour la 1^{ère} fois depuis des années, l'activation comptable de la valeur du stock est positive.

2014 est marqué, au niveau des ventes, par l'impact de la grêle de 2013 qui avait fortement préjudicié les quantités encavées. Cette perte a été compensée par les indemnités de dommage de l'assurance grêle, dont une partie (indemnités pour le raisin, donc pour le vin) a été comptabilisée sur 2014, afin de compenser la perte de production, et la baisse du chiffre des ventes. Les indemnités de l'assurance bois sont, elles, comptabilisées en 2015, puisqu'elles compensent les dégâts sur les bois de renouvellement, donc sur la production de l'année suivante (récolte 2014, ventes 2015).

Financièrement, cela se traduit comme suit. La Ville a touché 432'000 francs de Suisse Grêle suite à l'orage de juin 2013, dont 291'000 francs pour le raisin (67%, concerne 2014) et 141'000 francs pour les bois (33%, concerne 2015).

Au niveau des comptes, les Services financiers ont proposé de répartir ces montants comme suit : le compte Indemnités Grêles (03.32.436.11) enregistre en 2014 un produit de 291'000 francs (415'000 francs au budget). En conséquence, au lieu d'enregistrer un bénéfice de 255'000 francs en 2014 (situation sans opération) les Caves enregistrent un bénéfice 2014 de 105'000 francs (150'000 francs de moins). Pour 2015, un produit de 150'000 francs sera enregistré (115'000 francs au budget).

La vendange 2014 a été correcte au niveau des rendements et nous sommes à une moyenne de 81% sur l'ensemble des cépages. Les plus touchés sont le Pinot noir (80%), le Chasselas (82%) et le Chardonnay (75%).
Plusieurs facteurs expliquent ces résultats.

D'une part, les bois ont été abîmés par la grêle de 2013.

Nous avons encore eu une petite grêle le 4 juillet, sur la commune d'Hauterive, qui a touché la parcelle de Chardonnay.

Enfin, nous pouvons aussi évoquer un "nouveau" parasite, qui a bien fait parler de lui, la *Drosophila suzukii*, une cousine de la "mouche à vinaigre" (drosophile), que tout le monde connaît. Ce parasite a contraint les vignerons à de nouveaux traitements, et à un tri plus sévère lors de la vendange.

La qualité des raisins encavés est toutefois très bonne, et le millésime, dans l'ensemble, donne de jolis vins.

2. Réforme et équilibre budgétaire

Depuis 2009, un important travail a été effectué pour mettre un terme au déficit chronique présent aux Caves de la Ville.

Le 1er septembre 2008 (no 147), le Conseil général a par ailleurs accepté un postulat des groupes radical et libéral, relatif à l'exploitation viticole et à l'encavage de la Ville.

«Le Conseil communal est prié d'étudier toutes les mesures concrètes pour permettre une exploitation non déficitaire des vignes et de la cave de la Ville, ceci dans un délai court, afin d'entrer dans les mesures d'économies structurelles exigées par la situation économique actuelle.»

Avec le soutien de la Commission financière et des Services financiers en particulier, une analyse en profondeur a été menée pour en déterminer les causes de ce déficit et y remédier. L'objectif d'améliorer l'efficacité financière des Caves s'intégrait dans une approche intégrative qui prenait également en considération les aspects patrimoniaux et viticoles liés à l'histoire de la ville. Avec 11 ha et 75'000 litres, le domaine possède en théorie les qualités requises pour être viable.

L'analyse diagnostique a mis en évidence un déficit structurel de l'ordre de 200'000 francs. Ce dernier résulte, pour l'essentiel, de frais de personnel trop importants et pas adaptés à la taille de l'encavage, ainsi que d'un coût de la vendange élevé. Il convient aussi de relever que l'absence de stratégie de vente avant 2009, a évidemment lourdement handicapé les Caves de la Ville.

Par ailleurs, il faut souligner que les Caves de la Ville bénéficient d'une image positive auprès des acteurs vitivinicoles neuchâtelois et des confréries bachiques. Elles jouent un rôle stratégique dans la promotion de la Ville de Neuchâtel et de son image.

Le bilan des Caves a été clarifié en 2010 avec le soutien de notre contrôleur des finances. Aujourd'hui, les valeurs comptables correspondent à celle de la marchandise. L'activation de la valeur du stock ne se fait, cas échéant, que lors du bouclage des comptes et plus lors de l'établissement des budgets.

D'importantes modifications ont été apportées dans l'organisation des Caves. L'objectif étant d'adapter l'effectif à la taille de la structure. La restructuration de l'organisation des Caves de la Ville arrive aujourd'hui en phase de stabilisation. De 3.8 postes présents en 2009, on arrive pour 2015 à 2.45 postes, soit une réduction de 1.35 poste. Pour un encavage de la taille de celle des Caves de la Ville, un effectif de 2.5 postes est recommandé selon les pratiques en vigueur dans la profession.

Au 1er janvier 2015, l'équipe des Caves de compose comme suit : un responsable des Caves à 100%, accompagné d'un caviste à 100% et d'un 30% de secrétariat, alors que ce poste était pourvu à 100% jusqu'au 30 novembre 2013. Le 15% restant est destiné à des heures de tiers pour les vendanges.

Permettant de réduire les charges de personnel, un mandat de l'ordre de 10'000 francs est octroyé à l'Association des amis des Caves de la Ville depuis 2013. L'objectif est de leur confier l'organisation des portes ouvertes, ainsi que du stand de la Fête des vendanges.

Suite au départ du précédent responsable des caves, après 25 ans d'activité, un des défis était de garantir la qualité des vins. Pour la vinification 2012, nous avons entrepris une collaboration avec l'encavage de l'Etat pour un suivi qualitatif de la vinification des vins des Caves de la Ville, des vendanges à la mise en bouteilles. L'objectif est atteint. Le passage de témoin entre l'ancien responsable et l'actuel, s'est passé avec succès, la qualité des vins restant reconnue largement. D'un montant de 40'000 francs en 2012, cette prestation a

aujourd'hui un coût modeste, de l'ordre de moins de 10'000 francs, pris en charge dans l'enveloppe mandats.

Une économie de 18'000 francs a aussi été faite liée à la certification de production intégrée pour le vignoble de la Ville. Avec effet rétroactif au 1er janvier 2013, il a été décidé de bénéficier de cette certification au travers de celle possédant notre tâcheron. Le résultat est le même avec à la clé une économie substantielle.

Ces dernières années, les ventes ont été bonnes. L'année 2012, par exemple, présente de meilleurs chiffres que 2011, pourtant année du Millénaire de la Ville. Malgré la grêle de 2013, la clientèle est fidèle et la qualité des vins est reconnue.

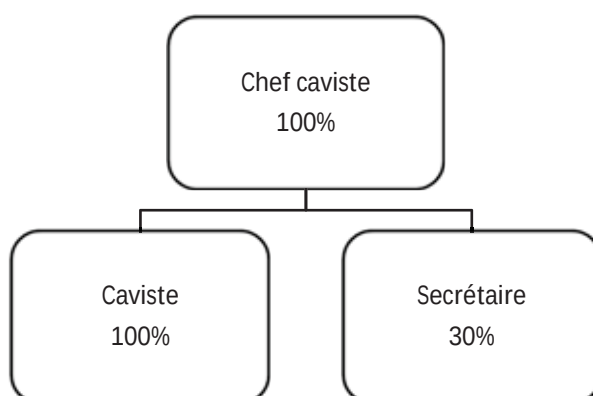
L'analyse montre qu'un équilibre budgétaire est possible aux Caves de la Ville, grâce aux mesures prises à ce jour ainsi qu'à un coût de la vendange plus favorable, objectif que nous visons pour les années à venir. Le 27 août 2014, le Conseil communal a dénoncé l'actuel contrat de tâcheronnage pour le 31 octobre 2015, conformément à la convention en cours. Un appel à tâcheron ouvert aux viticulteurs neuchâtelois sera organisé dans le 1^{er} trimestre 2015. La Commission financière en a été informée le 2 octobre.

La perspective d'un équilibre financier aux Caves de la Ville est de bon augure. Les Caves de la Ville fêteront en effet leur 75ème anniversaire en 2018. Elles constituent par ailleurs un patrimoine qui contribue au rayonnement de notre Ville.

3. Personnel

2014 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle secrétaire, à un taux de travail hebdomadaire de 30% depuis le mois de septembre. Une première personne, en stage d'insertion socioprofessionnelle, a occupé ce poste en début d'année (février 2014), pendant trois mois et demi. L'expérience n'a cependant pas été concluante.

Le caviste est passé à 100% au 1^{er} janvier, sur le poste partagé de caviste et de livreur.



4. Domaine viticole

Notre domaine viticole, d'une surface totale de 13,2 ha dont 11,3 ha en production, continue d'être confié aux soins d'un tâcheron, en la personne de M. Jacques Félix.

S'agissant de notre propre production, elle se présente de la manière suivante :

Blanc (Neuchâtel)	11'481 kg sur 14'458 m ² , soit 0,794 kg/m ² 18,8 % Brix, soit 77,8 degrés Oe
Blanc (Champréveyres)	9'685 kg sur 14'151 m ² , soit 0,684 kg/m ² 17,9 % Brix, soit 73,8 degrés Oe
Rouge (Neuchâtel)	21'916 kg sur 29'107 m ² , soit 0,753 kg/m ² 22,5 % Brix, soit 93,7 degrés Oe
Rouge (Colombier)	17'423 kg sur 32'174 m ² , soit 0,542 kg/m ² 20,8 % Brix, soit 86,5 degrés Oe
Pinot gris	4'408 kg sur 5'518 m ² , soit 0,799 kg/m ² 22,1 % Brix, soit 92,4 degrés Oe
Chardonnay	2'793 kg sur 4'652 m ² , soit 0,600 kg/m ² 20,5 % Brix, soit 85,5 degrés Oe
Gamaret	1'152 kg sur 1'676 m ² , soit 0,687 kg/m ² 22,7 % Brix, soit 95 degrés Oe
Garanoir	2697 kg sur 3'391 m ² , soit 0,795 kg/m ² 23,5 % Brix, soit 98,6 degrés Oe
Gewürztraminer	1'314 kg sur 3761 m ² , soit 0,349 kg/m ² 22 % Brix, soit 92 degrés Oe

Les prix de la vendange au kilo sont fixés selon un barème progressif ou dégressif, en fonction du pour cent Brix de la vendange. Le prix de base du kilo est de :

	2014	2013
	Fr./ kg	
vendange blanche	3.40	3.40
vendange rouge	5.10	5.10

Compte tenu des résultats obtenus, nous avons atteint les montants suivants :

	2014	2013
	Fr./ kg	
vendange blanche	3.57	3.44
vendange rouge	5.19	5.21
vendange de Pinot gris	5.30	5.15
vendange de Chardonnay	4.70	5.15
vendange de Gamaret	5.56	5.46
vendange de Garanoir	5.76	5.36
vendange de Gewürztraminer	5.25	6.16

Les quantités encavées, en litres de moût, sont les suivantes :

• Blanc	15'652 litres	(9'408)
• Rouge	13'337 litres	(16'000)
• Œil de Perdrix	13'855 litres	(7'150)
• Perdrix Blanche	950 litres	(0)
• Pinot gris	3'100 litres	(2'100)
• Chardonnay	1'892 litres	(456)
• Gewurztraminer	550 litres	(881)
• Gamaret / Garanoir	2'550 litres	(2'650)

La vendange 2014 a été logée dans les caves. Ce sont bien les chiffres 2014 et 2013.

5. Événements marquants

Les Caves de la Ville ont participé, en 2014, aux manifestations suivantes :

- Présentation du Non-Filtré au Péristyle de l'Hôtel de Ville et à la salle Ton sur Ton, à La Chaux-de-Fonds le 3^{ème} mercredi et le 3^{ème} jeudi du mois de janvier ;
- Les Portes ouvertes en mai et en décembre.

Sans les Amis des Caves, nous ne pourrions pas assumer ces événements importants pour la vente et la promotion de nos produits. Nous tenons à remercier l'Association des Amis des Caves de la Ville pour son soutien et son engagement.

6. Concours

Nous avons participé à différents concours, et obtenu plusieurs distinctions pour toutes les qualités de vin. Ont obtenu des récompenses :

Le Cru de la Ville 2013 Neuchâtel AOC

L'Œil-de-Perdrix 2013 Neuchâtel AOC

Ont obtenu le Label La Gerle 2014

Le Gewürztraminer 2011 Neuchâtel AOC

Le Pinot gris sec 2013 Neuchâtel AOC

Le Cru de la Ville 2013 Neuchâtel AOC

Trois Médailles d'argent au Grand Prix du Vin Suisse 2014

Le Cru de la Ville 2013 Neuchâtel AOC

Une Sélection d'or cantonale 2014

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
03	ENVIRONNEMENT				
	Charges	5,615,593.58		5,296,300.00	5,835,925.54
	Revenus		3,752,956.31	-3,890,500.00	-3,524,894.43
	Excédent		1,862,637.27	1,405,800.00	2,311,031.11
N3	TOTAL DES CHARGES	5,615,593.58	0.00	5,296,300.00	5,835,925.54
N30	CHARGES DE PERSONNEL	1,888,074.15		1,650,000.00	1,755,330.40
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2,626,469.37		2,457,600.00	2,242,657.68
N33	AMORTISSEMENTS	282,707.36		297,200.00	340,237.14
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	40,000.00		40,000.00	0.00
N38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	79,615.00		95,000.00	569,858.00
N39	IMPUTATIONS INTERNES	698,727.70		756,500.00	927,842.32
N4	TOTAL DES REVENUS	0.00	3,752,956.31	-3,890,500.00	-3,524,894.43
N42	REVENUS DES BIENS		2,726,327.85	-2,431,200.00	-2,590,540.04
N43	CONTRIBUTIONS		648,947.08	-758,500.00	-452,510.92
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		67,946.15	-62,000.00	-58,725.35
N48	PRELEVEMENTS AUX FINANC. SPEC.		0.00	-378,000.00	0.00
N49	IMPUTATIONS INTERNES		309,735.23	-260,800.00	-423,118.12

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
03	ENVIRONNEMENT				
	Charges	5,615,593.58		5,296,300.00	5,835,925.54
	Revenus		3,752,956.31	-3,890,500.00	-3,524,894.43
	Excédent		1,862,637.27	1,405,800.00	2,311,031.11
03.11	ENTRETIEN DES FORÊTS				
	Charges	2,610,372.96		2,329,200.00	2,631,456.95
	Revenus		1,228,105.14	-1,193,700.00	-1,234,204.90
	Excédent		1,382,267.82	1,135,500.00	1,397,252.05
03.21	DOMAINES				
	Charges	2,168,910.95		2,101,100.00	1,860,462.70
	Revenus		1,583,580.78	-1,841,700.00	-1,452,258.87
	Excédent		585,330.17	259,400.00	408,203.83
03.31	VIGNES				
	Charges	0.00		0.00	367,308.15
	Revenus		0.00	0.00	-156,170.52
	Excédent			0.00	211,137.63
03.32	ENCAVAGE				
	Charges	836,309.67		866,000.00	976,697.74
	Revenus		941,270.39	-855,100.00	-682,260.14
	Excédent	104,960.72		10,900.00	294,437.60

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
03	ENVIRONNEMENT				
	Charges	5,615,593.58		5,296,300.00	5,835,925.54
	Revenus		3,752,956.31	-3,890,500.00	-3,524,894.43
	Excédent		1,862,637.27	1,405,800.00	2,311,031.11
03.11	ENTRETIEN DES FORÊTS				
	Charges	2,610,372.96		2,329,200.00	2,631,456.95
	Revenus		1,228,105.14	-1,193,700.00	-1,234,204.90
	Excédent		1,382,267.82	1,135,500.00	1,397,252.05
03.11.30	CHARGES DE PERSONNEL	1,333,566.30	0.00	1,166,000.00	1,128,983.50
03.11.301.01	TRAITEMENTS	873,911.30		880,800.00	864,239.00
03.11.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	0.00		0.00	10,231.25
03.11.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	11,455.00		13,900.00	12,905.00
03.11.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	4,590.00		4,300.00	4,700.00
03.11.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	46,626.25		46,900.00	44,335.65
03.11.303.02	CONTRIBUTION ALFA	18,352.05		18,500.00	17,450.10
03.11.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	9,612.85		9,700.00	9,140.35
03.11.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	490.90		500.00	465.60
03.11.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,486.25		1,600.00	1,413.65
03.11.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	184,661.00		0.00	0.00
03.11.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	42,090.00		40,700.00	42,247.25
03.11.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	7,338.10		7,300.00	6,398.85
03.11.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	9,085.30		20,000.00	10,591.00
03.11.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	14,992.00		17,000.00	12,851.75
03.11.307.01	CAISSE DE PENSIONS	102,431.40		98,800.00	88,155.90
03.11.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		1,000.00	0.00
03.11.309.02	FORMATION CONTINUE	6,443.90		5,000.00	3,858.15
03.11.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	997,187.02	0.00	860,600.00	767,610.43
03.11.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	105.10		3,000.00	426.00
03.11.310.30	FOURN. ET PREST. OFFERTES	0.00		100.00	0.00
03.11.310.45	INTERNET/INTRANET	0.00		20,000.00	0.00
03.11.311.01	ACHAT D'OUTILLAGE	37,803.90		20,000.00	11,956.60
03.11.311.02	ACHAT DE VEHICULES	11,050.00		0.00	59,727.00
03.11.311.21	ACHAT MAT. PAR FDS FOREST.RES.	0.00		5,000.00	0.00
03.11.312.01	CHAUFFAGE	2,982.90		3,000.00	3,398.95
03.11.313.23	DIMINUTION VAL. COMPT. STOCK	5,626.00		0.00	8,626.50
03.11.313.32	ACHAT GRAINES, PLANTS (PEPIN.)	3,372.90		5,000.00	5,215.55
03.11.313.53	CARBURANT & HUILE PR VEHICULES	4,822.75		10,000.00	4,817.00
03.11.313.55	CARBURANT & HUILE PR OUTILLAGE	8,986.40		18,000.00	15,239.05
03.11.313.99	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	8,768.55		13,000.00	1,491.40
03.11.314.01	ENTRETIEN DES HANGARS ET ABRIS	3,102.70		3,000.00	6,814.85
03.11.314.10	ENTR. COURANT CTRES FORESTIERS	3,819.85		8,000.00	6,103.50
03.11.315.01	ENTRETIEN DE L'OUTILLAGE	12,890.05		12,000.00	11,351.70
03.11.315.07	ENTRETIEN & FRAIS DE VEHICULES	11,565.35		10,000.00	5,193.35
03.11.315.21	ENTR.SPEC.PAR FDS FOREST.RES.	0.00		5,000.00	0.00
03.11.316.01	LOYER MAISON DE PERTUIS	60,000.00		60,000.00	0.00
03.11.317.01	DEPLACEMENTS	11,950.80		12,000.00	10,928.35
03.11.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	1,885.95		3,000.00	2,248.10
03.11.317.21	REPRESENTATIONS ET RECEPTIONS	90.00		2,000.00	0.00
03.11.318.02	MANDATS ET ETUDES	9,058.60		10,000.00	5,301.60
03.11.318.03	FRAIS DE PORTS	1,981.50		2,000.00	1,019.65
03.11.318.04	FRAIS DE TELEPHONE DES GARDES	3,618.75		4,600.00	4,445.95
03.11.318.11	DEBARDEURS	99,811.20		100,000.00	64,259.40
03.11.318.12	CAMIONNEURS	28,898.30		20,000.00	12,093.00
03.11.318.13	AUTRES ENTREPRENEURS	636,441.40		480,000.00	488,895.73
03.11.318.24	AGENDA 21	5,301.45		10,000.00	24,138.60
03.11.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	3,340.50		4,200.00	2,581.95
03.11.319.01	COTISATIONS	2,852.00		2,500.00	2,382.00
03.11.319.31	COURTAGES,FDB VILLE ET SCIEURS	12,343.00		10,000.00	5,829.85
03.11.319.51	AUTRES DEPENSES	2,281.67		3,000.00	1,058.50
03.11.319.62	TVA DUE (TAUX FORFAIT)	2,435.45		2,200.00	2,066.30
03.11.33	AMORTISSEMENTS	6,418.99	0.00	10,000.00	11,199.47
03.11.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	0.00		2,000.00	5,736.15
03.11.330.04	ESCOMPTES	6,418.99		8,000.00	5,463.32

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
03.11.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	40,000.00	0.00	40,000.00	0.00
03.11.365.01	FONDATION HERMANN RUSS	40,000.00		40,000.00	0.00
03.11.38	ATTR. AUX FINANC. SPECIAUX	79,615.00	0.00	95,000.00	569,858.00
03.11.382.07	RESERVE FORESTIERE,ATTRIBUTION	79,615.00		95,000.00	569,858.00
03.11.39	IMPUTATIONS INTERNES	153,585.65	0.00	157,600.00	153,805.55
03.11.390.00	INTERETS PASSIFS	114,363.00		123,900.00	123,882.00
03.11.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	150.00		600.00	0.00
03.11.391.05	PRESTATIONS DE TRAVAUX PUBLICS	7,362.75		5,000.00	285.50
03.11.392.03	LOYERS DE DOMAINES	6,627.15		5,800.00	6,012.90
03.11.392.06	LOYERS DE URBANISME	14,620.00		14,600.00	15,500.00
03.11.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	6,000.00		6,000.00	6,069.75
03.11.394.01	ECONOMAT	1,977.30		1,500.00	1,870.40
03.11.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		200.00	185.00
03.11.399.03	DIVERS DE DOMAINE	1,885.45		0.00	0.00
03.11.42	REVENUS DES BIENS	0.00	736,495.99	-720,000.00	-713,860.55
03.11.427.11	VENTES DE BOIS EN FORET		454,561.24	-500,000.00	-456,281.10
03.11.427.12	VENTES DE BOIS AUX HANGARS		25,441.50	-30,000.00	-50,359.40
03.11.427.14	AUTRES VENTES		196,347.90	-140,000.00	-121,419.70
03.11.427.15	LOYERS, INDEMNITES DE PASSAGE		60,145.35	-50,000.00	-85,800.35
03.11.43	CONTRIBUTIONS	0.00	332,321.90	-329,000.00	-392,150.50
03.11.430.01	COMPENSATION DEFRICHEMENT		0.00	-2,000.00	-2,904.00
03.11.434.08	PRESTATIONS RPT		223,588.00	-220,000.00	-233,347.40
03.11.434.53	TRAVAUX POUR DES TIERS		61,770.70	-50,000.00	-52,423.90
03.11.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		355.30	-2,000.00	-10,671.10
03.11.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASSURANCES		12,088.10	0.00	-43,742.00
03.11.436.14	REMB. TRAITEMENTS		34,019.80	-35,000.00	-35,899.65
03.11.436.30	PRESTATIONS DES ASSURANCES		0.00	-5,000.00	0.00
03.11.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-10,162.45
03.11.439.25	AUTRES REC. PR RESERVE FOREST.		500.00	-15,000.00	-3,000.00
03.11.46	SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	58,247.15	-62,000.00	-58,725.35
03.11.460.01	REMB. RESTIT.DOUANE CARBURANTS		5,926.25	-8,000.00	-6,463.05
03.11.461.01	PART TRAIT. INSP. DES FORETS		17,502.90	-19,000.00	-17,444.30
03.11.461.33	PART. TRAIT. GARDES FORESTIERS		34,818.00	-35,000.00	-34,818.00
03.11.48	PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX	0.00	0.00	-18,000.00	0.00
03.11.482.07	RESERVE FORESTIERE, PRELEV.		0.00	-18,000.00	0.00
03.11.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	101,040.10	-64,700.00	-69,468.50
03.11.490.10	LOYER JARDIN BOTANIQUE		30,000.00	-30,000.00	0.00
03.11.490.22	INTERETS SUR RESERVE		39,199.00	-28,600.00	-26,354.00
03.11.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		31,841.10	-6,100.00	-43,114.50
03.21	DOMAINES				
	Charges	2,168,910.95		2,101,100.00	1,860,462.70
	Revenus		1,583,580.78	-1,841,700.00	-1,452,258.87
	Excédent		585,330.17	259,400.00	408,203.83

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
03.21.30 CHARGES DE PERSONNEL	280,792.10	0.00	237,500.00	234,681.45
03.21.301.01 TRAITEMENTS	195,322.70		194,300.00	193,628.40
03.21.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	10,420.90		10,400.00	10,330.30
03.21.303.02 CONTRIBUTION ALFA	4,101.70		4,100.00	4,066.00
03.21.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	2,148.80		2,100.00	2,130.40
03.21.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	109.15		100.00	108.35
03.21.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	331.95		300.00	329.00
03.21.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	40,888.00		0.00	0.00
03.21.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	204.60		200.00	188.45
03.21.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	1,749.10		1,700.00	1,543.15
03.21.307.01 CAISSE DE PENSIONS	25,045.20		24,300.00	22,007.40
03.21.309.02 FORMATION CONTINUE	470.00		0.00	350.00
03.21.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	1,081,115.80	0.00	990,100.00	695,218.80
03.21.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	517.95		600.00	709.30
03.21.310.03 INSERTIONS	10,182.60		6,500.00	4,606.15
03.21.312.01 CHAUFFAGE	1,303.20		3,200.00	1,649.95
03.21.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	23,230.20		41,400.00	40,141.90
03.21.312.21 EAU	14,353.40		14,800.00	15,326.70
03.21.314.02 ENTRETIEN IMMEUBLES LOCATIFS	247,123.45		270,000.00	112,890.05
03.21.314.03 ENTRETIEN DES DOMAINES	294,679.40		300,000.00	171,732.80
03.21.314.04 ENTRETIEN DES TERRAINS	142,743.25		120,000.00	77,882.40
03.21.314.12 ENTRETIEN CHEMIN DE LA ROCHE	5,000.00		5,000.00	5,000.00
03.21.314.13 ENTRETIEN CHEMIN GRAND VY	0.00		5,000.00	0.00
03.21.314.72 CHARGES COPROPRIETE - ROUVRAIE	52,128.70		50,000.00	97,541.00
03.21.315.07 ENTRETIEN & FRAIS DE VEHICULES	13,460.10		3,000.00	1,606.10
03.21.316.01 LOYERS ET REDEVANCES TERRAINS	230.00		1,200.00	230.00
03.21.317.01 DEPLACEMENTS	122.60		0.00	0.00
03.21.317.21 REPRESENTATIONS	346.25		1,200.00	1,558.20
03.21.318.01 FRAIS DE NOTAIRES	45,499.55		50,000.00	57,896.15
03.21.318.02 MANDATS ET ETUDES	8,402.30		10,000.00	12,881.45
03.21.318.03 FRAIS DE PORTS	595.20		1,000.00	845.70
03.21.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	1,201.15		1,200.00	1,345.90
03.21.318.09 PLANS DE DIVISION ET ABORN.	14,989.00		35,000.00	20,589.25
03.21.318.15 TAXE ENLEV. DECHETS	395.00		0.00	376.15
03.21.318.33 ALIMENT. FDS DEGATS D'EAU	13,101.65		12,500.00	12,388.15
03.21.318.35 PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	43,668.20		41,500.00	37,993.05
03.21.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	343.80		400.00	377.00
03.21.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICUL	1,366.20		1,400.00	1,366.00
03.21.319.01 COTISATIONS	102.00		200.00	202.00
03.21.319.32 IMPOTS	17,176.85		15,000.00	18,083.45
03.21.319.51 AUTRES DEPENSES	128,853.80		0.00	0.00
03.21.33 AMORTISSEMENTS	275,920.15	0.00	287,200.00	327,657.00
03.21.330.01 EQUIPEMENT	211,261.00		219,200.00	211,203.55
03.21.330.02 IMMEUBLES	6,401.00		6,400.00	13,720.60
03.21.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	165.00		20,000.00	7,246.00
03.21.331.01 EQUIPEMENT	13,332.00		17,500.00	17,461.00
03.21.331.02 IMMEUBLE	24,100.00		24,100.00	24,100.00
03.21.332.01 AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	20,661.15		0.00	53,925.85
03.21.39 IMPUTATIONS INTERNES	531,082.90	0.00	586,300.00	602,905.45
03.21.390.00 INTERETS PASSIFS	450,353.00		503,000.00	501,743.00
03.21.391.01 PRESTATIONS CHANCELLERIE	0.00		0.00	216.00
03.21.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	5,510.00		5,500.00	7,935.30
03.21.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	54,496.20		62,600.00	77,526.50
03.21.391.06 PRESTATIONS DE URBANISME	6,444.05		0.00	2,824.40
03.21.391.07 PRESTATIONS DE POLICE	400.00		800.00	0.00
03.21.391.08 PRESTATIONS DE POLICE DU FEU	180.00		200.00	280.00
03.21.392.06 LOYERS DE URBANISME	10,000.00		10,000.00	9,300.00
03.21.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	2,000.00		3,000.00	2,000.00
03.21.394.01 ECONOMAT	1,449.65		1,000.00	895.25
03.21.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
03.21.42 REVENUS DES BIENS	0.00	1,421,465.35	-1,351,200.00	-1,303,680.90
03.21.423.02 LOYERS IMMEUBLES LOCATIFS		204,316.00	-200,000.00	-200,530.00
03.21.423.03 LOYERS DOMAINES AGRICOLES		152,300.70	-140,000.00	-150,184.70
03.21.423.04 LOYERS DES TERRAINS		876,680.65	-823,000.00	-846,798.20
03.21.423.08 LOC. FOND. ENFANT C'EST LA VIE		101,968.00	-102,000.00	-101,968.00
03.21.423.11 REDEV. DE SUPERFICIE AFFECTEES		4,200.00	-4,200.00	-4,200.00
03.21.423.15 LOYERS ROUVRAIE		82,000.00	-82,000.00	0.00
03.21.43 CONTRIBUTIONS	0.00	18,667.38	-14,500.00	-23,995.07
03.21.434.01 HONORAIRES DE GERANCE		1,074.80	-1,500.00	-1,316.37
03.21.436.03 REMBOURSEMENT DE DEGATS		1,085.75	0.00	-1,556.00
03.21.436.09 REMBOURSEMENT DE FRAIS		7,687.55	-3,000.00	-11,890.70
03.21.436.22 REMB.DE CHARGES PAR LOCATAIRES		8,819.28	-10,000.00	-9,232.00
03.21.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	9,699.00	0.00	0.00
03.21.460.01 SUBVENTION FEDERALE		5,542.00	0.00	0.00
03.21.461.01 SUBVENTION CANTONALE		4,157.00	0.00	0.00
03.21.48 PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX	0.00	0.00	-360,000.00	0.00
03.21.482.14 RESERVE ENTRETIEN, PRELEV.		0.00	-360,000.00	0.00
03.21.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	133,749.05	-116,000.00	-124,582.90
03.21.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		133,749.05	-116,000.00	-124,582.90
03.31 VIGNES				
Charges	0.00		0.00	367,308.15
Revenus		0.00	0.00	-156,170.52
Excédent			0.00	211,137.63
03.31.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	0.00	0.00	0.00	367,308.15
03.31.313.34 RECONSTITUTION DU VIGNOBLE	0.00		0.00	50,000.00
03.31.314.05 ENTRETIEN DOMAINE VITICOLE	0.00		0.00	7,370.30
03.31.318.19 TACHERONNAGE	0.00		0.00	282,027.50
03.31.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	0.00		0.00	23,823.20
03.31.319.01 COTISATIONS	0.00		0.00	4,087.15
03.31.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	0.00	0.00	-156,170.52
03.31.490.03 PREST. FORETS ET DOMAINES		0.00	0.00	-156,170.52
03.32 ENCAVAGE				
Charges	836,309.67		866,000.00	976,697.74
Revenus		941,270.39	-855,100.00	-682,260.14
Excédent	104,960.72		10,900.00	294,437.60
03.32.30 CHARGES DE PERSONNEL	273,715.75	0.00	246,500.00	391,665.45
03.32.301.01 TRAITEMENTS	168,172.95		203,500.00	330,288.85
03.32.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	0.00		0.00	1,450.00
03.32.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	8,972.40		10,800.00	17,621.40
03.32.303.02 CONTRIBUTION ALFA	3,531.45		4,300.00	6,936.35
03.32.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	1,849.60		2,200.00	3,468.65
03.32.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	94.10		100.00	184.95
03.32.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	286.00		400.00	561.20
03.32.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	69,747.00		0.00	0.00
03.32.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	176.80		200.00	300.10
03.32.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	1,370.80		0.00	1,303.80
03.32.306.03 VETEMENTS DE TRAVAIL	179.15		1,000.00	741.00
03.32.307.01 CAISSE DE PENSIONS	19,335.50		24,000.00	28,809.15

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
03.32.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	548,166.55	0.00	606,900.00	412,520.30
03.32.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	2,242.30		3,500.00	2,559.13
03.32.310.03 INSERTIONS	3,623.11		3,000.00	1,819.52
03.32.311.01 ACHAT MACHINES ET OUTILLAGE	6,604.70		6,000.00	6,418.60
03.32.312.01 CHAUFFAGE	32.40		0.00	0.00
03.32.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	15,489.60		18,000.00	17,140.15
03.32.312.21 EAU	1,948.90		4,000.00	0.00
03.32.313.33 DIMINUTION VAL.COMPTABLE STOCK	0.00		0.00	141,200.00
03.32.313.99 AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	83,074.15		110,000.00	128,190.65
03.32.314.05 ENTRETIEN DOMAINE VITICOLE	9,984.65		5,000.00	0.00
03.32.315.01 ENTR.MACHINES,OUTILLAGE,MATER.	3,730.70		10,000.00	2,458.20
03.32.315.07 ENTRETIEN & FRAIS DE VEHICULES	7,338.65		2,000.00	11,112.95
03.32.317.01 DEPLACEMENTS	667.95		6,000.00	4,248.90
03.32.317.02 FRAIS DE RECEPTIONS	5,667.75		3,000.00	6,687.95
03.32.317.21 REPRESENTATIONS	3,066.76		2,000.00	1,360.30
03.32.318.03 FRAIS DE PORTS	1,394.00		1,700.00	2,665.99
03.32.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	3,323.10		3,500.00	2,289.90
03.32.318.06 FRAIS BANCAIRES	249.43		1,500.00	767.91
03.32.318.13 PRESTATIONS DE TIERS	28,677.00		50,000.00	53,033.20
03.32.318.19 TACHERONNAGE	317,098.70		322,000.00	0.00
03.32.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	34,013.60		26,500.00	377.00
03.32.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICUL	608.10		1,300.00	608.00
03.32.319.01 COTISATIONS	1,553.50		7,200.00	3,245.90
03.32.319.62 TVA DUE (TAUX FORFAIT)	16,022.50		17,200.00	23,414.65
03.32.319.84 PARTIC. EXPOSITIONS	1,755.00		3,500.00	2,921.40
03.32.33 AMORTISSEMENTS	368.22	0.00	0.00	1,380.67
03.32.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	0.00		0.00	627.15
03.32.330.04 ESCOMPTES	368.22		0.00	753.52
03.32.39 IMPUTATIONS INTERNES	14,059.15	0.00	12,600.00	171,131.32
03.32.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		0.00	156,170.52
03.32.392.06 LOYERS DE URBANISME	10,000.00		10,000.00	10,000.00
03.32.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	2,625.85		2,000.00	2,474.85
03.32.394.01 ECONOMAT	1,183.30		400.00	2,300.95
03.32.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
03.32.42 REVENUS DES BIENS	0.00	568,366.51	-360,000.00	-572,998.59
03.32.427.22 VENTES VINS ET SOUS-PRODUITS		364,516.51	-360,000.00	-572,998.59
03.32.427.23 AUGMEN. VAL.COMPTABLE STOCK		203,850.00	0.00	0.00
03.32.43 CONTRIBUTIONS	0.00	297,957.80	-415,000.00	-36,365.35
03.32.436.11 INDEMNITES GRÊLES		290,604.00	-415,000.00	-305.85
03.32.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-33,505.65
03.32.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		7,353.80	0.00	-1,660.55
03.32.438.01 PRESTATIONS D'INVESTISSEMENT		0.00	0.00	-893.30
03.32.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	74,946.08	-80,100.00	-72,896.20
03.32.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		74,946.08	-80,100.00	-72,896.20

Santé

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'837'087.86	2'712'700.00	- 124'387.86
Produits	1'711'398.85	1'857'200.00	- 145'801.15
Total	1'125'689.01	855'500.00	- 270'189.01

La comparaison des comptes 2014 au budget 2014 est biaisée par la présence dans les charges de la part de recapitalisation de la réserve de fluctuation de Prévoyance.ne. Ainsi, le dépassement budgétaire de 270'189.01 francs doit être diminué de 360'109 francs afin d'être comparée au budget de l'exercice. En ne tenant pas compte de cette charge extraordinaire, nous pouvons constater une amélioration globale de 89'919.99 francs pour le service dans son ensemble, par rapport à l'excédent de charge budgété.

Cpte	Entité	Excédent	Budget 2014 (excédent)	Dépassement budgétaire	Recapitalisation réserve de fluc. Prévoyance.ne	Dépassement budgétaire hors Prévoyance.ne
04.01	Secrétariat de direction	44'595.87	42'500.00	2'095.87	0.00	2'095.87
04.21	Centre de santé sexuelle - Planning familial	267'597.92	223'300.00	44'297.92	54'148.00	-9'850.08
04.31	Centre d'orthophonie	659'758.35	366'900.00	292'858.35	287'303.00	5'555.35
04.43	Santé bucco-dentaire	153'736.87	222'800.00	-69'063.13	18'658.00	-87'721.13
Total		1'125'689.01	855'500.00	270'189.01	360'109.00	-89'919.99

Le centre d'orthophonie voit son excédent de charges dépasser de 5'555 francs la prévision. Un résultat qui ne met pas en valeur les efforts consentis, car un congé d'adoption n'a pas été pris en charge par la caisse de remplacement (environ 35'000 francs), des primes de fidélité ont été rattrapées sur l'année 2014 pour un montant de 16'400 francs. Les recettes ont également été budgétées sur la base des EPT de 2013 soit 10.58 contre 9.98 EPT effectif sur l'année 2014, entraînant ainsi un manque à gagner à ce niveau.

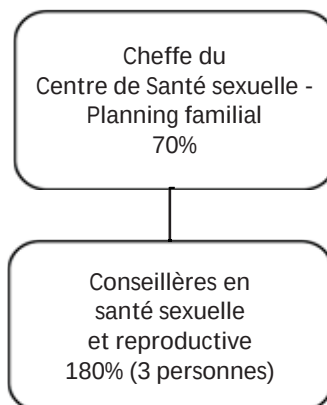
La Santé bucco-dentaire termine son exercice avec 87'721 francs de charges en moins que budgété. Le montant des subventions effectivement versé ainsi que la baisse de 0.4 EPT dans ce service explique principalement cette baisse des charges.

2. Santé

L'année 2014 se caractérise par la consolidation de la Direction de la Santé permettant le lancement d'une approche plus active de notre ville dans ce domaine. L'organisation spatiale a été revue de sorte à faciliter les synergies entre les unités. L'organisation du personnel a été optimisée : l'engagement de l'administrateur pour les trois Directions a permis de réduire les coûts de gestion financière imputés au Centre d'orthophonie (de 0,4 ept à 0,25) ; l'outil informatique Dori-dent a permis de réduire la gestion de la santé bucco-dentaire de 1 ept à 0,6. Le Conseil communal a décidé d'attribuer 20% de cette dotation en personnel devenue vacante à la fonction « attachée Ville en Santé ». Ladite fonction est assumée par l'Attachée aux personnes âgées dont le taux d'activité passe ainsi de 40% à 60%.

Centre de santé sexuelle - Planning familial

1. Personnel



2. Organisation du travail

Les conseillères travaillent régulièrement dans les bureaux du service à St.-Maurice 4 et sur le site de Pourtalès de l'Hôpital neuchâtelois. Leurs activités concernent principalement les secteurs suivants:

- ▣ Activités à St.Maurice 4 :
 - Consultations
 - Accueil de groupes
 - Collaboration avec le réseau santé-social
- ▣ Activités à Hne Pourtalès :
 - Entretiens IVG
 - Entretiens post-partum
 - Policlinique
- ▣ Formation continue

3. Activités à St.-Maurice 4

Consultations

Nous avons comptabilisé **441** (414) **premiers entretiens**, demandés par 372 femmes, 27 hommes et 42 couples. D'autres personnes (ami-e, membre de la famille) ont participé à l'entretien, nous avons donc reçu **627** (562) personnes à l'occasion de ces premiers entretiens. (Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2013)

Sur l'ensemble des **1309** (1452) appels téléphoniques, **558** (566) donnent lieu à des entretiens approfondis. Les conseillères ont répondu à **102** questions provenant du canton de Neuchâtel sur le site pour les adolescents www.ciao.ch.

40% (37%) des consultants habitent la Ville de Neuchâtel.

60% (62%) des premiers entretiens sont liés aux questions sur la contraception.

La contraception d'urgence a été délivrée **166** (167) fois.

24% (23%) relèvent du mandat de centre de consultation en matière de grossesse.

Accueil de groupes

Il s'agit de groupes d'élèves envoyés par le GIS (Groupe Information Santé et Sexualité) dans le cadre des Journées Santé, ou de classes d'élèves ou d'étudiants qui sont reçus à la demande des enseignants ou éducateurs. Nous avons reçu **70** (51) groupes (GIS, CERAS (Centre régional d'apprentissages spécialisés), CPLN, lycée Jean-Piaget), soit au total **411** (307) adolescents et jeunes adultes.

Nous leur proposons une présentation des prestations du centre et une discussion sur des thèmes liés à la sexualité, la contraception, la grossesse, les infections sexuellement transmissibles. Les Journées Santé du GIS et les groupes du CERAS sont précédées de séances de préparation et suivies d'évaluations, les étudiants du lycée préparent des questions en cours.

Collaboration avec le réseau santé-social

Les conseillères ont été actives dans divers comités professionnels ou associés au Centre de santé sexuelle et collaboré avec diverses institutions cantonales.

Le projet phare de l'année, Zone Love, réunit les deux Centres de santé sexuelle du canton et le Groupe Sida Neuchâtel pour une activité d'information et prévention dans les manifestations publiques, avec l'engagement de jeunes pour la prévention par les pairs.

Une collaboratrice participe au groupe de travail du COSM et Médecins du monde qui étudie les mesures à prendre pour la prévention dans le milieu du sexe tarifé et au groupe cantonal concernant le mariage forcé.

Migration

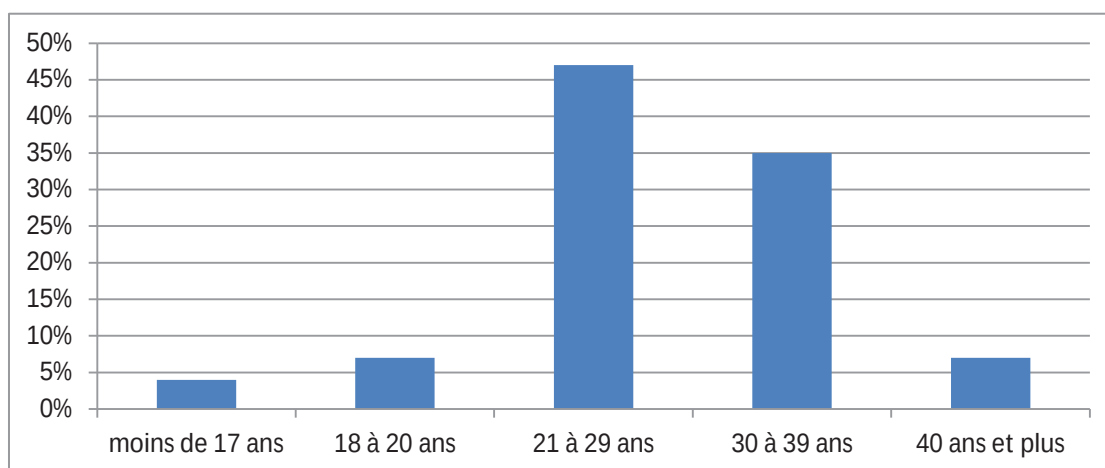
Avec nos collègues de La Chaux-de-Fonds, nous avons proposé des séances d'information pour les requérantes d'asile en premier accueil. Nous avons animé **2** séances au centre de Couvet, qui ont réuni **23** femmes ainsi que l'indispensable traductrice.

A RECIF, nous avons rencontré **9** femmes lors d'une séance.

4. Activités à Hne Pourtalès

Entretiens IVG (interruptions volontaires de la grossesse)

Les conseillères ont rencontré **214** femmes (214) hospitalisées à Hne Pourtalès dans le cadre d'une interruption de grossesse.



67% sont de nationalité suisse, 33% sont de nationalité étrangère.

49% des femmes qui interrompent sont déjà mères, de un enfant (17%) ou plus (32%).

Entretiens post-partum

Les conseillères de Neuchâtel ont rencontré **880 femmes** (827) en entretien individuel et **134** (122) couples. L'information porte sur la fertilité après l'accouchement, la sexualité et la contraception, en particulier durant la période de l'allaitement. D'autres questions liées au post-partum sont abordées en fonction de l'intérêt et de la situation particulière des femmes et des couples.

Policlinique de gynécologie

7 (8) entretiens ont eu lieu dans ce cadre. Nous avons également été sollicitées en pédiatrie ou en médecine pour des entretiens liés à la sexualité, contraception, prise de risques, non comptabilisés.

5. Formation continue

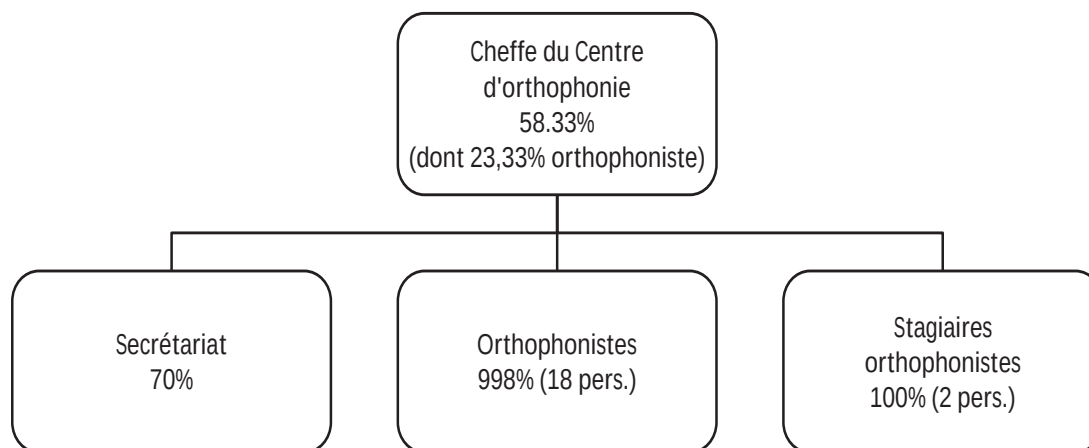
Les conseillères ont suivi les 4 séminaires annuels de formation continue de l'ARTCOSS (Association Romande et Tessinoise des Conseillères et Conseillers en Santé Sexuelle) à Lausanne et Martigny.

Elles ont également participé à plusieurs journées de formation spécialisées et une conseillère a suivi la formation « sortir ensemble et se respecter », programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses pour les adolescents.

Les conseillères ont bénéficié de 10 séances de supervision auprès de Marie-Christine Le Coultré, médecin-psychiatre, qu'elles partagent avec leurs collègues de La Chaux-de-Fonds. Nous avons également accueilli une stagiaire en formation professionnelle en vue du DAS en santé sexuelle.

Centre d'orthophonie

1. Personnel



2. Contexte général

L'Etat a dénoncé la convention tarifaire qui liait les orthophonistes indépendantes et les centres d'orthophonie au canton le 31 décembre 2012. Il a souhaité mener des négociations séparées d'une part avec les orthophonistes indépendantes (COLIN – Centre des orthophonistes-logopédistes **indépendants** Neuchâtelois) et d'autre part avec les trois villes sièges de centres (Neuchâtel – Le Locle – La Chaux-de-Fonds).

L'Etat a signé une nouvelle convention avec le COLIN qui a pris effet en août 2013.

En mars 2014, les trois villes ont signé la nouvelle convention tarifaire avec l'Etat qui entre en vigueur le 1.1.2015. De fait, si le tarif des prestations sera identique à celui des orthophonistes indépendantes (120 francs/heure), les centres se verront rétribués pour leurs compétences en matière de gestion et de contrôle des prestations reconnues par l'Etat. Afin de décharger l'Office de l'Enseignement spécialisé (OES), il s'agira pour les cheffes de centres de contrôler les demandes initiales et les prolongations de prestations, ainsi que de procéder à l'examen de demandes particulières et à divers contrôles internes. Une collaboration étroite avec la collaboratrice scientifique de l'OES est exigée par celui-ci pour coordonner les prestations orthophoniques sur le plan cantonal. L'OES reste l'organe compétent en matière de décision d'octroi de subvention.

Les nouvelles directives d'application seront réévaluées après une année de pratique. L'Etat reconnaît définitivement aux centres la rigueur de leur gestion, le maintien des coûts et des postes et permet ainsi aux centres communaux de continuer à garantir à tous l'accès à un service public de qualité.

Dès novembre 2014, la cheffe du centre d'orthophonie a augmenté son temps de gestion du centre de 3h par semaine afin de pouvoir assumer les tâches de gestion supplémentaires conformément à la Convention signée avec l'Etat. Ses heures de traitement ont été transférées à une autre orthophoniste du centre.

3. Prestations aux communes conventionnées

- Boudry	- Gorgier/Chez-le-Bart	- Peseux
- Cornaux	- Milvignes	- St-Aubin/Sauges
	- Montalchez	- Vaumarcus

La participation des communes conventionnées au déficit du centre se calcule sur la base des heures de traitement prodiguées aux enfants de ces communes. S'ajoute à ce montant une taxe de base de 0.20 franc par habitant.

L'offre de la permanence de Colombier desservant Milvignes a été réduite de 50% dès janvier 2014 pour répondre à la demande faite par cette commune. Une partie des cas ont pu être repris par une orthophoniste indépendante à Colombier.

Selon les pathologies, des enfants de communes conventionnées ont la possibilité de se rendre au centre de Neuchâtel. Il en va de même pour des jeunes en formation post-obligatoire dans des écoles en ville de Neuchâtel.

Après consultation de la commune de Boudry et pour leur éviter des trajets inutiles, la permanence de Boudry a été ouverte aux enfants de l'institution de Belmont scolarisés au collège des Esserts. La cheffe du centre et l'administrateur de la Direction, ont rencontré la direction de Belmont pour présenter les conséquences de la nouvelle directive et réévaluer le taux horaire des orthophonistes déléguées dans cette institution pour 2015.

Durant l'année scolaire 2013-2014, les prestations hebdomadaires se sont réparties de la manière suivante :

Permanences décentralisées :		Institutions :	
- Cornaux	11h30	Fondation L'enfant c'est la vie	
- Colombier	17h15	(Belmont et la Ruche)	11h00
- Boudry	18h15		
- St-Aubin	10h30		

A titre de comparaison, les traitements au Centre de Neuchâtel totalisent 176h45 hebdomadaires.

4. Université

Le centre a accueilli deux étudiantes en stage à mi-temps de septembre 2013 à juin 2014 ainsi qu'une étudiante en stage d'observation pendant 5 semaines.

Dès septembre 2014, deux nouvelles stagiaires à mi-temps ont débuté leur stage. Au cours de l'année 2014, l'Université de Neuchâtel, en collaboration avec celle de Genève, a organisé une journée de formation destinée aux responsables de stage.

5. Perfectionnement

Les orthophonistes de notre centre ont l'obligation de suivre des perfectionnements et des supervisions dans des domaines tels que :

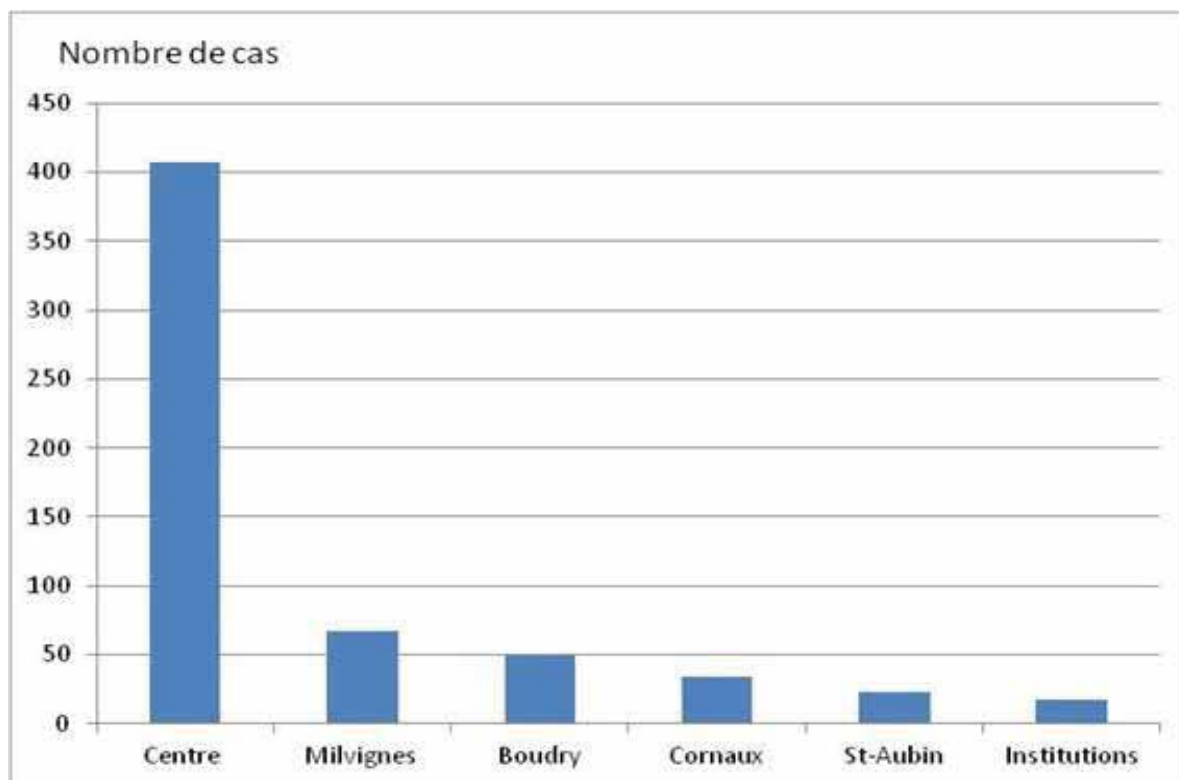
- rééducation des troubles logico-mathématiques et dyscalculie
- migrations, ainsi que discours et interaction : journées organisées par l'UniNe
- efficacité de l'intervention dans notre pratique, organisée par le COLIN
- supervisions individuelles ou en petits groupes dans le domaine logico-mathématique, celui de la psychologie de l'enfant, dysphasies, neuropsychologie
- outil graphique en rééducation orthophonique
- utilisation de l'iPad en séance orthophonique
- surdité, journée organisée par le groupe romand sur la surdité.

Le centre a organisé une formation en 4 modules, soit 11 jours sur « les stratégies d'apprentissage en orthophonie ». Cette formation a été ouverte aux orthophonistes des deux autres centres publics, ainsi qu'aux indépendantes (26 personnes) . Lors des colloques hebdomadaires, les orthophonistes examinent entre autres les fins de traitement ainsi que l'attribution de traitements de deux séances par semaine. Le perfectionnement cantonal a réuni le personnel des trois centres communaux durant une journée.

6. Statistiques (année scolaire 2013-2014)

Sur les 598 enfants vus au centre en 2013-2014, les traitements de 461 d'entre eux sont pris en charge financièrement par l'OES, 108 par les parents et la commune de domicile et 29 n'ont pas eu besoin de traitement. La Ville a financé 66 bilans orthophoniques d'enfants des niveaux 1H-8H domiciliés dans la commune et dont les troubles n'entrent pas dans les critères acceptés par l'OES.

Nombre de cas	Année scolaire :	2012-2013	2013-2014
	Garçons	352	329
	Filles	270	269
	Total	622	598
Nature des troubles	Langage écrit		273
	Langage oral		266
	Divers (déglutition infantile, dyscalculie)		30
	Sans pathologie		29
Provenance du signalement	Parents		141
	Ecole		390
	Corps médical		39
	Office divers		10
	Institutions		18
Lieu de prise en charge	Centre		407
	Permanences		173
	Institutions		18



A fin décembre 2014	Cas en cours	379
	Cas terminés ou ne relevant pas de l'orthophonie	146
	Cas en attente déjà examinés	68
	Cas en attente non examinés	56

Santé bucco-dentaire

1. Activités

En 2014, le Centre bucco-dentaire de Neuchâtel a procédé au dépistage de 3901 élèves pour l'ensemble des degrés HarmoS, soit 1988 élèves pour les degrés 1 à 7 et 1913 pour les degrés 8 à 11. Lors de ces dépistages, il a été constaté que :

- 1648 élèves (42%) auraient besoin de soins dentaires (nettoyage, détartrage, scellement de fissures, caries, extraction, radiographie) alors que
- 2253 élèves ont une dentition en ordre.

Suite à ces dépistages dentaires, 158 subventions ont été octroyées pour un montant de 28'109.04 francs selon le barème en vigueur.

Personnes âgées **et promotion de la santé**

1. Personnel

Le poste d'attachée aux personnes âgées et à la promotion de la santé (60%) vise :

- à établir une politique communale cohérente de la vieillesse reposant sur l'insertion sociale, l'autonomie mais aussi l'interdépendance (notamment générationnelle) et la reconnaissance des besoins comme des compétences des seniors ;
- à établir une politique de la promotion de la santé ;
- à disposer d'une personne ressource au sein de l'administration pour les deux thématiques ;
- à contribuer à la mise en valeur du travail du réseau associatif et à une information claire et accessible au public concerné ;
- à faire connaître les mesures de promotion de la santé existantes et à promouvoir de nouveaux projets pour compléter l'offre.

2. Activités politique vieillesse

2.1. Politique communale de la vieillesse

Les différents domaines permettant un vieillissement de qualité seront explorés pour établir une politique communale de la vieillesse. Il s'agit d'une part de favoriser le réseau associatif existant et de contribuer à une information claire et accessible et, d'autre part, de promouvoir le domaine du logement, de la mobilité, de l'intégration sociale, du respect intergénérationnel que du sentiment de sécurité et de la garantie de l'accès universel aux soins et aux différents types d'aides.

2.2. Cérémonie d'accueil des nouveaux retraités

L'attachée aux personnes âgées coordonne sept institutions du réseau pour garantir l'organisation conjointe de cette réception, désormais traditionnelle. Ce travail est l'occasion de resserrer les liens avec le réseau associatif œuvrant à la qualité de vie sociale comme sanitaire des personnes âgées. A cette occasion, les retraités sont informés des différentes possibilités de s'investir dans la vie sociale soit en participant à l'offre proposée, soit en devenant bénévole actif dans ce réseau.

2.3. Diagnostic de la mobilité des aînés

Ce diagnostic est en cours et se déroule sous la forme d'un sondage ciblé auprès de la population aînée à mobilité réduite. Les résultats permettront d'établir des recommandations qui profiteront à l'ensemble de la population (l'amélioration valable pour l'usage d'un déambulateur contribue également au bien-être des jeunes parents avec poussette !). Ce sondage est effectué en collaboration avec les agents de proximité et le réseau associatif (Pro Senectute, AVIVO, MDA et Croix-rouge suisse du Canton de Neuchâtel)

2.4. Logement pour les aînés

L'attachée est en contact avec le service de l'urbanisme, pour contribuer à la promotion de divers types de logement en faveur des personnes âgées et ainsi s'inscrire dans les objectifs de la Planification médico-sociale (PMS) cantonale. Pour rappel, la PMS prévoit 707 logements en 2022 dans la COMUL. A ce jour, il en existe 322 et 37 sont en projet (selon les chiffres du Département des finances et de la santé présentés le 25.9.14). Il faudrait donc encore en construire 348 dans la COMUL.

3. Activités promotion de la santé

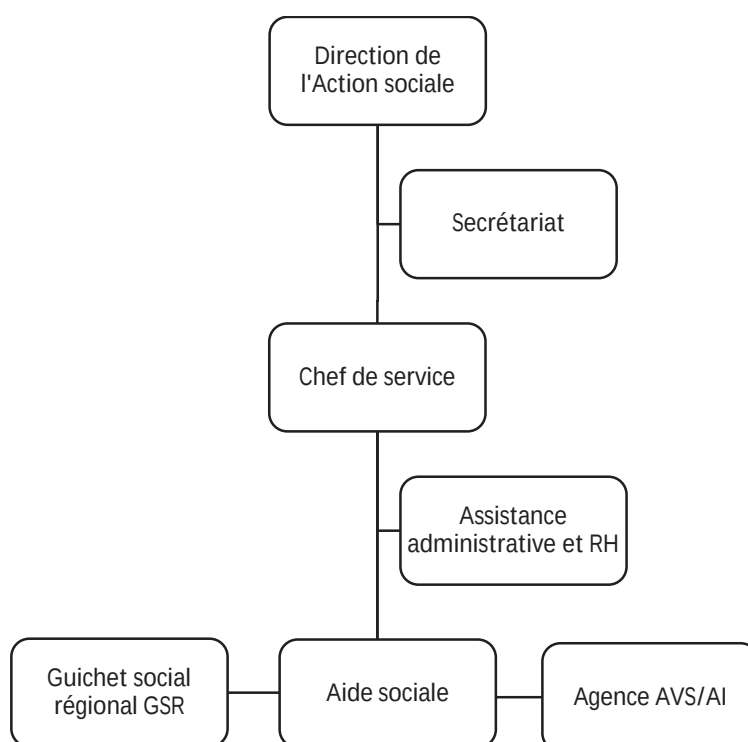
- En 2014, la Direction de la santé a baissé ses effectifs de 40% (santé dentaire), dont 20% ont été occupés à nouveau : cette force de travail est utilisée pour mettre en valeur et étendre les mesures en faveur de la santé dans notre ville.
- Une politique de promotion de la santé vise une bonne qualité de vie des habitants en misant sur les ressources individuelles et collectives. La Ville de Neuchâtel réalise déjà nombre de mesures influençant l'environnement social et les conditions de vie de ses habitants, quelque soit leur âge, leur condition sociale ou leur provenance. Il est apparu nécessaire de faire un inventaire des dispositifs afin d'améliorer la communication les concernant et de découvrir tant les redondances que les lacunes.
- La politique de promotion de la santé est une des tâches de proximité d'un exécutif communal et est vivement encouragée par l'Office fédéral de la santé public, par Promotion santé suisse, l'Union des villes suisses, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé qui, avec d'autres acteurs, octroient chaque année un prix suisse de Ville en santé (obtenu par Yverdon-les-Bains en 2013).

Action sociale

1. Comptes

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	21'560'971.06	20'704'500.00	-856'471.06
Produits	1'733'434.58	1'280'800.00	452'634.58
Total	19'827'536.48	19'423'700.00	-403'836.48

2. Organigramme



3. Partage des Affaires sociales: Action sociale et Santé

Pour rappel, le Conseil communal avait décidé en 2013 de réorganiser les différentes directions en procédant à une nouvelle attribution des services. Ainsi, l'ancienne direction des Affaires sociales a été scindée comme suit :

- La direction de la Santé est placée sous la responsabilité de Mme Christine Gaillard.
- La direction de l'Action sociale est placée sous la responsabilité de M. Fabio Bongiovanni.

3.1. Répartition des comptes de fonctionnement 04 entre Action sociale et Santé

(cf détails dans la partie chiffrée)

<i>Attribution à la Direction de l'Action sociale</i>		<i>Attribution à la Direction de la Santé</i>	
04.02	GUICHET SOCIAL – ADMINISTRATION	04.01	SECRETARIAT DE DIRECTION
04.02.365.54	JOB SERVICE (transféré à culture)	04.02.301.01	TRAITEMENTS attachée pers. âgées
04.02.365.69	VILLAGE D'ARTISANS (transféré à culture)	04.02.365.05	MOUVEMENT DES AINES
04.11	AIDE SOCIALE	04.02.365.06	HÔTEL DES ASSO. DES ROCHETTES
04.13	AGENCE AVS-AI	04.02.365.47	LA JOIE DU LUNDI
		04.02.365.49	PRO SENECTUTE & REPAS A DOMICILE
		04.02.365.50	AVIVO
		04.02.365.53	LIRE ET ECRIRE
		04.02.365.67	ANAAP
		04.02.365.68	COURTE ECHELLE
		04.02.365.97	PART. TRAITEMENT ORTHOPHONIE
		04.02.365.99	AUTRES SUBVENTIONS (moitié AS et S)

Les principales variations des comptes s'expliquent essentiellement de la manière suivante :

- La recapitalisation de la prévoyance professionnelle pour un montant de 602'704 francs pour les 3 services.
- Une augmentation de la part communale aux mesures d'intégration professionnelle, de 239'113 francs. Les dépenses ont été supérieures aux prévisions notamment au niveau des traitements versés aux personnes placées en programme d'emploi temporaire.
- Une augmentation de la part communale aux allocations familiales de 111'148 francs.
- Une augmentation de la contribution de l'Etat de l'ordre de 380'747 francs, due à l'augmentation du forfait administratif qui passe de 75'000 à 80'000 francs et de la contribution au personnel du GSR.
- Une diminution des charges de fonctionnement en général et notamment au niveau des subventions pour le soutien aux familles et le soutien aux chômeurs.

4. Action sociale

L'année 2014 aura été marquée par l'aboutissement de la loi sur l'harmonisation et la coordination des prestations sociales (LHaCoPS) qui prévoit la coordination et l'harmonisation des prestations sociales et plus particulièrement le projet ACCORD. La loi concerne les prestations sociales cantonales versées sous condition de ressource, soit celles qui ne sont accordées qu'après examen de la situation financière de la personne qui sollicite leur versement.

Les instruments d'harmonisation introduits par la LHaCoPS sont l'unité économique de référence (UER) et le revenu déterminant (RDU) comme socle commun à l'ensemble des secteurs. Il s'agit donc pour l'antenne ACCORD de déterminer l'accessibilité des demandeurs aux prestations sociales sous conditions de ressources et de les diriger ensuite vers les différents services prestataires. La mise en vigueur de cette nouvelle prestation a rencontré passablement de problèmes de jeunesse, notamment techniques et de connaissances métiers. Ce n'est qu'au quatrième trimestre de l'année que la machine a commencé à fonctionner correctement. Le public a bien réagi à l'introduction de ce nouveau système et nous avons essayé de réduire au maximum les « chicanes » administratives pour lui permettre l'accès aux prestations.

Le mois de mars a vu l'introduction de nouvelles normes d'aide sociale plus restrictives, notamment pour les familles et les jeunes. Ces nouvelles directives ont permis de maintenir les dépenses d'aide sociale au niveau de 2013. Toutefois, un nouveau principe est apparu dans la répartition du nouveau concept cantonal de la facture sociale qui voit désormais la répartition des charges de l'ensemble des prestations fournies par l'Etat.

Le secteur de l'insertion socioprofessionnelle a été renforcé par un demi EPT ce qui a permis d'augmenter encore les relations avec les employeurs potentiels, les programmes d'insertion et les services qui accueillent les bénéficiaires. Les Ateliers Phénix et Edel's que nous soutenons particulièrement ont poursuivi leur développement. Les Ateliers Phénix ont pu inaugurer un nouvel atelier destiné aux personnes de la vente et ouvrir le magasin « Aux Paniers gourmands » le jour de la St-Nicolas. La structure Edel's a quant à elle poursuivi son développement et a pu engager de nouveaux collaborateurs, permettant ainsi à plusieurs personnes de se réinsérer dans le monde du travail. Il faut également préciser qu'Edel's ne reçoit aucune subvention et rémunère son personnel avec le produit de son travail.

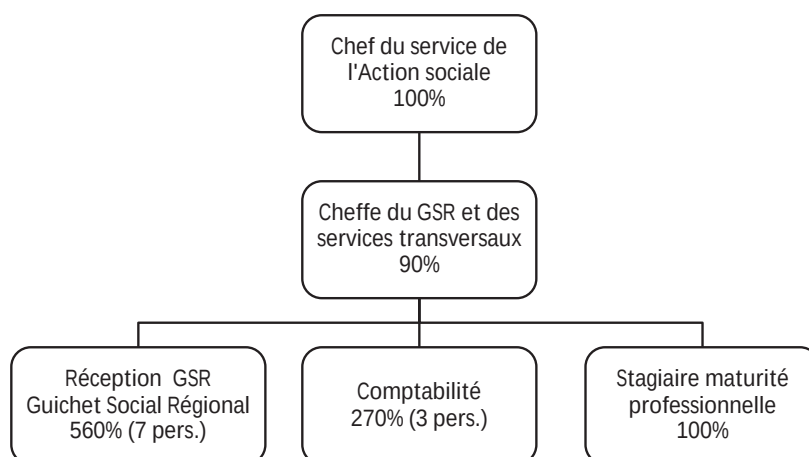
L'agence communale AVS/AI qui connaissait depuis plusieurs années des problèmes de gouvernance a vu sa situation se régulariser et retrouver un fonctionnement harmonieux.

Enfin, tout au long de l'année 2014, le service a accueilli et a suivi de nombreux stagiaires dans le cadre de nos relations avec les écoles professionnelles, HES-SO, les Lycées, ainsi qu'avec les ORP.

Guichet Social Régional

Services transversaux

1. Personnel



2. Réception – GSR

En 2014, le personnel de cette entité comptabilisait 6 personnes polyvalentes entre le GSR et la réception (4.6 EPT), 1 personne fixe et un apprenti essentiellement pour la réception (1.9 EPT).

La réception est le lieu central du service de l'Action sociale où transitent plus de 25'000 personnes et où aboutissent près de 40'000 appels téléphoniques. Ce service a pour tâche primordiale d'accueillir, conseiller et orienter les usagers pour les services de l'Aide sociale, du Guichet sociale régional, de l'agence AVS-AI et du planning familial.

Depuis le 6 janvier 2014, la mise en place du Guichet social régional est effective. Toutes les demandes de prestations sociales, soit : Bourses d'études, Avances sur contributions d'entretien (pensions alimentaires), Mesures d'intégration professionnelle (MIP), Subsidés LAMal et Aide sociale, doivent être déposées auprès du GSR pour la constitution du dossier dans la base de données BaCeDos. Après examen du dossier (UER et RDU), le dossier est transmis aux différents secteurs prestataires pour décision.

Durant l'année, le GSR a reçu 2568 requêtes dont 1931 demandes finalisées, soit le 75%. L'analyse qui avait été effectuée par l'Etat attribuait à notre antenne Accord 3.5 EPT en 2014.

Sur la base d'un relevé statistique établi en 2014 par le service de l'Action sociale, l'Etat reconnaîtra et financera en 2015 un 0.5 EPT supplémentaire pour faire face à l'important volume de travail.

3. Boutique d'information sociale (BIS)

La Boutique d'Information Sociale (BIS) est un lieu d'orientation et d'information sur les divers acteurs du milieu social. Le personnel de la réception ainsi que le personnel spécialisé sont là pour répondre aux interrogations des concitoyens dans les domaines aussi différents et complexes que la santé, les finances, la famille, le planning familial, le troisième âge, etc. L'information et les brochures destinées aux usagers sont appréciées. L'ordinateur public est utilisé régulièrement et permet aux personnes qui ont suivi le cours informatique de venir s'exercer.

Cours « Informatique pour débutants »

Ce cours organisé sous l'égide d'Edel's continue d'être dispensé chaque semaine dans les locaux de la Fondation pour la réinsertion professionnelle à Monruz. Une vingtaine de personnes ont reçu l'attestation de cours durant l'année 2014.

Ces cours sont gratuits et sont destinés prioritairement aux personnes dépendantes de l'assurance chômage, de l'Office de l'Aide sociale, de l'AI, du CSP ou de Caritas.

4. Comptabilité

Cette entité a pour mission, notamment, de gérer les dépenses et recettes de l'aide sociale des communes de Neuchâtel et Valangin. Ainsi pour l'année écoulée, 35'000 factures et 14'000 ordres permanents ont été réglés pour un montant de 39'800'000 francs environ. Les recettes financières se situent environ à 15'000'000 francs. Nous avons également effectué, pour toute l'année, 560 retraits d'argent en liquide par notre caisse pour les bénéficiaires de l'aide sociale.

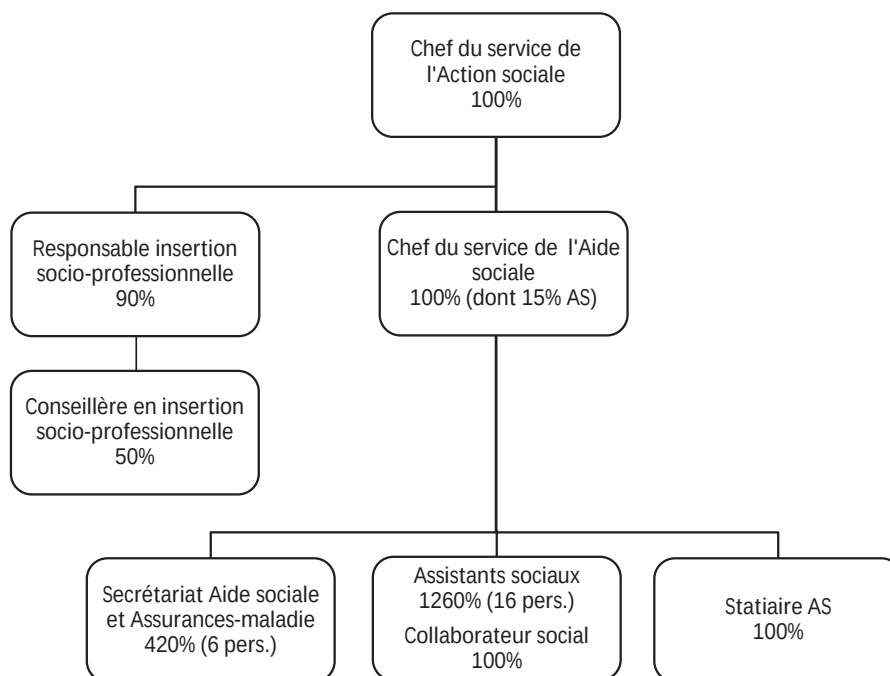
5. Prévoyance sociale – Autres subventions

Par le compte 04.02.365.99 « autres subventions », nous avons versé les subventions suivantes pour un total de Fr. 5'750.00 (45'690.35 francs en 2013).

Institutions	Fr.
Association langage parlé complété ALPC	700.00
Soroptimist-Club, Association « Le Copain »	500.00
Lecture et Compagnie	200.00
Xamax FCS Neuchâtel	2250.00
Centre thérapeutique de jour neuchâtelois	2000.00
ANTH - Association transport handicap	100.00
Total	5'750.00

Office de l'Aide sociale

1. Personnel



En 2014, le Service de l'aide sociale comptabilisait 18 assistants sociaux (AS) - (13,65 EPT), 2 conseillers en insertion sociale et professionnelle (1,4 EPT) et 6 employés administratifs (4,2 EPT).

Les stagiaires et apprentis ayant terminé avec succès leur formation sont :

- Adrien Zbinden – employé de commerce
- Julie Berset – stagiaire MPC
- Paola Rossi – stagiaire MPC
- Sule Yukselen – stagiaire assistante sociale.

Le service assume le suivi social et délivre l'aide matérielle aux personnes indigentes résidant en Ville de Neuchâtel, ainsi que dans la commune de Valangin.

Depuis 2006, l'Etat prend en charge le 40% des charges du personnel du service (assistants sociaux, personnel administratif) selon le critère des dossiers actifs durant les trois derniers mois. L'aide matérielle est également remboursée à hauteur de 40%. Le 60% des dépenses à charge des communes est reporté entre elles en fonction du nombre d'habitants. A noter que cette clé de répartition est inversée depuis le 1^{er} janvier 2015 s'agissant de l'aide sociale, mais demeure en revanche la même pour les frais de personnel.

De manière générale, les causes d'indigence ne changent pas de manière significative par rapport à celles constatées en 2013. Nous observons à nouveau une nette prévalence des causes liées à la situation économique.

Les dépenses sont stables par rapport à 2013, en raison de la réduction des prestations circonstanciées et des forfaits d'entretien des personnes de moins de 35 ans, décidées par l'Etat.

Enfin, les assistants sociaux exercent leur activité dans un cadre administratif assez strict qui leur donne une charge importante de travail. Leur mission est également d'accompagner les bénéficiaires de l'aide sociale sur le chemin d'une autonomie durable. Les démarches effectuées afin de favoriser l'insertion professionnelle et socioprofessionnelle (cf ci-après au point 5) contribuent également à ce processus d'insertion. A ce sujet, le secteur de l'insertion a été renforcé par l'engagement d'une conseillère supplémentaire à 50% depuis le 11 août 2014 et celui de l'aide sociale par l'engagement d'une assistante sociale à 50% depuis le 8 septembre 2014.

2. Statistiques et comptes

Au cours de l'année 2014, nous sommes intervenus financièrement dans 1945 (1980 en 2013) situations, dont 1928 (1959) pour la Ville de Neuchâtel, et 17 (21) pour la commune de Valangin.

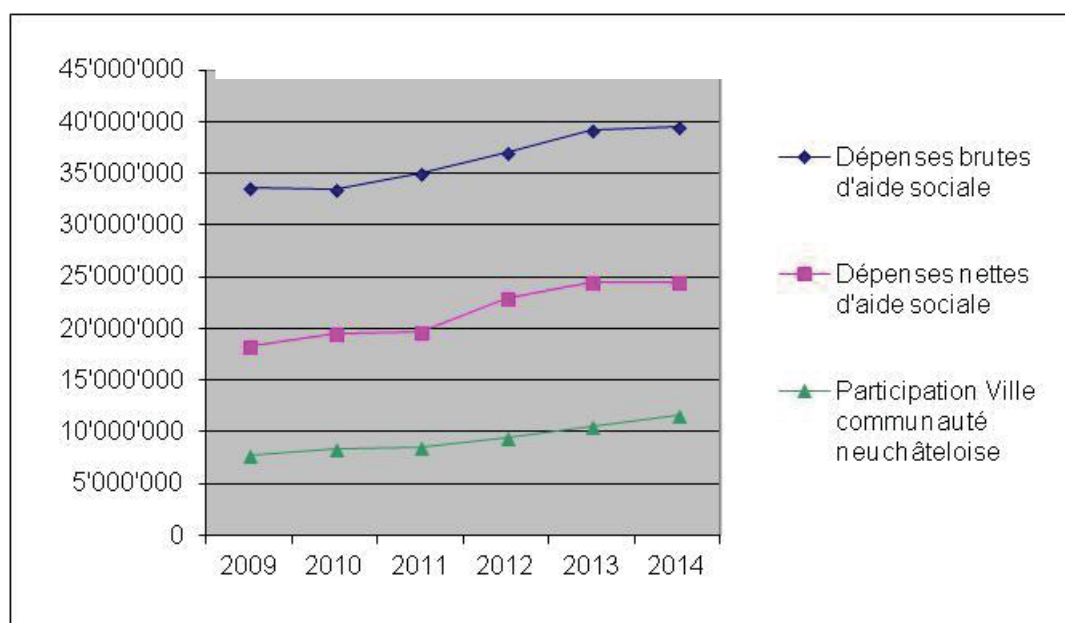
En 2014, 449 situations sont nouvelles (554), dont 3 (8) pour Valangin.

Les dépenses d'aide sociale en faveur des citoyens de la Ville de Neuchâtel se sont élevées en 2014 à 24'501'491.71 francs (24'543'920.32 francs en 2013), dont 39'542'647.35 francs de dépenses (39'157'334.95 francs) et 15'041'155.64 francs de recettes (14'613'414.63 francs).

Pour la commune de Valangin, la dépense se monte à 169'031.85 francs (dépenses 298'626.90 francs et recettes 129'595.05 francs).

Enfin, on dénombre 28 comptes en gérance en 2014 (27), qui n'impliquent pas de dépenses pour la communauté, puisque nous assumons dans ce cas la gestion de revenus de personnes ne pouvant le faire par elles-mêmes.

Notre part communale à la communauté neuchâteloise d'aide sociale (pot commun cantonal) s'élève à 11'593'525.10 francs (10'591'754.05), soit 344.62 francs par habitant (317.21).



Gestion des comptes	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de comptes gérés durant l'année	1'721	1'728	1'872	1'853	1'959	1'945
Nombre de comptes par assistant/e social/e	109	110	110	112	110	106

3. Causes d'indigence - statistiques

Causes d'indigence	2013	2014	Différence
Dossiers non renseignés (ouverture rapide)	61	58	-3
Maladie	68	74	+6
Demandes AI en cours	60	55	-5
Défaut de soutien, carence de la parenté	45	44	-1
Séparation, divorce, abandon	149	139	-10
Placement personnes âgées, décès	21	24	+3
Inadaptation sociale	20	20	0
Causes économiques*	1136	1137	+1
Chômage	408	383	-25
Rapatriement	13	11	-2
TOTAL	1981	1945	-36

* Le phénomène des « working poors » connaît une baisse de 3 % en 2014. En effet, parmi le nombre de dossiers ouverts pour des causes économiques, on dénombre dans la catégorie « complément au revenu » et « revenu insuffisant suite au décès du conjoint », 394 dossiers en 2014 contre 408 en 2013.

4. Secrétariat de l'Office de l'Aide sociale

Le secrétariat assume un appui administratif indispensable aux assistants sociaux. Les activités se concentrent principalement sur la gestion des caisses-maladie des usagers, la correspondance du service, la création de dossiers et de documents, ainsi que la mise à jour des données des bénéficiaires de l'aide sociale dans le logiciel SACSO.

Les 6 collaborateurs du secrétariat participent grandement à la formation des trois apprentis employés de commerce du Service de l'action sociale. Depuis fin 2012, ils ont également une nouvelle tâche consistant à archiver dans une base informatique les dossiers bouclés et depuis début 2014, avec l'introduction du GSR, ils doivent renseigner le logiciel BaCeDoS quant aux ouvertures et fermetures des dossiers d'aide sociale. Ces deux tâches ne sont pas inventoriées dans notre statistique.

Les apprentis ont diverses activités, dont la plupart ne font pas l'objet d'une statistique. On relèvera notamment la réception et l'envoi du courrier, la gestion de l'économat du Service de l'action sociale, la création de nouvelles fourres de dossiers, le suivi administratif des contrats ISP et la gestion des archives.

Gestion administrative des dossiers des bénéficiaires de l'aide sociale							
Année	Lettres	Création dossiers	Avis ODAS	Factures médicales	Décomptes à payer	Décomptes à contrôler et à classer	Opérations diverses
2010	4441	435	716	4791	3241	5877	4600
2011	4912	577	1013	4904	4025	9023	5700
2012	5198	504	1294	4890	3673	8306	5200
2013	5652	554	1129	4569	4302	8889	5850
2014	5876	449	1282	4568	4421	8993	5400

5. Mesures d'insertion professionnelle

En 2014, 502 (434) entretiens individuels ont été réalisés avec les bénéficiaires de l'aide sociale suivis par le secteur dédié aux mesures d'insertion professionnelle. Ces entrevues permettent d'établir un bilan des acquis professionnels et notamment d'évaluer l'adéquation entre le profil professionnel et le marché de l'emploi.

L'esprit de coopération développé avec de nombreux partenaires du canton a permis à plusieurs demandeurs d'emploi de bénéficier de stages professionnels qui pour certains ont conduit à un emploi salarié de durée déterminée ou indéterminée.

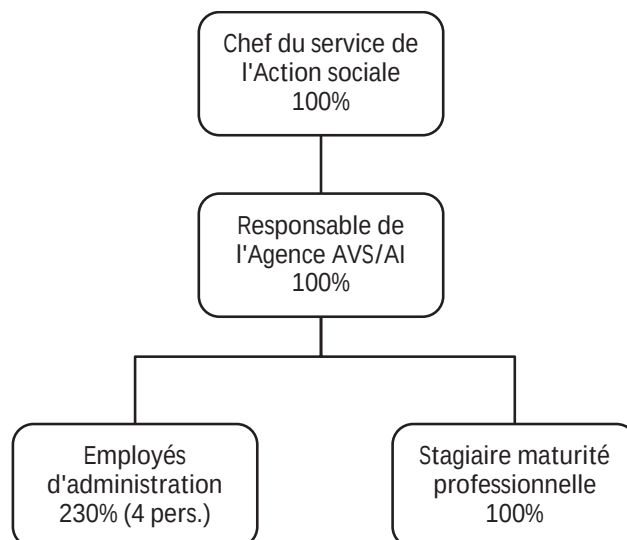
Notre service dispose toujours de l'appui de deux bénévoles présents plusieurs après-midis par semaine et qui dispensent des cours de français, mathématiques ou comptabilité personnalisés à certains usagers.

En collaboration avec la Direction de l'Action sociale, nous avons créé de nouveaux contacts qui ont débouché sur de nouvelles places de stages. Nous avons également participé à la prise en charge de formations courtes afin d'étayer l'éventail de compétences de certains usagers.

Dans le même esprit, en fin d'année 2014, l'Office cantonal de l'aide sociale a pu entrer en matière pour le financement de formations modulaires parfois onéreuses. Grâce aux synergies avec les services communaux, cantonaux, les institutions para-étatiques, les programmes spécifiques d'insertion en entreprises et partenaires privés, nous avons établi **676** (560) stages et renouvellements de placements ISP.

Agence communale AVS / AI

1. Personnel



L'année 2014 aura été marquée par différents événements majeurs qui auront eu leur influence dans le fonctionnement de l'Agence.

Les mouvements de personnel ont été nombreux :

- Départ du responsable de l'agence au 30.10.2014.
- Départ d'une collaboratrice au 31.03.2014.
- Congé maladie d'une collaboratrice depuis fin mai 2014.
- Engagement temporaire d'une collaboratrice du 16.06.2014 au 30.09.2014, dans le cadre des mesures d'insertion à 80%.
- Engagement temporaire d'un employé surnuméraire du 15.07.14 au 30.09.2014 à 100%.
- Départ du stagiaire MPC au 31.07.2014.
- Engagement d'un stagiaire MPC au 01.08.2014.
- Engagement du nouveau responsable de l'Agence AVS-AI à 100% dès le 01.09.2014.
- Renfort temporaire d'une employée déjà au service de la Ville depuis le 01.10.2014.
- Engagement temporaire d'une employée dès le 20.10.2014 et pour une durée de 6 mois dans le cadre de mesures d'insertion à 80%.
- Engagement d'une nouvelle collaboratrice dès le 01.11.2014.
- Au vu de tous ces mouvements, l'agence a vécu une année 2014 très perturbée, ceci ayant engendré des retards dans le traitement des dossiers et par conséquent, le mécontentement compréhensible de certains usagers.

2. Activités

Conformément à l'art. 116 du règlement d'exécution de la Loi fédérale AVS/AI du 31 octobre 1947, ainsi qu'aux articles 4 à 6 du règlement de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC) du 11 juin 1971, l'Agence assume les tâches suivantes :

- a. Donner des renseignements ;
- b. Recevoir et transmettre la correspondance ;
- c. Délivrer les formules et les prescriptions en la matière ;
- d. Collaborer à la réunion des pièces nécessaires pour fixer les rentes extraordinaires ;
- e. Collaborer à la détermination des conditions de revenu et de fortune des personnes exerçant une activité lucrative indépendante et des personnes n'exerçant aucune activité lucrative ;
- f. Collaborer à l'affiliation de toutes les personnes tenues de payer des cotisations ;
- g. Informer les personnes sur leurs droits et obligations concernant l'affiliation et l'assujettissement au premier pilier ;
- h. Réceptionner et aider à établir les demandes de rente de vieillesse, de rente de survivants, d'allocation d'impotence et de moyens auxiliaires ;
- i. Réceptionner et aider à établir les demandes de prestations délivrées par l'assurance invalidité, soit :
 - demande de prestations AI pour adultes : réadaptation professionnelle/rente, moyens auxiliaires, allocation pour impotent AI, détection précoce ;
 - demande de prestations AI pour assuré(e)s âgé(e)s de moins de 20 ans révolus : demande de prestations et mesures médicales, allocation d'impotence pour mineur
- j. Informer les rentiers AVS ou AI de l'existence des prestations complémentaires ;
- k. Aider à établir la demande de prestations complémentaires au moyen du formulaire ad-hoc ;
- l. Réceptionner les justificatifs originaux et aider à établir la demande de remboursement des frais médicaux des bénéficiaires de prestations complémentaires ;
- m. Suivi de l'état personnel ainsi que de la situation économique du bénéficiaire de prestations complémentaires (cessation d'une activité lucrative, reprise d'une activité, modification du prix du loyer, héritage, etc.) ;
- n. Révision périodique de la situation personnelle et économique du bénéficiaire de prestations complémentaires ;
- o. Versement des allocations communales aux bénéficiaires de prestations complémentaires (PC).

A compter du 1^{er} janvier 2014, la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC) a fait l'acquisition d'un nouveau système informatique, NIL+. Ceci a impliqué une formation spécifique au personnel en place en début d'année puis aux différents collaborateurs qui ont été engagés par la suite. Il a donc fallu un certain temps d'adaptation afin de maîtriser ce nouveau système et modifier nos procédures de travail en conséquence. Cette plateforme informatique n'est pas encore optimale et ne nous permet plus de maîtriser certaines données, notamment au niveau des statistiques.

Les différents problèmes liés au personnel durant les trois premiers trimestres, ainsi que l'assimilation du nouveau programme informatique auront eu des conséquences quant au traitement des dossiers. La situation s'est peu à peu améliorée dans la seconde partie de l'année avec une réorganisation profonde du fonctionnement général et du réaménagement des locaux. L'engagement de personnel aura permis d'absorber une partie du retard. Nous constatons une augmentation importante des demandes de remboursement de frais médicaux ce qui implique un allongement du traitement des demandes. Toutefois, la situation globale de l'agence s'est nettement améliorée et l'année 2015 devrait nous permettre de retrouver la sérénité nécessaire au bon fonctionnement de notre service.

La mise en place au cours de l'année du nouveau système informatique (NIL+) ne nous permet pas d'établir des statistiques fiables. Certaines données n'étant plus accessibles comme précédemment. Des solutions seront trouvées pour 2015 qui nous permettront de documenter notre rapport comme par le passé.

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
04	ACTION SOCIALE				
	Charges	24,398,058.92		23,417,200.00	21,599,216.08
	Revenus		3,444,833.43	-3,138,000.00	-3,493,090.73
	Excédent		20,953,225.49	20,279,200.00	18,106,125.35
N3	TOTAL DES CHARGES	24,398,058.92	0.00	23,417,200.00	21,599,216.08
N30	CHARGES DE PERSONNEL	6,868,583.26		6,149,200.00	5,592,534.50
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	792,209.33		840,300.00	788,889.07
N33	AMORTISSEMENTS	8,376.00		500.00	340.00
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	16,344,327.26		16,059,500.00	14,853,971.70
N39	IMPUTATIONS INTERNES	384,563.07		367,700.00	363,480.81
N4	TOTAL DES REVENUS	0.00	3,444,833.43	-3,138,000.00	-3,493,090.73
N42	REVENUS DES BIENS		270.35	-400.00	-187.20
N43	CONTRIBUTIONS		1,495,265.48	-1,564,000.00	-1,616,836.35
N45	DEDOMMAGEMENT DE COLLECTIVITES		1,741,913.10	-1,366,600.00	-1,669,067.18
N48	PRELEVEMENTS AUX FINANC. SPEC.		7,585.00	0.00	0.00
N49	IMPUTATIONS INTERNES		199,799.50	-207,000.00	-207,000.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
04	ACTION SOCIALE	Charges		23,417,200.00	21,599,216.08
		24,398,058.92	3,444,833.43	-3,138,000.00	-3,493,090.73
		Revenus	20,953,225.49	20,279,200.00	18,106,125.35
		Excédent			
04.01	SECRETARIAT DE DIRECTION	Charges	44,595.87	42,500.00	52,850.55
		Revenus	0.00	0.00	0.00
		Excédent	44,595.87	42,500.00	52,850.55
04.02	GUICHET SOCIAL-ADMINISTRATION	Charges	18,052,132.95	17,565,300.00	16,047,696.20
		Revenus	1,597,792.65	-1,208,300.00	-1,528,987.45
		Excédent	16,454,340.30	16,357,000.00	14,518,708.75
04.11	AIDE SOCIALE	Charges	2,438,467.14	2,140,600.00	1,983,100.29
		Revenus	49,766.53	-15,000.00	-61,581.15
		Excédent	2,388,700.61	2,125,600.00	1,921,519.14
04.13	AGENCE A.V.S. ET A.I.	Charges	1,070,370.97	998,600.00	981,255.20
		Revenus	85,875.40	-57,500.00	-62,247.60
		Excédent	984,495.57	941,100.00	919,007.60
04.21	PLANNING FAMILIAL	Charges	462,171.82	417,300.00	384,476.80
		Revenus	194,573.90	-194,000.00	-195,752.78
		Excédent	267,597.92	223,300.00	188,724.02
04.31	CENTRE D'ORTHOPHONIE	Charges	2,034,775.25	1,888,700.00	1,830,497.89
		Revenus	1,375,016.90	-1,521,800.00	-1,503,084.95
		Excédent	659,758.35	366,900.00	327,412.94
04.43	SANTE BUCCO-DENTAIRE	Charges	295,544.92	364,200.00	319,339.15
		Revenus	141,808.05	-141,400.00	-141,436.80
		Excédent	153,736.87	222,800.00	177,902.35

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
04	ACTION SOCIALE				
	Charges	24,398,058.92		23,417,200.00	21,599,216.08
	Revenus		3,444,833.43	-3,138,000.00	-3,493,090.73
	Excédent		20,953,225.49	20,279,200.00	18,106,125.35
04.01	SECRETARIAT DE DIRECTION				
	Charges	44,595.87		42,500.00	52,850.55
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		44,595.87	42,500.00	52,850.55
04.01.30	CHARGES DE PERSONNEL	150.00	0.00	500.00	540.00
04.01.309.02	FORMATION CONTINUE	150.00		500.00	540.00
04.01.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	16,669.11	0.00	16,200.00	25,154.20
04.01.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	1,703.75		500.00	689.60
04.01.311.01	ACHATS MOBILIER ET MACHINES	0.00		0.00	6,865.50
04.01.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	0.00		200.00	40.10
04.01.317.01	DEPLACEMENTS	28.80		0.00	0.00
04.01.317.03	FRAIS DE RECEPTIONS	12,442.45		14,000.00	16,027.45
04.01.317.21	REPRESENTATIONS	278.06		0.00	82.00
04.01.318.03	FRAIS DE PORTS	1,418.70		900.00	819.25
04.01.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	797.35		600.00	630.30
04.01.39	IMPUTATIONS INTERNES	27,776.76	0.00	25,800.00	27,156.35
04.01.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	1,558.96		400.00	2,098.45
04.01.392.06	LOYERS DE URBANISME	15,100.00		15,100.00	17,600.00
04.01.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	9,074.00		9,000.00	5,500.00
04.01.394.01	ECONOMAT	2,043.80		1,300.00	1,957.90
04.02	GUICHET SOCIAL-ADMINISTRATION				
	Charges	18,052,132.95		17,565,300.00	16,047,696.20
	Revenus		1,597,792.65	-1,208,300.00	-1,528,987.45
	Excédent		16,454,340.30	16,357,000.00	14,518,708.75
04.02.30	CHARGES DE PERSONNEL	1,810,728.45	0.00	1,620,200.00	1,291,110.80
04.02.301.01	TRAITEMENTS	1,290,825.60		1,321,600.00	1,057,507.45
04.02.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	4,688.00		6,400.00	8,235.20
04.02.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	5,400.00		5,400.00	5,400.00
04.02.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	68,805.55		70,400.00	55,723.94
04.02.303.02	CONTRIBUTION ALFA	27,080.05		27,800.00	21,932.20
04.02.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	13,873.30		13,100.00	11,183.76
04.02.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	721.95		800.00	584.46
04.02.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	2,192.20		2,400.00	1,775.99
04.02.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	223,313.00		0.00	0.00
04.02.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,298.30		1,300.00	979.30
04.02.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	8,701.50		8,500.00	7,334.30
04.02.306.02	INDEMN. SUBSISTANCE ET DEPLAC.	466.40		0.00	180.00
04.02.307.01	CAISSE DE PENSIONS	156,850.15		151,000.00	111,463.45
04.02.309.01	OFFRE D'EMPLOI	1,361.05		1,500.00	2,185.95
04.02.309.02	FORMATION CONTINUE	5,151.40		10,000.00	6,624.80

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
04.02.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	458,526.95	0.00	478,300.00	449,495.05
04.02.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	6,886.30		9,000.00	6,633.25
04.02.310.04 DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	2,474.50		3,000.00	3,077.45
04.02.310.08 BOUTIQUE SOCIALE	15,310.05		36,000.00	8,913.05
04.02.311.01 ACHATS MOBILIER ET MACHINES	13,626.60		14,000.00	12,205.45
04.02.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	3,796.00		8,000.00	8,759.80
04.02.313.12 MATERIEL NETTOYAGE	39,847.10		10,000.00	9,387.30
04.02.315.01 ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	358.40		3,000.00	1,565.30
04.02.315.07 ENTRETIEN & FRAIS DE VEHICULES	2,080.50		2,000.00	1,935.00
04.02.316.43 LOYER LOCAUX	354,000.00		354,000.00	354,000.00
04.02.317.01 DEPLACEMENTS	185.75		4,000.00	2,188.75
04.02.317.03 ACCUEIL PERSONNES AGEES	2,791.05		7,000.00	0.00
04.02.317.21 REPRESENTATIONS	1,629.95		2,600.00	2,074.15
04.02.318.02 MANDATS ET ETUDES	0.00		10,000.00	26,248.30
04.02.318.03 FRAIS DE PORTS	3,500.00		3,500.00	3,185.90
04.02.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	3,511.25		2,000.00	1,798.65
04.02.318.05 TAXES DE CHEQUES POSTAUX	1,914.75		2,200.00	1,348.65
04.02.318.15 TAXE ENLEV. DECHETS	594.00		1,000.00	300.00
04.02.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	576.60		600.00	436.40
04.02.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICULE	1,245.65		1,400.00	1,389.65
04.02.319.01 COTISATIONS	4,198.50		5,000.00	4,048.00
04.02.33 AMORTISSEMENTS	8,126.00	0.00	0.00	0.00
04.02.331.01 EQUIPEMENT	8,126.00		0.00	0.00
04.02.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	15,737,974.46	0.00	15,427,000.00	14,277,693.20
04.02.361.04 PART AIDE SOCIALE	13,238,187.85		13,200,000.00	12,391,754.05
04.02.361.05 INSERTION SOCIO-PROF.	329,841.80		345,000.00	241,170.10
04.02.361.08 PART DEFICIT MES. INTEGR. PROF	1,369,113.31		1,130,000.00	951,058.90
04.02.361.09 ALLOC. FAM. PERS. SANS EMPLOI	431,148.60		320,000.00	292,758.70
04.02.365.05 MOUVEMENT DES AINES	14,184.00		14,200.00	14,184.00
04.02.365.06 HÔTEL DES ASSO. DES ROCHETTES	25,000.00		25,000.00	25,000.00
04.02.365.09 ATELIERS PHENIX	30,000.00		30,000.00	30,000.00
04.02.365.20 CARITAS	10,000.00		10,000.00	10,000.00
04.02.365.21 ESPACE DES SOLIDARITES	32,200.00		32,200.00	28,100.00
04.02.365.42 UTILIS. REV. LEGS MORGENTHALER	7,500.00		10,000.00	10,000.00
04.02.365.47 LA JOIE DU LUNDI	200.00		3,200.00	3,200.00
04.02.365.49 PRO SENECTUTE & REPAS A DOMIC.	18,000.00		18,000.00	18,000.00
04.02.365.50 AVIVO	5,900.00		5,900.00	5,900.00
04.02.365.53 LIRE ET ECRIRE	7,500.00		7,500.00	7,500.00
04.02.365.54 JOB SERVICE	5,000.00		5,000.00	5,000.00
04.02.365.55 PROCAP	8,500.00		8,500.00	8,500.00
04.02.365.56 CSP, CENTRE SOCIAL PROTESTANT	15,000.00		15,000.00	15,000.00
04.02.365.58 ASSOCIATION DEFENSE CHOMEURS	14,900.00		14,900.00	14,900.00
04.02.365.59 SOS FUTURES MAMANS	5,000.00		5,000.00	5,000.00
04.02.365.67 ANAAP	14,400.00		14,400.00	14,400.00
04.02.365.68 COURTE ECHELLE	20,000.00		20,000.00	20,000.00
04.02.365.69 VILLAGE D'ARTISANS	42,000.00		42,000.00	42,000.00
04.02.365.72 CENTREVUE	8,655.70		9,000.00	8,006.25
04.02.365.76 LA MAIN TENDUE	1,000.00		1,000.00	1,000.00
04.02.365.81 MEDIANE	3,700.00		3,700.00	3,700.00
04.02.365.97 PART. TRAITEMENT ORTHOPHONIE	30,962.20		25,000.00	28,406.00
04.02.365.99 AUTRES SUBVENTIONS	5,750.00		7,500.00	45,690.35
04.02.366.02 SOUTIEN AUX FAMILLES (DECHETS)	34,331.00		85,000.00	27,464.85
04.02.366.48 SOUTIENS AUX CHÔMEURS	10,000.00		20,000.00	10,000.00
04.02.39 IMPUTATIONS INTERNES	36,777.09	0.00	39,800.00	29,397.15
04.02.390.00 INTERETS PASSIFS	2,159.00		0.00	0.00
04.02.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	133.20		0.00	477.90
04.02.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		500.00	30.00
04.02.391.05 PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	2,108.64		1,100.00	680.00
04.02.391.07 PRESTATIONS DE POLICE	5,150.00		11,000.00	6,785.00
04.02.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	22,867.00		24,000.00	20,454.50
04.02.394.01 ECONOMAT	3,759.25		3,000.00	784.75
04.02.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		200.00	185.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
04.02.42	REVENUS DES BIENS	0.00	270.35	-400.00	-187.20
04.02.420.01	INTERETS SUR CCP		270.35	-400.00	-187.20
04.02.43	CONTRIBUTIONS	0.00	16,975.15	-900.00	-13,257.50
04.02.436.09	PART. ESRN AUX FRAIS DENTAIRE		0.00	0.00	-25.95
04.02.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		4,111.45	0.00	0.00
04.02.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		83.50	0.00	0.00
04.02.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		12,780.20	0.00	-13,231.55
04.02.439.01	AUTRES CONTRIBUTIONS		0.00	-900.00	0.00
04.02.45	DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES	0.00	1,380,747.65	-1,000,000.00	-1,308,542.75
04.02.451.43	CONTRIBUTIONS DE L'ETAT		1,380,747.65	-1,000,000.00	-1,308,542.75
04.02.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	199,799.50	-207,000.00	-207,000.00
04.02.490.04	PREST. AFFAIRES SOCIALES		199,799.50	-207,000.00	-207,000.00
04.11	AIDE SOCIALE				
	Charges	2,438,467.14		2,140,600.00	1,983,100.29
	Revenus		49,766.53	-15,000.00	-61,581.15
	Excédent		2,388,700.61	2,125,600.00	1,921,519.14
04.11.30	CHARGES DE PERSONNEL	2,286,250.35	0.00	2,007,000.00	1,847,097.85
04.11.301.01	TRAITEMENTS	1,570,409.85		1,616,200.00	1,502,681.25
04.11.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	28,450.50		15,100.00	25,444.20
04.11.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	4,800.00		4,800.00	4,800.00
04.11.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	83,826.90		86,100.00	80,175.90
04.11.303.02	CONTRIBUTION ALFA	32,994.15		34,000.00	31,556.05
04.11.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	17,281.80		18,000.00	16,529.20
04.11.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	879.00		1,000.00	842.10
04.11.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	2,670.85		2,900.00	2,554.30
04.11.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	317,320.00		0.00	0.00
04.11.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,649.25		1,600.00	1,457.75
04.11.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	13,708.15		13,300.00	10,315.60
04.11.306.02	INDEMN. SUBSISTANCE ET DEPLAC.	184.00		0.00	90.00
04.11.307.01	CAISSE DE PENSIONS	204,721.10		205,000.00	167,651.50
04.11.309.01	OFFRES D'EMPLOI	1,640.10		1,000.00	0.00
04.11.309.02	FORMATION CONTINUE	5,714.70		8,000.00	3,000.00
04.11.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	96,309.83	0.00	100,400.00	97,692.92
04.11.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	9,554.05		9,500.00	9,621.00
04.11.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	1,388.20		2,000.00	1,033.62
04.11.316.45	LICENCE LOGICIEL SACSO	57,593.40		58,000.00	57,163.65
04.11.317.01	DEPLACEMENTS	755.30		3,300.00	2,932.90
04.11.317.21	REPRESENTATIONS	1,237.28		3,000.00	2,792.15
04.11.318.03	FRAIS DE PORTS	14,484.55		14,500.00	14,009.00
04.11.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	8,397.05		6,200.00	7,206.60
04.11.318.92	INTERVENTION SUR ALARME	0.00		900.00	0.00
04.11.319.01	COTISATIONS	2,900.00		3,000.00	2,934.00
04.11.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	7,585.00	0.00	0.00	0.00
04.11.366.01	PARTICIPATION FORMATION	7,585.00		0.00	0.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
04.11.39 IMPUTATIONS INTERNES	48,321.96	0.00	33,200.00	38,309.52
04.11.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	301.50		0.00	0.00
04.11.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		0.00	192.50
04.11.391.07 PRESTATIONS DE POLICE	0.00		0.00	222.57
04.11.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORT	136.00		0.00	34.00
04.11.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	30,442.96		19,000.00	22,426.60
04.11.394.01 ECONOMAT	16,841.50		14,000.00	15,248.85
04.11.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		200.00	185.00
04.11.43 CONTRIBUTIONS	0.00	42,181.53	-15,000.00	-61,581.15
04.11.434.01 HONORAIRES DE GERANCE		14,814.43	-10,000.00	-14,850.00
04.11.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-12,677.55
04.11.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		2,456.70	0.00	-11,668.70
04.11.436.46 REMB. SALAIRE MATERNITE		15,660.40	0.00	-17,326.40
04.11.439.01 AUTRES CONTRIBUTIONS		9,250.00	-5,000.00	-5,058.50
04.11.48 PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX	0.00	7,585.00	0.00	0.00
04.11.482.07 FDS ENCOUR. FORMATION, PRELEV.		7,585.00	0.00	0.00
04.13 AGENCE A.V.S. ET A.I.	1,070,370.97		998,600.00	981,255.20
Charges		85,875.40	-57,500.00	-62,247.60
Revenus		984,495.57	941,100.00	919,007.60
Excédent				
04.13.30 CHARGES DE PERSONNEL	448,044.65	0.00	373,100.00	357,686.30
04.13.301.01 TRAITEMENTS	316,469.05		301,400.00	293,938.80
04.13.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	5,075.00		5,200.00	5,220.00
04.13.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	0.00		100.00	70.00
04.13.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	16,884.55		16,100.00	15,684.40
04.13.303.02 CONTRIBUTION ALFA	6,645.80		6,300.00	6,173.65
04.13.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,481.60		3,300.00	3,234.25
04.13.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	177.15		200.00	164.25
04.13.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	537.55		500.00	499.65
04.13.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	62,071.00		0.00	0.00
04.13.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	332.55		300.00	284.65
04.13.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,033.20		2,500.00	1,829.25
04.13.307.01 CAISSE DE PENSIONS	31,791.90		34,200.00	29,117.40
04.13.309.02 FORMATION CONTINUE	2,545.30		3,000.00	1,470.00
04.13.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	8,060.27	0.00	11,500.00	12,807.15
04.13.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	4,073.35		4,000.00	3,351.70
04.13.310.44 INFORMATIQUE	0.00		1,000.00	444.15
04.13.315.01 ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	195.85		1,000.00	722.95
04.13.317.21 FRAIS DE REPRESENTATION	307.22		400.00	339.85
04.13.318.02 MANDATS ET ETUDES	0.00		0.00	4,300.00
04.13.318.03 FRAIS DE PORTS	2,675.25		4,000.00	2,967.60
04.13.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	808.60		1,000.00	680.90
04.13.318.15 TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		100.00	0.00
04.13.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	563,372.00	0.00	555,000.00	553,767.00
04.13.366.04 PRESTATIONS COMMUNALES	537,182.00		515,000.00	525,907.00
04.13.366.06 REMB. TRANSPORTS T.N.	26,190.00		40,000.00	27,860.00
04.13.39 IMPUTATIONS INTERNES	50,894.05	0.00	59,000.00	56,994.75
04.13.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	136.80		0.00	0.00
04.13.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		200.00	0.00
04.13.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	8,377.15		14,700.00	14,196.00
04.13.394.01 ECONOMAT	1,130.10		2,900.00	1,613.75
04.13.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
04.13.399.04 DIVERS AFFAIRES SOCIALES	41,000.00		41,000.00	41,000.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
04.13.43	CONTRIBUTIONS	0.00	18,104.00	-500.00	-4,826.10
04.13.434.01	HONORAIRES		1,057.50	-500.00	-483.75
04.13.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		0.00	0.00	-131.75
04.13.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		910.60	0.00	0.00
04.13.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		16,135.90	0.00	-4,210.60
04.13.45	DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES	0.00	67,771.40	-57,000.00	-57,421.50
04.13.451.41	INDEMN.DE CAISSE CANT.COMPENS.		67,771.40	-57,000.00	-57,421.50
04.21	PLANNING FAMILIAL				
	Charges	462,171.82		417,300.00	384,476.80
	Revenus		194,573.90	-194,000.00	-195,752.78
	Excédent		267,597.92	223,300.00	188,724.02
04.21.30	CHARGES DE PERSONNEL	383,321.85	0.00	328,600.00	321,621.20
04.21.301.01	TRAITEMENTS	260,036.05		258,900.00	256,421.10
04.21.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	5,365.00		7,000.00	7,322.50
04.21.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	13,873.35		13,800.00	13,680.60
04.21.303.02	CONTRIBUTION ALFA	5,460.95		5,400.00	5,385.20
04.21.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	2,860.50		2,800.00	2,820.40
04.21.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	146.00		200.00	143.05
04.21.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	442.10		500.00	436.05
04.21.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	54,148.00		0.00	0.00
04.21.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	272.80		300.00	248.95
04.21.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,340.40		2,300.00	2,051.35
04.21.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	608.30		0.00	60.00
04.21.307.01	CAISSE DE PENSIONS	33,762.40		32,400.00	29,163.00
04.21.309.02	FORMATION CONTINUE	4,006.00		5,000.00	3,889.00
04.21.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	14,109.87	0.00	24,700.00	6,427.10
04.21.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	1,747.10		4,000.00	2,920.95
04.21.310.13	IMPRIMES	659.00		1,500.00	275.15
04.21.313.80	MATERIEL MEDICAL	827.25		1,500.00	500.00
04.21.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	0.00		200.00	0.00
04.21.317.01	DEPLACEMENTS	554.20		1,000.00	537.50
04.21.317.21	REPRESENTATIONS	230.00		1,000.00	433.00
04.21.318.02	MANDATS ET ETUDES	8,972.52		14,000.00	685.40
04.21.318.03	FRAIS DE PORTS	81.65		400.00	232.35
04.21.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	638.15		600.00	425.75
04.21.319.01	COTISATIONS	400.00		500.00	417.00
04.21.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	7,286.75	0.00	7,500.00	0.00
04.21.365.99	AUTRES SUBVENTIONS	7,286.75		7,500.00	0.00
04.21.39	IMPUTATIONS INTERNES	57,453.35	0.00	56,500.00	56,428.50
04.21.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	544.00		600.00	566.00
04.21.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	3,000.00		3,000.00	3,000.00
04.21.394.01	ECONOMAT	3,459.35		2,500.00	2,477.50
04.21.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
04.21.399.04	DIVERS AFFAIRES SOCIALES	50,200.00		50,200.00	50,200.00
04.21.43	CONTRIBUTIONS	0.00	6,086.40	-6,000.00	-7,501.80
04.21.433.05	FINANCES DE COURS		5,614.40	-6,000.00	-7,008.00
04.21.436.09	VENTES D'IMPRIMES		472.00	0.00	-493.80
04.21.45	DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES	0.00	188,487.50	-188,000.00	-188,250.98
04.21.451.43	CONTRIBUTION DE L'ETAT		188,487.50	-188,000.00	-188,250.98

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
04.31	CENTRE D'ORTHOPHONIE				
	Charges	2,034,775.25		1,888,700.00	1,830,497.89
	Revenus		1,375,016.90	-1,521,800.00	-1,503,084.95
	Excédent		659,758.35	366,900.00	327,412.94
04.31.30	CHARGES DE PERSONNEL	1,861,446.56	0.00	1,720,000.00	1,667,863.65
04.31.301.01	TRAITEMENTS PERSONNEL ADMIN.	719.70		111,800.00	103,452.50
04.31.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	0.00		1,200.00	1,206.00
04.31.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	400.00		1,500.00	1,500.00
04.31.302.11	ALLOC.MENAGE (REGIME CANTONAL)	7,830.45		4,200.00	4,806.90
04.31.302.41	TRAITEMENTS ORTHOPHONISTES	1,242,680.95		1,256,900.00	1,244,756.45
04.31.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	66,455.15		73,000.00	71,932.05
04.31.303.02	CONTRIB. ALFA	26,157.40		28,800.00	28,313.25
04.31.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	13,700.00		15,100.00	14,830.65
04.31.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	698.45		800.00	757.45
04.31.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	2,117.35		2,500.00	2,290.75
04.31.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	287,303.00		0.00	0.00
04.31.304.11	CONTRIB.EMPLOYEUR CAISSE REMP.	15,219.75		12,600.00	12,328.30
04.31.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,308.15		1,400.00	880.70
04.31.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	10,343.70		12,300.00	10,477.85
04.31.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	66.85		1,000.00	871.00
04.31.307.01	CAISSE DE PENSIONS	163,907.60		178,900.00	154,028.65
04.31.309.03	COURS DE PERFECTIONNEMENT	22,538.06		18,000.00	15,431.15
04.31.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	23,587.50	0.00	31,500.00	23,829.80
04.31.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	3,023.90		3,500.00	2,902.75
04.31.310.31	MATERIEL DIDACTIQUE	3,851.10		5,000.00	3,830.30
04.31.310.44	INFORMATIQUE	392.00		700.00	588.00
04.31.311.01	ACHAT MOBILIER ET EQUIPEMENT	2,152.20		2,500.00	2,286.05
04.31.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	435.90		500.00	0.00
04.31.317.01	DEPLACEMENTS	3,572.00		5,500.00	4,440.75
04.31.317.21	REPRESENTATIONS	737.65		900.00	431.85
04.31.318.02	HONORAIRES DIVERS	220.00		0.00	0.00
04.31.318.03	FRAIS DE PORTS, TAXES CCP	1,197.85		2,000.00	1,104.95
04.31.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	2,398.30		2,000.00	1,583.05
04.31.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		800.00	120.00
04.31.318.21	HONORAIRES DES MEDECINS	5,550.00		8,000.00	6,480.00
04.31.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	56.60		100.00	62.10
04.31.33	AMORTISSEMENTS	250.00	0.00	500.00	340.00
04.31.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	250.00		500.00	340.00
04.31.39	IMPUTATIONS INTERNES	149,491.19	0.00	136,700.00	138,464.44
04.31.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	0.00		200.00	0.00
04.31.391.06	PRESTATIONS URBANISME	1,061.25		0.00	0.00
04.31.391.09	PREST. JEUNESSE & INTEGR.	17,575.00		0.00	0.00
04.31.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	34.00		200.00	0.00
04.31.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	27,569.74		27,600.00	30,015.75
04.31.394.01	ECONOMAT	6,401.70		4,700.00	4,463.69
04.31.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
04.31.399.04	DIVERS AFFAIRES SOCIALES	96,599.50		103,800.00	103,800.00
04.31.43	CONTRIBUTIONS	0.00	1,270,110.35	-1,400,200.00	-1,388,233.00
04.31.434.97	PRESTATIONS ORTHOPHONIE		1,259,778.65	-1,400,000.00	-1,386,340.30
04.31.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		20.00	-200.00	-555.25
04.31.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		262.50	0.00	-153.45
04.31.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		2,341.20	0.00	-1,184.00
04.31.436.93	REMB.COURS DE PERFECTIONNEMENT		7,708.00	0.00	0.00
04.31.45	DEDOMMAG. DE COLLECTIVITE	0.00	104,906.55	-121,600.00	-114,851.95
04.31.452.03	PARTICIPATION COMMUNES DEFICIT		104,906.55	-121,600.00	-114,851.95

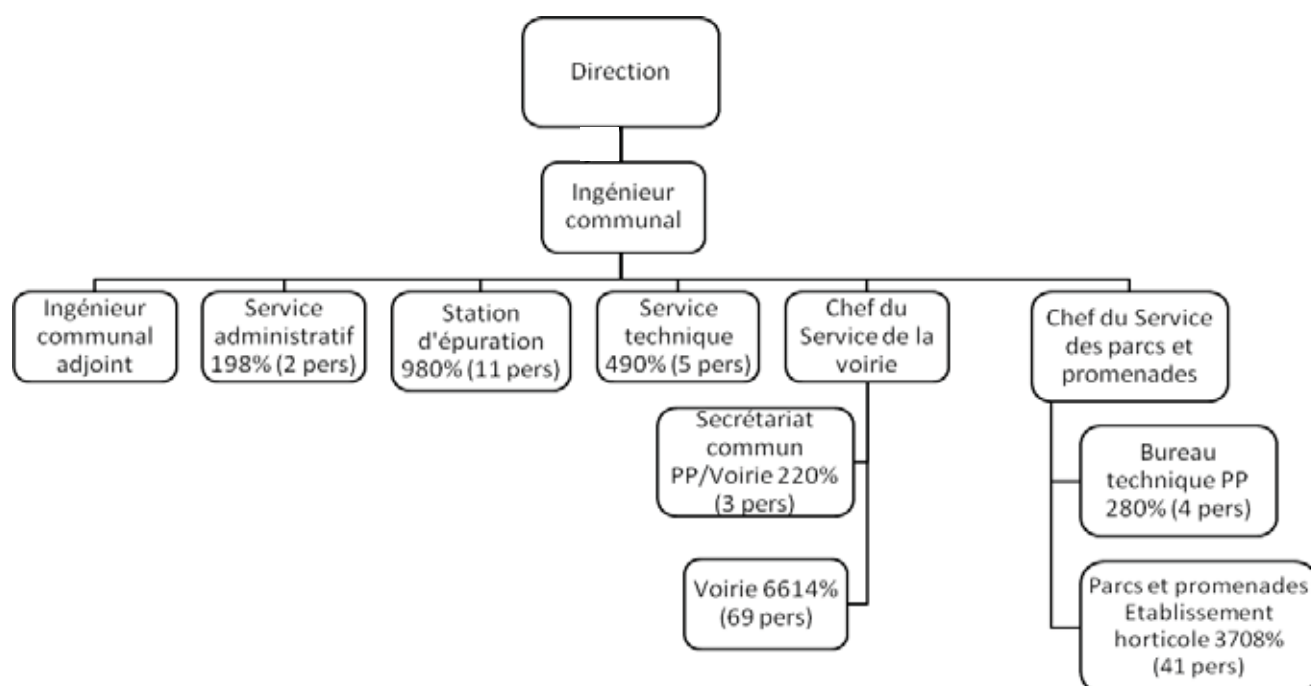
Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
04.43	SANTE BUCCO-DENTAIRE				
	Charges	295,544.92		364,200.00	319,339.15
	Revenus		141,808.05	-141,400.00	-141,436.80
	Excédent		153,736.87	222,800.00	177,902.35
04.43.30	CHARGES DE PERSONNEL	78,641.40	0.00	99,800.00	106,614.70
04.43.301.01	TRAITEMENTS	47,378.50		80,400.00	88,357.20
04.43.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	2,175.00		1,300.00	609.00
04.43.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	0.00		0.00	800.00
04.43.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	2,527.85		4,300.00	4,714.50
04.43.303.02	CONTRIBUTION ALFA	995.10		1,700.00	1,855.65
04.43.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	521.30		900.00	972.15
04.43.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	26.65		0.00	49.55
04.43.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	80.60		100.00	150.10
04.43.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	18,658.00		0.00	0.00
04.43.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	50.00		100.00	80.05
04.43.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	426.40		400.00	618.70
04.43.307.01	CAISSE DE PENSIONS	5,802.00		9,600.00	8,407.80
04.43.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		1,000.00	0.00
04.43.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	174,945.80	0.00	177,700.00	173,482.85
04.43.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	425.90		2,000.00	661.80
04.43.311.01	ACHATS MOBILIER ET MACHINES	1,000.00		1,000.00	566.90
04.43.316.44	LOYERS LOCAUX	113,400.00		113,400.00	113,400.00
04.43.317.21	REPRESENTATIONS	52.55		500.00	12.95
04.43.318.03	FRAIS DE PORTS	541.30		600.00	619.75
04.43.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	65.20		200.00	45.20
04.43.318.93	TRANSPORTS D'ELEVES	1,531.00		0.00	1,132.50
04.43.318.94	PARTICIPATION POUR CONTRÔLES	57,929.85		60,000.00	57,043.75
04.43.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	28,109.05	0.00	70,000.00	22,511.50
04.43.366.01	TRAITEMENTS DENTAIRES	28,109.05		70,000.00	22,511.50
04.43.39	IMPUTATIONS INTERNES	13,848.67	0.00	16,700.00	16,730.10
04.43.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	90.92		0.00	0.00
04.43.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	1,415.00		3,700.00	4,133.55
04.43.394.01	ECONOMAT	92.75		800.00	411.55
04.43.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
04.43.399.04	DIV. AFFAIRES SOCIALES	12,000.00		12,000.00	12,000.00
04.43.43	CONTRIBUTIONS	0.00	141,808.05	-141,400.00	-141,436.80
04.43.436.09	PART. ESRN AUX FRAIS DENTAIRES		28,408.05	-28,000.00	-28,036.80
04.43.436.10	LOYER REFACTURE (DENTISTES)		113,400.00	-113,400.00	-113,400.00

Infrastructures

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	40'862'624.22	38'099'100.00	- 2'763'524.22
Produits	18'360'872.52	17'116'600.00	+ 1'244'272.52
Total	22'501'751.70	20'982'500.00	- 1'519'251.70

2. Organigramme



3. Evolution du personnel

Effectif moyen équivalent poste	2014	2013	2012	2011
Direction - Bureau technique	8.88	8.88	8.88	8.88
Voirie	69.81	70.05	70.34	70.84
Parcs et promenades	46.21	40.98	40.88	41.90
Station d'épuration	9.8	9.38	10.05	9.71
Personnel temporaire	1.18	7.52	6.78	5.94
Total	135.88	136.81	136.93	137.27

Le personnel temporaire a été affecté au bureau technique pour 0,1 poste, à la voirie (secteur déchets) pour 0,99 poste et aux parcs et promenades pour 0,09 poste. Pour le Service des parcs et promenades, nous avons considéré le personnel UFAI dans l'effectif, contrairement aux années précédentes. L'équivalent des postes est déterminé à partir des salaires effectifs versés.

L'effectif budgétaire global se montait à 136.09 postes.

Dans la section, nous formons : 3 apprentis employés de commerce, 3 apprentis conducteurs de véhicules lourds CFC, 3 apprentis logisticiens AFP, 3 apprentis horticulteurs-paysagistes CFC, 1 apprenti horticulteur – floriculteur CFC, 4 apprentis AFP (logisticien et horticulteur paysagisme) à l'UFAI et 2 apprentis dessinateurs paysagistes.

4. Commentaire général

4.1. Comptes

Les charges globales présentent une augmentation correspondant pratiquement aux frais de recapitalisation de la caisse de pensions qui se montent, pour notre section, à 2'641'000 francs environ.

4.2. Direction et bureau technique

De nombreuses interventions ont eu lieu sur le domaine public, liés à des réfections ainsi qu'au renouvellement des infrastructures souterraines de nos partenaires Viteos, en particulier. Le faubourg de l'Hôpital, la rue de la Dîme (PGEE), la route de Chaumont et la route de Pierre-à-Bot ont été les plus marquants.

Un crédit important a été accordé par le Conseil général pour la participation de la Ville aux aménagements des rives dans le cadre de la réalisation du tunnel de Serrières. La fin des travaux est planifiée au printemps 2016.

4.3. Service de la voirie

Un séminaire intitulé « Communiquer pour développer la collaboration » destiné à l'ensemble du personnel du Service de la voirie a été réalisé afin de pouvoir mieux servir nos citoyens dans le terrain.

Une campagne de sécurité liée au comportement sur la place de travail et en dehors de celle-ci, a été menée sur l'ensemble de l'année pour le personnel des Service de la voirie et des parcs et promenades.

Le Service de la voirie a soutenu plusieurs actions citoyennes de nettoyage des rives et du lac.

4.4. Déchets ménagers et d'entreprises

L'effet de la recapitalisation de la caisse de compensation, la diminution de la rétrocession Vadec sur les sacs taxés, suite aux recommandations de la Commission cantonale des déchets, ont pour incidence d'augmenter le déficit malgré une diminution sensible des autres centres de charges. Pour les déchets entreprises, l'emprunt à la réserve est en diminution.

Le Conseil général a adopté un arrêté visant à facturer la taxe de base des ménages dès 2015 directement à l'occupant des logements suite à l'adaptation du règlement d'application de la loi cantonale sur le traitement des déchets.

Le taux de triche à la taxe au sac se situe aux alentours de 1 %. 250 dossiers d'infractions à la réglementation sur la gestion des déchets ont été traités.

4.5. Service des parcs et promenades

Le Service des parcs et promenades a tenu la fête au jardin Anglais le 4 juin qui a rencontré le succès habituel auprès de la population et des jeunes en particulier.

Il est à relever l'aménagement du square des Bercles et l'innovation dans la conception des murs végétalisés ainsi que la participation à l'inauguration du parcours Nature en Ville avec une animation de circonstance.

La totalité de la production florale pour l'année 2014 s'est élevée à 252'644 (202'580 en 2013) plantes.

Des recettes supplémentaires sont à noter par des prestations réalisées au profit de l'Etat, de la Confédération et de PMI.

4.6. Station d'épuration et réseau

On observe une augmentation des frais du traitement des boues suite à l'évacuation excédentaire due à la vidange des digesteurs dans le cadre des travaux en cours.

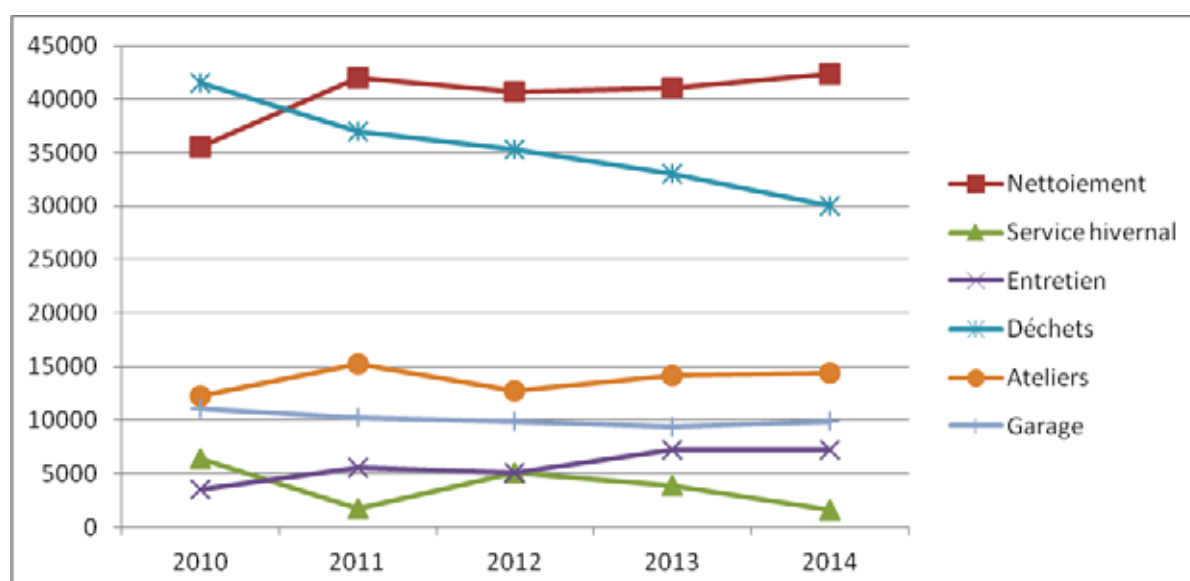
Un retard de quelques mois sur l'installation du couplage chaleur-force est à relever, suite à un recours relatif à l'attribution du marché (public). La production énergétique de la Step s'en ressent.

La réserve présente un déficit de 42'604 fr. 93. La taxe d'épuration, inchangée depuis 2006, a été adaptée à 1 fr. 70 par m³ d'eau consommée, TVA comprise, au 1^{er} janvier 2015. Cette taxe couvre les frais financiers liés aux dépenses de la mise en œuvre du PGEE, de l'entretien du réseau, de l'exploitation de la Station d'épuration et des investissements y relatifs.

5. Tableaux statistiques et graphiques

Service de la voirie

Activités voirie en heures



La baisse d'activités « déchets » s'explique par l'intensification du programme des conteneurs enterrés.

Déchets

La quantité d'ordures ménagères continue de diminuer avec une baisse de 163 tonnes.

L'introduction de la taxe au sac au 1^{er} janvier 2012 explique les variations importantes des différents chiffres de tonnage de déchets.

Années	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'habitants	32'973	33'283	33'390	33'641	33'732
Ordures ménagères (t)	9'218	8'906	4'379	4'264	4'116
Total kg/habitant	279.56	267.58	131,14	126,75	122,02

Bilan des réserves affectées aux déchets

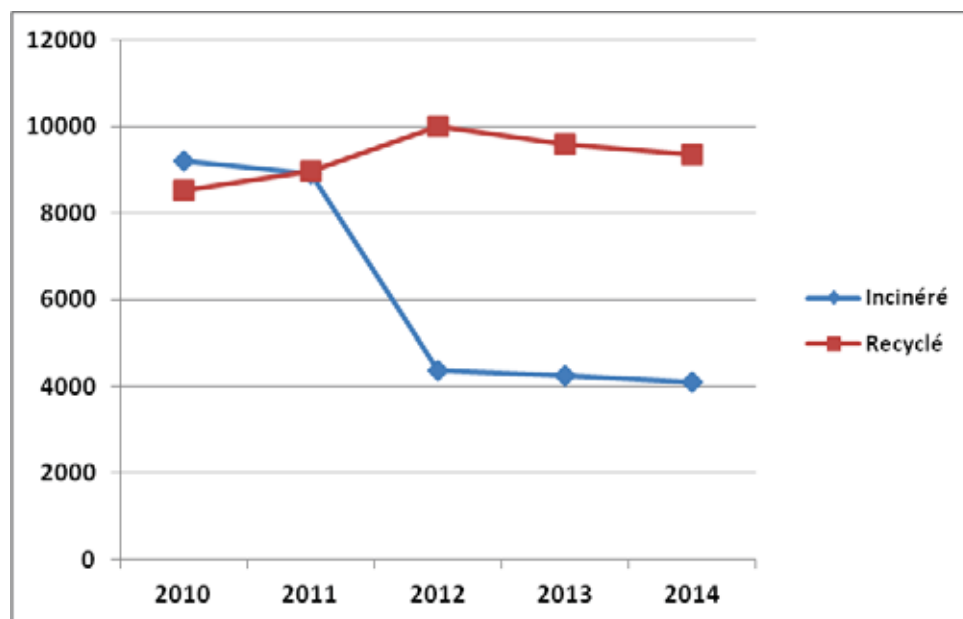
Déchets ménages incinérables et recyclables	2011	2012	2013	2014
Charges d'exploitation	5'501'607.91	7'218'790.31	6'371'729.63	6'423'404.22
Taxes déchets ménages + entreprises	- 4'682'662.36	-	-	-
Taxes déchets ménages	-	- 1'800'497.64	- 1'853'067.53	- 2'110'281.56
Autres produits	- 195'856.30	- 3'481'787.22	- 2'740'740.17	- 2'448'322.43

Etat de la réserve	-	- 1'026'499.65	- 1'314'665.65	- 1'628'831.63

Déchets entreprises	2011	2012	2013	2014
Charges d'exploitation	-	1'196'978.61	1'086'605.23	1'040'926.40
Taxes déchets entreprises	-	- 390'040.67	- 371'147.86	- 514'892.93
Autres produits	-	- 357'585.60	- 212'602.40	- 204'545.80

Etat de la réserve	-	- 718'870.00	- 839'725.20	- 711'812.87

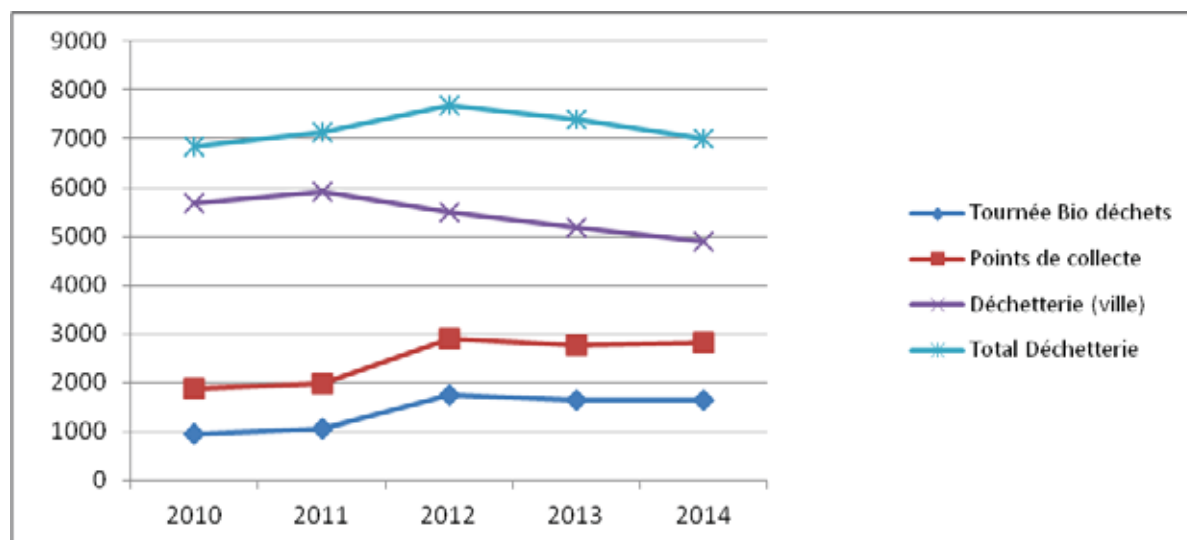
Production de déchets en tonnes



Evolution du taux de recyclage

Le taux de recyclage atteint une valeur de 69 %, stable par rapport à 2013 (69 %).

Déchets récupérés recyclables en tonnes



	2010	2011	2012	2013	2014
Tournée Bio déchets	946	1'068	1'756	1'645	1'651
Points de collecte	1'880	1'988	2'889	2'770	2'809
Tournée OM	9'218	8'914	4'379	4'264	4'116
Déchets de balayage (part corbeille de ville)	620 (509)	849 (608)	925 (779)	948 (791)	1'044 (823)
Déchetterie (part ville)	5'690	5'912	5'490	5'256	4'897
Production totale (ville)	18'354	18'731	15'439	14'759	14'296
Total déchetterie (avec communes partenaires)	6'845	7'122	7'684	7'366	6'996

La Step

Frais d'exploitation

	2012	2013	2014
Station d'épuration	3'954'092	3'952'678	4'425'795
Réseau d'assainissement	1'328'282	1'188'317	1'305'739
Total Step et réseau	5'282'374	5'140'995	5'731'534
Centre cantonal des boues de dépotoirs	224'322	252'575	271'048
Total charges d'exploitation	5'506'696	5'393'570	6'002'582

Résultats d'exploitation

		2012	2013	2014
Pluviométrie	mm	1'124.4	1'037.30	917.8
Quantité d'eau collectée	m ³	7'123'791	7'793'805	6'613'015
Part des eaux usées en provenance du Val-de-Ruz (mesure dès le 1.9.10)		777'208	883'031	672'772
Quantité d'eau déversée après traitement primaire	m ³	640'209	46'850	429'570
Quantité d'eau complètement épurée	m ³	6'483'582	7'746'955	6'183'445
Boues digérées	m ³	19'950	25'040	30'047
Boues déshydratées (VADEC)	t	2'285	2'583	3'159
Boues déshydratées (poids en matières sèches)	t MS	669	752	916
Teneur en matières sèches des boues déshydratées	%	29.3%	29.1%	29.0%
Traitement des graisses (séparateurs des établissements publics)	m ³	569.0	528.0	590.5
Traitement des huiles	t	18.7	19.0	23.0
Sable	t	9.0	4.5	4.5
Déchets des grilles grossières	t	98.4	100.6	109.3
Déchets de tamis fin	t	27.1	34.9	26.9
<u>Qualité des eaux épurées :</u>				
Demande biochimique en oxygène (norme 10 mg O ₂ /l)	mg O ₂ /l	7.0	6.0	6.0
Demande chimique en oxygène (objectif mg 30 mg O ₂ /l)	mg O ₂ /l	28.0	25.0	28.0
Concentration en phosphore (norme : 0.30 mg/l)	mg/l	0.22	0.22	0.20
Matières en suspension (norme : 10 mg/l)	mg/l	3.2	5.3	5.7

Bilan de la réserve affectée Step et réseau

Station d'épuration, réseau d'assainissement et Centre cantonal des boues de dépotoirs	2012	2013	2014
Charges exploitation	5'506'696	5'393'570	6'002'582
Taxe d'épuration	-4'202'859	-4'194'783	-4'339'964
Autres produits d'exploitation	-1'130'406	-1'119'437	-1'025'186
Financement complémentaire	0	0	0
Attribution à la réserve (+)	0	0	0
Prélèvement sur la réserve (-)	-173'431	-79'350	-637'313
Etat de la réserve	674'058	594'708	-42'604
Taxe [Fr/m3] hors TVA	1.39	1.39	1.39
TVA (taux)	8.00%	8.00%	8.00%
Taxe [Fr/m3] TTC	1.51	1.51	1.51

Bilan énergétique

		2012	2013	2014
Bilan biogaz				
Quantité de biogaz produit	m ³	779'196	851'459	822'415
Quantité de biogaz valorisé en couplage chaleur force (CCF)	m ³	754'701	782'379	659'956
Quantité de biogaz valorisé en chaudière	m ³	625	0	5'287
Quantité de biogaz non valorisé	m ³	23'870	69'080	157'172
% de valorisation du biogaz	%	97	92.5	80.9
Bilan thermique				
Energie thermique produite par biogaz	kWh	3'022'804	3'129'516	2'673'661
Consommation de mazout	lt	0	0	12'000
Equivalent énergétique du mazout	kWh	0	0	120'000
Energie thermique fournie aux patinoires	kWh	138'372	185'694	187'787
% couverture en chaleur Step	%	104.6	105.9	102.4
Bilan électrique				
Energie électrique produite par biogaz	kWh	1'262'001	1'310'647	1'041'224
Energie électrique achetée	kWh	<u>897'533</u>	<u>768'477</u>	<u>926'932</u>
Energie électrique totale	kWh	2'159'624	2'076'116	1'935'684
Se décompose en :				
- consommation par la Step	kWh	2'129'513	2'053'796	1'941'818
- consommation externe	kWh	27'501	22320	23'691
- revente sur le réseau	kWh	2'877	3'009	2'647
% couverture en électricité Step	%	59.1	63.1	53.1

Diminution des performances de valorisation énergétique de la Step (biogaz valorisé en chaudière et baisse couverture électrique) due aux travaux.

Service des parcs et promenades

Abattage d'arbres

2012		2013		2014	
Abattage	Plantation	Abattage	Plantation	Abattage	Plantation
1 Tilleul (1)	1 Tilleul	4 Erables (4)	4 Chênes	3 Charmes (3)	5 Tilleuls
1 Saule (1)	1 Sorbier	3 Charmes	5 Zelkovas	4 Robiniers	2 Marronniers
3 Erables (3)					
1 Hêtre	1 Pin	2 Tilleuls	1 Séquoia semp.	12 Erables	5 Chênes
19 Robiniers	1 Platane	2 Marronniers	1 Mûrier blanc	3 Pins	4 Chênes verts
11 Platanes	1 Chêne		1 Pin parasol	1 Tilleul (1)	2 Fruitières
2 Cèdres	1 Abricotier	1 Cèdre	6 platanes	3 Bouleaux	3 Bouleaux
Noyer (1)	2 Arbres à miel	1 Thuya	3 Alisiers	1 Peuplier (1)	1 Cèdres
Epicéas (2)	1 Cèdre	1 Mélèze	6 Cerisiers	1 Gleditsia	1 Charme
Liquidambar (1)	1 Zelvova	Sapin de Grèce (1)	3 Poiriers	2 Marronniers (1)	
	1 Nyssa des forêts		31 Tilleuls*	Amélancier (1)	
			5 Gleditsias*		
38 arbres (9)	11 arbres	14 arbres (5)	66 arbres	30 arbres	23 arbres

(..) arbres supplémentaires abattus durant l'année, ne faisant pas partie de la liste d'abattage officielle.

*Ces 36 arbres ont été repris par la Ville selon la convention pour l'espace Transeurope.

Comptes d'investissement

La section a dépensé en investissement la somme de 7'352'062 fr. 11 et a obtenu des recettes pour une somme de 596'182 fr. 35 (subvention, participations de tiers).

Crédit de construction et article 166 RG

Le montant du crédit de construction sollicité pour l'ensemble de la section s'est élevé à 291'410 francs, destiné pour la sécurisation de la traversée piétonne à l'avenue des Cadolles, le remplacement du système de levage de camions au dépôt de la rue des Tunnels, au remplacement du radeau des Jeunes-Rives et au changement complet des colonnes de distribution du carburant au dépôt de la rue des Tunnels.

La section a fait appel à plusieurs articles 166 RG pour un montant total de 417'782 fr. 10 (147'396 francs compte fonctionnement, 270'386 fr. 10 compte investissement), en particulier destinés à la mise en conformité des installations électriques sur le domaine public des rives et dans le Port de Neuchâtel, au remplacement du système de brassage du digesteur 1 de la Step, à l'achat de chaises pour le secrétariat et le bureau technique, à l'assainissement et réhabilitation du cheminement piéton entre le faubourg de la Gare et la rue de la Côte, à l'expertise et au contrôle des débarcadères du Port principal, au solde des honoraires du bureau d'ingénieur relatifs aux prestations d'aménagement des équipements sportifs de Pierre-à-Bot.

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
05	INFRASTRUCTURES				
	Charges	40,867,412.42		38,099,100.00	38,424,775.88
	Revenus		18,360,872.52	-17,116,600.00	-17,582,640.12
	Excédent		22,506,539.90	20,982,500.00	20,842,135.76
N3	TOTAL DES CHARGES	40,867,412.42	0.00	38,099,100.00	38,424,775.88
N30	CHARGES DE PERSONNEL	18,337,359.60		16,071,800.00	16,028,451.02
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	10,216,949.76		9,594,200.00	9,704,644.35
N33	AMORTISSEMENTS	5,417,141.75		5,586,500.00	5,961,853.68
N35	DEDOMMAG. AUX COLLECT. PUBLIQ.	21,770.00		25,000.00	0.00
N38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	1,003,102.85		780,000.00	782,834.00
N39	IMPUTATIONS INTERNES	5,871,088.46		6,041,600.00	5,946,992.83
N4	TOTAL DES REVENUS	0.00	18,360,872.52	-17,116,600.00	-17,582,640.12
N42	REVENUS DES BIENS		55,985.45	-72,000.00	-29,259.45
N43	CONTRIBUTIONS		10,399,775.14	-10,211,000.00	-10,084,438.89
N45	DEDOMMAGEMENT DE COLLECTIVITES		699,091.05	-705,000.00	-764,951.30
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		14,820.00	0.00	-130.00
N48	PRELEVEMENTS AUX FINANC. SPEC.		1,798,800.43	-893,400.00	-1,271,204.78
N49	IMPUTATIONS INTERNES		5,392,400.45	-5,235,200.00	-5,432,655.70

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
05	INFRASTRUCTURES	Charges Revenus Excédent	40,867,412.42 18,360,872.52 22,506,539.90	38,099,100.00 -17,116,600.00 20,982,500.00	38,424,775.88 -17,582,640.12 20,842,135.76
05.31	STATION D'EPUR. EAUX & RESEAU	Charges Revenus Excédent	6,002,581.98 6,002,581.98	5,665,800.00 -5,665,800.00 0.00	5,393,570.06 -5,393,570.06 0.00
05.63	VOIRIE	Charges Revenus Excédent	16,454,328.33 2,988,038.09 13,466,290.24	15,433,600.00 -2,975,400.00 12,458,200.00	16,046,160.79 -2,859,722.95 13,186,437.84
05.64	DECHETS MENAGES	Charges Revenus Excédent	6,423,404.22 5,404,011.99 1,019,392.23	6,266,100.00 -5,045,900.00 1,220,200.00	6,371,729.63 -5,282,807.70 1,088,921.93
05.65	PARCS ET PROMENADES	Charges Revenus Excédent	9,015,886.07 2,473,260.19 6,542,625.88	7,877,300.00 -1,978,200.00 5,899,100.00	7,846,966.23 -2,544,389.43 5,302,576.80
05.66	DIRECTION ET BUREAU TECHNIQUE	Charges Revenus Excédent	1,930,285.42 452,053.87 1,478,231.55	1,795,000.00 -390,000.00 1,405,000.00	1,679,743.94 -415,544.75 1,264,199.19
05.67	DECHETS ENTREPRISES	Charges Revenus Excédent	1,040,926.40 1,040,926.40	1,061,300.00 -1,061,300.00 0.00	1,086,605.23 -1,086,605.23 0.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
05	INFRASTRUCTURES				
	Charges	40,867,412.42		38,099,100.00	38,424,775.88
	Revenus		18,360,872.52	-17,116,600.00	-17,582,640.12
	Excédent		22,506,539.90	20,982,500.00	20,842,135.76
05.31	STATION D'EPUR. EAUX & RESEAU				
	Charges	6,002,581.98		5,665,800.00	5,393,570.06
	Revenus		6,002,581.98	-5,665,800.00	-5,393,570.06
	Excédent			0.00	0.00
05.31.30	CHARGES DE PERSONNEL	1,373,261.05	0.00	1,101,700.00	1,152,245.10
05.31.301.01	TRAITEMENTS	921,601.60		854,400.00	907,145.10
05.31.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	0.00		0.00	22,706.75
05.31.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	24,099.00		23,200.00	23,954.00
05.31.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	6,635.00		5,000.00	5,040.00
05.31.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	49,171.15		45,500.00	47,081.00
05.31.303.02	CONTRIBUTION ALFA	19,353.60		17,900.00	18,530.75
05.31.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	10,137.40		9,400.00	9,706.40
05.31.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	516.10		500.00	494.40
05.31.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,566.50		1,500.00	1,500.20
05.31.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	196,356.00		0.00	0.00
05.31.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	20,891.30		21,600.00	21,537.65
05.31.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	7,367.80		7,400.00	6,489.00
05.31.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	2,995.60		5,000.00	5,674.75
05.31.307.01	CAISSE DE PENSIONS	109,857.90		105,300.00	79,480.10
05.31.309.02	FORMATION CONTINUE	2,712.10		5,000.00	2,905.00
05.31.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	2,882,091.17	0.00	2,683,300.00	2,502,099.94
05.31.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	923.20		1,000.00	754.60
05.31.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	117.05		500.00	182.00
05.31.310.44	INFORMATIQUE	28,288.90		40,000.00	37,212.15
05.31.310.45	INTERNET/INTRANET	0.00		1,000.00	0.00
05.31.311.11	OUTILLAGE, MOBILIER, MACHINE	206,789.62		250,000.00	217,831.17
05.31.312.02	HUILE DE CHAUFFAGE	10,835.20		0.00	0.00
05.31.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	189,709.65		170,000.00	153,361.15
05.31.312.21	EAU RESEAU	26,185.00		20,000.00	20,447.15
05.31.313.51	PRECIPITANTS POUR PHOSPHATES	85,907.52		105,000.00	86,911.44
05.31.313.52	FLOCULANTS	83,810.00		90,000.00	79,430.00
05.31.313.53	AUTRES PRODUITS	56,447.20		60,000.00	67,736.50
05.31.314.06	TRAVAUX DE TIERS	613,827.70		570,000.00	495,202.65
05.31.314.54	ENTRETIEN DES BATIMENTS	46,744.75		60,000.00	74,783.90
05.31.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	404,947.78		400,000.00	280,630.78
05.31.315.07	ENTRETIEN ET FRAIS VEHICULES	6,461.75		8,000.00	6,226.60
05.31.316.45	LICENCES LOGICIELS	3,679.00		3,000.00	3,518.00
05.31.317.01	DEPLACEMENTS	53.25		1,000.00	236.45
05.31.317.21	REPRESENTATIONS	624.45		1,000.00	992.95
05.31.318.02	MANDATS ET ETUDES	30,151.30		35,000.00	21,530.00
05.31.318.03	FRAIS DE PORTS	156.20		300.00	182.85
05.31.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	9,803.55		12,000.00	13,499.45
05.31.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		200.00	0.00
05.31.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	18,786.85		16,500.00	16,461.85
05.31.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	40,060.50		42,000.00	42,053.70
05.31.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICULE	3,172.50		3,200.00	3,172.05
05.31.318.40	EVAC. + INCINERATION DES BOUES	756,884.10		540,000.00	636,246.75
05.31.318.41	EVACUATION + DEPOT DU SABLE	251.35		1,000.00	210.00
05.31.318.42	EVAC + TRAIT. BOUES DEPOTOIRS	211,161.90		190,000.00	189,065.35
05.31.318.51	FRAIS D'INCINERATION	44,390.80		50,000.00	52,444.45
05.31.319.01	COTISATIONS	1,922.05		1,500.00	1,775.00
05.31.319.63	IMPOT PREALABLE IRRECUP.	-1.95		11,100.00	1.00
05.31.33	AMORTISSEMENTS	995,113.00	0.00	1,030,700.00	932,509.95
05.31.331.01	EQUIPEMENT	109,580.00		54,100.00	54,053.00
05.31.331.03	INSTALLATIONS	885,533.00		976,600.00	878,456.95

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
05.31.39 IMPUTATIONS INTERNES	752,116.76	0.00	850,100.00	806,715.07
05.31.390.00 INTERETS PASSIFS	571,097.00		652,900.00	624,729.00
05.31.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	100.48		0.00	239.70
05.31.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	157,353.84		175,500.00	167,393.67
05.31.391.08 PRESTATIONS SIS	540.00		0.00	240.00
05.31.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	34.00		0.00	0.00
05.31.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	19,918.79		19,800.00	10,987.75
05.31.394.01 ECONOMAT	2,472.65		1,700.00	2,159.95
05.31.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		200.00	965.00
05.31.42 REVENUS DES BIENS	0.00	120.00	0.00	-45.00
05.31.421.03 INT. MORATOIRES+FRAIS RAPPELS		120.00	0.00	-45.00
05.31.43 CONTRIBUTIONS	0.00	4,641,271.22	-4,440,000.00	-4,567,486.45
05.31.434.42 PRESTATIONS BOUES DEPOTOIRES		224,952.00	-160,000.00	-223,920.00
05.31.434.53 TRAVAUX POUR DES TIERS		74,169.50	-80,000.00	-95,703.45
05.31.434.56 TAXE D'EPURATION DES EAUX		4,339,963.62	-4,200,000.00	-4,194,783.50
05.31.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		2,186.10	0.00	-5,996.60
05.31.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-47,082.90
05.31.45 DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES	0.00	597,127.55	-575,000.00	-626,870.80
05.31.452.01 PART RESEAU INTERCOMMUNAL		597,127.55	-575,000.00	-626,870.80
05.31.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	10,500.00	0.00	0.00
05.31.461.01 SUBVENTION CANTONALE		10,500.00	0.00	0.00
05.31.48 PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX	0.00	637,312.76	-496,600.00	-79,349.81
05.31.481.01 EPUR. EAUX, RESERVE, PRELEV.		594,707.83	-156,400.00	-79,349.81
05.31.481.04 EPUR. EAUX, ATTRIB. A AVANCE		42,604.93	-340,200.00	0.00
05.31.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	116,250.45	-154,200.00	-119,818.00
05.31.490.22 INTERETS SUR RESERVE		15,799.00	-4,600.00	-19,614.00
05.31.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		100,451.45	-149,600.00	-100,204.00
05.63 VOIRIE				
Charges	16,454,328.33		15,433,600.00	16,046,160.79
Revenus		2,988,038.09	-2,975,400.00	-2,859,722.95
Excédent		13,466,290.24	12,458,200.00	13,186,437.84

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
05.63.30 CHARGES DE PERSONNEL	6,952,790.88	0.00	6,131,100.00	6,114,225.12
05.63.301.01 INDEMNITES DE PIQUET	1,600.00		80,000.00	400.00
05.63.301.05 TRAITEMENTS PERS. EXPLOIT.	4,550,118.15		4,612,100.00	4,583,385.80
05.63.301.06 TRAIT. PERS. AUXILIAIRES	0.00		50,000.00	0.00
05.63.301.07 INDEMNITES JOURNALIERES	71,377.20		0.00	118,496.75
05.63.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	85,260.00		90,800.00	96,560.35
05.63.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	32,950.00		33,500.00	33,940.00
05.63.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	238,774.35		245,800.00	236,511.40
05.63.303.02 CONTRIBUTION ALFA	93,982.05		96,900.00	93,093.00
05.63.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	49,047.25		50,600.00	48,717.40
05.63.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	2,507.50		2,800.00	2,482.15
05.63.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	7,606.80		8,300.00	7,535.95
05.63.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	992,891.00		0.00	0.00
05.63.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	102,114.90		114,700.00	110,253.70
05.63.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	36,916.80		40,300.00	33,717.65
05.63.306.02 INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	2,155.70		4,000.00	3,826.10
05.63.306.03 VETEMENTS DE TRAVAIL	50,617.88		60,000.00	50,140.95
05.63.307.01 CAISSE DE PENSIONS	519,277.05		539,300.00	476,516.75
05.63.308.01 PERSONNEL TEMPORAIRE	38,098.85		40,000.00	141,065.55
05.63.309.01 OFFRES D'EMPLOI	1,053.50		1,000.00	1,187.60
05.63.309.02 FORMATION CONTINUE	72,906.90		60,000.00	76,394.02
05.63.309.09 AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	3,535.00		1,000.00	0.00
05.63.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	4,498,486.49	0.00	3,962,400.00	4,231,933.21
05.63.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	2,706.57		4,000.00	8,570.33
05.63.310.03 INSERTIONS	426.90		1,000.00	0.00
05.63.310.04 DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	0.00		1,000.00	0.00
05.63.310.45 INTERNET/INTRANET	0.00		1,000.00	0.00
05.63.311.01 OUTILLAGE, MACHINES	56,855.89		40,000.00	20,128.27
05.63.312.02 ACHAT ENERGIE PROPRE CONSOMM.	135,069.65		130,000.00	165,886.70
05.63.313.12 MATERIEL & PRODUITS NETTOYAGE	0.00		4,000.00	0.00
05.63.313.99 MATIERE, MARCHANDISES, AUTRES	1,210,299.34		1,000,000.00	1,114,230.79
05.63.314.06 TRAVAUX DE TIERS	2,123,143.28		1,760,000.00	1,865,028.29
05.63.315.01 ENTRETIEN MOBILIER & MACHINES	58,856.89		30,000.00	39,382.66
05.63.315.07 ENTRETIEN ET FRAIS VEHICULES	598,986.50		700,000.00	736,933.77
05.63.316.45 LICENCES INFORMATIQUES	545.94		0.00	0.00
05.63.317.01 DEPLACEMENTS	5,107.90		4,000.00	7,830.60
05.63.317.21 REPRESENTATIONS	2,300.10		4,000.00	4,570.30
05.63.318.03 FRAIS DE PORTS	2,302.75		3,000.00	4,372.30
05.63.318.04 FRAIS DE TELEPHONE ET RADIO	16,221.87		20,000.00	20,424.90
05.63.318.35 PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	8,496.95		9,000.00	8,219.30
05.63.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	3,041.70		5,000.00	3,498.35
05.63.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	252,972.55		220,000.00	213,592.90
05.63.319.01 COTISATIONS	1,200.00		300.00	0.00
05.63.319.62 TVA DUE (TAUX FORFAIT)	19,951.71		26,100.00	19,263.75
05.63.33 AMORTISSEMENTS	3,356,192.90	0.00	3,496,900.00	3,830,268.50
05.63.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	6,211.55		500.00	1,188.00
05.63.331.01 EQUIPEMENT	3,207,463.15		3,353,900.00	2,950,180.00
05.63.331.02 IMMEUBLE	142,518.00		142,500.00	142,518.00
05.63.332.01 AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.20		0.00	736,382.50
05.63.39 IMPUTATIONS INTERNES	1,646,858.06	0.00	1,843,200.00	1,869,733.96
05.63.390.00 INTERETS PASSIFS	1,048,392.00		1,183,200.00	1,119,445.00
05.63.391.01 PRESTATIONS CHANCELLERIE	255.60		0.00	220.50
05.63.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	274.20		900.00	0.00
05.63.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	406,913.05		468,800.00	638,065.35
05.63.391.08 PRESTATIONS SIS	1,145.00		200.00	180.00
05.63.391.13 PRESTATIONS DE SPORTS	6,941.00		0.00	0.00
05.63.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		300.00	0.00
05.63.392.03 LOYERS DE DOMAINES	73,431.50		77,000.00	76,124.65
05.63.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	102,149.71		106,000.00	26,554.55
05.63.394.01 ECONOMAT	5,524.30		6,600.00	8,958.91
05.63.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		200.00	185.00
05.63.399.03 DIVERS DE DOMAINE	1,231.70		0.00	0.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
05.63.42 REVENUS DES BIENS	0.00	48,461.25	-20,000.00	-27,195.00
05.63.427.01 LOYERS		48,461.25	-20,000.00	-27,195.00
05.63.43 CONTRIBUTIONS	0.00	789,677.75	-735,000.00	-865,939.28
05.63.435.01 VENTES DE VEHICULES USAGES		48,000.00	-30,000.00	-500.00
05.63.435.02 VENTES TRAVAUX D'ATELIER		368,580.15	-500,000.00	-369,825.23
05.63.435.03 GENIE CIVIL (FOUILLES-MACONN.)		36,451.65	-50,000.00	-35,945.55
05.63.435.05 PRODUITS DE LA DECHETTERIE		0.00	0.00	-6,494.00
05.63.436.12 REMB. SALAIRES PAR APG		258.40	0.00	-4,088.50
05.63.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		38,487.90	0.00	-18,275.00
05.63.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		197,076.50	0.00	-310,522.45
05.63.436.41 REMB. SALAIRE PAR AI		3,784.20	0.00	0.00
05.63.436.46 REMB. SALAIRE MATERNITE		0.00	0.00	-17,326.40
05.63.436.98 REMB. TIERS DIVERS		-15,820.00	-5,000.00	-19,101.25
05.63.438.01 PRESTATIONS D'INVESTISSEMENTS		112,858.95	-150,000.00	-83,860.90
05.63.45 DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES	0.00	101,963.50	-130,000.00	-138,080.50
05.63.451.01 INDEMNITE DU CANTON PR ROUTES		101,963.50	-130,000.00	-138,080.50
05.63.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	2,047,935.59	-2,090,400.00	-1,828,508.17
05.63.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		2,047,935.59	-2,090,400.00	-1,828,508.17
05.64 DECHETS MENAGES				
	Charges		6,266,100.00	6,371,729.63
	Revenus	5,404,011.99	-5,045,900.00	-5,282,807.70
	Excédent	1,019,392.23	1,220,200.00	1,088,921.93
05.64.30 CHARGES DE PERSONNEL	2,191,891.27	0.00	2,020,100.00	2,003,468.05
05.64.301.05 TRAITEMENTS PERS. EXPLOIT.	1,439,990.80		1,499,800.00	1,518,608.00
05.64.301.06 TRAIT. PERS. AUXILIAIRES	0.00		15,000.00	0.00
05.64.301.07 INDEMNITES JOURNALIERES	0.00		0.00	45,334.95
05.64.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	15,515.00		20,700.00	17,110.00
05.64.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	16,685.00		12,900.00	17,605.00
05.64.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	76,715.80		79,900.00	78,422.55
05.64.303.02 CONTRIBUTION ALFA	30,195.10		31,500.00	30,867.50
05.64.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	15,816.30		16,500.00	16,169.10
05.64.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	805.40		900.00	823.95
05.64.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	2,444.45		2,700.00	2,498.60
05.64.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	330,257.00		0.00	0.00
05.64.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	33,815.85		38,800.00	37,250.50
05.64.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	12,435.65		12,000.00	11,312.45
05.64.306.02 INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	292.00		0.00	1,079.80
05.64.306.03 VETEMENTS DE TRAVAIL	3,815.11		20,000.00	9,188.75
05.64.307.01 CAISSE DE PENSIONS	174,454.80		180,400.00	160,544.40
05.64.308.01 PERSONNEL TEMPORAIRE	38,653.01		80,000.00	56,652.50
05.64.309.02 FORMATION CONTINUE	0.00		9,000.00	0.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
05.64.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	1,372,233.05	0.00	1,473,000.00	1,695,258.05
05.64.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	815.14		2,000.00	684.12
05.64.310.02 FRAIS DE REPROGRAPHIE	0.00		20,000.00	0.00
05.64.310.03 INSERTIONS	0.00		10,000.00	0.00
05.64.310.44 INFORMATIQUE	0.00		10,000.00	0.00
05.64.311.01 OUTILLAGE	0.00		1,000.00	35.00
05.64.312.02 ACHAT ENERGIE PROPRE CONSOMM.	11,726.21		10,000.00	5,396.24
05.64.313.99 MATIERE, MARCHANDISES, AUTRES	30,178.67		70,000.00	38,905.79
05.64.314.06 TRAVAUX DE TIERS	1,085,896.68		1,050,000.00	1,411,998.27
05.64.315.01 ENTRETIEN MOBILIER & MACHINES	716.67		10,000.00	2,787.20
05.64.316.45 LICENCES INFORMATIQUES	187,523.15		200,000.00	168,480.00
05.64.317.01 DEPLACEMENTS	866.00		0.00	1,319.45
05.64.317.21 REPRESENTATIONS	0.00		1,000.00	540.00
05.64.318.03 FRAIS DE PORTS ET TAXES CCP	6,691.71		20,000.00	3,239.47
05.64.318.04 FRAIS DE TELEPHONE ET RADIO	21,877.41		50,000.00	32,269.77
05.64.318.35 PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	328.10		0.00	40.74
05.64.319.63 IMPOT PREALABLE IRRECUP.	25,613.31		19,000.00	29,562.00
05.64.33 AMORTISSEMENTS	870,921.00	0.00	883,700.00	900,970.83
05.64.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	34,092.00		50,000.00	117,261.83
05.64.331.01 EQUIPEMENT	836,829.00		833,700.00	783,709.00
05.64.38 ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	525,834.00	0.00	425,000.00	400,834.00
05.64.380.01 AMORTISSEMENT AVANCE TAXE	525,834.00		425,000.00	400,834.00
05.64.39 IMPUTATIONS INTERNES	1,462,524.90	0.00	1,464,300.00	1,371,198.70
05.64.390.00 INTERETS PASSIFS	155,694.00		169,600.00	177,881.00
05.64.390.22 INTERETS SUR DECOUVERT	34,925.00		36,800.00	29,869.00
05.64.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		0.00	369.15
05.64.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	1,031,585.00		980,000.00	903,485.15
05.64.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	80,171.30		81,500.00	80,881.55
05.64.394.01 ECONOMAT	1,402.85		6,400.00	1,212.85
05.64.399.03 DIVERS DE DOMAINE	246.75		0.00	0.00
05.64.399.05 PART REVENUS ENTREPRISES	158,500.00		190,000.00	177,500.00
05.64.42 REVENUS DES BIENS	0.00	5,408.00	-50,000.00	-1,875.15
05.64.421.03 INT. MORATOIRES+FRAIS RAPPELS		5,408.00	-50,000.00	-1,875.15
05.64.43 CONTRIBUTIONS	0.00	3,655,282.44	-4,010,000.00	-3,649,828.55
05.64.434.58 TAXE DE BASE MENAGES		2,110,281.56	-2,100,000.00	-1,853,067.53
05.64.434.59 RETROCESSION VADEC		637,938.15	-800,000.00	-727,436.82
05.64.435.01 VENTES DE PRESTATIONS		12,166.65	-150,000.00	-40,318.30
05.64.435.02 AMENDES D'ORDRES		25,975.00	0.00	-8,800.00
05.64.435.05 PRODUITS DE LA DECHETTERIE		855,190.93	-960,000.00	-881,499.00
05.64.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		16,515.00	0.00	-34,360.60
05.64.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		10,075.15	0.00	-71,962.70
05.64.436.98 REMBOURSEMENT TIERS DIVERS		-21,860.00	0.00	-23,883.60
05.64.438.01 PRESTATIONS D'INVESTISSEMENTS		9,000.00	0.00	-8,500.00
05.64.48 PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX	0.00	840,000.00	-68,000.00	-689,000.00
05.64.481.04 ORDURES/DECHETS, ATTR. A AVANC		840,000.00	-68,000.00	-689,000.00
05.64.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	903,321.55	-917,900.00	-942,104.00
05.64.490.05 PREST. TRAVAUX PUBLICS		286,000.00	-246,200.00	-312,000.00
05.64.490.98 PART CHARGES ENTREPRISES		552,300.00	-589,000.00	-579,300.00
05.64.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		65,021.55	-82,700.00	-50,804.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
05.65	PARCS ET PROMENADES				
	Charges	9,015,886.07		7,877,300.00	7,846,966.23
	Revenus		2,473,260.19	-1,978,200.00	-2,544,389.43
	Excédent		6,542,625.88	5,899,100.00	5,302,576.80
05.65.30	CHARGES DE PERSONNEL	6,251,085.10	0.00	5,390,700.00	5,425,827.75
05.65.301.01	TRAITEMENTS	4,117,286.80		4,133,000.00	4,216,185.65
05.65.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	0.00		0.00	13,139.65
05.65.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	63,126.30		58,400.00	65,451.30
05.65.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	18,874.60		21,200.00	22,648.60
05.65.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	216,601.20		220,300.00	221,774.55
05.65.303.02	CONTRIBUTION ALFA	85,254.80		87,000.00	87,291.50
05.65.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	44,564.40		45,400.00	45,654.55
05.65.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	2,274.85		2,500.00	2,332.30
05.65.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	6,904.55		7,500.00	7,068.30
05.65.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	893,103.00		0.00	0.00
05.65.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	90,990.85		103,000.00	103,891.90
05.65.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	30,748.95		32,400.00	28,739.40
05.65.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	6,659.50		4,500.00	7,400.20
05.65.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	50,629.25		42,000.00	39,161.45
05.65.307.01	CAISSE DE PENSIONS	468,334.90		459,500.00	420,254.60
05.65.308.02	COLLABORATION PERCE-NEIGE	115,552.35		140,000.00	115,847.30
05.65.309.01	OFFRES D'EMPLOI	707.35		2,000.00	6,580.20
05.65.309.02	FORMATION CONTINUE	39,471.45		32,000.00	22,406.30
05.65.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	1,282,517.87	0.00	1,214,000.00	1,020,091.77
05.65.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	2,239.05		3,500.00	3,760.30
05.65.310.03	INSERTIONS	408.25		0.00	379.10
05.65.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	2,187.38		2,100.00	874.25
05.65.311.11	OUTILLAGE, MOBILIER, MACHINE	58,460.74		40,000.00	44,840.70
05.65.312.01	CHAUFFAGE SERRES	93,292.85		131,500.00	99,665.55
05.65.312.11	EAU ET ELECTRICITE	17,335.70		24,000.00	21,560.95
05.65.312.21	EAU, ARROSAGE AUTOMATIQUE	17,905.55		24,000.00	11,922.10
05.65.313.35	DECORATIONS OFFICIELS	7,879.00		8,000.00	7,544.03
05.65.314.01	ENTRETIEN DEPOTS ET HANGAR	99,097.20		95,000.00	57,447.85
05.65.314.06	TRAVAUX DE TIERS	500.00		0.00	0.00
05.65.314.13	ENTRETIEN PLACES DE JEUX	140,157.88		130,000.00	140,038.75
05.65.314.14	ENTRETIEN ARROSAGE AUTOMAT.	17,944.15		28,000.00	24,538.55
05.65.314.15	ENTRETIEN COURS DES COLLEGES	5,854.50		100,000.00	0.00
05.65.314.50	FOURN., ENTR. SITE CERNIER	265.70		0.00	0.00
05.65.314.51	PRESTATIONS, MATERIEL, FOURNIT	731,082.92		550,000.00	534,847.44
05.65.316.05	LOYER TERRAIN CERNIER	1,000.00		1,000.00	1,000.00
05.65.317.01	DEPLACEMENTS	911.00		2,000.00	842.92
05.65.317.21	REPRESENTATIONS	3,389.20		6,000.00	2,828.60
05.65.318.02	MANDATS ET ETUDES	0.00		2,000.00	1,404.00
05.65.318.03	FRAIS DE PORTS	378.55		1,200.00	459.70
05.65.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	6,401.80		6,500.00	5,569.55
05.65.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	74.10		0.00	76.00
05.65.318.19	PREST. ENTREPRISES PRIVEES	50,311.40		40,000.00	39,630.45
05.65.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	6,322.90		6,500.00	6,579.25
05.65.319.01	COTISATIONS	2,728.20		2,800.00	2,762.20
05.65.319.51	AUTRES DEPENSES	1,565.60		1,000.00	1,062.40
05.65.319.62	TVA DUE (TAUX FORFAIT)	14,824.25		8,900.00	10,457.13
05.65.33	AMORTISSEMENTS	170,581.05	0.00	163,000.00	278,655.55
05.65.330.03	PERTES DU DEBITEURS	5,948.00		3,000.00	0.00
05.65.331.01	EQUIPEMENT	82,708.00		78,100.00	72,081.00
05.65.331.02	IMMEUBLE	81,925.00		81,900.00	81,925.00
05.65.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.05		0.00	124,649.55
05.65.38	ATTR. AUX FINANC. SPECIAUX	27,868.85	0.00	0.00	0.00
05.65.381.09	FDS COMP.PLANT.ARBRES,ATTRIB.	27,868.85		0.00	0.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
05.65.39 IMPUTATIONS INTERNES	1,283,833.20	0.00	1,109,600.00	1,122,391.16
05.65.390.00 INTERETS PASSIFS	51,922.00		54,400.00	57,094.00
05.65.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	121.50		0.00	333.00
05.65.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	10,220.28		12,200.00	10,874.60
05.65.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	1,070,878.65		930,600.00	928,983.01
05.65.391.08 PRESTATIONS SIS	1,105.60		0.00	0.00
05.65.391.13 PRESTATIONS PROMO. MARKETING	2,394.10		0.00	0.00
05.65.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	476.00		0.00	0.00
05.65.392.03 LOYERS DES DOMAINES	27,240.00		21,200.00	27,240.00
05.65.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	39,589.02		31,000.00	18,776.45
05.65.394.01 ECONOMAT	6,268.15		700.00	21,898.80
05.65.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	68,731.30		59,500.00	57,191.30
05.65.399.03 DIVERS DE DOMAINE	4,886.60		0.00	0.00
05.65.42 REVENUS DES BIENS	0.00	0.00	-500.00	0.00
05.65.427.11 VENTES DE BOIS ET DIVERS		0.00	-500.00	0.00
05.65.43 CONTRIBUTIONS	0.00	677,317.80	-396,000.00	-515,390.80
05.65.430.03 CONTRIB. COMPENS. PLANT.ARBRES		27,868.85	0.00	0.00
05.65.433.06 FINANCES DE COURS		765.00	-1,500.00	-1,536.00
05.65.434.53 PRESTATIONS DIVERS PR TIERS		323,126.95	-190,000.00	-221,119.00
05.65.435.03 VENTES VEHICULES USAGES		7,100.00	-500.00	-4,968.00
05.65.435.06 VENTES DE FLEURS A DES TIERS		92,663.65	-90,000.00	-84,883.65
05.65.436.09 REMBOURSEMENT DE FRAIS		1,220.75	-7,000.00	-1,120.05
05.65.436.10 LOCATIONS A DES TIERS		3,000.00	-7,000.00	-9,130.00
05.65.436.12 REMB. SALAIRES PAR APG		0.00	0.00	-263.50
05.65.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		12,236.55	0.00	-28,419.05
05.65.436.19 REMB. FRAIS DE FORMATION		25,850.10	0.00	-13,689.85
05.65.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		14,615.90	0.00	-67,892.50
05.65.436.41 REMB. SALAIRE PAR AI		0.00	0.00	-31,695.60
05.65.438.01 PRESTATIONS D'INVESTISSEMENTS		168,870.05	-100,000.00	-50,673.60
05.65.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	4,320.00	0.00	-130.00
05.65.461.02 FDS FORMATION & PERF. PROF.		4,320.00	0.00	-130.00
05.65.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	1,791,622.39	-1,581,700.00	-2,028,868.63
05.65.490.99 PRESTATIONS AUTRES SERVICES		1,791,622.39	-1,581,700.00	-2,028,868.63
05.66 DIRECTION ET BUREAU TECHNIQUE	1,930,285.42	452,053.87	1,795,000.00	1,679,743.94
Charges			-390,000.00	-415,544.75
Revenus		1,478,231.55	1,405,000.00	1,264,199.19
Excédent				
05.66.30 CHARGES DE PERSONNEL	1,568,331.30	0.00	1,428,200.00	1,332,685.00
05.66.301.01 TRAITEMENTS	1,076,426.85		1,159,100.00	1,083,918.85
05.66.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	10,005.00		12,200.00	12,035.00
05.66.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	8,280.00		6,500.00	7,265.00
05.66.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	57,246.70		59,900.00	57,132.25
05.66.303.02 CONTRIBUTION ALFA	22,532.55		23,600.00	22,487.05
05.66.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	11,349.70		11,100.00	11,349.00
05.66.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	600.10		1,100.00	600.00
05.66.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,823.70		2,000.00	1,820.90
05.66.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	228,890.00		0.00	0.00
05.66.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	3,815.90		4,800.00	4,798.95
05.66.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	9,406.90		9,400.00	8,315.40
05.66.306.02 INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	110.10		0.00	74.80
05.66.307.01 CAISSE DE PENSIONS	136,297.20		136,000.00	119,239.80
05.66.309.02 FORMATION CONTINUE	1,546.60		2,500.00	3,648.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
05.66.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	172,868.58	0.00	161,500.00	168,163.00
05.66.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	8,720.10		5,000.00	6,174.20
05.66.310.03	INSERTIONS	0.00		500.00	0.00
05.66.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	8,097.70		5,000.00	2,793.65
05.66.310.45	INTERNET/INTRANET	5,175.85		2,000.00	5,177.35
05.66.311.01	ACHAT MOBILIER, MACHINE	6,946.98		1,000.00	0.00
05.66.316.45	LICENCES INFORMATIQUES	40,402.30		35,000.00	15,083.15
05.66.317.01	DEPLACEMENTS	6,909.60		8,000.00	6,327.00
05.66.317.21	REPRESENTATIONS	1,427.30		5,000.00	1,802.40
05.66.318.02	MANDATS ET ETUDES	69,062.95		75,000.00	102,354.85
05.66.318.03	FRAIS DE PORTS	1,796.85		3,000.00	2,442.60
05.66.318.04	FRAIS DE TELEPHONE ET RADIO	7,407.00		6,000.00	6,952.35
05.66.318.09	PLANS ET TRAV. CARTOGRAPHIQUES	12,596.95		10,000.00	14,780.45
05.66.319.01	COTISATIONS	4,325.00		6,000.00	4,275.00
05.66.33	AMORTISSEMENTS	16,168.00	0.00	12,200.00	2,160.00
05.66.331.01	EQUIPEMENT	16,168.00		12,200.00	2,160.00
05.66.35	DEDOMMAG. COLLECTIVITE PUBLIC	21,770.00	0.00	25,000.00	0.00
05.66.351.06	MENSURATIONS CADASTRALES	21,770.00		25,000.00	0.00
05.66.39	IMPUTATIONS INTERNES	151,147.54	0.00	168,100.00	176,735.94
05.66.390.00	INTERETS PASSIFS	4,237.00		36,500.00	629.00
05.66.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	99.00		0.00	0.00
05.66.391.07	PRESTATIONS DE POLICE	0.00		0.00	480.00
05.66.391.13	PRESTATIONS DE SPORTS	0.00		400.00	0.00
05.66.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	102.00		0.00	0.00
05.66.392.06	LOYERS DE URBANISME	98,600.00		98,600.00	97,400.00
05.66.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	31,592.89		23,900.00	26,726.95
05.66.394.01	ECONOMAT	15,589.20		8,500.00	51,314.99
05.66.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		200.00	185.00
05.66.399.03	DIVERS DE DOMAINE	327.45		0.00	0.00
05.66.43	CONTRIBUTIONS	0.00	121,333.00	-95,000.00	-114,645.95
05.66.435.03	GENIE CIVIL (FOUILLES-MACONN.)		27,200.00	-20,000.00	-24,441.70
05.66.435.04	VENTES PLANS ET DIVERS		43,932.60	-25,000.00	-28,603.85
05.66.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		200.40	0.00	-11,600.40
05.66.438.01	PRESTATIONS D'INVESTISSEMENTS		50,000.00	-50,000.00	-50,000.00
05.66.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	330,720.87	-295,000.00	-300,898.80
05.66.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		330,720.87	-295,000.00	-300,898.80
05.67	DECHETS ENTREPRISES	1,040,926.40		1,061,300.00	1,086,605.23
	Charges			-1,061,300.00	-1,086,605.23
	Revenus		1,040,926.40	0.00	0.00
	Excédent				
05.67.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	8,752.60	0.00	100,000.00	87,098.38
05.67.314.06	TRAVAUX DE TIERS	8,752.60		100,000.00	87,098.38
05.67.33	AMORTISSEMENTS	8,165.80	0.00	0.00	17,288.85
05.67.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	8,165.80		0.00	17,288.85
05.67.38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	449,400.00	0.00	355,000.00	382,000.00
05.67.380.01	AMORTISSEMENT AVANCE TAXE	449,400.00		355,000.00	382,000.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
05.67.39 IMPUTATIONS INTERNES	574,608.00	0.00	606,300.00	600,218.00
05.67.390.22 INTERETS SUR DECOUVERTS	22,308.00		17,300.00	20,918.00
05.67.399.30 CHARGES DE PERSONNEL (GR 30)	219,200.00		202,000.00	200,300.00
05.67.399.31 BIENS. SERV. & MARCH. (GR 31)	115,700.00		152,000.00	169,500.00
05.67.399.33 AMORTISSEMENTS (GR 33)	87,000.00		88,000.00	90,100.00
05.67.399.39 PRESTATIONS TP&SERVICES (GR39)	130,400.00		147,000.00	119,400.00
05.67.42 REVENUS DES BIENS	0.00	1,996.20	-1,500.00	-144.30
05.67.421.03 INT. MORATOIRES+FRAIS RAPPELS		1,996.20	-1,500.00	-144.30
05.67.43 CONTRIBUTIONS	0.00	514,892.93	-535,000.00	-371,147.86
05.67.434.58 TAXE DE BASE ENTREPRISES		514,892.93	-535,000.00	-371,147.86
05.67.48 PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX	0.00	321,487.67	-328,800.00	-502,854.97
05.67.481.04 ORDURES/DECHETS, ATTR. A AVANC		321,487.67	-328,800.00	-502,854.97
05.67.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	202,549.60	-196,000.00	-212,458.10
05.67.490.98 PART REVENUS ENTREPRISES		158,500.00	-190,000.00	-177,500.00
05.67.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		44,049.60	-6,000.00	-34,958.10

Urbanisme

1. Résumé

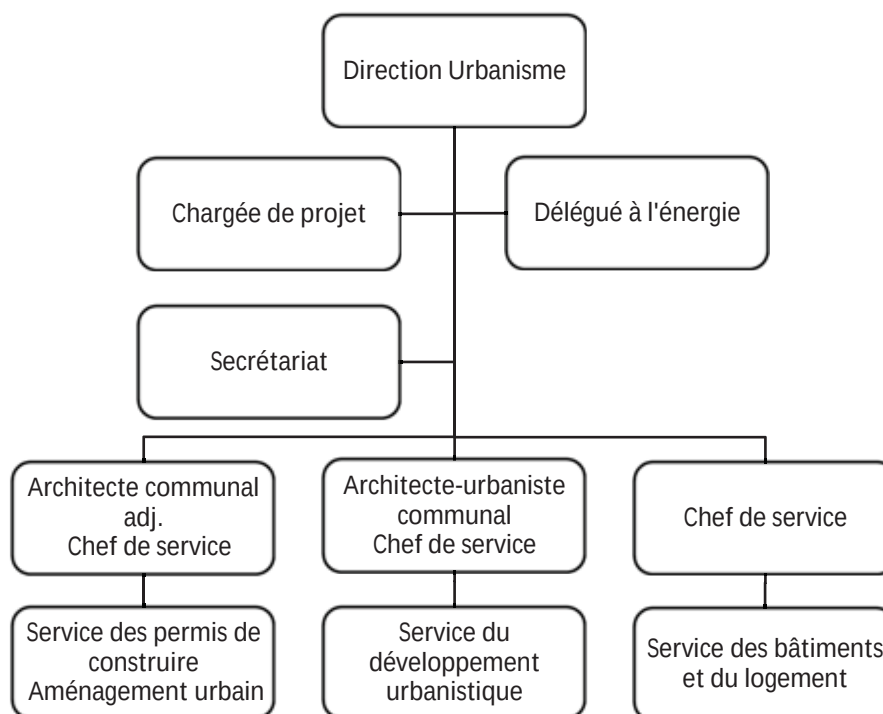
	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	24'839'724.37	24'860'600.00	+20'875.63
Produits	15'757'441.23-	-18'363'000.00	-2'605'558.77
Total	9'082'283.14	6'497'600.00	-2'584'683.14

Pour disposer d'une base comparable, le budget doit être corrigé du non-prélèvement aux réserves d'entretien. Pour 2014, 2'433'000 francs avaient en effet été budgétisés en recettes sur les comptes « 482.14 ».

Base corrigée

	Comptes 2014	Budget 2014 Produits présentés sans les prélèvements aux réserves prévus	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	24'839'724.37	24'860'600.00	+20'875.63
Produits	-15'757'441.23	-15'930'000.00	-172'558.77
Total	9'082'283.14	8'930'600.00	-151'683.14

2. Organigramme



3. Evolution du personnel

3.1. Missions

Les missions de la Section de l'urbanisme se résument comme suit :

- réalisation et application du plan directeur communal, du plan d'aménagement et du règlement d'aménagement dans le cadre de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire ;
- participation à des projets d'aménagements urbains sectoriels (aménagement de rues, plans de quartier) ;
- planification et coordination de certaines études, de réalisations techniques et des investissements des diverses sections de l'administration communale ;
- construction, transformation et entretien des bâtiments communaux ;
- gérance des bâtiments locatifs communaux ;
- procédure générale de délivrance des autorisations de construire et de transformation des bâtiments privés et publics sur l'ensemble de la circonscription communale ; contrôle de l'application du Règlement d'aménagement ;
- contrôle des mesures de prévention et de protection en matière de sécurité des bâtiments qui font l'objet d'un permis de construire ;
- gestion énergétique des bâtiments de la ville, application de la loi cantonale sur l'énergie dans le cadre de la procédure de sanction, promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

3.2. Mutations

ARRIVEES

100%

Une employée de gérance, au 1^{er} mai 2014, au Service des bâtiments et du logement.

Un architecte, au 1^{er} juin 2014, au Service des permis de construire.

Une architecte, au 1^{er} novembre 2014, au Service des bâtiments et du logement.

Une auxiliaire, pendant 5 semaines, au Service des bâtiments et du logement.

Temps partiel

Une collaboratrice scientifique à 20% (40% au 1^{er} juillet 2014), au Service du développement urbanistique.

Une chargée de projet à 80%, au 15 août 2014, à la direction de l'Urbanisme.

Un stagiaire à 80%, au 1^{er} octobre 2014, au Service des bâtiments et du logement.

Une employée de commerce à 70%, au 22 décembre 2014 (pour env. 4 mois), au Service des bâtiments et du logement.

Un concierge à 10% (villa Lardy), au Service des bâtiments et du logement.

Un concierge à 20% (école de Chaumont), au Service des bâtiments et du logement.

Apprentissage

Un apprenti dessinateur en planification du territoire, au 11 août 2014, au Service de l'aménagement urbain.

DEPARTS

Un dessinateur en bâtiment à 80%, au 31 décembre 2014, au Service des bâtiments et du logement.

Une aide-concierge à 20% (école de Chaumont), au Service des bâtiments et du logement.

3.3. Evolution de l'effectif

COMPTES		COMPTES 2013	BUDGET 2014	COMPTES 2014	ECART C2014 - B2014
06.31	Bâtiments administratifs				
301.02	Personnel entretien (concierges)	5.87	6.17	5.70	-0.47
06.39	Ecoles				
301.02	Personnel entretien (concierges)	13.50	13.22	13.10	-0.12
06.52	Direction et Service admin.	3.68	5.50	4.46	-1.04
06.53	Service des bâtiments	10.93	11.18	11.20	+0.02
06.54	Gérance des bâtiments	4.40	5.40	4.97	-0.43
06.55	Délégué à l'énergie	1.00	1.00	1.00	0.00
06.56	Permis de construire	4.58	5.28	4.29	-0.99
06.57	Aménagement urbain	5.08	5.08	5.00	-0.08
	Total	49.04	52.83	49.72	-3.11

L'effectif de la Section de l'urbanisme est en diminution de 3.11 postes par rapport au budget. Cela s'explique notamment par 0.47 poste de concierge aux bâtiments administratifs et 0.43 poste au Service des bâtiments et du logement non repourvus. De plus, 1.04 poste à la Direction et au Service administratif n'a pas été repourvu (un poste de chargée de projet à 80% vacant durant 7 mois et un poste de collaboratrice scientifique repourvu entre 20% et 40% au lieu de 60%), 1 poste d'architecte au Service des permis de construire non repourvu durant 5 mois, et un poste d'inspecteur des chantiers à 50% non repourvu en 2014.

4. Commentaire général

2014 a été une année importante en matière de développement urbanistique et d'entretien du patrimoine de la Ville.

Le gros dossier en matière de planification du territoire a été le processus participatif Centre et rives, qui a permis en une année de présenter une exposition sur les projets prévus sur les Jeunes-Rives et dans le centre-ville, et d'organiser huit ateliers participatifs, aboutissant à une restitution publique en apothéose à l'aula des Jeunes-Rives quasi comble le 10 décembre. L'inauguration du bâtiment Microcity a été une étape importante pour le développement de notre canton, notre ville et le quartier de la Maladière. Nous avons, en collaboration étroite avec Infrastructures et Mobilité, terminé les travaux de réaménagement des espaces publics, qui permettent d'assurer un cadre de qualité au nouveau bâtiment, tout en permettant d'offrir aux habitants et employés du quartier un cadre de vie agréable et sûr.

La terminaison des travaux d'assainissement énergétique des bâtiments de l'Orée et la réhabilitation du parc des Cadolles ont été des projets importants d'amélioration des logements et espaces verts des habitants concernés.

L'inauguration du parcours didactique « Nature en ville » entre les piscines du Nid-du-Crô et le Laténium a marqué la terminaison de la 2^{ème} étape du programme cité.

La Section de l'urbanisme a préparé cinq rapports de demandes de crédit du Conseil communal au Conseil général, qui tous ont été acceptés. Il s'agit des rapports suivants :

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant les conditions d'octroi de droits de superficie et de l'utilisation du fonds communal pour le préfinancement de logements d'utilité publique (Urbanisme 14-004, du 5 mars 2014).

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la restauration-conservation de la Collégiale en étape 2 (Urbanisme 14-005, du 5 mars 2014).

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant le réaménagement du site des anciennes serres à Vieux-Châtel et la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent (Urbanisme 14-010, du 14 mai 2014).

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit pour le soutien à la réalisation d'une façade photovoltaïque au CSEM (Urbanisme 14-013, du 2 juin 2014).

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la restauration-rénovation et l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville (Urbanisme 14-018, du 24 septembre 2014).

Avec une augmentation de 151'000 francs par rapport au budget, ce qui constitue une détérioration de 1,6 % de l'excédent de dépenses, les comptes sont quasiment équilibrés. Une excellente maîtrise des coûts, associée à des conditions favorables sur le front des charges financières, ont permis ce très bon résultat.

Du côté des investissements bruts, ceux-ci ont été inférieurs de 4,25 mios à la planification financière 2014.

5. Analyse des comptes

5.1. Analyse par nature de charges et revenus

Nature de charges

	Comptes 2014	Budget 2014	C2014-B2014	%	Comptes 2013
30 Charges de personnel	6'766'185.87	5'974'300.00	791'885.87	13.3%	5'526'877.39
31 Biens, Services, Marchand.	7'780'660.40	7'724'700.00	55'960.40	0.7%	4'867'045.54
33 Amortissements	4'502'782.30	5'144'200.00	-641'417.70	-12.5%	4'409'563.90
36 Subventions accordées	846'873.60	586'000.00	260'873.60	44.5%	262'507.10
38 Attrib. aux fin. spéciaux	42'000.00	50'000.00	-8'000.00	-16.0%	230'000.00
39 Imputations internes	4'901'222.20	5'381'400.00	-480'177.80	-8.9%	4'999'204.23
3 Total des charges	24'839'724.37	24'860'600.00	-20'875.63	-0.1%	20'295'198.16

Les charges sont globalement au niveau du budget. Toutefois, les subventions accordées le dépassent de 44 %. Cela est dû aux installations photovoltaïques subventionnées à hauteur de 552'000 francs (pour un budget initial de 200'000 francs).

Les charges de personnel sont supérieures de 791'000 francs au budget (+ 13,3 %). Cela résulte entièrement des coûts de recapitalisation de Prévoyance.ne (950'000 francs) qui n'étaient pas budgétisés.

Nature de revenus

Sur base ordinaire (sans amort. extraordinaire ni prélèvements aux réserves envisagés)

	Comptes 2014	Budget 2014	C2014-B2014	%	Comptes 2013
42 Revenus des biens	-11'131'704.35	-11'221'900.00	90'195.65	-0.8%	-10'596'879.55
43 Contributions	-551'711.40	-569'000.00	17'288.60	-3.0%	-798'443.55
46 Subventions acquises	-88'195.90	-277'000.00	188'804.10	-69.9%	-84'573.65
48 Prélèvements aux fin. spéc.	-551'861.00	-200'000.00	-351'861.00	175.9%	-68'265.00
49 Imputations internes	-3'433'968.58	-3'662'100.00	228'131.42	-6.2%	-3'053'694.60
4 Total des revenus	-15'757'441.23	-15'930'000.00	172'558.77	-1.1%	-14'601'856.35

Les revenus sont de 1,1 % inférieurs au budget.

L'écart de 351'861 francs au niveau des financements spéciaux résulte d'un prélèvement de 551'861 francs sur le fonds photovoltaïque pour un budget de 200'000 francs.

Les subventions reçues sont inférieures de 70 % aux prévisions.

5.2. Analyse par service

	Comptes 2014	Budget 2014	C2014-B2014	%	Comptes 2013
06.11 IMM. LOCATIFS PATRIM. FIN.	-109'513.64	275'900.00	-385'413.64	138.0%	-672'335.88
06.20 IMM. UTILITE MIXTE	-76'736.11	47'800.00	-124'536.11	260.5%	123'071.90
06.21 IMM. LOCATIFS PATR. ADMIN.	200'516.46	368'700.00	-168'183.54	-45.6%	127'034.60
06.31 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	923'603.70	889'800.00	33'803.70	3.8%	8'219.11
06.33 BASSIN NATATION COUDRE	15'332.85	98'000.00	-82'667.15	-84.4%	0.00
06.36 W.C. PUBLICS ET EDICULES	545'049.19	563'700.00	-18'650.81	-3.3%	492'046.30
06.38 CENTRE DE LOISIRS	-14'274.38	-14'300.00	25.62	-0.2%	-11'702.00
06.39 ECOLES	1'068'873.92	836'300.00	232'573.92	27.8%	668'455.92
06.41 COLLEGE LATIN	-18'860.58	7'500.00	-26'360.58	351.5%	-10'669.46
06.43 FONTAINES ET MONUMENTS	215'089.25	213'000.00	2'089.25	1.0%	208'002.45
06.44 ESPACES PUBLICS	481'563.00	551'500.00	-69'937.00	-12.7%	431'968.20
06.52 DIRECTION & SERVICE ADM.	1'420'431.20	1'410'100.00	10'331.20	0.4%	1'105'700.30
06.53 SERVICE DES BATIMENTS	1'635'461.00	1'411'500.00	223'961.00	15.9%	1'236'009.02
06.54 GERANCE DES BATIMENTS	541'994.80	519'900.00	22'094.80	4.2%	376'785.20
06.55 DELEGUE A L'ENERGIE	465'057.04	261'800.00	203'257.04	77.6%	247'835.65
06.56 PERMIS DE CONSTRUIRE	607'307.95	559'600.00	47'707.95	10.7%	440'705.80
06.57 AMENAGEMENT URBAIN	1'181'387.49	929'800.00	251'587.49	27.1%	922'214.70
06 Total Urbanisme	9'082'283.14	8'930'600.00	151'683.14	1.8%	5'693'341.81

Les améliorations (-) les plus significatives par rapport au budget sont les suivantes :

06.11 Immeubles locatifs du patrimoine financier (- 385'000 francs)

Suite aux importants amortissements extraordinaires de ces dernières années et aux taux de refinancement plus bas, les intérêts passifs diminuent de 278'000 francs. Les amortissements ordinaires sont également en recul (- 90'000 francs).

A la suite du transfert courant 2013 du Casino de la Rotonde du groupe 06.21 au groupe 06.11, les loyers encaissés sont supérieurs de 216'000 francs au budget.

06.21 Immeubles locatifs du patrimoine administratif (- 168'000 francs)

Suite aux importants amortissements extraordinaires de ces dernières années et aux taux de refinancement plus bas, les intérêts passifs diminuent de 71'000 francs. Les amortissements ordinaires sont également en recul (- 196'000 francs).

A la suite du transfert courant 2013 du Casino de la Rotonde du groupe 06.21 au groupe 06.11 (patrimoine financier), les loyers encaissés sont inférieurs de 155'000 francs au budget.

06.20 Immeubles d'utilité mixte (- 125'000 francs)

Les charges courantes et d'entretien ont été inférieures de 113'000 francs au budget.

06.33 Bassin de natation de La Coudre (- 82'000 francs)

Les charges courantes et d'entretien ont été inférieures de 79'000 francs au budget.

Les détériorations (+) les plus significatives par rapport au budget sont les suivantes :

06.57 Aménagement urbain (+ 252'000 francs)

Un surplus de 155'000 francs sur le poste « mandats et études » et de 85'000 francs sur la masse salariale (essentiellement dû à la recapitalisation de Prévoyance.ne) expliquent le dépassement budgétaire (voir explications dans les commentaires détaillés).

06.39 Ecoles (+ 233'000 francs)

Les indemnités forfaitaires de l'Eorén ne suffisaient pas à couvrir l'ensemble des charges immobilières, énergétiques, ainsi que les salaires des concierges des écoles. Ce point a été réglé dans le budget 2015.

06.53 Service des bâtiments (+ 224'000 francs)

Une masse salariale supérieure au budget (+ 291'000 francs, dont 227'000 francs liés à la recapitalisation de Prévoyance.ne) explique cette détérioration.

06.55 Délégué à l'énergie (+ 203'000 francs)

Le poste « mandats et études » est supérieur de 192'000 francs au budget, d'où cette détérioration.

5.3. Investissements

Récapitulation des investissements période 2014-2017

Planification	2014	2015	2016	2017	Cumul
Dépenses (brut)	7'350'000.00	11'858'000.00	5'000'000.00	5'800'000.00	30'008'000.00
Recettes	-3'450'000.00	-7'583'000.00	-3'790'000.00	-3'100'000.00	-17'923'000.00
Planif.(net)	3'900'000.00	4'275'000.00	1'210'000.00	2'700'000.00	12'085'000.00

Comptes inv. réels	2014	2015	2016	2017	Cumul
Dépenses (brut)	3'100'610.50				
Recettes	-58'654.97				
Comptes (net)	3'041'955.53				

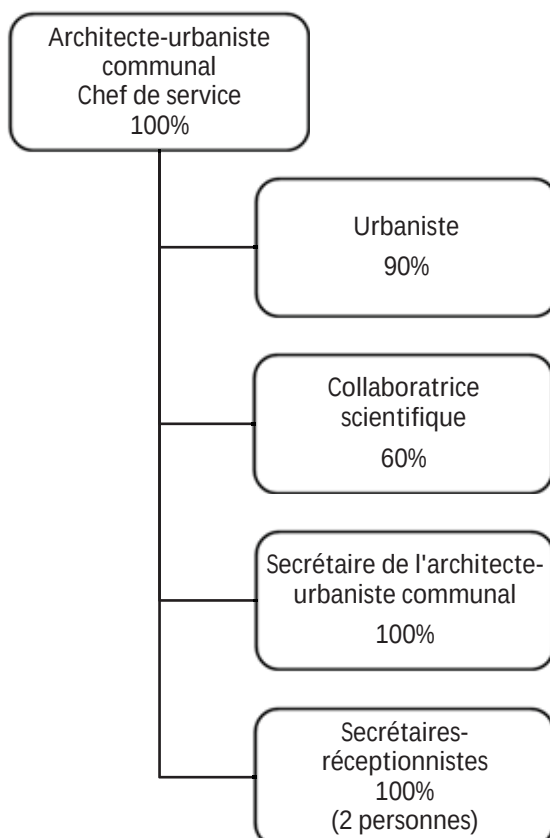
Les investissements bruts 2014 sont de 4,25 mios inférieurs à la planification quadriennale. En outre, les recettes sont de 3 mios inférieures à la planification, car les prélèvements aux fonds de réserve n'ont pas été activés.

Globalement, les dépenses nettes 2014 sont de 900'000 francs inférieures à la planification.

Les dépenses d'investissement principales sont les suivantes :

- 2'150'000 francs pour l'assainissement énergétique des immeubles Orée 58 – 68 ;
- 180'000 francs pour la réhabilitation du parc des Cadolles ;
- 84'000 francs pour la 1^{ère} étape d'un processus de gestion durable du parc immobilier ;
- 78'000 francs pour le concours relatif aux anciennes serres à Vieux-Châtel ;
- 74'000 francs pour le crédit de construction 2014 ;
- 73'000 francs pour la remise en état de salles de la BPU ;
- 66'000 francs pour la 2^{ème} étape du programme « Nature en Ville ».

6. Service du développement urbanistique



6.1. Projet d'agglomération

6.1.1. Passerelle du Millénaire

La passerelle du Millénaire fait partie des premiers projets d'agglomération du Canton réalisés. Pour rappel, la passerelle du Millénaire (Espace de l'Europe-Bel-Air) a fait l'objet d'une demande de crédit de 1'550'000 francs, acceptée par le Conseil général le 6 juin 2011. La passerelle a été inaugurée le 3 juillet 2013.

Un dossier de candidature a été déposé en avril 2014, auprès de l'association "mobilité piétonne" pour le prix des aménagements piétons "Flâneur d'Or 2014", qui récompense des réalisations intéressantes et innovantes en faveur des piétons. Fin novembre, le "Flâneur d'Or 2014" a décerné une distinction à la Ville de Neuchâtel pour la passerelle du Millénaire, relevant que « cet ouvrage s'inscrit harmonieusement dans une topographie et un cadre architectural difficiles ». Le jury relève aussi que « la passerelle ne comble pas uniquement une lacune importante du réseau piéton mais représente aussi une mesure importante pour la promotion générale des déplacements à pied et à vélo ».

Des comptages de flux de mobilité douce ont été réalisés en 2013 et 2014, qui correspondent aux projections de 2007, à savoir une utilisation quotidienne de la passerelle par plus de 1'000 personnes par jour. Les projections prévoyaient une période de pointe très marquée le matin, mais il apparaît que le flux est davantage réparti sur la journée. Le chemin de Bel-Air fermé à la circulation, à l'exception des cycles et des piétons, est emprunté par quelque 900 usagers par jour.

Les aspects fonciers (géomatique, registre foncier) sont encore en cours, et une réflexion sur l'aménagement du chemin de Chantemerle devrait encore être réalisée pour assurer la cohérence du réseau de mobilité douce entre la gare et Unimail.

Le solde des subventions de la Confédération sera versé à la clôture du dossier. Il faut cependant observer que les subventions seront globalement plus importantes que ce qui a été annoncé dans la demande de crédit de réalisation. En effet, la participation de l'Etat n'avait pas été mentionnée, car pas confirmée au moment de la présentation du rapport au Conseil général.

6.1.2. Rue du Crêt-Taconnet – Espace de l'Europe – Avenue de la Gare

Le réaménagement de la rue du Crêt-Taconnet, de l'Espace de l'Europe et de l'avenue de la Gare fait partie des projets d'agglomération de 1^{ère} génération. Deux bureaux d'études ont été mandatés en 2012 afin de vérifier que les mesures de circulation prises remplissent les conditions de respect des normes environnementales, de sécurité, de viabilité à terme des déplacements de tous les usagers dans le quartier, d'accessibilité générale à la gare ainsi que de qualité de l'aménagement. Sur la base des résultats du monitoring, qui a révélé que les objectifs en termes d'environnement, c'est-à-dire en matière de protection contre le bruit et de protection de l'air, sont atteints, un projet d'aménagement sera développé en 2015 conjointement avec le processus participatif Pury/Numa-Droz/Gare. Une demande de crédit d'aménagement subséquente devrait être présentée au Conseil général en 2016.

6.1.3. Avenue du Mail – Avenue de Bellevaux

Les travaux à l'avenue de Bellevaux ont été terminés au printemps 2014. Ceux-ci ont compris la finalisation de la placette au bas de l'avenue et diverses mesures d'adaptation des aménagements, faisant suite à des recommandations données par une analyse du BPA.

Les travaux à l'avenue du Mail se sont également achevés par l'aménagement de la placette sise face à l'école de la Maladière. Le crédit d'investissement figure sous « Mobilité ».

6.2. Microcity

Le bâtiment Microcity, réalisé par l'Etat de Neuchâtel, a été inauguré au printemps 2014. A cette occasion, la Ville, avec le soutien de la République et Canton de Neuchâtel, a publié un ouvrage intitulé « L'école de la Maladière, chronique d'une dé/construction », textes de Nadja Maillard et photos d'Yves André, aux éditions Attinger, qui relate l'édification, mais aussi la déconstruction de ce bâtiment. Des subventions de l'Office du patrimoine et de l'archéologie sont encore attendues en 2015, ce qui permettra de boucler le crédit.

L'aménagement relatif à l'espace public de la rue de la Maladière a été finalisé en 2013. Les derniers travaux de marquage routier et de pose de garde-corps et de mobilier urbain ont été réalisés au printemps 2014.

Une importante campagne de consultation et de communication a par ailleurs eu lieu avec les habitants du quartier. Ce processus s'est terminé avec la parution d'une brochure qui explique les zones 30 et les zones de rencontre. Ce document a permis d'informer l'ensemble des usagers du domaine public sur les mesures prises pour réaménager ce secteur.

Les crédits d'investissements figurent sous « Infrastructures et énergies ». Ces derniers ont assuré la direction des travaux.

6.3. Jeunes-Rives et processus participatif Centre & Rives

Insuffler une nouvelle dynamique à Neuchâtel et faire rayonner la ville. Ce sont les objectifs du Conseil communal qui a présenté en 2014 plusieurs projets de réaménagement d'espaces publics au centre-ville et sur les rives.

Il s'agissait d'améliorer et de consolider le projet de réaménagement des Jeunes-Rives, de mettre en discussion le projet de réaménagement du port, de la place du Port ainsi que le projet d'implanter un grand magasin sur la place Alexis-Marie-Piaget, et finalement d'ouvrir la discussion sur les problématiques liées à la mobilité, au stationnement et à l'accessibilité au centre-ville.

Le processus participatif « Centre et rives » s'est déroulé de mars à décembre 2014. Il a débuté avec une exposition au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel qui a permis au grand public, avec plus de 4'300 visiteurs, de découvrir les différents projets d'aménagement. Plus de 1'000 personnes ont répondu au questionnaire sur le projet Ring de nouveau parc aux Jeunes-Rives.

De mai à septembre, une soixantaine d'habitants ont participé aux réflexions sur le réaménagement du secteur Port-Piaget et une vingtaine de représentants d'organismes spécialisés ont réfléchi aux problématiques de mobilité, d'accessibilité et de stationnement au centre et sur les rives.

Une soirée de restitution publique des résultats, avec évaluation du Conseil communal, s'est déroulée le 10 décembre 2014, en présence de plus de 300 personnes.

Le processus se poursuivra en 2015. Le périmètre de réflexion comprendra notamment la place Pury, la place Numa-Droz et le secteur de la gare, ainsi que les axes routiers reliant ces espaces publics.

6.4. Nature en ville

Le Conseil général a accepté le 1^{er} octobre 2007, le 2^{ème} plan d'action "Nature en ville".

Le 19 septembre 2014, le parcours didactique "Nature en ville" qui relie les différentes actions mises en place sur les rives entre le site des piscines du Nid-du-Crô et le Laténium a été inauguré. Réflexif, interactif et ludique, le parcours didactique vise à sensibiliser et à informer la population sur l'importance des milieux naturels et de la biodiversité. Cette étape clôt la deuxième phase du programme "Nature en ville" dont la mise en place des actions s'est échelonnée sur la période 2007-2014.

Rappelons que ce projet est cofinancé par le Fonds suisse pour la protection du paysage (FSP), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et des sponsors externes ; la part de la Ville n'étant que de 20 % de l'ensemble des dépenses s'élevant à ce jour à 438'066 francs.

Le groupe de travail étudiera en 2015 la suite à donner au programme "Nature en ville" sur la base des objectifs que s'est fixé le Conseil communal dans son rapport d'information au Conseil général concernant le programme politique et la planification des dépenses d'investissement 2014-2017, à savoir :

- Objectif n°1 : valoriser le patrimoine naturel et culturel de notre région, en particulier la forêt, la nature en ville, les rives du lac, les parcs et promenades et le jardin botanique.
- Objectif n°2 : favoriser la biodiversité jusqu'au cœur de la ville;
- Objectif n°3 : réaliser un parc naturel périurbain.

6.5. Plateforme urbaine

La plateforme urbaine valorise des projets urbains qui s'inscrivent dans un objectif de durabilité. Initiée par l'association Ecoparc et développée avec plusieurs partenaires, elle réunit les villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle et bénéficie du soutien de la Confédération. En 2014, deux projets ont été retenus pour Neuchâtel : le parc résidentiel des Cadolles et le projet de réaménagement du site des anciennes serres de Vieux-Châtel.

6.6. Plan directeur régional – COMUL

La nécessité d'établir une planification régionale découle de plusieurs bases juridiques et documents de planification (nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire LAT, loi cantonale sur l'aménagement du territoire et plan directeur cantonal). Le plan directeur régional (PDR) définit les grands principes de développement territorial d'une région et sert de cadre à l'établissement des projets de planification communale (plans d'aménagement locaux).

En 2014, la Commission Aménagement du Territoire (CAT) de la Communauté urbaine du littoral (COMUL) s'est réunie à plusieurs reprises afin d'organiser le montage ainsi que le lancement d'un plan directeur régional à l'échelle des dix communes inscrites dans la COMUL.

La première phase du PDR sera lancée en 2015, avec l'élaboration du projet de territoire.

6.7. Révision du plan d'aménagement local

Depuis l'entrée en vigueur des Objectifs d'aménagement et du Plan directeur de la Ville (1994) ainsi que du Plan d'aménagement communal et du règlement d'aménagement communal (1998), la Ville de Neuchâtel a connu un développement important qui l'oblige à repenser son aménagement pour les années à venir. Cela doit se faire dans le cadre d'un processus de révision du plan d'aménagement local (PAL).

Le projet de PAL doit tenir compte des exigences issues du nouveau cadre légal national (LAT) ainsi que du contexte de planification cantonal (plan directeur cantonal adopté en 2011), sans oublier les enjeux du projet d'agglomération RUN 3^{ème} génération et ceux du plan directeur régional (PDR) de la communauté urbaine du littoral neuchâtelois (COMUL). Le projet de fusion « Neuchâtel-Ouest » fixera le périmètre de la nouvelle commune.

Afin de garantir une conformité avec les échelles de planification supérieures (et notamment avec le projet d'agglomération 3^{ème} génération et le PDR COMUL, les deux en cours de lancement), les travaux de révision du PAL démarreront ultérieurement.

Le 23 septembre 2014, la Commission du plan d'aménagement a été informée des enjeux liés au projet de révision du PAL.

Toujours en 2014, la Ville a participé à l'appel à projets, organisé par l'Office fédéral du développement territorial, concernant le programme « Projets-modèles pour un développement territorial durable 2014-2018 ». Le projet proposé avait comme but de réaliser un concept de valorisation et de mise en réseau des espaces non construits du territoire communal.

6.8. Neuchâtel-Ouest

Dans le cadre du projet de fusion des communes de Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin, le service participe au groupe de travail Administration, développement territorial et prestations. Il peut ainsi faire des propositions en matière d'aménagement du territoire, tout en assurant le lien avec les autres projets de planification mentionnés ci-dessus et la mobilité.

7. Service des bâtiments et du logement

Voilà maintenant quatre années que le Service des bâtiments et du logement a été créé et on peut affirmer que son fonctionnement se consolide. Les objectifs, à savoir, réorganisation de certaines procédures de fonctionnement au niveau des recouvrements, du traitement des demandes de travaux, des relocations, des refacturations, des cahiers de charges, de la représentativité ainsi que la mise en place d'une politique du logement sont un succès ; même si force est de constater qu'il reste encore des procédures à reconsidérer. Les principales sont : la réorganisation du classement informatique des dossiers des locataires et de la gérance en lien direct avec les différents objets, le flux et le partage des informations au sein de tout le service et la mise en place du nouveau plan comptable MCH2.

Parallèlement à ce travail, la réorganisation de la structure de fonctionnement de l'ensemble des prestations de conciergerie est un chantier qui nous occupe actuellement et que nous espérons pouvoir clore durant l'année 2015, avec à la clé, une clarification de nos relations avec un de nos plus gros locataire, l'EORÉN.

L'esprit est d'augmenter la rapidité de réaction, la traçabilité et la qualité dans une recherche globale d'amélioration de l'efficacité du service.

Concernant les comptes, il est bon de signaler que l'année 2014 a été celle de la « disparition » des comptes d'investissement. En effet, ces derniers ont été inclus au budget dit de fonctionnement. Concrètement, les crédits quadriennaux 2010-2013, d'entretien lourd des bâtiments locatifs des patrimoines financiers (4'530'000 francs) et administratifs (3'940'000 francs), ont été répartis annuellement dans les comptes d'entretien lourd du budget de fonctionnement, respectivement pour le patrimoine financier au 06.11.314.20 (1'000'000 francs) et administratif au 06.31.314.20 (1'000'000 francs).

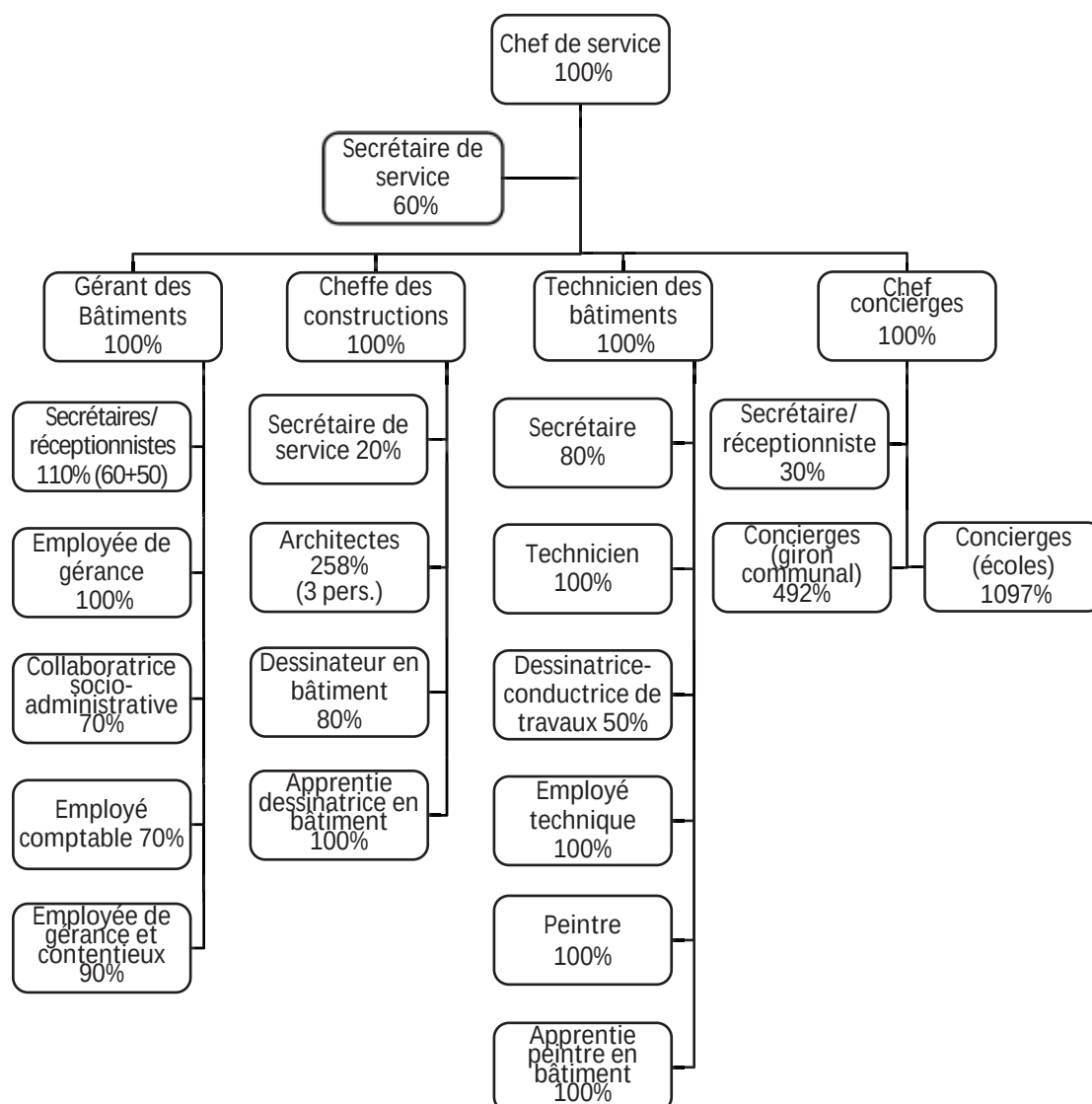
Vous constaterez rapidement, qu'au passage, c'est un montant de 470'000 francs qui a été supprimé. Toutefois, ce différentiel a été réintroduit dans le budget 2015. En effet, cette suppression n'était pas une volonté, mais une simple erreur comptable suite à la non prise en compte de nouveaux besoins acceptés durant la dernière planification des dépenses d'investissement 2010-2013.

Il est à noter que ce changement de principe ne va pas sans apporter quelques changements de gestion des projets, respectivement des travaux et chantiers. En effet, la clôture annuelle des comptes n'est pas toujours compatible avec la gestion des chantiers, qui ne suivent pas une logique de bouclage comptable annuelle. Toutefois, certains mécanismes permettent de déroger à la notion d'échéance comptable. La possibilité d'utiliser des comptes de transition est une piste qui devrait à terme être complétée par des moyens supplémentaires que la réglementation comptable liée à la mise en place du MCH2 et devrait rapidement nous permettre de retrouver la souplesse de gestion des chantiers, qui était une des forces des budgets d'investissement quadriennaux. Ceci, entre autre, en permettant une planification des investissements en adéquation avec la météo, les ressources humaines et l'état de notre parc immobilier.

En cette dernière année de vie de l'ancien plan comptable, vous pourrez constater que toutes les projections budgétaires n'ont pas été tenues, malgré une grande rigueur. Les explications sont fournies en fin de rapport. Vous constaterez que plusieurs comptes ne sont pas équilibrés. Néanmoins, l'année 2014, année du budget 2015, aura été, avec le passage au MCH2, l'occasion de remettre l'ouvrage sur le métier, en nous permettant en toute connaissance de cause de réajuster le tir.

La présentation du rapport en deux chapitres est reconduite car elle reste encore en adéquation avec les comptes, soit : 06.53, Service des bâtiments et 06.54, Gérance des bâtiments. Le chapitre 7.1 est consacré aux Bâtiments, alors que le 7.2 abordera les comptes du Logement.

Organigramme



Budgets de fonctionnement

Dans le cadre des activités qui lui sont attribuées, le Service des bâtiments et du logement assure la planification et la direction des travaux d'entretien et de maintenance des immeubles des patrimoines financier et administratif de la Ville de Neuchâtel, sauf ceux occupés par la Section infrastructures et énergies et le Service des sports. Les budgets de fonctionnement sont utilisés pour assurer les frais fixes (contrats d'entretien) et les frais liés à ces derniers, soit le remplacement de pièces de rechange.

La présentation de la situation financière des comptes d'investissement n'a plus de raison d'être et, par conséquent, le détail des dépenses se trouve dans le présent rapport sous la rubrique « Commentaires détaillés des comptes 2014 », y compris pour les comptes au 06.53, Service des bâtiments et au 06.54, Gérance des bâtiments.

Néanmoins et en complément aux explications, vous trouverez, pour les principaux investissements, au point 1.1., certaines explications indispensables à la compréhension des dépenses.

7.1. Les bâtiments

Explications détaillées des compte d'entretien lourd pour les lignes budgétaires 06.11.314.20 et 06.31.314.20

Nature de l'investissement :

06.11.314.20. Entretien lourd des immeubles locatifs du patrimoine financier

Budget 2014 1'075'000	Compte 2014 : 1'073'261	$\Delta = 1'739$
<i>Y compris art 166 (voir ci-après)</i>		
Principaux investissements :		
110 Rue Erhard-Borel 1		29'300
<i>Remplacement du chauffage</i>		
512 Faubourg de l'Hôpital 27		34'100
<i>Remplacement du chauffage</i>		
142 Rue des Moulins 37:		36'900
<i>Éclairage 1er et remplacement du séparateur de graisses</i>		
143 Rue des Moulins 37A		15'800
<i>Réfection d'un appartement</i>		
137 Route de Pierre-à-Bot 89		27'200
<i>Réfection d'un appartement</i>		
184 Route de Pierre-à-Bot 30		
<i>Remise aux standards structure d'accueil</i>		17'900
<i>Remplacement des portes palières du 5è étage</i>		52'100
167 Rue des Terreaux 1		
<i>Transformation et rénovation magasin ex-Garcin</i>		120'500
<i>Hydro gommage des façades et restauration de la pierre</i>		71'200
Divers travaux courants		668'261
	Total	1'073'261

Nature de l'investissement :

06.31.314.20. Entretien lourd des immeubles locatifs du patrimoine administratif

Budget 2014 1'073'390

Compte 2014 : 1'053'070

Δ = 20'320

Y compris art 166 (voir ci-après)

Principaux investissements :

506 Faubourg du Lac 3	33'800
<i>Remplacement de la verrière cage d'escalier</i>	
506 Faubourg du Lac 3	37'400
<i>Création d'un bureau dans les combles</i>	
508 Faubourg du Lac 5	39'200
<i>Assainissement de la façade sud</i>	
508 Faubourg du Lac 5	93'600
<i>Nouvelle distribution de chaleur yc rénovation de deux groupes w.-c.</i>	
656 Chemin de la Boine 31	27'000
<i>Réfection de l'étanchéité de la terrasse</i>	
851 Esplanade Léopold-Robert 1	97'900
<i>Transformation et réaménagement salle de conférence rez</i>	
851 Esplanade Léopold-Robert 1	31'500
<i>Remplacement des verres verrière</i>	
880 Fontaines et Monuments	153'100
<i>Restauration monument de la République</i>	
<i>Restauration fontaine du Lion</i>	
<i>Suppression fontaine Place Pury</i>	
645 W.-C.	33'300
<i>Rénovation de deux w.-c. publics</i>	
Divers travaux courants	690'100
Total	1'073'390

Nature de l'investissement :

Crédit de construction

Budget 2014 : 350'000 francs Compte 2014 : 282'000 francs Δ : 68'000 francs

« Art. 164. - ¹ Les crédits de construction annuels comportent une enveloppe de dépenses devant permettre de réaliser avec souplesse les compléments d'équipement commandés par les circonstances ». Selon le Règlement général de la Commune de Neuchâtel (du 22 novembre 2010).

Les circonstances et les compléments d'équipement n'ont pas nécessité, durant l'exercice, la sollicitation de l'ensemble du crédit. C'est donc une somme inhabituellement importante qui n'a pas été dépensée. Le montant de 68'000 francs est le solde prévisionnel, étant donné que plusieurs factures ne sont pas encore comptabilisées.

39268. Remplacement de la conduite de chauffage de la Chapelle du cimetière de Beauregard (27.01.2014)

Crédit : 20'000 francs Compte : 22'178 Δ : -2'178

39485. Entretien des toitures plates de divers immeubles (23.06.2014)

Crédit : 37'000 francs Compte : non comptabilisé Δ :

39490. Mise en conformité de la citerne à mazout sise au Chanet 52 (23.06.2014)

Crédit : 60'000 francs Compte : 51'681 Δ : 8'319

39748. Réfection du chemin menant du collège de Ste-Hélène à la place de jeux (26.11.2014)

Crédit : 30'000 francs Compte : 52'015 Δ : -22'015

39765. Déconstruction immeuble sis rue des Deurres 4 (08.12.2014)

Crédit : 135'000 francs Compte : non comptabilisé Δ :

Nature de l'investissement :

Article 166. Urbanisme

Sur le 06.31.314.20. Transformation/réaménagement de l'appartement de l'école de Chaumont

Crédit : 35'000 francs Compte : 34'505 francs Δ : 495 francs

Sur le 06.31.314.20. Remise en état des salles 102-104 de la BPU

Crédit : 135'000 francs Compte : 97'270 Δ : 37'730 francs
Dépenses 2014 : 73'390

Sur le 06.11.314.20. Transformation du second étage à la rue de la Cassarde 22

Crédit : 75'000 francs Compte : 71'732 francs Δ : 3'268 francs

Sur le 06.53.393.02. Informatique de finance

Crédit : 10'000 francs Compte : 10'000 francs Δ : 0 francs

Crédits d'investissements

« Art 17 c).- la mise à disposition, sauf décision contraire du Conseil communal, de ses services au profit de la section responsable d'une construction nouvelle ou d'une transformation de bâtiments publics ; dans ce cas, la direction bénéficiant du concours de la Section de l'urbanisme reste seule responsable du dossier ». Règlement d'administration interne de la Ville de Neuchâtel (12.8.2009, modifié par arrêté le 24 juin 2013).

C'est dans cet esprit que les **Bâtiments** ont œuvré à la réalisation de projets. Il s'agissait de :

1. Effectuer l'étude de faisabilité et préparer la demande de crédit pour la création d'un espace de congrès au Temple du Bas, pour le compte de la Direction de la culture et du tourisme ;
2. Effectuer l'étude de faisabilité et préparer la demande de crédit pour l'agrandissement de l'école sise au Clos-de-Serrières 21, pour le compte de la Direction de l'éducation ;
3. Suite à l'acceptation du crédit, préparer l'exécution des travaux de l'Hôtel de Ville ;
4. Suivre les travaux du changement des parois nord intérieures au stade de la Maladière ;
5. Étudier la faisabilité de réaménager et assainir les locaux d'accueil et les vestiaires de la déchetterie des Plaines-Roches pour la Voirie ;
6. Suite à l'acceptation du crédit, préparer l'exécution des travaux avec le choix d'un bureau d'architectes (mise au concours) pour les nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard pour le compte de la Direction de la sécurité ;
7. Suite à l'achat du bâtiment « Domino » sis à la rue du Crêt-du-Chêne 6A, préparer l'exécution des travaux ;
8. Suite à l'acceptation du crédit pour la restauration-rénovation de la Collégiale, étape II, préparer le démarrage des travaux planifiés pour le printemps 2015.

Dans le cadre des crédits d'investissements (à l'appui de rapports ou dans le cadre des budgets annuels d'entretien lourd des bâtiments des patrimoines administratif et financier), certaines prestations sont mandatées à des bureaux d'étude ou à des bureaux d'architecture. C'est le cas suite à des concours d'architecture ou à des appels d'offres, lorsque les compétences internes ou les ressources humaines manquent.

Urbanisme

31976. Mise aux normes OIBT (12.01.2009)

Crédit : 1'700'000 francs	Comptes 2014 : 41'177 francs	Total : 1'709'613 francs

Dans la continuité des informations contenues dans le rapport de l'exercice précédent, ces travaux sont achevés. Le dépassement de 9'613 francs est imputable au changement du taux de la TVA qui n'a pas pu être absorbé lors du passage de 7.6 à 8% au 1^{er} janvier 2011.

36028, 36029 et 36031. Projet des Cadolles (17.01.2011)

Crédit : 7'712'205 francs	Comptes 2014 : 0 francs	Total : 7'770'276 francs

Le dépassement de crédit devisé aujourd'hui à 60'000 francs concerne les travaux complémentaires survenus lors des travaux concernant la crèche. Les travaux d'aménagements extérieurs ne sont que partiellement réceptionnés, dans l'attente de travaux de finition. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient comme représentant du maître de l'ouvrage.

30778. EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal, 1ère étape (12.03.2012)

Crédit : 988'500 francs Comptes 2014 : 84'161 francs Total : 85'724 francs

Les expertises des 39 bâtiments compris dans la première étape ont débuté en septembre 2014 et se termineront en juin 2016.

37668. Assainissement énergétique des enveloppes des bâtiments de la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68 (07.05.2013)

Crédit : 7'800'00 francs Comptes 2014 : 2'148'841 francs Total : 7'401'938 francs

Les travaux sont en cours, la fin du chantier est prévue pour l'automne 2015. Le Service des **bâtiments** et du logement suit la direction des travaux.

Sécurité

38768. Démantèlement et réaffectation des locaux de l'ancien garage du SIS (24.06.2013)

Crédit : 325'000 francs Comptes 2014 : 60'799 francs Total : 327'405 francs

Les travaux se sont terminés fin 2013. Le solde des factures a été payé en début d'année 2014.

38651. Rénovation locaux SECOPO (24.06.2013)

Crédit : 1'350'000 francs Comptes 2014 : 4'236 francs Total : 4'236 francs

Le chantier commence en janvier 2015 et se déroulera sur 12 mois. Le Service des **bâtiments** et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.

37709. Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard (03.02.2014)

Crédit : 5'800'000 francs Comptes 2014 : 0 francs Total : 0 francs

Le mandataire pour les prestations d'architecte a été sélectionné. Le projet sera élaboré sur l'année 2015. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que représentant du maître de l'ouvrage.

38652. Réaffectation de la cour sud de l'Hôtel communal (24.06.2013)

Crédit : 350'000 francs Comptes 2013 : 0 francs Total : 0 francs

Le projet est en cours, les travaux se feront en continuité des travaux pour la rénovation des locaux SECOPO. Le Service des **bâtiments** et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.

Culture

30837. Restauration et mise en valeur de la Collégiale. Etape 1 (30.06.2008)

Crédit : 8'300'000 francs Comptes 2014 : 706'797 francs Total : 8'037'672 francs

Les travaux de l'étape 1 sont terminés. Les factures finales sont attendues. Une demande de crédit pour l'étape 2 a été acceptée par votre Autorité en mars 2014. Le dossier est piloté par la Direction de l'urbanisme.

35349. Crédit pour la poursuite de mise en conformité du MAH (02.07.2012)

Crédit : 400'000 francs Comptes 2014 : 11'858 francs Total : 389'816 francs

Les travaux se sont terminés fin 2013, les factures finales ont été réglées en début d'année. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que direction des travaux ainsi que direction architecturale.

37688. Crédit pour la première étape de la rénovation du MEN (07.05.2012)

Crédit : 5'800'000 francs Comptes 2014 : 343'054 francs Total : 412'228 francs

Le projet pour la Villa de Pury est terminé. Les travaux doivent commencer dans le courant du premier semestre. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que représentant du maître de l'ouvrage en étroite collaboration avec la direction du musée.

Éducation

37508 et 30804 Crédit pour la rénovation complète et l'agrandissement de l'école du Crêt-du-Chêne (06.02.2012)

Crédit : 11'725'000 francs Comptes 2014 : 4'334'452 francs Total : 11'077'309 francs

Crédit : 475'000 francs Comptes 2014 : 465'000 francs Total : 475'000 francs

Les travaux se sont achevés selon le calendrier et l'école est en fonction depuis la rentrée scolaire d'août 2014. Les décomptes finaux sont attendus de la part de l'entreprise générale. Le Service des **bâtiments** et du logement coordonne les études et intervient comme représentant du maître de l'ouvrage pour le Service de l'éducation.

36130. Cours d'écoles. Sécurisation (06.06.2011)

Crédit : 363'000 francs Comptes 2014 : 155'906 francs Total : 372'029 francs

L'ensemble des cours d'écoles a été revu. Les travaux sont terminés. Le dépassement est dû à des éléments noyés dans le bitume à l'école de la Promenade. Ces pièces recevant d'anciennes barrières ont dû être enlevées pour permettre la pose des nouvelles barrières. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que direction des travaux ainsi que direction architecturale.

7.2. Le logement

Mandats

En 2014, le Service du logement a poursuivi la gestion des trois mandats de gérance externes qui lui sont confiés par Prévoyance.ne, la Fondation en faveur de la construction de maisons locatives pour personnes âgées (FMPA) et la Fondation éducation 21 (anc. FEE).

Ces mandats consistent en l'administration de 24 bâtiments totalisant 302 logements, 20 locaux commerciaux et 93 places de parc. Le montant global des honoraires de gérance encaissé en 2014 s'élève à 124'854.30 francs.

Bilan de l'année écoulée

A fin 2014, le service gère :

OBJETS	Ville	FMPA	Prévoyance	FEE	TOTAUX
Immeubles locatifs	68	3	20	1	92
Logements	295	103	199		597
Locaux commerciaux	179	4	17	3	203
Locatifs administratifs	30				30
Jardins, vitrines et places de parc	322	6	87		415
TOTAUX	894	116	323	4	1337

En ce qui concerne le marché immobilier en ville de Neuchâtel, nous nous trouvons toujours en situation de pénurie de logements vacants, malgré une légère détente enregistrée en 2014, avec un taux passant de 0.42% à 0.84%. Au niveau cantonal, ce taux est passé de 0.82% à 1.04% et au niveau national il se situe à 1,08%.

Le nombre de résiliations s'est élevé à 30 en 2014, ce qui définit un taux de rotation pour la Ville, en sa qualité de propriétaire, de 10.2%.

Détail des principaux objets gérés

Cadolles 12D et 12E : la gestion des 21 nouveaux logements a été confiée à la gérance privée Fidimmobil SA. Toutefois, l'attribution des logements a été effectuée par notre service, qui n'a retenu que les candidatures entrant dans les critères d'attribution fixés. Au 31 décembre 2014, tous les appartements sont loués à des personnes bénéficiant des subventions communales maximales.

Orée 58 à 68 : en raison des importants travaux de rénovation de ces 6 entrées d'immeubles, les logements qui se sont libérés n'ont pas été reloués immédiatement. En effet, des rocades ont été effectuées durant l'année 2014 et ont permis ainsi de pouvoir rénover complètement les installations techniques d'une vingtaine d'appartements.

Appartements subventionnés

En août 2013, la Confédération a décidé de prolonger les abaissements supplémentaires (AS I) de deux ans pour les immeubles encore bénéficiaires des aides fédérales.

En revanche, l'Office cantonal du logement a suspendu les conventions tripartites pour ces immeubles, mais sans réactiver les anciennes subventions de la LAL1, en invoquant le fait de ne pas disposer de base légale. Cela signifie que les locataires concernés ne bénéficieront plus que des aides fédérales durant cette période, jusqu'à leur nouvelle échéance.

Les abaissements supplémentaires (AS IV), octroyés aux personnes et ménages au bénéfice de prestations AVS et AI ou en formation et qui remplissent les conditions d'octroi vont commencer à disparaître progressivement dès fin 2014.

S'agissant des 35 logements concernés dans les immeubles propriété de la Ville, il ne reste plus que 4 locataires à Pierre-à-Bot 30-32 bénéficiant d'AS IV jusqu'à fin 2015 au plus tard, soit à l'échéance des aides LCAP et 2 locataires à Saint-Nicolas 22.

En collaboration avec le Canton, le Service du logement a entrepris une démarche pour soutenir les locataires les plus en difficulté dans les immeubles sis Denis-de-Rougemont 2 à 36 dont les subventions AS IV s'éteignaient au 31 décembre 2014.

Arriérés et contentieux

Total de l'ensemble des arriérés de loyers

Au 31.12.2012	Au 31.12.2013	Au 31.12.2014	Δ 2013-2014
233'632 francs	112'386 francs	49'856 francs	62'530 francs

En 2014, ils ne représentent plus que 0,45% de l'état locatif prévisible au 31 décembre 2014, soit un recouvrement de 183'775 francs en deux ans (voir détail page suivante).

Arriérés des loyers commerciaux

Au 31.12.2012	Au 31.12.2013	Au 31.12.2014	Δ 2013-2014
208'034 francs	89'733 francs	32'669 francs	57'064 francs

Soit un recouvrement de 175'365 francs en deux années. Les loyers arriérés des locaux commerciaux constituent la plus grande partie du contentieux, proportionnellement au nombre de locaux loués. En effet, les loyers relativement élevés des locaux commerciaux représentent rapidement des sommes importantes en cas de retard ou de non-paiement.

Arriérés des loyers non commerciaux (logements, places de parc et garages)

Au 31.12.2012	Au 31.12.2013	Au 31.12.2014	Δ 2013-2014
25'597 francs	22'654 francs	17'187 francs	5'467 francs

Soit un recouvrement de 8'410 francs en deux années, **ce qui conclut à un recouvrement global de 183'775 francs, sur les deux derniers exercices.**

Rendement du patrimoine financier

Les loyers encaissés ont globalement augmenté d'environ 12%, notamment en raison des 21 nouveaux logements des Cadolles 12E et 12D, ainsi que de l'adaptation des locations appliquée aux 20 appartements remis aux normes des immeubles de l'Orée 58 à 68 et à ceux ayant fait l'objet de travaux à plus-value en général.

Groupe 06.11. immeubles locatifs du patrimoine financier.

Groupe 06.11 et 06.12	Valeurs au bilan	Revenus avant éléments extraordinaires	Charges avant éléments extraordinaires	Résultat net (+bénéfice) (-déficit)	Rendement brut (revenus ./ val. bilan)	Rendement net (résultat/val. bilan)
Au 31.12.12	73'816'704	4'523'913	4'769'883	-245'969	6.13%	-0.33%
Au 31.12.13	63'277'549	3'850'951	3'072'615	778'336	6.09%	1.23%
Au 31.12.14	65'858'250	4'331'118	4'221'605	109'513	6.58%	0.17%

L'augmentation des charges entre 2013 et 2014 provient essentiellement du fait qu'un montant de 1'073'261 francs figure dans le compte « entretien lourd ». Ce montant a permis d'effectuer tous les travaux d'investissement mentionnés plus haut dans le présent rapport (voir 06.11.314.20).

Groupe 06.20, immeubles d'utilité mixte

Le groupe 06.20 intitulé « Immeubles d'utilité mixte » a été créé depuis janvier 2013. Il réunit 16 bâtiments des patrimoines financier (11) et administratif (5), dont le caractère culturel ou semi-public est avéré et dont l'équilibre des comptes est très difficile à réaliser. Compte tenu de la baisse des amortissements en 2014, il résulte un excédent de revenus pour ce groupe d'immeubles s'élevant à 76'736 francs. Ce résultat provient du fait qu'en 2014 les dépenses d'entretien ont été limitées au strict minimum et il ne pourra vraisemblablement pas être maintenu pour les années à venir.

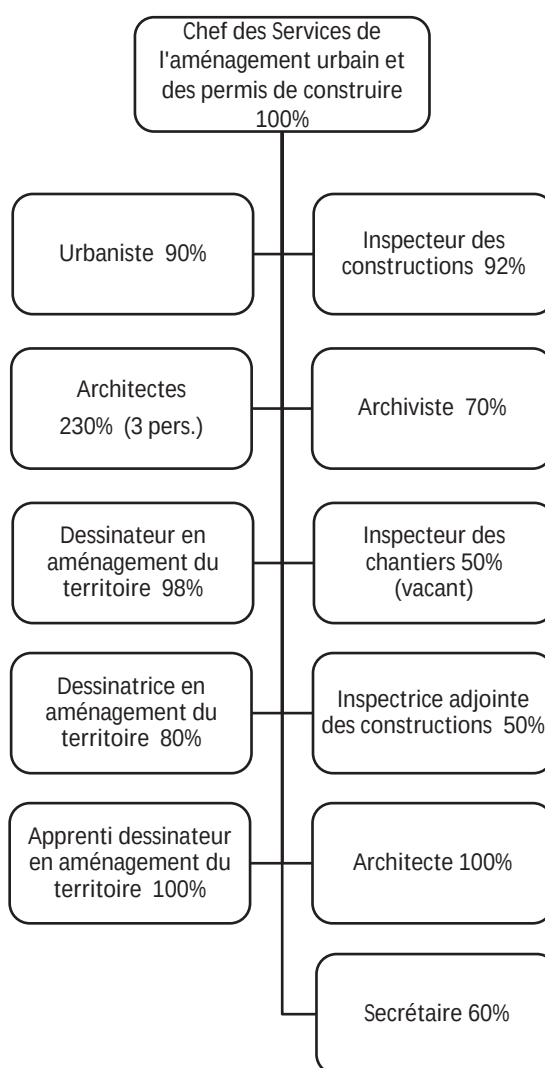
Groupe 06.21 immeubles locatifs du patrimoine administratif

La perte enregistrée s'élève à 200'516 francs et a diminué de 27,73 % par rapport à celle réalisée en 2013.(277'458 francs). Cette diminution est liée au fait qu'un amortissement complémentaire de 150'423.94 a été effectué en 2013 alors qu'il n'y en a eu aucun en 2014.

Refacturation de prestations à des tiers

Durant cette année, la refacturation des frais à la charge des locataires s'est poursuivie de manière systématique, conformément aux conditions des usages locatifs faisant partie de tout bail à loyer. En revanche, le nombre de sinistres à charge des compagnies d'assurances a largement diminué en 2014. Tous comptes confondus, c'est néanmoins une somme de 178'812 francs qui a été encaissée durant cette année, alors que le montant s'élevait à 171'814 francs en 2013.

8. Service de l'aménagement urbain et Permis de construire



8.1 Permis de construire

8.1.1 Activité générale

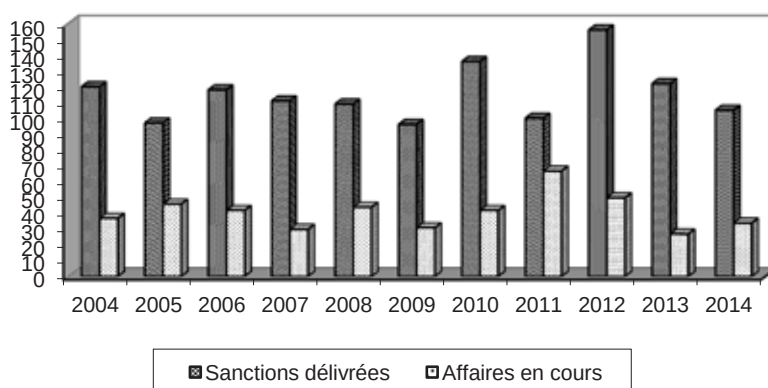
Prestations fournies	Nombre total par année	
	2014	2013
Sanctions définitives	102	121
Sanctions préalables	3	1
Autorisations pour travaux mineurs	24	22
Contrôles de conformité (permis d'occupation)	75	49
Interventions lors de rénovations	118	env. 80
Affaires traitées dans l'année mais encore en cours	34	27
Préavis ou autorisations pour enseignes	15	34

Malgré une diminution par rapport à 2013, le nombre de sanctions délivrées en 2014 est resté conforme à une moyenne se situant autour de 100 dossiers par an. Le montant des émoluments de sanction s'en ressent quelque peu (- 20'206 francs/budget 2014), cette érosion étant due également au fait que les projets étaient d'importance moindre et que plusieurs dossiers d'une certaine envergure étaient encore bloqués par des oppositions en fin d'année.

L'accompagnement des projets, en amont des demandes de permis de construire, et le suivi des procédures d'opposition constituent une part importante du travail du service qui ne transparait pas dans ces chiffres. Un surcroît de travail est imputable à la vacance du poste d'inspecteur des chantiers, poste qui n'était pas encore repourvu en fin d'année.

En outre, le service a continué de fournir des prestations pour les communes de La Tène et de Corcelles-Cormondèche. S'agissant de La Tène, 14 dossiers ont été contrôlés et préavisés ; pour Corcelles-Cormondèche, 31 dossiers ont été traités. Des prestations ponctuelles ont en outre été fournies pour la commune de Peseux.

Dossiers traités de 2004 à 2014



8.1.2 Commission d'urbanisme

	Nombre total par année	
	2014	2013
Séances	11	13
Nouveaux dossiers présentés (demandes de sanctions)	57	45
Préavis favorables	25	32

Outre les préavis donnés sur diverses demandes de sanction, pose d'enseignes, choix de matériaux et de couleurs, les membres de la Commission d'urbanisme se sont exprimés au sujet de plusieurs dossiers importants : assainissement et agrandissement du CPLN ; transformation du MEN ; restauration de la Collégiale (étape II – Cloître) ; agrandissement de l'église de la Rochette ; projet Ensemble Gouttes-d'Or ; surélévation de l'hôtel Beaulac ; plusieurs projets d'immeubles d'habitation (Dîme, Vy-d'Etra, Trois-Portes, Grise-Pierre, Ecluse, Alpes, Valangines, Usines, etc.).

8.1.3. Inspection des chantiers

Compte tenu de la vacance du poste, des dispositions transitoires ont été prises dans l'attente d'un prochain engagement : intérim assuré par les inspecteurs des constructions, recours ponctuel aux spécialistes de la Suva ou du BPA pour certains cas particuliers.

8.1.4 Permis de construction délivrés

Constructions nouvelles

Types de constructions	Nombre de bâtiments		Nombre de logements	
	2014	2013	2014	2013
Maisons individuelles	1	1	0	1
Maisons à plusieurs logements	7	5	63	56
Maisons à usage mixte d'habitation et d'exploitation commerciale	0	1	0	50
Autres bâtiments avec logements	1	2	0	0
Autres bâtiments (adm., garages, etc.)	0	0	0	0
Total	9	9	63	107

Transformations

Types de transformation	Nombre d'autorisations	
	2014	2013
Majeures, avec logements (> Fr.100'000)	12	8
Mineures, avec logements (< Fr.100'000)	0	1
Majeures, sans logement (> Fr.100'000)	35	32
Total	47	41

Constructions terminées

Constructions nouvelles

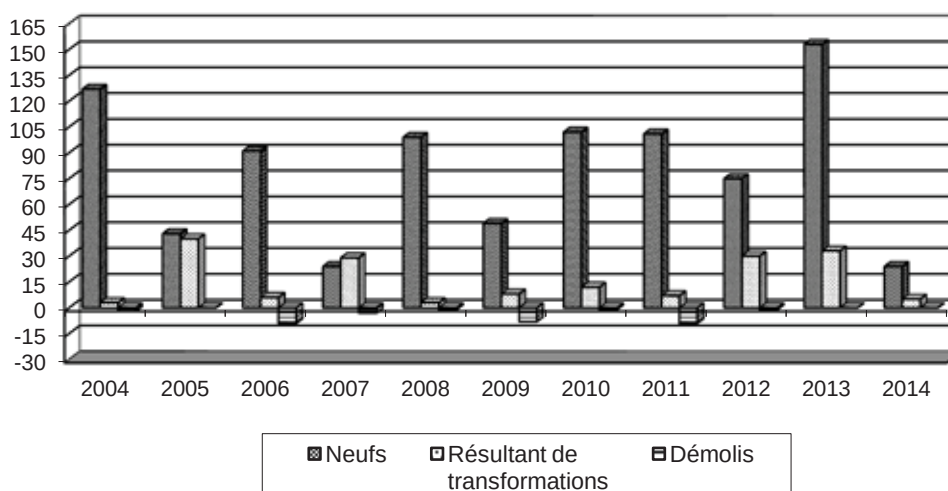
Types de constructions	Nombre de bâtiments		Nombre de logements	
	2014	2013	2014	2013
Maisons individuelles	2	3	2	2
Maisons à plusieurs logements	6	3	22	151
Maisons à usage mixte d'habitation et d'exploitation commerciale	0	0	0	0
Autres bâtiments avec logements	0	0	0	0
Autres bâtiments (adm., garages, etc.)	0	0	0	0
Total	8	6	24	153

Transformations et démolitions

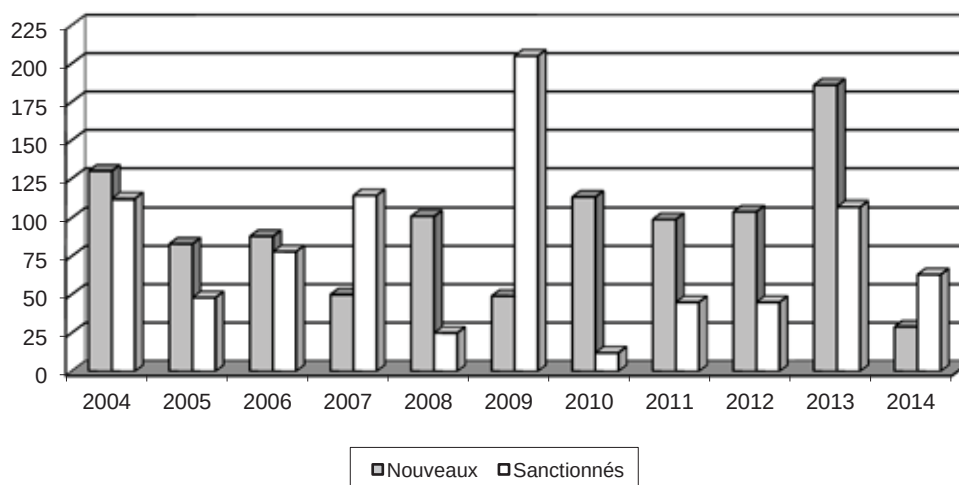
Types de travaux	Nombre de bâtiments		Nombre de logements	
	2014	2013	2014	2013
Transformations (augment. en résultant)	66	10	5	33
Démolitions (diminution en résultant)	1	0	0	0
Total	65	10	5	33

Le nombre de nouveaux logements mis sur le marché en 2014 a été relativement faible (29), notamment du fait que plusieurs chantiers étaient en train de se terminer en fin d'année ; leurs logements n'ont donc pas pu être comptabilisés. Le taux de logements vacants a cependant augmenté de manière sensible, de 0,42% à 0,84% en 2014, vraisemblablement en raison de l'augmentation importante de l'offre au cours de l'année 2013. La Ville de Neuchâtel reste cependant bien en dessous du seuil de pénurie fixé à 1,5% et doit donc poursuivre ses efforts dans le développement de nouveaux projets de logements, conformément aux objectifs politiques qu'elle s'est donnés. Les perspectives dans ce domaine sont bonnes pour les années à venir, même si plusieurs importants projets privés se trouvent freinés par des oppositions ; ces difficultés expliquent d'ailleurs le nombre relativement bas de logements ayant fait l'objet d'autorisations en 2014, en dépit des efforts et du temps consacrés à ces dossiers.

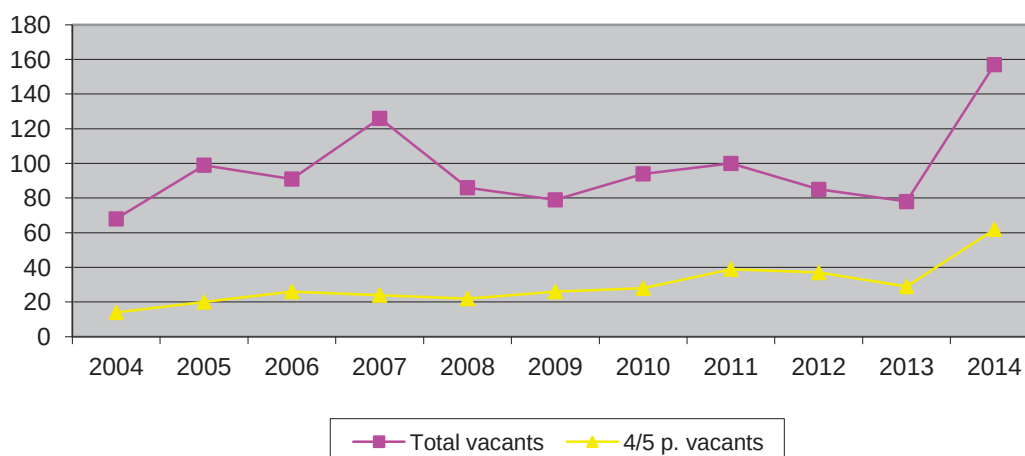
Construction/Démolition de logements de 2004 à 2014



Comparatif logements sanctionnés/logements nouveaux de 2004 à 2014



Logements vacants de 2004 à 2014



8.2 Service de l'aménagement urbain

Des informations concernant l'essentiel des dossiers traités sont exposées ci-après dans les sous-chapitres planification, projets d'aménagement urbain et gestion, coordination. Par ailleurs, un certain nombre de projets transversaux, ayant fait l'objet d'importantes contributions du Service de l'aménagement urbain, sont décrits au chapitre 6, Service du développement urbanistique.

8.2.1 Planification

Planification du secteur « Monruz sud »

Le PDS "Monruz sud" définit les grandes lignes de l'aménagement du secteur et assure la coordination entre le PS "Hôtel Palafitte", au sud, et le plan de quartier Monruz sud, le long de la route des Gouttes-d'Or. L'année 2014 a été consacrée à une importante campagne d'information sur le projet « Ensemble Gouttes-d'or », regroupant les différentes pièces du

réaménagement du secteur, à l'intention du Conseil général et de ses commissions d'une part, des associations de quartier d'autre part. En parallèle, les travaux se sont poursuivis sur plusieurs volets du projet : organisation de la maîtrise d'ouvrage pour la partie plan de quartier, étude préliminaire des immeubles d'habitation, étude de coût des équipements (espace public et accès), avant-projet d'aménagement du parc public Nature en ville.

Plan directeur sectoriel « Le lac et ses rives »

Après une présentation intermédiaire à la commission des ports et rives en mai 2014, l'étude a été mise en suspens pendant le déroulement du processus participatif centre et rives, de manière à pouvoir intégrer, le cas échéant, certaines réflexions issues des échanges avec la population. La finalisation du PDS se poursuivra donc dès 2015. Ce délai supplémentaire sera mis à profit pour affiner la coordination avec le Plan directeur cantonal sur ce thème.

Plan directeur sectoriel Portes-Rouges et adaptation du plan d'aménagement

Lancées principalement en raison du développement prévisible d'importants projets sur les terrains propriété de Metalor et HK, les études sur ce dossier se sont poursuivies en 2014, en réponse aux préavis des services cantonaux et communaux, ainsi qu'à la consultation des propriétaires privés. Des séances d'information à la commission du plan d'aménagement et aux habitants du quartier ont eu lieu en septembre 2014. Des ajustements du projet de modification du plan d'aménagement s'étant encore révélés nécessaires en fin d'année, les documents finalisés pourront enfin suivre la procédure d'approbation en 2015.

Développement du quartier de Vieux-Châtel

Le Conseil général a adopté en juin 2014 le rapport relatif au développement du site des anciennes serres (aspects financiers et fonciers, octroi d'un droit de superficie à la Coopérative d'en face, organisation d'un concours d'architecture, etc.). Le concours s'est déroulé de juillet à décembre 2014 et a permis la désignation d'un projet lauréat « Les copains d'abord », qui fera l'objet d'un développement en 2015 dans la perspective d'une demande de permis de construire ultérieure.

Plan de quartier « Tivoli sud » et Plan directeur sectoriel de Serrières

L'étude du plan directeur sectoriel de Serrières s'est poursuivie avec les ressources internes au service. Le processus participatif ayant servi de base aux objectifs d'aménagement du plan, sera repris en 2015 afin de faire une restitution globale aux habitants et approfondir certains thèmes. En parallèle, des propositions concrètes d'amélioration des espaces publics ont été formulées, lesquelles feront l'objet de développement en 2015 (jardin Russ à la rue Guillaume-Farel, place du Clos-de-Serrières, ascenseur public rue des Usines, etc.). Ces démarches sont de nature à créer un cadre favorable au redémarrage du plan de quartier « Tivoli sud », au sujet duquel des décisions importantes devraient intervenir en 2015.

8.2.2 Projets d'aménagement urbain

Espaces publics en lien avec le plan de quartier « Draizes-Bourgogne »

La construction des immeubles prévus dans le plan de quartier ayant été différée par le maître d'ouvrage privé, la mise en œuvre du réaménagement de l'espace public (crédit accordé en 2013 par le Conseil général) ne devrait débuter que dans le courant de l'année 2015.

Cadolles

L'essentiel des travaux de réaménagement du parc public sud a été réalisé en 2014. Quelques interventions paysagères devraient encore avoir lieu au premier semestre 2015.

Centre-ville

Un accent particulier a été mis en 2014 sur l'amélioration de l'équipement et l'embellissement de la zone piétonne, en lien avec la vision stratégique pour le centre-ville présentée au Conseil général en juin. Au niveau du service, cela s'est traduit par la mise en place de nouveaux bancs, par la réalisation d'une fresque à la ruelle des Boucheries, par une participation active au projet de concept lumière pour le centre-ville et aux réflexions sur l'utilisation du domaine public (terrasses, commerce ambulant, etc.).

8.2.3 Gestion, coordination

Le service a édité de nombreux préavis sur des projets de construction et d'aménagement soumis à permis de construire ou à autorisation d'utilisation du domaine public, sur les aspects de l'intégration architecturale et paysagère et du rapport à l'espace public. Il s'est par ailleurs impliqué dans différents projets de réaménagements routiers cantonaux ou fédéraux (secteur A5 et RC5 à Serrières notamment, en collaboration avec le Service des infrastructures).

9. Délégué à l'énergie

9.1 Etude des dossiers de demandes de sanction

L'étude des dossiers de demande de sanction et de conformité à la loi cantonale sur l'énergie représente toujours une part de plus en plus importante de l'activité du délégué communal à l'énergie. Le nombre de dossiers traités en 2014, qui se monte à 329, a plus que doublé par rapport à 10 ans auparavant.

Année									
2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
144	156	158	131	158	138	157	173	215	329

Nombre de dossiers traités

Sur le total des 329 dossiers contrôlés, 48 d'entre eux concernent le justificatif de la qualité thermique de l'enveloppe du bâtiment lors de nouvelles constructions (7 objets) ou lors de l'assainissement partiel ou complet de bâtiments existants (41).

Pour les installations de production de chaleur prévues dans les sept nouvelles constructions projetées dans l'année, toutes fonctionnent au gaz naturel. On peut relever encore qu'à partir du 1^{er} janvier 2013, la loi cantonale sur l'énergie impose que les nouvelles constructions soient équipées de capteurs solaires thermiques de manière à ce que plus de la moitié des besoins en eau chaude sanitaire soit couverte par cette énergie renouvelable.

Dans le domaine plus particulier du remplacement des chaudières, qui fait également l'objet systématique d'une demande d'autorisation, on observe, sur les 150 objets contrôlés au cours de l'année, que l'agent énergétique utilisé avant assainissement se répartit à quasi égalité entre le mazout de chauffage (74 installations) et le gaz naturel (76 installations). Il est intéressant de relever à ce sujet que sur les 74 chaudières à mazout remplacées en 2014, seules 7 d'entre elles conservent le mazout comme agent énergétique, 5 passent au bois-énergie et 62 se convertissent au gaz naturel.

Cette évolution est favorable d'un point de vue environnemental, et plus particulièrement au niveau du réchauffement climatique puisque le gaz naturel présente 20% d'émissions de CO₂ en moins comparativement au mazout de chauffage. On peut alors estimer que la seule conversion du mazout au gaz naturel qui a été réalisée en 2014 dans environ 60 installations permet de réduire les émissions de CO₂ d'une quantité appréciable de 750 tonnes par année pour l'ensemble du territoire communal.

9.2 Projet Energie du Réseau des Villes de l'Arc Jurassien (RVAJ)

La démarche entreprise depuis 2008 dans le cadre du projet Energie du Réseau des Villes de l'Arc Jurassien (RVAJ) a pour ambition de profiler l'Arc Jurassien comme région phare par rapport aux questions énergétiques. Les actions déployées dans ce programme visent en particulier une société à 2000 watts dans l'Arc Jurassien. On rappellera que 12 communes, réparties sur les cantons de Vaud, Neuchâtel, Berne et Jura, sont particulièrement actives dans ce projet (Bienne, Delémont, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Moutier, Neuchâtel, Orbe, Porrentruy, Sainte-Croix, Saint-Imier, Tramelan et Val-de-Travers). La vision d'une société à 2000 watts est particulièrement ambitieuse et nécessite la mise en place d'un panel d'actions ciblées et efficaces. Partager les expériences et mutualiser les ressources et les compétences techniques entre les villes du réseau est un moyen d'accélérer le processus.

Actuellement, les activités principales déployées au sein du réseau concernent plus particulièrement le développement et le test d'un outil de suivi. Ce dernier doit permettre d'évaluer l'évolution dans le temps des bilans territoriaux aux niveaux de l'énergie et des émissions de CO₂ afin de mesurer le chemin parcouru depuis l'année de référence choisie en 2010. De plus, en fonction des objectifs stratégiques et opérationnels, nous sommes en cours de préparation d'un plan de déploiement d'actions concrètes communes, par exemple au niveau de l'assainissement des bâtiments communaux ou de la production d'énergie solaire photovoltaïque pour couvrir une part des besoins de l'administration.

9.3 Fonds solaire photovoltaïque

Le fonds destiné à subventionner des installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal a été mis en place en 2012. Ce programme d'aide communal rencontre un succès grandissant au fil du temps. Après les 4 premières installations subventionnées en 2012, pour une surface de cellules photovoltaïques de 133 m², l'année 2013 a vu la réalisation de 9 centrales solaires d'une surface totale de 270 m². En 2014, la réalisation de centrales solaires photovoltaïques a véritablement explosée sur le territoire communal avec 115 installations supplémentaires, représentant la pose de 8'900 m² de cellules solaires. Cette évolution s'explique par la décision prise par la Confédération d'introduire un nouvel instrument de promotion : « la rétribution unique ». Cette solution offre aux propriétaires de telles installations le droit à l'autoconsommation. Dans ces conditions très favorables, la décision a été prise en juillet 2014 de cumuler cette nouvelle subvention fédérale à celle accordée par la Ville de Neuchâtel, tout en diminuant quelque peu le montant de cette dernière à 1'000 francs par kW installé, contre 1'500 francs auparavant.

Le résultat de l'opération est un réel succès puisque le fonds, doté de 1 million de francs, a été épuisé en fin d'année 2014. Déterminées à promouvoir les énergies renouvelables, les autorités communales ont décidé de réalimenter le fonds à hauteur de 500'000 francs dans le cadre du budget 2015. Il a également été pris la décision de réduire le montant de la subvention à 750 francs par kW installé, cette adaptation étant justifiée par le fait que les prix des installations ont diminué d'environ 25% ces deux dernières années.

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
06	URBANISME				
	Charges	24,839,724.37		24,860,600.00	28,495,931.26
	Revenus		15,757,441.23	-18,363,000.00	-14,601,856.35
	Excédent		9,082,283.14	6,497,600.00	13,894,074.91
N3	TOTAL DES CHARGES	24,839,724.37	0.00	24,860,600.00	28,495,931.26
N30	CHARGES DE PERSONNEL	6,766,185.87		5,974,300.00	5,526,877.39
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	7,780,660.40		7,724,700.00	4,867,045.54
N33	AMORTISSEMENTS	4,502,782.30		5,144,200.00	12,610,297.00
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	846,873.60		586,000.00	262,507.10
N38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	42,000.00		50,000.00	230,000.00
N39	IMPUTATIONS INTERNES	4,901,222.20		5,381,400.00	4,999,204.23
N4	TOTAL DES REVENUS	0.00	15,757,441.23	-18,363,000.00	-14,601,856.35
N42	REVENUS DES BIENS		11,131,704.35	-11,221,900.00	-10,596,879.55
N43	CONTRIBUTIONS		551,711.40	-569,000.00	-798,443.55
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		88,195.90	-277,000.00	-84,573.65
N48	PRELEVEMENTS AUX FINANC. SPEC.		551,861.00	-2,633,000.00	-68,265.00
N49	IMPUTATIONS INTERNES		3,433,968.58	-3,662,100.00	-3,053,694.60

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
06	URBANISME				
	Charges	24,839,724.37		24,860,600.00	28,495,931.26
	Revenus		15,757,441.23	-18,363,000.00	-14,601,856.35
	Excédent		9,082,283.14	6,497,600.00	13,894,074.91
06.11	IMM. LOCATIFS DU PATRIM. FIN.				
	Charges	4,221,604.84		4,587,800.00	5,424,367.13
	Revenus		4,331,118.48	-5,689,900.00	-3,850,950.90
	Excédent	109,513.64		-1,102,100.00	1,573,416.23
06.20	IMMEUBLES D'UTILITE MIXTE				
	Charges	1,370,236.29		1,478,100.00	3,228,831.31
	Revenus		1,446,972.40	-1,430,300.00	-1,469,549.25
	Excédent	76,736.11		47,800.00	1,759,282.06
06.21	IMM. LOCATIFS PATRIM. ADMIN.				
	Charges	467,542.61		786,800.00	619,167.44
	Revenus		267,026.15	-473,100.00	-341,708.90
	Excédent		200,516.46	313,700.00	277,458.54
06.31	BATIMENTS ADMINISTRATIFS				
	Charges	2,434,048.65		2,336,900.00	2,818,238.41
	Revenus		1,510,444.95	-2,447,100.00	-1,464,997.35
	Excédent		923,603.70	-110,200.00	1,353,241.06
06.32	EGLISES				
	Charges	336,452.17		387,700.00	241,698.40
	Revenus		336,452.17	-387,700.00	-212,451.25
	Excédent			0.00	29,247.15
06.33	BASSIN DE NATATION, LA COUDRE				
	Charges	84,232.85		181,900.00	0.00
	Revenus		68,900.00	-83,900.00	0.00
	Excédent		15,332.85	98,000.00	0.00
06.35	BATIMENTS CIMETIERE				
	Charges	33,434.57		32,100.00	70,059.95
	Revenus		33,434.57	-32,100.00	-32,805.85
	Excédent			0.00	37,254.10
06.36	W.C.PUBLICS ET EDICULES				
	Charges	690,242.29		708,500.00	1,145,007.75
	Revenus		145,193.10	-144,800.00	-150,415.90
	Excédent		545,049.19	563,700.00	994,591.85
06.38	CENTRE DE LOISIRS				
	Charges	23,913.67		25,500.00	292,038.75
	Revenus		38,188.05	-39,800.00	-37,500.00
	Excédent	14,274.38		-14,300.00	254,538.75
06.39	ECOLES				
	Charges	6,028,971.34		6,024,400.00	6,106,537.82
	Revenus		4,960,097.42	-5,188,100.00	-4,779,205.45
	Excédent		1,068,873.92	836,300.00	1,327,332.37
06.40	SALLE MUSIQUE ET TEMPLE DU BAS				
	Charges	125,873.27		134,400.00	208,673.65
	Revenus		125,873.27	-134,400.00	-129,972.35
	Excédent			0.00	78,701.30
06.41	COLLEGE LATIN				
	Charges	287,969.37		293,900.00	740,718.44
	Revenus		306,829.95	-286,400.00	-301,219.95
	Excédent	18,860.58		7,500.00	439,498.49

Comptes de fonctionnement			Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
			Charges	Revenus		
06.42	MUSEES	Charges	757,464.77		1,020,200.00	1,413,139.78
		Revenus		757,464.77	-1,020,200.00	-838,313.75
		Excédent			0.00	574,826.03
06.43	FONTAINES ET MONUMENTS	Charges	215,089.25		213,500.00	243,114.20
		Revenus		0.00	-500.00	0.00
		Excédent		215,089.25	213,000.00	243,114.20
06.44	ESPACES PUBLICS	Charges	481,563.00		551,500.00	443,108.50
		Revenus		0.00	0.00	0.00
		Excédent		481,563.00	551,500.00	443,108.50
06.46	ACCUEIL ECOLIERS	Charges	246,163.80		183,100.00	140,928.10
		Revenus		246,163.80	-183,100.00	-80,549.15
		Excédent			0.00	60,378.95
06.52	DIRECTION ET SERVICE ADMINISTR	Charges	1,423,382.45		1,410,100.00	1,127,890.90
		Revenus		2,951.25	0.00	-22,190.60
		Excédent		1,420,431.20	1,410,100.00	1,105,700.30
06.53	SERVICE DES BÂTIMENTS	Charges	1,865,607.25		1,631,000.00	1,496,876.97
		Revenus		230,146.25	-219,500.00	-260,867.95
		Excédent		1,635,461.00	1,411,500.00	1,236,009.02
06.54	GERANCE DES BÂTIMENTS	Charges	782,085.60		739,000.00	611,900.85
		Revenus		240,090.80	-219,100.00	-235,115.65
		Excédent		541,994.80	519,900.00	376,785.20
06.55	DELEGUE A L'ENERGIE	Charges	1,018,918.04		461,800.00	367,362.86
		Revenus		553,861.00	-200,000.00	-69,585.00
		Excédent		465,057.04	261,800.00	297,777.86
06.56	PERMIS DE CONSTRUIRE	Charges	761,625.45		742,600.00	749,261.30
		Revenus		154,317.50	-183,000.00	-308,555.50
		Excédent		607,307.95	559,600.00	440,705.80
06.57	AMENAGEMENT URBAIN	Charges	1,183,302.84		929,800.00	1,007,008.75
		Revenus		1,915.35	0.00	-15,901.60
		Excédent		1,181,387.49	929,800.00	991,107.15

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
06	URBANISME				
	Charges	24,839,724.37		24,860,600.00	28,495,931.26
	Revenus		15,757,441.23	-18,363,000.00	-14,601,856.35
	Excédent		9,082,283.14	6,497,600.00	13,894,074.91
06.11	IMM. LOCATIFS DU PATRIM. FIN.				
	Charges	4,221,604.84		4,587,800.00	5,424,367.13
	Revenus		4,331,118.48	-5,689,900.00	-3,850,950.90
	Excédent	109,513.64		-1,102,100.00	1,573,416.23
06.11.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	1,882,540.81	0.00	1,839,000.00	700,059.30
06.11.312.00	EAU	98,130.45		89,000.00	94,349.15
06.11.312.99	ELECTRICITE	27,511.95		51,000.00	25,952.35
06.11.314.00	ENTRETIEN COURANT	380,804.28		378,000.00	334,797.20
06.11.314.20	ENTRETIEN LOURD	1,073,261.19		1,000,000.00	0.00
06.11.318.00	CHARGES COURANTES	302,832.94		321,000.00	244,960.60
06.11.33	AMORTISSEMENTS	431,880.65	0.00	558,600.00	2,615,908.81
06.11.330.00	AMORTISSEMENTS	419,457.00		509,600.00	337,045.00
06.11.330.02	IMMEUBLE	0.00		18,000.00	0.00
06.11.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	6,423.65		25,000.00	27,111.70
06.11.331.01	EQUIPEMENT	6,000.00		6,000.00	6,000.00
06.11.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	2,245,752.11
06.11.38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	0.00	0.00	0.00	106,000.00
06.11.382.14	RESERVE ENTRETIEN, ATTRIB.	0.00		0.00	106,000.00
06.11.39	IMPUTATIONS INTERNES	1,907,183.38	0.00	2,190,200.00	2,002,399.02
06.11.390.00	INTERETS PASSIFS	1,701,006.00		1,979,000.00	1,768,238.00
06.11.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	144.00		0.00	0.00
06.11.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		0.00	2,839.85
06.11.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	42,608.33		39,300.00	71,067.16
06.11.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME 06	161,955.05		171,100.00	159,314.01
06.11.391.08	PRESTATIONS SIS	1,470.00		800.00	940.00
06.11.42	REVENUS DES BIENS	0.00	3,969,459.38	-3,720,000.00	-3,519,126.15
06.11.423.00	LOYERS		3,936,593.25	-3,720,000.00	-3,519,126.15
06.11.424.01	GAINS COMPTABLES PLACEMENT PF		32,866.13	0.00	0.00
06.11.43	CONTRIBUTIONS	0.00	110,200.85	-150,000.00	-91,076.10
06.11.436.00	REMB. TIERS		110,200.85	-150,000.00	-91,076.10
06.11.46	SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	86,485.90	-277,000.00	-83,548.65
06.11.461.00	SUBVENTIONS		86,485.90	-277,000.00	-83,548.65
06.11.48	PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX	0.00	0.00	-1,378,000.00	0.00
06.11.482.14	RESERVE ENTRETIEN, PRELEV.		0.00	-1,378,000.00	0.00
06.11.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	164,972.35	-164,900.00	-157,200.00
06.11.490.99	PREST. AUTRES SERVICES		164,972.35	-164,900.00	-157,200.00
06.20	IMMEUBLES D'UTILITE MIXTE				
	Charges	1,370,236.29		1,478,100.00	3,228,831.31
	Revenus		1,446,972.40	-1,430,300.00	-1,469,549.25
	Excédent	76,736.11		47,800.00	1,759,282.06

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
06.20.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	556,361.64	0.00	670,200.00	512,296.00
06.20.312.00	EAU	32,275.80		53,800.00	33,336.00
06.20.312.99	ELECTRICITE	16,238.25		52,800.00	17,074.10
06.20.314.00	ENTRETIEN COURANT	278,146.34		298,000.00	254,905.80
06.20.318.00	CHARGES COURANTES	229,701.25		265,600.00	206,980.10
06.20.33	AMORTISSEMENTS	262,178.05	0.00	271,000.00	2,080,816.36
06.20.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	2,827.05		20,000.00	0.00
06.20.331.00	AMORTISSEMENTS	259,351.00		251,000.00	444,606.20
06.20.332.01	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	0.00		0.00	1,636,210.16
06.20.39	IMPUTATIONS INTERNES	551,696.60	0.00	536,900.00	635,718.95
06.20.390.00	INTERETS PASSIFS	492,396.00		536,900.00	575,362.00
06.20.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		0.00	3,366.00
06.20.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	58,060.60		0.00	56,390.95
06.20.391.08	PRESTATIONS SIS	1,240.00		0.00	600.00
06.20.42	REVENUS DES BIENS	0.00	1,383,582.05	-1,362,000.00	-1,401,355.50
06.20.427.00	LOYERS		1,383,582.05	-1,362,000.00	-1,401,355.50
06.20.43	CONTRIBUTIONS	0.00	41,390.35	-46,300.00	-46,193.75
06.20.436.00	REMBOURSEMENTS TIERS		41,390.35	-46,300.00	-46,193.75
06.20.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	22,000.00	-22,000.00	-22,000.00
06.20.490.00	LOYERS		22,000.00	-22,000.00	0.00
06.20.490.99	PREST. AUTRES SERVICES		0.00	0.00	-22,000.00
06.21	IMM. LOCATIFS PATRIM. ADMIN.	467,542.61		786,800.00	619,167.44
	Charges		267,026.15	-473,100.00	-341,708.90
	Revenus		200,516.46	313,700.00	277,458.54
	Excédent				
06.21.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	129,496.46	0.00	141,000.00	87,503.55
06.21.312.00	EAU	10,350.95		9,000.00	9,703.60
06.21.312.99	ELECTRICITE	8,274.40		15,000.00	6,323.10
06.21.314.00	ENTRETIEN COURANT	56,376.11		55,000.00	35,165.95
06.21.318.00	CHARGES COURANTES	54,495.00		62,000.00	36,310.90
06.21.33	AMORTISSEMENTS	182,054.00	0.00	388,500.00	347,760.94
06.21.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	0.00		10,000.00	0.00
06.21.331.00	AMORTISSEMENTS	75,526.00		272,000.00	90,809.00
06.21.331.02	IMMEUBLE	106,528.00		106,500.00	106,528.00
06.21.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	150,423.94
06.21.38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	0.00	0.00	0.00	10,000.00
06.21.382.14	RESERVE ENTRETIEN, ATTRIB.	0.00		0.00	10,000.00
06.21.39	IMPUTATIONS INTERNES	155,992.15	0.00	257,300.00	173,902.95
06.21.390.00	INTERETS PASSIFS	138,396.00		209,500.00	160,599.00
06.21.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		200.00	84.75
06.21.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME 06	17,416.15		47,400.00	13,039.20
06.21.391.08	PRESTATIONS SIS	180.00		200.00	180.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
06.21.42	REVENUS DES BIENS	0.00	240,010.00	-395,000.00	-319,099.30
06.21.427.00	LOYERS		240,010.00	-395,000.00	-319,099.30
06.21.43	CONTRIBUTIONS	0.00	7,916.15	-4,000.00	-3,509.60
06.21.436.00	REMB. TIERS		7,916.15	-4,000.00	-3,509.60
06.21.48	PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX	0.00	0.00	-55,000.00	0.00
06.21.482.14	RESERVE ENTRETIEN, PRELEV.		0.00	-55,000.00	0.00
06.21.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	19,100.00	-19,100.00	-19,100.00
06.21.490.99	PREST. AUTRES SERVICES		19,100.00	-19,100.00	-19,100.00
06.31	BATIMENTS ADMINISTRATIFS				
	Charges	2,434,048.65		2,336,900.00	2,818,238.41
	Revenus		1,510,444.95	-2,447,100.00	-1,464,997.35
	Excédent		923,603.70	-110,200.00	1,353,241.06
06.31.30	CHARGES DE PERSONNEL	605,709.56	0.00	545,300.00	567,749.33
06.31.301.02	TRAITEMENTS DES CONCIERGES	406,992.45		436,300.00	449,560.35
06.31.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	0.00		0.00	26,629.15
06.31.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	12,238.00		10,400.00	9,715.00
06.31.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	0.00		3,600.00	2,700.00
06.31.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	21,714.98		23,300.00	22,516.45
06.31.303.02	CONTRIBUTION ALFA	8,546.48		9,200.00	8,863.34
06.31.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	4,354.19		4,800.00	4,641.99
06.31.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	228.16		300.00	236.32
06.31.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	691.56		800.00	716.86
06.31.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	100,557.00		0.00	0.00
06.31.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,898.19		2,300.00	2,181.77
06.31.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,245.85		3,700.00	2,799.15
06.31.307.01	CAISSE DE PENSIONS	45,242.70		50,600.00	37,188.95
06.31.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	1,371,386.44	0.00	1,327,500.00	341,321.22
06.31.312.00	EAU	6,862.45		9,000.00	6,135.25
06.31.312.99	ELECTRICITE	8,373.65		7,000.00	6,751.90
06.31.314.00	ENTRETIEN COURANT	133,192.89		130,000.00	130,638.52
06.31.314.20	ENTRETIEN LOURD	1,053,070.15		1,000,000.00	0.00
06.31.318.00	CHARGES COURANTES	169,550.85		180,000.00	197,271.20
06.31.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	336.45		1,500.00	524.35
06.31.33	AMORTISSEMENTS	283,147.00	0.00	298,500.00	1,689,173.95
06.31.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	0.00		1,000.00	0.00
06.31.331.00	AMORTISSEMENTS	116,791.00		150,200.00	197,154.00
06.31.331.01	EQUIPEMENT	87,374.00		92,000.00	91,678.00
06.31.331.02	IMMEUBLE	78,982.00		55,300.00	55,320.00
06.31.332.01	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	0.00		0.00	1,345,021.95
06.31.39	IMPUTATIONS INTERNES	173,805.65	0.00	165,600.00	219,993.91
06.31.390.00	INTERETS PASSIFS	94,878.00		110,200.00	123,054.00
06.31.391.05	IMPUTATIONS INTERNES IM.	14,864.55		0.00	13,494.57
06.31.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME 06	51,300.05		43,300.00	73,956.64
06.31.391.08	PRESTATIONS SIS	360.00		400.00	540.00
06.31.392.06	LOYERS DE URBANISME	8,800.00		8,800.00	7,300.00
06.31.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	3,158.90		2,700.00	1,000.00
06.31.394.01	ECONOMAT	194.15		0.00	463.70
06.31.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
06.31.42	REVENUS DES BIENS	0.00	266,592.80	-223,000.00	-220,251.80
06.31.427.00	LOYERS		266,592.80	-223,000.00	-220,251.80
06.31.43	CONTRIBUTIONS	0.00	26,492.15	-3,000.00	-106,145.55
06.31.436.00	REMB. TIERS		19,304.25	-3,000.00	-17,863.35
06.31.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-199.75
06.31.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		7,187.90	0.00	-88,082.45
06.31.48	PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX	0.00	0.00	-1,000,000.00	0.00
06.31.482.14	RESERVE ENTRETIEN, PRELEV.		0.00	-1,000,000.00	0.00
06.31.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	1,217,360.00	-1,221,100.00	-1,138,600.00
06.31.490.99	PREST. AUTRES SERVICES		1,217,360.00	-1,221,100.00	-1,138,600.00
06.32	EGLISES				
		336,452.17		387,700.00	241,698.40
			336,452.17	-387,700.00	-212,451.25
				0.00	29,247.15
06.32.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	40,838.97	0.00	40,500.00	34,090.25
06.32.314.67	ENTRETIEN COURANT COLLEGIALE	6,878.25		9,000.00	9,950.20
06.32.314.68	ENTRETIEN COURANT SERRIERES	3,147.02		3,000.00	4,047.90
06.32.318.01	CHARGES COURANTES	2,666.35		4,000.00	91.25
06.32.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	28,147.35		24,500.00	20,000.90
06.32.33	AMORTISSEMENTS	165,604.00	0.00	185,100.00	128,537.15
06.32.331.01	EQUIPEMENT	156,704.00		176,200.00	90,390.00
06.32.331.02	IMMEUBLE	8,900.00		8,900.00	8,900.00
06.32.332.01	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	0.00		0.00	29,247.15
06.32.39	IMPUTATIONS INTERNES	130,009.20	0.00	162,100.00	79,071.00
06.32.390.00	INTERETS PASSIFS	128,345.00		162,100.00	79,071.00
06.32.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	1,664.20		0.00	0.00
06.32.43	CONTRIBUTIONS	0.00	9,192.00	0.00	0.00
06.32.436.30	PRESTATIONS DES ASSURANCES		9,192.00	0.00	0.00
06.32.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	327,260.17	-387,700.00	-212,451.25
06.32.490.34	EGLISES, IMPUTATION COÛTS		327,260.17	-387,700.00	-212,451.25
06.33	BASSIN DE NATATION, LA COUDRE				
		84,232.85		181,900.00	0.00
			68,900.00	-83,900.00	0.00
			15,332.85	98,000.00	0.00
06.33.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	84,232.85	0.00	181,900.00	0.00
06.33.312.21	EAU	0.00		18,000.00	0.00
06.33.312.22	TAXE CANT. S/EAU POTABLE	0.00		8,000.00	0.00
06.33.313.01	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	9,937.65		45,000.00	0.00
06.33.314.54	ENTR. BASSIN ET INSTALLATIONS	6,536.00		13,000.00	0.00
06.33.314.57	CONTRATS D'ENTRETIEN	0.00		5,000.00	0.00
06.33.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	0.00		400.00	0.00
06.33.318.16	EPURATION PISCINE	0.00		12,500.00	0.00
06.33.318.17	FRAIS DE CONCIERGERIE	67,759.20		80,000.00	0.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
06.33.42 REVENUS DES BIENS	0.00	0.00	-15,000.00	0.00
06.33.427.54 LOCATIONS BASSIN DE NATATION		0.00	-15,000.00	0.00
06.33.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	68,900.00	-68,900.00	0.00
06.33.490.13 LOYER A SPORTS		68,900.00	-68,900.00	0.00
06.35 BATIMENTS CIMETIERE	33,434.57		32,100.00	70,059.95
		33,434.57	-32,100.00	-32,805.85
			0.00	37,254.10
06.35.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	33,434.57	0.00	32,100.00	28,127.85
06.35.314.70 ENTRETIEN COURANT	28,304.32		27,000.00	23,465.40
06.35.318.01 CHARGES COURANTES	1,380.10		1,300.00	1,306.55
06.35.318.35 PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	3,750.15		3,800.00	3,355.90
06.35.33 AMORTISSEMENTS	0.00	0.00	0.00	40,982.10
06.35.331.01 EQUIPEMENT	0.00		0.00	3,728.00
06.35.332.01 AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRES	0.00		0.00	37,254.10
06.35.39 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	0.00	0.00	950.00
06.35.390.00 INTERETS PASSIFS	0.00		0.00	950.00
06.35.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	33,434.57	-32,100.00	-32,805.85
06.35.490.07 PRESTATIONS A POLICE		33,434.57	-32,100.00	-32,805.85
06.36 W.C.PUBLICS ET EDICULES	690,242.29		708,500.00	1,145,007.75
		145,193.10	-144,800.00	-150,415.90
		545,049.19	563,700.00	994,591.85
06.36.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	642,122.04	0.00	626,800.00	557,091.20
06.36.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	13,593.95		8,500.00	11,704.05
06.36.312.12 ELECTR.,EAU QU.PH.-GODET 1	0.00		4,000.00	0.00
06.36.312.21 EAU	7,645.10		7,000.00	3,003.60
06.36.314.71 ENTRETIEN COURANT	65,794.89		65,000.00	64,192.90
06.36.314.86 ENT. DU PASSAGE DE LA PLACE PU	17,247.95		23,000.00	16,041.80
06.36.314.87 ENTRETIEN DES ABRIBUS VILLE	95,985.25		97,000.00	49,869.20
06.36.314.88 NET. DES GRAFFITIS & INCIVILIT	254,623.10		230,000.00	230,106.45
06.36.318.01 CHARGES COURANTES	1,741.35		1,000.00	458.65
06.36.318.11 CHARGES COUR.- P.-A-BOT 106	0.00		700.00	0.00
06.36.318.19 CHARGES COUR.PASS.INF.PL. PURY	757.80		3,000.00	0.00
06.36.318.35 PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	2,711.05		2,600.00	2,651.90
06.36.318.61 NETTOYAGE ET DESINFECTION	158,408.80		161,000.00	157,560.40
06.36.318.71 NETTOYAGE MANIFESTATIONS	23,612.80		24,000.00	21,502.25
06.36.33 AMORTISSEMENTS	33,710.00	0.00	55,500.00	560,905.55
06.36.331.01 EQUIPEMENT	33,710.00		55,500.00	58,360.00
06.36.332.01 AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	502,545.55
06.36.39 IMPUTATIONS INTERNES	14,410.25	0.00	26,200.00	27,011.00
06.36.390.00 INTERETS PASSIFS	13,632.00		24,600.00	27,011.00
06.36.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		1,400.00	0.00
06.36.391.06 IMPUTATIONS INTERNES IMM.	778.25		200.00	0.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
06.36.42	REVENUS DES BIENS	0.00	140,337.00	-138,500.00	-139,241.95
06.36.427.02	LOYERS EDICULES		140,337.00	-138,500.00	-139,241.95
06.36.43	CONTRIBUTIONS	0.00	4,856.10	-6,300.00	-11,173.95
06.36.434.02	TAXES D'ENTREES		0.00	-2,300.00	0.00
06.36.436.09	REMBOURSEMENT PAR TIERS		4,856.10	-4,000.00	-11,173.95
06.38	CENTRE DE LOISIRS				
	Charges	23,913.67		25,500.00	292,038.75
	Revenus		38,188.05	-39,800.00	-37,500.00
	Excédent	14,274.38		-14,300.00	254,538.75
06.38.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	8,103.67	0.00	9,100.00	6,963.00
06.38.314.73	ENTRETIEN COURANT	5,659.07		5,500.00	4,651.10
06.38.318.01	CHARGES COURANTES	0.00		500.00	0.00
06.38.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	2,444.60		3,100.00	2,311.90
06.38.33	AMORTISSEMENTS	10,160.00	0.00	10,200.00	278,153.75
06.38.331.01	EQUIPEMENT	0.00		0.00	1,753.00
06.38.331.02	IMMEUBLE	10,160.00		10,200.00	10,160.00
06.38.332.01	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	0.00		0.00	266,240.75
06.38.39	IMPUTATIONS INTERNES	5,650.00	0.00	6,200.00	6,922.00
06.38.390.00	INTERETS PASSIFS	5,650.00		6,200.00	6,922.00
06.38.42	REVENUS DES BIENS	0.00	37,500.00	-39,000.00	-37,500.00
06.38.427.56	LOYERS		37,500.00	-39,000.00	-37,500.00
06.38.43	CONTRIBUTIONS	0.00	688.05	-800.00	0.00
06.38.436.09	REMBOURSEMENT PAR TIERS		688.05	-800.00	0.00
06.39	ECOLES				
	Charges	6,028,971.34		6,024,400.00	6,106,537.82
	Revenus		4,960,097.42	-5,188,100.00	-4,779,205.45
	Excédent		1,068,873.92	836,300.00	1,327,332.37
06.39.30	CHARGES DE PERSONNEL	1,568,573.50	0.00	1,371,400.00	1,297,961.25
06.39.301.02	TRAITEMENTS CONCIERGES	1,049,986.80		998,600.00	1,031,018.80
06.39.301.03	TRAITEMENTS AIDES DE VACANCES	0.00		50,000.00	0.00
06.39.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	23,345.00		25,400.00	25,085.00
06.39.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	5,130.00		5,100.00	5,130.00
06.39.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	56,895.60		53,200.00	55,807.45
06.39.303.02	CONTRIBUTION ALFA	22,393.50		21,000.00	21,966.60
06.39.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	11,730.90		11,000.00	11,506.00
06.39.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	596.55		600.00	585.25
06.39.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,811.55		1,800.00	1,779.05
06.39.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	223,664.00		0.00	0.00
06.39.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	5,076.60		5,400.00	5,789.05
06.39.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	8,801.10		8,900.00	7,768.00
06.39.306.01	HABILLEMENT ET EQUIPEMENT	13,397.15		13,000.00	0.00
06.39.307.01	CAISSE DE PENSIONS	118,388.60		115,400.00	101,239.60
06.39.309.06	INDEMNITES SERVICE DE PIQUET	27,231.15		60,000.00	28,153.05
06.39.309.09	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	125.00		2,000.00	2,133.40

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
06.39.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	1,343,982.89	0.00	1,497,200.00	1,206,908.62
06.39.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	0.00		500.00	0.00
06.39.312.00	EAU	75,154.40		42,000.00	0.00
06.39.312.01	CHAUFFAGE	439,819.15		460,000.00	364,728.20
06.39.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	0.00		0.00	41,072.40
06.39.312.21	EAU	0.00		0.00	28,404.15
06.39.312.99	ELECTRICITE	153,064.20		150,000.00	39,772.65
06.39.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	20,802.45		40,000.00	40,493.61
06.39.313.13	CONSOMMABLES	45,971.15		85,000.00	0.00
06.39.314.00	ENTRETIEN COURANT	398,578.79		398,000.00	398,614.66
06.39.316.01	LOYERS A DES TIERS	40,613.20		50,000.00	47,673.15
06.39.316.08	FRAIS FINANCIERS CONTRACTING	0.00		17,700.00	85,244.45
06.39.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		1,000.00	40.00
06.39.317.21	REPRESENTATIONS	37.95		1,000.00	64.60
06.39.318.00	CHARGES COURANTES	169,724.15		250,000.00	160,800.75
06.39.318.04	FRAIS DE TELEPHONES	217.45		2,000.00	0.00
06.39.33	AMORTISSEMENTS	1,949,672.00	0.00	1,973,900.00	2,421,181.45
06.39.331.00	AMORTISSEMENTS	622,278.00		859,700.00	649,716.00
06.39.331.01	EQUIPEMENT	1,327,394.00		1,114,200.00	1,112,589.00
06.39.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	658,876.45
06.39.39	IMPUTATIONS INTERNES	1,166,742.95	0.00	1,181,900.00	1,180,486.50
06.39.390.00	INTERETS PASSIFS	1,075,431.00		1,178,000.00	1,086,494.00
06.39.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	89,185.15		0.00	88,862.10
06.39.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	1,812.05		1,700.00	2,375.40
06.39.391.08	PREST. DE POLICE DU FEU	0.00		2,200.00	2,755.00
06.39.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	170.00		0.00	0.00
06.39.394.01	ECONOMAT	144.75		0.00	0.00
06.39.42	REVENUS DES BIENS	0.00	4,788,245.87	-5,044,400.00	-4,660,896.85
06.39.427.00	LOYERS		4,739,353.67	-4,934,400.00	-4,611,914.00
06.39.427.02	LOYERS CONCIERGES		48,892.20	-50,000.00	-48,982.85
06.39.427.03	LOC. DE SALLES ET D'INSTAL.		0.00	-60,000.00	0.00
06.39.43	CONTRIBUTIONS	0.00	21,621.55	-1,000.00	-6,323.60
06.39.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		3,146.40	0.00	-1,620.70
06.39.436.22	REMB. CHARGES PAR LOCATAIRES		18,475.15	-1,000.00	-594.70
06.39.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-4,108.20
06.39.46	SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	1,710.00	0.00	-1,025.00
06.39.461.02	COURS INTERENTREPRISE		1,710.00	0.00	-1,025.00
06.39.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	148,520.00	-142,700.00	-110,960.00
06.39.490.09	LOYER SERVICE MEDICAL		49,700.00	-49,700.00	0.00
06.39.490.10	PREST. A AFFAIRES CULTURELLES		5,820.00	0.00	-6,960.00
06.39.490.13	LOYER A SPORTS		93,000.00	-93,000.00	-104,000.00
06.40	SALLE MUSIQUE ET TEMPLE DU BAS	125,873.27		134,400.00	208,673.65
	Charges			-134,400.00	-129,972.35
	Revenus		125,873.27	0.00	78,701.30
	Excédent				
06.40.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	59,582.27	0.00	58,500.00	47,321.15
06.40.314.74	ENTRETIEN COURANT	45,075.47		45,000.00	34,445.10
06.40.318.01	CHARGES COURANTES	646.90		500.00	0.00
06.40.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	13,859.90		13,000.00	12,876.05

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
06.40.33 AMORTISSEMENTS	39,382.00	0.00	45,100.00	128,010.30
06.40.331.01 EQUIPEMENT	16,189.00		21,900.00	26,116.00
06.40.331.02 IMMEUBLE	23,193.00		23,200.00	23,193.00
06.40.332.01 AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	78,701.30
06.40.39 IMPUTATIONS INTERNES	26,909.00	0.00	30,800.00	33,342.20
06.40.390.00 INTERETS PASSIFS	26,909.00		30,600.00	33,112.00
06.40.391.06 PRESTATIONS DE URBANISME	0.00		0.00	230.20
06.40.391.08 PREST. DE POLICE DU FEU 08	0.00		200.00	0.00
06.40.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	125,873.27	-134,400.00	-129,972.35
06.40.490.10 PREST. A AFFAIRES CULTURELLES		125,873.27	-134,400.00	-129,972.35
06.41 COLLEGE LATIN	287,969.37	306,829.95	293,900.00	740,718.44
Charges			-286,400.00	-301,219.95
Revenus	18,860.58		7,500.00	439,498.49
Excédent				
06.41.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	83,817.42	0.00	89,300.00	83,268.49
06.41.314.41 ENTRETIEN COURANT	51,485.62		52,000.00	46,271.24
06.41.316.08 FRAIS FINANCIERS CONTRACTING	0.00		11,300.00	11,264.40
06.41.318.01 CHARGES COURANTES	601.40		1,000.00	0.00
06.41.318.35 PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	31,730.40		25,000.00	25,732.85
06.41.33 AMORTISSEMENTS	153,337.00	0.00	152,100.00	605,109.95
06.41.331.01 EQUIPEMENT	74,650.00		73,400.00	154,942.00
06.41.331.02 IMMEUBLE	78,687.00		78,700.00	0.00
06.41.332.01 AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	0.00		0.00	450,167.95
06.41.39 IMPUTATIONS INTERNES	50,814.95	0.00	52,500.00	52,340.00
06.41.390.00 INTERETS PASSIFS	47,815.00		52,300.00	52,160.00
06.41.391.06 IMPUTATIONS INTERNES	2,819.95		0.00	0.00
06.41.391.08 PRESTATIONS SIS	180.00		200.00	180.00
06.41.42 REVENUS DES BIENS	0.00	304,537.25	-285,000.00	-299,168.00
06.41.427.58 LOYERS		186,588.00	-187,000.00	-186,588.00
06.41.427.59 LOYERS LJP		117,949.25	-98,000.00	-112,580.00
06.41.43 CONTRIBUTIONS	0.00	2,292.70	-1,400.00	-2,051.95
06.41.436.09 REMBOURSEMENT PAR TIERS		2,292.70	-1,400.00	-2,051.95
06.42 MUSEES	757,464.77	757,464.77	1,020,200.00	1,413,139.78
Charges			-1,020,200.00	-838,313.75
Revenus			0.00	574,826.03
Excédent				
06.42.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	157,188.77	0.00	203,000.00	163,108.75
06.42.314.77 ENTRETIEN COURANT DU MHN	22,309.47		37,500.00	31,852.10
06.42.314.78 ENTRETIEN COURANT MAH & GADA	21,253.92		18,000.00	15,867.20
06.42.314.79 ENTRETIEN COURANT DU MEN	41,874.96		43,500.00	39,654.70
06.42.314.80 ENTRETIEN COURANT GALER. HIST	11,927.12		15,000.00	14,585.30
06.42.318.77 CHARGES COURANTES DU MHN	22,101.60		21,000.00	19,637.00
06.42.318.78 CHARGES COURANTES DU MAH&GADA	15,677.50		25,000.00	25,288.45
06.42.318.79 CHARGES COURANTES DU MEN	19,269.90		15,000.00	12,399.55
06.42.318.80 CHARGES COUR. DES GALERIES DE	2,774.30		28,000.00	3,824.45

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
06.42.33 AMORTISSEMENTS	443,079.00	0.00	599,800.00	1,059,198.03
06.42.331.77 EQUIPEMENT DU MHN	93,250.00		98,700.00	100,788.00
06.42.331.78 EQUIPEMENT DU MAH & GADA	239,500.00		237,900.00	250,373.00
06.42.331.79 EQUIPEMENT DU MEN	2,767.00		155,600.00	25,649.00
06.42.331.80 EQUIPEMENT DES GALERIES DE L'H	67,362.00		67,400.00	67,362.00
06.42.331.81 IMMEUBLE DU MHN	8,800.00		8,800.00	8,800.00
06.42.331.82 IMMEUBLE DU MAH & GADA	16,000.00		16,000.00	16,000.00
06.42.331.83 IMMEUBLE DU MEN	13,000.00		13,000.00	13,000.00
06.42.331.84 IMMEUBLE - AV. DUPEYROU 7	2,400.00		2,400.00	2,400.00
06.42.332.01 AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	574,826.03
06.42.39 IMPUTATIONS INTERNES	157,197.00	0.00	217,400.00	190,833.00
06.42.390.00 INTERETS PASSIFS	157,197.00		216,700.00	189,298.00
06.42.391.08 PRESTATIONS SIS	0.00		700.00	1,535.00
06.42.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	757,464.77	-1,020,200.00	-838,313.75
06.42.490.66 CHARGES IMMO. MUSEE ART/HIST.		757,464.77	-581,500.00	-566,394.05
06.42.490.68 CHARGES IMMO. MUSEE HIST. NAT.		0.00	-260,100.00	-170,693.55
06.42.490.69 CHARGES IMMO. MUSEE ETHNO.		0.00	-178,600.00	-101,226.15
06.43 FONTAINES ET MONUMENTS	215,089.25	0.00	213,500.00	243,114.20
		215,089.25	-500.00	0.00
			213,000.00	243,114.20
06.43.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	214,877.00	0.00	212,900.00	202,357.45
06.43.312.21 EAU	2,519.55		2,500.00	1,001.85
06.43.314.75 ENTRETIEN COURANT	50,944.55		50,000.00	41,279.85
06.43.318.01 CHARGES COURANTES	718.50		400.00	0.00
06.43.318.11 ENTRETIEN DES HORLOGES	60,000.00		60,000.00	60,115.75
06.43.318.61 NETTOYAGE ET DESINFECTION	100,694.40		100,000.00	99,960.00
06.43.33 AMORTISSEMENTS	0.00	0.00	0.00	39,604.75
06.43.331.01 EQUIPEMENT	0.00		0.00	4,493.00
06.43.332.01 AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	0.00		0.00	35,111.75
06.43.39 IMPUTATIONS INTERNES	212.25	0.00	600.00	1,152.00
06.43.390.00 INTERETS PASSIFS	0.00		0.00	1,152.00
06.43.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		600.00	0.00
06.43.391.06 PRESTATIONS DE URBANISME	212.25		0.00	0.00
06.43.43 CONTRIBUTIONS	0.00	0.00	-500.00	0.00
06.43.436.21 REMB. FRAIS DE PROTECTION		0.00	-500.00	0.00
06.44 ESPACES PUBLICS	481,563.00	0.00	551,500.00	443,108.50
		481,563.00	0.00	0.00
			551,500.00	443,108.50
06.44.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	9,094.00	0.00	18,200.00	14,932.20
06.44.312.00 EAU	0.00		200.00	0.00
06.44.312.99 ELECTRICITE	0.00		500.00	0.00
06.44.314.00 ENTRETIEN COURANT	5,238.00		7,000.00	8,050.45
06.44.318.00 CHARGES COURANTES	0.00		500.00	0.00
06.44.318.01 ADAPTATION ESPACE EUROPE	3,856.00		10,000.00	6,881.75

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
06.44.33 AMORTISSEMENTS	370,898.00	0.00	403,300.00	333,464.30
06.44.331.00 AMORTISSEMENTS	248,574.00		249,900.00	249,610.00
06.44.331.01 EQUIPEMENT	122,324.00		153,400.00	72,714.00
06.44.332.01 AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	11,140.30
06.44.39 IMPUTATIONS INTERNES	101,571.00	0.00	130,000.00	94,712.00
06.44.390.00 INTERETS PASSIFS	101,571.00		130,000.00	94,712.00
06.46 ACCUEIL ECOLIERS	246,163.80	246,163.80	183,100.00	140,928.10
			-183,100.00	-80,549.15
			0.00	60,378.95
06.46.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	18,820.80	0.00	15,000.00	8,725.15
06.46.314.00 ENTRETIEN COURANT	10,235.90		10,000.00	1,836.90
06.46.318.00 CHARGES COURANTES	8,584.90		5,000.00	6,888.25
06.46.33 AMORTISSEMENTS	118,207.00	0.00	89,900.00	106,780.95
06.46.331.00 AMORTISSEMENTS	0.00		53,500.00	0.00
06.46.331.01 EQUIPEMENT	118,207.00		36,400.00	46,402.00
06.46.332.01 AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	60,378.95
06.46.39 IMPUTATIONS INTERNES	109,136.00	0.00	78,200.00	25,422.00
06.46.390.00 INTERETS PASSIFS	108,956.00		78,200.00	25,422.00
06.46.391.08 PRESTATIONS SIS	180.00		0.00	0.00
06.46.42 REVENUS DES BIENS	0.00	1,440.00	0.00	-240.00
06.46.427.00 LOYERS		1,440.00	0.00	-240.00
06.46.43 CONTRIBUTIONS	0.00	0.00	0.00	-10.00
06.46.436.00 REMBOURSEMENTS TIERS		0.00	0.00	-10.00
06.46.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	244,723.80	-183,100.00	-80,299.15
06.46.490.99 CHARGES IMMOBILIERES		244,723.80	-183,100.00	-80,299.15
06.52 DIRECTION ET SERVICE ADMINISTR	1,423,382.45	2,951.25	1,410,100.00	1,127,890.90
		1,420,431.20	0.00	-22,190.60
			1,410,100.00	1,105,700.30
06.52.30 CHARGES DE PERSONNEL	735,771.75	0.00	721,700.00	529,269.35
06.52.301.01 TRAITEMENTS	515,922.80		582,000.00	426,539.05
06.52.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	6,003.00		5,200.00	5,220.00
06.52.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	1,860.00		100.00	3,165.00
06.52.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	27,528.05		31,000.00	21,588.90
06.52.303.02 CONTRIB. ALFA	10,834.75		12,200.00	8,497.80
06.52.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	5,337.10		5,800.00	4,113.90
06.52.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	289.20		300.00	225.75
06.52.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	876.20		1,100.00	687.45
06.52.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	90,072.00		0.00	0.00
06.52.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	2,166.85		2,300.00	1,917.30
06.52.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,801.30		3,400.00	2,980.65
06.52.306.02 REMBOURSEMENT REPAS	293.70		0.00	0.00
06.52.307.01 CAISSE DE PENSIONS	65,961.15		73,300.00	48,534.30
06.52.309.01 OFFRES D'EMPLOI	737.65		2,000.00	3,169.25
06.52.309.02 FORMATION CONTINUE	4,088.00		3,000.00	2,630.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
06.52.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	338,271.80	0.00	251,200.00	367,590.70
06.52.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	5,447.90		6,000.00	3,869.35
06.52.310.03	INSERTIONS	970.05		0.00	0.00
06.52.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	2,589.10		3,000.00	3,332.95
06.52.310.45	INTERNET/INTRANET	15.50		0.00	34.00
06.52.317.01	DEPLACEMENTS	1,389.80		1,500.00	1,524.95
06.52.317.21	REPRESENTATIONS	15,857.30		15,000.00	15,887.55
06.52.318.02	MANDATS ET ETUDES	297,567.50		205,000.00	328,058.85
06.52.318.03	FRAIS DE PORTS	5,134.50		3,000.00	1,380.20
06.52.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,698.00		1,700.00	1,747.55
06.52.319.01	COTISATIONS	7,602.15		16,000.00	11,755.30
06.52.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	295,262.60	0.00	386,000.00	194,242.10
06.52.366.07	AIDE AU LOGEMENT	295,262.60		386,000.00	194,242.10
06.52.39	IMPUTATIONS INTERNES	54,076.30	0.00	51,200.00	36,788.75
06.52.391.01	PRESTATION DE CHANCELLERIE	270.00		100.00	324.00
06.52.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	2,908.69		1,100.00	1,910.20
06.52.391.05	PRESTATIONS DE TRAVAUX PUBLICS	240.05		0.00	0.00
06.52.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	0.00		500.00	236.90
06.52.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	34.00		0.00	0.00
06.52.392.06	LOYERS DE URBANISME	26,400.00		26,400.00	14,900.00
06.52.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	19,575.66		18,800.00	15,226.00
06.52.394.01	ECONOMAT	4,397.90		4,100.00	4,006.65
06.52.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
06.52.43	CONTRIBUTIONS	0.00	2,951.25	0.00	-22,190.60
06.52.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		1,041.25	0.00	-21,908.80
06.52.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-41.80
06.52.439.01	PRESTATIONS A DES TIERS		1,910.00	0.00	-240.00
06.53	SERVICE DES BÂTIMENTS	1,865,607.25	230,146.25	1,631,000.00	1,496,876.97
	Charges			-219,500.00	-260,867.95
	Revenus		1,635,461.00	1,411,500.00	1,236,009.02
	Excédent				
06.53.30	CHARGES DE PERSONNEL	1,592,765.81	0.00	1,302,400.00	1,328,280.26
06.53.301.01	TRAITEMENTS PERSONNEL ADMIN.	1,082,673.15		1,043,200.00	1,047,201.80
06.53.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	0.00		0.00	28,338.10
06.53.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	29,115.90		17,000.00	23,913.40
06.53.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	660.00		700.00	660.00
06.53.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	57,251.95		55,300.00	54,575.60
06.53.303.02	CONTRIBUTION ALFA	22,534.75		21,800.00	21,480.80
06.53.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	11,646.10		11,200.00	11,136.20
06.53.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	600.95		600.00	572.15
06.53.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,824.10		1,900.00	1,738.45
06.53.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	227,121.00		0.00	0.00
06.53.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	4,936.15		4,900.00	5,458.65
06.53.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	8,751.50		8,000.00	7,186.40
06.53.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	1,864.56		2,000.00	1,711.51
06.53.307.01	CAISSE DE PENSIONS	134,989.80		129,800.00	121,920.30
06.53.309.01	OFFRES D'EMPLOI	4,689.20		1,000.00	1,420.35
06.53.309.02	FORMATION CONTINUE	4,106.70		5,000.00	966.55

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
06.53.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	183,251.40	0.00	192,700.00	91,343.61
06.53.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	1,868.20		3,000.00	1,583.00
06.53.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	1,473.90		2,500.00	1,177.25
06.53.310.44	INFORMATIQUE	0.00		3,000.00	0.00
06.53.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	5,000.00		5,000.00	3,213.00
06.53.315.07	ENTRETIEN ET FRAIS VEHICULES	4,122.20		4,000.00	1,600.21
06.53.316.45	LICENCES LOGICIELS	97,551.10		95,000.00	23,770.30
06.53.317.01	DEPLACEMENTS	67.30		2,000.00	291.90
06.53.317.21	REPRESENTATIONS	3,831.15		0.00	818.30
06.53.318.02	MANDATS ET ETUDES	62,023.60		70,000.00	51,347.80
06.53.318.03	FRAIS DE PORTS	1,932.70		2,000.00	1,628.60
06.53.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	4,004.15		4,500.00	4,618.45
06.53.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	1,277.10		1,500.00	1,294.80
06.53.319.01	COTISATIONS	100.00		200.00	0.00
06.53.33	AMORTISSEMENTS	156.00	0.00	45,000.00	9.00
06.53.331.01	EQUIPEMENT	156.00		45,000.00	9.00
06.53.39	IMPUTATIONS INTERNES	89,434.04	0.00	90,900.00	77,244.10
06.53.390.00	INTERETS PASSIFS	41.00		13,100.00	3.00
06.53.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	232.20		0.00	481.50
06.53.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	134.93		0.00	0.00
06.53.391.10	PRESTATIONS DE AFFAIRES CULTUR	0.00		400.00	0.00
06.53.392.06	LOYERS DE URBANISME	52,770.00		52,800.00	50,200.00
06.53.392.13	LOYERS DE SERVICE DES SPORTS	300.00		0.00	300.00
06.53.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	31,160.26		18,700.00	18,568.65
06.53.394.01	ECONOMAT	4,195.65		5,700.00	7,505.95
06.53.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		200.00	185.00
06.53.43	CONTRIBUTIONS	0.00	29,603.10	-50,000.00	-51,974.95
06.53.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		927.00	0.00	-249.40
06.53.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-31,941.60
06.53.438.01	PRESTATION D'INVESTISSEMENT		15,407.00	0.00	-19,783.95
06.53.439.01	PRESTATIONS A DES TIERS		13,269.10	-50,000.00	0.00
06.53.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	200,543.15	-169,500.00	-208,893.00
06.53.490.99	PREST. AUTRES SERVICES		200,543.15	-169,500.00	-208,893.00
06.54	GERANCE DES BÂTIMENTS	782,085.60		739,000.00	611,900.85
	Charges				
	Revenus		240,090.80	-219,100.00	-235,115.65
	Excédent		541,994.80	519,900.00	376,785.20
06.54.30	CHARGES DE PERSONNEL	702,618.75	0.00	618,600.00	532,616.05
06.54.301.01	TRAITEMENTS PERSONNEL ADMIN.	492,578.45		499,300.00	434,479.40
06.54.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	3,103.00		4,500.00	2,697.00
06.54.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	26,280.70		26,600.00	23,181.45
06.54.303.02	CONTRIBUTION ALFA	10,344.55		10,500.00	9,123.85
06.54.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	5,331.90		5,300.00	4,699.90
06.54.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	275.95		300.00	243.95
06.54.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	838.15		900.00	738.95
06.54.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	91,749.00		0.00	0.00
06.54.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	2,257.90		2,200.00	2,319.30
06.54.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,729.95		3,500.00	3,143.80
06.54.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	0.00		1,000.00	0.00
06.54.307.01	CAISSE DE PENSIONS	62,918.90		60,500.00	49,658.10
06.54.309.01	OFFRES D'EMPLOI	840.30		1,000.00	1,420.35
06.54.309.02	FORMATION CONTINUE	2,370.00		3,000.00	910.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
06.54.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	28,083.50	0.00	59,000.00	49,517.90
06.54.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	2,198.35		4,800.00	1,417.30
06.54.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	712.80		2,000.00	204.00
06.54.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	3,043.40		6,000.00	5,859.00
06.54.317.01	DEPLACEMENTS	265.75		1,000.00	144.55
06.54.317.21	REPRESENTATIONS	1,032.00		2,000.00	0.00
06.54.318.02	MANDATS ET ETUDES	10,800.00		20,000.00	35,362.40
06.54.318.03	FRAIS DE PORTS	6,024.70		7,000.00	5,835.05
06.54.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,949.55		2,600.00	2,459.25
06.54.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	-1,469.90		2,600.00	-4,473.05
06.54.318.18	DIVERS DEBOURS GERANCE CPVN	888.70		3,000.00	0.00
06.54.318.20	FRAIS DECPTES CHARGES GERANCE	0.00		4,500.00	0.00
06.54.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	738.15		1,000.00	809.40
06.54.319.01	COTISATIONS	1,900.00		2,500.00	1,900.00
06.54.39	IMPUTATIONS INTERNES	51,383.35	0.00	61,400.00	29,766.90
06.54.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	66.60		0.00	58.50
06.54.391.05	PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	0.00		100.00	0.00
06.54.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	272.00		0.00	34.00
06.54.392.06	LOYERS DE URBANISME	33,110.00		33,100.00	17,100.00
06.54.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	13,425.40		22,500.00	8,500.00
06.54.394.01	ECONOMAT	4,205.45		5,400.00	3,889.40
06.54.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	303.90		300.00	185.00
06.54.43	CONTRIBUTIONS	0.00	136,274.30	-122,700.00	-132,016.40
06.54.434.01	HONORAIRES DE GERANCE PR TIERS		1,420.00	-1,200.00	-3,250.00
06.54.434.11	HONORAIRE GERANCE PREVOYANCE		105,434.30	-99,500.00	-106,070.45
06.54.434.15	HONORAIRES GERANCE FMPA		18,000.00	-18,000.00	-18,000.00
06.54.436.11	REMB. PAR TIERS		4,127.70	-4,000.00	-4,695.95
06.54.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		7,292.30	0.00	0.00
06.54.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	103,816.50	-96,400.00	-103,099.25
06.54.490.99	PREST. AUTRES SERVICES		103,816.50	-96,400.00	-103,099.25
06.55	DELEGUE A L'ENERGIE	1,018,918.04		461,800.00	367,362.86
	Charges		553,861.00	-200,000.00	-69,585.00
	Revenus		465,057.04	261,800.00	297,777.86
	Excédent				
06.55.30	CHARGES DE PERSONNEL	211,196.30	0.00	179,800.00	175,567.75
06.55.301.01	TRAITEMENTS	145,946.10		144,900.00	143,852.15
06.55.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	7,786.50		7,700.00	7,675.20
06.55.303.02	CONTRIBUTION ALFA	3,064.95		3,000.00	3,021.15
06.55.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	1,485.75		1,400.00	1,475.50
06.55.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	81.80		100.00	80.60
06.55.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	248.05		300.00	244.40
06.55.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	30,377.00		0.00	0.00
06.55.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	594.00		700.00	693.00
06.55.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	1,304.55		1,300.00	1,150.55
06.55.307.01	CAISSE DE PENSIONS	19,260.00		18,900.00	16,855.20
06.55.309.02	FORMATION CONTINUE	1,047.60		1,500.00	520.00
06.55.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	245,791.85	0.00	59,400.00	53,640.45
06.55.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	10.40		1,000.00	301.10
06.55.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	418.20		500.00	2,755.20
06.55.310.44	INFORMATIQUE	0.00		200.00	0.00
06.55.316.45	LICENCES LOGICIELS	0.00		500.00	0.00
06.55.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		1,500.00	165.00
06.55.317.21	REPRESENTATIONS	1,383.95		1,000.00	710.60
06.55.318.02	MANDATS ET ETUDES	232,075.20		40,000.00	37,899.75
06.55.318.03	FRAIS DE PORTS	179.65		500.00	89.70
06.55.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	124.45		200.00	119.10
06.55.319.01	COTISATIONS	11,600.00		14,000.00	11,600.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
06.55.33	AMORTISSEMENTS	0.00	0.00	10,100.00	59,992.21
06.55.331.01	EQUIPEMENT	0.00		10,100.00	10,050.00
06.55.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	49,942.21
06.55.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	551,611.00	0.00	200,000.00	68,265.00
06.55.366.07	INSTAL. PHOTOVOLTAÏQUES	551,611.00		200,000.00	68,265.00
06.55.39	IMPUTATIONS INTERNES	10,318.89	0.00	12,500.00	9,897.45
06.55.390.00	INTERETS PASSIFS	0.00		1,500.00	1,746.00
06.55.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	261.84		500.00	0.00
06.55.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	0.00		500.00	500.00
06.55.391.10	PREST. AFFAIRES CULTURELLES	400.00		0.00	0.00
06.55.392.06	LOYERS DE URBANISME	7,600.00		7,600.00	3,700.00
06.55.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	2,000.00		2,000.00	3,948.45
06.55.394.01	ECONOMAT	57.05		200.00	3.00
06.55.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		200.00	0.00
06.55.43	CONTRIBUTIONS	0.00	2,000.00	0.00	-1,320.00
06.55.439.01	PRESTATIONS A DES TIERS		2,000.00	0.00	-1,320.00
06.55.48	PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX	0.00	551,861.00	-200,000.00	-68,265.00
06.55.482.07	FDS PHOTOVOLT., PRELEVEMENT		551,861.00	-200,000.00	-68,265.00
06.56	PERMIS DE CONSTRUIRE				
	Charges	761,625.45		742,600.00	749,261.30
	Revenus		154,317.50	-183,000.00	-308,555.50
	Excédent		607,307.95	559,600.00	440,705.80
06.56.30	CHARGES DE PERSONNEL	678,107.80	0.00	649,200.00	550,898.80
06.56.301.01	TRAITEMENTS	464,099.55		519,300.00	441,611.30
06.56.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	6,983.20		9,600.00	9,062.85
06.56.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	2,280.00		2,400.00	2,352.00
06.56.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	24,762.40		27,700.00	23,562.05
06.56.303.02	CONTRIBUTION ALFA	9,745.40		10,900.00	9,273.95
06.56.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	4,912.35		5,400.00	4,674.40
06.56.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	259.75		300.00	246.95
06.56.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	789.40		1,000.00	750.85
06.56.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	93,255.00		0.00	0.00
06.56.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	2,036.55		2,400.00	2,261.15
06.56.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,176.60		3,600.00	3,031.15
06.56.307.01	CAISSE DE PENSIONS	59,806.75		65,100.00	50,020.05
06.56.309.01	OFFRES D'EMPLOI	5,287.85		500.00	2,873.55
06.56.309.02	FORMATION CONTINUE	713.00		1,000.00	1,178.55
06.56.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	13,901.50	0.00	18,100.00	46,992.05
06.56.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	655.85		1,500.00	227.50
06.56.310.03	INSERTIONS	2,176.50		2,000.00	1,110.00
06.56.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	456.45		400.00	0.00
06.56.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	932.20		2,000.00	12,681.80
06.56.317.01	DEPLACEMENTS	775.40		500.00	702.60
06.56.317.21	REPRESENTATIONS	1,353.10		1,000.00	1,141.50
06.56.318.02	MANDATS ET ETUDES	0.00		1,000.00	0.00
06.56.318.03	FRAIS DE PORTS	1,684.15		2,000.00	1,683.55
06.56.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	832.85		700.00	769.75
06.56.318.29	EMOLUMENTS CANTONAUX	4,310.00		4,000.00	27,820.00
06.56.318.81	INSPECTIONS	0.00		1,000.00	330.35
06.56.319.01	COTISATIONS	725.00		1,000.00	525.00
06.56.319.51	FRAIS DIVERS	0.00		1,000.00	0.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
06.56.33 AMORTISSEMENTS	100.00	0.00	0.00	0.00
06.56.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	100.00		0.00	0.00
06.56.38 ATTR. AUX FINANC. SPECIAUX	42,000.00	0.00	50,000.00	114,000.00
06.56.381.07 AMEL.ACCESS.VILLE, RES., ATTR.	42,000.00		50,000.00	114,000.00
06.56.39 IMPUTATIONS INTERNES	27,516.15	0.00	25,300.00	37,370.45
06.56.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	4,919.50		5,300.00	5,081.40
06.56.391.06 PRESTATIONS DE URBANISME	0.00		500.00	236.90
06.56.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		100.00	0.00
06.56.392.06 LOYERS DE URBANISME	5,400.00		5,400.00	14,000.00
06.56.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	10,258.60		12,300.00	11,537.00
06.56.394.01 ECONOMAT	6,938.05		1,500.00	6,515.15
06.56.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		200.00	0.00
06.56.43 CONTRIBUTIONS	0.00	154,317.50	-183,000.00	-308,555.50
06.56.430.02 CONTRIB.COMPENS.PLACES DE PARC		42,000.00	-50,000.00	-114,000.00
06.56.431.02 EMOLUMENTS SANCTIONS DE PLANS		99,794.00	-120,000.00	-176,026.00
06.56.431.03 RENSEIGNEMENTS DIVERS		2,087.50	-4,000.00	-1,677.50
06.56.434.07 PRESTATIONS AUTRES COMMUNES		7,678.00	-9,000.00	-16,852.00
06.56.438.01 PRESTATIONS D'INVESTISSEMENTS		2,758.00	0.00	0.00
06.57 AMENAGEMENT URBAIN	1,183,302.84		929,800.00	1,007,008.75
Charges		1,915.35	0.00	-15,901.60
Revenus		1,181,387.49	929,800.00	991,107.15
Excédent				
06.57.30 CHARGES DE PERSONNEL	671,442.40	0.00	585,900.00	544,534.60
06.57.301.01 TRAITEMENTS	461,627.85		472,100.00	441,698.30
06.57.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	5,394.00		2,400.00	2,900.00
06.57.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	1,314.00		1,300.00	1,314.00
06.57.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	24,456.65		25,200.00	23,566.10
06.57.303.02 CONTRIBUTION ALFA	9,625.90		9,900.00	9,276.15
06.57.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	5,042.45		5,200.00	4,858.70
06.57.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	257.35		300.00	247.80
06.57.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	779.15		900.00	750.75
06.57.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	93,273.00		0.00	0.00
06.57.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	2,175.25		3,000.00	2,430.20
06.57.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	4,126.30		3,600.00	3,160.85
06.57.307.01 CAISSE DE PENSIONS	60,905.50		58,000.00	49,747.50
06.57.309.01 OFFRES D'EMPLOI	0.00		1,000.00	3,284.25
06.57.309.02 FORMATION CONTINUE	2,465.00		3,000.00	1,300.00
06.57.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	335,479.75	0.00	182,100.00	263,886.65
06.57.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	4,505.40		2,000.00	1,631.80
06.57.310.03 INSERTIONS	8,319.10		2,000.00	819.40
06.57.310.04 DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	1,078.45		1,500.00	1,030.65
06.57.311.01 ACHAT MOBILIER ET MACHINES	12,696.50		3,000.00	0.00
06.57.315.13 ENTRET. MOBILIER ZONE PIETONNE	30,534.00		15,000.00	14,011.10
06.57.316.45 LICENCES LOGICIELS	626.40		0.00	626.40
06.57.317.01 DEPLACEMENTS	1,678.45		1,500.00	359.00
06.57.317.21 REPRESENTATIONS	14,084.80		3,500.00	2,027.50
06.57.318.02 MANDATS ET ETUDES	245,648.35		100,000.00	235,000.00
06.57.318.03 FRAIS DE PORTS	2,247.45		3,000.00	7,335.05
06.57.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	875.90		600.00	1,045.75
06.57.319.51 FRAIS DIVERS	13,184.95		50,000.00	0.00
06.57.33 AMORTISSEMENTS	59,217.60	0.00	57,600.00	114,707.45
06.57.331.01 EQUIPEMENT	59,217.60		57,600.00	45,815.00
06.57.332.01 AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	68,892.45

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
06.57.39 IMPUTATIONS INTERNES	117,163.09	0.00	104,200.00	83,880.05
06.57.390.00 INTERETS PASSIFS	8,565.00		14,900.00	8,855.00
06.57.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	0.00		0.00	324.00
06.57.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	552.98		1,100.00	637.25
06.57.391.05 PRESTATION DE TRAVAUX PUBLICS	4,547.50		600.00	2,671.25
06.57.391.06 PRESTATIONS DE URBANISME	212.25		700.00	255.10
06.57.391.10 PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	4,547.95		200.00	1,415.00
06.57.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORT	272.00		200.00	136.00
06.57.392.06 LOYERS DE URBANISME	62,000.00		62,000.00	48,400.00
06.57.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	20,159.21		17,000.00	16,594.65
06.57.394.01 ECONOMAT	16,306.20		7,300.00	4,591.80
06.57.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		200.00	0.00
06.57.43 CONTRIBUTIONS	0.00	1,915.35	0.00	-15,901.60
06.57.431.03 RENSEIGNEMENTS DIVERS		38.55	0.00	-45.00
06.57.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-2,406.20
06.57.436.46 REMB. SALAIRE MATERNITE		1,876.80	0.00	-13,450.40

Sécurité

1. Résumé

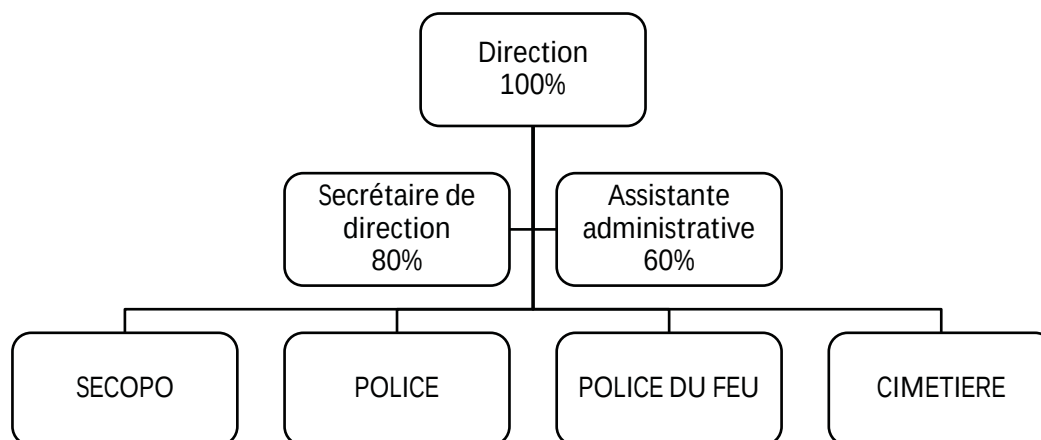
	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	15'044'015.88	15'066'700.00	+ 22'684.12
Produits	9'079'833.76	8'618'900.00	+ 460'933.76
Total	5'964'182.12	6'447'800.00	+ 483'617.88

Les comptes présentent une amélioration par rapport au budget. Concernant les produits, l'amélioration est due à des recettes plus élevées dans le domaine du stationnement, le versement par l'Etat de la part sur les patentes des débiteurs d'alcool, ainsi qu'à une augmentation des émoluments et permis de séjour délivrés par le Contrôle des habitants.

L'année 2014 a été marquée par la préparation du transfert des policiers communaux à Police neuchâteloise ainsi qu'aux nombreux travaux de réorganisation du Corps de police devenu service de la sécurité urbaine au 1^{er} janvier 2015. Ces travaux ont été ponctués par l'adoption par le Conseil général du rapport 14-021 instaurant une politique de sécurité et de proximité novatrice. Cette politique repose pour l'essentiel sur des agents de sécurité publique, hommes et femmes de confiance engagés dans les quartiers de notre ville, des agents médiateurs et des travailleurs sociaux de proximité. Ce dispositif est complété par les policiers de Police neuchâteloise.

Début 2014, le Conseil général s'est prononcé favorablement sur une demande de crédit relative aux nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard, le chantier débutera courant 2015.

2. Organigramme



Service administratif

1. Observatoire de la cohésion sociale et de la sécurité

L'observatoire ne s'est pas réuni en 2014. Nous avons décidé d'intégrer ses ressources et ses projets au sein du Conseil régional de sécurité publique afin de disposer d'une meilleure coordination entre les acteurs de la sécurité conformément au rapport 14-021 concernant la politique de sécurité de la Ville, adopté par le Conseil général.

1.1. Bémol à l'alcool

Le groupe Bémol à l'alcool, découlant de l'Observatoire ne s'est pas réuni durant cette année. Toutefois, il sera maintenu en qualité de groupe spécifique au sein de la nouvelle entité du Conseil régional de la sécurité publique.

1.2. Achats-tests

Deux séries d'achats-test ont été effectués en 2014 et les résultats sont réjouissants. Pour rappel, lors de la première campagne initiée en 2012, 57% des établissements publics en sol neuchâtelois avaient vendu de l'alcool de manière illicite à des jeunes âgés de moins de 16 ans. En 2013, les résultats étaient pires avec 58% de ventes illégales enregistrée. Dès lors, une stratégie a été développée. Elle consiste en 3 axes :

- Evaluation : au travers des achats-tests perpétrés deux fois par année,
- Formation : par un soutien aux détenteurs de patente dans le cadre de demi-journée de sensibilisation
- Répression : grâce à la collaboration de la Police neuchâteloise et au travers de mesures restrictives

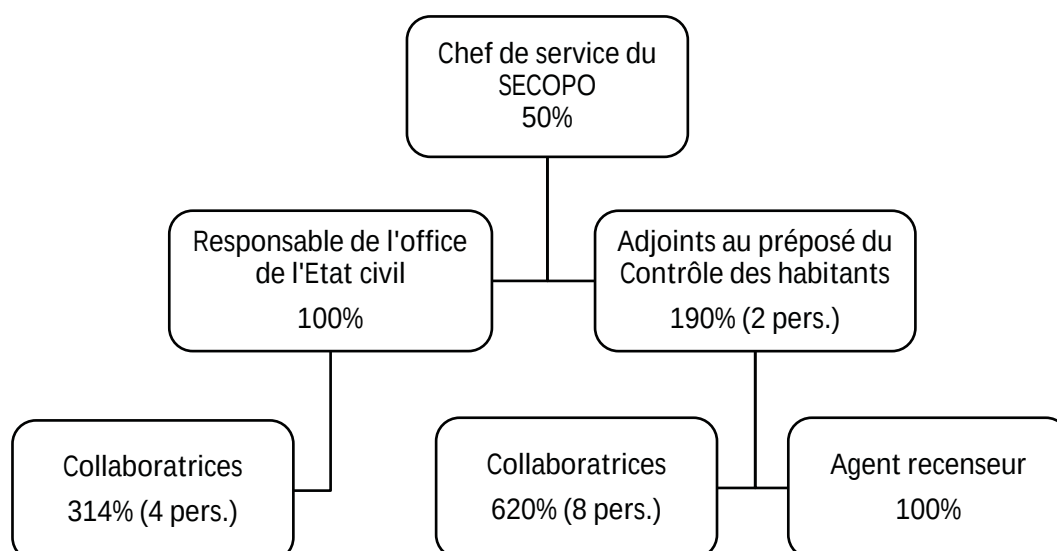
Pour l'année 2014, nous mesurons les effets positifs de cette stratégie avec un résultat de 39% de ventes illégales. Ces résultats sont encourageants et s'approchent de la moyenne nationale qui est de 25,8% pour 2013. Cette moyenne tend aussi vers une diminution car en 2012, elle s'élevait à 28,8 et à 30,4 en 2011.

1.3. Conseil régional de sécurité

Il s'agit d'un organe de concertation, d'échange et de coordination réunissant les communes de Corcelles-Cormondrèche, Hauterive, Neuchâtel et Peseux. Il est une force de proposition à l'intention des Conseils communaux des communes membres. Il défend les intérêts de sa région auprès du Conseil d'Etat et au sein du Conseil de pilotage de la sécurité publique. Ses missions sont de définir une politique commune de sécurité publique de sa région, prendre position sur des sujets à l'intention des organes cantonaux compétents en matière de sécurité, s'occuper de toutes questions relevant de la politique de sécurité au sens large.

Service communal de la population (SECOPO)

1. Organigramme



2. Evolution du personnel

L'effectif du SECOPO est de 13.74 postes au 31 décembre, en augmentation de 0.72 poste.

3. Etat civil

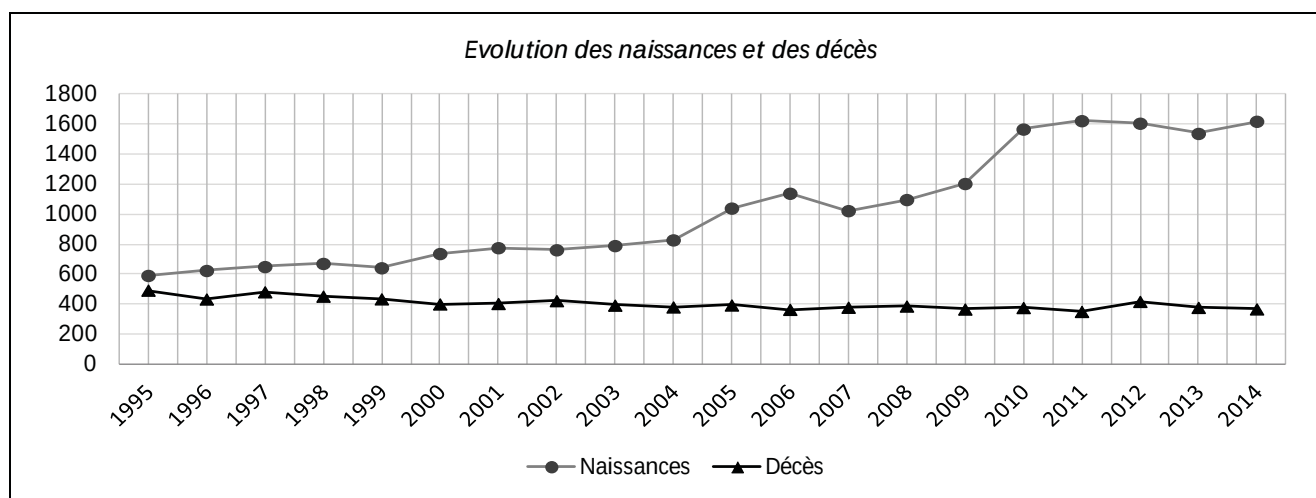
3.1. Naissances

1620 (1539) naissances ont été enregistrées, dont 1090 (1032) concernent des enfants suisses et 530 (507) des enfants étrangers. Ce total comprend 819 (794) garçons et 801 (745) filles, dont 48 (44) jumeaux, 0 (0) triplés et 8 (4) mort-nés. 354 (372) naissances concernent des personnes domiciliées à Neuchâtel.

3.2. Décès

Sur les 369 (379) décès survenus sur le territoire de la commune, 182 (189) concernent des personnes domiciliées à Neuchâtel.

Evolution des naissances et des décès de 1995 à 2014



(représentatif de toutes les naissances et tous les décès survenus sur le territoire communal)

3.3. Reconnaissances

En application de l'article 260 CCS, il a été procédé à 177 (194) reconnaissances d'enfants n'ayant un lien de filiation qu'avec leur mère.

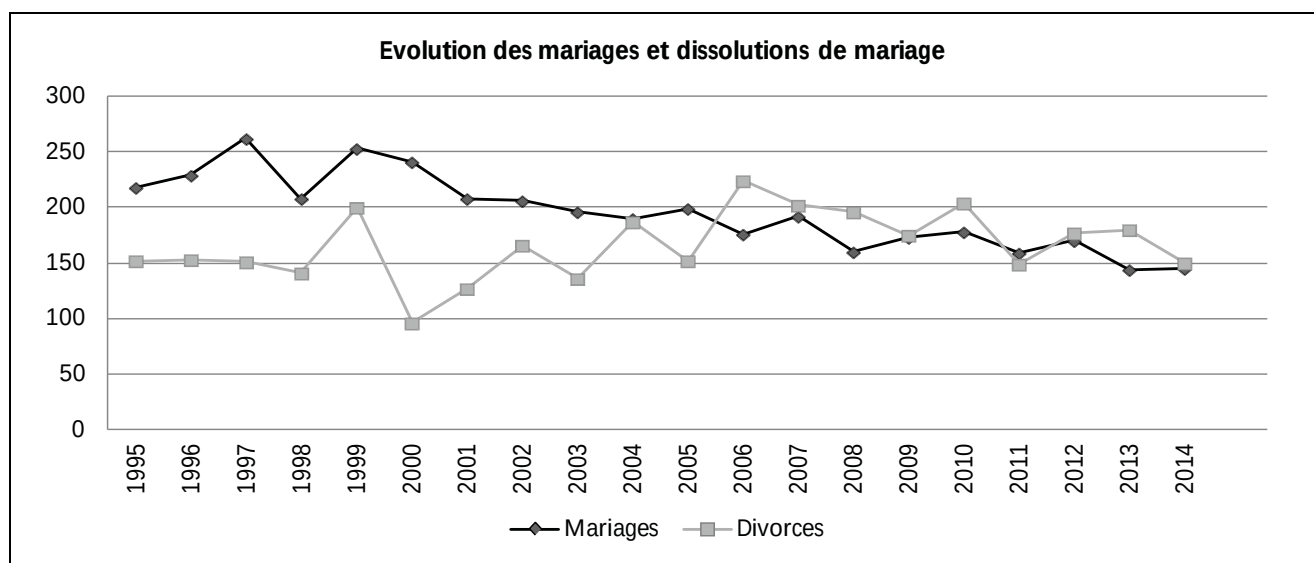
3.4. Mariages

145 (144) mariages ont été célébrés. Se sont unis 47 (58) couples suisses, 43 (34) couples étrangers et 55 (52) couples mixtes (suisse-étranger).

3.5. Dissolutions de mariage

150 (180) dissolutions de mariage prononcées par les autorités judiciaires compétentes ont été enregistrées.

Evolution des mariages et dissolutions de mariage de 1995 à 2014



3.6. Autres activités

L'office a notamment enregistré les transactions suivantes : 6 (3) adoptions, 122 (95) changements de nom, 94 (132) déclarations concernant le nom, 273 (175) droit de cité (naturalisations), 2 (5) mutations concernant la filiation (désaveu), 2 (5) enregistrements de partenariats, 147 (138) préparations de mariage et de partenariats.

Les émoluments encaissés durant l'année 2014 ont rapporté 218'388.42 francs (216'337.97). De plus, nous avons répondu à 1'454 (1421) commandes écrites et effectué 4'194 (4010) opérations de caisses pour des objets et des prestations en matière d'état civil.

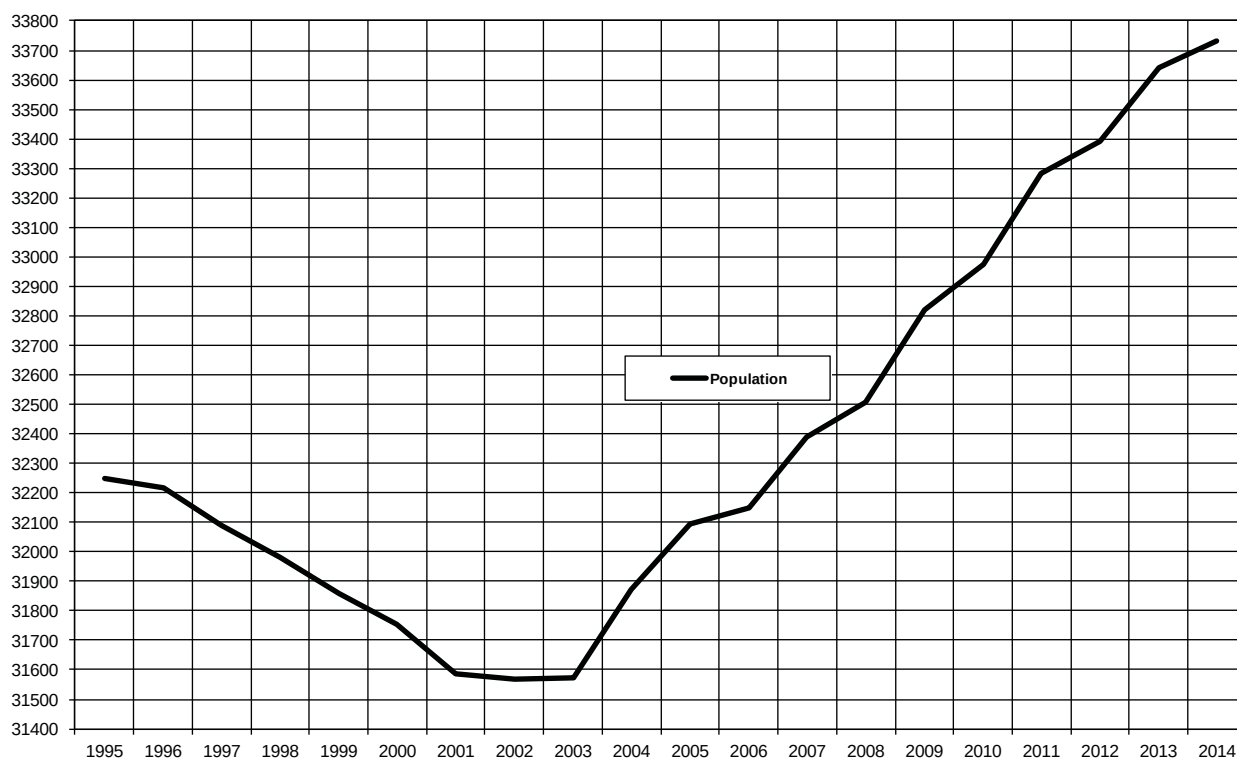
4. Contrôle des habitants

Pour la douzième année consécutive, le recensement annuel permet de constater une augmentation de la population. Au 31 décembre, 33'732 (33'641) citoyens sont établis comme résidents permanents en ville de Neuchâtel, cela représente 91 personnes de plus qu'à la fin de l'année 2013.

Le service a effectué 22'726 mouvements de caisse en éditant 12'163 documents (attestations de domicile, de séjours et divers) 1'125 cartes d'identité, 6'034 permis de séjours et 3'404 ventes de cartes journalières CFF et LNM.

Le service a également été sollicité pour la vérification de 2'250 signatures sur 6 initiatives, 4 référendums et 3 motions.

4.1. Statistique générale de la population



A la fin du mois de décembre, 33'732 (33'641) habitants provenant de 132 pays ont été dénombrés. Cet accroissement global de 91 personnes se traduit par une diminution des ressortissantes suisses de 24 et une augmentation des ressortissants étrangers de 115.

Le tableau ci-dessous permet une analyse des fluctuations de la population. Il révèle une diminution des Confédérés de 137 et des ressortissants extra-européens de 20 ainsi qu'une augmentation des citoyens neuchâtelois de 113 et des ressortissants de l'Union européenne de 135.

En ce qui concerne l'évolution de la population étrangère par type de permis, un accroissement des Autorisations de séjours B de 158, des Admissions provisoires F de 32, des Séjours de courte durée L de 43 et des Fonctionnaires internationaux de 3 ainsi qu'une diminution des Permis d'établissement C de 52 et des permis requérants d'asile N de 69 sont constatés.

Pour rappel, cette statistique ne prend pas en compte les personnes qui sont au bénéfice de permis d'une validité de moins d'une année.

Durant l'année, le service a enregistré 361 naissances et 325 décès.

4.2. Tableau comparatif 2013 – 2014 par origines et types de permis

COMPARAISON ANNUELLE DE LA POPULATION 2013 - 2014

Année Sexe	2013			2014			Comparaison 2013/2014		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
ORIGINES SUISSES									
Neuchâtelois	4 398	5 071	9 469	4 472	5 110	9 582	74	39	113
Confédérés	6 029	7 018	13 047	5 954	6 956	12 910	- 75	- 62	- 137
Total ressortissants suisses	10 427	12 089	22 516	10 426	12 066	22 492	- 1	- 23	- 24
ORIGINES ETRANGERES									
Union européenne	4 096	3 450	7 546	4 160	3 521	7 681	64	71	135
Autres pays	1 730	1 849	3 579	1 714	1 845	3 559	- 16	- 4	- 20
Total ressortissants étrangers	5 826	5 299	11 125	5 874	5 366	11 240	48	67	115
TYPE PERMIS									
Autorisation de séjour (B)	2 016	2 039	4 055	2 109	2 104	4 213	93	65	158
Permis d'établissement (C)	3 504	3 006	6 510	3 467	2 991	6 458	- 37	- 15	- 52
Admissions provisoires (F)	102	52	154	114	72	186	12	20	32
Séjours courte durée (L)	116	151	267	137	173	310	21	22	43
Requérants d'asile (N)	85	51	136	43	24	67	- 42	- 27	- 69
Fonctionnaires internationaux	3	0	3	4	2	6	1	2	3
Total ressortissants étrangers	5 826	5 299	11 125	5 874	5 366	11 240	48	67	115
HABITANTS REGULIERS			33 641				33 732	91	

4.3. Recensement de la population de 1995 à 2014

	TOTAUX	ETAT CIVIL			MEN- AGES	Majorité 18 ans	RELIGION			ORIGINE						Augmen- -tation	Diminu- -tion
		Mariés	Veufs ou divorcés	Céliba- taires			Protes- tants	Catho- liques	Divers et sans conf. déclarée	Neuchâtelois		Suisses		Etrangers			
										Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin		
1995	32 247	14 821	4 622	12 804	15 315	345	13 173	13 882	4 912	3801	5038	6226	7602	5161	4419	57	28
1996	32 219	14 679	4 652	12 888	15 110	326	12 887	13 774	5 558	3745	4968	6240	7596	5179	4491		131
1997	32 088	14 570	4 647	12 871	15 093	345	12 476	13 330	6 282	3727	4892	6225	7546	5189	4509		109
1998	31 979	14 355	4 686	12 938	15 180	347	12 251	13 145	6 583	3659	4828	6252	7541	5160	4539		122
1999	31 857	14 148	4 765	12 944	16 940	309	12 006	13 138	6 713	3647	4817	6158	7493	5225	4517		104
2000	31 753	14 095	4 682	12 976	16 898	238	11 730	13 067	6 956	3619	4767	6110	7409	5231	4617		166
2001	31 587	13 839	4 776	12 972	16 805	315	11 421	12 671	7 495	3650	4781	6079	7286	5225	4566		21
2002	31 566	13 460	5 047	13 059	16 744	309	11 155	12 462	7 949	3615	4690	6061	7345	5256	4599	5	
2003	31 571	13 206	5 191	13 174	16 695	288	10 896	12 353	8 322	3678	4678	6016	7311	5271	4617	301	
2004	31 872	13 632	4 819	13 421	16 967	283	10 782	12 611	8 479	3745	4778	6103	7354	5252	4640	222	
2005	32 094	13 583	4 863	13 648	17 053	303	10 632	12 561	8 901	3813	4783	6135	7356	5325	4682	54	
2006	32 148	13 284	4 985	13 879	17 221	309	10 397	12 447	9 304	3919	4822	6093	7292	5328	4694	241	
2007	32 389	13 171	5 048	14 170	17 371	305	10 079	12 438	9 872	3996	4894	6068	7269	5392	4770	116	
2008	32 505	12 987	5 149	14 369	17 129	348	9 750	12 144	10 611	3965	4857	6052	7244	5515	4872	314	
2009	32 819	12 955	5 127	14 737	17 436	354	9 499	12 019	11 301	4117	4970	6048	7258	5503	4923	154	
2010	32 973	12 882	5 238	14 853	17 614	360	9 321	11 809	11 843	4274	5113	6097	7253	5344	4892	309	
2011	33 282	12 755	5 246	15 281	17 759	363	9 102	11 707	12 473	4346	5144	6097	7208	5453	5034	108	
2012	33 390	12 616	5 295	15 479	17 901	354	8 794	11 579	13 017	4376	5089	6067	7084	5624	5150	251	
2013	33 641	12 444	5 361	15 836	17 938	338	8 474	11 454	13 713	4398	5071	6029	7018	5826	5299	91	
2014	33 732	12 322	5 348	16 062	17 939	352	8 154	11 242	14 336	4472	5110	5954	6956	5874	5366		

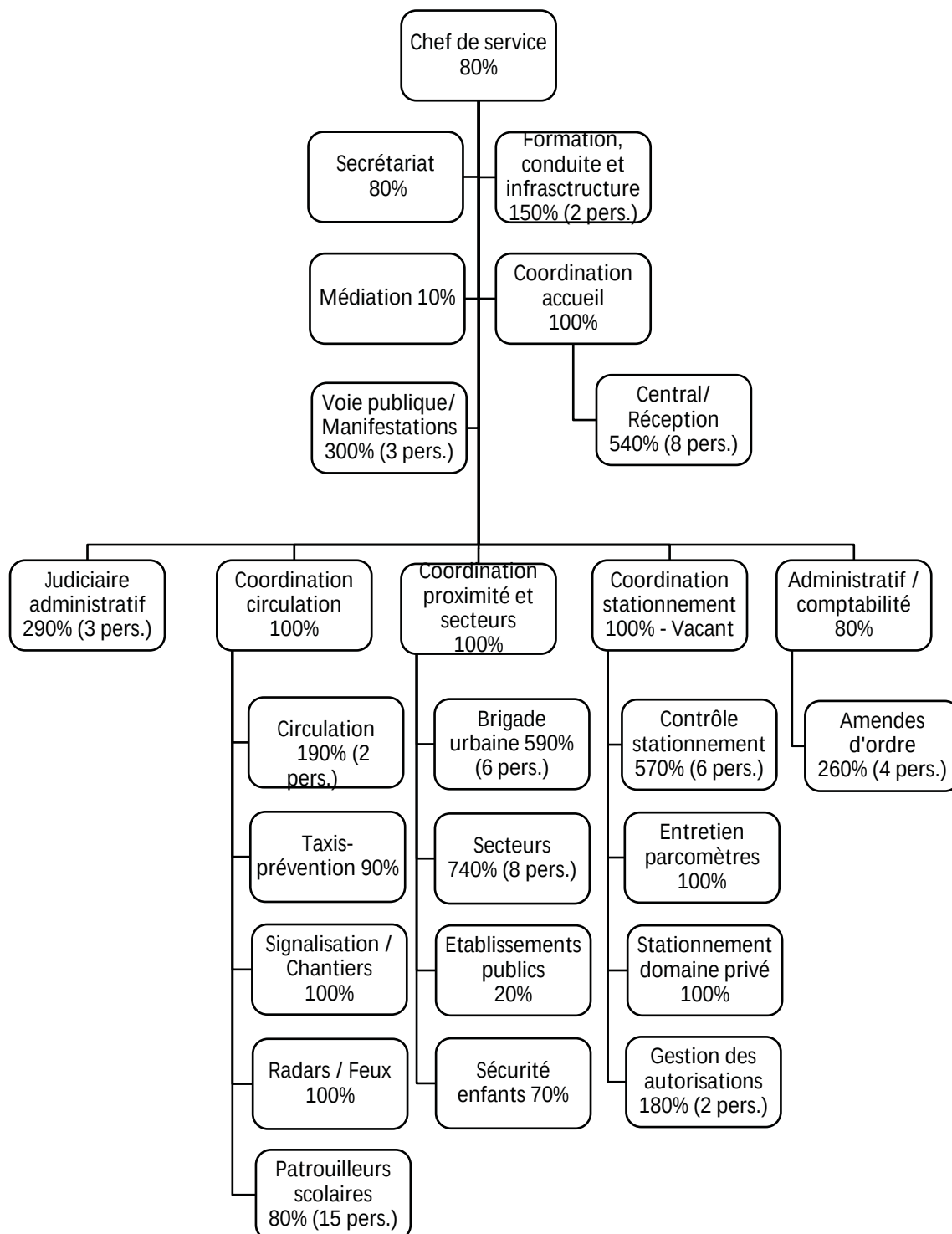
4.4. Activités du service

ANNEES	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Mouvements de la population (y.c. domicile secondaire)	9903	9451	10081
- dont déménagements intra-muros	2442	2208	2175
- dont arrivées	3368	3380	3732
- dont naissances	361	399	347
- dont départs	3407	3137	3471
- dont décès	325	327	356
Mouvements de caisse	22726	22098	21487
Documents émis par le service	12163	11473	11032
- dont attestations de domicile pour domicile principal	4266	4013	3802
- dont attestation de séjour pour domicile secondaire	1233	1082	1369
- dont attestations diverses (départ, vie, etc.)	1606	1317	1346
- dont divers émoluments	5058	5061	4515
Cartes d'identité	1125	1144	1419
Permis de séjours	6034	6067	5414
Cartes journalières (CFF, LNM)	3404	3414	3622
Recensement permanent (Bâtiments contrôlés)	2961	2320	3607
Données identiques au registre	2533	2024	2946
Données non identiques au registre	428	296	661
- dont dépôt de papier en domicile principal	176	102	140
- dont dépôt de papier en domicile secondaire	201	123	269
- dont changement d'adresse intra-muros	2	38	161
- dont divers	49	33	91
Plaintes déposées auprès du Procureur général	5	2	18
- pour non-dépôt de papiers	5	2	13
- pour ne pas avoir indiqué de changement d'adresse	0	0	0
- pour non-dépôt du passeport	0	0	3
- pour ne pas avoir renouvelé le permis de séjour	0	0	2
Votations et élections	4	7	6
Signatures vérifiées sur 6 initiatives, 4 référendums et 3 motions	2250	12632	12732

Corps de police

1. Organigramme

Au 31 décembre 2014, les 56 collaborateurs et 15 patrouilleurs scolaires engagés au Corps de police, y compris le personnel transféré au canton au 1^{er} janvier 2015 mais sans les ports ni le contrôle du bruit, représentaient 50,2 postes de travail répartis de la manière suivante :

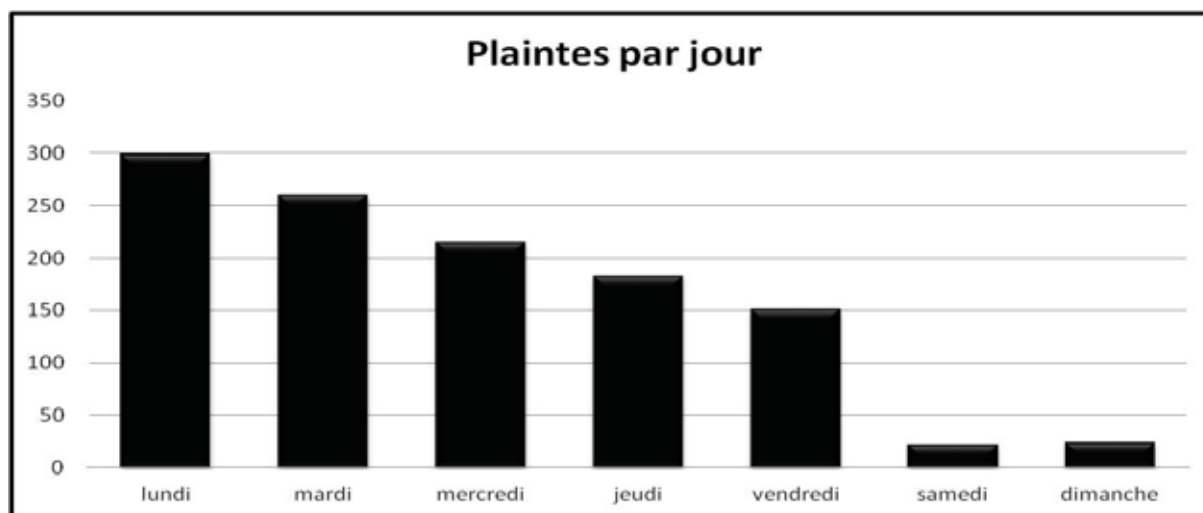


2. Evolution du personnel

La répartition des postes par entité est de 34,1 pour la proximité, 6,6 pour la circulation et 9,5 pour le stationnement, soit un total de 50,2 (56,6) postes, 19,7 policiers – 18,1 auxiliaires et assistants de sécurité – 11,6 civils et 0,8 poste pour les 15 patrouilleurs scolaires.

3. Le service judiciaire et administratif

Pour la période du 1^{er} décembre 2013 au 30 novembre 2014, le personnel du service a traité 1'236 (1'499) plaintes dont 265 (254) par Internet.



4. Service de médiation

Depuis fin 2013, le service de médiation n'a plus reçu de mandat de médiation. Ceci s'explique, notamment, par le fait que la police de la ville de Neuchâtel était en pleine mutation dans le cadre du projet « police unique ».

5. Brigade urbaine

5.1. Proximité / Secteurs

6823 (2679) nouveaux clients ont été enregistrés. 5857 (6288) passages auprès des habitants ont été effectués. De ces contacts, 3736 (1351) problèmes ont été annoncés et solutionnés. Durant l'année, 176 (169) enquêtes concernant le dépôt de déchets encombrants ont été effectuées.

5.2. Sécurité de proximité enfants

Ce service veille à la sécurité sur le chemin et aux abords des écoles. Dans ce cadre, le service a remplacé les patrouilleurs scolaires malades ou absents.

Veiller au maintien d'un climat serein, notamment par une présence marquée dans les secteurs sensibles telle est la mission de ce service qui s'intéresse de près aux problèmes de racket et aux actes de vandalisme, souvent des tags.

Durant cette année, une présence régulière a été effectuée dans les bus des TransN, afin de lutter contre les incivilités, ce qui a été apprécié.

Durant toute l'année, ce service avec la collaboration d'une personne du service de proximité a rendu plusieurs visites dans les structures parascolaires de la Ville. Des rapports d'information ont été adressés à l'Autorité tutélaire.

Accompagné d'une personne du service de proximité ou parfois seul, des visites et des discussions ont été faites auprès de certains parents d'élèves. Lors de ces entretiens, les enfants étaient présents. Ceci concernait toujours des problèmes rencontrés sur le chemin de l'école. Des cas précis ont amené le service à faire des procès-verbaux d'audition (vols, déprédations, instigations, voies de faits, menaces, contraintes, insoumissions à une décision de l'autorité).

5.3. Etablissements publics

Le service des Etablissements publics contrôle tous les établissements publics de la Ville de Neuchâtel, qui se chiffrent à 230 (237).

5.4. Contraventions et rapports

498 (605) procès-verbaux de dénonciation ont été établis. 29 (27) personnes signalées au RIPOLE ont été interpellées.

5.5. Autre activité

9 (10) mises en bières ont été effectuées au cours de l'année 2014, dans les locaux mortuaires de l'Hôpital Pourtalès.

6. Brigade de circulation

Pour 2014, 23 (18) services d'ordre ont été organisés, principalement pour des manifestations ou des concerts.

Radar mobile :

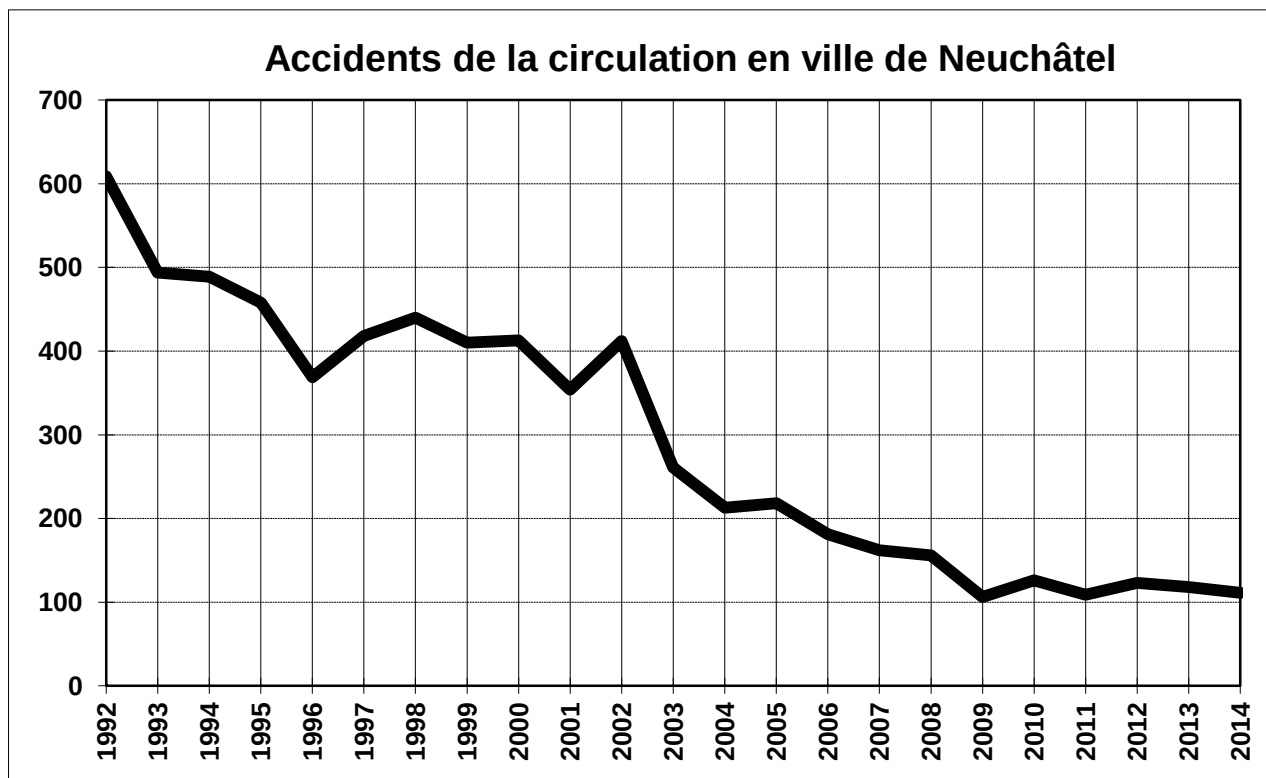
Le service radar a procédé à 499 (523) contrôles de vitesse. A cette occasion, 130'417 (141'728) véhicules ont été contrôlés et 7'779 (9'052) procès-verbaux et contraventions ont été dressés, ce qui représente 5,59% (6,41%) d'infractions.

Radars fixes :

Durant l'année 2014, les appareils de surveillance du trafic ont contrôlé 7'864'804 (7'928'269) véhicules. 19'809 (21'427) infractions ont été constatées, ce qui représente 0,25 % (0,29%) d'infractions.

En plus des contrôles de vitesse, la brigade de circulation a saisi 2 (3) permis de conduire pour ivresse qualifiée (+ de 0,8 ‰) au volant ou au guidon ; 1 (2) personne a été dénoncée pour ivresse légère (entre 0,5 ‰ et 0,79 ‰). 45 (68) deux-roues abandonnés ont été récupérés, dont 5 (7) étaient signalés volés, 2 (3) ont été restitués.

3 (3) personnes signalées par diverses Autorités ont été interpellées lors de contrôles.



En 2014, le nombre d'accidents de la circulation a légèrement augmenté à 124 (111) dont 55 (53) accidents occasionnant des blessures à 57 (55) personnes. Il n'y a pas eu d'accident ayant entraîné la mort d'une personne sur le territoire communal.

6.1. Contrôle stationnement

2'640 (2'605) contrôles de stationnement ont été effectués et 31'051 (32'590) contraventions, exclusivement liées au stationnement, ont été apposées.

7. Enquêtes pour le stationnement sur le domaine privé

<i>Plaintes écrites pour stationnement sur cases privées sanctionnées</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Janvier	119	67	91	129	63	95	51	110
Février	82	85	138	187	54	84	91	76
Mars	100	88	162	151	109	63	57	163
Avril	66	79	83	88	44	53	57	78
Mai	47	79	136	97	105	111	153	171
Juin	165	139	144	110	85	92	254	83
Juillet	77	75	55	41	66	43	183	132
Août	104	59	76	74	104	15	80	12
Septembre	72	83	70	91	116	82	126	148
Octobre	116	82	134	70	113	68	97	113
Novembre	164	161	170	75	112	79	41	98
Décembre	70	115	132	50	80	30	136	82
<i>Total année</i>	<i>1182</i>	<i>1112</i>	<i>1391</i>	<i>1163</i>	<i>1051</i>	<i>815</i>	<i>1326</i>	<i>1266</i>

8. Signalisation lumineuse

8.1. Viasis

L'info-radar du type «Viasis», a été utilisé durant 296 (339) jours. Cet appareil affiche la vitesse des véhicules et un message apparaît en fonction de la vitesse enregistrée. Cet appareil a enregistré 136'504 (182'468) véhicules, pour un taux théorique de 6,68% (3,01%) d'infractions. Cet appareil a été principalement utilisé dans les «Zones de rencontre» et les «Zones 30 km/h».

8.2. Borne de comptage

Pour l'année 2014, cet appareil a été utilisé 302 (330) jours sur le territoire. 153'451 (407'302) véhicules ont été enregistrés pour un taux théorique d'infractions de 13,32% (10,10%). La borne a été utilisée pour des études de circulation. Cette baisse de véhicules enregistrés s'explique par le fait que l'installation a été utilisée principalement dans les zones 20 et 30 km/h, dans lesquelles les flux de circulation sont moindres. Par contre, l'on constate que les taux d'infractions sont légèrement plus élevés.

8.3. Plan de stationnement - Autorisations

P+R des Piscines du Nid-du-Crô

A fin décembre 2014, 409 (433) personnes bénéficient d'un badge de stationnement gratuit pour pendulaires.

3 contrôles « détenteurs de badge » ont été effectués en 2014. Une seule personne était en possession d'un badge d'accès ne lui appartenant pas, ce qui montre que les usagers respectent les règles en la matière.

Taux d'occupation annuel moyen:

Piscines / 337 places :	Panespo / 196 places :
<i>Sur 24 heures :</i> 23,32 (21,84) %	<i>Sur 24 heures :</i> 29,29 (25,03) %
<i>De 07h00 à 21h00 :</i> 30,64 (30,27) %	<i>De 07h00 à 21h00 :</i> 40,23 (34,49) %
<i>De 21h00 à 07h00 :</i> 11,84 (8,68) %	<i>De 21h00 à 07h00 :</i> 11,48 (9,62) %
<i>Pic d'occupation :</i> 46,49 (49,63) %	<i>Pic d'occupation :</i> 65,77 (58,63)%

Autorisations

<i>Autorisations circulation et stationnement tous types confondus</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
Janvier	1574	1194	761	2076	2518	3006	3464	2900
Février	381	286	1942	1377	1578	2129	1465	2357
Mars	139	95	1192	949	1033	946	947	1296
Avril	120	94	671	661	682	750	746	972
Mai	62	376	500	477	671	751	753	892
Juin	63	532	491	600	650	785	783	608
Juillet	57	504	778	447	613	902	775	917
Août	43	412	459	395	783	1027	717	726
Septembre	84	483	506	613	831	967	802	890
Octobre	30	453	571	558	691	862	866	938
Novembre	802	384	534	539	848	746	689	807
Décembre (au 21.12)	1003	396	1071	1128	1080	858	1203	770
Total année	4358	5209	9476	9820	11978	13729	13210	14073

Autorisations par internet

3'633 (2'001) autorisations de type « chantiers » ont été octroyées, dont 260 (118) imprimées directement par le client.

126 (286) autorisations de type « visiteurs » sur 1'054 (989) et 384 (277) autorisations de type « zone piétonne à l'acte » sur 4'983 (4'150) ont été directement établies par les clients depuis leur ordinateur.

L'utilisation d'internet pour les autorisations progresse de façon régulière, notamment concernant les autorisations zone piétonne à l'acte. Cela devrait encore s'améliorer, vu la convivialité du nouveau site internet du service de la Sécurité Urbaine.

Zone piétonne

12 (11) contrôles à grande échelle (11 personnes engagées en moyenne) ont été effectués en zone piétonne concernant le respect des bases légales pour l'accès à cette dernière ainsi que le stationnement, lequel est interdit en zone piétonne. Dans ce cadre, 87 (116) véhicules ont été empêchés d'entrer en zone, ces derniers n'ayant pas de personnes à mobilité réduite, de marchandises lourdes, périssables ou volumineuses à emmener au centre-ville. Il y a également eu 126 (93) contraventions dues à des stationnements illicites.

9. Chantiers

Durant l'année 2014, 218 (175) permis de fouilles ont été délivrés par le bureau technique d'Infrastructures et Energies, représentant à chaque fois des travaux sur la voie publique. 95 (73) permis d'utilisation du domaine public ont été délivrés par le service des chantiers pour des dépôts de bennes ou autres, sur la voie publique. 36 (24) demandes pour l'installation d'échafaudages ont été traitées par ce même service.

Dans le cadre des différents chantiers, le collaborateur en charge a participé à 464 (463) séances.

Durant l'année 2014, 41 (36) séances de coordination ont été organisées entre le service de la signalisation routière d'Infrastructures et Energies, le service des chantiers de la Police de la Ville et le responsable « Circulation ».

11 (9) arrêtés pour l'installation de signaux sur fonds privés, 12 (12) arrêtés concernant la signalisation routière sur le domaine public et 8 (4) arrêtés temporaires de chantiers ont été établis.

Ce service s'est également prononcé sur 23 demandes de permis de construire. Cela implique une étude des plans, une vision locale et la rédaction des préavis pour le service des permis de construire.

10. Education et prévention routière

Le service de la prévention et de l'éducation routière de la police de la Ville de Neuchâtel a intégré la Police Neuchâteloise au 1^{er} août 2014, dans le cadre des transferts de personnel. Durant les 6 premiers mois de l'année 2014, ce service a mené à bien la programmation pour cette année dont l'activité est résumée ci-après.

Tableau récapitulatif du nombre d'élèves instruits et de classes visitées.

2014	2013	
567	1'238	élèves instruits des écoles du niveau 1 et 2 années Harmos
35	73	classes visitées d'écoles du niveau 1 et 2 années Harmos
1'605	3'126	élèves de la 3 ^{ème} à la 7 ^{ème} année Harmos instruits
97	192	classes de la 3 ^{ème} à la 7 ^{ème} année Harmos visitées
915	1'479	élèves des écoles secondaires, niveaux 8, 9, 10 et 11 instruits
59	86	classes secondaires des niveaux 8, 9, 10 et 11 visitées
302	293	élèves qui ont participé aux deux épreuves de l'examen cyclistes
0	2	jeunes ont fait l'objet de cours d'éducation routière suite aux décisions de l'Autorité tutélaire

Nombre d'élèves instruits : 3'121 (5'843)
 Nombre de classes visitées : 191 (351)
 Nombre de campagnes réalisées : 10 (17)

10.1. Campagnes de prévention

Les 10 (17) campagnes d'éducation routière planifiées pour le premier semestre de l'année 2014 en ville de Neuchâtel ont été réalisées. Cette année encore, toutes les classes des cycles I et II ont été visitées à deux reprises.

Dans le cadre de la prévention en général, 10 (17) campagnes ont été menées à bien par le service.

Environ 5'400 (21'100) brochures, affiches, dépliants, feuilles d'information et autres fournis par des organes comme notamment le BPA - TCS - ACS - ATE ont été distribués, remis et placardés. Les automobilistes ont été particulièrement touchés par ces interventions, mais également les cyclistes et les piétons.

10.2. Patrouilleurs scolaires

A ce jour 15 (14) patrouilleurs adultes assurent la sécurité des enfants aux abords de 10 passages pour piétons sis aux alentours de 6 collèges. A savoir, Crêt-du-Chêne, Serrières, Vauseyon, Charmettes, Acacias et Maladière, ainsi que sur les rues de Gibraltar, des Draizes, de la Cassarde et sur la route de Pierre-à-Bot. Toutes ces personnes donnent entière satisfaction et cette année encore, aucun incident n'est à déplorer.

De plus, 117 (70) passages auprès des patrouilleurs scolaires ont été effectués par le responsable du service. Ce qui représente plus de 58 (18) heures de formation, d'entretien et de contrôle sur leurs postes de travail.

11. Taxis

A la fin de cette année, la Ville de Neuchâtel compte 11 (13) concessionnaires se partageant 24 (24) droits de stationnement avec 53 (50) véhicules. Cette année 2 (2) concessionnaires sans droit de stationnement détiennent 4 (5) voitures et ne peuvent travailler que sur appels téléphoniques. Par conséquent, ils n'ont pas le droit de stationner avec leurs taxis sur les cases officielles de la ville. Cela représente un parc de 57 (55) taxis. 18 (18) places de stationnement sont réservées sur le domaine public pour le service des taxis. 98 (96) conducteurs sont autorisés à exercer la profession comme chauffeurs permanents ou auxiliaires. 3 (7) d'entre eux sont au bénéfice d'une autorisation provisoire pour conduire un taxi.

Durant l'année 2014, le service des taxis a établi 10 (17) rapports de renseignements pour conducteurs de taxis. 10 (16) conducteurs ont réussi l'examen leur permettant d'obtenir une autorisation provisoire pour conduire un taxi en Ville de Neuchâtel. 11 (12) conducteurs ont réussi l'examen leur permettant d'obtenir une autorisation permanente. Aucun (7) candidat n'a dû être convoqué à une deuxième session pour l'obtention d'une autorisation provisoire et 2 (10) candidats ont été convoqués pour passer un second examen pour l'obtention de l'autorisation définitive et ont échoué. Ils ont réussi à leur troisième examen. Aucune demande n'a été adressée à la Direction de la Sécurité pour devenir concessionnaire (2 en 2013).

A l'occasion de la Fête des Vendanges et pour le Nouvel An, le service des taxis a délivré 35 (38) autorisations de stationnement supplémentaires.

28 (18) taxis ont été inspectés par le service. La commission paritaire a siégé à deux reprises. Durant l'année 2014, deux concessionnaires ont remis un droit de stationnement à la direction de la Sécurité. Ces deux droits ont été attribués pour l'un à un concessionnaire détenant déjà un droit de stationnement et pour l'autre, à un concessionnaire qui n'en détenait pas, conformément à l'Arrêté d'exécution du Règlement sur le service des taxis.

12. Service administratif

Le secrétariat a enregistré durant l'année 599 (939) lettres auxquelles une réponse était nécessaire. Dans le cadre du traitement des amendes d'ordre, le service a répondu par écrit à 479 (207) courriers de contestations ou de demandes d'échelonnement de paiement.

Dans le domaine de la facturation, ce sont plus de 4'000 factures qui sont générées chaque année par le service.

12.1. Service technique, central et réception

Le service technique occupe un technicien à 100%. Il dépanne et entretient en premier échelon la signalisation lumineuse avec 184 (112) interventions cette année, ainsi que les appareils de transmission. Il procède à l'archivage des comptages de circulation pris aux endroits pourvus de signalisation lumineuse. En 2014 il a planifié le renouvellement de la signalisation lumineuse de la Place Numa-Droz et des Terreaux qui sera effectif en 2015. Il a également planifié et réalisé les travaux pour l'extension des zones de stationnement payantes en accord avec la troisième étape du plan de stationnement.

Le technicien a sous sa responsabilité le service de l'Accueil comprenant la centrale des télécommunications et la réception de l'entité. Il organise le tournus des services, planifie les ouvertures supplémentaires et supervise l'activité des opérateurs et opératrices.

12.2. Service de l'Accueil

Le service de l'Accueil exploite et dessert la centrale des télécommunications et la réception. Il se compose de 5,4 postes de travail. La desserte du central et de la réception a été assurée du lundi au samedi de 07h00 à 19h00 (20h00 le jeudi) avec fermeture le dimanche et les jours fériés. La permanence assurée lors de grandes manifestations a représenté au total 117 (158) heures d'ouvertures supplémentaires.

Les deux parkings avec barrières sont gérés pendant les heures d'ouverture par le service. Le personnel polyvalent du service de l'Accueil tient et contrôle la caisse, assure le suivi des objets trouvés enregistrés, et tient à jour le fichier des chiens du territoire communal. Le tableau suivant est un récapitulatif des activités principales du service de l'accueil.

2014	2013		
27'105	28'511	-	appels téléphoniques réceptionnés par le central
2'136	2'152	-	appels téléphoniques sur le répondeur
204	239	-	messages enregistrés sur le répondeur
1'097	1'020	+	chiens enregistrés dans le fichier
1'170	1'166	+	objets trouvés enregistrés au guichet
820	835	-	objets trouvés restitués à leur propriétaire
914	1'149	-	recherches et demandes par radio
44'384	53'971	-	total des personnes accueillies à la réception
7'847	7'393	+	commandements de payer notifiés

12.3. Parcomètres

En 2014, les 85 (80) parcomètres multiples, les 15 (14) horodateurs et les 2 (2) parkings avec barrières ont rapporté la somme de 1'865'624.00 (1'802'519.00) francs en 52 (52) ramassages. L'augmentation des appareils sur rue est due à l'extension des zones payantes prévues par la troisième étape du plan de stationnement.

Le poids de l'argent transporté a été de 12'956 (12'979) kilos de monnaie, ce qui représente 67'763 (68'530) rouleaux de monnaie. Le total de tickets distribués aux horodateurs et barrières a été de 849'400 (832'000).

Le comptage des opérations effectuées sur les appareils accordant les 30 premières minutes gratuites s'élève à 1'757'515 (1'077'325) opérations. Au tarif de 50 centimes gratuit par opération pour la première demi-heure, cela représente un montant de 594'229.00 (538'663.00) francs non encaissé.

Le service s'occupe également de l'affichage dans les vitrines officielles, ce qui représente 31 (30) heures de travail, de l'évacuation des 8 (29) dépouilles animales trouvées sur la voie publique et acheminées au centre d'incinération de Montmollin, de la pose et de l'exploitation des données du Viasis (mesure et affichage de la vitesse des automobiles) lors des 296 (150) jours d'exploitation et de la borne de comptage du trafic lors des 302 (330) jours de présence sur rue. Il assure le ramassage et l'entreposage des 45 (68) vélos abandonnés sur la voie publique. En 2014, il a activement collaboré à la mise sur pied de la vente aux enchères des vélos non réclamés. Au cours de cette vente, 40 (27) objets ont trouvé preneur, ce qui a rapporté la somme de 2'147.78 (2'159.55) francs.

13. Service du domaine public

D'importantes tâches administratives découlent des nombreuses missions de ce service. Le tableau ci-dessous illustre une partie des activités déployées.

2014	2013		
64	60	+	métiers de forains installés (comprenant manèges hors Fêtes foraines)
5	5	=	cirques qui se sont produits à Neuchâtel
1301	1163	+	tickets de location de place pour les marchés
78	78	=	abonnements délivrés pour les marchés
81	80	+	demandes de pose d'enseignes ou stores
122	15	+	rapports ou renouvellements établis pour anticipations immobilières sur le domaine public
1042	1082	-	autorisations pour utilisation du domaine public (stands, étalages, manifestations, etc.)
949	827	+	factures pour l'occupation du domaine public (chantiers, étalages, etc.)

Le service de la voie publique organise de nombreuses visions locales avec les services communaux ou cantonaux concernés et les organisateurs de manifestations ainsi que pour la venue des cirques.

13.1. Bruit et dératization

Cette activité, rattachée officiellement au Service de la Voie publique depuis 2014, a généré les résultats ci-dessous :

2014	2013		
12	10	+	Dossiers Ordonnance et Protection du Bruit (OPB)
5	3	+	Dossiers monitoring bruit (surveillance longue durée)
39	40	-	Reprise établissements publics (isolation – sonorisation)
10	5	+	Dératisation, zones traitées
11	16	-	Sanctions de plans
26	20	+	Nombre établissements publics contrôlés
14	9	+	Nombre manifestations contrôlées
114	120	+	Préavis manifestations
271	214	+	Interventions terrain

13.2. Fête des Vendanges

Le Corps de police a été pour l'occasion renforcé pour les missions de sécurité, de circulation et de stationnement par du personnel provenant de la Police neuchâteloise, par un contingent des Cadets de la Ville de Bâle, ainsi que par des volontaires civils qui ont décidé de passer la Fête des vendanges autrement. Pour l'année 2014, un groupe de 13 (12) volontaires formés à la régulation du trafic a été engagé sur les carrefours de déviation du trafic durant les trois jours de fête. 8 personnes de l'entreprise Sécuritas ont été engagées pour le contrôle et le respect du domaine public, notamment dans la gestion des marchands ambulants, sous la responsabilité de policiers. Les membres de la Société de sécurité Vonlanthen du canton de Fribourg ont été engagés comme conducteurs de chien.

Sous la conduite de la direction, un Etat-Major « interservices » a été mis en place (EMCS), qui inclut tous les services concernés, qu'ils soient internes ou externes à l'administration. Cette expérience peut être qualifiée d'excellente et sera reconduite. Le personnel engagé ayant œuvré à la bonne marche de cette fête était au total de 505 (426) personnes pour la circulation et la sécurité.

14. Service des ports

Il y a eu 49 (42) résiliations de contrats, 48 (52) nouveaux contrats établis et 58 (62) contrats modifiés.

Les tableaux suivants relatent la gestion des emplacements mis à disposition sur l'eau et à terre ainsi que les activités du service des ports.

	Places amarrage	Places privées	Places visiteurs	Places à terre	Cabines Baraques	Pêcheurs
Nid-du-Crô	486	40	8	165	141	
Jeunes- Rives	173	0	20	0	17	
Neuchâtel	55	0	0	0	49	
Serrières	42	0	0	0	16	1
Totaux	755	40	28	165	223	1

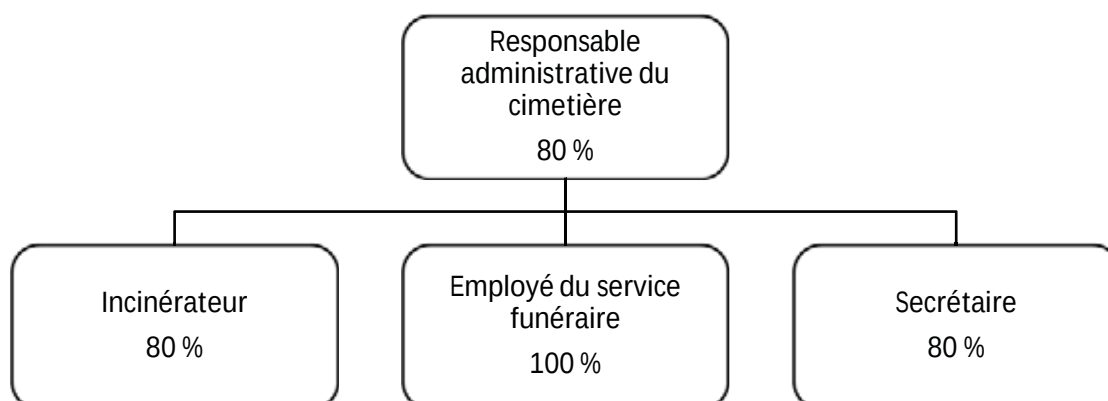
Utilisation de la grue – travaux

2014	2013	
118	154	sorties et mises à l'eau
317	408	contrôles dans les ports

Cimetière

1. Personnel

Depuis le 1^{er} mars 2014, un nouvel employé a été engagé pour le poste d'incinérateur, à 80 % au vu de la diminution du nombre d'incinérations.



2. Activités du service

En 2014, 1'176 incinérations ont été effectuées par notre service (- 124 par rapport à 2013), le nombre des inhumations s'élève à 32, contre 36 en 2013 (- 4).

3. Statistiques

177 (196) défunts domiciliés à Neuchâtel ont été déposés au pavillon mortuaire du cimetière de Beauregard ainsi que 247 (217) défunts domiciliés à l'extérieur de Neuchâtel, soit au total 424 (413) défunts.

358 (367) cérémonies funèbres ont été célébrées au cours de l'année au centre funéraire de Beauregard.

INHUMATIONS	2014	2013
Adultes domiciliés en ville	24	25
Adultes domiciliés à l'extérieur	5	6
Enfants domiciliés en ville	3	3
Enfants domiciliés à l'extérieur	0	2
TOTAL	32	36

INCINERATIONS	2014	2013
Adultes domiciliés en ville	255	280
Adultes domiciliés à l'extérieur	869	963
Enfants domiciliés en ville	1	3
Enfants domiciliés à l'extérieur	9	10
Ossements – Restes mortuaires et anatomiques – Interne et externe	42	44
TOTAL	1'176	1'300

Le pourcentage des incinérations est de 90.45 % (91.00 %) par rapport aux décès enregistrés à Neuchâtel.

DESTINATION DES URNES ADULTES ET ENFANTS DOMICILIES EN VILLE	2014	2013
TOMBES NOUVELLES	16	23
TOMBES EXISTANTES	33	17
TOMBE DU SOUVENIR (adultes+ enfants)	90	111
CONCESSIONS DE FAMILLE	1	0
NICHES CINERAIRES	30	29
FAMILLES/AUTRES CIMETIERES/ POMPES FUNEBRES	86	103
TOTAL	256	283

4. Travaux

Les travaux ci-après ont été entrepris :

- Contrôle annuel du four au crématoire
- Désaffectation et réaménagement du quartier « X »
- Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard, le choix de l'architecte a été défini, un recours a été déposé. En conséquence, les travaux ne pourront pas débuter comme prévu en mars 2015.

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
07	POLICE				
	Charges	15,044,015.88		15,066,700.00	13,250,889.99
	Revenus		9,079,833.76	-8,618,900.00	-9,563,713.25
	Excédent		5,964,182.12	6,447,800.00	3,687,176.74
N3	TOTAL DES CHARGES	15,044,015.88	0.00	15,066,700.00	13,250,889.99
N30	CHARGES DE PERSONNEL	9,969,664.80		9,847,500.00	8,646,421.39
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2,507,297.23		2,557,400.00	1,934,810.08
N33	AMORTISSEMENTS	522,936.78		528,500.00	528,586.45
N35	DEDOMMAG. AUX COLLECT. PUBLIQ.	31,920.00		32,000.00	30,300.00
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	40,000.00		40,000.00	40,000.00
N38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	215,166.57		256,300.00	298,145.90
N39	IMPUTATIONS INTERNES	1,757,030.50		1,805,000.00	1,772,626.17
N4	TOTAL DES REVENUS	0.00	9,079,833.76	-8,618,900.00	-9,563,713.25
N40	IMPOTS		125,961.00	-123,000.00	-164,221.85
N41	PATENTES ET CONCESSIONS		45,637.65	-48,000.00	-49,802.85
N42	REVENUS DES BIENS		3,500,027.65	-3,384,000.00	-3,496,722.95
N43	CONTRIBUTIONS		3,068,736.57	-2,996,200.00	-3,260,943.27
N44	PARTS A DES RECETTES SANS AFF.		2,296,936.89	-2,020,000.00	-2,540,773.31
N49	IMPUTATIONS INTERNES		42,534.00	-47,700.00	-51,249.02

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
07	POLICE	Charges Revenus Excédent	15,044,015.88 9,079,833.76 5,964,182.12	15,066,700.00 -8,618,900.00 6,447,800.00	13,250,889.99 -9,563,713.25 3,687,176.74
07.01	SERVICE ADMINISTRATIF	Charges Revenus Excédent	193,064.94 1,140.00 191,924.94	188,600.00 0.00 188,600.00	169,064.09 -2,720.00 166,344.09
07.11	ETAT CIVIL	Charges Revenus Excédent	583,995.99 223,289.37 360,706.62	524,900.00 -202,600.00 322,300.00	459,240.42 -218,884.47 240,355.95
07.21	CONTROLE DES HABITANTS	Charges Revenus Excédent	1,304,893.96 458,422.30 846,471.66	1,099,600.00 -372,500.00 727,100.00	1,037,148.11 -413,008.95 624,139.16
07.32	POLICE PROXIMITE	Charges Revenus Excédent	5,569,825.68 1,775,814.80 3,794,010.88	5,460,700.00 -1,451,300.00 4,009,400.00	4,374,216.00 -2,012,078.77 2,362,137.23
07.33	POLICE PREVENTION, CIRCULATION	Charges Revenus Excédent	2,234,642.68 1,543,171.19 691,471.49	2,539,600.00 -1,437,200.00 1,102,400.00	2,460,946.77 -1,740,937.96 720,008.81
07.34	POLICE STATIONNEMENT	Charges Revenus Excédent	2,526,043.97 3,221,713.90 695,669.93	2,613,300.00 -3,121,300.00 -508,000.00	2,207,519.30 -3,217,106.10 -1,009,586.80
07.35	CONTRÔLE DU BRUIT	Charges Revenus Excédent	154,258.85 0.00 154,258.85	140,300.00 -3,500.00 136,800.00	128,364.40 0.00 128,364.40
07.41	PORTS	Charges Revenus Excédent	799,743.35 799,743.35 0.00	792,500.00 -792,500.00 0.00	792,557.20 -792,557.20 0.00
07.51	CIMETIERE ET CREMATOIRE	Charges Revenus Excédent	1,677,546.46 1,056,538.85 621,007.61	1,707,200.00 -1,238,000.00 469,200.00	1,621,833.70 -1,166,419.80 455,413.90

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
07	POLICE				
	Charges	15,044,015.88		15,066,700.00	13,250,889.99
	Revenus		9,079,833.76	-8,618,900.00	-9,563,713.25
	Excédent		5,964,182.12	6,447,800.00	3,687,176.74
07.01	SERVICE ADMINISTRATIF				
	Charges	193,064.94		188,600.00	169,064.09
	Revenus		1,140.00	0.00	-2,720.00
	Excédent		191,924.94	188,600.00	166,344.09
07.01.30	CHARGES DE PERSONNEL	92,150.45	0.00	76,000.00	75,060.35
07.01.301.01	TRAITEMENTS	59,771.30		59,000.00	58,437.60
07.01.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	3,132.00		3,100.00	3,132.00
07.01.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	3,188.75		3,100.00	3,118.00
07.01.303.02	CONTRIBUTION ALFA	1,255.30		1,200.00	1,227.20
07.01.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	657.60		600.00	642.85
07.01.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	33.55		0.00	32.55
07.01.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	101.45		100.00	99.45
07.01.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	12,340.00		0.00	0.00
07.01.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	62.60		100.00	56.55
07.01.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	531.05		500.00	467.35
07.01.307.01	CAISSE DE PENSIONS	7,582.20		7,300.00	6,616.80
07.01.309.01	OFFRES D'EMPLOI	3,494.65		0.00	150.00
07.01.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		1,000.00	1,080.00
07.01.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	40,486.10	0.00	52,800.00	30,001.54
07.01.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	119.85		800.00	1,082.99
07.01.310.03	INSERTIONS	458.45		0.00	435.15
07.01.313.71	PLAQUES INDICATRICES DES RUES	6,231.65		3,000.00	4,972.75
07.01.317.01	DEPLACEMENTS	231.20		800.00	29.20
07.01.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	1,085.15		10,000.00	2,009.35
07.01.317.21	REPRESENTATIONS	1,305.90		2,500.00	1,433.50
07.01.318.02	MANDATS ET ETUDES	24,138.00		30,000.00	14,626.50
07.01.318.03	FRAIS DE PORTS	1,389.90		600.00	1,580.65
07.01.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	160.30		300.00	73.75
07.01.318.36	PRIMES ASSURANCE CHOSES	534.45		600.00	586.10
07.01.318.69	HEBERGEMENT DES CHIENS	3,000.00		3,000.00	3,000.00
07.01.318.79	GARDE-VIGNES	1,699.25		1,000.00	69.60
07.01.319.01	COTISATIONS	132.00		200.00	102.00
07.01.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	40,000.00	0.00	40,000.00	40,000.00
07.01.365.08	INSTITUT SUISSE DE POLICE	40,000.00		40,000.00	40,000.00
07.01.39	IMPUTATIONS INTERNES	20,428.39	0.00	19,800.00	24,002.20
07.01.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	905.00		500.00	499.50
07.01.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		0.00	83.70
07.01.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	236.04		0.00	0.00
07.01.391.13	PRESTATIONS PROMO. MARKETING	598.50		0.00	0.00
07.01.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	136.00		0.00	0.00
07.01.392.06	LOYERS DE URBANISME	15,280.00		15,300.00	19,900.00
07.01.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	2,349.50		2,500.00	1,999.00
07.01.394.01	ECONOMAT	923.35		1,500.00	1,520.00
07.01.43	CONTRIBUTIONS	0.00	1,140.00	0.00	-2,720.00
07.01.430.02	CONTRIBUTIONS DIVERSES		0.00	0.00	-2,000.00
07.01.434.71	PLAQUES INDICATRICES DES RUES		1,140.00	0.00	-720.00
07.11	ETAT CIVIL				
	Charges	583,995.99		524,900.00	459,240.42
	Revenus		223,289.37	-202,600.00	-218,884.47
	Excédent		360,706.62	322,300.00	240,355.95

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
07.11.30 CHARGES DE PERSONNEL	512,154.85	0.00	444,700.00	405,838.49
07.11.301.01 TRAITEMENTS	360,799.40		358,400.00	333,596.25
07.11.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	1,740.00		1,700.00	1,740.00
07.11.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	19,249.80		19,100.00	17,799.15
07.11.303.02 CONTRIBUTION ALFA	7,576.75		7,500.00	7,005.40
07.11.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,968.65		3,900.00	3,669.30
07.11.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	201.90		200.00	186.35
07.11.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	613.20		600.00	567.10
07.11.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	70,445.00		0.00	0.00
07.11.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	378.90		400.00	323.35
07.11.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,322.40		3,000.00	2,043.00
07.11.307.01 CAISSE DE PENSIONS	44,439.30		43,900.00	36,274.20
07.11.309.02 FORMATION CONTINUE	419.55		6,000.00	2,634.39
07.11.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	30,925.64	0.00	35,300.00	25,657.23
07.11.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	5,270.75		8,900.00	3,612.15
07.11.316.45 LICENCES LOGICIELS	3,364.10		3,900.00	3,339.00
07.11.317.01 DEPLACEMENTS	568.85		800.00	184.00
07.11.317.21 REPRESENTATIONS	515.70		1,200.00	540.50
07.11.318.03 FRAIS DE PORTS	5,323.10		5,500.00	5,348.75
07.11.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	579.05		600.00	538.25
07.11.318.06 FRAIS BANCAIRE	324.74		2,000.00	322.28
07.11.318.45 INFOSTAR	14,619.35		12,000.00	11,502.30
07.11.319.01 COTISATIONS	360.00		400.00	270.00
07.11.33 AMORTISSEMENTS	254.00	0.00	0.00	482.95
07.11.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	254.00		0.00	482.95
07.11.39 IMPUTATIONS INTERNES	40,661.50	0.00	44,900.00	27,261.75
07.11.391.01 PRESTATIONS CHANCELLERIE	0.00		600.00	0.00
07.11.391.08 PRESTATIONS DE POLICE DU FEU	700.00		0.00	0.00
07.11.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		200.00	0.00
07.11.392.06 LOYERS DE URBANISME	20,400.00		20,400.00	20,300.00
07.11.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	16,429.60		21,000.00	5,038.00
07.11.394.01 ECONOMAT	2,881.90		2,500.00	1,738.75
07.11.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
07.11.43 CONTRIBUTIONS	0.00	223,289.37	-202,600.00	-218,884.47
07.11.431.02 EMOLUMENTS		218,388.42	-200,000.00	-216,337.97
07.11.436.06 REMB. D'AFFRANCHISSEMENTS		1,340.75	-1,300.00	-1,230.00
07.11.436.09 REMBOURSEMENT DE FRAIS		3,560.20	-1,300.00	-1,316.50
07.21 CONTROLE DES HABITANTS	1,304,893.96	458,422.30	1,099,600.00	1,037,148.11
		846,471.66	-372,500.00	-413,008.95
			727,100.00	624,139.16
07.21.30 CHARGES DE PERSONNEL	1,168,699.00	0.00	968,100.00	921,986.35
07.21.301.01 TRAITEMENTS	809,817.45		776,300.00	746,629.35
07.21.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	22,514.35		15,600.00	18,513.60
07.21.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	1,784.00		1,700.00	2,474.00
07.21.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	43,206.20		41,400.00	39,834.50
07.21.303.02 CONTRIBUTION ALFA	17,005.65		16,300.00	15,678.85
07.21.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	8,864.20		8,500.00	8,174.15
07.21.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	453.65		500.00	417.05
07.21.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,376.65		1,400.00	1,269.25
07.21.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	157,665.00		0.00	0.00
07.21.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	842.25		800.00	710.40
07.21.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	6,384.95		5,500.00	5,382.45
07.21.307.01 CAISSE DE PENSIONS	98,784.65		93,100.00	79,479.90
07.21.309.01 OFFRES D'EMPLOI	0.00		1,000.00	2,342.85
07.21.309.02 FORMATION CONTINUE	0.00		6,000.00	1,080.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
07.21.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	39,499.20	0.00	41,500.00	32,352.46
07.21.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	1,778.80		3,200.00	2,808.75
07.21.311.01 ACHAT MOBILIER ET MACHINES	8,275.60		8,000.00	914.33
07.21.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	2,559.70		4,000.00	3,342.25
07.21.315.01 ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	950.40		2,000.00	1,039.50
07.21.317.01 DEPLACEMENTS	688.00		1,000.00	478.00
07.21.317.21 REPRESENTATIONS	1,626.30		1,500.00	2,922.00
07.21.318.03 FRAIS DE PORTS	20,031.30		18,000.00	18,169.90
07.21.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	1,338.40		1,700.00	1,135.85
07.21.318.06 FRAIS BANCAIRES	2,180.70		2,000.00	1,471.88
07.21.319.01 COTISATIONS	70.00		100.00	70.00
07.21.33 AMORTISSEMENTS	65.00	0.00	0.00	20.00
07.21.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	65.00		0.00	20.00
07.21.39 IMPUTATIONS INTERNES	96,630.76	0.00	90,000.00	82,789.30
07.21.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	0.00		200.00	554.40
07.21.391.08 PRESTATIONS DE POLICE DU FEU	1,540.00		0.00	0.00
07.21.392.06 LOYERS DE URBANISME	54,000.00		54,000.00	53,800.00
07.21.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	31,979.31		27,400.00	19,969.15
07.21.394.01 ECONOMAT	8,511.45		8,200.00	8,280.75
07.21.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		200.00	185.00
07.21.43 CONTRIBUTIONS	0.00	431,272.30	-339,500.00	-384,223.95
07.21.431.02 EMOLUMENTS		141,272.00	-120,000.00	-132,490.00
07.21.431.04 PERMIS DE SEJOUR		235,783.50	-180,000.00	-192,432.00
07.21.431.06 PIECES D'IDENTITE		27,787.40	-35,000.00	-22,371.10
07.21.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		9,484.30	0.00	-25,989.15
07.21.436.46 REMB. SALAIRE MATERNITE		12,574.90	0.00	-6,211.80
07.21.439.11 AUTRES RECETTES		4,370.20	-4,500.00	-4,729.90
07.21.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	27,150.00	-33,000.00	-28,785.00
07.21.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		27,150.00	-33,000.00	-28,785.00
07.32 POLICE PROXIMITE	5,569,825.68	1,775,814.80	5,460,700.00	4,374,216.00
Charges	5,569,825.68	1,775,814.80	-1,451,300.00	-2,012,078.77
Revenus		3,794,010.88	4,009,400.00	2,362,137.23
Excédent				
07.32.30 CHARGES DE PERSONNEL	3,790,705.90	0.00	4,026,500.00	3,300,291.30
07.32.301.01 TRAITEMENTS	2,548,100.40		3,145,000.00	2,619,751.10
07.32.301.07 INDEMNITES JOURNALIERES	0.00		0.00	30,307.10
07.32.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	40,905.75		37,100.00	39,989.55
07.32.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	11,580.00		11,600.00	11,608.00
07.32.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	135,773.05		168,000.00	138,098.60
07.32.303.02 CONTRIBUTION ALFA	53,439.95		67,000.00	54,352.35
07.32.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	27,913.15		33,000.00	28,467.95
07.32.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	1,422.30		1,900.00	1,447.60
07.32.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	4,325.35		5,600.00	4,399.20
07.32.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	559,610.00		0.00	0.00
07.32.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	2,658.00		3,100.00	2,511.60
07.32.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	20,104.60		22,200.00	19,767.30
07.32.306.01 UNIFORMES	7,057.10		30,000.00	8,565.85
07.32.306.02 INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	10,560.40		15,000.00	12,157.55
07.32.307.01 CAISSE DE PENSIONS	333,471.00		457,000.00	325,727.10
07.32.309.01 OFFRES D'EMPLOI	774.40		0.00	0.00
07.32.309.02 FORMATION CONTINUE	33,010.45		30,000.00	3,140.45

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
07.32.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	1,519,613.65	0.00	1,175,300.00	811,391.95
07.32.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	2,391.30		3,000.00	1,240.85
07.32.310.04 DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	2,188.80		1,800.00	2,101.80
07.32.311.01 ACHAT MATERIEL	9,182.18		38,000.00	7,969.91
07.32.311.02 ACHAT DE VEHICULES	0.00		0.00	20,343.00
07.32.311.03 ACHAT D'ARMEMENT	0.00		2,500.00	0.00
07.32.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	9,214.50		14,000.00	10,877.75
07.32.313.01 APPROV. ESSENCE	4,506.35		5,000.00	215.20
07.32.313.12 PRODUITS DE NETT., INTENDANCE	728.60		1,000.00	770.50
07.32.313.51 PIECES DETACHEES VHC.	2,603.15		4,000.00	1,675.75
07.32.313.99 AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	4,146.10		4,000.00	1,220.45
07.32.315.01 ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	6,320.64		6,000.00	5,730.40
07.32.315.05 REPARATIONS GARAGES & CARROSS.	9,533.85		7,000.00	5,867.70
07.32.316.45 LICENCES LOGICIELS	8,213.30		8,000.00	9,861.50
07.32.317.01 DEPLACEMENTS	29.20		1,000.00	670.00
07.32.317.21 REPRESENTATIONS	1,007.05		1,500.00	1,558.25
07.32.318.02 MANDATS ET ETUDES	139,886.89		60,000.00	31,097.30
07.32.318.03 FRAIS DE PORTS	11,227.60		15,000.00	13,063.65
07.32.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	14,861.35		22,000.00	18,522.25
07.32.318.06 FRAIS BANCAIRES	47.50		500.00	54.85
07.32.318.16 MOYENS DE TRANSMISSION	17,757.84		36,700.00	163,651.09
07.32.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	13,595.10		15,000.00	13,583.35
07.32.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	7,666.70		10,000.00	7,984.65
07.32.318.77 EQUIVALENTS TEMPS PLEIN "ETP"	1,158,750.00		803,000.00	386,250.00
07.32.319.01 COTISATIONS	1,750.00		1,800.00	1,525.00
07.32.319.71 MUNITIONS PR EXERCICES DE TIR	0.00		4,000.00	0.00
07.32.319.72 MATERIEL PR ENTRAIN. PHYSIQUE	0.00		500.00	0.00
07.32.319.76 AFFICHAGE SGA	94,005.65		110,000.00	105,556.75
07.32.33 AMORTISSEMENTS	3,884.90	0.00	4,000.00	6,748.85
07.32.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	3,884.90		4,000.00	6,748.85
07.32.35 DEDOMMAG. COLLECTIVITES PUBL.	31,920.00	0.00	32,000.00	30,300.00
07.32.351.03 FICHER DES CHIENS	31,920.00		32,000.00	30,300.00
07.32.39 IMPUTATIONS INTERNES	223,701.23	0.00	222,900.00	225,483.90
07.32.390.00 INTERETS PASSIFS	0.00		1,500.00	0.00
07.32.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	558.00		700.00	135.00
07.32.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	1,179.96		0.00	458.40
07.32.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	44.35		1,000.00	48.75
07.32.391.10 PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	500.00		0.00	0.00
07.32.391.13 PRESTATIONS PROMO. MARKETING	1,197.05		0.00	0.00
07.32.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	68.00		0.00	0.00
07.32.392.06 LOYERS DE URBANISME	148,100.00		148,100.00	153,300.00
07.32.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	62,076.22		60,700.00	62,159.00
07.32.394.01 ECONOMAT	9,777.65		10,700.00	9,197.75
07.32.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	200.00		200.00	185.00
07.32.40 IMPOTS	0.00	125,961.00	-123,000.00	-164,221.85
07.32.406.01 TAXE DES CHIENS		125,961.00	-123,000.00	-119,778.00
07.32.406.02 TAXE SUR LES SPECTACLES		0.00	0.00	-44,443.85
07.32.41 PATENTES ET CONCESSIONS	0.00	8,672.35	-10,000.00	-9,828.15
07.32.410.05 TAXE PERMISS. TARD. KERMESSES		394.00	-1,000.00	-613.00
07.32.410.07 TAXE S/DISTRIBUTEURS AUTOMAT.		8,278.35	-9,000.00	-9,215.15

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
07.32.42 REVENUS DES BIENS	0.00	767,835.15	-714,000.00	-839,531.85
07.32.427.71 TAXE DU MARCHE		25,893.35	-25,000.00	-23,642.95
07.32.427.72 TAXE D'EMPLACEMENT DE FORAINS		49,429.30	-38,000.00	-37,257.85
07.32.427.73 TAXE D'UTILISATION DOM. PUBLIC		392,962.05	-340,000.00	-469,461.85
07.32.427.74 TAXE SUR ENSEIGNES ET VITRINES		50,354.20	-52,000.00	-51,838.35
07.32.427.75 REDEV.CONCESSIONS, BIEN PLAIRE		162,154.00	-159,000.00	-159,593.10
07.32.427.77 AFFICHAGE SGA		87,042.25	-100,000.00	-97,737.75
07.32.43 CONTRIBUTIONS	0.00	365,658.65	-277,500.00	-512,552.45
07.32.431.08 AUTOR. MANIF./ETABL. PUBLICS		6,100.00	-6,000.00	-7,550.00
07.32.434.72 TRANSPORTS PAR VEHIC.ET PREST.		242,370.00	-250,000.00	-296,085.00
07.32.435.07 VENTE DE MATERIEL USAGE		2,192.00	-500.00	0.00
07.32.436.03 REMBOURSEMENT DE DEGATS		0.00	-1,000.00	0.00
07.32.436.09 REMBOURSEMENT DE FRAIS		12,250.00	-13,000.00	-12,487.80
07.32.436.12 REMB. SALAIRES PAR APG		1,071.00	0.00	0.00
07.32.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		37,179.65	0.00	-70,933.00
07.32.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		11,953.60	0.00	-105,439.15
07.32.436.46 REMB. SALAIRE MATERNITE		36,527.85	0.00	-14,244.30
07.32.439.11 AUTRES RECETTES		13,535.55	-3,000.00	-3,368.20
07.32.439.25 TAXE OBJETS TROUVES		2,479.00	-4,000.00	-2,445.00
07.32.44 PARTS RECETTES SANS AFFECT.	0.00	500,487.65	-320,000.00	-478,321.90
07.32.441.73 AMENDES		338,370.00	-320,000.00	-320,000.00
07.32.441.74 PATENTES DE DEBITANTS D'ALCOOL		162,117.65	0.00	-158,321.90
07.32.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	7,200.00	-6,800.00	-7,622.57
07.32.490.07 PRESTATIONS A POLICE		6,800.00	-6,800.00	-7,022.57
07.32.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		400.00	0.00	-600.00
07.33 POLICE PREVENTION, CIRCULATION				
Charges	2,234,642.68		2,539,600.00	2,460,946.77
Revenus		1,543,171.19	-1,437,200.00	-1,740,937.96
Excédent		691,471.49	1,102,400.00	720,008.81
07.33.30 CHARGES DE PERSONNEL	1,782,714.10	0.00	1,804,900.00	1,732,428.75
07.33.301.01 TRAITEMENTS	1,182,926.15		1,410,400.00	1,380,283.60
07.33.301.07 INDEMNITES JOURNALIERES	14,411.85		0.00	20,482.65
07.33.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	23,414.75		25,500.00	26,496.00
07.33.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	2,848.00		4,200.00	4,156.00
07.33.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	61,993.55		75,000.00	72,965.60
07.33.303.02 CONTRIBUTION ALFA	24,399.30		30,000.00	28,721.45
07.33.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	12,666.00		15,300.00	15,031.95
07.33.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	653.45		900.00	766.65
07.33.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,976.65		2,500.00	2,325.70
07.33.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	295,799.00		0.00	0.00
07.33.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,223.50		1,400.00	1,336.20
07.33.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	9,104.95		11,200.00	10,074.40
07.33.306.01 UNIFORMES	2,693.00		10,000.00	8,025.55
07.33.306.02 INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	3,463.30		6,000.00	3,977.55
07.33.307.01 CAISSE DE PENSIONS	138,547.35		204,500.00	157,785.05
07.33.309.02 FORMATION CONTINUE	6,593.30		8,000.00	0.40

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
07.33.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	278,864.69	0.00	547,100.00	546,361.10
07.33.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	130.00		1,000.00	253.00
07.33.310.03 INSERTIONS	3,528.35		7,000.00	3,475.80
07.33.310.04 DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	1,239.95		1,200.00	1,154.50
07.33.311.01 ACHAT MATERIEL	1,715.50		3,500.00	3,439.45
07.33.311.03 ACHAT D'ARMEMENT	0.00		500.00	0.00
07.33.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	5,677.00		8,000.00	7,898.45
07.33.313.01 APPROV. ESSENCE	4,023.40		2,000.00	133.15
07.33.313.12 PRODUITS DE NETT., INTENDANCE	156.60		500.00	148.05
07.33.313.51 PIECES DETACHEES VHC.	3,808.50		4,000.00	934.35
07.33.313.72 SIGNALISATION ROUTIERE	13,338.80		115,000.00	96,693.40
07.33.313.99 AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	4,812.40		20,000.00	5,602.55
07.33.314.09 ENTRETIEN SIGNALIS. LUMINEUSE	79,270.19		144,500.00	260,017.80
07.33.315.01 ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	31,341.80		32,000.00	25,922.00
07.33.315.05 REPARATIONS GARAGES & CARROSS.	2,445.95		4,500.00	3,826.05
07.33.316.01 LOYERS A DES TIERS	5,400.00		5,400.00	5,400.00
07.33.316.45 LICENCES LOGICIELS	2,229.55		3,800.00	5,938.75
07.33.317.01 DEPLACEMENTS	2.60		500.00	214.80
07.33.317.21 REPRESENTATIONS	460.00		1,000.00	408.25
07.33.318.02 MANDATS ET ETUDES	31,471.25		80,000.00	21,027.25
07.33.318.03 FRAIS DE PORTS	21,003.05		28,000.00	19,314.00
07.33.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	7,353.85		10,000.00	9,695.60
07.33.318.06 FRAIS BANCAIRES	57.55		500.00	56.20
07.33.318.16 MOYENS DE TRANSMISSION	5,743.65		10,900.00	15,440.10
07.33.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	7,022.60		7,500.00	7,038.45
07.33.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	4,196.65		4,000.00	3,393.65
07.33.318.38 SEQUESTRE DE VEHICULES	2,824.20		5,000.00	7,867.80
07.33.319.01 COTISATIONS	997.50		1,500.00	980.00
07.33.319.71 MUNITIONS PR EXERCICES DE TIR	0.00		1,000.00	0.00
07.33.319.72 MATERIEL PR ENTRAIN. PHYSIQUE	0.00		300.00	0.00
07.33.319.73 EDUCATION ET SECURITE ROUTIERE	6,955.75		12,000.00	9,148.95
07.33.319.76 AFFICHAGE SGA	31,658.05		32,000.00	30,938.75
07.33.33 AMORTISSEMENTS	63,416.45	0.00	56,400.00	60,636.80
07.33.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	0.00		1,000.00	300.00
07.33.331.01 EQUIPEMENT	63,416.00		55,400.00	60,336.80
07.33.332.01 AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.45		0.00	0.00
07.33.39 IMPUTATIONS INTERNES	109,647.44	0.00	131,200.00	121,520.12
07.33.390.00 INTERETS PASSIFS	12,099.00		10,900.00	12,675.00
07.33.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	2,855.00		20,000.00	7,939.02
07.33.391.13 PRESTATIONS PROMO. MARKETING	1,197.05		0.00	0.00
07.33.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	68.00		200.00	68.00
07.33.392.06 LOYERS DE URBANISME	74,100.00		74,100.00	76,700.00
07.33.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	19,048.44		19,500.00	20,642.50
07.33.394.01 ECONOMAT	79.95		6,300.00	3,310.60
07.33.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	200.00		200.00	185.00
07.33.41 PATENTES ET CONCESSIONS	0.00	29,119.70	-30,000.00	-32,162.10
07.33.410.06 TAXE SUR LES TAXIS		29,119.70	-30,000.00	-32,162.10
07.33.42 REVENUS DES BIENS	0.00	29,313.00	-30,000.00	-28,647.00
07.33.427.77 AFFICHAGE SGA		29,313.00	-30,000.00	-28,647.00
07.33.43 CONTRIBUTIONS	0.00	215,439.25	-175,800.00	-187,884.00
07.33.434.72 TRANSPORTS PAR VEHIC.ET PREST.		151,991.00	-160,000.00	-144,332.00
07.33.435.07 VENTE DE MATERIEL USAGE		0.00	-300.00	0.00
07.33.436.03 REMBOURSEMENT DE DEGATS		0.00	-1,500.00	0.00
07.33.436.09 REMBOURSEMENT DE FRAIS		24,413.25	-8,000.00	-10,645.00
07.33.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		2,978.50	0.00	-922.50
07.33.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		32,171.50	0.00	-26,509.50
07.33.439.04 SEQUESTRE DE VEHICULES		2,415.00	-5,000.00	-2,985.00
07.33.439.11 AUTRES RECETTES		1,470.00	-1,000.00	-2,490.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
07.33.44	PARTS RECETTES SANS AFFECT.	0.00	1,268,899.24	-1,200,000.00	-1,483,011.41
07.33.441.73	AMENDES		1,268,899.24	-1,200,000.00	-1,483,011.41
07.33.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	400.00	-1,400.00	-9,233.45
07.33.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		400.00	-1,400.00	-9,233.45
07.34	POLICE STATIONNEMENT				
	Charges	2,526,043.97		2,613,300.00	2,207,519.30
	Revenus		3,221,713.90	-3,121,300.00	-3,217,106.10
	Excédent	695,669.93		-508,000.00	-1,009,586.80
07.34.30	CHARGES DE PERSONNEL	1,831,685.95	0.00	1,779,800.00	1,538,084.15
07.34.301.01	TRAITEMENTS	1,236,013.75		1,399,400.00	1,229,323.50
07.34.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	14,411.80		0.00	20,482.55
07.34.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	19,113.90		18,400.00	19,503.95
07.34.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	4,718.00		5,100.00	5,052.00
07.34.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	65,153.70		74,600.00	64,447.60
07.34.303.02	CONTRIBUTION ALFA	25,644.00		29,400.00	25,367.00
07.34.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	13,307.85		15,000.00	13,278.30
07.34.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	684.90		800.00	675.75
07.34.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	2,075.25		2,500.00	2,052.95
07.34.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	263,920.00		0.00	0.00
07.34.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,258.55		1,400.00	1,170.55
07.34.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	10,046.80		10,500.00	9,301.90
07.34.306.01	UNIFORMES	3,322.90		10,000.00	3,059.50
07.34.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	1,961.30		3,000.00	2,802.85
07.34.307.01	CAISSE DE PENSIONS	156,115.75		194,700.00	141,853.95
07.34.309.01	OFFRES D'EMPLOI	740.90		0.00	1,076.20
07.34.309.02	FORMATION CONTINUE	13,196.60		15,000.00	-1,364.40
07.34.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	213,077.04	0.00	326,600.00	184,485.60
07.34.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	95.90		1,000.00	763.05
07.34.310.03	INSERTIONS	3,469.30		5,000.00	7,387.40
07.34.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	211.95		1,000.00	109.40
07.34.311.01	ACHAT MATERIEL	3,486.65		3,500.00	3,365.50
07.34.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	5,430.60		8,000.00	7,532.80
07.34.313.01	APPROV. ESSENCE	1,870.60		2,000.00	715.70
07.34.313.12	PRODUITS DE NETT., INTENDANCE	161.00		500.00	72.00
07.34.313.51	PIECES DETACHEES VHC.	1,112.45		1,500.00	0.00
07.34.313.72	SIGNALISATION ROUTIERE	7,163.65		20,000.00	2,844.70
07.34.313.99	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	3,383.75		20,000.00	4,110.30
07.34.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	91.80		5,000.00	2,048.25
07.34.315.05	REPARATIONS GARAGES & CARROSS.	1,216.95		3,000.00	504.15
07.34.315.15	PARCOMETRES,ACHATS & ENTRETIEN	128,572.00		146,000.00	88,004.57
07.34.316.45	LICENCES LOGICIELS	2,330.25		3,800.00	5,987.50
07.34.317.01	DEPLACEMENTS	2.60		500.00	214.80
07.34.317.21	REPRESENTATIONS	532.00		500.00	380.25
07.34.318.02	MANDATS ET ETUDES	18,105.35		50,000.00	8,649.60
07.34.318.03	FRAIS DE PORTS	14,800.00		20,000.00	20,400.00
07.34.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	3,309.20		10,000.00	3,516.35
07.34.318.06	FRAIS BANCAIRES	2,760.54		3,000.00	2,609.68
07.34.318.16	MOYENS DE TRANSMISSION	6,093.00		10,900.00	15,427.85
07.34.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	7,022.60		7,500.00	7,038.55
07.34.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	1,749.90		3,000.00	2,703.20
07.34.319.01	COTISATIONS	105.00		600.00	100.00
07.34.319.72	MATERIEL PR ENTRAIN. PHYSIQUE	0.00		300.00	0.00
07.34.33	AMORTISSEMENTS	139,370.50	0.00	147,500.00	137,007.00
07.34.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	1,688.50		2,000.00	1,475.00
07.34.331.01	EQUIPEMENT	137,682.00		145,500.00	135,532.00
07.34.38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAL	184,668.40	0.00	185,000.00	181,345.00
07.34.381.07	AMEL.ACCESS.VILLE, RES.,ATTR.	184,668.40		185,000.00	181,345.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
07.34.39 IMPUTATIONS INTERNES	157,242.08	0.00	174,400.00	166,597.55
07.34.390.00 INTERETS PASSIFS	25,128.00		29,800.00	30,841.00
07.34.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	0.00		200.00	279.00
07.34.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	51,208.50		57,800.00	47,126.80
07.34.391.13 PRESTATIONS PROMO. MARKETING	1,197.05		0.00	0.00
07.34.392.06 LOYERS DE URBANISME	74,100.00		74,100.00	76,700.00
07.34.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	5,349.48		5,500.00	4,000.00
07.34.394.01 ECONOMAT	59.05		6,800.00	7,465.75
07.34.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	200.00		200.00	185.00
07.34.42 REVENUS DES BIENS	0.00	2,639,926.30	-2,570,000.00	-2,570,958.50
07.34.427.76 TAXE DES PARCOMETRES		1,865,624.00	-1,850,000.00	-1,813,459.50
07.34.427.80 TAXE ZONES BLEUE ET PIETONNE		774,302.30	-720,000.00	-757,499.00
07.34.43 CONTRIBUTIONS	0.00	54,237.60	-51,300.00	-66,227.60
07.34.434.72 TRANSPORTS PAR VEHIC.ET PREST.		32,300.00	-40,000.00	-19,380.00
07.34.435.07 VENTE DE MATERIEL USAGE		0.00	-300.00	0.00
07.34.436.03 REMBOURSEMENT DE DEGATS		720.00	-1,000.00	0.00
07.34.436.09 REMBOURSEMENT DE FRAIS		6,185.00	-8,000.00	-9,765.00
07.34.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		247.90	0.00	-4,393.00
07.34.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		14,784.70	0.00	-31,600.60
07.34.438.01 PRESTATIONS D'INVESTISSEMENT		0.00	0.00	-1,089.00
07.34.439.11 AUTRES RECETTES		0.00	-2,000.00	0.00
07.34.44 PARTS RECETTES SANS AFFECT.	0.00	527,550.00	-500,000.00	-579,440.00
07.34.441.73 AMENDES		527,550.00	-500,000.00	-579,440.00
07.34.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	0.00	0.00	-480.00
07.34.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		0.00	0.00	-480.00
07.35 CONTRÔLE DU BRUIT	154,258.85	0.00	140,300.00	128,364.40
Charges	154,258.85	0.00	-3,500.00	0.00
Revenus		154,258.85	136,800.00	128,364.40
Excédent				
07.35.30 CHARGES DE PERSONNEL	152,460.45	0.00	132,000.00	126,572.85
07.35.301.01 TRAITEMENTS	102,363.95		102,400.00	101,350.60
07.35.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	3,480.00		3,500.00	3,480.00
07.35.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	5,461.35		5,500.00	5,407.35
07.35.303.02 CONTRIBUTION ALFA	2,149.55		2,100.00	2,128.15
07.35.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	1,125.85		1,100.00	1,114.75
07.35.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	57.20		100.00	56.60
07.35.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	174.15		200.00	172.25
07.35.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	21,402.00		0.00	0.00
07.35.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	107.30		1,900.00	98.15
07.35.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	921.10		900.00	810.60
07.35.307.01 CAISSE DE PENSIONS	13,248.00		12,800.00	11,564.40
07.35.309.02 FORMATION CONTINUE	1,970.00		1,500.00	390.00
07.35.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	1,798.40	0.00	8,300.00	691.55
07.35.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	0.00		1,000.00	0.00
07.35.311.01 ACHAT MATERIEL	931.15		3,200.00	287.15
07.35.316.45 LICENCES LOGICIELS	0.00		500.00	0.00
07.35.317.01 DEPLACEMENTS	236.40		900.00	404.40
07.35.317.21 REPRESENTATIONS	0.00		600.00	0.00
07.35.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	630.85		1,100.00	0.00
07.35.318.75 DESTRUCTION ANIMAUX NUISIBLES	0.00		1,000.00	0.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
07.35.39 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	0.00	0.00	1,100.00
07.35.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	0.00		0.00	1,100.00
07.35.43 CONTRIBUTIONS	0.00	0.00	-3,500.00	0.00
07.35.434.86 PRESTATIONS DIVERSES		0.00	-3,500.00	0.00
07.41 PORTS	799,743.35	799,743.35	792,500.00	792,557.20
			-792,500.00	-792,557.20
			0.00	0.00
07.41.30 CHARGES DE PERSONNEL	204,057.55	0.00	196,000.00	167,218.95
07.41.301.01 TRAITEMENTS	138,492.70		156,700.00	134,614.35
07.41.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	2,088.00		2,100.00	2,088.00
07.41.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	2,424.00		2,400.00	2,424.00
07.41.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	7,389.40		8,400.00	7,182.35
07.41.303.02 CONTRIBUTION ALFA	2,909.10		3,300.00	2,826.45
07.41.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	1,504.40		1,700.00	1,479.60
07.41.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	77.45		100.00	75.60
07.41.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	235.65		300.00	228.75
07.41.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	28,426.00		0.00	0.00
07.41.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	141.95		200.00	130.90
07.41.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	1,210.70		1,200.00	1,062.05
07.41.306.02 INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	13.00		100.00	0.00
07.41.307.01 CAISSE DE PENSIONS	19,145.20		19,500.00	15,106.90
07.41.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	147,905.70	0.00	96,900.00	75,363.55
07.41.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	14,506.95		21,000.00	26,372.90
07.41.314.51 PRESTATIONS,MATERIEL, FOURNIT.	13,239.50		10,000.00	2,974.65
07.41.315.07 ENTRETIEN DES PORTS	84,650.25		30,000.00	11,118.95
07.41.316.01 LOYERS A DES TIERS	6,000.00		6,000.00	6,000.00
07.41.317.01 DEPLACEMENTS	0.00		100.00	0.00
07.41.317.21 REPRESENTATIONS	18.00		0.00	7.00
07.41.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	476.40		1,100.00	243.05
07.41.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	366.30		300.00	266.30
07.41.319.62 TVA DUE (TAUX FORFAIT)	28,648.30		28,400.00	28,380.70
07.41.33 AMORTISSEMENTS	218,689.30	0.00	220,300.00	219,438.30
07.41.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	384.30		2,000.00	1,308.30
07.41.331.01 EQUIPEMENT	218,305.00		218,300.00	218,130.00
07.41.38 ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	30,498.17	0.00	71,300.00	116,800.90
07.41.381.01 PORTS, RESERVE, ATTRIB.	30,498.17		71,300.00	116,800.90
07.41.39 IMPUTATIONS INTERNES	198,592.63	0.00	208,000.00	213,735.50
07.41.390.00 INTERETS PASSIFS	108,040.00		118,300.00	124,632.00
07.41.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	80,000.00		80,100.00	80,058.50
07.41.391.07 PRESTATIONS DE POLICE 07	6,800.00		6,800.00	6,800.00
07.41.391.08 PRESTATIONS DE SIS	700.00		0.00	1,060.00
07.41.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	2,802.63		2,500.00	1,000.00
07.41.394.01 ECONOMAT	0.00		100.00	0.00
07.41.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
07.41.43 CONTRIBUTIONS	0.00	791,959.35	-786,000.00	-787,429.20
07.41.434.74 TAXE D'UTILISATION DES PORTS		767,719.75	-758,000.00	-759,403.20
07.41.434.75 TAXE D'UTILISATION GRUE		5,838.00	-7,000.00	-7,527.00
07.41.436.22 REMB. CHARGES PAR LOCATAIRES		18,401.60	-20,499.00	-20,499.00
07.41.439.11 AUTRES RECETTES		0.00	-1,000.00	0.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
07.41.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	7,784.00	-6,500.00	-5,128.00
07.41.490.22 INTERETS SUR RESERVE		7,784.00	-6,500.00	-5,128.00
07.51 CIMETIERE ET CREMATOIRE	1,677,546.46	1,056,538.85	1,707,200.00	1,621,833.70
		621,007.61	-1,238,000.00	-1,166,419.80
			469,200.00	455,413.90
07.51.30 CHARGES DE PERSONNEL	435,036.55	0.00	419,500.00	378,940.20
07.51.301.01 TRAITEMENTS	260,248.20		233,300.00	232,408.95
07.51.301.06 TRAIT. PR SERVICES AUXILIAIRES	42,478.00		108,100.00	70,628.50
07.51.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	4,560.00		4,600.00	8,160.00
07.51.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	16,152.65		18,200.00	16,168.15
07.51.303.02 CONTRIBUTION ALFA	6,356.80		7,200.00	6,363.35
07.51.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,197.50		3,800.00	3,333.90
07.51.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	169.25		200.00	169.60
07.51.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	514.55		600.00	514.95
07.51.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	63,992.00		0.00	0.00
07.51.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	304.45		700.00	293.65
07.51.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,113.60		2,100.00	1,859.60
07.51.306.01 UNIFORMES	94.20		800.00	269.40
07.51.306.02 INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	0.00		100.00	0.00
07.51.307.01 CAISSE DE PENSIONS	34,090.30		39,800.00	37,771.80
07.51.309.01 OFFRES D'EMPLOI	765.05		0.00	998.35
07.51.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	235,126.81	0.00	273,600.00	228,505.10
07.51.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	1,375.20		5,000.00	1,097.20
07.51.310.03 INSERTIONS	0.00		500.00	1,112.40
07.51.311.01 ACHAT MOBILIER,MACHINES,VEHIC.	31,034.65		38,500.00	34,985.05
07.51.312.01 CHAUFFAGE	25,833.25		30,000.00	31,102.35
07.51.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	27,696.60		40,000.00	27,878.85
07.51.312.21 EAU	475.35		600.00	485.55
07.51.313.99 AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	1,586.90		7,000.00	2,391.45
07.51.314.70 ENTRETIEN DES IMMEUBLES	24,029.05		25,000.00	15,542.60
07.51.314.81 ENTRETIEN CIMETIERE ET ABORDS	19,826.35		18,000.00	17,165.15
07.51.315.01 ENTR.MOBILIER,MACHINES, VEHIC.	8,746.40		12,000.00	6,526.85
07.51.317.01 DEPLACEMENTS	0.00		300.00	0.00
07.51.317.21 REPRESENTATIONS	49.00		300.00	82.00
07.51.318.03 FRAIS DE PORTS	1,781.15		3,000.00	3,258.50
07.51.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	601.90		600.00	507.90
07.51.318.13 TRAVAUX DE GRAVURE	44,349.20		37,000.00	37,025.55
07.51.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	928.30		1,000.00	1,017.95
07.51.318.76 TRANSPORTS FUNEBRES	7,396.00		8,000.00	4,698.00
07.51.318.92 INTERVENTION SUR ALARME	0.00		600.00	0.00
07.51.319.62 TVA DUE (TAUX FORFAIT)	39,417.51		46,200.00	43,627.75
07.51.33 AMORTISSEMENTS	97,256.63	0.00	100,300.00	104,252.55
07.51.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	1,746.63		4,000.00	2,762.55
07.51.331.01 EQUIPEMENT	89,350.00		90,100.00	95,330.00
07.51.331.02 IMMEUBLE	6,160.00		6,200.00	6,160.00
07.51.39 IMPUTATIONS INTERNES	910,126.47	0.00	913,800.00	910,135.85
07.51.390.00 INTERETS PASSIFS	56,919.00		69,300.00	64,962.00
07.51.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	121.50		0.00	315.00
07.51.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		0.00	46.10
07.51.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	810,451.70		802,600.00	800,661.60
07.51.391.06 PRESTATIONS DE URBANISME	33,434.57		32,100.00	32,805.85
07.51.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	7,500.00		7,500.00	10,054.95
07.51.394.01 ECONOMAT	1,449.70		2,100.00	1,105.35
07.51.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
07.51.41 PATENTES ET CONCESSIONS	0.00	7,845.60	-8,000.00	-7,812.60
07.51.410.08 TAXE DE POSE MONUMENTS FUNER.		7,845.60	-8,000.00	-7,812.60

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
07.51.42 REVENUS DES BIENS	0.00	62,953.20	-70,000.00	-57,585.60
07.51.427.77 LOC. DE CHAMBRES MORTUAIRES		62,953.20	-70,000.00	-57,585.60
07.51.43 CONTRIBUTIONS	0.00	985,740.05	-1,160,000.00	-1,101,021.60
07.51.434.53 ENTRETIEN DES TOMBES		303,177.85	-320,000.00	-315,627.55
07.51.434.75 FOURNITURES POUR NICHES		47,929.40	-40,000.00	-39,725.10
07.51.434.76 LOCATION NICHES		25,355.00	-25,000.00	-23,925.00
07.51.434.77 INCINERATIONS		583,023.00	-750,000.00	-693,599.35
07.51.434.79 INHUMATION D'EXTERNES, EXHUM.		26,254.80	-25,000.00	-28,090.80
07.51.436.09 REMBOURSEMENT DE FRAIS		0.00	0.00	-53.80

Police du feu

1. Résumé

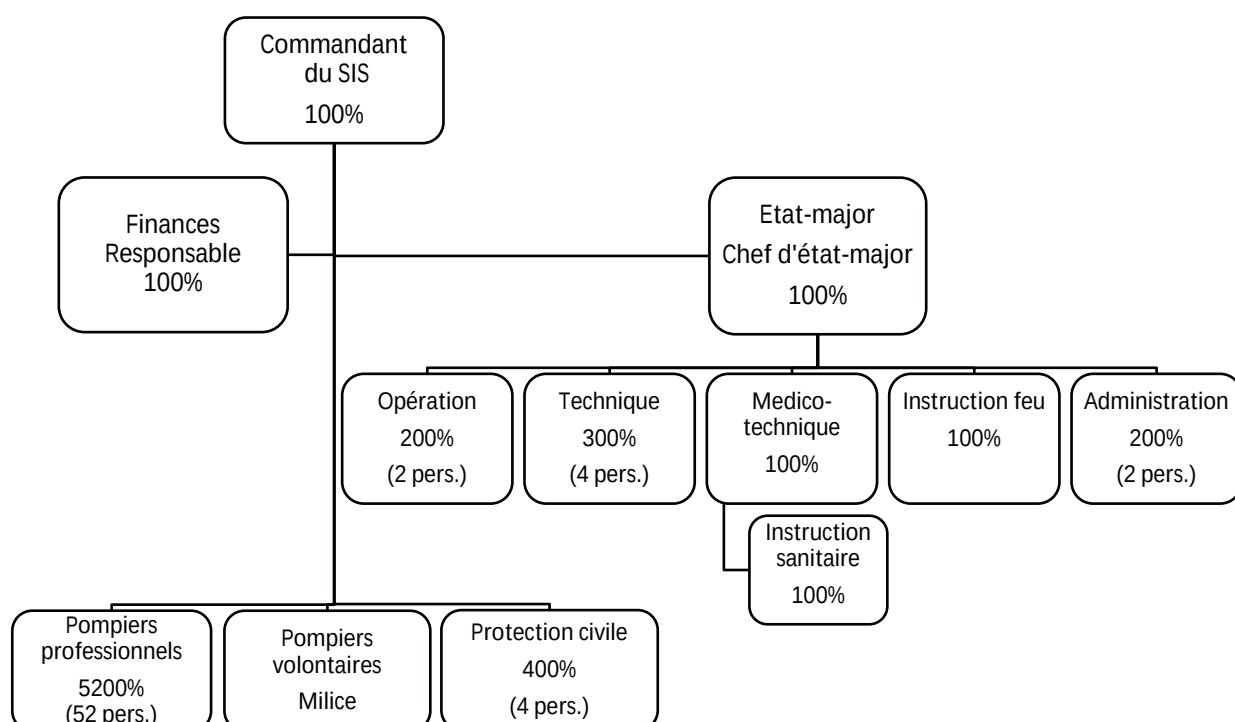
	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	17'562'480.83	15'496'800.00	- 2'065'680.43
Produits	11'000'777.81	9'004'600.00	+ 1'996'177.81
Total	6'561'702.62	6'492'200.00	- 69'502.62

Les comptes 2014 présentent une amélioration des recettes qui provient de l'augmentation des interventions. L'augmentation des charges est liée à la recapitalisation de prevoyance.ne.

L'année 2014 a été marquée par la préparation du transfert du 144 dans le canton de Vaud qui a impliqué une réorganisation au sein du SIS. De plus, les travaux en cours pour la mise en place du Syndicat des sapeurs-pompiers volontaires du Littoral devraient aboutir par la constitution de ce syndicat au 1^{er} semestre 2015.

Service d'incendie et de secours (SIS) et Organisation de la protection civile du Littoral centre (OPCLC)

2. Organigramme



3. Evolution du personnel

En 2014, le SIS a enregistré le départ de 2 collaborateurs. Durant cette même période, ce sont 8 collaborateurs qui ont été engagés pour repourvoir les postes vacants. Pour l'année 2014, l'équivalent plein temps moyen du service est de 68.5 postes.

L'effectif professionnel du SIS est composé de 69 (69) collaborateurs.

Personnel professionnel	<u>Of</u>	<u>Sof</u>	<u>Sap</u>	<u>Centralistes</u>	<u>Civils</u>	<u>Total</u>
Direction du service	--	--	--	--	2	2
Etat-Major	4	1	-	-	6	11
Poste permanent	5	8	32	7	--	52
Organisation de protection civile	3	--	--	--	1	4
<i>Sous-total personnel professionnel</i>	<i>12</i>	<i>9</i>	<i>32</i>	<i>7</i>	<i>9</i>	<i>69</i>
Sapeurs-pompiers volontaires						
Etat-major	2		--	--	--	2
Section commandement	2	3	4	--	--	9
Section piquet	5	12	36	--	--	53
Section police route	1	1	6	--	--	8
Section Chaumont	0	0	5	--	--	5
Section aspirant			15			15
<i>Sous-total SPV</i>	<i>10</i>	<i>16</i>	<i>66</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>92</i>
Astreints à la protection civile						
Miliciens	26	53	291			370
<i>Sous-total protection civile</i>	<i>26</i>	<i>53</i>	<i>291</i>			<i>370</i>
Total général	48	78	389	7	9	531

4. Interventions

En 2014, le SIS est intervenu, dans le cadre de ses quatre missions principales, à 4'464 (4'451) reprises, soit :

Service feu	582	(554)
Service sanitaire	3'836	(3'852)
Service sauvetage-lac	42	(38)
Protection civile	4	(7)

Cela représente une moyenne de 12.2 (12.2) sorties journalières.

Les groupes de piquet composés de sapeurs-pompiers volontaires sont intervenus à 19 (21) reprises en appui des professionnels.

5. Instruction

Durant l'année 2014, des exercices spécifiques à chaque détachement ont été organisés. De plus, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ont participé à plusieurs cours cantonaux et fédéraux pour un total de 160 jours/hommes (218).

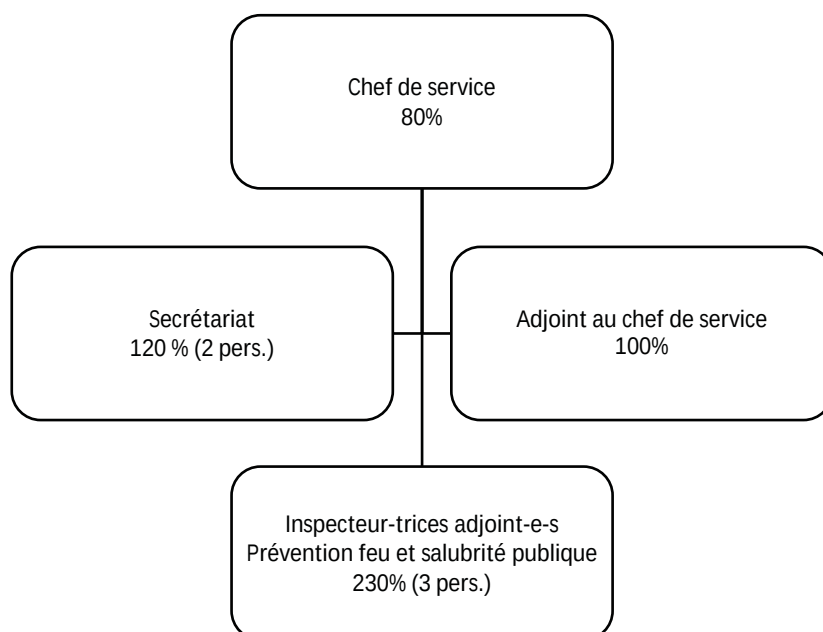
Les collaborateurs du poste permanent ont obtenu les formations validées suivantes :

Diplômés ambulanciers ES (Ecole supérieure)	1	(2)
Brevet sapeur-pompier professionnel	3	(5)
Technicien ambulancier avec brevet fédéral (TA)	4	(1)

L'Organisation de protection civile du Littoral centre (OPCLC) a organisé 25 (25) cours de répétition durant lesquels les astreints au service ont rempli leurs obligations réglementaires.

Service de salubrité et prévention incendie **(SSPI)**

1. Organigramme



2. Evolution du personnel

Depuis le 1^{er} mars 2014, une nouvelle employée a été engagée en qualité d'inspectrice adjointe à la salubrité publique.

Un nouvel apprenti employé de commerce a été engagé le 1^{er} août 2014. Après avoir terminé leur formation d'employé(e) de commerce, deux apprenti-e-s ont quitté le service le 15 août 2014,

3. Activités du service

En plus des activités décrites ci-après, le service a visité les établissements publics à leur ouverture ou lors d'une reprise de patente, en collaboration avec les services communaux de la sécurité et d'infrastructures et énergies, de la police des constructions, ainsi qu'avec Viteos.

Il a vérifié 124 (124) demandes, aux différents stades de la procédure de sanctionnement des plans et de suivi des constructions, au règlement concernant les commissions de salubrité publique et la police sanitaire, à la loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (LPDIENS) entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013, ainsi qu'à la norme et aux directives de l'association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI).

Pour les grands projets présentant des risques spéciaux, les mesures à prendre, relatives aux accès et à l'intervention des services de secours, ont été étudiées en collaboration avec le représentant de l'état-major du SIS. Ces avants projets sont les suivants :

- agrandissement et assainissement d'un home pour personnes âgées à la rue des Charmettes 8 ;
- surélévation d'un hôtel à l'esplanade Léopold-Robert 2 ;
- transformation de deux immeubles au Vy-d'Etra et à la rue des Cerisiers ;
- construction d'un bâtiment avec parking collectif au chemin de la Boine ;
- transformation d'usine à la rue de la Maladière 81 ;
- transformation d'une tour à la rue de la Pierre-à-Mazel 1.

Les grands projets terminés cette année :

- bâtiment commercial à la rue du Temple-Neuf ;
- bâtiment industriel-administratif au quai Jeanrenaud (PMI) ;
- parking hors terre de 430 places au quai Jeanrenaud (PMI).

Les bâtiments présentant des risques particuliers, dont les installations de protection incendie ont fait l'objet d'une homologation :

- parking collectif à la route des Falaises ;
- bâtiment pour personnes âgées à la rue de la Rosière ;
- centre d'accueil parascolaire à la rue des Parcs.

Les grandes manifestations (Festi'neuch, Fête des Vendanges, Fête du 1^{er} août, concerts aux patinoires du Littoral, Fête de la musique, etc.) font chaque année l'objet de contrôles réguliers.

3.1. Salubrité publique

En respect de la loi de santé du 6 février 1995 et du règlement concernant les commissions de salubrité publique et la police sanitaire du 2 mai 2001, l'inspectorat a effectué les inspections en examinant en priorité l'entretien et la propreté générale, l'aération, l'isolation thermique et phonique, le chauffage et le confort climatique des appartements et locaux ainsi que l'hygiène et les risques de santé liés à la pollution intérieure.

Il est intervenu directement dans les domaines représentés par les tableaux ci-après, notamment par le contrôle des locaux ouverts au public, ou lorsque des personnes se sont adressées à notre service pour des constats dans un immeuble ou dans le voisinage de ce dernier en signalant un état de fait qui leur paraissait dangereux pour la santé, la sécurité ou la salubrité publique.

2014	2013	+/-	
0	3	-3	Eaux usées (sur domaine privé)
2	5	-3	Eaux superficielles, souterraines (sur domaine privé)
0	1	-1	Eaux de boissons dans les immeubles non reliés au réseau d'eau public
4	17	-13	Déchets ménagers, industriels, d'artisanat, de chantier, agricoles, etc.
25	20	+5	Lieux de détention d'animaux
59	97	-38	Animaux et insectes nuisibles, parasites
314	241	+73	Locaux ou objets nécessitant des opérations de désinfection ou désinfestation
0	1	-1	Cimetières
6	25	-19	Lieux provoquant des nuisances industrielles ou artisanales / manifestations
71	142	-71	Ecoles, homes, pensions
167	204	-37	Immeubles, habitations et ateliers
2	4	-2	Toxiques et substances dangereuses pour l'environnement
44	0	+44	WC publics
11	0	+11	Manifestations, festivals

Selon l'article 2 du règlement concernant les commissions de salubrité publiques et la police sanitaire, le service est intervenu cette année à 139 reprises à la suite de plaintes, pour un total de 976 heures de travail.

2014	2013	+/-	
54	62	-8	Moisissures
18	10	+8	Infiltrations d'eau
70	87	-17	Habitation insalubre à la suite de problème de santé des locataires (moraux ou physiques)
0	1	-1	Installation de réfrigération dans un funérarium
1	8	-7	Ordures ménagères et composts
2	1	+1	Animaux de basse-cour
21	36	-15	Pigeons et petits oiseaux des villes
29	16	+13	Abeilles, guêpes, cafards, etc.
1	0	+1	Eaux usées
1	0	+1	Odeurs diverses (canalisations, ventilations)

3.2. Prévention du feu

Selon la Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (LPDIENS) du 27 juin 2012, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013, l'inspectorat a examiné les chantiers et bâtiments sur le territoire communal pour découvrir tout ce qui peut présenter un risque incendie.

Les bâtiments et locaux destinés à recevoir un grand nombre de personnes doivent, en outre, faire l'objet de contrôles approfondis afin d'assurer la sécurité et l'évacuation rapide et sans danger des occupants.

Ainsi, l'inspectorat est organisé de manière à effectuer la visite complète de tous les bâtiments sis sur le territoire communal dans un délai de 8 ans. Toutefois, en fonction du risque du bâtiment, de son affectation ou de son occupation, les bâtiments se répartissent par périodicités de contrôle de 10 ans, 8 ans, 4 ans, 2 ans, voire annuelles.

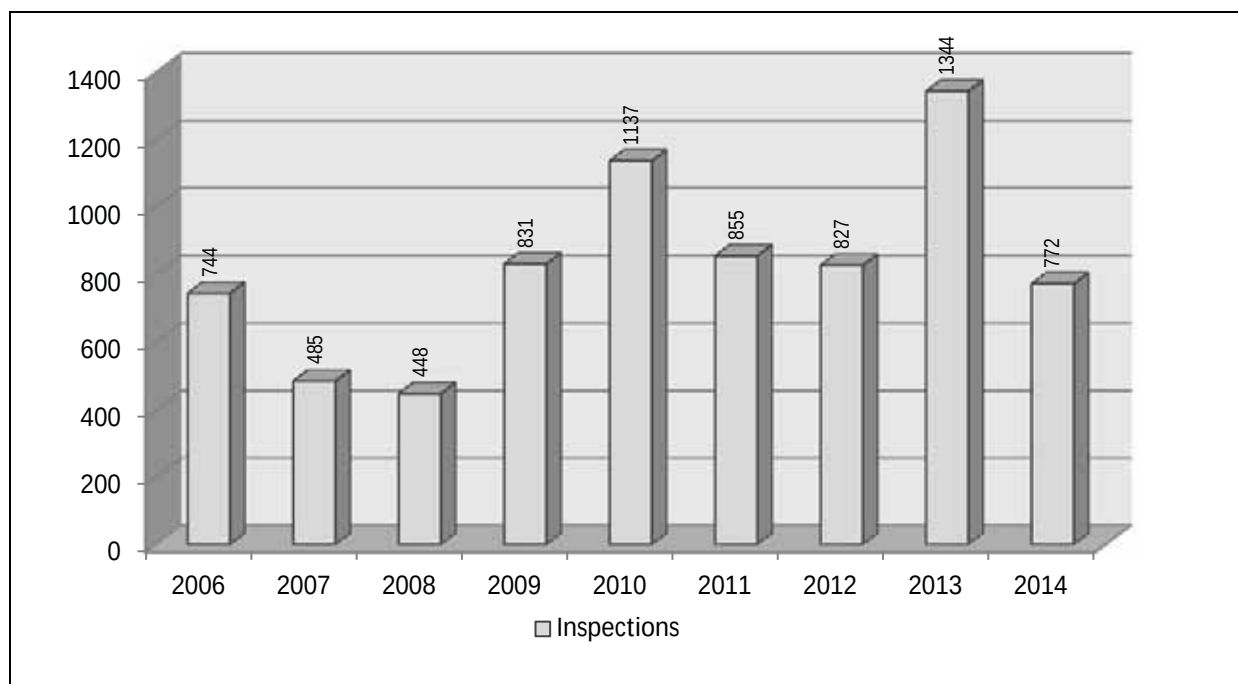
En application de la nouvelle loi, le territoire de la Ville de Neuchâtel a été remanié en 8 secteurs de visite et, de ce fait, les immeubles à 10 ans ont été visités en nombre afin de respecter les contrôles annuels.

De plus, le service a effectué des missions complémentaires par délégation de compétences de l'ECAP et, de ce fait, il est constaté un accroissement des activités dans le domaine du suivi de chantier et de l'aide technique aux bureaux d'ingénieurs et d'architectes.

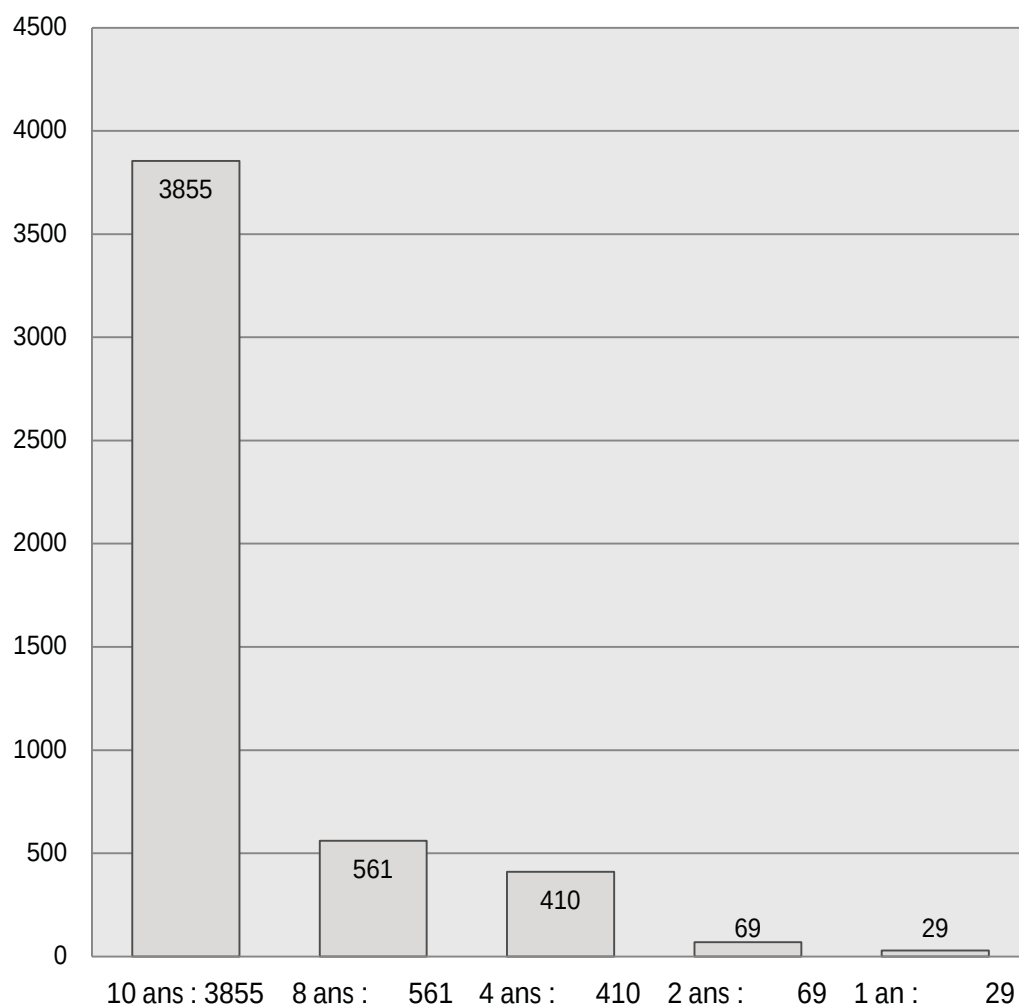
Le contrôle périodique des immeubles s'est déroulé dans le secteur centre-ville - Evole, délimité par :

- la voie ferrée Neuchâtel-Lausanne au nord;
- le lac de Neuchâtel au sud ;
- les rues de la Main et de St-Nicolas à l'ouest ;
- la rue de l'Hôtel-de-Ville et la chaussée de la Boine à l'est.

Inspection périodique des immeubles par secteur



Répartition des bâtiments en fonction de leur affectation et de leurs contrôles



Rythme des contrôles

10 ans	Bâtiments d'habitation sans ou avec partie commerciale de moyenne importance et sans danger particulier, les bâtiments administratifs avec bureaux uniquement et les lieux de culte
8 ans	Pour les autres bâtiments
4 ans	Les maisons de soins et les institutions spécialisées, les homes, les bâtiments scolaires (primaires, secondaires, universitaires, professionnels, privés), l'hôtellerie, l'hébergement, la restauration, les bâtiments destinés aux transports (gares, abris), les ateliers de réparation de véhicules avec ou sans carrosserie, les magasins et centres commerciaux qui n'entrent pas dans la catégorie des magasins définis par l'AEAI, les bâtiments industriels sans risque particulier, les bâtiments agricoles en général, les menuiseries et les bâtiments élevés de plus de 8 étages
2 ans	Grands bâtiments ou avec un grand nombre de personnes
1 an	Pour les grands magasins et centres commerciaux tels que définis par l'AEAI, les bâtiments multi-usages industriels et/ou commerciaux, les cinémas, les théâtres, les salles polyvalentes et les constructions

Service de ramonage

Au mois de juillet dernier, un de nos maîtres ramoneurs a pris sa retraite après plus de 34 ans au service de nos concitoyens. Son successeur a été nommé par le Conseil communal pour reprendre le secteur vacant, ainsi il s'occupe dorénavant de tout le territoire de la ville de Neuchâtel.

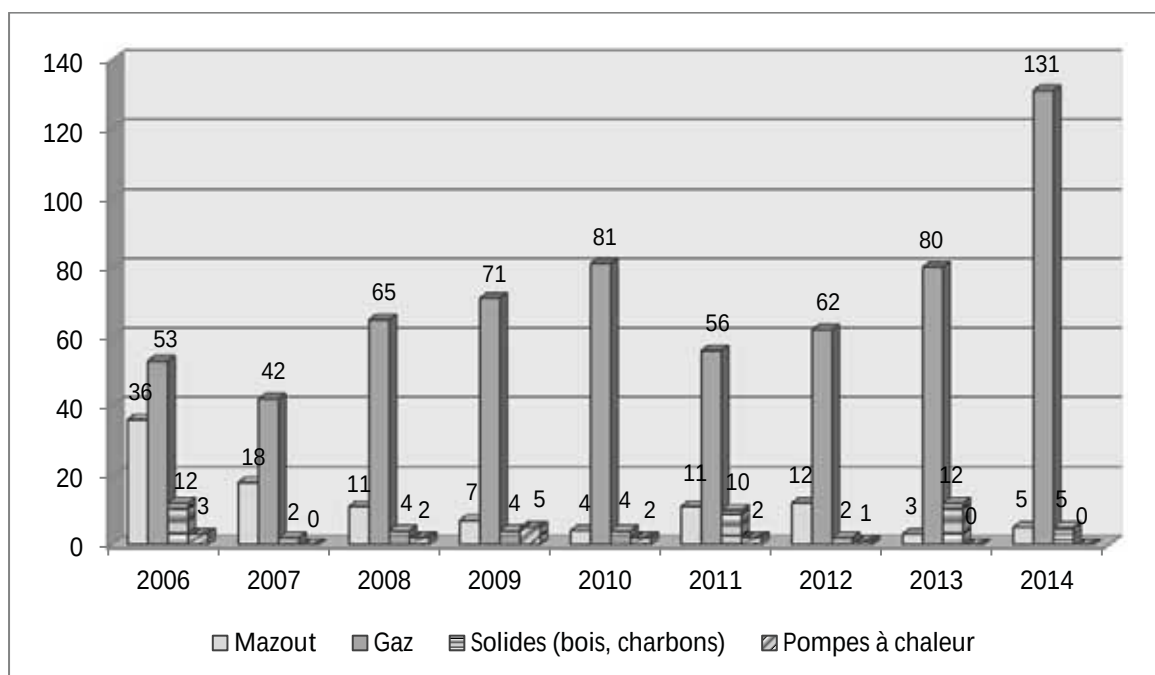
Les entreprises de ramonage n'ont fait l'objet d'aucune plainte, leur travail a été exécuté consciencieusement, dans le respect des délais des tournées, selon le règlement sur le service de ramonage (RSR) du 24 juin 2006. De plus, elles collaborent activement à la lutte contre le feu, en signalant à l'autorité communale les problèmes de sécurité rencontrés lors des ramonages sur les installations de chauffage, les canaux ou conduits d'évacuation des fumées.

3.3. Protection de l'air

Cette année, le service a examiné et préavisé positivement 141 (95) demandes pour la pose de nouvelles installations de chauffage. Lors de l'examen des demandes, le service veille à ce que les émissions de fumées soient évacuées de telle sorte qu'il n'en résulte pas de désagrément pour le voisinage immédiat, conformément à l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPAIR 1992).

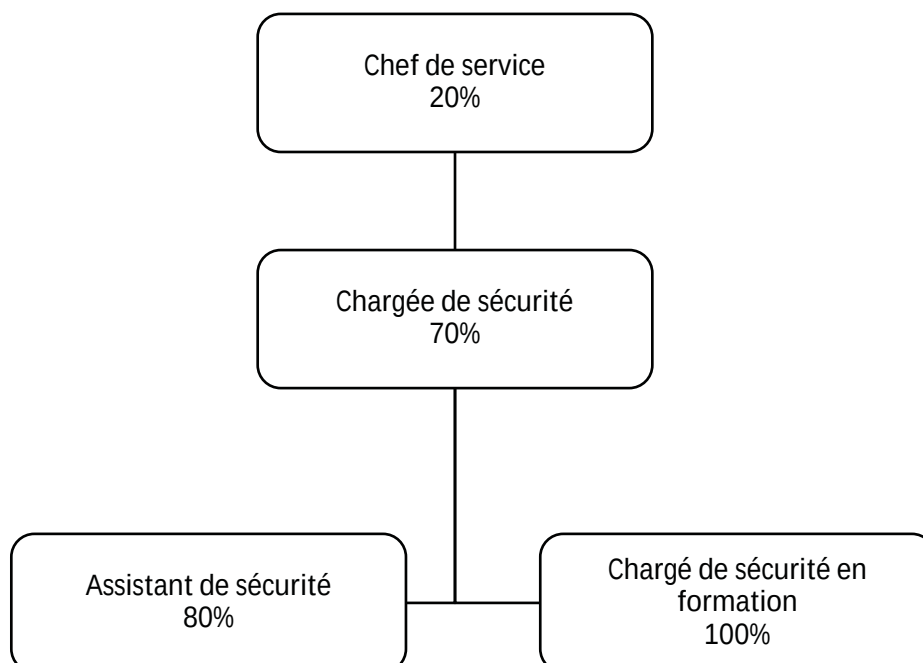
La pose ainsi que la mise en fonction de ces installations sont suivies régulièrement par le SSPI.

Nouvelles installations de chauffage



Service de la santé et sécurité au travail **(SSST)**

1. Organigramme



2. Evolution du personnel

Départ au 31 mars 2014 d'une personne qui a réalisé sa formation d'assistant de sécurité puis de chargé de sécurité MSST et obtenu les diplômes concernés.

Dès le 1^{er} mai 2014, un assistant de sécurité (diplômé chargé de sécurité CFST Suva) a été engagé.

3. Activités du service

Les activités de la commission et du service de la santé et de la sécurité au travail sont de promouvoir la sécurité professionnelle et non-professionnelle, en informant l'ensemble des acteurs de l'administration communale, en déterminant et dispensant des campagnes de sécurité, en contrôlant et effectuant des audits à la place de travail et en diffusant des informations à tout le personnel.

3.1. Commission de santé et sécurité au travail (CSST)

L'activité principale de la commission de la santé et sécurité au travail est de promouvoir la sécurité professionnelle et non-professionnelle en :

- informant l'ensemble des acteurs de l'Administration communale ;
- fixant les objectifs de diminution du nombre d'accidents ;

- déterminant les thèmes des campagnes de sécurité pour l'ensemble du personnel communal ;
- organisant les réunions de l'ensemble des coordinateurs et répondants ;
- nommant les coordinateurs et répondants proposés par le SSST et les chefs de service de l'Administration.

Les répondants et coordinateurs de la CSST ont été réunis en séance plénière le 23 avril 2014.

Un groupe de travail interdisciplinaire a été créé dans le but de définir une nouvelle organisation de la CSST qui correspondrait mieux à l'évolution de l'organisation de la santé et sécurité au travail au sein de notre Administration.

3.2. Service de la santé et de la sécurité au travail (SSST)

L'activité principale du SSST est de promouvoir la santé et la sécurité professionnelle et non-professionnelle en :

- contrôlant le système de sécurité et l'état de situation de notre Administration ;
- contrôlant et effectuant des audits aux places de travail ;
- fixant les mesures et délais d'application à respecter ;
- diffusant des informations et effectuant des actions de sensibilisation ;
- dispensant la formation au personnel communal et en organisant les campagnes de sécurité.

Gestion des audits de sécurité

Des contrôles des ateliers de peinture, menuiserie et serrurerie, ainsi que du garage rue des Tunnels 7 et du secteur signalisation du service de la voirie, rue des Tunnels 49 ont été réalisés.

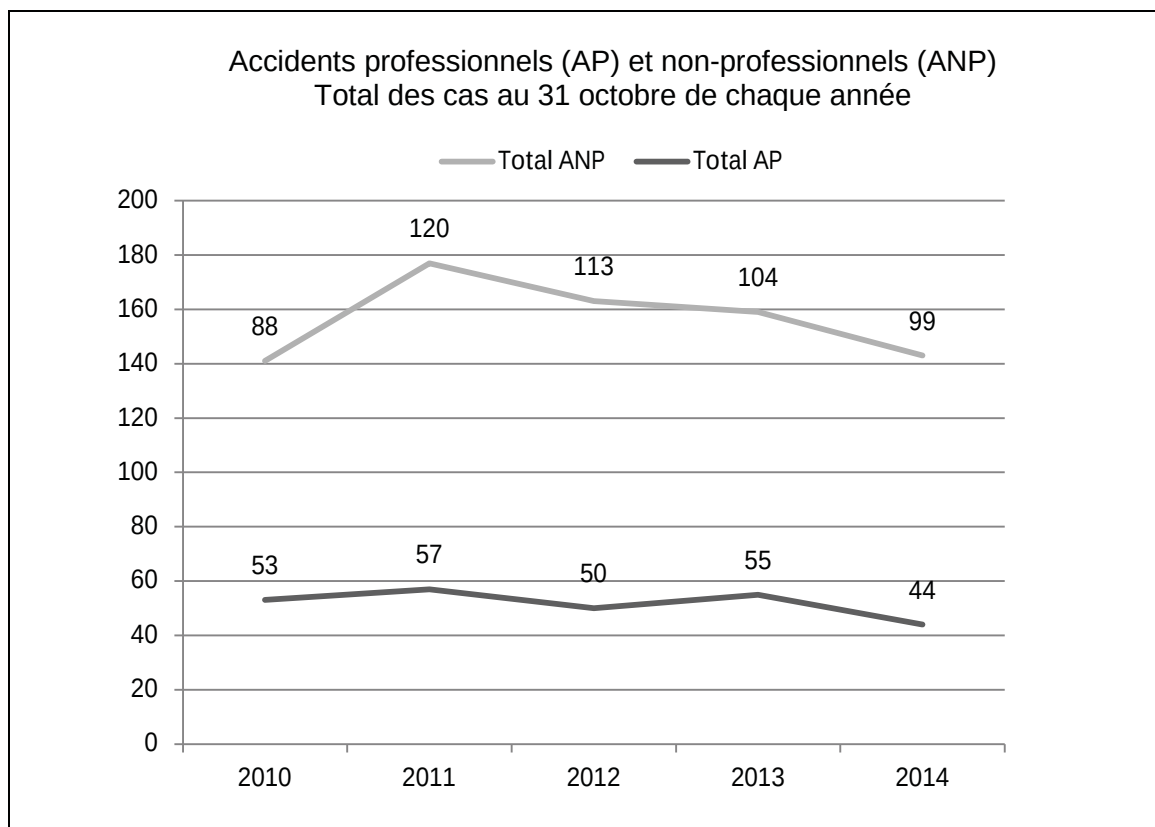
Les constatations majeures, qui ressortent de ces différents contrôles, sont que les ateliers de peinture, menuiserie et serrurerie, en fonction des risques inhérents à leurs activités, doivent être compartimentés par des parois résistantes au feu. D'autre part, dans les locaux de l'atelier de signalisation, le stockage des produits nocifs et de peinture ainsi que la manipulation des solvants ne répondent pas aux normes de sécurité en vigueur.

Les audits sont en cours de finalisation.

Statistiques

La statistique des accidents professionnels et non-professionnels 2014 démontre qu'à fin octobre, sur le total de 143 cas, 31% sont des accidents professionnels et 69% des accidents non-professionnels.

Après avoir constaté une légère hausse des accidents professionnels en 2013, la courbe tend vers une diminution encourageante. Il en va de même pour la courbe des accidents non-professionnels.



Rapport suite aux accidents de travail

Dans les comptes rendus d'accidents figurent le déroulement habituel de la tâche, le déroulement de l'accident/incident, l'évaluation de la situation après l'événement, les constatations découlant de l'accident et surtout les mesures à prendre pour éviter que de tels événements ne se reproduisent.

Campagne d'information

Le site intranet de la CSST mis à jour régulièrement par le service a été, cette année, agrémenté des statistiques accidents en Ville de Neuchâtel ainsi que des différentes consignes sécuritaires.

- « Téléphoner ou conduire, il faut choisir ! » ; le problème de l'utilisation du téléphone portable en conduisant ;
- « Mal au dos, à la nuque, aux épaules... ? » ; pour toutes questions sur l'ergonomie des postes de travail informatisés ;
- « Il est encore temps de bien se préparer avant la saison de ski » ; pour être en forme afin de réduire le risque d'accidents de sports d'hiver.

Commune de Peseux

Selon son mandat avec la commune de Peseux, la Ville de Neuchâtel, par son service de santé et sécurité au travail (SSST) a entrepris l'élaboration des principes directeurs et défini une organisation de la sécurité.

L'arrêté communal sur la santé et sécurité au travail et l'organigramme des responsables santé et sécurité au travail ont été rédigés par notre service. Ils sont en cours de validation auprès des autorités politiques de la Commune de Peseux qui ont désigné, en 2010, M. Willy Veillard personne de contact pour la sécurité au travail.

Afin de répondre à la mission qui nous est attribuée dans ce mandat de prestations concernant la santé et la sécurité au travail, nous avons dans un premier temps réalisé l'audit des locaux des travaux publics à la rue du Réservoir 12 et rue du Lac 1.

En ce qui concerne le bâtiment situé à la rue du Réservoir 12, la principale remarque vient du fait que les collaborateurs travaillent dans ces locaux qui servent également de garage. Etant donné qu'il n'y a aucune ventilation, l'air devient vite irrespirable en raison des gaz d'échappement.

A la rue du Lac 1, l'élément majeur est le stockage des produits nocifs et inflammables, ainsi que l'utilisation du distillateur à solvant qui ne se trouve pas dans un environnement adapté au risque d'explosion qu'il peut engendrer. Il convient de relever l'excellente collaboration avec la commune de Peseux qui demeure responsable des mesures d'adaptation à prendre.

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
08	POLICE DU FEU				
	Charges	17,562,480.43		15,496,800.00	14,465,740.48
	Revenus		11,000,777.81	-9,004,600.00	-9,018,099.84
	Excédent		6,561,702.62	6,492,200.00	5,447,640.64
N3	TOTAL DES CHARGES	17,562,480.43	0.00	15,496,800.00	14,465,740.48
N30	CHARGES DE PERSONNEL	11,727,789.29		10,146,600.00	9,388,223.07
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	3,931,202.55		3,845,000.00	3,610,481.45
N33	AMORTISSEMENTS	603,484.22		542,500.00	514,483.00
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	809,066.05		466,000.00	467,460.00
N38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	0.00		1,000.00	6,800.00
N39	IMPUTATIONS INTERNES	490,938.32		495,700.00	478,292.96
N4	TOTAL DES REVENUS	0.00	11,000,777.81	-9,004,600.00	-9,018,099.84
N42	REVENUS DES BIENS		71,480.00	-71,000.00	-71,337.00
N43	CONTRIBUTIONS		4,992,331.26	-3,499,300.00	-3,963,433.19
N45	DEDOMMAGEMENT DE COLLECTIVITES		2,867,293.40	-3,024,300.00	-2,549,822.50
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		2,943,271.55	-2,276,700.00	-2,302,449.95
N49	IMPUTATIONS INTERNES		126,401.60	-133,300.00	-131,057.20

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
08	POLICE DU FEU	Charges Revenus Excédent	17,562,480.43 11,000,777.81 6,561,702.62	15,496,800.00 -9,004,600.00 6,492,200.00	14,465,740.48 -9,018,099.84 5,447,640.64
08.02	S.I.S. SANITAIRE	Charges Revenus Excédent	7,257,669.29 5,855,642.48 1,402,026.81	6,354,300.00 -5,125,000.00 1,229,300.00	5,855,883.70 -4,948,808.49 907,075.21
08.03	S.I.S. FEU	Charges Revenus Excédent	6,193,656.02 3,133,304.28 3,060,351.74	5,219,400.00 -2,187,100.00 3,032,300.00	4,937,707.76 -2,220,014.00 2,717,693.76
08.04	S.I.S. SAUVETAGE & LUTTE HYDR.	Charges Revenus Excédent	749,340.91 570,698.90 178,642.01	677,100.00 -456,400.00 220,700.00	640,220.73 -469,264.65 170,956.08
08.05	S.I.S. VOLONTAIRES	Charges Revenus Excédent	336,685.04 213,710.90 122,974.14	443,300.00 -238,300.00 205,000.00	429,348.24 -294,314.00 135,034.24
08.11	SERV. SALUB. PREVENT. INCENDIE	Charges Revenus Excédent	955,747.96 113,196.30 842,551.66	871,200.00 -86,300.00 784,900.00	818,602.25 -140,371.80 678,230.45
08.12	SANTE & SECURITE AU TRAVAIL	Charges Revenus Excédent	233,980.85 17,380.00 216,600.85	260,300.00 -14,300.00 246,000.00	152,618.15 -14,300.00 138,318.15
08.21	PROTECTION CIVILE	Charges Revenus Excédent	1,835,400.36 1,096,844.95 738,555.41	1,671,200.00 -897,200.00 774,000.00	1,631,359.65 -931,026.90 700,332.75

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
08	POLICE DU FEU				
	Charges	17,562,480.43		15,496,800.00	14,465,740.48
	Revenus		11,000,777.81	-9,004,600.00	-9,018,099.84
	Excédent		6,561,702.62	6,492,200.00	5,447,640.64
08.02	S.I.S. SANITAIRE				
	Charges	7,257,669.29		6,354,300.00	5,855,883.70
	Revenus		5,855,642.48	-5,125,000.00	-4,948,808.49
	Excédent		1,402,026.81	1,229,300.00	907,075.21
08.02.30	CHARGES DE PERSONNEL	5,387,453.62	0.00	4,590,000.00	4,159,793.64
08.02.301.01	TRAITEMENTS	3,617,765.75		3,513,600.00	3,191,766.55
08.02.301.06	TRAIT. PR SERVICES AUXILIAIRES	250.00		3,000.00	500.00
08.02.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	28,296.25		0.00	1,683.30
08.02.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	58,407.30		52,300.00	57,266.90
08.02.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	15,121.25		12,500.00	13,670.20
08.02.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	197,807.15		187,100.00	170,172.05
08.02.303.02	CONTRIBUTION ALFA	75,047.15		73,800.00	66,979.90
08.02.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	40,411.70		37,300.00	34,669.60
08.02.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	2,055.30		2,100.00	1,803.45
08.02.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	6,195.55		6,300.00	5,431.80
08.02.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	674,358.00		0.00	0.00
08.02.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	3,685.35		3,900.00	3,036.70
08.02.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	26,335.15		24,700.00	21,458.10
08.02.306.01	HABILLEMENT ET EQUIPEMENT	77,679.29		70,500.00	70,500.73
08.02.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	81,022.93		65,000.00	70,640.51
08.02.307.01	CAISSE DE PENSIONS	480,274.60		493,900.00	391,042.95
08.02.309.01	OFFRES D'EMPLOI	1,922.10		1,000.00	0.00
08.02.309.02	ECOLE DE CONDUITE	818.80		1,000.00	570.90
08.02.309.07	SOLDES EXERC.ET COURS D'INSTR.	0.00		7,000.00	7,000.00
08.02.309.08	SOLDES EN CAS DE SINISTRES	0.00		35,000.00	51,600.00
08.02.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	1,409,549.82	0.00	1,367,000.00	1,296,464.40
08.02.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	3,331.51		4,600.00	3,652.85
08.02.310.03	INSERTIONS	209.95		100.00	189.20
08.02.311.01	ACHAT MATERIEL	210,196.93		152,500.00	148,478.42
08.02.311.04	ACHAT D'AMBULANCES ET EQUIP.	255,358.40		271,600.00	260,277.60
08.02.312.02	CHARGES MALADIERE	82,268.33		75,000.00	79,317.35
08.02.313.51	PIECES DETACHEES VEHICULES	38,014.27		44,100.00	40,302.71
08.02.313.53	CARBURANTS	34,091.00		45,000.00	37,291.80
08.02.314.60	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	3,477.75		9,500.00	5,211.31
08.02.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MATERIEL	82,765.31		91,600.00	94,859.33
08.02.315.05	REPAR. GARAGES & CARROSS.	23,965.80		25,000.00	26,152.70
08.02.316.03	LOCATION	193,660.00		194,000.00	193,660.00
08.02.316.45	LICENCES LOGICIELS	73,465.00		72,500.00	45,509.00
08.02.317.01	DEPLACEMENTS	15,496.65		13,500.00	13,374.20
08.02.317.21	REPRESENTATIONS	4,397.50		3,500.00	2,545.55
08.02.318.03	FRAIS DE PORTS	5,105.90		4,500.00	5,642.90
08.02.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	54,846.35		50,000.00	30,029.55
08.02.318.05	TAXES DE CHEQUES POSTAUX	3,441.05		1,900.00	1,859.18
08.02.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	999.90		0.00	0.00
08.02.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	6,409.75		6,500.00	6,451.75
08.02.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	9,006.25		10,000.00	8,970.00
08.02.319.80	RENFORT SAN POUR MANIF.	121,938.12		120,000.00	103,769.45
08.02.319.81	FRAIS EX. & COURS D'INSTR.	106,801.70		116,600.00	103,677.75
08.02.319.87	FRAIS POUR D'AUTRES CENTRES	80,302.40		55,000.00	85,241.80
08.02.33	AMORTISSEMENTS	350,411.82	0.00	291,900.00	293,486.35
08.02.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	208,543.82		150,000.00	151,618.35
08.02.331.01	EQUIPEMENT	141,868.00		141,900.00	141,868.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
08.02.39	IMPUTATIONS INTERNES	110,254.03	0.00	105,400.00	106,139.31
08.02.390.00	INTERETS PASSIFS	30,302.00		33,200.00	37,318.00
08.02.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	220.50		300.00	0.00
08.02.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	6,000.00		6,000.00	6,000.00
08.02.391.13	PRESTATIONS DE SPORTS	1,197.05		0.00	0.00
08.02.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	238.00		0.00	0.00
08.02.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	65,809.73		57,200.00	57,996.05
08.02.394.01	ECONOMAT	5,886.75		7,900.00	4,640.26
08.02.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		800.00	185.00
08.02.43	CONTRIBUTIONS	0.00	3,978,965.73	-3,055,000.00	-3,231,514.64
08.02.434.73	INTERVENTIONS		3,724,440.33	-3,000,000.00	-3,000,253.94
08.02.434.87	RECETTES D'AUTRES CENTRES		80,302.40	-55,000.00	-85,241.80
08.02.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		9,645.60	0.00	-5,846.65
08.02.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		131.75	0.00	-2,077.00
08.02.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		11,997.90	0.00	-17,165.85
08.02.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		57,424.45	0.00	-46,240.45
08.02.436.41	REMB. SALAIRE PAR AI		95,023.30	0.00	-74,688.95
08.02.45	DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES	0.00	1,764,320.75	-1,950,000.00	-1,600,488.85
08.02.452.02	CONVENTION SERVICE SANITAIRE		1,764,320.75	-1,950,000.00	-1,600,488.85
08.02.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	112,356.00	-120,000.00	-116,805.00
08.02.490.08	REFACTUR. POLICE DU FEU		112,356.00	-120,000.00	-116,805.00
08.03	S.I.S. FEU	6,193,656.02		5,219,400.00	4,937,707.76
	Charges			-2,187,100.00	-2,220,014.00
	Revenus		3,133,304.28	3,032,300.00	2,717,693.76
	Excédent		3,060,351.74		
08.03.30	CHARGES DE PERSONNEL	4,061,575.07	0.00	3,412,700.00	3,242,851.20
08.03.301.01	TRAITEMENTS	2,710,975.75		2,571,300.00	2,473,723.50
08.03.301.06	TRAIT, PR SERVICES AUXILIAIRES	280.00		9,000.00	2,856.00
08.03.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	44,061.00		41,500.00	45,481.10
08.03.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	11,385.75		9,900.00	10,849.80
08.03.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	149,351.25		137,000.00	131,639.60
08.03.303.02	CONTRIBUTION ALFA	56,415.55		54,100.00	51,810.25
08.03.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	30,519.15		28,000.00	26,943.10
08.03.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	1,535.60		1,500.00	1,374.75
08.03.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	4,662.70		4,600.00	4,192.25
08.03.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	522,977.00		0.00	0.00
08.03.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	2,766.40		2,500.00	2,363.30
08.03.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	19,822.40		19,600.00	17,030.10
08.03.306.01	HABILLEMENT ET EQUIPEMENT	62,072.29		61,000.00	61,299.74
08.03.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	80,156.58		65,000.00	67,320.81
08.03.307.01	CAISSE DE PENSIONS	361,337.35		365,200.00	306,596.35
08.03.309.01	OFFRES D'EMPLOI	997.05		500.00	838.95
08.03.309.02	ECOLE DE CONDUITE	2,259.25		2,000.00	1,616.60
08.03.309.08	SOLDES EN CAS DE SINISTRES	0.00		40,000.00	36,915.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
08.03.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	1,463,683.15	0.00	1,455,400.00	1,392,135.36
08.03.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	4,701.75		5,600.00	5,265.15
08.03.310.03 INSERTIONS	209.95		100.00	1,096.75
08.03.311.01 ACHAT MATERIEL	276,271.79		250,800.00	240,729.92
08.03.311.02 ACHAT MATERIEL PR REVENTES	592.40		10,000.00	5,006.30
08.03.312.01 CHAUFF.,ENERGIE ET ECLAIR.,EAU	83.70		0.00	145.80
08.03.312.02 CHARGES MALADIERE	84,361.48		80,000.00	83,850.55
08.03.313.51 PIECES DETACHEES VEHICULES	53,606.67		53,600.00	58,390.98
08.03.313.53 CARBURANTS	37,371.50		40,000.00	35,859.35
08.03.314.60 ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	9,344.86		13,500.00	8,856.34
08.03.315.01 ENTRETIEN MOBILIER ET MATERIEL	71,106.22		83,000.00	79,878.79
08.03.315.05 REPAR. GARAGES & CARROSS.	55,114.99		51,800.00	51,455.10
08.03.316.01 LOYERS A DES TIERS	448.00		500.00	448.00
08.03.316.03 LOCATION	374,836.00		375,000.00	374,836.00
08.03.316.45 LICENCES LOGICIELS	68,065.00		72,500.00	45,509.00
08.03.317.01 DEPLACEMENTS	14,149.15		10,500.00	10,632.25
08.03.317.21 REPRESENTATIONS	4,978.30		3,500.00	3,969.95
08.03.318.03 FRAIS DE PORTS	3,849.90		2,500.00	4,056.90
08.03.318.04 TELEPHONE ET SERVICE D'ALARME	44,075.20		62,000.00	49,874.95
08.03.318.05 TAXES DE CHEQUES POSTAUX	0.00		200.00	0.00
08.03.318.15 TAXE ENLEV. DECHETS	1,020.75		0.00	0.00
08.03.318.32 PRIME ASS. RESP. CIVILE	5,350.80		10,000.00	5,255.30
08.03.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	9,824.40		11,600.00	10,196.15
08.03.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	17,813.10		20,000.00	17,930.30
08.03.319.01 COTISATIONS	5,215.00		4,900.00	4,069.00
08.03.319.62 TVA DUE (TAUX FORFAIT)	22,016.05		12,800.00	16,135.00
08.03.319.76 PLONGEURS	38,944.66		39,200.00	39,358.35
08.03.319.81 FRAIS EX. & COURS D'INSTR.	246,263.80		229,300.00	221,162.48
08.03.319.82 FRAIS DE SINISTRES	5,604.73		2,500.00	6,692.65
08.03.319.87 FRAIS POUR D'AUTRES CENTRES	8,463.00		10,000.00	11,474.05
08.03.33 AMORTISSEMENTS	111,385.90	0.00	121,900.00	92,105.65
08.03.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	15,961.90		3,000.00	8,212.65
08.03.331.01 EQUIPEMENT	95,424.00		118,900.00	83,893.00
08.03.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	338,092.05	0.00	0.00	0.00
08.03.361.01 REDEVANCE CANTONALE	338,092.05		0.00	0.00
08.03.39 IMPUTATIONS INTERNES	218,919.85	0.00	229,400.00	210,615.55
08.03.390.00 INTERETS PASSIFS	18,432.00		30,000.00	17,420.00
08.03.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	265.50		0.00	0.00
08.03.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	581.30		0.00	404.70
08.03.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	6,475.20		7,500.00	8,231.55
08.03.391.13 PRESTATIONS DE SPORTS	1,197.05		0.00	0.00
08.03.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		200.00	0.00
08.03.392.03 LOYERS DE DOMAINES	5,412.80		5,400.00	5,416.35
08.03.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	69,800.00		57,500.00	55,600.00
08.03.394.01 ECONOMAT	4,400.00		8,000.00	5,400.00
08.03.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		800.00	1,337.95
08.03.399.08 REFACTUR. POLICE DU FEU	112,356.00		120,000.00	116,805.00
08.03.43 CONTRIBUTIONS	0.00	602,261.18	-330,000.00	-478,522.95
08.03.434.72 AUTRES RECETTES SOUMISES A TVA		220,588.73	-80,000.00	-131,451.78
08.03.434.73 INTERVENTIONS		56,918.55	-70,000.00	-52,822.07
08.03.434.87 RECETTES POUR D'AUTRES CENTRES		8,463.00	-10,000.00	-11,474.05
08.03.436.09 REMBOURSEMENT DE FRAIS		37,412.45	-40,000.00	-43,295.00
08.03.436.12 REMB. SALAIRES PAR APG		0.00	0.00	-1,749.85
08.03.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		10,108.40	0.00	-14,462.55
08.03.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		48,381.20	0.00	-32,590.60
08.03.436.41 REMB. SALAIRE PAR AI		80,059.05	0.00	-57,621.05
08.03.439.01 LOCATION INSTALL. D'ALARMES		119,761.20	-110,000.00	-111,879.00
08.03.439.09 ETABLISSEMENT DE PLANS		20,568.60	-20,000.00	-21,177.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
08.03.45 DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES	0.00	923,716.75	-870,000.00	-743,744.65
08.03.452.03 CONVENTION CENTRE DE SECOURS		923,716.75	-870,000.00	-743,744.65
08.03.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	1,597,550.75	-973,800.00	-984,417.20
08.03.460.82 SUBVENTION FEDERALE AUTOROUTE		0.00	-120,000.00	-121,240.00
08.03.460.83 SUBVENTION FEDERALE CHIMIQUE		0.00	-20,000.00	-20,000.00
08.03.461.81 SUBVENTION CANTONALE ACHATS		185,195.00	-100,000.00	-121,414.20
08.03.461.82 SUBV. ECAP POUR CASERNE		300,000.00	-300,000.00	-300,000.00
08.03.461.83 PARTICIPATION CANT. JSS		1,112,355.75	-433,800.00	-421,763.00
08.03.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	9,775.60	-13,300.00	-13,329.20
08.03.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		9,775.60	-13,300.00	-13,329.20
08.04 S.I.S. SAUVETAGE & LUTTE HYDR.				
Charges	749,340.91		677,100.00	640,220.73
Revenus		570,698.90	-456,400.00	-469,264.65
Excédent		178,642.01	220,700.00	170,956.08
08.04.30 CHARGES DE PERSONNEL	565,798.70	0.00	504,700.00	474,128.60
08.04.301.01 TRAITEMENTS	361,194.25		384,200.00	369,570.15
08.04.301.07 INDEMNITES JOURNALIERES	24,103.85		0.00	1,535.20
08.04.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	5,906.45		6,200.00	6,799.50
08.04.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	1,518.00		1,500.00	1,620.00
08.04.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	19,996.30		20,500.00	19,661.65
08.04.303.02 CONTRIBUTION ALFA	7,514.05		8,100.00	7,741.70
08.04.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	4,085.95		4,200.00	4,028.55
08.04.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	190.05		200.00	196.50
08.04.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	622.25		700.00	621.75
08.04.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	78,366.00		0.00	0.00
08.04.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	377.60		400.00	361.10
08.04.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,643.10		2,900.00	2,545.15
08.04.306.01 HABILLEMENT ET EQUIPEMENT	4,200.00		4,200.00	45.55
08.04.306.02 INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	6,932.25		8,000.00	7,478.55
08.04.307.01 CAISSE DE PENSIONS	48,136.65		56,100.00	45,804.80
08.04.309.02 FORMATION CONTINUE	11.95		2,000.00	2.50
08.04.309.07 SOLDES EXERC.ET COURS D'INSTR.	0.00		2,500.00	3,115.95
08.04.309.08 SOLDES EN CAS DE SINISTRES	0.00		3,000.00	3,000.00
08.04.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	135,430.31	0.00	139,100.00	136,119.13
08.04.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	286.95		500.00	390.30
08.04.311.01 ACHAT MATERIEL	25,670.31		26,000.00	25,997.55
08.04.312.01 CHAUFF.,ENERGIE ET ECLAIR.,EAU	4,155.00		10,000.00	10,242.75
08.04.313.53 CARBURANTS	8,500.30		9,000.00	5,594.05
08.04.314.60 ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	419.85		500.00	102.20
08.04.315.01 ENTRETIEN MATERIEL	50,452.70		47,000.00	45,878.93
08.04.316.01 LOYERS A DES TIERS	12,000.00		12,000.00	12,000.00
08.04.316.03 LOCATION	27,784.00		28,000.00	27,784.00
08.04.317.01 DEPLACEMENTS	1,549.90		0.00	1,585.30
08.04.317.21 REPRESENTATIONS	118.70		0.00	156.25
08.04.318.03 FRAIS DE PORTS	200.00		200.00	200.00
08.04.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	1,677.30		4,500.00	4,159.60
08.04.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	1,306.25		900.00	870.00
08.04.319.81 FRAIS EX. & COURS D'INSTR.	1,309.05		500.00	1,158.20
08.04.33 AMORTISSEMENTS	16,613.90	0.00	7,500.00	7,500.00
08.04.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	9,113.90		0.00	0.00
08.04.331.01 EQUIPEMENT	7,500.00		7,500.00	7,500.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
08.04.39 IMPUTATIONS INTERNES	31,498.00	0.00	25,800.00	22,473.00
08.04.390.00 INTERETS PASSIFS	598.00		700.00	873.00
08.04.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	30,900.00		24,700.00	21,600.00
08.04.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		400.00	0.00
08.04.43 CONTRIBUTIONS	0.00	121,998.90	-4,000.00	-21,664.65
08.04.434.73 INTERVENTIONS		86,347.70	-4,000.00	-2,360.00
08.04.436.09 REMBOURSEMENT DE FRAIS		14,933.65	0.00	0.00
08.04.436.12 REMB. SALAIRES PAR APG		0.00	0.00	-261.65
08.04.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		1,511.55	0.00	-2,162.60
08.04.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		7,234.55	0.00	-8,264.15
08.04.436.41 REMB. SALAIRE PAR AI		11,971.45	0.00	-8,616.25
08.04.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	448,000.00	-452,400.00	-447,600.00
08.04.461.86 SUBV. CANTONALE SAUVETAGE		448,000.00	-452,400.00	-447,600.00
08.04.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	700.00	0.00	0.00
08.04.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		700.00	0.00	0.00
08.05 S.I.S. VOLONTAIRES	336,685.04		443,300.00	429,348.24
Charges		213,710.90	-238,300.00	-294,314.00
Revenus		122,974.14	205,000.00	135,034.24
Excédent				
08.05.30 CHARGES DE PERSONNEL	158,833.05	0.00	256,600.00	265,079.48
08.05.306.01 HABILLEMENT ET EQUIPEMENT	17,480.55		15,000.00	11,145.18
08.05.309.04 VISITES MEDICALES	1,935.05		2,700.00	5,674.30
08.05.309.07 SOLDES EXERC. & COURS D'INSTR.	106,148.00		190,000.00	155,430.00
08.05.309.08 SOLDES EN CAS DE SINISTRES	29,975.00		48,800.00	92,730.00
08.05.309.09 AUTRES CHARGES DU PERSONEL	3,294.45		100.00	100.00
08.05.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	177,851.99	0.00	186,700.00	164,268.76
08.05.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	4,712.20		7,100.00	4,568.60
08.05.311.01 ACHAT MATERIEL	73,544.24		75,000.00	73,266.45
08.05.314.60 ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	0.00		500.00	0.00
08.05.315.05 REPAR. GARAGES ET CARROSS.	16,882.15		26,000.00	15,919.76
08.05.316.03 LOCATION	27,260.00		27,300.00	27,260.00
08.05.317.21 REPRESENTATIONS	8,055.25		8,000.00	7,805.00
08.05.318.04 FRAIS DE TELEPHONE ET RADIO	29,920.00		20,000.00	19,930.05
08.05.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	700.00		3,800.00	1,326.20
08.05.319.01 COTISATIONS	2,064.00		4,000.00	3,179.00
08.05.319.81 FRAIS EXERC. & COURS D'INSTR.	14,714.15		15,000.00	11,013.70
08.05.43 CONTRIBUTIONS	0.00	25,230.00	-23,000.00	-77,000.00
08.05.434.73 INTERVENTIONS		25,000.00	-20,000.00	-77,000.00
08.05.434.87 INTERVENTIONS POUR TIERS		0.00	-500.00	0.00
08.05.436.09 REMBOURSEMENT DE FRAIS		230.00	-2,500.00	0.00
08.05.45 DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES	0.00	164,955.90	-190,000.00	-191,289.00
08.05.452.03 CONVENTION SDILC		164,955.90	-190,000.00	-191,289.00
08.05.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	23,525.00	-25,300.00	-26,025.00
08.05.461.01 SUBVENTION CANTONALE ACHATS		22,500.00	-22,500.00	-25,000.00
08.05.461.02 RECUPER. CANT. S/COTISATIONS		1,025.00	-2,800.00	-1,025.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
08.11	SERV. SALUB. PREVENT. INCENDIE				
	Charges	955,747.96		871,200.00	818,602.25
	Revenus		113,196.30	-86,300.00	-140,371.80
	Excédent		842,551.66	784,900.00	678,230.45
08.11.30	CHARGES DE PERSONNEL	811,387.25	0.00	707,500.00	649,759.60
08.11.301.01	TRAITEMENTS	538,283.15		529,300.00	499,660.50
08.11.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	8,120.00		4,900.00	4,292.00
08.11.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	1,920.00		2,800.00	2,550.00
08.11.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	28,534.95		28,200.00	25,974.50
08.11.303.02	CONTRIBUTION ALFA	11,231.35		11,100.00	10,223.35
08.11.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	5,844.05		5,800.00	5,273.05
08.11.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	299.55		300.00	272.95
08.11.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	909.10		1,000.00	827.80
08.11.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	105,513.00		0.00	0.00
08.11.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	9,491.30		10,100.00	9,198.00
08.11.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	4,137.40		4,300.00	3,679.75
08.11.307.01	CAISSE DE PENSIONS	67,864.95		62,700.00	53,979.65
08.11.308.01	PERSONNEL TEMPORAIRE	700.00		23,000.00	13,143.00
08.11.309.01	OFFRES D'EMPLOI	1,865.25		0.00	2,297.40
08.11.309.02	FORMATION CONTINUE	21,802.00		19,000.00	14,072.90
08.11.309.04	SECURITE ET SANTE	4,871.20		5,000.00	4,314.75
08.11.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	101,423.70	0.00	125,400.00	135,309.35
08.11.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	7,596.45		9,000.00	4,795.85
08.11.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	0.00		500.00	0.00
08.11.311.01	ACHAT MATERIEL	9,908.50		10,000.00	15,622.35
08.11.312.01	ENERGIE ET ECLAIRAGE	5,927.65		7,700.00	6,811.60
08.11.312.02	CHARGES MALADIERE	2,564.80		3,300.00	2,500.00
08.11.312.11	CHAUFFAGE	4,637.40		7,700.00	6,059.60
08.11.312.21	EAU MALADIERE	2,000.00		2,500.00	2,000.00
08.11.316.03	LOCATION MALADIERE	22,468.00		28,000.00	22,468.00
08.11.316.45	LICENCES LOGICIELS	0.00		1,500.00	1,384.00
08.11.317.01	DEPLACEMENTS	5,188.40		7,000.00	5,899.95
08.11.317.21	REPRESENTATIONS	5,669.70		6,500.00	5,920.40
08.11.318.02	MANDATS ET ETUDES	2,034.80		5,000.00	250.00
08.11.318.03	FRAIS DE PORTS	1,760.00		1,800.00	1,766.10
08.11.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	4,579.55		8,800.00	6,255.70
08.11.318.75	DESTRUCTION ANIMAUX NUISIBLES	804.10		2,500.00	4,263.40
08.11.318.81	INSPECTIONS MAITRES RAMONEURS	762.55		2,400.00	2,151.45
08.11.319.01	COTISATIONS	1,129.00		1,200.00	878.00
08.11.319.02	GESTION ESPLANADE MALADIERE	24,392.80		20,000.00	46,282.95
08.11.33	AMORTISSEMENTS	3,881.60	0.00	0.00	200.00
08.11.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	3,881.60		0.00	200.00
08.11.39	IMPUTATIONS INTERNES	39,055.41	0.00	38,300.00	33,333.30
08.11.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	261.00		200.00	759.60
08.11.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	539.40		1,100.00	1,597.80
08.11.391.05	PRESTATIONS DE TRAVAUX PUBLICS	880.00		500.00	500.00
08.11.391.08	PRESTATIONS SIS	0.00		6,500.00	0.00
08.11.391.13	PRESTATIONS PROMO. MARKETING	598.50		0.00	800.00
08.11.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	306.00		100.00	102.00
08.11.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	22,691.56		20,200.00	20,018.80
08.11.394.01	ECONOMAT	13,528.95		9,100.00	8,618.30
08.11.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		600.00	936.80
08.11.43	CONTRIBUTIONS	0.00	112,706.30	-86,300.00	-139,448.80
08.11.431.02	EMOLUMENTS SANCTIONS DE PLANS		24,990.00	-8,500.00	-20,050.00
08.11.434.86	PRESTATIONS DIVERSES		15,736.40	-9,800.00	-15,172.40
08.11.434.88	GESTION ESPLANADE MALADIERE		53,393.45	-45,000.00	-81,729.30
08.11.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		0.00	0.00	-65.90
08.11.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		11,856.65	0.00	0.00
08.11.436.49	DEDOMMAGEMENT ECAP		6,729.80	-23,000.00	-22,431.20

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
08.11.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	490.00	0.00	-923.00
08.11.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		490.00	0.00	-923.00
08.12 SANTE & SECURITE AU TRAVAIL	233,980.85	17,380.00	260,300.00	152,618.15
		216,600.85	-14,300.00	-14,300.00
			246,000.00	138,318.15
08.12.30 CHARGES DE PERSONNEL	198,153.80	0.00	193,500.00	136,458.90
08.12.301.01 TRAITEMENTS	130,542.10		144,500.00	103,044.00
08.12.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	2,338.80		2,500.00	2,161.60
08.12.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	480.00		500.00	480.00
08.12.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	6,964.25		7,700.00	5,497.05
08.12.303.02 CONTRIBUTION ALFA	2,741.35		3,000.00	2,164.30
08.12.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	1,426.50		1,600.00	1,112.85
08.12.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	72.80		100.00	57.50
08.12.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	221.95		300.00	175.40
08.12.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	21,760.00		0.00	0.00
08.12.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	2,300.25		2,200.00	1,484.75
08.12.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	797.55		1,000.00	807.80
08.12.307.01 CAISSE DE PENSIONS	16,356.85		18,100.00	11,504.60
08.12.309.01 OFFRES D'EMPLOI	1,310.95		0.00	0.00
08.12.309.02 FORMATION CONTINUE	5,226.20		6,000.00	4,400.70
08.12.309.04 SECURITE ET SANTE	5,614.25		6,000.00	3,568.35
08.12.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	33,709.95	0.00	61,400.00	11,791.85
08.12.310.01 FOURNITURE DE BUREAU	1,563.80		2,100.00	1,062.70
08.12.311.01 ACHAT MATERIEL	5,407.40		5,000.00	1,005.35
08.12.316.45 LICENCES LOGICIELS	66.00		16,000.00	391.45
08.12.317.01 DEPLACEMENTS	470.80		800.00	418.35
08.12.317.21 REPRESENTATIONS	110.00		600.00	760.15
08.12.318.03 FRAIS DE PORTS	182.00		200.00	17.40
08.12.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	200.30		300.00	310.10
08.12.319.01 COTISATIONS	964.00		1,400.00	864.00
08.12.319.10 CAMPAGNE SECURITAIRES	14,698.95		18,000.00	1,380.00
08.12.319.11 CAMPAGNES DE VACCINATION	0.00		6,000.00	0.00
08.12.319.12 CAMPAGNES FORMATION PERSON.	5,503.70		6,000.00	1,731.20
08.12.319.13 PROMOTIONS ARTICLES SECURITE	4,543.00		5,000.00	3,851.15
08.12.39 IMPUTATIONS INTERNES	2,117.10	0.00	5,400.00	4,367.40
08.12.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		0.00	68.00
08.12.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	2,000.00		5,400.00	4,299.40
08.12.394.01 ECONOMAT	117.10		0.00	0.00
08.12.45 DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES	0.00	14,300.00	-14,300.00	-14,300.00
08.12.452.21 MANDAT PREST. AUTRES COMMUNES		14,300.00	-14,300.00	-14,300.00
08.12.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	3,080.00	0.00	0.00
08.12.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		3,080.00	0.00	0.00
08.21 PROTECTION CIVILE	1,835,400.36	1,096,844.95	1,671,200.00	1,631,359.65
		738,555.41	-897,200.00	-931,026.90
			774,000.00	700,332.75

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
08.21.30 CHARGES DE PERSONNEL	544,587.80	0.00	481,600.00	460,151.65
08.21.301.01 TRAITEMENTS	366,102.00		370,400.00	367,348.70
08.21.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	7,975.00		7,000.00	6,960.00
08.21.301.99 SOLDES	5,800.00		13,000.00	4,250.00
08.21.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	19,533.00		19,700.00	19,599.15
08.21.303.02 CONTRIBUTION ALFA	7,688.15		7,800.00	7,714.50
08.21.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	4,027.85		4,100.00	4,040.60
08.21.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	205.15		200.00	205.85
08.21.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	621.65		700.00	624.05
08.21.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	77,573.00		0.00	0.00
08.21.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	4,522.30		4,900.00	4,886.50
08.21.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,263.25		3,300.00	2,923.70
08.21.307.01 CAISSE DE PENSIONS	47,276.45		50,500.00	41,598.60
08.21.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	609,553.63	0.00	510,000.00	474,392.60
08.21.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	2,411.40		5,000.00	2,477.80
08.21.310.03 INSERTIONS	0.00		1,000.00	0.00
08.21.311.01 ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	83,608.07		93,000.00	100,824.85
08.21.312.01 CHAUFF.,ENERGIE ET ECLAIR.	76,759.40		69,500.00	68,578.40
08.21.312.02 CHARGES MALADIERE	1,798.60		3,000.00	685.95
08.21.312.21 EAU	3,734.65		3,000.00	4,130.60
08.21.313.01 AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	1,621.17		5,000.00	4,660.25
08.21.313.53 CARBURANTS	6,800.15		6,000.00	7,642.55
08.21.314.01 ENTRETIEN D'OUVRAGES	239,199.74		104,000.00	103,292.55
08.21.314.02 ENTRETIEN D'ABRIS	55,822.80		64,000.00	36,302.25
08.21.315.01 ENTRETIEN MATERIEL ET MOBILIER	11,646.90		18,000.00	8,662.90
08.21.315.05 REPARATIONS GARAGES & CARROSS.	4,634.00		8,000.00	19,754.45
08.21.316.03 LOCATION	22,468.00		22,500.00	22,468.00
08.21.317.01 DEPLACEMENTS	0.00		2,000.00	0.00
08.21.317.21 REPRESENTATIONS	549.70		3,000.00	1,073.80
08.21.318.03 FRAIS DE PORTS	4,561.20		4,500.00	5,939.00
08.21.318.04 TELEPHONE ET MOYENS TRANSMISS.	22,801.35		33,000.00	20,053.70
08.21.318.21 HONORAIRES DE MEDECINS	280.00		500.00	169.55
08.21.318.35 PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	5,187.70		4,000.00	3,378.30
08.21.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	1,427.95		1,500.00	1,565.85
08.21.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	4,003.60		6,000.00	6,763.00
08.21.319.01 COTIS. ET REVUES PROFESSION.	0.00		500.00	376.00
08.21.319.51 FRAIS DIVERS	0.00		3,000.00	0.00
08.21.319.81 FRAIS DE COURS	60,237.25		50,000.00	55,592.85
08.21.33 AMORTISSEMENTS	121,191.00	0.00	121,200.00	121,191.00
08.21.331.01 EQUIPEMENT	51,012.00		51,000.00	51,012.00
08.21.331.02 IMMEUBLE	70,179.00		70,200.00	70,179.00
08.21.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	470,974.00	0.00	466,000.00	467,460.00
08.21.361.01 REDEVANCE CANTONALE	470,974.00		466,000.00	467,460.00
08.21.38 ATTR. AUX FINANC. SPECIAUX	0.00	0.00	1,000.00	6,800.00
08.21.381.04 CONSTR.D'ABRIS PUBLICS,ATTRIB.	0.00		1,000.00	6,800.00
08.21.39 IMPUTATIONS INTERNES	89,093.93	0.00	91,400.00	101,364.40
08.21.390.00 INTERETS PASSIFS	60,125.00		65,900.00	69,382.00
08.21.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	4,263.93		2,100.00	10,217.40
08.21.391.08 PREST. DE POLICE DU FEU	1,455.00		500.00	480.00
08.21.392.06 LOYERS DE URBANISME	7,400.00		7,400.00	7,400.00
08.21.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	13,100.00		12,800.00	10,600.00
08.21.394.01 ECONOMAT	2,500.00		2,500.00	3,100.00
08.21.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
08.21.42 REVENUS DES BIENS	0.00	71,480.00	-71,000.00	-71,337.00
08.21.427.91 LOYERS		71,480.00	-71,000.00	-71,337.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
08.21.43 CONTRIBUTIONS	0.00	151,169.15	-1,000.00	-15,282.15
08.21.430.01 CONTRIB.REMPLAC.AMENAG.D'ABRIS		0.00	-1,000.00	-6,800.00
08.21.436.09 REMBOURSEMENT DE FRAIS		147,874.95	0.00	-4,019.00
08.21.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		3,294.20	0.00	-4,463.15
08.21.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	874,195.80	-825,200.00	-844,407.75
08.21.460.02 SUBVENTION FEDERALE		0.00	0.00	-2,775.30
08.21.461.02 SUBVENTION DE LA PC		784,600.00	-736,400.00	-752,840.25
08.21.469.05 SUBV. S/SALAIRES		89,595.80	-88,800.00	-88,792.20

Education

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	50'351'840.07	45'233'300.00	- 5'118'540.07
Produits	8'787'439.19	8'457'600.00	+ 329'839.19
Total	41'564'400.88	36'775'700.00	- 4'788'700.88

Cpte	Entité	Excédent	Budget 2014 (excédent)	Dépassement budgétaire	Recapitalisation rés. de fluc. Prévoyance.ne	Dépassement budgétaire hors Prévoyance.ne
09.02	Service administratif	1'242'971.89	1'374'000.00	-131'028.11	102'347.00	-233'375.11
09.06	Contribution scolaire	31'129'027.73	27'208'000.00	3'921'027.73	4'144'519.56	-223'491.83
09.09	Accueil des écoliers	1'654'554.48	1'296'700.00	357'854.48	607'691.00	-249'836.52
09.10	Contributions aux crèches	5'385'423.98	5'253'700.00	131'723.98	0.00	131'723.98
09.11	Crèche de Serrières	337'240.80	234'700.00	102'540.80	138'176.00	-35'635.20
09.12	Crèche des Acacias	200'894.47	257'100.00	-56'205.53	87'689.00	-143'894.53
09.13	Crèche des Bercles	488'136.42	344'700.00	143'436.42	212'502.00	-69'065.58
09.14	Crèche du Centre-Ville	624'997.24	508'500.00	116'497.24	212'900.00	-96'402.76
09.15	Crèche des Charmettes	167'568.31	32'100.00	135'468.31	96'224.00	39'244.31
09.42	Service Médical	333'585.56	266'200.00	67'385.56	86'101.00	-18'715.44
Total		41'564'400.88	36'775'700.00	4'788'700.88	5'688'149.56	-899'448.68

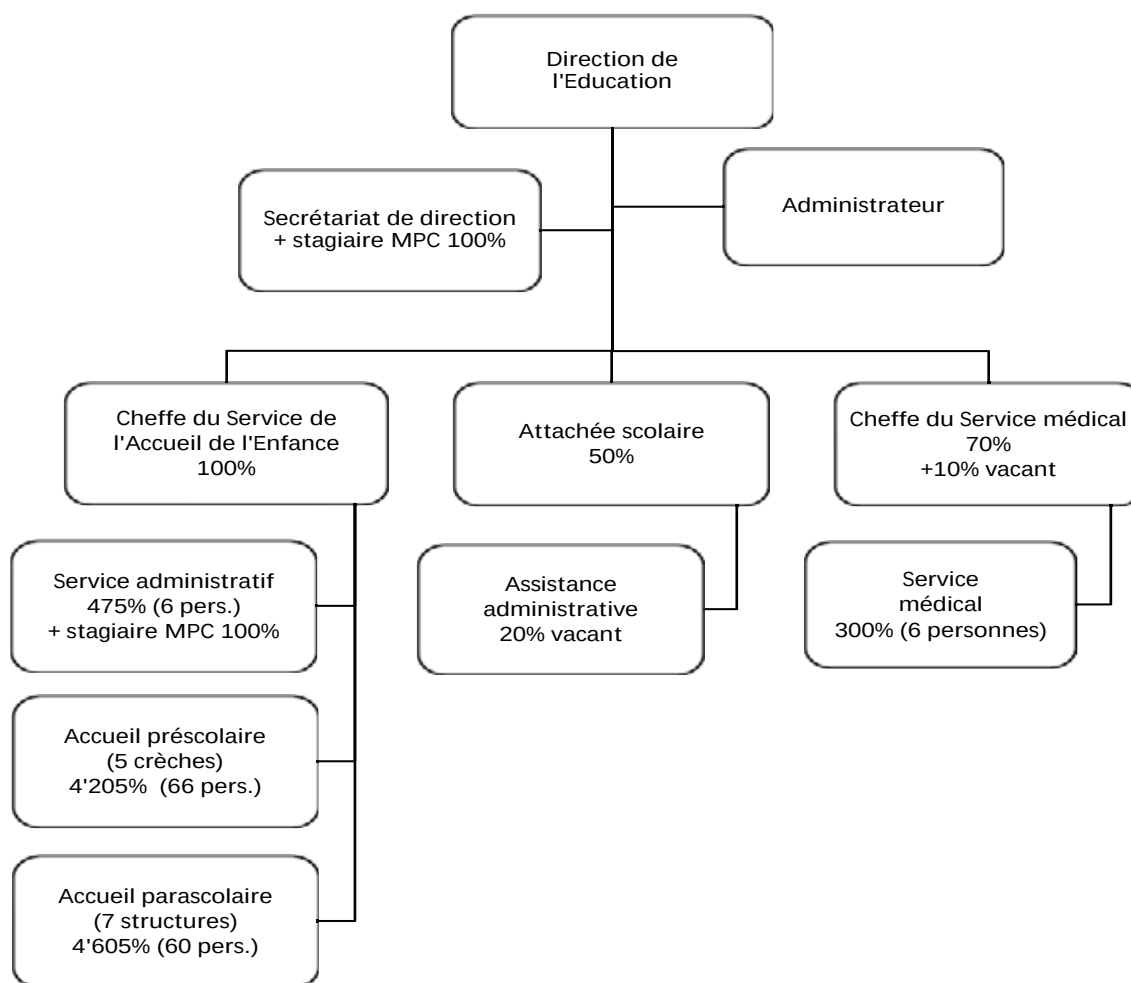
La recapitalisation de la réserve de fluctuation de Prévoyance.ne pour le service de l'Education porte sur un montant total de 5'688'149.56 francs. Ainsi, en ne tenant pas compte de cette charge, l'excédent de charges du service se monte à 35'876'251.32 francs, soit 899'448.68 francs de moins que le budget.

Les variations s'expliquent notamment par un montant de 230'000 francs qui avait été budgété pour le paiement d'écolages à d'autres communes, pratique qui n'est plus en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014 avec l'entrée en force d'une convention qui stipule que les écolages pour les enfants domiciliés hors cercles sont facturés entre cercles scolaires et imputés dans les coûts d'élèves. D'autre part, les dépenses pour l'école obligatoire sont restées au-dessous du budget pour 235'000 francs, en particulier les écolages.

L'ensemble des structures d'accueil extrafamilial affichent des résultats meilleurs que projetés. Ils s'expliquent notamment par une maîtrise sur la masse salariale et les BSM (220'000 et 150'000 francs), une optimisation du système d'inscription et de facturation aux familles pour le parascolaire (83'000 francs) et son corolaire, des subventions cantonales plus importantes (64'500 francs).

2. Personnel

L'organigramme ci-après représente l'ensemble du personnel de la Direction de l'Education :



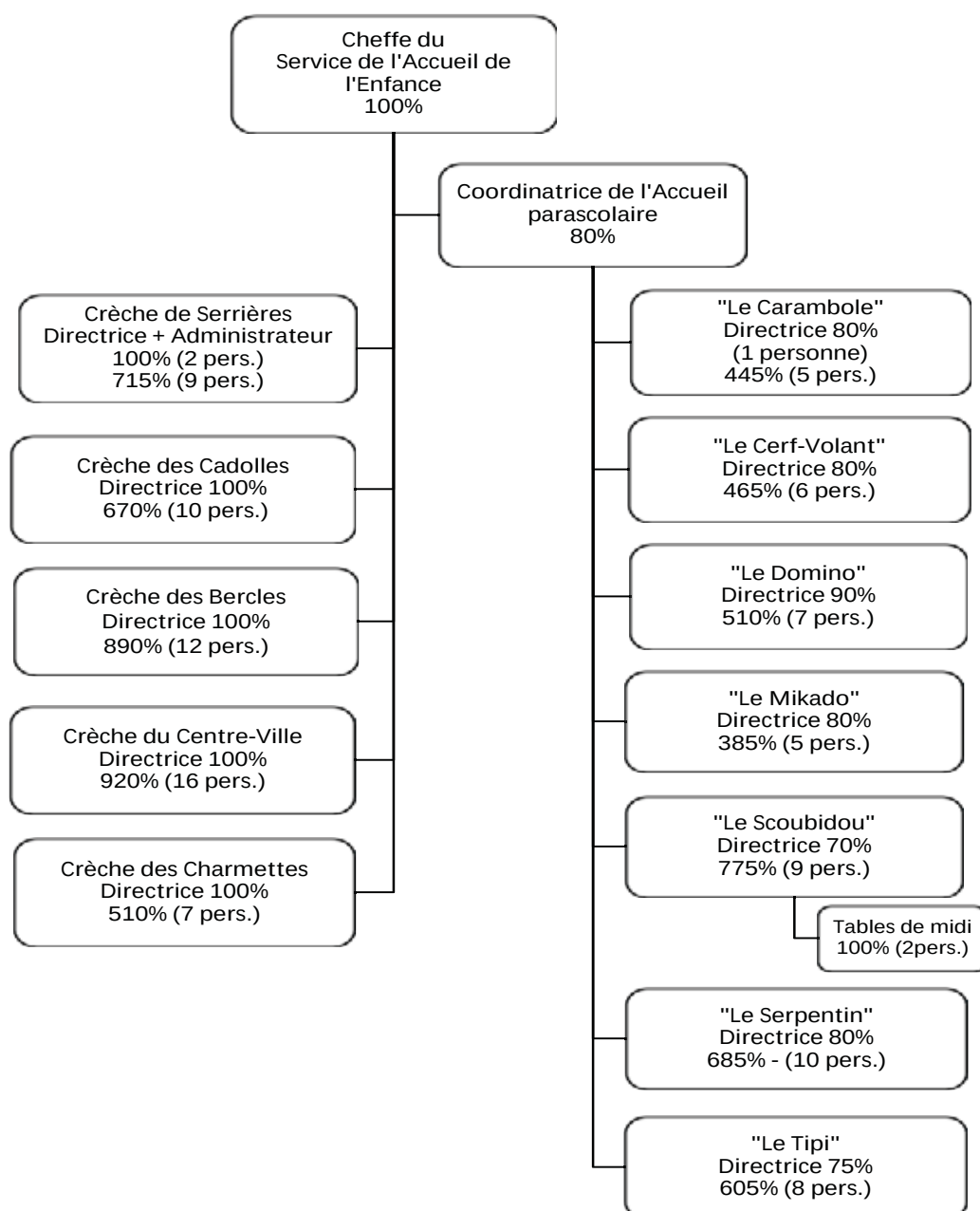
Service de l'Accueil de l'Enfance

Le Service de l'Accueil de l'Enfance (SAE) dirige l'activité et le développement des structures d'accueil extra-familial communales. Il veille également à l'application des dispositions légales édictées en la matière, en lien avec toutes les institutions privées subventionnées établies dans notre commune, ainsi qu'avec toutes les communes du canton dont un de nos administrés fréquente une structure d'accueil. Les 12 sites d'accueil et le SAE comptent sur 179 collaborateurs.

1. Personnel du Service administratif 09.02

A la tête du SAE se trouve une cheffe de service à 100%. Le service administratif représente en EPT 475% (6 personnes) ainsi qu'un stagiaire MPC. De plus, une coordinatrice de l'accueil parascolaire à 80% est intégrée aux comptes de l'accueil des écoliers (rubrique 09.09).

2. Personnel des structures d'accueil



Remarque :

Cet organigramme rend compte de l'encadrement éducatif. Il ne comprend pas les stagiaires et apprenti-e-s ASE, le personnel remplaçant-e-s et le personnel de ménage ou d'intendance.

3. Accueil parascolaire (09.09 - Accueil des écoliers)

Les places d'accueil parascolaires, destinées aux enfants scolarisés aux cycles 1 et 2 de l'école publique et dont les parents exercent une activité professionnelle, sont fortement sollicitées par les familles de notre ville.

Chaque année, nous augmentons leur nombre en étroite correspondance avec les bassins scolaires et la planification cantonale. A la fin de l'année 2014, notre Ville dépasse même l'objectif minimal fixé par la LAE, qui est l'atteinte d'un taux de couverture de 15%, soit 329 places. Ce ne sont pas moins de 377 places qui sont mises à disposition des familles, dont 357 sont des structures publiques, y compris 24 places de midi en projet pilote pour l'année 2014-2015. De plus, 20 places privées ont été intégrées à notre offre dès le mois d'août 2014, au travers de l'institution Ibanda-para.

Structure	Bassin scolaire	Nombre de places	Augmentation par rapport à l'année précédente
Le Mikado	Acacias	33	+ 5
Le Serpentin	Parcs	65	
Le Scoubidou	La Promenade	65	
<i>Table de Midi</i>	<i>Promenade</i>	<i>24</i>	<i>+24, projet-pilote (2014-2015)</i>
Le Cerf-Volant	Serrières	33	
Le Domino	La Coudre	45	+5
Le Carambole	La Maladière	38	
Le Tipi	Charmettes-Vauseyon	54	
Ibanda-para	La Promenade	20	+20 places privées intégrées août 2014
Totaux		377	+54

3.1. Personnel de l'Accueil parascolaire

Le dispositif d'accueil parascolaire communal est réparti sur 7 sites d'accueils. 70 collaborateurs-trices, animateurs-trices, directrices, stagiaires, apprentis et personnel d'intendance compris y travaillent. Une augmentation de 212% EPT pour les postes éducatifs (animateurs exclusivement) est intervenue pour ce secteur en 2014, en raison d'une mise en conformité du taux d'encadrement des enfants qui était en-dessous des normes légales. En outre, des modifications interviennent régulièrement dans le courant de l'année :

- Mme Marie-Line Nyffenegger, directrice de l'Accueil parascolaire du Domino, a pris sa retraite au 30 septembre 2014,
- Mme Suzanne Théberge a été engagée pour la remplacer, en qualité de directrice du Domino, dès le 1^{er} octobre 2014,
- Durant l'exercice, des départ et engagements d'animateurs-trices, sont régulièrement enregistrés, toujours dans le respect de la dotation attribuée.
- Pour le projet pilote « Tables de midi » un 100% EPT a été mobilisé pour une durée déterminée, soit jusqu'au 17 juillet 2015.

3.2. Ouverture de places d'accueil durant les vacances scolaires

Conformément aux dispositions prévues par la LAE (Loi sur l'Accueil des Enfants du 1er janvier 2012), le SAE propose ses places d'accueil durant une partie des vacances scolaires, soit 7 semaines : celle des Relâches, les deux de Pâques, les deux premières des vacances d'été et les deux des vacances d'automne. Tous les parents dont les enfants fréquentent nos structures d'accueil peuvent demander une inscription durant la totalité ou une partie de ces 7 semaines. Le lieu de l'accueil et le personnel éducatif est organisé en fonction du nombre d'enfants inscrits. Environ 10% d'enfants fréquentent nos permanences durant les vacances scolaires.

Période de vacances	Nombre d'enfants ayant fréquenté l'accueil parascolaire en 2014
Relâches	Entre 32 à 41 enfants
1 ^{ère} semaine des vacances de Pâques	Entre 40 à 60 enfants
2 ^{ème} semaine des vacances de Pâques	Entre 30 à 44 enfants
1 ^{ère} semaine des vacances d'été	Entre 52 à 73 enfants
2 ^{ème} semaine des vacances d'été	Entre 40 à 56 enfants
1 ^{ère} semaine des vacances d'automne	Entre 35 à 57 enfants
2 ^{ème} semaine des vacances d'automne	Entre 35 à 57 enfants

Un programme spécial pour les vacances est organisé par les équipes éducatives. Des visites culturelles, des excursions dans la région et des activités de plein air sont privilégiées. Nous sommes également attentifs à réserver des plages de calme au sein de la structure d'accueil, afin que les enfants puissent profiter de journées non-interrompues par le rythme scolaire pour organiser des jeux entre eux, à l'intérieur ou à l'extérieur. Par ailleurs, d'autres acteurs locaux également subventionnés par la Ville proposent une offre spécialisée en activités diverses à l'intention des écoliers (camps multisports, camps à la Rouvraie, centre des loisirs, passeport vacances...).

3.3. Agrandissement de la structure d'accueil « Le Mikado »

Dès le 1^{er} décembre 2013, la crèche des Acacias a déménagé sur son nouveau site aux Cadolles. La structure d'accueil parascolaire « le Mikado » a ainsi pu investir ces locaux devenus vacants, et agrandir sa capacité d'accueil pour atteindre 33 places à temps complet. Toutes les structures d'accueil parascolaires communales sont désormais ouvertes à la journée complète.

3.4. Déménagement provisoire de la structure d'accueil « Le Domino »

Lors de sa séance du 4 février 2013, le Conseil général a approuvé le crédit visant à acquérir et transformer la structure d'accueil Le Domino, à La Coudre. A la rentrée scolaire 2014, afin de permettre les rénovations, le Domino s'est installé provisoirement dans le collège du Crêt-du-Chêne, juste au-dessus de la piscine. Il pourra ensuite réintégrer ses locaux, après transformations, probablement pour la rentrée scolaire 2015.

3.5. Développement d'un accueil parascolaire alternatif « Tables de midi »

Le manque de places d'accueil dans certains bassins scolaires nous a conduit à repenser les modalités de notre offre parascolaire. Un projet de places d'accueil à midi pour les enfants du 2^{ème} cycle scolaire a alors été développé, et appliqué comme projet-pilote pour le bassin scolaire de la Promenade. Cette solution a permis de proposer 24 places complémentaires à celles proposées par l'accueil parascolaire Le Scoubidou, supprimant ainsi complètement la liste d'attente pour l'année scolaire 2014-2015. Nous souhaitons pérenniser ce modèle et l'étendre aux autres quartiers de la Ville.

3.6. Aides forfaitaires à des structures de garde alternatives

La Ville soutient plusieurs associations et initiatives offrant des solutions de garde alternatives, telles que des maisons de jeux et des ateliers :

• Villa Yoyo	Fr.	40'000.-
• Le Chat botté	Fr.	10'000.-
• L'Atelier de l'Imaginaire	Fr.	6'000.-
• La Pirouette	Fr.	5'000.-

3.7. Fréquentation

Le tableau ci-après montre la répartition des enfants par lieu d'accueil et permet de comparer l'année 2014 à l'année 2013 :

Degrés scolaires / Lieux d'accueil	Année	Le Carambole (Maladière)	Le Cerf-Volant (Serrières)	Le Domino (Crêt-du-Chêne)	Le Mikado (Denis-de- Rougemont)	Le Scoubidou (Promenade)	Le Serpentin (Parcs)	Le Tipi (Vauseyon)	Total par degré scolaire
1ère HarmoS	2014	11	10	16	9	19	25	13	103
1ère HarmoS	2013	8	6	9	12	22	18	12	87
2ème HarmoS	2014	13	6	19	13	24	18	16	109
2ème HarmoS	2013	12	10	9	10	23	17	15	96
3ème HarmoS	2014	11	14	10	10	25	25	14	109
3ème HarmoS	2013	17	13	13	6	17	25	17	108
4ème HarmoS	2014	16	11	9	8	12	24	14	94
4ème HarmoS	2013	18	11	14	9	35	17	11	115
5ème HarmoS	2014	13	9	10	8	34	18	12	104
5ème HarmoS	2013	6	8	16	8	19	19	8	84
6ème HarmoS	2014	3	9	15	6	17	20	5	75
6ème HarmoS	2013	6	11	12	6	18	17	13	83
7ème HarmoS	2014	2	4	11	5	18	19	12	71
7ème HarmoS	2013	7	5	11	4	11	20	7	65
8ème HarmoS	2014	0	0	2	2	2	0	0	6
8ème HarmoS	2013	0	0	0	0	0	0	0	0
Total par structure	2014	69	63	92	61	151	149	86	
Total par structure	2013	74	64	84	55	145	133	83	

Remarques :

Nous avons pu accueillir beaucoup plus de 1ère HarmoS que l'année précédente, bien que le nombre d'inscriptions supplémentaires par structure n'est pas significative. Par contre les places ont été libérées par les plus grands comme on peut le constater de manière générale à partir de la 4ème HarmoS.

4. Accueil préscolaire

4.1. Personnel de l'Accueil préscolaire

Les cinq crèches communales (Crèches de Serrières, des Cadolles, des Bercles, du Centre-Ville et des Charmettes) présentent un effectif total de 100 collaborateurs, comprenant les éducateurs-trices, directrices, stagiaires, apprentis, et personnel d'intendance. Pour les postes éducatifs, une augmentation de 295% (120% pour Les Bercles, 80% pour les Cadolles et 95% pour Serrières) EPT est intervenue pour ce secteur en 2014, en raison d'une mise en conformité du taux d'encadrement des enfants qui était en-dessous des normes légales.

Malgré un marché du travail très ouvert, le personnel est stable, avec un taux de rotation plutôt bas. Cette stabilité permet le bon déroulement des projets éducatifs, tels que la promotion de la lecture (promenons-nous dans les livres) ou l'encouragement au mouvement (yop'là bouge !).

4.2. Capacité d'accueil et taux d'occupation

Au 31 décembre 2014, la Ville de Neuchâtel compte 424 places d'accueil subventionnées et 227 places privées non-subventionnées.

Crèches	Nombre de places subventionnées	Nombre de places non-subventionnées	Subventionnées depuis le
Communale des Bercles	50		01.01.2002
Communale des Cadolles	36		01.01.2002
Communale du Centre-Ville	45		01.01.2002
Communale des Charmettes	27		01.09.2011
Communale de Serrières	40		01.01.2002
Ibanda	38		01.01.2003
Kids Care	23		01.05.2003
Au p'tit soleil	26		01.03.2003
La Boutique	32		01.08.2004
Les Nanous	20		01.01.2004
Vanille-fraise	20		
Les Tournesols	25	10	01.01.2004
Hôpital neuchâtelois	42	32	01.01.2008
La Bellanie		35	
Le Cocon		35	
Les Enfants du Monde		70	
Tic-Tac		26	
Maison des Enfants		19	
Total	424	227	

Crèches	Capacité d'accueil	Taux d'occupation moyen sur l'année en %	Nombre d'enfants accueillis en moyenne par mois	Nombre d'enfants hors commune (octobre 2014)
Serrières	40	75.31	51	17
Cadolles	36	88.14	69	6
Bercles	50	86.90	91	11
Centre-Ville	45	92.22	85	25
Charmettes	27	95.90	43	12

4.3. Réalisations

4.3.1. Adaptation de l'offre communale

Le nombre de places d'accueil préscolaire a été stable en 2014, dans la mesure où il a connu sa dernière augmentation au mois de décembre 2013, au travers du déménagement de la crèche des Acacias vers de plus vastes locaux aux Cadolles, permettant l'ouverture de 15 places supplémentaires. De nouvelles places préscolaires privées s'implanteront dans notre commune en 2015, planifiées dans le cadre du développement de l'offre 2015-2020.

4.3.2. Plateforme de gestion ETIC-AEF et liste d'attente

L'outil de gestion ETIC-AEF est utilisé par toutes les structures subventionnées du Canton de Neuchâtel depuis le 1^{er} janvier 2013. Cette plateforme coûte actuellement 86 francs par place et par année à chaque structure d'accueil. Rappelons que son utilisation est obligatoire pour toute structure d'accueil subventionnée. En phase de démarrage en 2013, nous pouvons dire que cet outil, développé par le CEG, a trouvé en 2014 son rythme de croisière et produit les effets attendus. Principalement utilisé à des fins de facturation des prestations, cet outil permet d'avoir une lecture unifiée des données et facilite l'expression de données statistiques utiles aux prévisions et à la planification mais également à la conduite. En outre, une liste d'attente unique pour les familles est désormais effective via la plateforme pour l'accueil préscolaire. Les parents doivent inscrire leur demande sur cette liste d'attente via l'OAEF, qui est chargé de sa gestion. L'attribution des places revient ensuite aux directeurs-trices de crèche, qui devront obligatoirement passer par cette liste pour pouvoir inscrire et admettre un enfant dans leur crèche. Cette façon de faire permet une plus grande transparence et équité dans l'attribution de places.

4.3.3. Promotion de la lecture

Le programme de prévention de l'illettrisme, inscrit au programme politique de la Ville pour la législature 2014-2017 est très actif dans nos structures. Outre les mesures quotidiennes destinées aux enfants et à leurs parents, une journée de formation avec pour thème central les enjeux liés à la langue d'origine des enfants que nous accueillons a réuni plus de 100 de nos collaborateurs au mois de novembre 2014. Ces actions de formation continue sont régulièrement organisées à l'intention des éducateurs-trices des structures pré et parascolaires. Les 5 institutions privées qui participent à notre programme de promotion de la lecture sur une base volontaire sont également conviées.

4.4. Contributions, participations et subventions (revenus)

	Comptes 2014	Budget 2014	Différence 2014	Comptes 2013
43. Contributions				
433.01 Contributions parents				
Crèche de Serrières	261'499.60	280'700.00	-19'200.40	254'522.45
Crèche des Cadolles	209'249.40	198'100.00	11'149.40	137'154.75
Crèche des Bercles	426'298.60	434'000.00	-7'701.40	389'689.20
Crèche du Centre-Ville	329'102.20	323'700.00	5'402.20	313'231.50
Crèche des Charmettes	194'230.35	148'200.00	46'030.35	173'413.00
Total	1'420'380.15	1'384'700.00	35'680.15	1'268'010.90
45. Dédommagements collectivités				
452.04 Participations communes externes APE (Accueil de la Petite Enfance)				
Crèche de Serrières	316'852.00	410'600.00	-93'748.00	57'182.90
Crèche des Cadolles	399'976.00	320'400.00	79'576.00	7'816.20
Crèche des Bercles	407'896.85	430'100.00	-22'203.15	53'658.80
Crèche du Centre-Ville	467'657.20	454'000.00	13'657.20	112'008.85
Crèche des Charmettes	302'940.20	318'500.00	-15'559.80	130'388.70
Total	1'895'322.25	1'933'600.00	-38'277.75	361'055.45
46. Subventions acquises				
461.01 Subvention cantonale				
Crèche de Serrières	205'199.74	216'000.00	-10'800.26	209'378.61
Crèche des Cadolles	209'133.75	162'000.00	47'133.75	175'464.50
Crèche des Bercles	295'999.79	270'000.00	25'999.79	264'732.06
Crèche du Centre-Ville	282'599.85	243'000.00	39'599.85	269'931.75
Crèche des Charmettes	176'160.00	145'800.00	30'360.00	169'634.10
Total	1'169'093.13	1'036'800.00	132'293.13	1'089'141.02

Remarques :

Les comptes 2013 ne prenaient pas en considération la part APE Communale VDN, car nos structures communales ne facturaient pas la part « ville de Neuchâtel ». Ce montant venait donc augmenter le déficit de la structure. Depuis 2014, la part communale VDN est comptabilisée dans les recettes de la structure, ce qui donne une meilleure lisibilité des coûts réels.

Ecoles

Depuis la rentrée 2012, les écoles obligatoires sont gérées à travers des syndicats régionaux formant 7 Cercles scolaires dans notre canton. Celui qui nous concerne, l'éorén, regroupe 13 communes et 5 Centres scolaires, chacun avec ses autorités et directions. Les élèves de notre ville sont repartis sur 3 centres ce qui implique un important effort de coordination, sur le plan de la gestion pédagogique comme sur celui de l'entretien des bâtiments et de la collaboration avec les différents services de la Ville. En même temps, une série de prestations pour nos élèves et familles en lien avec les écoles n'est pas de la compétence de l'école obligatoire et doit être assumée par la Ville. Depuis février 2013, l'attaché scolaire (50%) seconde la directrice dans ces multiples tâches. Le poste étant limité à 2 ans dans un premier temps, l'évaluation de la fonction a été entreprise fin 2014. Le maintien de ce poste ainsi que d'un soutien administratif à hauteur de 20% a été inscrit dans le budget 2015. Il est prévu d'inclure dans le budget 2016 la pérennisation de la fonction avec le cahier des charges adapté suite à l'évaluation.

1. Politique scolaire et de formation

1.1. Réformes de l'école obligatoire

- Les nouveautés induites par **HarmoS** et le PER (Plan d'enseignement romand) ont été introduits partout. Ceci signifie que les nouveaux instruments doivent encore entrer dans les habitudes, être adaptés et consolidés afin de déployer les effets souhaités. Ce processus requiert beaucoup de créativité et d'énergie tant par les enseignants que les directions scolaires.
- La gestion des **écoles régionalisées** est entretemps assez opérationnelle. Du côté des élèves et familles elles fonctionnent normalement. Or, du côté institutionnel, la dimension régionale mérite encore des clarifications quant à leur place entre le canton et les communes, leurs droits et obligations ainsi que les opportunités qu'elles permettent de réaliser.
- **L'intégration des enfants avec des besoins spéciaux** met l'école obligatoire devant de gros défis quand il s'agit d'handicaps importants. Dans ces cas, la présence d'accompagnants ou d'enseignants spécialisés est indispensable afin de permettre à la classe et aux élèves de poursuivre normalement leurs apprentissages. Or, entre les attentes des parents, les besoins de l'enfant et l'attribution des ressources nous constatons régulièrement un décalage difficile à gérer.
- **Transformation de filières** au cycle 3 : L'introduction se fera progressivement dès la prochaine rentrée. Des simulations détaillées ont été faites pour concevoir les horaires des futurs 9^e où deux matières seront enseignées à deux niveaux. Si cette organisation semble faisable en termes d'enseignants, de salles de classes, etc., la gestion des 10^e et 11^e sera nettement plus complexe étant donné que cinq matières seront enseignées à 2 niveaux et que la composition des classes sera hétérogène. Les simulations concrètes ainsi que les approches devant accompagner le processus de changement sont en préparation. Il faut s'attendre à un besoin accru de locaux.
- **Nouvelle orientation des élèves en 7^e-8^e** : Au lieu d'évaluer les élèves sur la base de la 8^e année, l'observation des résultats de la 7^e et 8^e conduira à leur orientation pour la suite. Cela implique de former des binômes d'enseignants qui suivent les élèves durant les deux années, de garder la composition des classes et de les laisser dans le même lieu. Ainsi certains 7^e-8^e seront localisés dans les bâtiments secondaires, d'autres dans les collèges primaires. Ce fait entraîne une quantité d'effets tels que l'accès à des

prestations, l'équipement des salles spécialisées, etc., des éléments dont la mise en place se révèle pour le moins chronophage. A terme, il sera préférable de garder les 7^e-8^e dans les collèges primaires. A cette fin, nous analysons les manières d'optimiser l'attribution des locaux dans ces collèges et entendons intégrer dans des projets d'assainissement la création des salles nécessaires. Ainsi, les collèges secondaires gagneront à leur tour de la souplesse pour gérer les besoins en locaux générés par l'enseignement à niveau.

1.2. Coordination cantonale

La Directrice de l'Education et vice-présidente de l'éorén représente le cercle scolaire de l'éorén dans la Conférence des directeur communaux pour l'instruction publique (CDC-IP). Elle en assure la présidence, avec l'appui du secrétariat du RUN. A ce titre, elle établit l'ordre du jour des rencontres avec le DEF et prépare, avec les six autres représentants de cercles scolaires les discussions. Cette coordination entre les principaux responsables du monde scolaire permet d'accompagner les réformes en cours avec une approche constructive.

1.3. Rencontres des directeurs d'école de l'agglomération neuchâteloise

Deux fois par an, nous invitons tous les directeurs d'établissements scolaires et de formation de l'agglomération à une rencontre informelle, à la Rouvraie. Les participants apprécient les échanges dans une constellation réunissant différents horizons et de discuter suite à une présentation par un expert invité. Ce mode participatif permet de récolter des expériences et propositions dépassant les limites traditionnelles et d'alimenter les commissions formelles.

1.4. Union des Villes suisses, initiative pour la formation

Neuchâtel est membre de l'Union des Villes suisses, et la conseillère communale vice-préside l'initiative pour la formation. En 2014, l'initiative a finalisé un papier de réflexion sur le rôle des écoles urbaines en faveur de l'intégration des élèves dans la société. La version française suivra. Les travaux autour du thème « égalité des chances » prennent forme. De plus, l'analyse d'un sondage sur les moyens de transport des élèves est en cours.

1.5. Conseil de l'Université

La directrice siège également dans le Conseil de l'Université de Neuchâtel, Conseil recomposé presque entièrement. Les importants travaux sur la nouvelle loi universitaire devront aboutir début 2015.

2. Eorén

La gestion opérationnelle de l'éorén a été consolidée avec l'engagement d'un nouveau secrétaire général qui a clarifié les rôles, les procédures et qui accompagne tant les autorités de l'éorén que le groupe de travail bâtiment. Ce dernier doit ordonner les principes de gestion des bâtiments et de planification des investissements. Il préavise les projets soumis au Comité scolaire.

2.1. Conseil d'établissement scolaire intercommunaux (CESI)

Chaque Centre scolaire a mis en place un CESI composé principalement de représentants des autorités politiques, des directions scolaires et de parents. C'est un lieu d'échange entre ces acteurs qui permet des discussions riches et des travaux en sous-groupes thématiques. Les CESI se réunissent en général 4 fois par année. La Ville tient à soutenir et encourager la représentation des parents d'élèves.

2.2. Ecolages

La Ville de Neuchâtel verse à l'éorén des ecolages pour ses élèves, qui comprennent tous les coûts tels que les salaires, le matériel, les équipements, les charges immobilières (frais d'entretien, amortissements, intérêts) ainsi que les coûts de l'enseignement spécialisé. Nos services vérifient le domicile des représentants légaux de chacun des élèves. Depuis cette année, les ecolages des enfants de notre commune scolarisés dans d'autres cercles scolaires sont facturés directement à l'éorén et intégrés dans les charges globales.

Effectifs et prix coûtants pour l'année 2014

Cycle	Nombre d'élèves moyen de Neuchâtel	Prix moyen élève/an Fr.	Prix facturés par l'éorén Fr.
Cycle 1 (année 1-4)	1'096	7'300.-	8'006'951.39
Cycle 2 (année 4-8)	1'156	8'400.-	9'714'535.23
Cycle 3 (année 9-11)	875	10'260.-	8'977'573.49
Total	3'127	8'538.-	26'699'060.11

Le détail des comptes de l'éorén se trouve dans son propre rapport. On observe la bonne stabilité du montant global des ecolages pour notre ville (2013 : 26'673'870 francs) et du coût moyen par élève (2013 : 8'509 francs). Toutefois, si la variation des effectifs par cycle résulte actuellement en un résultat stable, cette variation aura un effet haussier quand les élèves du cycle 2 arriveront au 3.

2.3. Prestations confiées à l'éorén par mandat

2.3.1. Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés ont toujours fait partie de l'offre scolaire pour les écoliers de la Ville. Avec la création de l'éorén et la diversité des pratiques communales, la Ville a choisi de maintenir cette offre en mandatant l'éorén pour l'organisation des devoirs surveillés, moyennant le remboursement des frais. Durant l'année 2014, 2'434 périodes de devoirs pour les élèves de 3^e à 7^e ont été subventionnées pour un montant global de 123'977 francs, les parents contribuant avec 22'063 francs.

2.3.2. Sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif permet aux élèves de 3^e à 7^e d'exercer un sport (natation, football, basketball, volleyball) les mercredi après-midi et les samedi matin à un coût très faible (25 francs par session), encadrés par des moniteurs. Dans un contexte similaire aux devoirs surveillés, la Ville mandate l'éorén pour organiser le sport scolaire facultatif pour les élèves de la Ville. En effet, son secrétariat détient le savoir-faire, engage les moniteurs, gère les inscriptions et contributions des parents, ce que la Ville ne pourrait pas faire faute de personnel et d'accès aux données des élèves, des moniteurs, etc. En 2014, 617.75 heures de sport scolaire facultatif ont été subventionnées par la Ville (9'000 francs). L'évaluation d'un subventionnement par Jeunesse et Sport est à l'étude.

3. Soutien financier aux familles à revenu modeste

3.1. Déplacement et repas

Conformément aux conditions d'octroi définies par le Règlement d'exécution relatif à l'octroi de subsides de déplacement et de repas du 22 août 2001, une aide financière est allouée, sous forme du remboursement d'abonnements Onde Verte et frais de repas, aux parents de condition modeste d'élèves de notre Ville, scolarisés au degré Secondaire I (cycle 3).

Nous constatons que sur les 875 élèves de cycle 3, environ 10% ont fait une demande et plus de 6.2% ont rempli les conditions pour être aidés. 35% des demandes proviennent de familles monoparentales.

Les bénéficiaires de l'aide sociale ne pouvant bénéficier du subside, de nombreuses demandes parvenues à nos services ont été réorientées vers le guichet social régional et n'entrent ainsi pas dans les statistiques. De manière générale une baisse des demandes est enregistrée, une proportion croissante des demandes étant redirigées vers l'aide sociale.

Dès 2014, les abonnements des élèves déplacés par décision de l'éorén ont été pris en charge par l'éorén, contrairement aux années précédentes. Ces cas représentaient entre 10 et 20 enfants par an.

	2014	2013	2012
Nombre de demandes enregistrées	98	136	141
Nombre de décisions notifiées	95	132	126
Décisions positives	63	91	98
Décisions de refus	32	41	28
Demandes en attente de taxation auprès de l'Administration fiscale	3	4	15
Montant versé à titre de subsides de déplacement et de repas	Fr. 27'081.00	Fr. 40'989.00	Fr. 43'008.30
Nombres de bénéficiaires (dont 55 pour l'année scolaire 2014-2015 et 8 pour l'année scolaire 2013-2014)	63	91	98

3.2. Aides financières complémentaires pour camps

Certains élèves de 1^e à 7^e domiciliés en Ville ne pourraient pas participer aux camps de ski ou aux camps verts organisés pour leur classe, malgré les subsides alloués par l'éorén. La Direction de l'Education offre une aide financière complémentaire aux familles domiciliées à Neuchâtel qui en font la demande pour leur enfant. Après déduction de la part à payer par les parents, en principe, de 10.- par jour de camp, cette aide porte sur le coût restant du camp pour les parents, à concurrence de 150.- CHF, une fois par année, pour autant que le revenu modeste des parents le justifie selon les mêmes critères de calcul que ceux appliqués pour les frais de déplacements et de repas. En 2014, 28 élèves ont déposé une demande d'aide ; 27 ont été aidés, 1 refus a été octroyé pour cause de revenu suffisant des représentants légaux.

2014	Nbre Élèves aidés	Montant de l'aide	Total Fr.
Camp ski Parcs 2 x 6 ^e + 2 x 7 ^e	5	120.-	600.-
Camp ski Maladière 5 ^e + 6 ^e	2	130.-	260.-
Journées ski Maladière 2 x 3 ^e + 2 x 4 ^e	1	50.-	50.-
Camp vert Maladière 6 ^e	4	65.-	260.-
Camp vert Acacias 6 ^e + 7 ^e	4	45.-	180.-
Camp vert Promenade 6 ^e + 7 ^e	1	60.-	60.-
Camp ski Parcs 3 x 7 ^e	4	130.-	520.-
Camp ski Maladière Crêt-du-Chêne 5 ^e + 7 ^e	6	150.-	900.-
	27 élèves aidés		2830.-

4. Offres durant les vacances pour les élèves

Les élèves inscrits dans une des structures parascolaires de la Ville peuvent bénéficier d'un accueil durant 7 semaines des vacances scolaires (cf. 4.2). Toutes les demandes provenant de ces familles sont acceptées. En outre, les offres suivantes sont à disposition pour toutes les familles domiciliées en Ville.

4.1. Passeport-Vacances

La Ville de Neuchâtel, par le Service de l'Accueil de l'Enfance, transmet chaque année quelque 11'000 flyers et informations pour le compte des organisateurs bénévoles du *Passeport-Vacances*. Il s'agit là d'une aide logistique à cette prestation de loisirs proposée aux enfants durant les vacances scolaires. Le travail effectué ainsi que le coût de ces envois est à la charge de notre collectivité.

Durant l'année 2014, 164 enfants domiciliés à Neuchâtel ont participé aux différentes activités proposées par le passeport. Une participation de 10 francs par enfant est versée par notre Ville, soit un montant de 1'640 francs pour l'année 2014.

4.2. Camps de La Rouvraie

La Rouvraie est une institution sans but lucratif fondée en 1880. Elle organise des camps de vacances destinés aux enfants de la région. La Ville contribue à hauteur de 160 francs par enfant et par semaine pour ceux domiciliés en ville, soit un total de 14'880 francs pour 2014.

- Printemps 31 enfants ont participé
- Juillet (1^{ère} semaine) 27 enfants ont participé
- Juillet (2^{ème} semaine) 8 enfants ont participé
- Automne 27 enfants ont participé

Une imputation interne de 82'000 francs est versée au Service de l'urbanisme à titre de valeur locative dans le cadre de la participation de la Ville à la Copropriété de la Rouvraie.

5. Autres Subventions accordées

• Université Populaire Neuchâteloise (subvention régulière)	5'000 francs
• Junior collège Neuchâtel (subvention régulière)	50'000 francs
• Association PIP (Prévention contre l'Illettrisme au Préscolaire) soutien extraordinaire accordé en 2014	1'700 francs

6. Evénements en lien avec les écoles

6.1. Fête de la jeunesse

Le 4 juillet 2014 s'est déroulée la traditionnelle Fête de la Jeunesse regroupant plus de 2'000 enfants des écoles de la Ville de Neuchâtel, ainsi que quelques élèves des écoles privées.

Le thème de l'édition 2014 était « Arrête ton cirque ». Ce sont des clowns aux couleurs chatoyantes, des animaux sauvages, des vendeurs de glaces et bien d'autres personnages et animaux qui ont défilé pour la plus grande joie du public. En raison de travaux au Fbg de l'Hôpital, le parcours a été modifié.

Afin de faciliter les déplacements des élèves scolarisés à l'extérieur du Centre-Ville, une course spéciale en bateau est demandée pour le quartier Ouest (collèges des Charmettes, de Vauseyon et de Serrières), ainsi que des transports en bus pour les quartiers des Acacias et du Crêt-du-Chêne.

Une belle collaboration a eu lieu avec 'la Belle Bleue', ainsi que 'Potes and Rollmops' afin de servir une collation rafraîchissante aux enfants, des produits frais dont la présentation ne pouvait que les envoûter : des brochettes de fruits ont été confectionnées dans la cuisine de la Promenade, grâce à une équipe de bénévoles. Elles ont été accompagnées d'un verre de jus de pommes servi sur un coulis de fraises dans des verres lavables et réutilisables. Afin d'inciter les enfants à restituer le gobelet, un concours a été proposé avec à la clé un prix : un voyage à Europa Park pour un adulte et un enfant. Quant à la collation servie aux musiciens des fanfares, la préparation et la remise de celle-ci a été confié à La Rouvraie.

Dans le Jardin anglais, diverses activités ont été proposées, notamment :

- Sur la scène mobile, le clown PIF a présenté un spectacle « Magicus circus », suivi de Crazy Pony, un groupe musical.
- Face make up, composé de 4 personnes, a apposé des tatouos éphémères sur les bras des enfants ou grîmé ceux qui optaient pour un maquillage du visage,
- Châteaux gonflables,
- L'Association des Marchés de l'Univers avec différentes pâtisseries et petite restauration,
- La collaboration avec le NIFFF s'est poursuivie et c'est le film « Mon Oncle » qui a été projeté au cinéma Bio,
- Une collaboration avec le cirque Knie a été établie, proposant aux enfants qui le souhaitent de visiter la ménagerie, accompagné d'un parent,
- Une sympathique décoration a été mise en place par l'Evologia,
- Pour les invités et le corps enseignant, l'apéritif a eu lieu sur un bateau de la Navigation, à quai.

6.2. Calendrier scolaire

Comme chaque année, des classes 1 à 7 ont participé au concours artistique dont les œuvres primées ont été publiées dans le calendrier scolaire. Cette année, le tirage du calendrier a été de 2'200 exemplaires. Le coût d'impression du calendrier est de 9'920.45 francs (env. 4.50 francs / pièce).

Les ventes se font par le biais des élèves et au sein du Service de l'Accueil de l'Enfance. Des annonces ont également été faites via le bulletin officiel. La somme de 15'055 francs a été récoltée lors de la vente du calendrier. Le but en est de contribuer à la prise en charge de la participation que verse la Ville pour les enfants qui fréquentent les colonies de la Rouvraie (cf. aussi 7.2).

En 2014, cela se présente donc comme suit :

	Fr.	Fr.
Coût pour la réalisation du calendrier (09.06.394.01)	9'920.45	
Ventes du calendrier (09.06.439.10)	15'055.00	
<i>Bénéfice</i>	<i>5'134.55</i>	
Participation versée par la Ville pour les colonies (09.06.366.01)		14'880.00
Bénéfice de la vente des calendriers		5'134.55
<i>Prise en charge effective par la Ville des semaines de colonies à la Rouvraie</i>		<i>9'745.45</i>

6.3. Exposition « Arrête ton cirque »

Pour la première fois, les 111 dessins réalisés pour le calendrier scolaire vendu en faveur des enfants fréquentant les colonies de la Rouvraie ont été exposés au Péristyle de l'Hôtel de Ville, du vendredi 27 juin au dimanche 6 juillet 2014. L'installation de l'exposition a été réalisée par les jeunes du SEMO – Semestre de motivation neuchâtelois – encadrés de formateurs. Nous les en remercions chaleureusement. Un vernissage a été organisé avec la participation de 3 artistes de la troupe de cirque Ganesha. Le bilan de la fréquentation de l'exposition demeure mitigé.

6.4. Concert du Coup du Joran

La chorale du Coup de Joran est une chorale d'une soixantaine d'élèves des degrés 4 à 7 de l'éorén issus des collèges situés en Ville de Neuchâtel. A chaque fin d'année scolaire, la chorale du Coup de Joran invite à son concert de clôture au Temple du Bas qui est traditionnellement financé par la Ville.

6.5. Marathon des écoliers

Le Marathon des écoliers est une course à pied pour les élèves de l'école publique de la Ville où les 3e courent 1'100 m, jusqu'aux 7e qui se départagent sur 1'950 m; elle se déroule sur la plaine du Mail le dernier jeudi après-midi de l'année scolaire. L'organisation de sa 35^{ème} édition le 3 juillet 2014 a été pilotée par l'attachée scolaire, avec un comité d'organisation de 9 personnes, l'aide d'une employée du Service médical des écoles pour des tâches administratives ainsi qu'une soixantaine de bénévoles, principalement des enseignants, sans qui la manifestation ne pourrait tout simplement pas voir le jour. 650 élèves y ont participé, sous les encouragements de parents d'élèves et du public qui pouvaient se restaurer et se rencontrer autour de stands de boisson et nourriture. L'introduction d'un chronométrage électronique a simplifié l'organisation et a permis la diffusion des résultats beaucoup plus rapidement.

6.6. Centenaire du collège des Parcs

La fête du Centenaire du Collège des Parcs a eu lieu le 23-24-25 mai 2014 dans le bâtiment lui-même et ses extérieurs. Elle a attiré un public nombreux, a bénéficié d'une météo ensoleillée et fut une grande réussite. La trentaine d'enseignants, dont une partie a constitué le comité d'organisation, les élèves, leurs parents, concierges, la structure d'accueil le Serpentin, l'association de quartier, des bénévoles, des historiens et autres spécialistes ont transformé le collège en une grande exposition, sorte de réplique visuelle, sociétale et créative du siècle écoulé, avec des salles aménagées par décennies, les couloirs remplis de textes d'archives ou photographies, notamment d'anciens élèves. Des contacts préalables via un blog créé pour l'occasion entre les anciens élèves ont permis des retrouvailles émouvantes. Des films sur le thème de l'histoire et de l'école, conférences sur l'histoire du quartier, du collège, sa valeur patrimoniale, animations pour les enfants, discours, stands permettant de se sustenter, concert de l'artiste neuchâtelois et ancien élève Junior Tshaka se produisant avec son groupe ou en commun avec des chants d'élèves, disco, brunch, vide-grenier, vente d'une plaquette, tout un programme de qualité, un grand engagement des organisateurs, qui a permis à tout un quartier et des amateurs de l'école de tisser des liens dans une ambiance festive.

La Ville a soutenu cette fête en engageant une mandataire pour en coordonner l'organisation pour un montant de 20'000 francs, en la soutenant par l'aide logistique de différents services, en accordant 40'000 francs de financement. La fête a pu compter aussi d'un soutien de l'éorén et de plus d'une dizaine de sponsors privés.

6.7. Assainissement du collège des Parcs

L'assainissement complet du collège figure dans le Plan de législature 2014-17. Il comprend deux aspects : la rénovation du bâtiment du collège lui-même et la réfection de la salle de gymnastique. Les analyses préalables permettront de présenter fin 2015 une demande de crédit d'étude au Conseil général. En prévision des ces travaux et en réponse aux recommandations en matière de prévention des incendies, l'immense galetas du collège a été débarrassé des objets accumulés au cours d'un siècle. Tout a été trié et traité, et des consignes de stockage établis.

6.8. Coordination entre les services de la Ville et l'éorén

6.8.1. Bicentenaire des fontaines

Dans le cadre des manifestations du Bicentenaire de l'entrée du canton dans la Confédération, quelques classes du Centre des Terreaux et de celui de la Côte ont participé à la fête du couronnement des fontaines.

6.8.2. Inauguration du collège du Crêt-du-Chêne

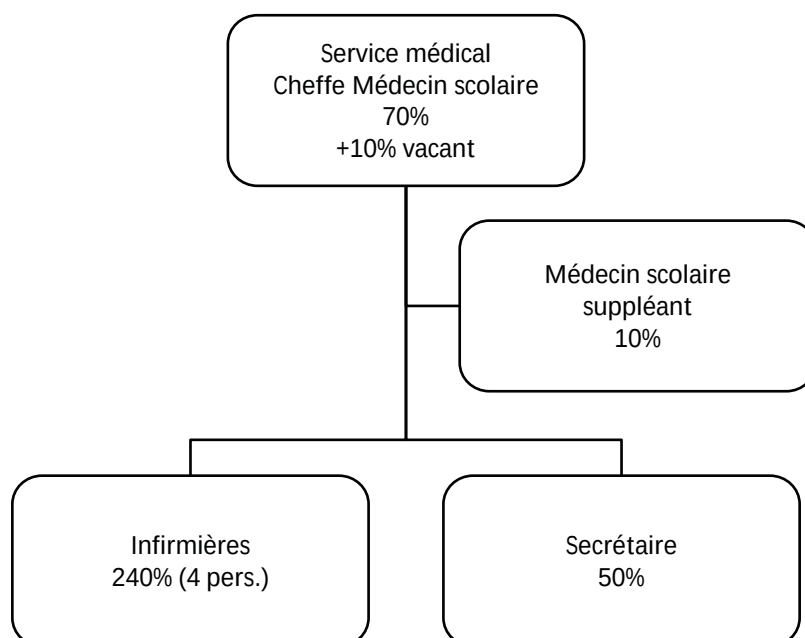
Le 28 novembre fut fêtée avec une centaine de convives la fin des travaux de la rénovation du Collège du Crêt-du-Chêne à la Coudre par une inauguration officielle. Entre discours des maîtres d'ouvrage ou architectes, chants d'élèves, apéritif dinatoire, les invités ont pu visiter les locaux rénovés et apprécier les locaux occupés par l'accueil parascolaire durant le chantier du Domino.

6.8.3. Entretien divers

La Direction de l'Education coordonne et approfondit les demandes venant de l'éorén au sujet de l'entretien, de demandes d'adaptation dans ou autour des bâtiments scolaires appartenant à la Ville avant de les transmettre aux services concernés (Bâtiments, Parcs et promenades, etc.) pour réalisation.

Service médical

1. Personnel



2. Organisation

L'année 2014 a été relativement stable.

Sur le plan politique, le canton, par ses départements de la santé et de l'éducation, a présenté aux communes son projet de réorganisation de la médecine scolaire. Grâce à son expertise, le SME a pu contribuer à la réflexion. La Ville et l'éorén, à travers la CDC-IP ont répondu à la consultation. Sur cette base, l'éorén a entamé une réflexion sur l'organisation de la médecine scolaire en son sein.

La situation du SME par rapport à la nouvelle organisation scolaire n'étant pas encore définie, le personnel manquant n'a pas été engagé. Un médecin externe a pallié partiellement ce manque en se chargeant de certains contrôles médicaux. Une intervenante indépendante a assumé la prophylaxie dentaire. L'équipe a continué son travail en gardant l'élève au centre de ses préoccupations. Néanmoins, l'équipe espère que la situation du SME se clarifie prochainement.

Audiométrie : en 2014, l'Etat a résilié la convention de 2004, par laquelle il mandatait le SME pour effectuer les contrôles audiométriques dans diverses communes. Par la suite, la Ville a proposé une nouvelle convention aux communes intéressées, sans l'intermède du canton. Une dizaine de cercles scolaires ou de communes ont confié ce mandat au SME (environ 1200 élèves).

3. Activités

- Prévention (dépistage de problèmes de vision, d'audition, de scoliose, de maltraitance, pédiculose...) et promotion de la santé (prophylaxie dentaire, hygiène, sommeil, soleil, alimentation, produits créant une dépendance, développement pubertaire et sexualité, aide en situation d'urgence...). Les élèves sont vus en groupe, classe et individuellement, tout au long de leur scolarité.
- Organisation de petit-déjeuner en 4^{ème} Harmos
- Contrôles de santé individuels en 7^{ème} et 11^{ème} HarmoS
- Contrôle des carnets de vaccinations, propositions de vaccinations et rappels, vaccins
- Permanence pour les élèves (problèmes alimentaires, tabagisme, trouble du sommeil, déprime...)
- Suivi de stagiaires infirmières de la HES-Santé
- Participation à divers réseaux dans le cadre de l'école ou dans un cadre professionnel plus large
- Participation ou organisation de diverses animations (journées santé, projet Alcool de la Ville, marathon scolaire, fête de la jeunesse...)
- Formation continue
- Divers (pharmacies, gestion d'épidémies, rencontre de parents...)

4. Chiffres

Le SME a assuré le suivi d'environ 4600 élèves.

Près de 800 élèves ont été vus en visite médicale individuelle, avec une évaluation globale de la santé selon la définition de l'OMS (bien-être physique, psychique et social). Les parents ont été avisés des problèmes rencontrés par leurs enfants, par courrier (près de 800 courriers) ou par téléphone.

Environ 900 carnets de vaccination ont été contrôlés et quelques 200 vaccins faits dans le cadre de l'école, afin d'assurer la meilleure couverture vaccinale possible de la population.

Quelque 400 périodes de prévention et de promotion de la santé ont été dispensées tout au long de l'année aux élèves de tous les niveaux.

De nombreux élèves, environ 500, ont été vus dans le cadre du dépistage de scoliose et pour d'autres motifs, souvent à leur demande ou sur signalement de l'école ou de leurs camarades (constat de maltraitance, problèmes familiaux, troubles du sommeil, troubles du comportement alimentaire, questions relatives à la sexualité, déprime, tabagisme, autres dépendances...).

5. Formation

Afin d'assurer des prestations de qualité, les collaboratrices du SME suivent régulièrement des cours de perfectionnement dans les nombreux domaines concernés par leur activité quotidienne. Le SME accueille chaque année 2 stagiaires en formation d'infirmière à la HE-ARC Santé de Neuchâtel.

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
09	EDUCATION				
	Charges	50,351,840.07		45,233,300.00	43,335,630.79
	Revenus		8,787,439.19	-8,457,600.00	-8,222,115.03
	Excédent		41,564,400.88	36,775,700.00	35,113,515.76
N3	TOTAL DES CHARGES	50,351,840.07	0.00	45,233,300.00	43,335,630.79
N30	CHARGES DE PERSONNEL	15,539,106.47		10,026,000.00	8,921,645.08
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1,863,597.24		2,119,600.00	1,987,293.36
N33	AMORTISSEMENTS	24,463.20		11,200.00	15,043.05
N35	DEDOMMAG. AUX COLLECT. PUBLIQ.	27,349,887.41		27,538,000.00	27,416,726.85
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	5,015,665.70		5,060,700.00	4,674,830.05
N39	IMPUTATIONS INTERNES	559,120.05		477,800.00	320,092.40
N4	TOTAL DES REVENUS	0.00	8,787,439.19	-8,457,600.00	-8,222,115.03
N42	REVENUS DES BIENS		1,087.80	0.00	-1,155.60
N43	CONTRIBUTIONS		3,014,267.26	-2,724,800.00	-2,877,198.71
N45	DEDOMMAGEMENT DE COLLECTIVITES		3,383,341.05	-3,489,600.00	-3,204,927.30
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		2,371,168.08	-2,243,200.00	-2,138,833.42
N49	IMPUTATIONS INTERNES		17,575.00	0.00	0.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
09	EDUCATION				
		Charges		45,233,300.00	43,335,630.79
		Revenus	8,787,439.19	-8,457,600.00	-8,222,115.03
		Excédent	41,564,400.88	36,775,700.00	35,113,515.76
09.02	SERVICE ADMINISTRATIF				
		Charges	1,262,003.04	1,374,000.00	1,089,189.90
		Revenus	19,031.15	0.00	-35,083.35
		Excédent	1,242,971.89	1,374,000.00	1,054,106.55
09.06	CONTRIBUTIONS SCOLAIRES				
		Charges	31,144,082.73	27,228,000.00	26,897,607.30
		Revenus	15,055.00	-20,000.00	-216,007.45
		Excédent	31,129,027.73	27,208,000.00	26,681,599.85
09.09	ACCUEIL ECOLIERS				
		Charges	5,451,864.22	4,950,700.00	4,526,890.16
		Revenus	3,797,309.74	-3,654,000.00	-3,256,468.15
		Excédent	1,654,554.48	1,296,700.00	1,270,422.01
09.10	CONTRIBUTIONS AUX CRECHES				
		Charges	5,425,272.00	5,253,700.00	5,042,142.65
		Revenus	39,848.02	0.00	-24,128.21
		Excédent	5,385,423.98	5,253,700.00	5,018,014.44
09.11	CRECHE DE SERRIERES				
		Charges	1,122,963.69	1,142,000.00	1,005,500.59
		Revenus	785,722.89	-907,300.00	-836,735.21
		Excédent	337,240.80	234,700.00	168,765.38
09.12	CRECHE DES ACACIAS				
		Charges	1,099,612.82	937,600.00	720,251.45
		Revenus	898,718.35	-680,500.00	-560,350.05
		Excédent	200,894.47	257,100.00	159,901.40
09.13	CRECHE DES BERCLES				
		Charges	1,618,626.66	1,478,800.00	1,395,431.49
		Revenus	1,130,490.24	-1,134,100.00	-1,068,843.76
		Excédent	488,136.42	344,700.00	326,587.73
09.14	CRECHE CENTRE VILLE				
		Charges	1,706,034.74	1,529,200.00	1,431,543.33
		Revenus	1,081,037.50	-1,020,700.00	-1,070,546.10
		Excédent	624,997.24	508,500.00	360,997.23
09.15	CRECHE DES CHARMETTES				
		Charges	840,898.86	734,600.00	681,576.44
		Revenus	673,330.55	-702,500.00	-811,222.25
		Excédent	167,568.31	32,100.00	-129,645.81
09.42	SERVICE MEDICAL				
		Charges	680,481.31	604,700.00	545,497.48
		Revenus	346,895.75	-338,500.00	-342,730.50
		Excédent	333,585.56	266,200.00	202,766.98

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
09	EDUCATION				
	Charges	50,351,840.07		45,233,300.00	43,335,630.79
	Revenus		8,787,439.19	-8,457,600.00	-8,222,115.03
	Excédent		41,564,400.88	36,775,700.00	35,113,515.76
09.02	SERVICE ADMINISTRATIF				
	Charges	1,262,003.04		1,374,000.00	1,089,189.90
	Revenus		19,031.15	0.00	-35,083.35
	Excédent		1,242,971.89	1,374,000.00	1,054,106.55
09.02.30	CHARGES DE PERSONNEL	962,109.10	0.00	826,500.00	626,599.55
09.02.300.04	JETONS DE PRESENCE	1,300.00		15,000.00	3,400.00
09.02.301.01	TRAITEMENTS	693,688.70		663,400.00	484,670.40
09.02.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	10,124.15		3,500.00	6,583.00
09.02.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	0.00		700.00	440.00
09.02.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	37,010.10		35,400.00	25,756.05
09.02.303.02	CONTRIBUTION ALFA	14,567.35		13,900.00	10,137.35
09.02.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	7,524.10		7,300.00	5,212.05
09.02.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	388.35		400.00	269.65
09.02.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,179.70		1,200.00	820.10
09.02.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	102,347.00		0.00	0.00
09.02.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	709.35		700.00	452.45
09.02.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	4,641.20		3,400.00	2,715.20
09.02.307.01	CAISSE DE PENSIONS	85,440.60		79,600.00	66,289.75
09.02.309.01	OFFRES D'EMPLOI	2,698.50		500.00	1,234.55
09.02.309.02	FORMATION CONTINUE	490.00		1,500.00	3,531.00
09.02.309.03	TRAITEMENT ANTERIEUR ESRN	0.00		0.00	15,088.00
09.02.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	14,511.90	0.00	25,600.00	87,208.15
09.02.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	2,685.05		3,000.00	4,482.60
09.02.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	447.55		600.00	615.00
09.02.310.45	INTERNET/INTRANET	0.00		100.00	0.00
09.02.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	4,183.80		4,500.00	44,637.55
09.02.314.60	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	66.65		0.00	928.35
09.02.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	0.00		500.00	1,170.40
09.02.316.01	LOYERS A DES TIERS	0.00		0.00	22,679.10
09.02.317.01	DEPLACEMENTS	1,047.00		5,000.00	551.20
09.02.317.03	FRAIS DE RECEPTIONS	112.00		3,000.00	4,509.25
09.02.317.21	REPRESENTATIONS	208.50		1,000.00	708.70
09.02.318.03	FRAIS DE PORTS	1,971.25		3,500.00	4,109.65
09.02.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,472.75		2,200.00	1,009.40
09.02.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	117.35		200.00	106.95
09.02.319.01	COTISATIONS	2,200.00		2,000.00	1,700.00
09.02.33	AMORTISSEMENTS	8,158.00	0.00	11,200.00	12,158.00
09.02.331.01	EQUIPEMENT	8,158.00		11,200.00	8,158.00
09.02.331.04	AMORTISSEMENTS PART.	0.00		0.00	4,000.00
09.02.35	DEDOMMAG. COLLECTIVITES PUBL.	17,416.00	0.00	232,000.00	231,199.05
09.02.351.04	ECOLAGES ENS. SPECIALISE	3,940.00		2,000.00	-19,191.80
09.02.352.02	CONTRIB. A D'AUTRES COMMUNES	13,476.00		230,000.00	250,390.85
09.02.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	207,285.00	0.00	227,000.00	98,669.00
09.02.365.01	ASSOCIATION LA ROUVRAIE	82,000.00		82,000.00	0.00
09.02.365.07	VILLA YOYO	40,000.00		40,000.00	0.00
09.02.365.35	UNIVERSITE POPULAIRE	5,000.00		5,000.00	5,000.00
09.02.365.39	NEUCHATEL JUNIOR COLLEGE	50,000.00		50,000.00	50,000.00
09.02.365.99	AUTRES SUBVENTIONS	1,700.00		6,000.00	1,800.00
09.02.366.45	BOURSES, FRAIS DEPLACEMENTS	28,585.00		44,000.00	41,869.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
09.02.39 IMPUTATIONS INTERNES	52,523.04	0.00	51,700.00	33,356.15
09.02.390.00 INTERETS PASSIFS	965.00		4,400.00	1,294.00
09.02.390.02 INTERETS PASSIFS PART.	0.00		0.00	4,190.00
09.02.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	0.00		400.00	549.00
09.02.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		100.00	0.00
09.02.392.06 LOYERS DE URBANISME	20,900.00		20,900.00	0.00
09.02.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	23,020.74		17,000.00	17,798.90
09.02.394.01 ECONOMAT	7,387.30		8,700.00	9,339.25
09.02.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
09.02.43 CONTRIBUTIONS	0.00	1,456.15	0.00	-35,083.35
09.02.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		4,922.15	0.00	0.00
09.02.436.42 CONTRIBUTIONS ACMJ		-3,466.00	0.00	-33,666.00
09.02.439.11 AUTRES RECETTES		0.00	0.00	-1,417.35
09.02.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	17,575.00	0.00	0.00
09.02.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		17,575.00	0.00	0.00
09.06 CONTRIBUTIONS SCOLAIRES	31,144,082.73	15,055.00	27,228,000.00	26,897,607.30
Charges	31,144,082.73	15,055.00	-20,000.00	-216,007.45
Revenus		31,129,027.73	27,208,000.00	26,681,599.85
Excédent				
09.06.30 CHARGES DE PERSONNEL	4,144,519.56	0.00	0.00	0.00
09.06.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	4,144,519.56		0.00	0.00
09.06.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	268,477.27	0.00	342,000.00	167,613.05
09.06.317.91 COURSE DESOR	2,000.00		2,000.00	2,000.00
09.06.318.02 MANDATS ET ETUDES	30,865.00		100,000.00	0.00
09.06.319.92 EVENEMENTS SCOLAIRES	111,635.27		130,000.00	70,754.05
09.06.319.93 DEVOIRS SURVEILLES	123,977.00		110,000.00	94,859.00
09.06.33 AMORTISSEMENTS	4,150.00	0.00	0.00	1,000.00
09.06.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	4,150.00		0.00	1,000.00
09.06.35 DEDOMMAG. COLLECTIVITES PUBL.	26,699,060.11	0.00	26,866,000.00	26,701,686.20
09.06.352.01 CHARGES EOREN CYCLE 1	8,006,951.39		8,016,800.00	7,799,400.00
09.06.352.02 CHARGES EOREN CYCLE 2	9,714,535.23		9,674,600.00	9,015,420.00
09.06.352.03 CHARGES EOREN CYCLE 3	8,977,573.49		9,174,600.00	9,859,050.00
09.06.352.04 PARTICIPATION AUX CHARGES ESRN	0.00		0.00	27,816.20
09.06.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	16,520.00	0.00	20,000.00	17,860.00
09.06.366.01 PARTICIPATION AUX CAMPS	16,520.00		20,000.00	17,860.00
09.06.39 IMPUTATIONS INTERNES	11,355.79	0.00	0.00	9,448.05
09.06.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	257.64		0.00	0.00
09.06.394.01 ECONOMAT	11,098.15		0.00	9,448.05
09.06.43 CONTRIBUTIONS	0.00	15,055.00	-20,000.00	-201,997.35
09.06.436.25 REGUL. COMPTES EXERC.PREC.ESRN		0.00	0.00	-186,207.35
09.06.439.10 CALENDRIERS DES ECOLES		15,055.00	-20,000.00	-15,790.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
09.06.45	DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES	0.00	0.00	0.00	-11,882.00
09.06.452.11	CONTRIBUTIONS AUTRES COMMUNES		0.00	0.00	-11,882.00
09.06.46	SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	0.00	0.00	-2,128.10
09.06.461.01	SUBVENTION CANTONALE		0.00	0.00	-2,128.10
09.09	ACCUEIL ECOLIERS				
	Charges	5,451,864.22		4,950,700.00	4,526,890.16
	Revenus		3,797,309.74	-3,654,000.00	-3,256,468.15
	Excédent		1,654,554.48	1,296,700.00	1,270,422.01
09.09.30	CHARGES DE PERSONNEL	4,393,791.25	0.00	3,787,200.00	3,502,146.05
09.09.301.01	TRAITEMENTS	3,071,007.65		3,092,700.00	2,877,746.75
09.09.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	36,583.80		26,400.00	27,170.65
09.09.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	162,188.05		164,800.00	152,807.50
09.09.303.02	CONTRIBUTION ALFA	63,833.90		65,000.00	60,144.90
09.09.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	33,437.50		33,900.00	31,504.85
09.09.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	1,702.45		1,900.00	1,604.75
09.09.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	5,165.70		5,500.00	4,868.20
09.09.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	607,691.00		0.00	0.00
09.09.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	3,203.50		3,300.00	2,791.00
09.09.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	21,759.70		23,800.00	18,789.25
09.09.306.02	REMBOURSEMENT REPAS	3,060.00		0.00	2,300.00
09.09.307.01	CAISSE DE PENSIONS	353,748.45		358,900.00	299,253.80
09.09.309.01	OFFRES D'EMPLOI	1,862.80		1,000.00	1,243.90
09.09.309.02	FORMATION CONTINUE	28,546.75		10,000.00	21,920.50
09.09.31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISE	827,674.98	0.00	952,100.00	908,524.41
09.09.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	3,616.45		3,300.00	2,604.85
09.09.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	11,665.70		16,500.00	78,793.60
09.09.311.11	ACHAT MATERIEL EDUCATIF	19,510.05		11,000.00	16,646.95
09.09.312.01	CHAUFFAGE	32,883.25		28,600.00	42,817.60
09.09.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	6,312.85		9,000.00	9,686.00
09.09.312.21	EAU	2,389.70		3,600.00	3,522.05
09.09.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	9,600.97		20,000.00	19,978.05
09.09.313.13	ALIMENTATION	493,563.46		590,800.00	457,931.15
09.09.314.40	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	28,802.30		40,500.00	35,075.34
09.09.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	2,942.30		3,300.00	2,079.92
09.09.315.07	ENTRETIEN & FRAIS DE VEHICULES	0.00		0.00	10,038.80
09.09.316.01	LOYERS A DES TIERS	143,893.75		150,800.00	162,320.00
09.09.316.06	LEASING VEHICULES	0.00		0.00	4,449.30
09.09.317.01	DEPLACEMENTS	4,257.80		4,000.00	4,148.30
09.09.317.21	REPRESENTATIONS	527.70		500.00	551.60
09.09.318.03	FRAIS DE PORTS	6,775.45		12,000.00	9,325.25
09.09.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	11,131.60		9,600.00	11,387.85
09.09.318.05	TAXE DE CHEQUES POSTAUX	332.55		3,000.00	786.50
09.09.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	4,491.90		2,200.00	3,739.95
09.09.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	117.35		300.00	206.25
09.09.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICULE	0.00		0.00	1,847.20
09.09.318.44	REDEVANCE ETIC-AEF	30,702.00		23,600.00	20,880.00
09.09.319.01	COTISATIONS	500.00		200.00	150.00
09.09.319.51	AUTRES FRAIS	12,449.80		18,000.00	8,349.85
09.09.319.91	ASSURANCE ACCIDENTS DES ELEVES	1,208.05		1,300.00	1,208.05
09.09.33	AMORTISSEMENTS	10,035.20	0.00	0.00	0.00
09.09.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	10,035.20		0.00	0.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
09.09.39	IMPUTATIONS INTERNES	220,362.79	0.00	211,400.00	116,219.70
09.09.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	283.50		300.00	0.00
09.09.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	497.22		2,200.00	3,127.05
09.09.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	75.00		2,200.00	0.00
09.09.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME 06	702.35		0.00	1,841.60
09.09.391.10	PREST. AFFAIRES CULTURELLES	0.00		400.00	0.00
09.09.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	136.00		0.00	0.00
09.09.392.06	LOYERS DE URBANISME	206,047.10		197,900.00	94,085.90
09.09.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	9,283.37		7,000.00	9,648.05
09.09.394.01	ECONOMAT	2,738.25		1,200.00	7,270.45
09.09.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		200.00	246.65
09.09.42	REVENUS DES BIENS	0.00	0.00	0.00	-158.45
09.09.421.03	INT. MORATOIRES + FRAIS RAPPEL		0.00	0.00	-158.45
09.09.43	CONTRIBUTIONS	0.00	1,467,076.39	-1,251,600.00	-1,205,452.55
09.09.433.01	CONTRIBUTIONS DES PARENTS		1,402,496.15	-1,251,600.00	-1,122,932.30
09.09.434.07	PREST. REPAS A DES TIERS		0.00	0.00	-20,679.95
09.09.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		4,056.65	0.00	-708.90
09.09.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		3,563.75	0.00	-22,952.10
09.09.436.19	REMB. FRAIS DE FORMATION		1,912.50	0.00	-1,917.75
09.09.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		10,076.25	0.00	-16,376.95
09.09.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		37,893.85	0.00	-18,883.60
09.09.439.11	AUTRES RECETTES		7,077.24	0.00	-1,001.00
09.09.45	DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES	0.00	1,488,018.80	-1,556,000.00	-1,405,687.20
09.09.452.04	PART COMMUNES APE		1,488,018.80	-1,556,000.00	-1,405,687.20
09.09.46	SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	842,214.55	-846,400.00	-645,169.95
09.09.460.02	SUBVENTION FEDERALE		83,950.45	-73,800.00	-50,504.75
09.09.461.01	SUBVENTION CANTONALE		758,264.10	-772,600.00	-594,665.20
09.10	CONTRIBUTIONS AUX CRECHES				
	Charges	5,425,272.00		5,253,700.00	5,042,142.65
	Revenus		39,848.02	0.00	-24,128.21
	Excédent		5,385,423.98	5,253,700.00	5,018,014.44
09.10.35	DEDOMMAG. COLLECTIVITES PUBL.	633,411.30	0.00	440,000.00	483,841.60
09.10.352.01	APE ADM. A L'EXT. PRE	630,854.70		440,000.00	483,841.60
09.10.352.02	APE ADM. A L'EXT. PARA	2,556.60		0.00	0.00
09.10.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	4,791,860.70	0.00	4,813,700.00	4,558,301.05
09.10.365.46	ATELIERS PRIVES - LOYERS	16,000.00		16,000.00	16,000.00
09.10.365.61	LE P'TIT SIOUX	5,000.00		32,500.00	8,000.00
09.10.366.01	APE NTEL PRES-SCOLAIRE	3,154,928.00		3,164,700.00	3,044,821.15
09.10.366.02	APE NTEL PARA-SCOLAIRE	1,615,932.70		1,600,500.00	1,489,479.90
09.10.43	CONTRIBUTIONS	0.00	39,848.02	0.00	-24,128.21
09.10.436.26	REGUL.COMPTES EXERC. PREC. APE		39,848.02	0.00	-24,128.21
09.11	CRECHE DE SERRIERES				
	Charges	1,122,963.69		1,142,000.00	1,005,500.59
	Revenus		785,722.89	-907,300.00	-836,735.21
	Excédent		337,240.80	234,700.00	168,765.38

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
09.11.30	CHARGES DE PERSONNEL	918,371.64	0.00	903,800.00	790,241.54
09.11.301.01	TRAITEMENTS	644,019.25		742,500.00	654,338.80
09.11.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	2,117.00		4,200.00	3,567.00
09.11.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	600.00		600.00	600.00
09.11.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	34,119.47		39,500.00	34,916.35
09.11.303.02	CONTRIBUTION ALFA	13,429.96		15,600.00	13,740.65
09.11.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	7,033.24		8,200.00	7,199.98
09.11.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	357.10		500.00	364.05
09.11.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,086.26		1,300.00	1,112.59
09.11.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	138,176.00		0.00	0.00
09.11.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	674.86		800.00	633.02
09.11.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	4,698.70		4,700.00	4,528.35
09.11.307.01	CAISSE DE PENSIONS	68,485.80		80,200.00	62,758.75
09.11.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		700.00	1,240.00
09.11.309.02	FORMATION CONTINUE	3,574.00		5,000.00	5,242.00
09.11.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	193,460.24	0.00	227,000.00	203,604.00
09.11.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	431.00		1,500.00	1,811.25
09.11.310.16	MATERIEL EDUCATIF	4,869.75		5,000.00	4,402.15
09.11.311.01	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	6,761.20		7,000.00	12,525.85
09.11.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	2,985.40		4,000.00	2,467.70
09.11.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	5,100.15		5,500.00	5,643.60
09.11.313.13	ALIMENTATION	74,025.90		96,000.00	83,815.08
09.11.314.40	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	1,155.89		5,500.00	4,614.62
09.11.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MATERIEL	841.70		2,500.00	567.35
09.11.316.01	LOYERS A DES TIERS	78,916.60		78,600.00	72,324.25
09.11.317.01	DEPLACEMENTS	814.40		1,000.00	853.50
09.11.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		100.00	0.00
09.11.318.03	FRAIS DE PORTS	1,047.75		1,000.00	840.25
09.11.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,123.60		1,200.00	1,348.45
09.11.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	2,230.00		2,900.00	2,212.20
09.11.318.36	PRIME ASSURANCES CHOSES	117.35		100.00	45.85
09.11.318.44	REDEVANCE ETIC-AEF	3,440.00		2,900.00	2,880.00
09.11.319.42	ARTICLES D'HYGIENE	8,513.90		9,500.00	5,870.35
09.11.319.51	AUTRES FRAIS	924.55		2,500.00	1,220.45
09.11.319.91	ASSURANCE ACCIDENTS DES ELEVES	161.10		200.00	161.10
09.11.39	IMPUTATIONS INTERNES	11,131.81	0.00	11,200.00	11,655.05
09.11.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	6,740.58		7,700.00	10,000.00
09.11.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	3,011.88		2,500.00	1,000.00
09.11.394.01	ECONOMAT	779.35		800.00	470.05
09.11.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		200.00	185.00
09.11.43	CONTRIBUTIONS	0.00	262,849.15	-280,700.00	-266,149.15
09.11.433.01	CONTRIBUTIONS DES PARENTS		261,499.60	-280,700.00	-254,522.45
09.11.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		1,031.05	0.00	-573.50
09.11.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		318.50	0.00	-1,473.70
09.11.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		0.00	0.00	-9,579.50
09.11.45	DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES	0.00	316,852.00	-410,600.00	-360,802.45
09.11.452.04	PART COMMUNES APE		316,852.00	-410,600.00	-360,802.45
09.11.46	SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	206,021.74	-216,000.00	-209,783.61
09.11.461.01	SUBVENTION CANTONALE		205,199.74	-216,000.00	-209,378.61
09.11.461.02	COURS INTERENTREPRISE		822.00	0.00	-405.00
09.12	CRECHE DES ACACIAS	1,099,612.82		937,600.00	720,251.45
	Charges		898,718.35	-680,500.00	-560,350.05
	Revenus		200,894.47	257,100.00	159,901.40
	Excédent				

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
09.12.30 CHARGES DE PERSONNEL	901,042.70	0.00	787,500.00	503,320.40
09.12.301.01 TRAITEMENTS	655,675.85		648,000.00	415,257.05
09.12.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	19,914.50		4,500.00	5,314.25
09.12.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	34,509.05		34,500.00	21,856.40
09.12.303.02 CONTRIBUTION ALFA	13,582.40		13,600.00	8,603.25
09.12.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	7,114.20		6,700.00	4,506.85
09.12.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	361.80		400.00	229.55
09.12.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,099.70		1,200.00	695.65
09.12.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	87,689.00		0.00	0.00
09.12.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	689.45		600.00	402.35
09.12.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,656.45		2,600.00	1,995.40
09.12.307.01 CAISSE DE PENSIONS	70,045.40		71,200.00	42,597.80
09.12.309.01 OFFRES D'EMPLOI	165.00		700.00	0.00
09.12.309.02 FORMATION CONTINUE	6,539.90		3,500.00	1,861.85
09.12.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	120,204.84	0.00	126,800.00	192,599.15
09.12.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	537.75		700.00	365.75
09.12.310.16 MATERIEL EDUCATIF	4,495.54		4,300.00	2,255.65
09.12.311.01 ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	9,019.40		6,000.00	63,472.70
09.12.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	2,356.55		1,800.00	1,054.50
09.12.313.12 MATERIEL DE NETTOYAGE	3,885.25		3,800.00	4,372.90
09.12.313.13 ALIMENTATION	71,132.35		95,000.00	41,721.70
09.12.314.40 ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	-82.30		500.00	63,956.05
09.12.315.01 ENTRETIEN MOBILIER ET MATERIEL	801.70		500.00	103.85
09.12.316.01 LOYERS A DES TIERS	10,720.25		500.00	279.40
09.12.317.01 DEPLACEMENTS	1,053.10		500.00	844.40
09.12.317.21 REPRESENTATIONS	716.75		400.00	0.00
09.12.318.03 FRAIS DE PORTS	539.80		900.00	333.70
09.12.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	1,249.25		1,300.00	1,306.30
09.12.318.15 TAXE ENLEV. DECHETS	940.00		1,000.00	570.00
09.12.318.36 PRIME ASSURANCES CHOSES	117.35		100.00	45.85
09.12.318.44 REDEVANCE ETIC-AEF	3,096.00		2,600.00	1,512.00
09.12.319.42 ARTICLES D'HYGIENE	8,903.25		5,300.00	5,576.95
09.12.319.51 AUTRES FRAIS	633.80		1,500.00	4,738.40
09.12.319.91 ASSURANCE ACCIDENTS DES ELEVES	89.05		100.00	89.05
09.12.33 AMORTISSEMENTS	0.00	0.00	0.00	245.05
09.12.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	0.00		0.00	245.05
09.12.39 IMPUTATIONS INTERNES	78,365.28	0.00	23,300.00	24,086.85
09.12.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	67.50		0.00	0.00
09.12.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	486.20		0.00	0.00
09.12.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	150.00		0.00	0.00
09.12.391.10 PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	0.00		0.00	900.00
09.12.392.06 LOYERS DE URBANISME	73,476.70		20,000.00	21,013.25
09.12.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	3,011.88		2,500.00	1,000.00
09.12.394.01 ECONOMAT	573.00		600.00	988.60
09.12.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		200.00	185.00
09.12.43 CONTRIBUTIONS	0.00	226,313.60	-198,100.00	-137,154.75
09.12.433.01 CONTRIBUTIONS DES PARENTS		209,249.40	-198,100.00	-137,154.75
09.12.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		4,882.40	0.00	0.00
09.12.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		4,733.25	0.00	0.00
09.12.436.46 REMB. SALAIRE MATERNITE		7,448.55	0.00	0.00
09.12.45 DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES	0.00	399,976.00	-320,400.00	-246,045.80
09.12.452.04 PART COMMUNES APE		399,976.00	-320,400.00	-246,045.80

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
09.12.46	SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	272,428.75	-162,000.00	-177,149.50
09.12.460.02	SUBVENTION FEDERALE		63,000.00	0.00	0.00
09.12.461.01	SUBVENTION CANTONALE		209,133.75	-162,000.00	-175,464.50
09.12.461.02	COURS INTERENTREPRISE		295.00	0.00	-1,685.00
09.13	CRECHE DES BERCLÉS				
	Charges	1,618,626.66		1,478,800.00	1,395,431.49
	Revenus		1,130,490.24	-1,134,100.00	-1,068,843.76
	Excédent		488,136.42	344,700.00	326,587.73
09.13.30	CHARGES DE PERSONNEL	1,425,177.10	0.00	1,290,600.00	1,212,012.50
09.13.301.01	TRAITEMENTS	1,002,249.55		1,063,800.00	1,006,309.65
09.13.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	2,653.50		4,500.00	6,334.15
09.13.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	1,920.00		1,900.00	1,920.00
09.13.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	52,798.00		56,700.00	53,333.90
09.13.303.02	CONTRIBUTION ALFA	20,780.65		22,400.00	20,991.10
09.13.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	10,885.45		11,700.00	10,995.70
09.13.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	553.25		600.00	559.95
09.13.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,681.90		1,900.00	1,699.70
09.13.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	212,502.00		0.00	0.00
09.13.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,053.75		1,000.00	975.20
09.13.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	6,900.75		6,900.00	5,728.75
09.13.307.01	CAISSE DE PENSIONS	107,597.90		111,700.00	96,189.60
09.13.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		500.00	0.00
09.13.309.02	FORMATION CONTINUE	3,600.40		7,000.00	6,974.80
09.13.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	136,222.44	0.00	132,000.00	129,023.79
09.13.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	1,116.75		700.00	460.90
09.13.310.16	MATERIEL EDUCATIF	5,105.55		5,000.00	4,525.25
09.13.311.01	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	7,978.95		17,000.00	11,535.09
09.13.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	7,427.20		7,500.00	8,275.45
09.13.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	8,628.39		6,000.00	6,237.45
09.13.313.13	ALIMENTATION	75,595.69		67,000.00	68,088.63
09.13.314.40	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	2,181.90		3,000.00	2,413.95
09.13.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MATERIEL	3,267.10		1,500.00	2,863.80
09.13.317.01	DEPLACEMENTS	819.40		1,200.00	704.50
09.13.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		500.00	0.00
09.13.318.03	FRAIS DE PORTS	989.20		1,000.00	845.05
09.13.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,659.10		1,800.00	1,640.20
09.13.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	2,313.40		1,800.00	1,282.40
09.13.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	117.35		200.00	45.85
09.13.318.44	REDEVANCE ETIC-AEF	4,300.00		3,600.00	3,600.00
09.13.319.42	ARTICLES D'HYGIENE	10,233.26		10,000.00	11,737.47
09.13.319.51	AUTRES FRAIS	4,285.70		4,000.00	4,564.30
09.13.319.91	ASSURANCE ACCIDENTS DES ELEVES	203.50		200.00	203.50
09.13.33	AMORTISSEMENTS	184.50	0.00	0.00	0.00
09.13.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	184.50		0.00	0.00
09.13.39	IMPUTATIONS INTERNES	57,042.62	0.00	56,200.00	54,395.20
09.13.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	305.52		800.00	75.00
09.13.392.06	LOYERS DE URBANISME	52,400.00		52,400.00	52,400.00
09.13.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	2,555.75		2,500.00	1,000.00
09.13.394.01	ECONOMAT	1,181.35		300.00	735.20
09.13.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		200.00	185.00
09.13.43	CONTRIBUTIONS	0.00	426,298.60	-434,000.00	-420,896.15
09.13.433.01	CONTRIBUTIONS DES PARENTS		426,298.60	-434,000.00	-389,689.20
09.13.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-2,095.45
09.13.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-9,017.50
09.13.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		0.00	0.00	-20,094.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
09.13.45 DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES	0.00	407,896.85	-430,100.00	-382,520.55
09.13.452.04 PART COMMUNES APE		407,896.85	-430,100.00	-382,520.55
09.13.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	296,294.79	-270,000.00	-265,427.06
09.13.461.01 SUBVENTION CANTONALE		295,999.79	-270,000.00	-264,732.06
09.13.461.02 COURS INTERENTREPRISE		295.00	0.00	-695.00
09.14 CRECHE CENTRE VILLE				
Charges	1,706,034.74		1,529,200.00	1,431,543.33
Revenus		1,081,037.50	-1,020,700.00	-1,070,546.10
Excédent		624,997.24	508,500.00	360,997.23
09.14.30 CHARGES DE PERSONNEL	1,498,494.47	0.00	1,325,900.00	1,225,188.40
09.14.301.01 TRAITEMENTS	1,055,456.25		1,081,700.00	1,008,195.15
09.14.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	12,598.30		13,500.00	14,738.00
09.14.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	54,391.99		57,600.00	52,429.90
09.14.303.02 CONTRIBUTION ALFA	21,406.80		22,800.00	20,635.30
09.14.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	11,214.33		11,900.00	10,794.90
09.14.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	570.40		600.00	549.75
09.14.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,733.42		2,000.00	1,668.25
09.14.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	212,900.00		0.00	0.00
09.14.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,108.48		1,100.00	972.95
09.14.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	7,822.90		7,200.00	6,648.75
09.14.307.01 CAISSE DE PENSIONS	112,142.60		119,000.00	98,600.50
09.14.309.01 OFFRES D'EMPLOI	0.00		500.00	0.00
09.14.309.02 FORMATION CONTINUE	7,149.00		8,000.00	9,954.95
09.14.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	144,957.79	0.00	144,200.00	146,392.33
09.14.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	1,038.40		1,100.00	515.75
09.14.310.16 MATERIEL EDUCATIF	7,135.25		6,000.00	7,163.10
09.14.311.01 ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	11,906.39		13,000.00	14,228.17
09.14.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	3,568.55		4,500.00	3,447.45
09.14.313.12 MATERIEL DE NETTOYAGE	2,603.61		3,300.00	3,382.90
09.14.313.13 ALIMENTATION	80,493.14		72,000.00	80,138.92
09.14.314.40 ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	3,622.50		8,000.00	6,460.80
09.14.315.01 ENTRETIEN MOBILIER ET MATERIEL	2,778.75		3,000.00	2,401.39
09.14.316.01 LOYERS A DES TIERS	3,770.00		4,600.00	2,958.90
09.14.317.01 DEPLACEMENTS	787.40		1,500.00	1,147.40
09.14.318.03 FRAIS DE PORTS	1,064.20		1,000.00	921.90
09.14.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	1,316.70		1,800.00	1,718.10
09.14.318.15 TAXE ENLEV. DECHETS	1,956.80		2,000.00	0.00
09.14.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	117.35		200.00	45.85
09.14.318.44 REDEVANCE ETIC-AEF	4,730.00		4,000.00	3,960.00
09.14.319.42 ARTICLES D'HYGIENE	14,364.15		13,000.00	14,695.15
09.14.319.51 AUTRES FRAIS	3,522.30		5,000.00	3,024.25
09.14.319.91 ASSURANCE ACCIDENTS DES ELEVES	182.30		200.00	182.30
09.14.33 AMORTISSEMENTS	381.30	0.00	0.00	0.00
09.14.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	381.30		0.00	0.00
09.14.39 IMPUTATIONS INTERNES	62,201.18	0.00	59,100.00	59,962.60
09.14.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	225.00		0.00	1,167.60
09.14.391.10 PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	50.00		0.00	0.00
09.14.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	136.00		0.00	0.00
09.14.392.06 LOYERS DE URBANISME	56,800.00		56,800.00	56,800.00
09.14.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	1,935.73		1,000.00	1,000.00
09.14.394.01 ECONOMAT	2,454.45		1,100.00	810.00
09.14.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		200.00	185.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
09.14.43	CONTRIBUTIONS	0.00	329,700.45	-323,700.00	-328,706.55
09.14.433.01	CONTRIBUTIONS DES PARENTS		329,102.20	-323,700.00	-313,231.50
09.14.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		0.00	0.00	-73.60
09.14.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		294.10	0.00	-369.75
09.14.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		304.15	0.00	-8,475.90
09.14.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-2,577.80
09.14.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		0.00	0.00	-3,978.00
09.14.45	DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES	0.00	467,657.20	-454,000.00	-471,152.80
09.14.452.04	PART COMMUNES APE		467,657.20	-454,000.00	-471,152.80
09.14.46	SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	283,679.85	-243,000.00	-270,686.75
09.14.461.01	SUBVENTION CANTONALE		282,599.85	-243,000.00	-269,931.75
09.14.461.02	COURS INTERENTREPRISE		1,080.00	0.00	-755.00
09.15	CRECHE DES CHARMETTES				
	Charges	840,898.86		734,600.00	681,576.44
	Revenus		673,330.55	-702,500.00	-811,222.25
	Excédent		167,568.31	32,100.00	-129,645.81
09.15.30	CHARGES DE PERSONNEL	712,772.70	0.00	619,800.00	557,748.59
09.15.301.01	TRAITEMENTS	505,607.30		501,800.00	455,671.40
09.15.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	1,870.50		3,500.00	3,996.15
09.15.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	1,950.00		3,600.00	3,600.00
09.15.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	26,662.66		26,700.00	23,902.03
09.15.303.02	CONTRIBUTION ALFA	10,494.20		10,500.00	9,408.36
09.15.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	5,497.29		5,500.00	4,926.83
09.15.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	279.05		300.00	250.96
09.15.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	849.99		900.00	760.71
09.15.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	96,224.00		0.00	0.00
09.15.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	531.91		500.00	438.30
09.15.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,528.25		3,400.00	2,810.45
09.15.307.01	CAISSE DE PENSIONS	56,167.55		57,600.00	49,573.40
09.15.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		700.00	0.00
09.15.309.02	FORMATION CONTINUE	3,110.00		4,800.00	2,410.00
09.15.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	123,318.22	0.00	112,900.00	119,351.15
09.15.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	466.00		500.00	512.60
09.15.310.16	MATERIEL EDUCATIF	2,860.15		2,700.00	2,171.75
09.15.311.01	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	4,622.25		4,000.00	3,921.57
09.15.312.01	CHAUFFAGE	3,392.90		5,800.00	5,748.00
09.15.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	1,020.10		2,000.00	957.90
09.15.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	3,133.65		2,700.00	2,381.10
09.15.313.13	ALIMENTATION	58,992.75		47,400.00	55,547.00
09.15.314.40	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	111.25		700.00	2,000.75
09.15.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MATERIEL	105.57		700.00	113.68
09.15.316.01	LOYERS A DES TIERS	36,132.00		35,700.00	36,132.00
09.15.317.01	DEPLACEMENTS	693.60		500.00	625.90
09.15.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		100.00	0.00
09.15.318.03	FRAIS DE PORTS	648.50		700.00	496.00
09.15.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,125.05		1,300.00	1,279.20
09.15.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	580.00		800.00	670.00
09.15.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	117.35		100.00	45.85
09.15.318.44	REDEVANCE ETIC-AEF	2,322.00		2,000.00	1,944.00
09.15.319.42	ARTICLES D'HYGIENE	6,858.15		4,000.00	4,647.05
09.15.319.51	AUTRES FRAIS	30.95		1,000.00	50.80
09.15.319.91	ASSURANCE ACCIDENTS DES ELEVES	106.00		200.00	106.00
09.15.33	AMORTISSEMENTS	1,554.20	0.00	0.00	1,640.00
09.15.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	1,554.20		0.00	1,640.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
09.15.39	IMPUTATIONS INTERNES	3,253.74	0.00	1,900.00	2,836.70
09.15.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	242.76		0.00	73.90
09.15.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		100.00	0.00
09.15.392.06	LOYERS DE URBANISME	0.00		0.00	115.10
09.15.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	1,456.13		1,000.00	1,114.10
09.15.394.01	ECONOMAT	954.85		800.00	1,348.60
09.15.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		0.00	185.00
09.15.43	CONTRIBUTIONS	0.00	194,230.35	-148,200.00	-182,780.65
09.15.433.01	CONTRIBUTIONS DES PARENTS		194,230.35	-148,200.00	-173,413.00
09.15.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-6,221.75
09.15.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-1,687.30
09.15.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		0.00	0.00	-1,458.60
09.15.45	DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES	0.00	302,940.20	-318,500.00	-326,836.50
09.15.452.04	PART COMMUNES APE		302,940.20	-318,500.00	-326,836.50
09.15.46	SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	176,160.00	-235,800.00	-301,605.10
09.15.460.02	SUBVENTION FEDERALE		0.00	-90,000.00	-131,971.00
09.15.461.01	SUBVENTION CANTONALE		176,160.00	-145,800.00	-169,634.10
09.42	SERVICE MEDICAL	680,481.31		604,700.00	545,497.48
	Charges		346,895.75	-338,500.00	-342,730.50
	Revenus		333,585.56	266,200.00	202,766.98
	Excédent				
09.42.30	CHARGES DE PERSONNEL	582,827.95	0.00	484,700.00	504,388.05
09.42.301.01	TRAITEMENTS	384,907.80		372,500.00	392,946.80
09.42.301.02	TRAITEMENTS CONCIERGES & AIDES	14,778.55		13,700.00	14,789.35
09.42.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	7,090.50		8,700.00	9,091.70
09.42.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	450.00		500.00	450.00
09.42.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	21,325.55		20,600.00	21,753.60
09.42.303.02	CONTRIBUTION ALFA	8,393.50		8,100.00	8,562.00
09.42.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	4,382.45		4,200.00	4,463.15
09.42.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	224.40		200.00	228.25
09.42.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	679.60		700.00	693.40
09.42.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	86,101.00		0.00	0.00
09.42.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	471.30		800.00	528.15
09.42.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,441.70		3,500.00	3,248.25
09.42.307.01	CAISSE DE PENSIONS	48,902.50		47,700.00	45,533.40
09.42.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		1,500.00	0.00
09.42.309.03	INDEMNITES COURS PERFECTIONN.	1,679.10		2,000.00	2,100.00
09.42.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	34,769.56	0.00	57,000.00	32,977.33
09.42.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	407.55		1,000.00	538.70
09.42.310.03	INSERTIONS	0.00		300.00	0.00
09.42.310.33	BIBLIOTHEQUE, REVUE PROF.	482.50		500.00	393.80
09.42.311.01	ACHAT MOBILIER ET EQUIPEMENT	126.65		1,000.00	133.55
09.42.312.01	CHAUFFAGE	1,893.40		2,500.00	1,402.60
09.42.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	1,073.55		1,500.00	966.90
09.42.312.21	EAU	270.75		500.00	0.00
09.42.313.91	POLICLINIQUE, EXPLOITATION	8,024.41		17,500.00	9,158.03
09.42.316.01	LOYERS A DES TIERS	0.00		0.00	17.00
09.42.317.01	DEPLACEMENTS	3,167.35		6,000.00	3,698.60
09.42.317.02	RECEPTIONS	0.00		300.00	0.00
09.42.317.21	REPRESENTATIONS	255.00		500.00	17.30
09.42.318.02	MANDATS ET ETUDES	16,350.00		20,000.00	13,840.00
09.42.318.03	FRAIS DE PORTS	822.00		1,500.00	885.00
09.42.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	386.40		600.00	225.85
09.42.319.01	COTISATIONS	1,510.00		2,500.00	1,600.00
09.42.319.51	AUTRES FRAIS	0.00		800.00	100.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
09.42.39 IMPUTATIONS INTERNES	62,883.80	0.00	63,000.00	8,132.10
09.42.392.06 LOYERS DE URBANISME	49,700.00		49,700.00	0.00
09.42.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	10,838.20		11,100.00	6,419.65
09.42.394.01 ECONOMAT	2,095.60		2,200.00	1,712.45
09.42.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		0.00	0.00
09.42.42 REVENU DES BIENS	0.00	1,087.80	0.00	-997.15
09.42.427.02 LOYERS		1,087.80	0.00	-997.15
09.42.43 CONTRIBUTIONS	0.00	51,439.55	-68,500.00	-74,850.00
09.42.434.91 INDEMNITES POUR VACCINATIONS		10,977.55	-10,000.00	-11,074.70
09.42.436.09 REMBOURSEMENT DE FRAIS		6,525.00	-6,500.00	-6,820.00
09.42.436.14 REMB. DE TRAITEMENTS ETAT		21,897.00	-40,000.00	-35,035.30
09.42.436.15 REMB. PRESTATIONS PESEUX		12,040.00	-12,000.00	-21,920.00
09.42.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	294,368.40	-270,000.00	-266,883.35
09.42.462.02 PART AUX FRAIS SERVICE MEDICAL		294,368.40	-270,000.00	-266,883.35

Culture

1. Résumé

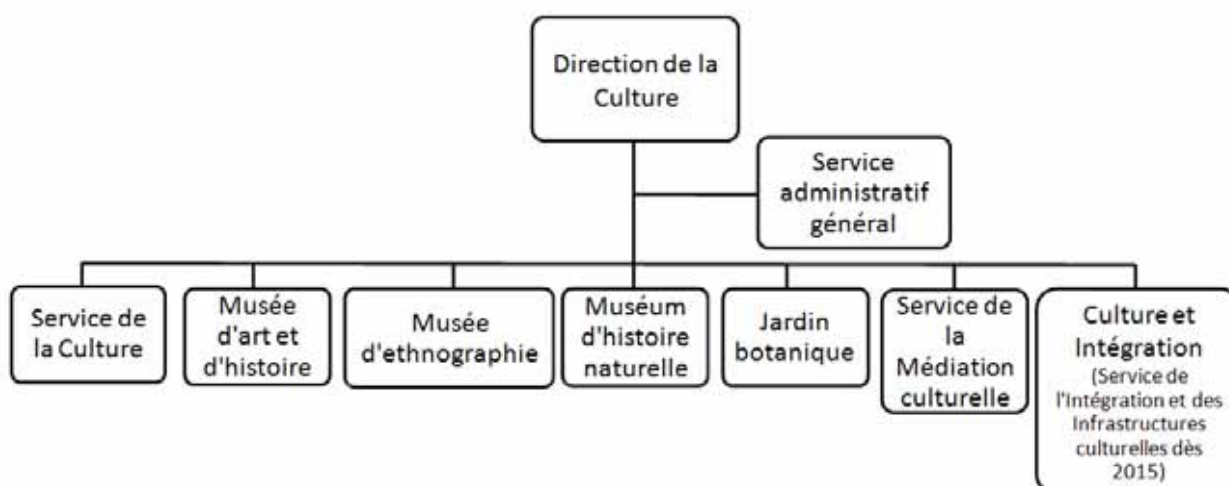
	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	25'292'382.44	23'181'500.00	-2'110'882.44
Revenus	2'829'879.57	2'721'100.00	+108'779.57
TOTAL	22'462'502.87	20'460'400.00	-2'002'102.87

Les comptes de la Culture présentent un résultat négatif de 2'002'102.87 francs. Cette détérioration s'explique par 1'500'000 francs de charges supplémentaires qui sont dues à la recapitalisation de Prévoyance.ne, la correction d'une erreur d'écriture au Musée d'ethnographie lors du bouclage 2013 (207'000 francs) et 223'550 francs ont fait l'objet de crédits complémentaires durant l'année 2014 (liste ci-après).

Les crédits suivants ont été décidés en cours d'année en application de l'article 166 du Règlement général dans le cadre de nos compétences :

- Intégration et Infrastructures culturelles : instauration du prix de la citoyenneté dès l'année 2014 : 12'000 francs ;
- Temple du Bas : installation d'infrastructures techniques nécessaires à l'exploitation : 8'600 francs ;
- Service administratif : soutien au NIFFF pour son concours international de création de jeux vidéos (20'000 francs) et Prix de la Ville de Neuchâtel au meilleur film en compétition internationale (10'000 francs) : 30'000 francs ;
- MEN : location d'un local externe destiné au photographe, pendant la durée des travaux au MEN (2014-2016) : 23'000 francs pour les 3 ans ;
- MAHN : location d'un espace d'entreposage des collections du MAHN à Pierre-à-Bot (2014-2019) : 94'950 francs pour les 5 ans (1'580 francs par mois) ;
- MEN : Aménagement du local photographe pendant la durée des travaux au MEN : 10'000 francs ;
- MAHN : Mandat relatif à la signalétique du musée : 25'000 francs ;
- Service administratif : mandat pour une création artistique (illuminations au centre-ville) : 20'000 francs.

2. Organigramme



3. Personnel – Départs / Arrivées

Il y a eu au total 17 départs (11.35 EPT), répartis comme suit : 2 à la Direction de la Culture, 1 à la Case à chocs, 3 au Jardin botanique, 3 au Service de la Médiation culturelle, 4 au Musée d'art et d'histoire, 1 au Musée d'ethnographie et 3 au Muséum d'histoire naturelle.

Quant aux arrivées, elles sont au nombre de 28 (17.10 EPT) : 3 à la Direction de la Culture, 6 à la Case à chocs, 6 au Jardin botanique, 3 au Service de la Médiation culturelle, 2 à la Mesure d'insertion professionnelle, 3 au Musée d'art et d'histoire, 1 au Musée d'ethnographie, 4 au Muséum d'histoire naturelle.

Stagiaires et apprentis du dicastère : Arrivées : 26 / Départs : 19

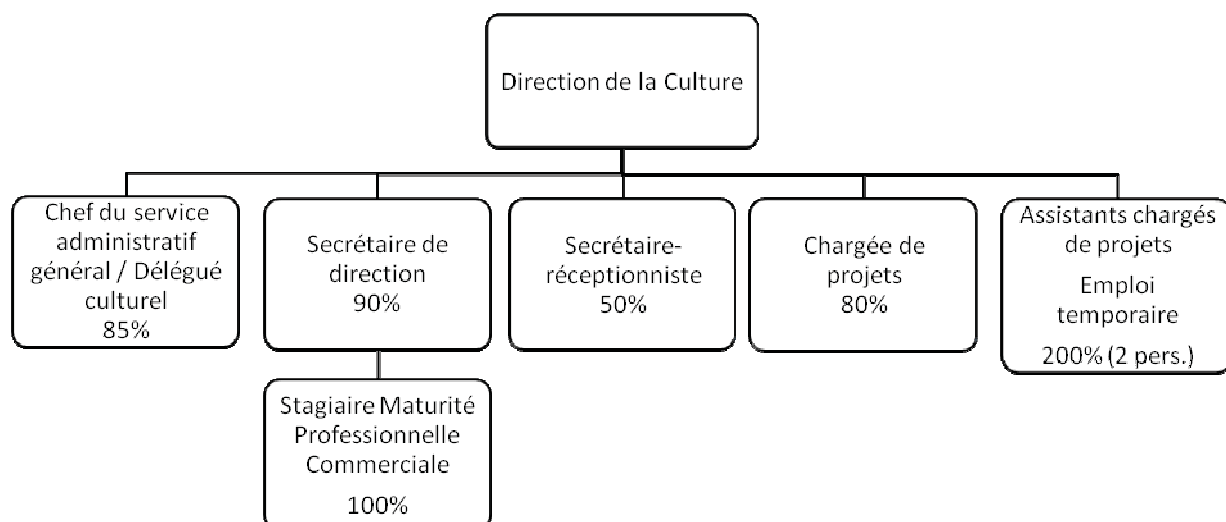
Service administratif

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'851'051.71	2'825'200.00	-25'851.71
Revenus	13'276.75	4'000.00	+9'276.75
TOTAL	2'837'774.96	2'821'200.00	-16'574.96

Le service administratif assume d'une part des tâches transversales au sein de la Direction de la culture, des sports et du tourisme à la manière d'un secrétariat général et s'occupe d'autre part, en tant que Service de la culture, des relations avec les acteurs culturels indépendants et institutionnels ainsi que de l'octroi des subventions. Dirigé par le délégué culturel, le Service administratif s'occupe également de la communication de la Direction et représente le responsable politique du dicastère dans de nombreuses instances internes et externes.

2. Organigramme



3. Personnel

La Direction de la culture, des sports et du tourisme bénéficie désormais du renfort d'une chargée de projet à 80% qui seconde directement le responsable politique du dicastère. Engagement également d'une secrétaire-réceptionniste à 50% qui s'occupe notamment du paiement des subventions extraordinaires et décharge la secrétaire de direction appelée à consacrer une partie de son temps au suivi de projets plus conséquents.

4. Subventions

4.1. Subventions ponctuelles

Au total 370'420 francs de subventions extraordinaires ont été octroyées en 2014 pour un projet ponctuel (370'600 francs en 2013).

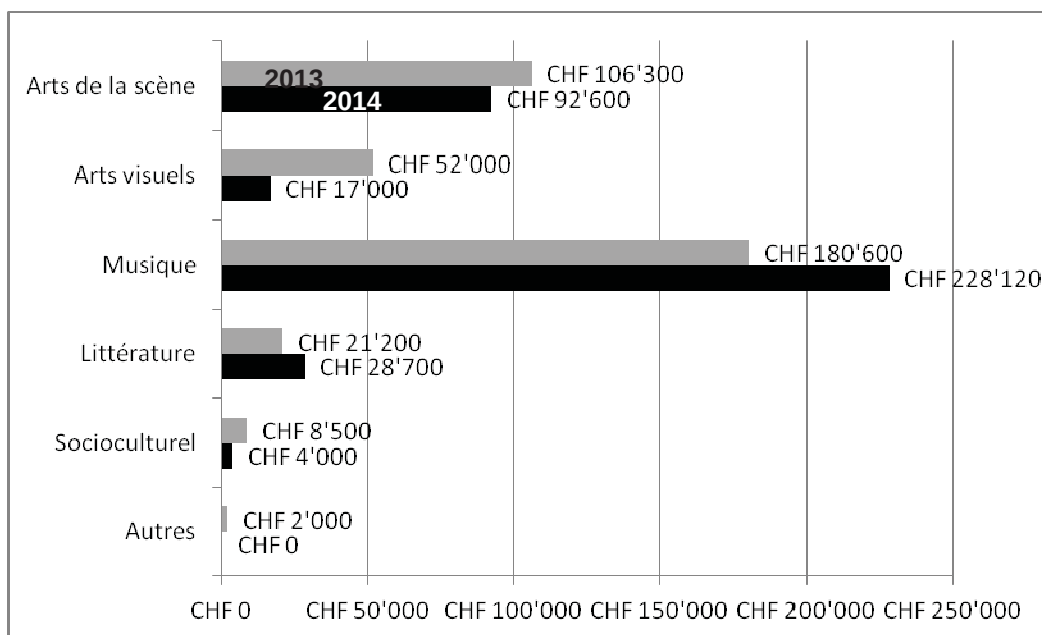
	Société, troupe, groupe, etc.	Projet	Versement
Arts de la scène	Théâtre des Lunes	Chœur parlé: représentations en rue (2013)	1'500.00
	La Rime du Crabe	L'amour dans une usine de poissons	1'500.00
	Compagnie Stoa	Les Métamorphoses d'Ovide	4'000.00
	Théâtre à tous les étages	Reprise de "Sako" (scolaires)	1'600.00
	Cie Tape'nads danse	Fables en croisière	5'000.00
	Resodanse Suisse	Fête de la Danse	10'000.00
	Les Tréteaux du monde	Les Loups de Romain Rolland	5'500.00
	Théâtre de la connaissance - UniNE	Spectacle Gaïa Global Circus	5'000.00
	Compagnie Alogamia	Buscándose la via	5'000.00
	Théâtre des Lunes	Chœur parlé : Allo les allophones (2014)	2'000.00
	Atelier Théâtre SmK	Le joueur de Dostoïevski (nuit des musées)	3'000.00

	Compagnie Yonophe	Rendez-vous, création d'Olivier Nicola	10'000.00
	Volte-Face	La Vérité	1'000.00
	Collectif cirque ouvert	Foire aux monstres	2'000.00
	Théâtre des Lunes	Spectacle et animations pour les 30 ans	3'000.00
	Revue de Cuche et Barbezat	Cuche & Barbezat fait son cabaret	10'000.00
	Comédie de Serrières	Création de farces du moyen-âge	5'000.00
	Association Espace Sud	Soutien à un espace de répétition	3'500.00
	Association Paroles	Festival de contes sous le pommier	5'000.00
	Association Paroles	Saison de spectacles de contes	9'000.00
Total Arts de la scène			92'600.00
Arts visuels	Festisub	Edition 2014 du Festival de l'image sous-marine	2'500.00
	Agence Culturelle Africaine	Edition 2014 du Festival international de films francophones	2'000.00
	Club des Amis de la peinture	Activités du club et exposition	3'000.00
	Association Les trois poules	Publication de trois histoires courtes d'Alessandra Respini	3'000.00
	Come closer	Exposition d'artistes neuchâteloises en Arménie	5'000.00
	Helvetas	Projections estivales de films du Sud	1'500.00
Total Arts visuels			17'000.00
Littérature	Editions Alphil - Presses Universitaires suisses	Publication de "Le Moyen-Age mythique des Neuchâtelois" d'Arnaud Besson	500.00
	Editions Art&fiction	Publication de "In petto" de Manuel Perrin	3'000.00
	Editions Antipodes	Publication de "Théâtre et politique" de François Vallotton	1'000.00
	Editions Alphil - Presses Universitaires suisses	Publication de "L'univers visuel de Suchard" de Régis Huguenin	1'500.00
	Association des amis de Samuel Ducommun	Publication d'un livre sur la vie de Samuel Ducommun	2'000.00
	Association Poésie en arrosoir	Edition 2014 du festival de poésie de Cernier	2'000.00
	Editions d'autre part	Publication de "Lettres au chat" d'Antoinette Rychner	2'000.00
	Association des écrivains neuchâtelois	Cafés Littéraires saisons 2013-2014	1'200.00
	Association pour le rayonnement de l'œuvre d'André Evrard	Publication d'un ouvrage sur l'œuvre d'André Evrard	4'000.00
	Association Marche du 1er mars	Publication de "Attention à la marche"	3'000.00
	Editions Hélice Hélas	Publication de "Cadavres" de Nicolas Sjöstedt	1'500.00
	Editions d'en bas	Publication de "Si près là-bas" d'Anne-Sophie Gindroz	2'000.00
	Association des Amis de l'ESN	Publication de l'ouvrage "Musiques de nuit" de Xavier Voirol	4'000.00
	Nicolas Stenger	Publication d'une thèse de doctorat sur Denis de Rougemont	1'000.00
Total Littérature			28'700.00
Musique	Deep Kick	Enregistrement du CD "Human Buzz"	1'500.00
	Hep'Taxi	Enregistrement du CD "Effets divers"	500.00
	The Rambling Wheels	Enregistrement du CD "The Thirteen Women Of Ill Repute"	3'000.00

Tacabutun	Réalisation du CD "Su e giù"	1'500.00
In illo tempore	Splendeurs baroques de Venise à Moscou	4'000.00
République Atypique	Enregistrement du CD "Habemus Papatam"	1'000.00
Association Vanitas	Spectacle musical Viva verdi	1'500.00
Association Lyrica	Création de Tosca de Giacomo Puccini	10'000.00
Les Chemins de Traverse	Old Wine in New Bottles	5'000.00
Otherjazz Festival	Edition 2014 de l'Otherjazz Festival	1'000.00
Garden Portal	Enregistrement du CD "Welcome Inside"	3'000.00
Nick le Juge	Enregistrement d'un CD contre la peine de mort	2'000.00
Wellington Irish Black Warrior	Enregistrement du CD "Vafancuneo"	1'500.00
Elkee	Enregistrement du CD "Jellyfish dress"	2'000.00
Association DotCom Events	Première édition du Festival électro QBixDay	25'000.00
Olivier Forel	Enregistrement du CD "En avant !"	1'000.00
Ensemble Symphonique ESN	Création de Side By Side avec Besançon	10'000.00
Ensemble Vocal de Neuchâtel	Requiem allemand de Johannes Brahms	2'500.00
Chœur Yaroslavl'	Tournée romande 2014	4'500.00
Ass. de musique pour la jeunesse	Etape neuchâteloise du Concours suisse de musique pour la jeunesse	3'000.00
L'avant-scène opéra	Création de La Vie Parisienne	12'000.00
Nouvel Ensemble Contemporain	Création de "Zacharius" de Leo Dick	4'000.00
Chorale Faller & Pange Lingua	Création des Sept paroles du Christ sur la croix	1'500.00
Association RR	Création du petit Barbier de Séville	4'000.00
Collectif 440 Hz	Projet tRRemplin (concours régional de musiques actuelles)	3'000.00
Flores harmonici	Concerts autour de St.-Guillaume	3'500.00
Quintet vocal "Cinq au moulin"	Organisation d'un festival vocal pour groupes régionaux	2'000.00
Les Chambristes	Saison de concerts 2013-2014 et Festival de juin	10'000.00
Culture Nomade	Saison des Jeudis nomades (musiques du monde)	5'000.00
Opéra décentralisé Neuchâtel	Edition 2014 des Jardins musicaux	10'000.00
Société chorale	La passion selon Saint.-Jean	5'000.00
Luca Forcucci	Création du concert-performance HyperEngine	4'000.00
Cantabile	Concerts 2014	8'000.00
Cycle Opérant	Festival "Les Digitales" 2014	3'000.00
Schweizer Jugend-Sinfonie-Orchester	Arrêt concert à Neuchâtel	1'500.00
Association Free & Legumes	Concert de free jazz "Le grand reportage de poche"	3'000.00
Nouvel Orchestre de Zürich	Concert "La Prusse historique"	1'000.00
Le Moment Baroque	Concert "Le messie" de Haendel	2'500.00
Association La Superette	Edition 2014 du Festival de musiques électroniques "La Superette"	12'000.00

Musique	Patrice Boyer	Enregistrement d'un CD de Mick Comte	500.00
	Florence Chitacumbi	Tournée en Chine	6'000.00
	FlexFab	Enregistrement du CD "Manoir"	2'000.00
	In illo tempore	Concert en mémoire de John Tavener	4'000.00
	L'avant-scène opéra	Concert lyrique au Temple du Bas	3'000.00
	Coton Music	Saison de musique et animations 2014-2015	3'000.00
	Association Ibaté	Saison de concerts 2014-2015	4'000.00
	Cie Overtones Production	Création et concerts "Résonnances II"	4'000.00
	Blue Breath Music (BBM 74)	Concerts à la Case pour les 20 ans du BBM	2'000.00
	Auvernier Jazz Festival	Edition 2014 du festival de jazz	5'000.00
	Studio La 39ème Chambre	Production d'un mini-album avec Muthoni the drummer queen	4'000.00
	Ensemble Vocal de Neuchâtel	Concerts 2014: œuvres de Tallis, Poulenc et des Beatles	1'500.00
	Ass. Musicale Neuchâtel St-Blaise	Dotation d'un prix pour un concours d'exécution	400.00
	Centre Culturel Roumain	Chants de Noël, folklore et traditions roumaines	720.00
	FG Experimental Laboratoire	Des fêtes, des faits, défaits: concert de Fredy Guye	500.00
	Association pour la Collégiale	Schubertiade sur la colline	8'000.00
	Nicolas Heiniger	Enregistrement du CD "Diamond Ninja Squad"	1'000.00
Total Musique			228'120.00
Soc.cult.	Association Le Balkkon	Création d'un lieu de culture et de partage	3'000.00
	Association quartier Louis-Favre - Tertre	Journée de la culture	1'000.00
Total Socioculturel			4'000.00
Total général			370'420.00

Tableau comparatif des attributions 2013 et 2014



4.2. Subventions régulières

Les 30'000 francs figurant au compte 10.01.365.03 pour le soutien aux artistes émergents ou aux jeunes compagnies dans le domaine des arts de la scène ont été répartis comme suit :

	Frs.
Cie Le Thaumatrope pour la création de « Gulliver »	4'000
Cie SMK pour la création du « Joueur »	3'000
Cie Tecem pour la création de « Norbert et toutes ses guerres »	4'000
Cie Antoinette Rychner pour la création de « Frost »	5'000
Cie Comiqu'opéra pour la création de « Figaroh »	5'000
Cie L'outil de la ressemblance pour « The place to be »	10'000
Total	31'000

5. Acquisition d'objets de collection

Les conservateurs des musées ont acquis des objets de collection pour un montant de 66'460 francs. Ce montant a été réparti de la façon suivante :

- Achat de 8 tirages "statuettes" Ya Kala Ben au MEN : 11'260 francs ;
- Achat d'un lot de plantes fossiles au Jardin botanique : 28'800 francs ;
- Achat de quatre œuvres de Georges Froideveaux au MAHN : 2'000 francs ;
- Achat d'une paire de salière en argent Louis XV au MAHN : 4'000 francs ;
- Achat d'une peinture « Autoportrait » de G. Dessouslavy au MAHN : 400 francs ;
- Acquisition d'une collection de médailles et d'insignes neuchâtelois : 20'000 francs.

6. Crédits de construction

Les crédits de construction se sont montés à 78'500 francs en 2014 (budget 50'000 francs). Ils ont été répartis de la manière suivante :

- Création d'une tourbière au jardin botanique : 32'000 francs ;
- Acquisition et installation de six caméras dôme permettant d'améliorer la surveillance à l'intérieur du Musée d'art et d'histoire : 23'500 francs ;
- Réaménagement d'une place de compostage au jardin botanique : 23'000 francs.

Temple du Bas – Salle de Musique

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	432'796.32	410'900.00	-21'896.32
Revenus	84'374.20	75'000.00	+9'374.20
TOTAL	348'422.12	335'900.00	-12'522.12

Le remplacement de l'auto laveuse pour 8'600 francs n'était pas prévu au budget 2014 et à fait l'objet d'une demande de crédit complémentaire. De plus, la recapitalisation de Prévoyance.ne (+29'300 francs) est venu alourdir le déficit budgété. Cependant, les recettes de la buvette ont augmenté de plus de 8'900 francs et ont permis de régulariser un peu la situation.

En 2014, le Temple du Bas a enregistré **169** réservations, dont **27** consacrées aux cultes. Voici les comparaisons avec les années précédentes :

2013 : 204 réservations, dont 24 pour les cultes.

2012 : 258 réservations, dont 40 pour les cultes.

2011 : 227 réservations, dont 32 pour les cultes.

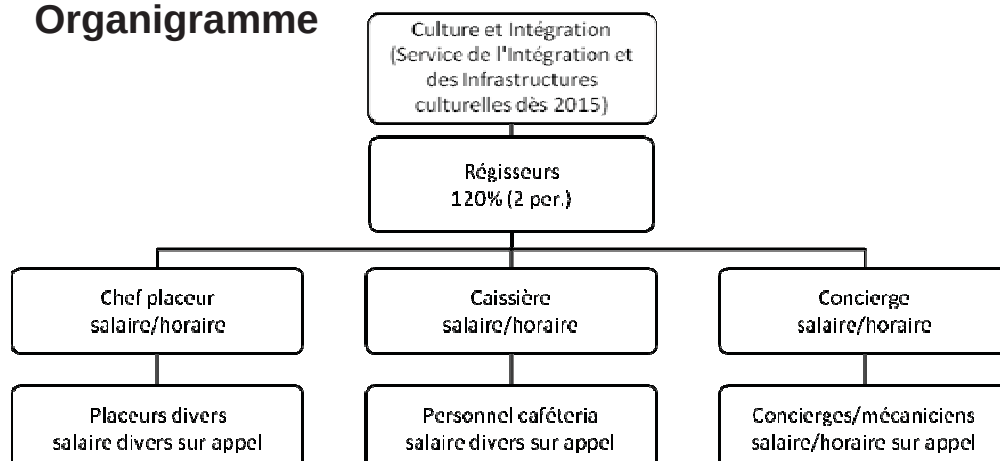
2010 : 189 réservations, dont 25 pour les cultes.

2009 : 187 réservations, dont 28 pour les cultes.

Action phare du programme de législature 2014-2017, le projet de réaménagement du Temple du Bas, incluant la création d'un espace de congrès, a démarré en mai 2014. Les travaux de plusieurs groupes de travail thématiques, réunissant de nombreux acteurs impliqués (Paroisse de Neuchâtel, acteurs culturels, CNCI, Association Neuchâtel centre, Tourisme neuchâtelois, services communaux, Office cantonal du patrimoine et de l'archéologie) ont permis d'affiner, par le biais des processus participatifs mis en place, les contours précis du projet.

Selon le calendrier arrêté par notre Conseil à fin 2014, le Conseil général devrait être saisi d'un rapport, assorti d'une demande de crédit à la fin de l'automne 2015, en vue d'un démarrage des travaux à la fin de l'hiver 2016. La restitution du lieu au cercle élargi des utilisateurs devrait, quant à elle, intervenir durant l'été 2017.

2. Organigramme



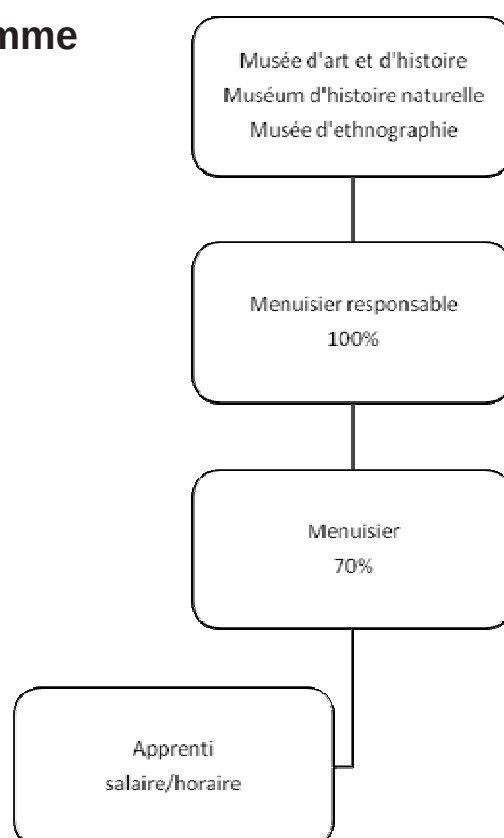
Menuiserie centrale

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	298'737.78	254'700.00	-44'037.78
Revenus	859.00	5'000.00	-4'141.00
TOTAL	297'878.78	249'700.00	-48'178.78

L'excédent de charges concerne plus particulièrement les charges de personnel ; d'une part en raison de la recapitalisation de prévoyance.ne (+37'063 francs) et d'autre part de l'engagement temporaire d'un menuisier (+3'959.35 francs) nécessité par le départ abrupt de l'apprenti en cours d'année (maladie). Pour pouvoir mener à bien la mise en place des expositions programmées, il a fallu solliciter l'engagement d'une personne externe. En raison de cette défection, la menuiserie n'a pas pu effectuer de travaux pour des tiers (contributions – 4141).

2. Organigramme



3. Personnel

La menuiserie est placée sous la responsabilité d'un menuisier à temps complet. Il est secondé par un autre professionnel à 70%. L'équipe est complétée par un apprenti.

4. Travaux

Cette petite unité consacre son temps et son énergie aux travaux de construction des expositions des trois musées de la Ville ; ethnographie, histoire naturelle et art et histoire. Le jardin botanique, nouvelle entité, a rejoint le groupe des institutions qui peuvent faire appel à la menuiserie. En 2014, la menuiserie a assuré 4 grands chantiers (A), 6 chantiers de moyenne importance (B) et de nombreux petits chantiers. Dans la mesure de ses disponibilités, elle a également effectué de petits mandats pour d'autres services de la Ville.

A	Musée d'ethnographie Muséum d'histoire Naturelle Musée d'art et d'histoire Musée d'art et d'histoire	Exposition JAPAN Exposition EMOTIONS Exposition RENZO FERRARI Salle de conférence : travaux de menuiserie sous la conduite de l'Urbanisme
B	Jardin Botanique Muséum d'histoire Naturelle Musée d'art et d'histoire	Exposition BELLES A CROQUER DIORAMA Exposition MAGASIN DE PORCELAINE Exposition permanente : CUBE Entretien : - rénovation des cimaises - aménagement locaux Pierre-à-Bot
C	Musées de la Ville Ville de Neuchâtel	Divers travaux : cadres, cloisons, entretien, etc. Cimaises d'information, panneaux de signalisation

Case à chocs

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	396'669.20	411'300.00	+14'630.80
Revenus	0.00	0.00	0.00
TOTAL	396'669.20	411'300.00	+14'630.80

2. Fonctionnement

Fruit du partenariat institué dès le 1^{er} janvier 2014 avec l'Association de coordination de la Case à chocs (ACDC), le personnel permanent du lieu (3,3 EPT) bénéficie dès cette date d'un engagement par la collectivité. La reprise de ce personnel spécialisé a permis d'améliorer ses conditions de travail, nécessaires à assurer la conduite opérationnelle de ce lieu dédié aux musiques actuelles. A titre de compensation partielle, les subventions allouées antérieurement à l'ACDC pour la gestion du lieu ont été diminuées de 180'000 francs (passage de 220'000 à 40'000 francs).

Le partenariat précité introduit également un soutien financier spécifique à la promotion des groupes régionaux, correspondant au maximum à 40'000 francs en rythme annuel. Cette mesure favorise la production de jeunes artistes de la scène romande, en permettant à l'association gestionnaire du lieu de réduire considérablement les risques financiers inhérents à la programmation de nouveaux talents. Au surplus, elle permet d'établir un meilleur rapport entre les concerts et événements produits par l'ACDC et les soirées de type « clubbing » réalisées par des organisateurs privés.

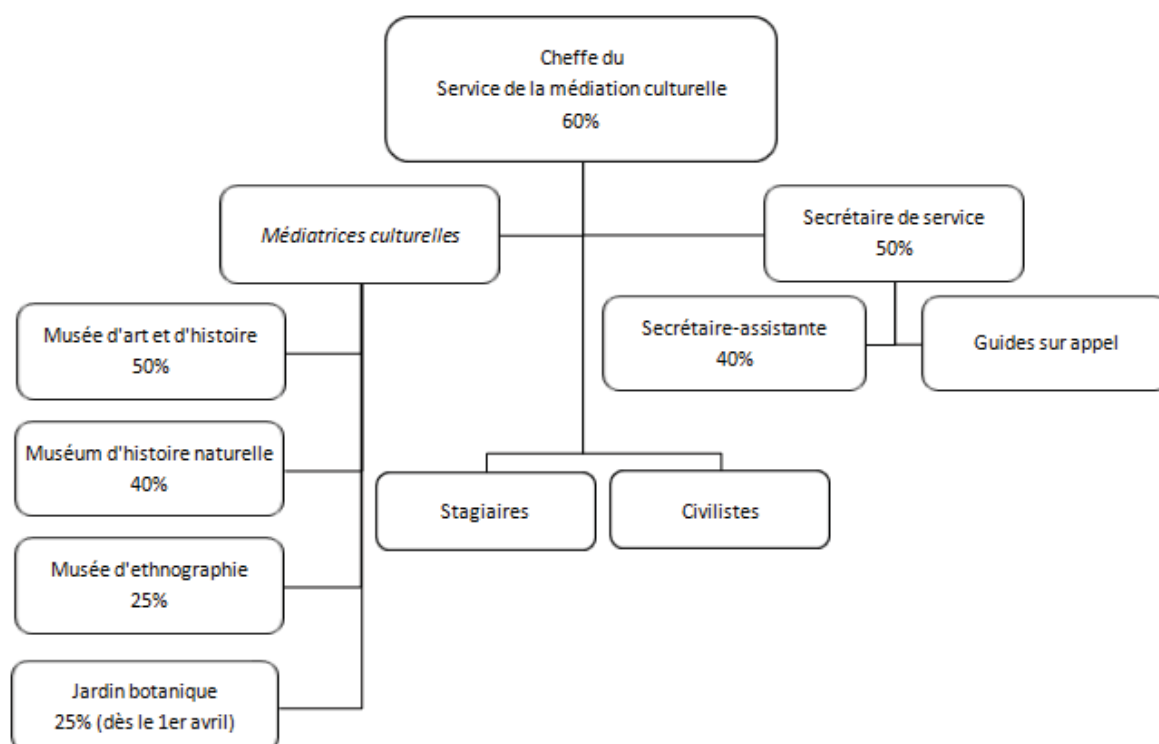
Service de la médiation culturelle

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	415'745.67	366'700.00	-49'045.67
Revenus	42'176.05	23'500.00	+18'676.05
TOTAL	373'569.62	343'200.00	-30'369.62

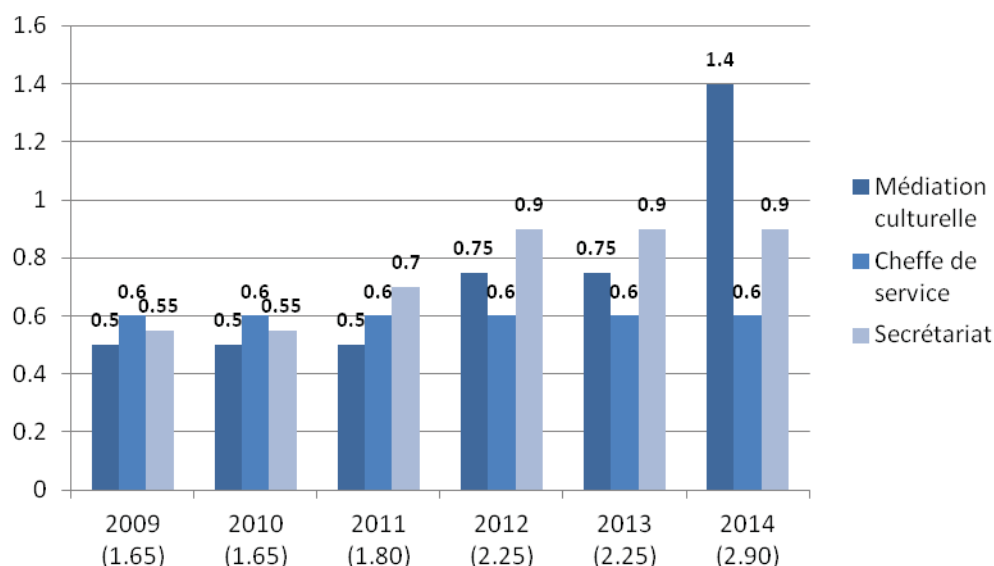
La détérioration est imputable au compte 10.10.304.01 (Récap. Prévoyance NE), lequel affiche des charges pour un montant de 45'649 francs, non prévu dans le budget.

2. Organigramme



3. Evolution du personnel

L'évolution des Emplois à Plein-Temps (EPT) est la suivante :



Il n'est pas tenu compte ci-dessus de l'activité des guides sur appel (13 en 2014), très aléatoire en fonction du succès des expositions.

Stagiaires et civilistes : 4 personnes en 2014 (EPT / durée variable)

Mission principale du service de la médiation culturelle : **développer et favoriser l'accès aux trois musées communaux et au Jardin botanique pour le public scolaire et hors scolaire** (adultes et enfants)

A noter que la médiation culturelle du Jardin botanique a été intégrée dans le service à partir du 1^{er} avril 2014.

Outre les prestations payantes détaillées dans le tableau ci-après, voici les autres prestations fournies :

- Rédaction de documents pédagogiques pour enfants et enseignants autour des expositions temporaires et permanentes
- Journée « Ecole – Musée » pour les classes de 5^{ème} Harmos du canton
- Animations pour enfants et adultes lors d'événements (vernissages, Nuit des musées, Journée internationale des musées, brunches dominicaux du MEN, etc...)
- Cours de formation continue pour les enseignants de la HEP BEJUNE
- Nouveautés :
 1. A travers des balades en ville, mise en valeur du patrimoine bâti auprès des enfants
 2. Coordination des visites des coulisses des institutions culturelles de la Ville : BPU, Théâtre du Passage, Jardin botanique, MHN, MAH et MEN

STATISTIQUES											
	Accueils payants										Site Internet
Année	Visites guidées	Semaines blanches Nb d'élèves	Partenariat Service des Sports Nb d'enfants	Vacances scolaires Nb d'enfants (inscr. indiv.)	Hors vacances scolaires Nb d'enfants (inscr. indiv.)	Enfants Total	Ateliers+cours Adultes/Aînés Nb de pers. (inscr. indiv.)	Ateliers privés Nb de groupes	Nombre de factures émises	Nb de visites	% de retour
2005	54	98		226	183	507	54	3	534		
2006	99	150		231	217	598	20	4	578	246	1%
2007	240	140		149	208	497	30	30	673	3394	3%
2008	159	122		108	219	449	37	19	437	2939	3%
2009	299	91	60	136	133	420	20	19	588	4443	10%
2010	167	111	160	114	198	583	42	20	515	4524	21%
2011	207	216	54	172	314	756	41	30	489	5179	21%
2012	115	211	90	164	214	679	34	40	504	6043	28%
2013	98	287	72	129	257	745	31	52	523	6367	27%
2014	111	30	72	217	437	726	9	38	523	6095	36%

Augmentation réjouissante des inscriptions individuelles (enfants) aussi bien en période scolaire que pendant les vacances. Diminution des semaines blanches, due vraisemblablement à la fréquence des camps de ski (1 année sur 2). S'agissant des adultes, des cours ont dû être annulés suite à l'absence pour cause d'accident de la médiatrice au MAH.

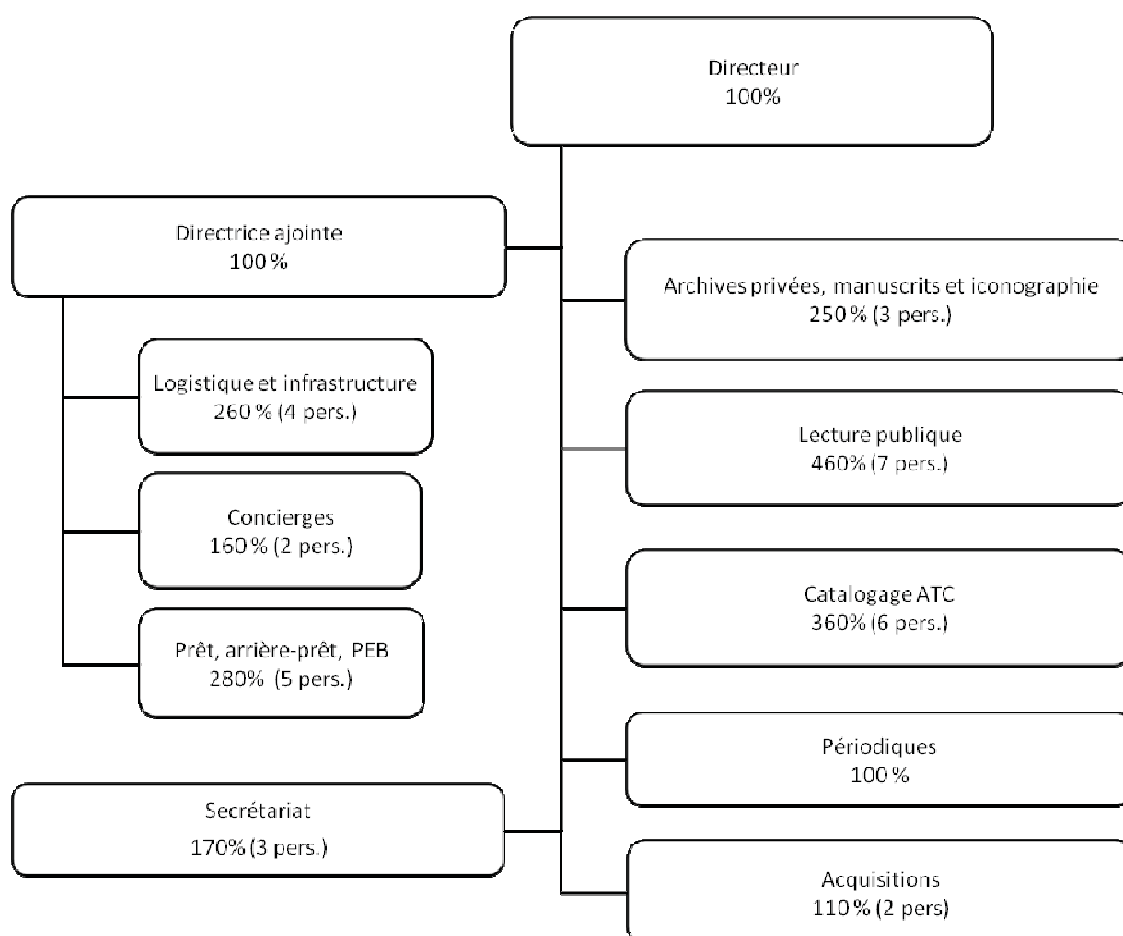
Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN)

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	3'732'600.00	2'950'000.00	-782'600.00
Revenus	0.00	0.00	0.00
TOTAL	3'732'600.00	2'950'000.00	-782'600.00

La subvention versée en 2014 à la BPU se monte à 3'732'600 francs, soit 782'600 francs de plus que prévu au budget. Ce montant représente la contribution de la Ville et de l'Etat de Neuchâtel à la recapitalisation de prévoyance.ne pour le personnel de la Bibliothèque publique.

2. Organigramme



3. Conseil de fondation

Représentants de la Ville : M. Thomas Facchinetti, conseiller communal, président ; M^{mes} Touria Derrous Brodard, Anne-Dominique Reinhard, Raymonde Wicky ; MM. Gilles Attinger, Jean Berthoud, Stéphane Devaux, Daniel Hess, Jérôme Salmeron.

Représentants de l'Etat : M^{mes} Zsuzsanna Béri, cheffe du Service des Affaires culturelles ; Rachel Oesch, adjointe au chef du Service des hautes écoles et de la recherche (en remplacement de Ph. Willi dès septembre 2014) ; MM. Lionel Bartolini, archiviste cantonal ; Philippe Willi, adjoint au chef du Service des hautes écoles et de la recherche.

Comité de direction : M. Thomas Facchinetti, président ; M^{me} Zsuzsanna Béri, vice-présidente ; M^{me} Rachel Oesch (en remplacement de Ph. Willi dès septembre 2014) ; MM. Gilles Attinger, Philippe Willi, Daniel Hess.

4. Personnel (taux moyen)

Personnel fixe	
30 personnes occupant	22.47 postes
Personnel temporaire et auxiliaire	
16 personnes occupant	2.44 postes
Apprentis	
5 personnes occupant	4.58 postes
Concierges	
2 personnes occupant	1.6 poste
53 personnes occupant	31.09 postes

Par ailleurs, la BPU a accueilli 5 personnes dans le cadre de mesures d'insertion professionnelle, 1 civiliste et 5 stagiaires ; 2 départs ont été enregistrés en 2014.

Suite à une réduction de la subvention de l'Etat de 200'000 francs, deux postes ont dû être supprimés.

5. Comptes en CHF (à approuver par le Conseil de fondation)

	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
<i>Charges</i>	4'955'157		4'660'060		5'584'559	
<i>Recettes</i>		755'157		460'060		401'959
<i>Subvention communale</i>		2'950'000		2'950'000		2'950'000
<i>Subvention cantonale</i>		1'250'000		1'250'000		1'450'000
<i>Excédent de charges</i> (recapitalisation Prévoyance.ne)						782'600
Total	4'955'157	4'955'157	4'660'060	4'660'060	5'584'559	5'584'559

Les charges supplémentaires s'expliquent par des allocations de retraite liées au pont AVS introduit par la Ville en 2014, par une attribution à la réserve pour l'apport supplémentaire à Prévoyance.ne en 2019 et pour le projet de rénovation de l'Espace Rousseau.

Ces dépenses sont compensées par des revenus supplémentaires équivalents, en particulier des remboursements de salaires par les assurances maladie, des contributions de sponsors privés pour la rénovation de l'Espace Rousseau, ainsi que par divers revenus exceptionnels (remboursement de documents et amendes notamment).

6. Statistiques de prêt et de fréquentation

	2014	2013	
Prêt			
Lecteurs actifs*	9'588	10'016	-4.3%
Nouvelles inscriptions	1'011	1'107	-8.7 %
Prêts effectués (y c. prolongations)	132'776	144'528	-8.1%
Prêts de documents	161'951	172'067	-5.9%
Fréquentation (nombre d'entrées)	94'984	108'299	-12.3%
Utilisation de la boîte de retour (nb de doc.)	26'201	24'783	+ 5.7%

* Lecteurs ayant effectué au moins une opération au cours de l'année

La baisse des chiffres confirme une tendance générale, révélatrice de l'évolution des comportements en matière de lecture et d'accès à l'information. L'absence de véritable espace public et de libre-accès aux documents contribue à accentuer le phénomène.

A l'inverse, on constate une augmentation croissante des demandes en réseau et des services en ligne (indicateurs en cours d'élaboration).

Des moyens sont nécessaires pour adapter les prestations de la Bibliothèque et répondre de façon adéquate aux nouveaux besoins de la population.

7. Catalogage

Documents catalogués	2014	2013
Nouvelles acquisitions	8'163	8'590
Recatalogage	1'862	2'554
Total	10'025	11'144

Périodiques	2014	2013
Séries en cours au 31 décembre	1'556	1'552
À disposition en libre-accès	664	670

8. Etat des collections d'imprimés au 31.12.2014

	2014	2013
Fonds d'étude	325'615	321'582
Lecture publique	48'086	50'299
Total	373'701	371'881

9. Manuscrits, archives privées et iconographie

	2014	2013
Descriptions de fonds archivistiques		
en ligne (Flora)	169	-
Fiches créées (Flora)	1'811	-
Documents iconographiques (re-)catalogués	1'975	2'619
Demandes de chercheurs	207	234
Espace Rousseau (nb de visiteurs)	479	176
Accroissement des fonds manuscrits (en mètres linéaires)	8 ml	10 ml
Accroissement des fonds iconographiques	496	1'102

10. Promotion de la lecture, intégration et mise en valeur des collections

- Inauguration de l'Espace Rousseau Neuchâtel et de la nouvelle salle Rott
- Inauguration du nouveau Portail des Archives Neuchâteloises (Flora), en collaboration avec la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds et les Archives de l'Etat
- Visites de la Bibliothèque et présentations des fonds précieux à l'attention de classes, groupes d'intégration et associations culturelles (env. 400 personnes).
- Lectures, concert, animations, conférences et cafés littéraires (env. 700 personnes)
- 11 expositions thématiques pour encourager la lecture et mettre en valeur le patrimoine
- Numérisation de manuscrits dans le cadre du projet national e-codices (e-codice.unifr.ch)
- Numérisation des négatifs du fonds William Ritter (projet financé par Memoriav)
- Publication du 13^e volume de la série Patrimoine de la Bibliothèque, consacré à l'herbier peint de Louis Benoît (1755-1830).

11. Locaux et équipement

- Rénovation de l'espace d'accueil du Fonds d'étude
- Gestion et assainissement des magasins : phase d'analyse et d'évaluation
- Nettoyage des collections
- Remplacement du système d'alarme effraction

Bibliothèque-Ludothèque Pestalozzi

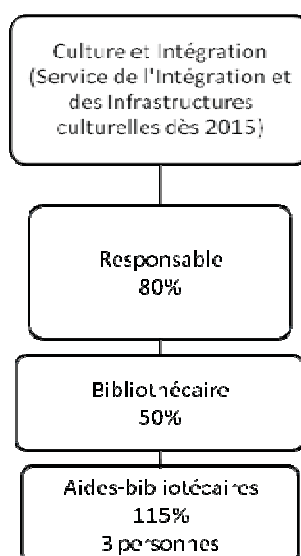
1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	416'905.35	365'700.00	-51'205.35
Revenus	0.00	0.00	0.00
TOTAL	416'905.35	365'700.00	-51'205.35

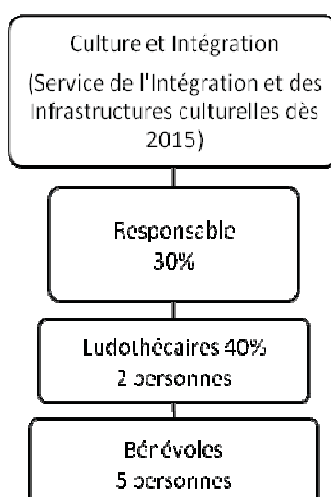
L'exercice 2014 présente un dépassement global de 51'205.35 francs dû à la recapitalisation de Prévoyance.ne (54'600 francs).

2. Organigramme

2.1. Personnel de la bibliothèque



2.2. Personnel de la ludothèque



3. Statistiques

Statistiques de la bibliothèque	2014	2013	2012
Enfants inscrits	3'380	3'428	3'645
0 à 3 ans	362	343	371
4 à 6 ans	624	628	684
7 à 9 ans	756	819	820
10 à 12 ans	772	770	845
13 et plus	866	868	925
Adultes inscrits	827	782	720
Jours ouvrables	198	202.5	202
Passage de lecteurs	24'889	24'308	23'767
Enfants	23'173	22'800	22'239
Adultes	1'716	1'508	1'528
Moyenne journalière	125.7	120.0	117.6
Livres prêtés	127'044	126'736	120'781
Moyenne journalière de livres prêtés	641.6	625.8	597.9
Fiches documentaires prêtées	857	577	1'074
Locations de vidéos (DVD)	4'188	5'165	6'145
Prêts de cédéroms	262	285	319
Visites de classes	229	200	177
Visites de groupes	152	161	100
Nouveaux lecteurs	597	599	634
Achats de livres	1'418	1'549	1'350
Rachats	429	496	402
Dons de livres	500	409	442
Fonds Documents	24'692	25'023	24'351
Vidéos (DVD)	2'009	1'821	1'681
Cédéroms	199	199	200

Durant les douze mois de l'année 2014, la bibliothèque a reçu près de vingt-cinq mille lecteurs. De plus, chaque année des actions mettant en valeur le fonds sont organisées. Cette année, ce fut la préoccupation de l'accès aux documents en réaménageant et restructurant le secteur des premières lectures.

Dans la foulée, toute la signalétique de la bibliothèque a également été revue et actualisée. Enfin, à l'automne, les vitrines - qui après plus de quarante ans de service avaient grand besoin d'un rafraîchissement - ont été renouvelées. Le résultat est convaincant et aide à faire découvrir ou redécouvrir aux passants l'établissement.

Du côté des collections, il faut signaler que si le nombre d'ouvrages reste stable faute de place, il a malgré tout été inséré plus de deux mille nouveaux documents dans le fonds.

Un accent particulier a été mis sur les livres en langues étrangères et le fonds de livres allemands, italiens et anglais a pu être étoffé afin de répondre à une forte demande des lecteurs.

Enfin, pour répondre à une attente croissante, un "kiosque" a été créé dans lequel un grand choix de périodiques achetés au numéro est proposé afin de garantir une diversité des titres empruntables.

Statistiques de la ludothèque	2014	2013	2012
Jeux prêtés	4'539	4'859	4'587
Moyenne journalière	51	54	52
Jours ouvrables (4 heures)	89	90	89
Jeux disponibles	1816	1'898	1'933
Achats de jeux	146	161	180
Dons (jeux équipés)	47	15	26

La ludothèque est heureuse de proposer un nouveau fonds de jeux spécialisés destinés notamment aux enfants souffrant d'autisme. Grâce à l'association "Autisme Neuchâtel" parrainée par Johnson & Johnson qui en a financé l'acquisition, il est désormais possible de conseiller une trentaine de nouveaux titres.

Malgré l'entrée de plus de 200 nouveautés dans le catalogue de la ludothèque, le nombre de jeux disponibles a quelque peu baissé. En effet, un grand désherbage a été fait cet été, supprimant les jeux obsolètes ou usagés afin de mettre en valeur les acquisitions.

Enfin, le samedi 24 mai, journée nationale du jeu, quatre ludothèques du canton, dont celle de Neuchâtel, se sont associées pour marquer l'événement, centré cette année sur le thème de l'eau. Le quai Osterwald, s'est animé durant cette journée de jeux de plateau, courses de bateaux dans le bassin, courses de garçon de café, pêches aux poissons, origamis et circuits d'eau, etc..

Culture et Intégration

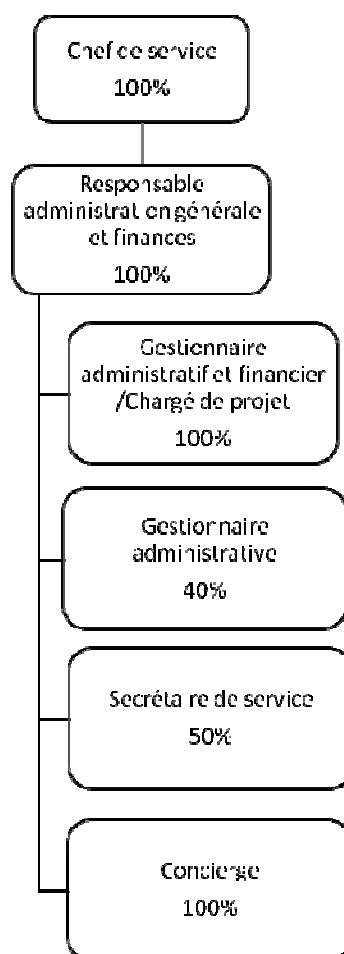
Service de l'Intégration et des Infrastructures culturelles (dès 2015)

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'265'972.27	1'131'400.00	-134'572.27
Revenus	40'993.50	35'200.00	+5'793.50
TOTAL	1'224'978.77	1'096'200.00	-128'778.77

L'exercice 2014 présente un dépassement global de 128'778.77 francs dû à la recapitalisation de Prévoyance.ne (144'000 francs).

2. Personnel



Le Service administratif compte 6 collaborateurs-trices occupant 6 postes équivalent à 490%, y compris le chef de service.

3. Activités

L'entité administrative générale traite l'ensemble des questions financières – élaboration du budget, suivi financier, boucllements intermédiaire et final, tenue de comptabilités spécifiques, obtention de subventions, centre de facturation, etc. Elle assure également les missions logistiques et administratives pour l'ensemble des entités qui lui sont rattachées.

Elle facilite l'organisation de cours intégratifs de langues et de cultures étrangères, met en location de nombreux espaces publics à destination du tissu associatif, réalise le programme d'accueil des nouveaux arrivants et, dès l'année dernière, organise le prix annuel de la Citoyenneté.

Enfin, elle administre plusieurs bâtiments à vocation culturelle et culturelle et participe, sur délégation, à de nombreux comités, commissions, conseils de fondation ou d'administration d'entités menant des activités en lien avec ses missions.

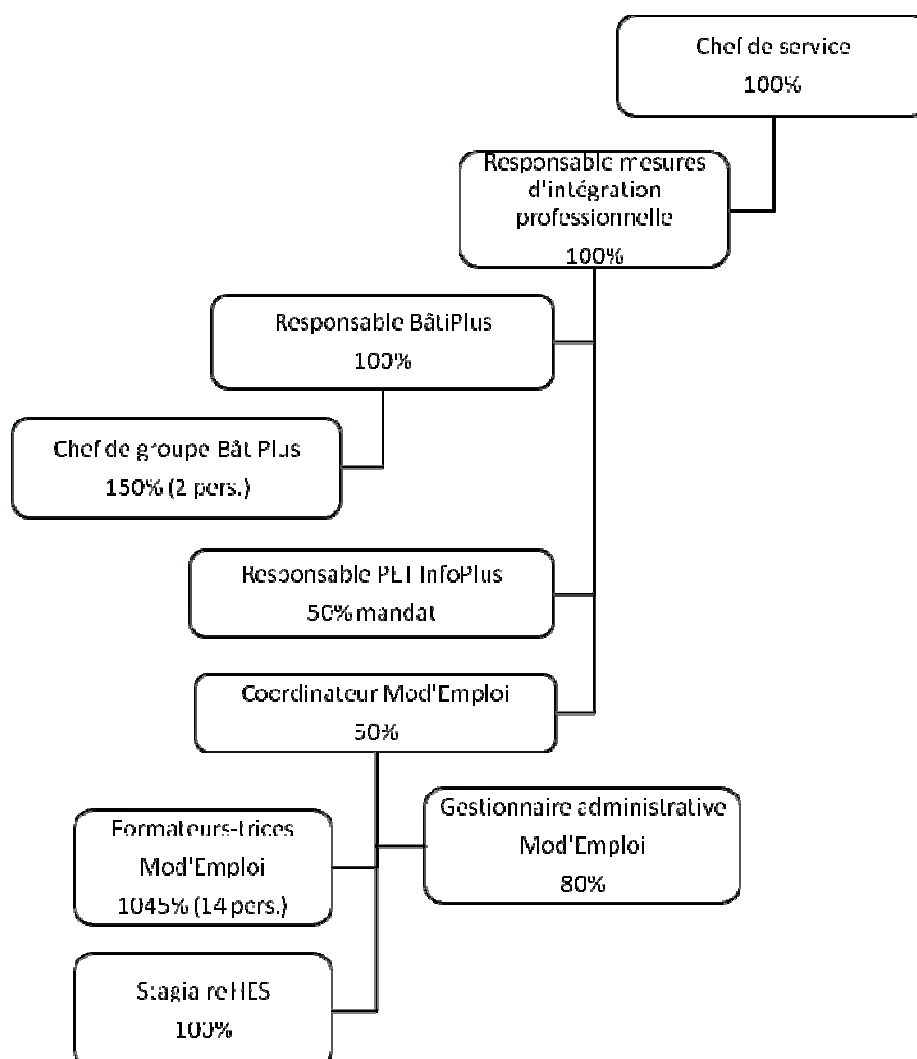
Mesures d'insertion professionnelle

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'716'049.01	1'557'500.00	-158'549.01
Revenus	1'476'971.45	1'443'000.00	+33'971.45
TOTAL	239'077.56	114'500.00	-124'577.56

Les montants des subventions encaissées sont légèrement supérieures de 27'300 francs à celles budgétées car ces dernières sont en lien direct avec les coûts de la masse salariale (groupe 30). Le montant budgété pour les coûts des matières premières utilisées par le programme d'emploi temporaire n'a pas été complètement utilisé et a permis une économie de 37'600 francs. La recapitalisation de Prévoyance.ne alourdi, quant à elle le déficit de 243'400 francs.

2. Personnel



Cette entité est constituée de 21 collaborateurs, soit 16.75 postes en équivalent plein temps y compris la fonction de stagiaire HES. La personne qui occupe la fonction de coordinateur du Semestre de motivation travaille également comme formateur et n'est donc comptée qu'une seule fois.

3. Programmes spécifiques d'emplois temporaires (PSET)

3.1. PSET BâtiPlus

Le programme spécifique BâtiPlus offre des activités diversifiées aux demandeurs d'emploi au bénéfice d'une formation ou d'une expérience pratique dans les secteurs primaire et secondaire du bâtiment. Ce programme vise à faciliter l'insertion ou la réinsertion professionnelle rapide et durable et ainsi diminuer le risque de chômage de longue durée en offrant aux participants des contenus de formation pratique et théorique en phase avec les besoins du marché du travail. Ces mesures de formation sont réalisées et attestées selon les normes de la certification EduQua obtenue dès 2010.

En 2014, 42 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un contrat ou d'une convention d'emploi temporaire et 15 participants ont retrouvé un emploi durant le temps de leur participation, le plus souvent dans leur domaine d'activité.

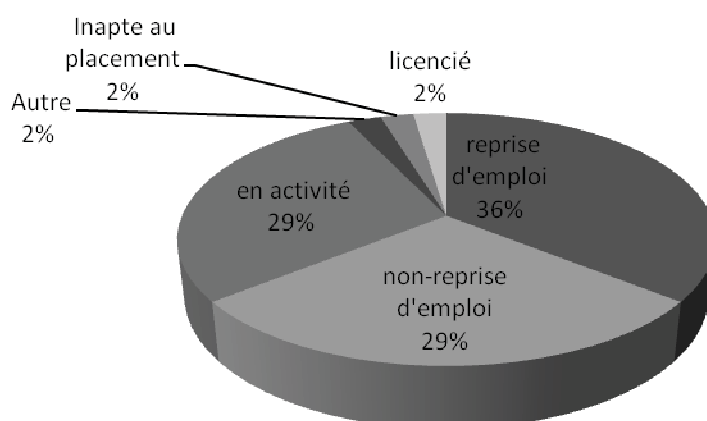
BâtiPlus a notamment réalisé cette année les travaux suivants :

- Ateliers JOB-ECO : construction de parois phoniques, crépissage et rhabillage et peinture de murs, plafonds et boiseries, pose de carrelage, réfection de l'ancien quai CFF;
- Crèche communale de Serrières: réfection de locaux ;
- Association RECIF : démolition et montage de murs, travaux de peinture ;
- Patinoires du Littoral de Neuchâtel : travaux de peinture (piliers métalliques, coursives et salles des machines ;
- Tivoli 26-28 : aménagement du nouveau lieu d'accueil du programme;
- Maillefer 11f : création de l'atelier technique du programme.
- *Les couturiers du temps* à La Chaux-de-Fonds et *Evolugia* à Cernier : adaptation et rénovation d'espaces en lien avec le repositionnement des missions de ces programmes d'intégration professionnelle.

Activités formatrices :

- *Sécurité au travail* : sensibilisation des participants aux exigences en matière de sécurité au travail (comportement, équipement, utilisation d'outillage ou de produits), selon les prescriptions du la SUVA.
- *Connaissances techniques* : dispensation de modules de formation pratique et théorique dans les domaines de la peinture, de la maçonnerie et du carrelage.
- *Langage technique* : enseignement des appellations techniques liées à l'outillage, aux matériaux et aux techniques de mise en œuvre à toute personne qui rencontre des difficultés d'expression et de compréhension du français.

Situation en fin de placement



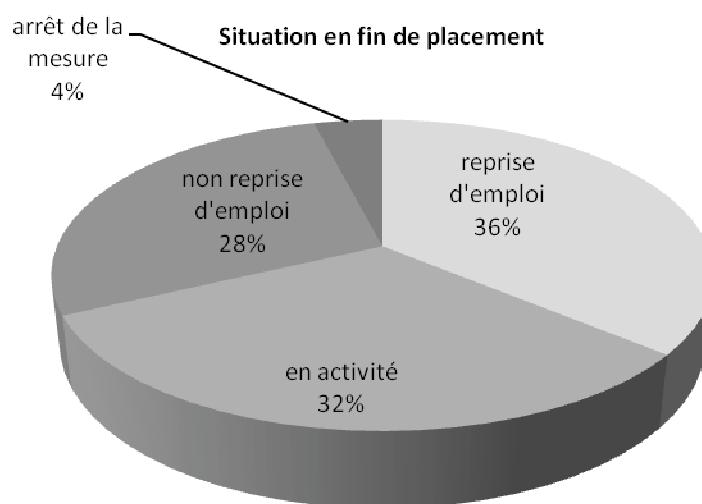
3.2. PET InfoPlus

En partenariat avec le Centre électronique de gestion (CEG), le programme InfoPlus offre une véritable plate-forme de formation et d'expérimentation, notamment en matière de logiciels libres et de « nouvelles technologies de l'information ». Les participants ont la possibilité de développer ou compléter leurs compétences dans l'ingénierie d'applications, l'ingénierie WEB et la gestion des prestations (développement), ainsi que pour l'ensemble des activités d'un technicien en informatique. Le programme bénéficie de la certification de qualité EduQua dès 2010.

10 places de travail permanentes réparties entre trois ateliers sont mises à disposition de demandeurs d'emploi au bénéfice d'une formation de base en qualité d'informaticien-ne ou d'une formation supérieure de niveau universitaire, HES, ou ES, y compris les détenteurs d'un brevet ou d'une maîtrise fédéral :

- *Atelier « Technologie Java / Open-source »* offre une expérience formatrice dans le domaine des nouvelles technologies de développement (JAVA, J2EE, XML, Web).
- *Atelier « Front office »* accueille des techniciens informatiques et propose des activités d'installation, préparation et configuration de postes de travail.
- *Atelier « WEB »* qui est venu compléter l'offre du programme dès le printemps 2014. Cet atelier permet aux participants de se former au développement et à l'intégration de sites web. Il s'agit d'une formation technique, qui permet d'explorer les bases du web (HTMLS, CSS3, Javascript).

Durant l'année 2014, 25 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un contrat ou d'une convention d'emploi temporaire et 9 participants ont retrouvé un emploi, pour l'essentiel dans le secteur économique visé.



3.3. Semestre de motivation neuchâtelois (Mod'Emploi)

Sur mandat du Département de l'économie, l'organisation est assurée par le service, à l'échelle cantonale, du Semestre de motivation (ci-après : Mod'Emploi). Cette mesure, destinée à favoriser l'accès à la formation ou le retour à l'emploi de jeunes âgés de 15 à 25 ans, est entièrement financée par l'assurance-chômage fédérale. Mod'Emploi bénéficie de la certification de qualité EduQua dès 2010.

Mod'Emploi propose un encadrement socioprofessionnel favorable à la définition et la concrétisation d'un projet d'insertion durable. Les activités s'articulent autour de différents ateliers thématiques : menuiserie, cuisine et service, construction métallique, informatique et création, cours de français et de mathématiques, ainsi que de techniques de recherche d'emploi.

L'année 2014 a vu la création de deux nouveaux ateliers thématiques : l'atelier « service et restauration » situé sur le site de la Chaux-de-Fonds, qui a pour but de permettre aux participants d'acquérir des notions professionnelles et des savoir-être facilitant un débouché dans les métiers de l'hôtellerie/restauration, cas échéant au sein d'autres « métiers de bouche » ou domaines professionnels caractérisés par l'exigence du service à la clientèle.

L'atelier « compétences sociales », situé à Neuchâtel, a pour objectif de développer les compétences sociales utiles à l'insertion professionnelle (en stage, entretien d'embauche), en particulier dans les métiers où le contact social est primordial (commerce, santé, éducation, etc.).

Statistiques Mod'Emploi :

Mod'Emploi a accueilli cette année 127 jeunes (44 femmes et 83 hommes) âgés entre 15 et 23 ans, avec une moyenne d'âge se situant à 17.38 ans. 75% de ceux-ci ont entre 15 et 18 ans.

57% sont des Suisses et 43% de nationalité étrangère en provenance, par ordre décroissant, du Portugal, d'Afrique, d'Afrique du nord, des Grandes Antilles, d'Amérique du sud et enfin d'autres pays de l'Union européenne.

Les districts de Neuchâtel et de Boudry représentent 44% de la population de Mod'Emploi, avec 27% pour celui de Neuchâtel et 17% pour celui de Boudry. Cette année, les deux villes du haut du canton sont fortement représentées : La Chaux-de-Fonds avec 31% et Le Locle avec 11%. Le Val-de-Travers, quant à lui, rassemble 8% de la population accueillie et Le Val-de-Ruz 6%.

Il est relevé que 60% des participants ont suivi une scolarité en section préprofessionnelle et 17% proviennent de section terminale, soit les deux sections les moins exigeantes du système scolaire neuchâtelois. 13% proviennent de la section moderne. Enfin, 9% ont suivi un cursus scolaire obligatoire à l'étranger et 1% un enseignement au sein d'un établissement spécialisé.

Avant leur entrée à Mod'Emploi, 34 % du public a bénéficié d'une offre cantonale transitoire (10^{ème} année, préapprentissage, préformation), 40 % ont abandonné une formation professionnelle ou une formation académique, 12 % sortaient de l'école obligatoire, 5% étaient sans activité sur une longue durée, 4% étaient en stage en entreprise ou en emploi et 5% provenaient de l'étranger ou d'un établissement d'éducation spécialisée.

Parmi les 127 jeunes qui ont participé à Mod'Emploi, 37% se trouvent sans solution en août 2014 et 17% ont poursuivi la mesure.

Pour les participants qui ont quitté Mod'Emploi avec une solution, soit 46% du public, 31% ont trouvé un apprentissage en voie CFC, 7% ont trouvé un emploi ou un stage, 1% suit une formation dans le cadre de l'Assurance-invalidité, 2% ont trouvé un apprentissage en voie AFP et 5% ont débuté une formation au sein d'une école supérieure.

Voici leur répartition par domaine : métiers du bâtiment (7), industrie (15), médico-social (15), économie, administration (2), vente (7), hôtellerie/restauration (3), coiffure et arts et métiers (4), formation supérieure (4), divers (1).

Actions jeunesse

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	802'657.00	875'300.00	+72'643.00
Revenus	500.00	0.00	+500.00
TOTAL	802'157.00	875'300.00	+73'143.00

Cette amélioration (75'000 francs) est due principalement à la non utilisation complète des subventions accordées en raison de projets ou mesures qui ont débutés plus tard que prévu ou simplement reportés.

2. Personnel

Depuis janvier 2014, la responsable des Actions Jeunesse travaille à 100% et est appuyée par une personne engagée à l'heure pour promouvoir les activités du Conseil des Jeunes. La responsable de l'Intégration, quant à elle, consacre 20% de son temps de travail à ce domaine de prestations.

3. Conseil des Jeunes de Neuchâtel et de la Côte

Durant l'année 2014, le Conseil des Jeunes s'est réuni quatre fois en séance plénière. La séance constitutive du 22 novembre 2013 a élu le bureau suivant :

Elyes Hammami	Président,
Cyril Babaianz	Vice-président,
Yanis Ducommun-dit-Boudry	Chargé de communication
Blerta Dalipova	Trésorière.

Les 60 membres se sont répartis entre les différentes commissions de travail choisies lors de la première séance en octobre 2013:

- Une émission TV réservée aux jeunes (sports, jeux vidéos,...)
- Une soirée à thème
- Un lieu d'accueil libre pour les jeunes
- Un Watt'air jump à Neuchâtel

Le changement marquant, durant l'année sous revue, consista en l'ouverture du Conseil des Jeunes aux élèves du Centre scolaire de la Côte. Préalablement, de nombreux jeunes neuchâtelois scolarisés à Peseux demandaient légitimement à pouvoir intégrer le Conseil des Jeunes, sans succès. Historiquement, en vertu de l'organisation scolaire antérieure, ledit Conseil n'était réservé qu'aux élèves fréquentant les centres scolaires sis sur le territoire communal, soit ceux du Mail et des Terreaux-Sablons.

L'élargissement du Conseil des jeunes au cercle scolaire de la Côte est fondé sur une convention de partenariat avec les Communes de Peseux et de Corcelles-Cormondrèche. Grâce à leur participation, tous les jeunes neuchâtelois peuvent adhérer au Conseil des Jeunes avec leurs camarades des communes partenaires. En conséquence, les ressources humaines et financières ont été adaptées, selon le tableau suivant, en vigueur dès 2015 :

60 élèves : 30 : collège du Mail 30 : collège des Terreaux-Sablons	60 élèves : 20 : collège du Mail 20 : collège des Terreaux-Sablons + 20 : collège des Coteaux

Coordination générale	
1 coordinatrice 1 appui « contrat jeune »	Pas d'apport supplémentaire, ou occasionnellement une aide administrative des communes partenaires
Ressources et logistique	
Salles	+ Salles des communes partenaires
Logistique/Matériel	Idem
35'000.00frs de budget Ville NE	+ 7'000.00 de Peseux – Corcelles/Cormondrèche
Groupe Conseil	
1 Conseiller communal	+ 1 Conseiller communal ou Conseiller général via la Commission intercommunale de la jeunesse de la Côte
1 Collaboratrice 1 membre Parlement des Jeunes	Idem
1 directeur : Terreaux 1 directeur: Mail	+ 1 directeur : La Côte
1 animateur : Centre de Loisirs	+ animateur : Jeunesse de La Côte

Cette nouvelle organisation a permis au Groupe conseil de travailler sur un nouveau règlement qui sera adopté en 2015. De plus, un concept graphique a été commandé pour donner une identité nouvelle au « Conseil des Jeunes de Neuchâtel et de la Côte ».

La somme totale de 20'490.25 francs a été dépensée en 2014, selon l'affectation suivante : 11'370.60 francs ont permis la réalisation de projets, 8'119.65 francs ont été consacrés aux frais de fonctionnement (y compris le traitement du coordinateur) et 1'000 francs ont été engagés pour matérialiser la nouvelle ligne visuelle précitée.

4. **Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE)**

Durant l'année 2014, le Parlement des Jeunes (www.pjne.ch) s'est réuni dix fois. Le Bureau a été élu lors de la séance constitutive du 19 décembre 2013 et a présidé les séances de l'année 2014, selon la composition suivante :

Christine Perrin
Inès Herrera
Antoine Willemin

Présidente,
Vice-présidente,
Trésorier.

Les séances publiques se sont tenues en différents lieux : Salle du Conseil général, Cité Universitaire, Centre de loisirs, Musée d'Art et d'Histoire, Salle de l'académie, Espace Jeunes. Le Parlement des Jeunes compte environ 140 membres.

Au niveau des coûts, la somme totale de 27'969.15 francs a été engagée. La réalisation ou le soutien offert à 33 actions et projets a induit des charges à hauteur de 19'586.85 francs. Les frais de représentation, d'échange et de formation se sont élevés, quant à eux, à 3'298.87 francs. Enfin, les frais de fonctionnement du Parlement représentent la somme de 5'083.43 francs, incluant un investissement important pour du matériel audio, nécessaire à la sonorisation des séances plénières, ainsi que toute autre séance réunissant un large auditoire.

4.1. Projets

4.1.1. Nouvelles commissions créées

Toboggan géant

L'objectif est d'amener un toboggan géant à la Rue des Chavannes pour amener un peu de fun et de fantaisie au centre-ville. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=HHXdCIIGgXY>

Max 404

Cette commission a pour but de concevoir des projets pour donner de la couleur à la ville, avec des œuvres, des dessins ou d'autres représentations graphiques.

Cafés suspendus

Le PJNe souhaite développer le concept qui vise à payer un café ou un thé dans certains établissements publics (bars et bars à café notamment) pour être redonnés à une personne plus nécessiteuse.

Loi sur les établissements publics - LEP

La commission LEP s'est constituée pour étudier la nouvelle loi adoptée par le Grand Conseil. Les articles relatifs aux heures de fermeture des établissements de nuit (bars et discothèques) avaient particulièrement inquiété les jeunes : 1h00 la semaine et 3h30 le week-end.

Après avoir étudié chaque disposition, la commission a adressé un courrier à l'ensemble de la députation, aux chefs de groupe et aux Conseillers d'Etat, pour exprimer les besoins et les inquiétudes de la jeunesse dans ce dossier.

Après l'adoption de la loi, le responsable de la commission du Parlement des jeunes a intégré le groupe de travail interne, chargé d'accompagner la mise en application de cette loi.

Courts-métrages

Apprendre à écrire et à réaliser des courts-métrages humoristiques et divertissants qui pourraient être utilisés par exemple pour la promotion du Parlement des Jeunes, ainsi que pour mettre en évidence certains projets.

Espace Jeunes

Avoir un lieu à disposition pour répondre au besoin en locaux du PJNe et du CJ (séances,

projets, réseautage, etc.), des associations de jeunesse et plus largement des jeunes qui souhaitent organiser un événement.

Un local complètement équipé se trouve en dessous de l'église St-Nicolas près de Vauseyon. Lieu-dit : ESPACE JEUNES.

4.1.2. Autres commissions actives

Fédération suisse des Parlements des jeunes – FSPJ

La commission a fait un grand travail de relecture du règlement de la Fédération et a été particulièrement active pour amener des propositions et des amendements. Aujourd'hui, elle est très attentive à la mise en application et au respect des articles qui peuvent avoir une influence importante sur les projets et les activités communes essentielles aux missions des Parlements de jeunes.

Règlement du PJNe

Une grande révision est en cours depuis une année. Les résultats de cette mise à jour devraient être présentés à l'assemblée courant 2015, pour validation.

Sensipo – Grand Conseil des jeunes

Commission de sensibilisation à la politique : Le Grand Conseil a organisé un parlement rajeuni et féminisé le 11 septembre 2014, dans le cadre des festivités du bicentenaire de l'entrée de Neuchâtel au sein de la Condéfaction. Chaque député devait se faire remplacer par un jeune du sexe opposé. Cinq membres du PJNe ont participé à cette expérience.

Jeunes-Rives

« Les jeunes aimeraient que les Jeunes Rives deviennent un lieu de vie et de détente pour tous. Concerts, sports, grillades, terrasses : un jardin d'Eden ».

Le PJNe a régulièrement été consulté pour ce projet et a participé activement aux différentes commissions de travail.

4.1.3. Associations issues du PJNe

Fête des voisins

La 4ème édition de la Fête des voisins a eu lieu le vendredi 23 mai 2014. Encore un succès, malgré une météo mitigée.

Snow'Neuch

Le week-end de ski à prix avantageux a eu lieu les 22 et 23 février 2014 aux Collons, réunissant près de 80 participants.

NeuchVox

La Radio NeuchVox continue d'offrir un espace d'expression et de formation. Elle a fêté ses trois ans et s'autonomise à petits pas, grâce au soutien de nombreux partenaires.

4.1.4. Echanges

L'activité du PJNe se caractérise également par de nombreux échanges, formations et représentations. En voici quelques exemples :

- Une délégation de trois membres a participé au sommet de l'alliance des Neuchâtel du

Monde à Nové Hradý, en République Tchèque, du 28 avril au 3 mai 2014. Un séminaire destiné aux jeunes était organisé pendant la rencontre.

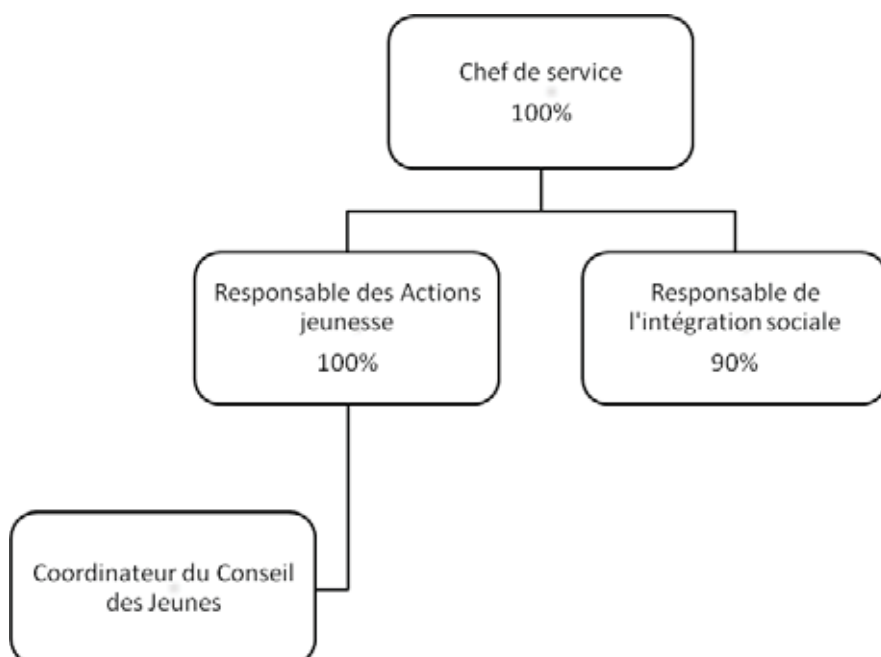
- Une délégation de onze membres a répondu à l'invitation du Parlement genevois pour participer aux *PJ Games*, les 6 et 7 septembre 2014.
- Dans le cadre d'un projet de coopération, deux membres du PJNe et de jeunes bisontins se sont rendus à Jéricho en Palestine, en 2013. Pour poursuivre ces échanges, une délégation de trois membres du PJNe et de jeunes palestiniens se sont rendus à Besançon, du 26 octobre au 1^{er} novembre de l'année dernière, afin de partager une semaine autour de la création et de l'expression.
- Les rencontres annuelles de la Fédération suisse des Parlements des jeunes ont mobilisé sept membres pour l'Assemblée des délégués, qui a eu lieu les 22 et 23 mars 2014, à Köniz-Berne. Sept membres ont, quant à eux, participé à la Conférence suisse des Parlements des Jeunes du 30 octobre au 1^{er} novembre 2014, à Bâle. Enfin, trois membres du JUPA de Neuburg an-der-Donau ont été invités à cette occasion.

Les membres du PJNe se répartissent dans les organes de travail suivants :

Fédération suisse des Parlements des jeunes (FSPJ), Commission cantonale de la jeunesse, Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM), Commission médias de la Ville de Neuchâtel, Commission interne LEP, Groupe de travail sur la mobilité en ville, Comité du Centre de Loisirs, Comité du Noctambus, Jury pour l'attribution du prix annuel de la citoyenneté.

Le Bureau qui présidera les séances qui se dérouleront en 2015, élu le 18 décembre 2014, se compose de :

Timothée Pages	Président,
Anyaly Oviedo Castillo	Vice-présidente,
Lois Braun	Trésorier.



Intégration sociale

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	210'342.60	299'100.00	+88'757.40
Revenus	37'283.65	46'400.00	-9'116.35
TOTAL	173'058.95	252'700.00	+79'641.05

Le coût des mesures prévues au budget 2014 de cette section, pour lesquelles la Ville de Neuchâtel contribue tout ou partie aux déficits, sont en diminution de 79'600 francs.

2. Personnel

La responsable de l'Intégration sociale travaille à 90%, mais consacre 20% de son activité aux Actions Jeunesse.

3. Bureau d'accueil des nouveaux arrivants

Chaque personne qui s'établit sur le territoire communal reçoit des documents d'information au Contrôle des habitants et a la possibilité de s'adresser au Bureau d'accueil qui répond, en entretien individuel, à toutes les questions relatives à la vie à Neuchâtel. En outre, elle est invitée à une cérémonie au Temple du Bas. Lors d'une première partie officielle, le Conseil communal *in corpore* accueille les nouveaux arrivants. Un apéritif est ensuite servi autour de stands informatifs tenus par les principaux services de l'Administration communale ainsi que par différentes institutions actives dans le domaine de l'intégration (associations de quartier, Bibliomonde, Recif, Service de la cohésion multiculturelle,...). En 2014, 2892 invitations, rédigées en neuf langues ont été adressées aux nouveaux arrivants. 319 personnes ont participé à ces soirées qui se sont déroulées les 13 mai et 29 octobre 2015. Des bons pour une entrée aux trois musées de la Ville ont été offerts aux participants et 300 personnes ont effectué une visite guidée de la ville organisée par Tourisme neuchâtelois..

Coûts de la soirée d'Accueil des nouveaux arrivants :

	Fr.
Frais d'organisation	3'227.60
Traductions, spectacle	2'280.00
Visites guidées	1'430.00
Lettres de bienvenue de l'Autorité	3'261.30
TOTAL	10'198.90

Formation linguistique

Le dispositif mis sur pieds en collaboration avec le Service de la cohésion multiculturelle permet d'offrir cinq niveaux de cours de base, gratuits, dans tout le canton, coordonnés par le CIFOM. Durant cette année, près de 150 personnes domiciliées à Neuchâtel ont participé aux cours se déroulant en journées ou en soirées. La flexibilité de cette offre de formation permet ainsi la participation d'un large cercle de personnes, actives sur le marché du travail ou non.

4. Prix de la Citoyenneté

Action phare du programme politique 2014-2017, notre Conseil a remis, le 21 novembre 2014, le premier prix annuel de la Citoyenneté au collectif « Anim'lecture ». Ce dernier mène depuis une dizaine d'années une action de promotion de la lecture auprès des plus jeunes dans l'espace public.

Au moyen d'un fond de livres itinérant, les lectrices bénévoles promeuvent la lecture auprès de jeunes enfants et, ce faisant, luttent contre l'illétrisme. Cette action permet également le nouage de liens intergénérationnels profitables, puisque qu'une large partie des lectrices sont en âge de retraite.

Présidé par le journaliste François Jeannet, le jury du concours est composé, pour la période administrative 2014-2017 de : Madame Ellen Hertz, professeure ordinaire auprès de l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel, Madame Marie-France Vacheron, responsable de l'Association neuchâteloise de services bénévoles, de Madame Nathalie Ljuslin, coordinatrice de l'association RECIF Neuchâtel et d'un siège attribué à un représentant du Parlement des jeunes de Neuchâtel.

Doté d'un montant annuel de 5'000 francs et complété par une œuvre d'art réalisée par l'Académie Maximilien de Meuron, le jury a unanimement proposé au Conseil communal l'attribution du prix 2014 au collectif lauréat, parmi quinze dossiers de candidatures réceptionnés.

5. SOS Bénévolat

Le dispositif mis en place permet de lancer rapidement, en cas de situation exceptionnelle (canicule, chaussées gelées, coupure d'électricité/eau prolongée...), un appel auprès de la population afin de recruter des bénévoles qui acceptent d'apporter une aide d'urgence à un public-cible ponctuellement en difficulté.

6. Groupe de coordination des places de sport de quartier

La Ville met à disposition de sa population plus de 30 espaces aménagés en sus des cours d'école afin que les enfants et les jeunes puissent s'amuser à l'extérieur. Le groupe de travail, chapeauté par le Service de l'intégration et des infrastructures culturelles, permet de coordonner les passages réguliers du Centre de Loisirs pendant la belle saison sur les places de sport dans le but de favoriser le dialogue social et la prévention. Leurs observations peuvent ainsi être diffusées auprès des acteurs clés communaux intervenant sur ces places.

7. Midnight JeuNE

Les salles de gymnastiques du collège de la Promenade ont ouvert 28 fois leurs portes aux jeunes de 12 à 17 ans. Durant cette année, 618 jeunes ont participé à ces soirées, ce qui représente une moyenne de 22 par événement. La grande majorité du public a entre 15 et 16 ans. Le football, suivi de basket et autres jeux de balles, ainsi que les parcours d'obstacles sont les activités qui rencontrent le plus de succès. Ce projet permet aussi à 6 juniors coach (14 - 17 ans) et à 5 seniors coach et chefs de projet (18 - 25 ans) de préparer, organiser, animer et assurer un accueil convivial lors de ces soirées. Une formation ad hoc est dispensée régulièrement à chaque intervenant, renforçant ainsi leur prise de responsabilité et leurs compétences.

8. Le Conseil communal ouvre le dialogue dans les quartiers

Notre Autorité a initié en octobre 2010 des soirées d'échanges avec la population, qui s'inscrivent dans le cadre de la semaine européenne de la démocratie locale. A raison de deux soirées par années, les Autorités se rendent selon un tournus dans une des cinq zones prédéfinies de la Ville. Arrivé fin 2012 au terme du premier tour, un bilan de l'action a été tiré en 2013 et a convaincu le Conseil de poursuivre cette action. En 2014, une seule rencontre s'est déroulée dans le secteur nord de la ville, au mois d'avril, qui a réunit près d'une centaine d'habitants. Celle prévue à l'automne a été annulée, pour permettre la préparation d'un cycle spécial de rencontres en 2015 consacrées à la thématique du projet de fusion avec les Communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin.

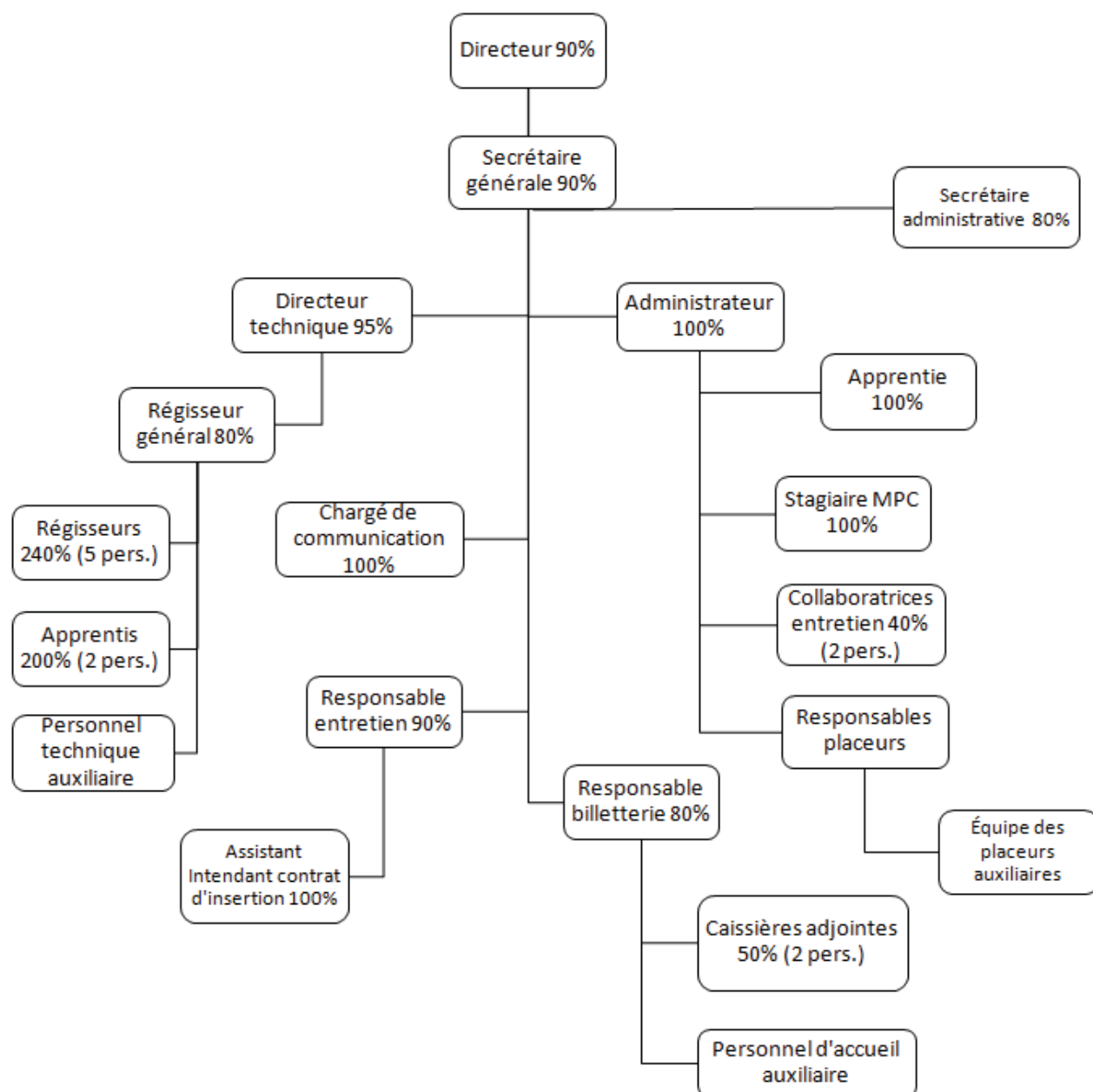
Théâtre du Passage

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'706'435.73	1'722'400.00	+15'964.27
Revenus	0.00	0.00	0.00
TOTAL	1'706'435.73	1'722'400.00	+15'964.27

Les coûts pour la Ville du Théâtre du Passage sont inférieurs au budget grâce à une gestion rigoureuse des dépenses par l'institution. Le déficit d'exploitation total à charge des communes s'élève en 2014 à 2'513'519.94 francs, soit 10'480 francs de moins que prévu au budget. Cette somme sera restituée aux communes au prorata de leur participation au déficit du Théâtre. Elle sera déduite des montants dus par les communes en 2015. La part exacte de la participation de la Ville au déficit d'exploitation 2014 du Passage se monte 1'439'999.57 francs dont à déduire 1'449'999.61 francs d'acomptes payés durant l'année. A signaler que le Passage restitue de l'argent aux communes pour la deuxième année consécutive.

2. Organigramme



3. Evolution du personnel

L'effectif permanent du Théâtre du Passage n'a connu aucun mouvement en 2014.

Le changement marquant de l'année 2014 a été le départ à la retraite de la secrétaire de direction en juillet et son remplacement par la secrétaire administrative en septembre.

Effectifs moyens	2014	2013	2012	2011	2010
Direction / Administration	5.6	5.6	5.5	4.3	4.2
Technique	6.15	6.15	5.15	4.55	3.55
Billetterie	1.3	1.3	1.3	1.25	1.25
Entretien	1.3	1.3	1.3	1.2	1.1
Total	14.35	14.35	13.25	11.3	10.1

Au sein de l'effectif permanent la formation est toujours à l'honneur. Deux apprentis techniscénistes, une apprentie employée de commerce et 1 stagiaire Maturité Professionnelle Commerciale (MPC) contribuent à la bonne marche du Passage qui de son côté permet d'acquérir des connaissances et de l'expérience dans un environnement particulièrement riche et diversifié.

4. Activités

4.1. Saison

41 spectacles ont été accueillis par le Passage dans le cadre de sa saison au cours de l'année 2014. Comme chaque année, ils relèvent de genres différents, le théâtre reste prédominant avec 20 pièces, dont 3 jeune public et 1 théâtre d'objets. Suivent les spectacles d'humour (9), de danse (5), les concerts (4), le cirque (2) et l'opéra (1).

Au total, **139 représentations** ont été organisées, dont 5 supplémentaires publiques et 4 privées réservées à des partenaires. A cela s'ajoutent les 4 contades données par Ariane Racine dans le cadre du Pass'contes dans 4 communes du Littoral.

60% des spectacles programmés (25) ont été des productions suisses (7 de plus qu'en 2013), neuchâteloises pour 7 d'entre elles (*Sweet potatoes* par la Compagnie Sugar Cane, *Les trois mousquetaires* par Les Batteurs de Pavés, *Doute* et *Les deux gentilshommes de Vérone* par la Compagnie du Passage, Florence ChitaCumbi, *Buscándose la via* par Alogamia, et *La revue de Cuchet et Barbezat et Figaroh !*.

Quant aux productions étrangères, elles sont venues principalement de France (12), puis de Belgique (1), Grèce (1), Espagne (1) et Canada (1).

39 Spectacles								
Théâtre	Humour	Danse	Musique	Jeune public	Cirque	Opéra	Théâtre d'objets	Total
16	9	5	4	3	2	1	1	41
Suisse	France	Belgique	Grèce	Canada	Espagne			
25	12	1	1	1	1			

4.2. Evénements

Le mercredi à midi, en marge de sa saison, le Passage a proposé 10 rendez-vous dans le cadre de son *Passage de midi*, soit 3 concerts, 3 rencontres avec des auteurs, 3 lectures et une conférence. Au total 650 spectateurs se sont déplacés à ces occasions.

En outre, le théâtre a pu proposer, dans le cadre d'une nouvelle politique d'exposition, des photographies de Horst Tappe. Vingt portraits d'artistes ont ainsi habillé les murs de la galerie et du restaurant Max & Meuron pendant 4 mois. Cette exposition a pu voir le jour grâce à la collaboration de la Fondation Horst Tappe.

Au cours de cette année, 10 visites ont été organisées et ont permis à 208 personnes de découvrir les coulisses du Passage.

4.3. Créations

Huit spectacles ont été créés au Passage en 2014, à commencer, en grande salle par *Gracias Piazzolla*, un concert conçu à Neuchâtel par Maria de la Paz. Puis *Tosca*, opéra de Giacomo Puccini, par le Chœur Lyrica sous la direction musicale de Facundo Agudin dans la mise en scène de Robert Bouvier. Après plusieurs semaines de répétitions au Passage, Les Batteurs de Pavés ont présenté en clôture de la saison 2013-2014 leur version itinérante des *Trois mousquetaires*. Le spectacle s'est donné dans la grande salle, puis dans la cour du Passage, pour se poursuivre en Ville de Neuchâtel. Florence ChitaCumbi s'est entourée de ses fidèles musiciens pour offrir un concert rassemblant les morceaux tirés de son dernier album.

En petite salle, *Le petit Barbier de Séville* est venu enchanter le jeune public dans une mise en scène de Marianne Radja et avec une distribution de la région. Alors que les danseuses et musiciens flamenco ont fait chavirer le public avec *Buscándose la via*, un spectacle aussi puissant qu'émouvant. Les compagnies Sugar Cane et Comiqu'Opéra, sous la houlette de Frédéric Mairy, ont conjugué leur talent pour proposer une version moderne et drôle de *Figaro* !.

Enfin, le célèbre duo Cuche et Barbezat a relu l'actualité neuchâteloise dans une Revue aux couleurs du Cabaret, s'entourant d'artistes de renommée internationale.

4.4. Scolaires et médiation culturelle

Au cours de l'année 2014, 29 représentations scolaires ont été organisées pour 10 spectacles différents. Elles ont été suivies par 4'091 élèves et enseignants, de tous les degrés et de différents établissements de la Ville de Neuchâtel et des communes du Littoral.

Grâce au généreux soutien de la Loterie romande obtenu par l'Association des amis du Passage, nous avons pu mener des actions de médiation de grande ampleur dans les écoles et lycées du littoral, particulièrement pour les spectacles *L'avare* et *Les fleurs du mal*.

Ainsi une grande majorité des élèves ont pu être préparés à la venue au Théâtre par des interventions en classe données par des médiatrices. Pouvoir offrir ces actions de médiation, prises en charge financièrement par l'Association des amis, contribue résolument à la meilleure qualité des représentations scolaires. Le théâtre qui se déplace à l'école pour que l'école vienne au théâtre s'avère être un échange très constructif.

Même si nous proposons un tarif avantageux de CHF 12.- par élève et enseignant, nous devons constater que les établissements scolaires font face à une baisse de moyens financiers destinés à la venue au théâtre. Nous tentons malgré tout de maintenir une offre attractive et de grande qualité.

4.5. Collaborations

La plus importante collaboration artistique est menée par l'Association des Amis du Passage, soutien constant et fidèle des *Passages de midi*. Cette association, outre son important soutien à la médiation scolaire, a pris également en charge l'acquisition d'un important équipement technique indispensable à la bonne marche du théâtre.

Toujours dans le cadre des *Passages de midi*, le Passage a poursuivi sa collaboration avec la Haute école de musique de Genève – Site de Neuchâtel, organisant avec elle trois concerts, ainsi qu'avec Payot Libraire, partenaire de chacune des rencontres.

Dans le cadre de sa journée « Le théâtre de la connaissance » l'Université de Neuchâtel s'est associée avec le Passage, dans le cadre d'un *Passage de midi*, en accueillant une conférence du célèbre spécialiste du climat Konrad Steffen. La petite salle s'est avérée bien trop petite pour la circonstance !...

Depuis le début de la saison 2014-2015, le Théâtre du Passage est très heureux de pouvoir offrir à ses spectateurs le baby-sitting gratuit à l'achat de deux billets pour un spectacle de la saison. Huit familles en ont bénéficié de septembre à décembre. Cette opération est née à l'initiative de la Croix-Rouge et grâce au soutien de Soroptimist International Club de Neuchâtel et Zonta Club.

Cette année encore la collaboration avec les communes du SITRN a été particulièrement active et productive. Il y a eu les représentations en mai de *L'avare* à Neuchâtel, Peseux, Auvernier, Marin-Epagnier, Saint-Blaise, Cortaillod, Gorgier et Le Landeron. L'année 2014 a vu naître aussi le Pass'contes, projet porté par la conteuse neuchâteloise Ariane Racine. Entre septembre et décembre quatre étapes se sont déroulées à Auvernier, Bevaix, Peseux et Saint-Aubin pour le plus grand plaisir des amateurs de contes. L'aventure de ce beau projet itinérant se poursuit en 2015. Le Théâtre du Passage se sera ainsi déplacé dans toutes les communes du SITRN.

Parmi les collaborations régulières, le Passage peut compter également sur les excellentes relations développées au fil des ans avec la Société d'Emulation du Val-de-Travers, le Lyceum Club, le Centre Culturel Italien, le Mouvement des Aînés, l'Université de Neuchâtel, l'Université de Lausanne, l'Association Neuchâteloise d'Accueil et d'Action Psychiatrique, l'Association pour la Défense des Chômeurs.

4.6. Locations

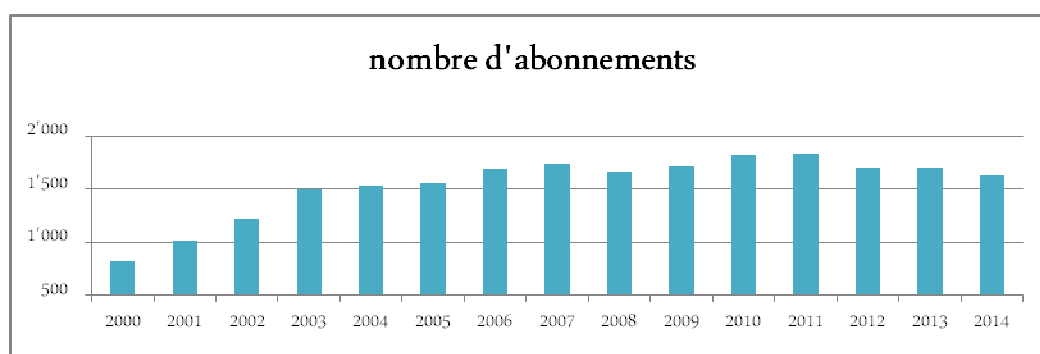
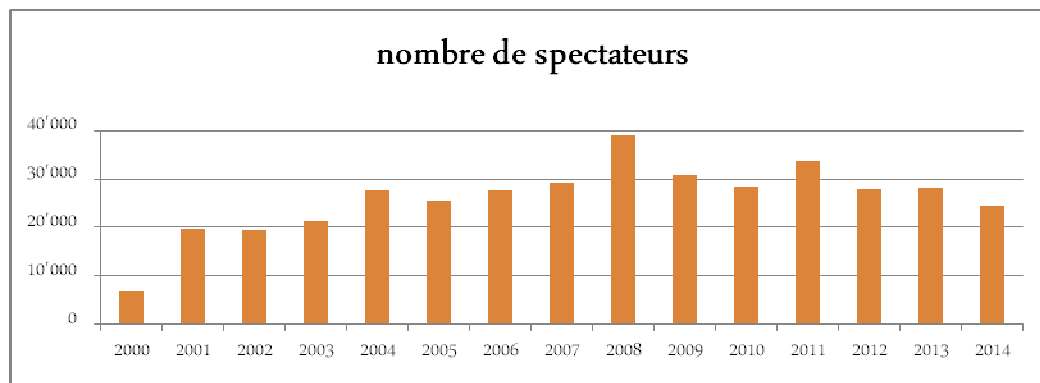
Comme chaque année, le Théâtre du Passage remplit largement sa mission de location en mettant à large contribution tant son équipe professionnelle que son matériel.

Une trentaine de locataires, parmi lesquels des producteurs privés, entreprises, autorités, associations ou écoles y ont organisé des événements. Environ 20'000 personnes se sont rendues au Théâtre du Passage dans le cadre de ces événements organisés par des tiers.

5. Fréquentation

Cette année nous avons dû constater une baisse de la fréquentation de 12% par rapport à l'année 2013, (25'492 contre 28'110 spectateurs l'année précédente) fixant le taux de fréquentation à 79% (91% en 2013).

Nous avons hélas pu observer cette tendance dès l'ouverture de la billetterie en début de saison 2014-2015, notamment en voyant des spectacles pourtant populaires se remplir modestement. En conséquence nous avons dû déployer des moyens de communication additionnels et mener à plusieurs reprises des opérations « last minute » auprès de nos partenaires et d'entreprises locales.



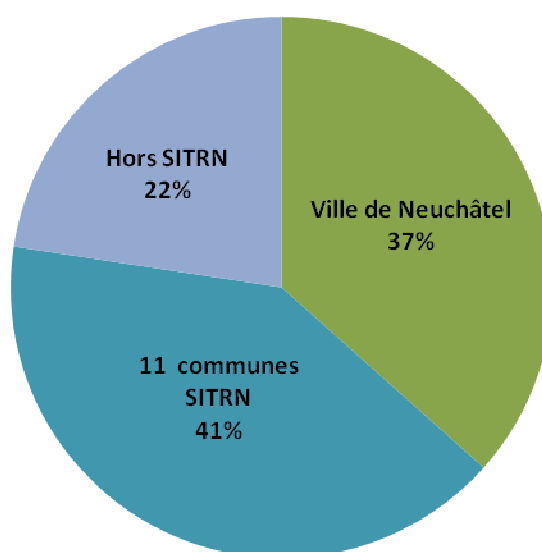
Le nombre d'abonnements a légèrement diminué en 2014, affichant au total 1'625 abonnés (1'705 en 2013). Le nombre d'abonnements de saison a aussi un peu baissé (passant de 1'268 à 1'245) tandis que les Pass'humour eux sont passés de 239 à 134.

Le Pass'famille fait preuve d'une constante progression (161 contre 98), sans doute grâce au leporello famille, support de communication spécifique, initié en 2013. Sa diffusion dans des lieux fréquentés par les familles a probablement contribué à cette augmentation.

Le Pass'jeune, quant à lui, rencontre toujours le même engouement de la part des jeunes en maintenant son effectif proche de celui de l'année dernière (85 contre 100).

La répartition géographique ci-dessous nous montre que la majorité des spectateurs abonnés réside dans l'une des 11 communes du Littoral, suivie de la Ville de Neuchâtel, puis du Val-de-Ruz, du Haut du Canton, des cantons de Berne et Vaud.

Répartition géographique des abonnés



6. Fonctionnement

L'activité liée à l'entretien du bâtiment reste importante en 2014. Les frais de maintenance et d'entretien ne cessent d'augmenter conséquence de l'usure du bâtiment qui n'a pourtant que 15 ans. Afin de répondre aux exigences de sécurité, la mise en conformité des infrastructures est devenue nécessaire et devra faire l'objet d'investissements importants à l'avenir. Ces travaux occasionneront naturellement une forte implication de nos équipes tant techniques qu'administratives.

7. Sponsoring

Le Passage a pu compter sur la fidélité et le constant soutien de ses partenaires historiques. Il a pu maintenir en 2014 l'entier de ses contrats de partenariats, mais a dû faire face à une baisse pour l'un d'entre eux.

Musée d'art et d'histoire

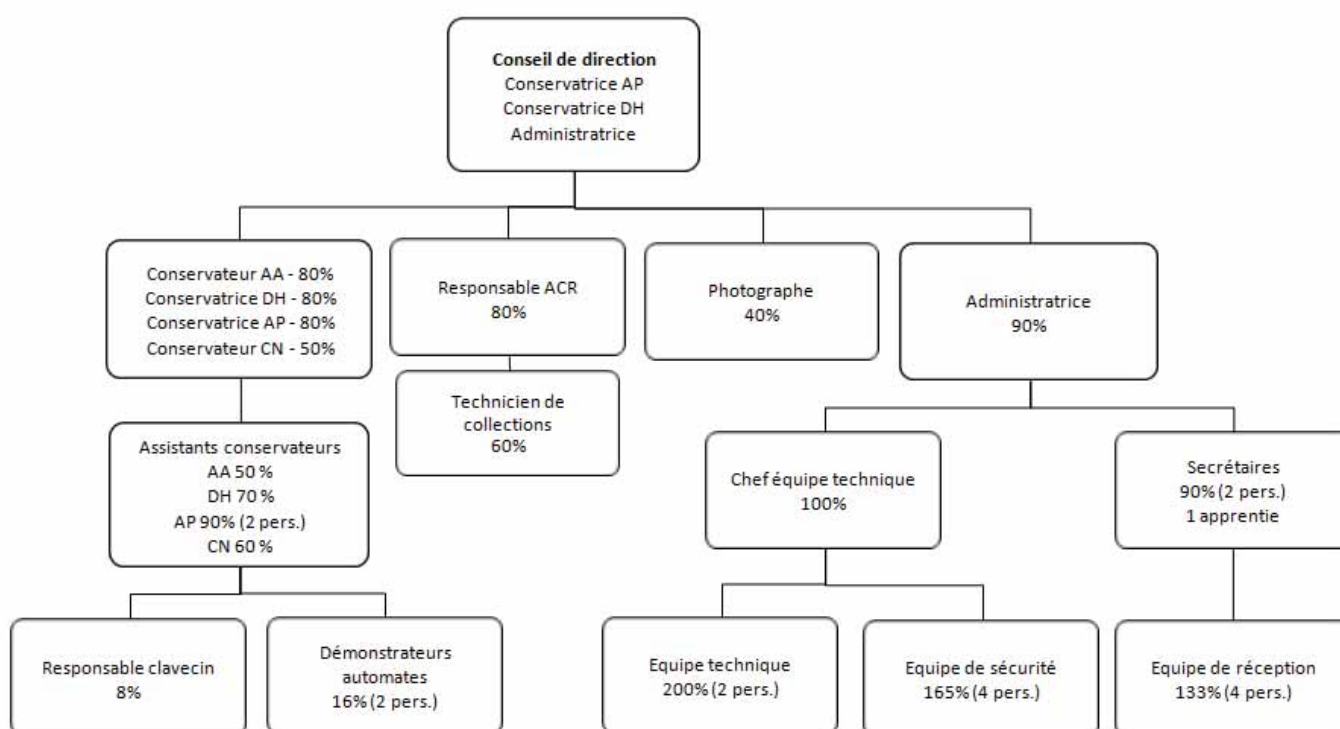
1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	3'731'215.53	3'397'800.00	-333'415.53
Revenus	222'498.70	211'400.00	-11'098.70
TOTAL	3'508'716.83	3'186'400.00	-322'316.83

L'exercice 2014 du Musée d'art et d'histoire présente un dépassement global de 322'316.83 francs dû à la recapitalisation de Prévoyance.ne (336'701 francs). Plusieurs engagements temporaires sont eux, compensés par une subvention de l'OFPP (10.31.439.13).

Relevons que les charges immobilières ont baissés suite à l'amortissement complémentaire effectué en 2013 et que les revenus sont un peu inférieurs aux attentes.

2. Organigramme



3. Personnel

Le MAHN compte 15.42 postes équivalents plein temps pour les postes fixes, auxquels se rajoutent 0,38 postes pour des engagements temporaires que nous avons sollicités pour des missions spécifiques. Il s'agit d'une part de travaux dans le cadre des expositions et d'autre

part d'un mandat dans le cadre du partenariat entre l'Académie des sciences sociales et humaines, le canton de Neuchâtel et le cabinet de numismatique pour la coordination du volume consacré aux trouvailles monétaires suisses de numismatique. Ces engagements temporaires sont compensés financièrement respectivement par le compte expositions temporaires et par une subvention de l'OFPP.

Neuf stagiaires ont par ailleurs rejoint nos rangs dans le cadre de la convention passée avec l'Université de Neuchâtel.

4. Expositions, manifestations, animations

Le MAHN a accueilli 27'803 visiteurs en 2014 (dont 654 aux galeries de l'histoire). Ce chiffre est dans la ligne de la fréquentation enregistrée depuis les années 2000, soit entre 20'000 et 30'000 entrées. Il est un peu inférieur à l'année dernière (34'106). La thématique de la grande exposition de l'année (*Argent, jeux, enjeux*) avait un intérêt national et les entrées à plein tarif se sont dans l'ensemble maintenues.

Lors de la Nuit des musées (17 mai) et de la Journée internationale (18 mai), de multiples animations ont été proposés au public. Elles ont permis de porter un regard différent sur nos collections et nos expositions.

4.1. Département des arts plastiques

Le point fort de l'année a été sans conteste l'accomplissement et l'inauguration de l'exposition « Renzo Ferrari. Visions nomades » (22 novembre 2014- 19 avril 2015). Sous le signe du nomadisme et de l'ouverture inter-cantonale, cette importante rétrospective née du dialogue avec l'artiste, vise à retracer la richesse de son parcours artistique. Elle constitue la première étape d'une exposition réalisée en collaboration avec le Museo cantonale d'Arte de Lugano. Une publication bilingue richement illustrée est parue pour l'occasion aux Editions Skira. Conçue comme un catalogue et un ouvrage de référence, elle réunit les contributions de divers auteurs issus du monde francophone et italophone. Un riche programme de manifestations (conférences, performances, projections) a été organisé en lien avec l'événement.

Parallèlement au programme d'expositions, le personnel du Département s'est consacré à l'inventaire scientifique des nouvelles acquisitions, ainsi qu'aux travaux de restauration du fonds Maximilien de Meuron.

4.2. Département des Arts appliqués

2014 a été une année de transition pour le département des AA : avant son entrée en fonction complète en avril, le nouveau conservateur n'a pu travailler qu'à 20%. Pendant cette phase d'intérim, une augmentation du taux d'activité de l'assistant-conservateur a assuré le fonctionnement du département. Une nouvelle assistante-conservatrice, a débuté mi-août suite à la démission de l'assistant-conservateur fin mai. Néanmoins, les AA ont organisé l'exposition *Magasin de Porcelaine* et déménagé une importante partie de leurs collections de mobilier vers un nouveau dépôt extérieur. Ce lieu loué – et provisoire - permet un meilleur stockage de nos collections patrimoniales et libère à moyen terme une ancienne salle d'exposition.

Une importance particulière a été donnée au *clavecin Ruckers* : neuf concerts publics, un cours privé de master class et deux ambitieux enregistrements de CD.

Les *automates Jaquet-Droz* attirent touristes, enfants et spécialistes à la fois lors des démonstrations publiques et privés. Ils engendrent un nombre croissant de renseignements et de demandes de photos. Nous avons permis à deux réalisateurs de film finlandais et une vidéaste irlandaise de travailler avec les automates Jaquet-Droz, accompagné tout le temps d'un démonstrateur. S'y ajoutaient une campagne de photos de tourisme neuchâtelois ainsi que le tournage d'un reportage de la télévision suisse alémanique pour l'émission *Kulturplatz*.

4.3. Département historique

Le travail d'inventaire a été poursuivi en privilégiant les ensembles destinés à être mis en ligne sur le site du musée. En matière d'exposition, nous avons travaillé à l'accueil et aux préparatifs de deux projets qui seront présentés au public en 2015 : *14/18 La Suisse et la Grande Guerre* et *Neuchâtel avant - après*. Nous avons enrichi la première exposition de volets neuchâtelois et élaboré un programme de manifestations cadres, impliquant divers partenaires scientifiques et culturels. Les préparatifs de la deuxième exposition, conduits en étroite collaboration avec le département des arts appliqués et l'office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel, ont également mobilisé nos forces. En prévision d'une grande exposition sur le thème de la *Photographie et Neuchâtel*, d'importantes recherches sur nos collections photographiques ont été menées, en partenariat avec l'Université de Neuchâtel.

4.4. Cabinet de numismatique

L'inventaire et le reconditionnement des collections ont avancé de manière significative (plusieurs milliers de fiches saisies) grâce à un numismate placé temporairement chez nous. Mais le point fort de l'année fut naturellement l'exposition *Argent, jeux, enjeux* dont la vie a été rythmée par un très riche programme d'animations et qui fut largement relayée par la presse grâce au mandat confié à une chargée de communication externe. Enfin, la Confédération ayant reconduit sa subvention, le mandat pour coordonner les travaux de publication des trouvailles monétaires sur sol neuchâtelois a pu être reconduit pour 2014.

Muséum d'histoire naturelle

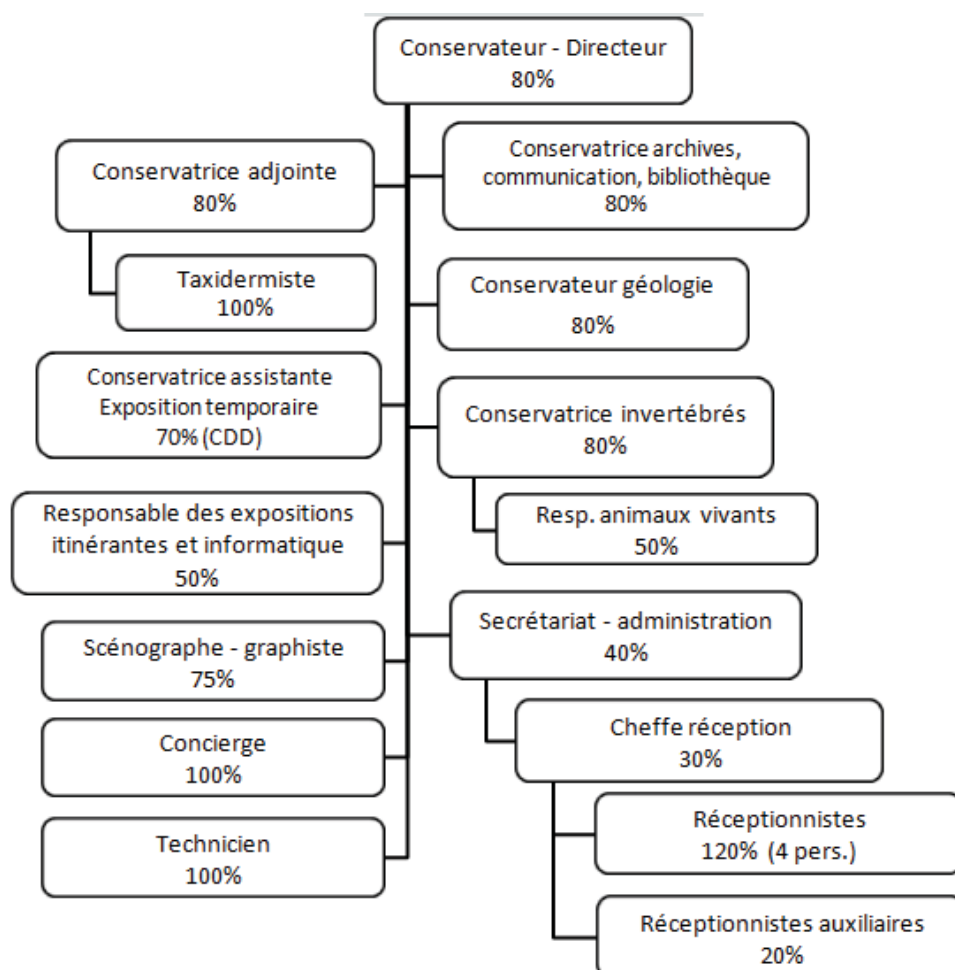
1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'527'801.42	2'329'600.00	-198'201.42
Revenus	221'670.95	191'400.00	+30'270.95
TOTAL	2'306'130.47	2'138'200.00	-167'930.47

Les comptes du Muséum présentent un résultat négatif de 167'930 francs par rapport au budget. Ce résultat est péjoré principalement par la participation de chaque service à la recapitalisation de Prévoyance.ne (238'576 francs). Le déficit est cependant atténué par la diminution des charges immobilières.

La rubrique « imputations internes » est fortement réduite par une diminution des charges immobilières de 142'638 francs.

2. Organigramme



3. Personnel

L'année 2014 a été une année transition dans la réorganisation de l'équipe de direction du Muséum. La nouvelle conservatrice des invertébrés est entrée en fonction au 1^{er} février. Le nouveau conservateur de géologie, engagé à la même date, n'a quant à lui pas été confirmé au terme de la période d'essai. Son poste étant vacant pour le reste de l'année, il a été fait appel de mai à septembre à un jeune historien pour la rédaction de deux importants rapports. Le premier, à la demande de la Direction de la Culture, concernait une recherche de nouvelle affectation du sous-sol des Caves du Palais et le second la création d'un Centre de conservation pour le patrimoine des musées et bibliothèques. La mise sur pied et l'animation de la nouvelle exposition temporaire a été rendue possible par la prolongation jusqu'à fin juin 2015 de l'engagement d'une conservatrice assistante engagée à durée déterminée. Plus de vingt stagiaires et civilistes sont venus renforcer l'équipe des collaborateurs fixes du Muséum.

4. Diffusion des connaissances

Indicateurs de la diffusion des connaissances

Fréquentation annuelle	Total de visiteurs	34'650
Communiquer efficacement par affichage en Ville de Neuchâtel et en Suisse	Semaines de présence d'affichage R4 dans les principales villes de Suisse (600 quinzaines)	1'200
Communiquer efficacement par le site internet du musée	Nombre d'accès sur la page d'entrée du MHNN	58'000

5. Expositions temporaires

« Donne la patte ! Entre chien et loup » (6 octobre 2013 - 29 juin 2014 – prolongation jusqu'au 17 août 2014)

Le Muséum a été primé pour la meilleure exposition de l'année ! Ouverte à l'automne 2013, « Donne la patte ! Entre chien et loup » a reçu le prix expo 2014 de l'Académie Suisse des Sciences Naturelles (SCNAT). Lors de la remise du Prix à Coire le 10 décembre en présence d'une forte délégation neuchâteloise, le Jury a relevé une très belle réussite pédagogique, un phrasé scénographique impressionnant et un subtil pouvoir de suggestion.

L'exposition a été accompagnée d'un programme riche en animations : dimanches de contes, projections de cycles « passion cinéma » et d'autres films pour enfants en collaboration avec la Lanterne magique, démonstrations canines et « Journée des Chiens ».

« Préludes pour un loup » d'Olivia Pedrolí (5 septembre – 19 octobre)

En postface de l'exposition « Donne la patte ! Entre chien et loup », l'artiste Olivia Pedrolí a présenté une création originale et inédite pour le Muséum.

« Émotions - Une histoire naturelle » (30 novembre 2014 - 29 novembre 2015)

En 2014, le Muséum a exploré une thématique extrêmement riche et en plein essor dans sa nouvelle exposition temporaire : les émotions. Soutenue par le Fonds National Suisse de la recherche scientifique, cette exposition est le fruit d'une collaboration avec le Pôle de recherche national en Sciences Affectives–CISA, Université de Genève (UNIGE).

6. Expositions itinérantes

L'exposition « Mouches » créée en 2004 par le MHNN, a été inaugurée le 15 août à Berlin au Museum für Naturkunde sous le titre « Fliegen » en présence des participants au 8^{ème} congrès mondial de Diptérologie. L'exposition « parce Queue » a été reprise au Muséum de Nantes dès le 25 avril 2014 après avoir été présentée à Rennes jusqu'au 16 mars 2014 dans une nouvelle scénographie. L'exposition « Sacrée science » installée en 2013 sous une forme réduite au Kulturama-Museum des Menschen à Zurich y a été prolongée jusqu'au 23 février 2014. Enfin, un certain nombre de films de l'exposition « K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya » ont été intégrés à l'exposition « Himalaya Report, La conquête des sommets à l'aire des médias » présentée du 25 avril 2014 au 26 juillet 2015 au Musée Alpin Suisse (MAS) à Berne.

Nuit des musées, Journée internationale des musées (17-18 mai)

En lien avec l'exposition « Donne la patte », l'édition 2014 de la Nuit et la Journée des musées était l'occasion de présenter le chien sous un nouveau jour et de s'amuser au son des hurlements de son ancêtre, le loup. « Une nuit avec les loups » a accueilli 739 visiteurs, tandis que « La journée internationale des Musées » du dimanche, riche en animations, a accueilli 218 visiteurs.

Conférences

La collaboration avec la Société neuchâteloise des Sciences naturelles, la Société neuchâteloise d'Entomologie et le WWF a permis d'accueillir un public varié lors de treize conférences et de huit « Rendez-vous Nature ». L'auditoire a également été mis à disposition de groupes externes à quarante-sept reprises.

Fête de la Nature (24 mai)

Une excursion conjointe entre le MHNN et la Société Neuchâteloise d'Entomologie (SNE) a été proposée pour observer les abeilles maçonnes des maisons du village lacustre de Gletterens et pour explorer les milieux humides voisins riches en insectes aquatiques.

7. Gestion du patrimoine : zoologie, géologie, paléontologie, artéfacts en relation avec l'histoire naturelle

Indicateurs de la gestion du patrimoine

Conservation préventive : T idéale = 13°C	Température [°C] maximale observée dans le courant de l'année dans les locaux de collection	28.6
Conservation curative des objets	Boîtes d'insectes reconditionnées	1248
	Vertébrés nettoyés ou restaurés	50
Réaliser un inventaire complet et une informatisation exhaustive des collections	Objets ou lots saisis et modifiés en 2014	943
	Occurrences dans la Base de données au 31.12.2014	99'966
Favoriser l'enrichissement des collections par des dons et des acquisitions de qualité	Vertébrés reçus en 2014	38
	Vertébrés taxidermisés en 2014	26

Conditions de conservation

Une température élevée dans les locaux de conservation des collections à sec est le principal facteur qui conditionne le développement des ravageurs et la dégradation des spécimens. Cette année, le record de température était de 28.6°C. Cette mesure se situe bien au-delà de la température seuil qui permettrait un stockage sûr face aux ravageurs et des conditions optimales pour la bonne conservation à long terme des collections à sec. Une fumigation a été nécessaire par mesure de protection.

Conservation curative des objets

Entomologie

La collaboration d'un stagiaire et d'un civiliste dans la collection d'entomologie a permis d'effectuer un projet extensif de reconditionnement des insectes de l'ancienne collection. Ce travail de longue haleine se poursuivra en 2015.

Vertébrés

Le nettoyage complet de la collection d'oiseaux, débuté à l'automne 2010 s'est poursuivi sur quatre ans et demi pour prendre fin en 2014. Ainsi, près de 13'000 oiseaux ont été dépoussiérés, dégraissés et au besoin restaurés. Les spécimens de la collection de reptiles et amphibiens à sec ont également été nettoyés et restaurés, ainsi qu'une partie de la collection de mammifères. Durant ces travaux, les mues de larves et les adultes des ravageurs présents sur les objets ont été collectés pour évaluer le niveau d'attaque.

Inventaire des collections et base de données

En 2014 a débuté la saisie par des stagiaires et civilistes de la collection de mollusques à sec. De nombreuses mises à jour et quelques nouvelles saisies ont été apportées pour les collections de vertébrés.

La révision de la table des legs (récolteurs, collectionneurs, donateurs) a été poursuivie par un civiliste historien. Les quelque 1470 données travaillées sur les trois dernières années ont été mises à jour avec succès dans la base de données du Muséum en été 2014.

Enrichissement des collections

De nombreux dons intéressants pour la collection scientifique de vertébrés ont été reçus. Plusieurs spécimens en attente de préparation ont été taxidermisés et pourront ainsi rejoindre la collection. Les prochaines années réservent une bonne nouvelle : une partie des abeilles et guêpes récoltées en vue du projet pilote de la liste rouge des aculéates seront déposées au MHNN. Ces spécimens provenant de Suisse romande et du Tessin seront un complément extrêmement précieux à la collection entomologique.

8. Activités de recherche

Indicateurs des activités de recherche

Participer à l'extension des connaissances, contributions à l'évolution scientifique	Publications	3
	Conférences et autres interventions	9
Soutenir les activités de recherche liées aux collections et la mise en place d'expositions	Stagiaires accueillis	23
Soutenir les activités de recherche liées aux collections	Personnes ayant consulté les collections et archives	16
	Personnes ayant demandé des renseignements sur des objets ou collections	18
	Nombre de fiches de prêt	23

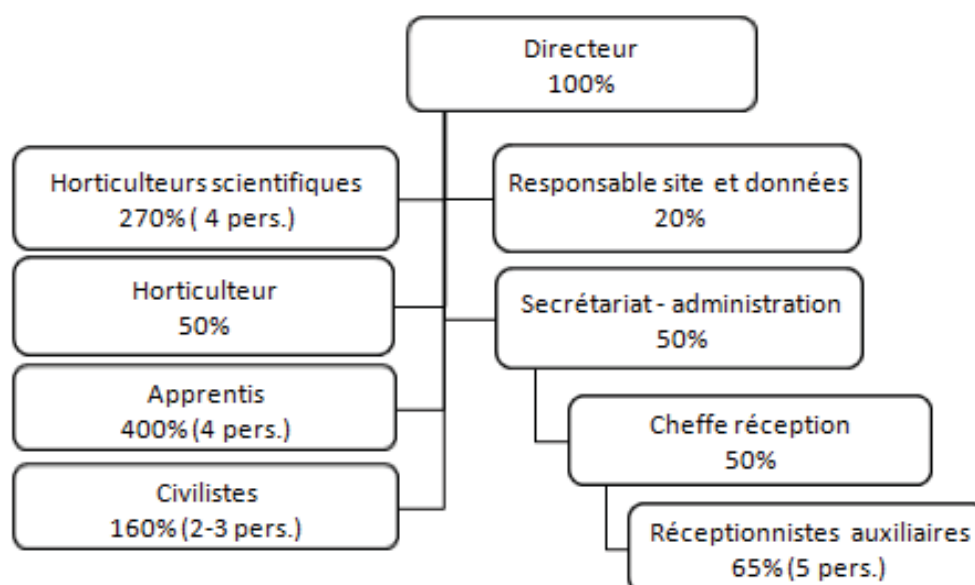
Jardin botanique

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'115'360.65	1'050'900.00	-64'460.65
Revenus	425'039.00	476'500.00	-51'461.00
TOTAL	690'321.65	574'400.00	-115'921.65

L'exercice 2014 du Jardin botanique présente un dépassement global de 115'921.65 francs dû à la recapitalisation de Prévoyance.ne (26'810 francs), des assurances accidents (8'000 francs) et de la caisse de pensions (8'500 francs). Des imputations internes plus importantes que prévues ont été comptabilisées surtout pour l'entretien du parc (fauchage en automne de la grande prairie par une équipe des Parcs et Promenades suite à la production importante d'herbage due aux conditions météorologiques de 2014 (14'000 francs). De plus, des recettes plus faibles sont expliquées par une location d'exposition reportée en 2015 (-40'000 francs) et le transfert des recettes d'animation au Service de la médiation culturelle (-5'000 francs).

2. Organigramme



3. Personnel

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le service du Jardin botanique regroupe l'ensemble des personnes travaillant sur le site, soit 18 personnes pour 10.05 EPT (dont 4 EPT apprentis). Par contre le poste d'animation-médiation (0.3 EPT), jusqu'alors inclus dans le service, a été rattaché au Service de médiation culturelle.

4. Missions et indicateurs

Les missions du Jardin botanique sont similaires à celles des autres musées, selon la définition de l'ICOM (Conseil international des musées) : gestion de collections (4.1), recherches (4.2) et éducation (4.3 : activités pour le public).

4.1. Collections

Les collections d'un jardin botanique peuvent être divisées en deux catégories :

- les plantes vivantes, présentées dans les serres et le parc du Jardin botanique
Les travaux de révision des collections vivantes ont débuté en 2013, puis se sont poursuivies en 2014. L'augmentation des collections ne sera perceptible qu'en 2015, suite à la rénovation complète du Jardin de l'évolution.
- les collections d'objets, situées en dépôts
Deux dons importants ont contribué de manière importante à l'augmentation des collections : le don de la collection de fossiles et minéraux Louis Villars (env. 3000 pièces) et celui de M. Willy Haag sur les outils des métiers de la terre (env. 150).

Collection	2014	2013	2012
Organique			
Collection Plantes vivantes	3191*	3243*	3353*
Graines	268**	49	0
Miels	284	222	12
Inorganique			
Objets Métiers de la terre	181	10	0
Fossiles	3000***	2	0
varia	6	1	0
autre	0	0	0
Total	6930	3527	3365

*A cela s'ajoute chaque année environ 10'000 plantes produites pour l'embellissement du jardin et la recherche.

**49 lots de graines de l'*Index seminum* et 219 lots de graines anciennes transférées du Muséum au Jardin botanique.

***Estimation du nombre de pièces de la collection Louis Villars donnée à la Ville de Neuchâtel pour son jardin botanique en date du 18 août 2014.

4.2. Recherches

Plusieurs nouveaux projets ont vu le jour en 2014 en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, mais également avec le Glossaire des patois de Suisse romande (en vue d'une publication et d'une exposition sur les outils des métiers de la terre en 2016).

Collaboration / projets	2014	2013	2012
Biologie du sol / Université NE	2	1	1
Botanique évolutive / Uni NE	2	2	2
Conservation Flore / SFFN	4	4	3
Ethnobotanique / GPSR	1	0	0

Paléobotanique	1	0	0
Recherches internes / JBN	3	1	1
autre	1	1	1
Total	14	9	8

Le nombre de publications est un excellent indicateur pour présenter la valorisation des collections et des recherches du Jardin botanique. Il faut toutefois lire les chiffres avec précaution. L'année 2014 peut être considérée comme normale, alors que 2013 était exceptionnelle suite à la parution de plusieurs articles en lien avec la campagne d'inventaire de la biodiversité en Ville de Neuchâtel et au Jardin botanique.

Publications	2014	2013	2012
Articles scientifiques	6	14	0
Rapports	1	3	0
Livres	1	1	1

4.3. Education et accueil du public

L'effort d'information du public s'est poursuivi en 2014. Un programme riche de presque 50 activités a été proposé aux visiteurs. La baisse du nombre de cours et animations est dû au transfert de l'animatrice du Jardin botanique au service de médiation culturelle (Atelier des musées).

Activité	2014	2013	2012
Expositions	6	6	7
Cours et ateliers	14*	32	18
Fêtes ou événements	7	8	10
Conférences et visites guidées	6	8	10
Concerts ou théâtre	1	1	1
Excursions	14	13	10
Colloque	0	1	0
autre	0	1	1
Total	48	70	57

*Depuis 2014, une grande partie des activités et animations pour enfants est transférée à l'Atelier des Musées.

Le nombre de visiteurs a baissé en 2014, suite à un été particulièrement pluvieux.

Nombre de visiteurs	2014	2013	2012
Elèves	1899	2034	1454
Public général	23316	29513	25159
Total	25215	31547	26613

5. Investissements

Un crédit d'investissement de 32'000 francs a été accordé pour la création d'une tourbière dans le Jardin botanique. Des compléments d'aménagement ont pu être réalisés grâce à une partie de la subvention accordée par l'Université de Neuchâtel.

Un second crédit d'investissement de 23'000 francs a été accordé pour l'aménagement de bacs à compost, en lien avec l'embellissement de la terrasse de la Villa du Jardin botanique.

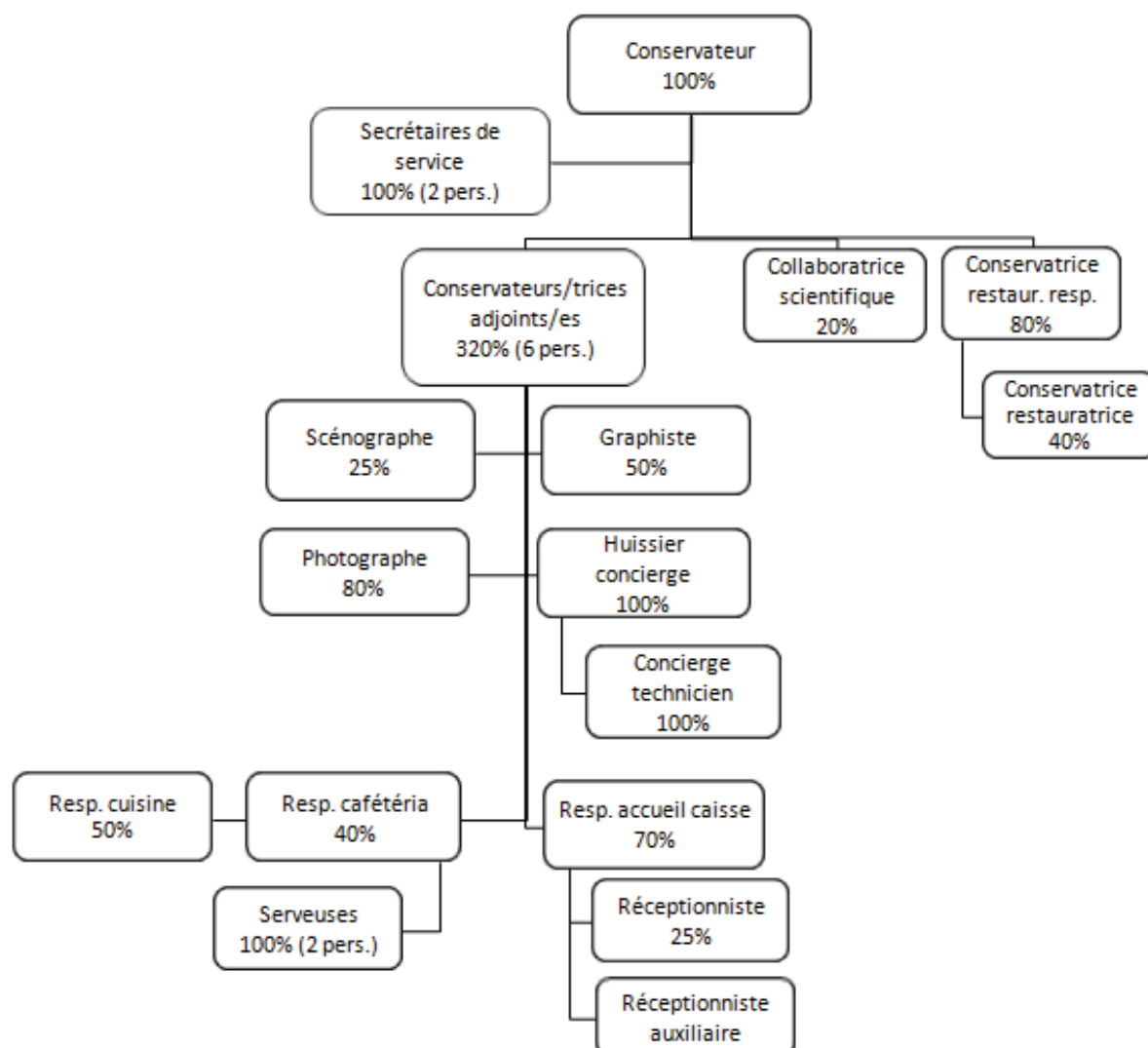
Musée d'ethnographie

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	3'121'583.88	2'635'800.00	-485'783.88
Revenus	257'984.32	200'700.00	+57'284.32
TOTAL	2'863'599.56	2'435'100.00	-428'499.56

L'exercice 2014 du Musée d'ethnographie présente un dépassement global de 428'499.56 francs dû à la recapitalisation de Prévoyance.ne (274'851 francs) et à la correction d'une erreur d'écriture du Service des finances sur le compte 10.71.318.91 Expositions temporaires (207'748.75 francs) lors du bouclage 2013.

2. Organigramme



3. Personnel

Augmentation du taux d'activité d'un conservateur adjoint, de 40 à 50%.

Augmentation du taux d'activité d'un conservateur adjoint, de 50 à 70% du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2017, financé par un subside de recherche versé par le FNS pour le projet «CANS – Conservation of cans in collections» en partenariat avec la Haute Ecole Arc de Conservation-restauration de Neuchâtel.

Engagement d'une nouvelle réceptionniste-caissière en remplacement de celle en congé maladie prolongé.

Le MEN a bénéficié de l'aide de plusieurs personnes placées dans les secteurs de la surveillance, de la conciergerie et de la cuisine dans le cadre des programmes d'emplois temporaires et des mesures de crise.

4. Collections

En prévision de la rénovation de la villa de Pury d'ici à 2016 et suite au déménagement des collections du sous-sol de la salle d'exposition temporaire, commencé en 2013, le travail de récolement, d'inventaire et de déménagement des collections africaines et d'ethnomusicologie s'est poursuivi vers le dépôt provisoire des Draizes. Les chiffres des missions muséales liées aux collections sont par conséquent exceptionnellement élevés au MEN.

En raison des travaux liés au déménagement, le MEN possède actuellement trois réserves d'objets. Des mesures hydrométriques et de température ont été prises en continu durant toute l'année dans ces différents locaux. Les réserves de Serrières et des Draizes ne sont pas climatisées et les dépassements des seuils climatiques recommandés sont trop fréquents pour être comptabilisés. A Serrières, l'humidité relative oscille entre 25% et 70% (seuils recommandés : 40% à 60%), aux Draizes les normes sont un peu meilleures (de 25% à 60%). Quant aux mesures effectuées dans notre dépôt situé aux sous-sols de la salle d'exposition temporaire (réserve Gabus), elles restent dans les seuils recommandés. L'année a été marquée par trois inondations : deux dans la réserve Gabus et une dans le dépôt de Serrières.

Environ 5000 objets ont été restaurés ou reconditionnés.

3132 objets ont été traités et introduits dans la base de données.

241 objets ont été acquis, dont 197 par des dons et 44 par des achats.

L'équipe du MEN a accueilli 57 chercheurs. Elle a par ailleurs employé 30 stagiaires et 2 civilistes pour permettre le déménagement des collections et des archives (récolement, dépoussiérage, photographie, transport et stockage des objets).

L'équipe du MEN a géré 267 emprunts d'objets.

5. Expositions

6 et 7 février 2014: célébration du 150^e anniversaire du premier Traité d'amitié et de commerce entre la Suisse et le Japon et inauguration du secteur introductif de l'exposition *Imagine Japan*

L'équipe du MEN inaugure "La mission d'Aimé Humbert", présentant l'aventure diplomatique et économique initiée par le Neuchâtelois et les échanges ininterrompus entre les deux pays. Evoquant le mécanisme d'une horloge, ce secteur présente la période historique charnière durant laquelle s'est jouée la mission du Neuchâtelois Aimé Humbert. Le passage de l'époque Edo à l'ère Meiji voit en effet les Japonais renoncer à leurs anciennes horloges et adopter le découpage du temps qui rend possible l'exportation de montres suisses.

Trois dimensions importantes du projet poursuivi par Aimé Humbert structurent l'espace: sa soif d'acquérir et de transmettre des connaissances, son engagement politico-diplomatique et sa croyance au progrès associé au développement des échanges commerciaux.

19 juin 2014: présentation d'*Imagine Japan* au Prince héritier du Japon Naruhito et de M. Didier Burkhalter, Président de la Confédération, suivie de l'inauguration.

***Imagine Japan*. 19 juin 2014 – 19 avril 2015**

«Donner carrière à l'imagination»: c'est par ces mots que le Neuchâtelois Aimé Humbert, signataire du premier Traité d'amitié et de commerce entre la Suisse et le Japon, termine l'introduction de l'ouvrage *Le Japon illustré* issu de son voyage. Publié en 1870 et riche de 476 gravures composées grâce aux matériaux iconographiques ramenés par le diplomate suisse, ce livre constitue une référence incontournable sur le passage de la période Edo à l'ère Meiji et un jalon majeur dans l'histoire de la perception du Japon par les Occidentaux.

A l'occasion du 150^e anniversaire de la signature du traité, l'exposition *Imagine Japan* interroge ce captivant jeu d'images et explore la fascination persistante pour le Pays du Soleil Levant. Des *anime* et autres mangas à l'esthétique des jardins et des villes, en passant par les arts martiaux, les pratiques religieuses, le tatouage et les divertissements populaires, le Japon apparaît en effet comme un réservoir de pratiques et de représentations nourrissant de manière continue et féconde le vécu et l'imaginaire de nombreux Helvètes.

Sur 6 mois et demi d'exploitation en 2014, le MEN a accueilli 14'235 personnes dans ses espaces d'exposition et d'accueil. Pour rappel, la villa de Pury est fermée pour transformations depuis le 1^{er} janvier 2013 et le Musée a été entièrement fermé au public du 1^{er} janvier 2014 au 19 juin 2014, date de l'inauguration d'*Imagine Japan*.

87 visites commentées ont été organisées, dont 40 par le Service de la Médiation culturelle.

Le MEN a bénéficié de 12 semaines d'affichage R4 dans les principales villes de Suisse.

Le site Internet du Musée a enregistré 37'374 visites pour 28'685 personnes différentes.

6. Manifestations

Durant l'année 2014, l'équipe du MEN a organisé plus de 30 manifestations différentes, parmi lesquelles 10 conférences, 8 soirées de projection de films, 5 brunchs assortis à chaque fois de deux visites guidées gratuites, 3 journées d'activités culturelles liées à la Commémoration des 6, 7 et 8 février, deux programmes composites pour la Nuit des musées et la Journée internationale des musées, deux concerts et une journée d'inauguration avec animation musicale.

7. Recherche, colloques, publications

A l'interne, l'équipe du MEN a édité trois ouvrages, à savoir :

Gonseth Marc-Olivier, Bernard Knodel et Olivier Schinz, 2014, *Les fantômes des collections*, Neuchâtel: Musée d'ethnographie, 64 p. [Texpo 18]

Gonseth Marc-Olivier, Audrey Doyen, Bernard Knodel et Grégoire Mayor, 2014, *Imagine Japan*, Neuchâtel: Musée d'ethnographie, 64 p. [Texpo 19]

Laville Yann, 2014, *Festivalisations*, Genève : Adem/Cahiers d'ethnomusicologie, 368 p.
Elle a parallèlement organisé trois rencontres et colloques avec ses collègues de l'Institut d'ethnologie.

A l'externe, l'équipe du MEN est intervenue dans 30 colloques différents sur les plans national et international, a publié 11 articles dans des revues diverses et a réalisé 4 films.

8. Rénovation des bâtiments

Notre Conseil a débloqué, en application de l'art. 166, un montant de 10'000 francs (compte de fonctionnement 10.71.311.01) pour l'aménagement du local du photographe, situé aux Draizes 5, pendant la durée des travaux de restauration de la villa.

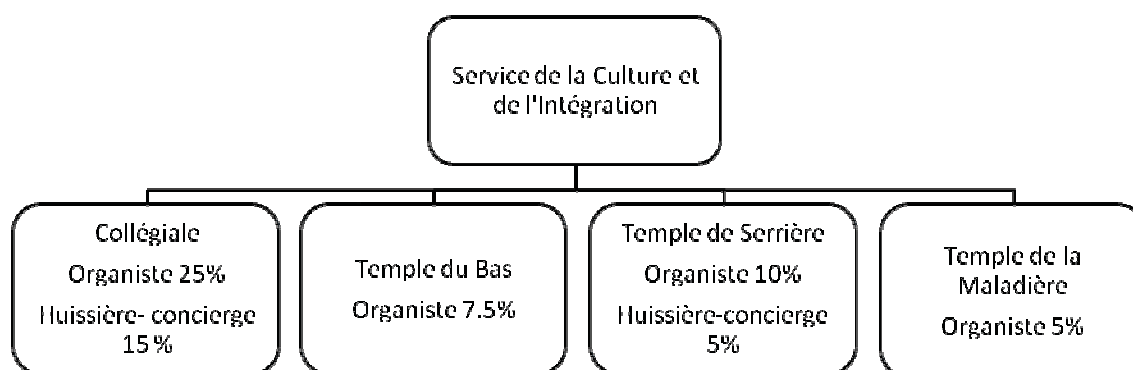
Cultes

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	550'458.32	597'200.00	+46'741.68
Revenus	6'252.00	9'000.00	-2'748.00
TOTAL	544'206.32	588'200.00	+43'993.68

Le montant budgété par l'Urbanisme pour les charges immobilières a été surévalué de près de 60'500 francs. Cependant, le coût de recapitalisation LPP non budgété péjore les comptes de 15'200 francs.

2. Organigramme



3. Personnel

Suite à la restructuration opérée au sein de la Culture et des cultes au cours du 2^{ème} semestre 2012, la gestion du personnel des lieux de culte (huissière-concierge et organistes) incombe désormais au Service de l'intégration et des infrastructures culturelles.

4. Généralités

Le Conseil général ayant accepté une proposition visant à indexer partiellement à l'inflation les subventions accordées aux Églises réformée et catholique en 1943, celle-ci sont passées globalement de 31'100 francs en 2011 à 80'000 francs dès 2012 (compensation de la moitié de l'inflation survenue depuis 1943). Plus précisément, l'aide de la Ville à la Fédération des paroisses réformées est passée de 8'600 à 22'120 francs (+17'320 francs). Celle octroyée à la paroisse catholique est passée de 22'500 à 57'880 francs (+35'380 francs).

Les travaux de restauration de la Collégiale n'ont pas perturbés les concerts ni les cultes qui s'y sont déroulés. Ci-dessous voici le tableau de répartition des manifestations depuis 2009.

	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Mariages	3	1	8	6	7	12
Enterrements	6	5	6	6	8	7
Répétitions	6	5	6	3	8	17
Concerts	36	37	30	28	34	38
Cultes	53	54	56	58	53	56
Total	104	102	106	101	110	130

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
10	CULTURE & INTEGRATION				
	Charges	25,292,382.44		23,181,500.00	22,089,683.87
	Revenus		2,829,879.57	-2,721,100.00	-3,296,394.61
	Excédent		22,462,502.87	20,460,400.00	18,793,289.26
N3	TOTAL DES CHARGES	25,292,382.44	0.00	23,181,500.00	22,089,683.87
N30	CHARGES DE PERSONNEL	11,536,232.22		9,917,700.00	8,640,074.95
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	3,203,007.27		2,916,900.00	2,634,674.09
N33	AMORTISSEMENTS	254,162.25		286,400.00	828,767.25
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	8,342,692.98		7,383,800.00	7,669,197.12
N38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	5,000.00		375,000.00	475,000.00
N39	IMPUTATIONS INTERNES	1,951,287.72		2,301,700.00	1,841,970.46
N4	TOTAL DES REVENUS	0.00	2,829,879.57	-2,721,100.00	-3,296,394.61
N40	IMPOTS		4,095.00	0.00	-642,115.50
N42	REVENUS DES BIENS		121,132.95	-131,000.00	-102,493.05
N43	CONTRIBUTIONS		1,070,237.14	-993,800.00	-785,480.27
N45	DEDOMMAGEMENT DE COLLECTIVITES		16,361.20	-26,000.00	0.00
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		1,502,452.90	-1,451,300.00	-1,281,668.35
N48	PRELEVEMENTS AUX FINANC. SPEC.		0.00	0.00	-364,394.90
N49	IMPUTATIONS INTERNES		115,600.38	-119,000.00	-120,242.54

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
10	CULTURE & INTEGRATION				
	Charges	25,292,382.44		23,181,500.00	22,089,683.87
	Revenus		2,829,879.57	-2,721,100.00	-3,296,394.61
	Excédent		22,462,502.87	20,460,400.00	18,793,289.26
10.01	SERVICE ADMINISTRATIF				
	Charges	2,851,051.71		2,825,200.00	2,954,661.20
	Revenus		13,276.75	-4,000.00	-867,847.10
	Excédent		2,837,774.96	2,821,200.00	2,086,814.10
10.02	TEMPLE DU BAS/SALLE DE MUSIQUE				
	Charges	432,796.32		410,900.00	568,295.40
	Revenus		84,374.20	-75,000.00	-83,149.70
	Excédent		348,422.12	335,900.00	485,145.70
10.03	MENUISERIE CENTRALE				
	Charges	298,737.78		254,700.00	261,119.30
	Revenus		859.00	-5,000.00	-1,828.40
	Excédent		297,878.78	249,700.00	259,290.90
10.04	CASE A CHOCS				
	Charges	396,669.20		411,300.00	306,838.35
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		396,669.20	411,300.00	306,838.35
10.05	CAN				
	Charges	0.00		0.00	130,000.00
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent			0.00	130,000.00
10.10	MEDIATION CULTURELLE				
	Charges	415,745.67		366,700.00	301,751.75
	Revenus		42,176.05	-23,500.00	-45,670.25
	Excédent		373,569.62	343,200.00	256,081.50
10.11	BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE				
	Charges	3,732,600.00		2,950,000.00	2,950,000.00
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		3,732,600.00	2,950,000.00	2,950,000.00
10.12	BIBLIOTHEQUE PESTALOZZI				
	Charges	416,905.35		365,700.00	357,353.70
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		416,905.35	365,700.00	357,353.70
10.13	CULTURE ET INTEGRATION				
	Charges	1,265,972.27		1,131,400.00	960,289.56
	Revenus		40,993.50	-35,200.00	-48,639.75
	Excédent		1,224,978.77	1,096,200.00	911,649.81
10.14	MESURES D'INSERTION PROF.				
	Charges	1,716,049.01		1,557,500.00	1,404,482.54
	Revenus		1,476,971.45	-1,443,000.00	-1,347,202.00
	Excédent		239,077.56	114,500.00	57,280.54
10.15	ACTIONS JEUNESSE				
	Charges	802,657.00		875,300.00	711,051.60
	Revenus		500.00	0.00	0.00
	Excédent		802,157.00	875,300.00	711,051.60
10.16	INTEGRATION SOCIALE				
	Charges	210,342.60		299,100.00	180,147.15
	Revenus		37,283.65	-46,400.00	-21,756.15
	Excédent		173,058.95	252,700.00	158,391.00

Comptes de fonctionnement			Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
			Charges	Revenus		
10.22	THEATRE DU PASSAGE	Charges	1,706,435.73		1,722,400.00	1,845,329.42
		Revenus		0.00	0.00	-143,348.50
		Excédent		1,706,435.73	1,722,400.00	1,701,980.92
10.31	MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE	Charges	3,731,215.53		3,397,800.00	3,762,606.59
		Revenus		222,498.70	-211,400.00	-214,509.52
		Excédent		3,508,716.83	3,186,400.00	3,548,097.07
10.61	MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE	Charges	2,527,801.42		2,329,600.00	2,251,780.75
		Revenus		221,670.95	-191,400.00	-216,319.25
		Excédent		2,306,130.47	2,138,200.00	2,035,461.50
10.62	JARDIN BOTANIQUE	Charges	1,115,360.65		1,050,900.00	265,982.90
		Revenus		425,039.00	-476,500.00	-3,685.50
		Excédent		690,321.65	574,400.00	262,297.40
10.71	MUSEE D'ETHNOGRAPHIE	Charges	3,121,583.88		2,635,800.00	2,449,306.26
		Revenus		257,984.32	-200,700.00	-299,319.49
		Excédent		2,863,599.56	2,435,100.00	2,149,986.77
10.81	CULTES	Charges	550,458.32		597,200.00	428,687.40
		Revenus		6,252.00	-9,000.00	-3,119.00
		Excédent		544,206.32	588,200.00	425,568.40

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
10	CULTURE & INTEGRATION				
	Charges	25,292,382.44		23,181,500.00	22,089,683.87
	Revenus		2,829,879.57	-2,721,100.00	-3,296,394.61
	Excédent		22,462,502.87	20,460,400.00	18,793,289.26
10.01	SERVICE ADMINISTRATIF				
	Charges	2,851,051.71		2,825,200.00	2,954,661.20
	Revenus		13,276.75	-4,000.00	-867,847.10
	Excédent		2,837,774.96	2,821,200.00	2,086,814.10
10.01.30	CHARGES DE PERSONNEL	317,164.80	0.00	298,600.00	186,794.85
10.01.301.01	TRAITEMENTS	228,780.50		242,100.00	152,101.00
10.01.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	1,624.00		1,200.00	2,291.00
10.01.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	12,206.35		12,900.00	8,108.80
10.01.303.02	CONTRIBUTION ALFA	4,804.40		5,100.00	3,191.70
10.01.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	2,484.25		2,600.00	1,645.35
10.01.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	128.00		200.00	85.00
10.01.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	389.10		400.00	258.10
10.01.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	32,119.00		0.00	0.00
10.01.305.01	ASSURANCE ACCIDENTS	234.60		200.00	143.35
10.01.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	1,182.95		1,200.00	1,043.25
10.01.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	0.00		0.00	22.00
10.01.307.01	CAISSE DE PENSIONS	28,583.85		28,700.00	17,289.65
10.01.309.01	OFFRES D'EMPLOI	4,037.80		2,000.00	383.65
10.01.309.02	FORMATION CONTINUE	590.00		2,000.00	232.00
10.01.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	278,169.05	0.00	249,000.00	229,826.60
10.01.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	2,196.45		3,500.00	2,807.80
10.01.310.13	IMPRIMES	26,677.75		23,000.00	31,132.50
10.01.310.45	INTERNET/INTRANET	205.00		1,500.00	222.00
10.01.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	14,184.05		13,000.00	6,916.40
10.01.311.06	ACHAT D'OBJETS DE COLLECTIONS	66,464.40		70,000.00	102,986.00
10.01.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	0.00		500.00	0.00
10.01.315.03	ENTR. OEUVRES ESPACES PUBLI.	15,000.00		15,000.00	16,832.85
10.01.317.01	DEPLACEMENTS	1,986.80		3,500.00	1,785.90
10.01.317.03	FRAIS DE RECEPTION	35,628.50		40,000.00	29,322.30
10.01.317.21	REPRESENTATIONS	6,084.75		6,000.00	5,346.90
10.01.318.02	MANDATS ET ETUDES	69,820.00		40,000.00	0.00
10.01.318.03	FRAIS DE PORTS	6,208.15		1,700.00	911.00
10.01.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,180.20		1,600.00	852.55
10.01.318.06	ACTIONS ARTISTIQUES	15,000.00		15,000.00	16,642.40
10.01.318.10	PRESTATIONS STE AXCESS	8,100.00		0.00	4,050.00
10.01.318.11	PANNEAUX MUSEES	5,940.00		10,000.00	5,940.00
10.01.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		700.00	0.00
10.01.319.01	COTISATIONS	3,493.00		4,000.00	4,078.00
10.01.33	AMORTISSEMENTS	54,503.00	0.00	53,000.00	65,855.15
10.01.331.01	EQUIPEMENT	54,503.00		53,000.00	53,038.00
10.01.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	12,817.15

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
10.01.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	2,062,570.35	0.00	1,707,000.00	1,871,086.75
10.01.361.09 FONDS CANTONAL CINEMA	121,857.05		150,000.00	140,347.90
10.01.365.01 THEATRE A TOUT LES ETAGES	15,000.00		15,000.00	15,000.00
10.01.365.02 THEATRE TUMULTE	15,000.00		15,000.00	15,000.00
10.01.365.03 SOUTIEN CREATION DE COMPAGNIE	31,000.00		30,000.00	29,500.00
10.01.365.04 BUSKERS FESTIVAL	15,000.00		15,000.00	15,000.00
10.01.365.07 TOURISME NEUCHAT. AGENDA CULT.	7,500.00		7,500.00	7,500.00
10.01.365.08 LES LUNDIS DES MOTS	10,000.00		10,000.00	0.00
10.01.365.16 CENTRE DURRENMATT	110,000.00		110,000.00	109,300.00
10.01.365.17 LANTERNE MAGIQUE	20,000.00		20,000.00	0.00
10.01.365.22 NOUVELLE REVUE NEUCHATELOISE	4,000.00		4,000.00	4,000.00
10.01.365.23 INST. SUISSE CONSERV. PHOTOGR.	10,000.00		10,000.00	10,000.00
10.01.365.25 FESTI'NEUCH	20,000.00		20,000.00	20,000.00
10.01.365.26 NIFFF	80,000.00		50,000.00	50,000.00
10.01.365.27 COMPAGNIE DU PASSAGE	30,000.00		30,000.00	30,000.00
10.01.365.32 CORODIS	10,000.00		10,000.00	10,000.00
10.01.365.37 FESTIVAL INTERN. DE DANSE	20,000.00		20,000.00	20,000.00
10.01.365.41 SAISON JEUNE PUBLIC	15,000.00		15,000.00	15,000.00
10.01.365.45 CARTE CULTURE CARITAS	8,000.00		8,000.00	0.00
10.01.365.51 ASSOC. MAISON DU CONCERT	100,000.00		100,000.00	98,000.00
10.01.365.54 FESTIVAL CHORAL INTERNATIONAL	18,000.00		18,000.00	18,000.00
10.01.365.56 BIBLIOMONDE	25,000.00		25,000.00	25,000.00
10.01.365.57 FESTIVAL DES MARIONNETTES	15,000.00		15,000.00	15,000.00
10.01.365.62 CENTRE CULTUREL NEUCHATELOIS	230,000.00		230,000.00	230,000.00
10.01.365.65 FOND.ROM.CHANSONS&MUS.ACTUEL.	15,000.00		15,000.00	15,000.00
10.01.365.72 CENTRE D'ART NEUCHÂTELOIS	130,000.00		130,000.00	130,000.00
10.01.365.74 FÊTE CULTURELLE	130,000.00		130,000.00	0.00
10.01.365.75 CONF. DELEGUES DES VILLES SUIS	7,500.00		7,500.00	7,500.00
10.01.365.77 THEATRE DE LA POUDRIERE	150,000.00		150,000.00	150,000.00
10.01.365.78 FETE DE LA MUSIQUE	10,000.00		10,000.00	10,000.00
10.01.365.79 ARMOURINS	10,000.00		10,000.00	10,000.00
10.01.365.80 ASS. LES GRANDS INTERPRETES	14,993.30		20,000.00	19,988.85
10.01.365.81 BIBLIOTHEQUE ROTT	3,000.00		3,000.00	2,700.00
10.01.365.82 ENSEMBLE SYMPHONIQUE DE NE	150,000.00		150,000.00	150,000.00
10.01.365.84 SOCIETE DE MUSIQUE	30,000.00		30,000.00	30,000.00
10.01.365.86 CHOEUR DA CAMERA	10,000.00		10,000.00	10,000.00
10.01.365.87 CHANSON NEUCHATELOISE	1,000.00		1,000.00	1,000.00
10.01.365.88 UNION DES MUSIQUES	12,000.00		12,000.00	12,000.00
10.01.365.89 MUSIQUE MILITAIRE	21,800.00		35,000.00	21,800.00
10.01.365.92 BOURSES POUR ARTISTES	20,500.00		20,500.00	7,500.00
10.01.365.93 STE NEUCH. SCIENCES NATURELLES	1,000.00		1,000.00	1,000.00
10.01.365.95 MUSEE DE LA VIGNE ET DU VIN	5,000.00		5,000.00	5,000.00
10.01.365.96 CREATION INSTITUTIONNELLE	10,000.00		10,000.00	10,000.00
10.01.365.98 CONCERTS DE LA COLLEGALE	30,000.00		30,000.00	30,000.00
10.01.365.99 AUTRES SUBVENTIONS EXTRAORDIN.	370,420.00		0.00	370,600.00
10.01.366.01 BOURSE DE CORDOBA	0.00		0.00	350.00
10.01.38 ATTR. AUX FINANC. SPECIAUX	5,000.00	0.00	375,000.00	475,000.00
10.01.381.01 ATTRIB. 12-15 ENCOUR. CULTURE	0.00		370,000.00	370,000.00
10.01.381.02 ATTRIBUTION PRIX CULTUREL	5,000.00		5,000.00	5,000.00
10.01.382.09 RESERVE DU % CULTUREL	0.00		0.00	100,000.00
10.01.39 IMPUTATIONS INTERNES	133,644.51	0.00	142,600.00	126,097.85
10.01.390.00 INTERETS PASSIFS	48,456.00		54,000.00	54,135.00
10.01.391.01 PRESTATIONS CHANCELLERIE	486.00		2,200.00	270.00
10.01.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	14,318.80		14,600.00	14,758.85
10.01.391.10 PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	0.00		4,500.00	2,700.00
10.01.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	102.00		100.00	34.00
10.01.392.06 LOYERS DE URBANISME	50,850.00		50,900.00	41,300.00
10.01.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	15,349.96		12,400.00	9,377.30
10.01.394.01 ECONOMAT	3,831.75		3,700.00	3,337.70
10.01.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
10.01.40 IMPOTS	0.00	4,095.00	0.00	-498,767.00
10.01.406.02 TAXE SUR SPECTACLES CULTURE		0.00	0.00	-198,219.40
10.01.406.04 TAXE SUR SPECTACLES CINEMA		4,095.00	0.00	-300,547.60

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
10.01.43 CONTRIBUTIONS	0.00	9,181.75	-4,000.00	-4,685.20
10.01.435.01 VENTES D'IMPRIMES		1,500.00	-3,000.00	-3,000.00
10.01.436.09 REMBOURSEMENT DE FRAIS		0.00	-1,000.00	-485.20
10.01.436.12 REMB. SALAIRES PAR APG		131.75	0.00	0.00
10.01.439.10 LOCATION SCENE MOBILE		7,550.00	0.00	-1,200.00
10.01.48 PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX	0.00	0.00	0.00	-364,394.90
10.01.482.07 RESERVE CULTURE, PRELEVEMENT		0.00	0.00	-364,394.90
10.02 TEMPLE DU BAS/SALLE DE MUSIQUE	432,796.32		410,900.00	568,295.40
Charges		84,374.20	-75,000.00	-83,149.70
Revenus		348,422.12	335,900.00	485,145.70
Excédent				
10.02.30 CHARGES DE PERSONNEL	213,354.35	0.00	175,400.00	183,340.90
10.02.301.02 TRAITEMENTS	140,244.90		122,700.00	138,784.35
10.02.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	3,600.00		3,600.00	3,600.00
10.02.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	7,497.75		6,500.00	7,562.75
10.02.303.02 CONTRIBUTION ALFA	2,950.75		2,600.00	2,976.60
10.02.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	1,545.65		1,300.00	1,559.45
10.02.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	79.00		100.00	79.70
10.02.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	239.00		200.00	240.75
10.02.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	29,307.00		0.00	0.00
10.02.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	147.20		100.00	137.40
10.02.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	1,104.30		1,100.00	973.70
10.02.306.02 INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	1,120.00		0.00	940.00
10.02.307.01 CAISSE DE PENSIONS	15,583.80		15,200.00	13,621.20
10.02.309.09 CONTROLEURS ET PLACEURS	9,935.00		22,000.00	12,865.00
10.02.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	88,119.05	0.00	89,900.00	211,584.30
10.02.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	25.75		500.00	518.75
10.02.311.01 ACHAT MOBILIER ET MACHINES	15,009.70		1,500.00	112,763.80
10.02.312.01 CHAUFFAGE	41,923.55		50,000.00	67,202.85
10.02.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	18,688.90		20,000.00	18,380.15
10.02.312.21 EAU	3,048.80		3,000.00	3,404.45
10.02.313.15 BUVETTE	4,092.60		8,000.00	4,117.00
10.02.315.01 ENTRETIEN DU MOBILIER	114.60		4,000.00	262.45
10.02.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	1,315.40		1,600.00	1,271.50
10.02.319.51 AUTRES FRAIS	3,899.75		1,300.00	3,663.35
10.02.33 AMORTISSEMENTS	66.00	0.00	4,300.00	39,163.10
10.02.331.01 EQUIPEMENT	66.00		4,300.00	4,224.00
10.02.332.01 AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	34,939.10
10.02.39 IMPUTATIONS INTERNES	131,256.92	0.00	141,300.00	134,207.10
10.02.390.00 INTERETS PASSIFS	2.00		1,000.00	1,122.00
10.02.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	1,106.45		1,900.00	1,281.70
10.02.391.06 PRESTATIONS DE URBANISME	125,873.27		134,400.00	129,972.35
10.02.391.08 PRESTATIONS SIS	180.00		0.00	180.00
10.02.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	3,845.20		3,700.00	1,000.00
10.02.394.01 ECONOMAT	0.00		100.00	466.05
10.02.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
10.02.42 REVENUS DES BIENS	0.00	49,729.70	-50,000.00	-48,885.80
10.02.427.03 LOCATIONS		49,729.70	-50,000.00	-48,885.80
10.02.43 CONTRIBUTIONS	0.00	34,644.50	-25,000.00	-33,007.50
10.02.436.22 REMBOURSEMENT DE FRAIS		15,749.50	-15,000.00	-16,279.00
10.02.439.12 RECETTES BUVETTE		18,895.00	-10,000.00	-16,728.50

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
10.02.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	0.00	0.00	-1,256.40
10.02.490.99	PREST. AUTRES SERVICES		0.00	0.00	-1,256.40
10.03	MENUISERIE CENTRALE	298,737.78	859.00	254,700.00	261,119.30
			297,878.78	-5,000.00	-1,828.40
				249,700.00	259,290.90
10.03.30	CHARGES DE PERSONNEL	260,954.55	0.00	214,900.00	212,757.50
10.03.301.01	TRAITEMENTS	182,083.00		175,100.00	175,515.35
10.03.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	2,400.00		2,400.00	2,400.00
10.03.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	9,714.70		9,300.00	9,363.75
10.03.303.02	CONTRIBUTION ALFA	3,823.75		3,700.00	3,686.10
10.03.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	2,003.30		1,900.00	1,930.05
10.03.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	101.70		100.00	98.85
10.03.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	309.60		300.00	298.75
10.03.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	37,063.00		0.00	0.00
10.03.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	191.25		200.00	170.55
10.03.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	1,476.25		1,500.00	1,301.30
10.03.307.01	CAISSE DE PENSIONS	20,688.00		19,900.00	17,992.80
10.03.309.02	FORMATION CONTINUE	1,100.00		500.00	0.00
10.03.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	13,133.15	0.00	14,000.00	13,604.10
10.03.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	93.40		500.00	176.90
10.03.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	10,333.05		9,000.00	9,330.85
10.03.317.01	DEPLACEMENTS	429.30		1,500.00	347.70
10.03.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		300.00	0.00
10.03.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	2,083.75		1,700.00	1,972.50
10.03.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS, EPUR.EAUX	193.65		1,000.00	1,776.15
10.03.33	AMORTISSEMENTS	1,350.00	0.00	1,500.00	11,632.00
10.03.331.01	EQUIPEMENT	1,350.00		1,500.00	1,454.00
10.03.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	10,178.00
10.03.39	IMPUTATIONS INTERNES	23,300.08	0.00	24,300.00	23,125.70
10.03.390.00	INTERETS PASSIFS	359.00		300.00	338.00
10.03.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	239.50		0.00	0.00
10.03.391.10	PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	451.58		1,800.00	602.70
10.03.392.06	LOYERS DE URBANISME	22,000.00		22,000.00	22,000.00
10.03.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
10.03.43	CONTRIBUTIONS	0.00	859.00	-5,000.00	-1,828.40
10.03.434.53	TRAVAUX POUR TIERS		760.00	-5,000.00	0.00
10.03.436.01	REMBOURSEMENT DE FRAIS		99.00	0.00	0.00
10.03.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-1,828.40
10.04	CASE A CHOCS	396,669.20	0.00	411,300.00	306,838.35
			396,669.20	411,300.00	306,838.35

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
10.04.30 CHARGES DE PERSONNEL	254,963.50	0.00	291,500.00	46,720.35
10.04.301.01 TRAITEMENTS	206,089.30		241,500.00	38,803.70
10.04.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	10,995.55		12,900.00	2,070.25
10.04.303.02 CONTRIBUTION ALFA	4,327.75		5,100.00	815.05
10.04.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	2,267.25		2,300.00	427.00
10.04.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	115.85		100.00	21.50
10.04.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	350.05		400.00	65.70
10.04.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	8,194.00		0.00	0.00
10.04.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	216.55		200.00	37.70
10.04.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	464.45		500.00	310.65
10.04.307.01 CAISSE DE PENSIONS	21,942.75		27,700.00	4,168.80
10.04.309.02 FORMATION CONTINUE	0.00		800.00	0.00
10.04.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	40,000.00	0.00	40,400.00	70,000.00
10.04.315.01 ENTRETIEN MATERIEL	20,000.00		20,000.00	20,000.00
10.04.315.03 MANDAT ENTRETIEN SON & LUMIERE	10,000.00		10,000.00	10,000.00
10.04.318.02 MANDATS ET ETUDES	10,000.00		10,000.00	40,000.00
10.04.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	0.00		400.00	0.00
10.04.33 AMORTISSEMENTS	24,581.00	0.00	24,600.00	24,581.00
10.04.331.01 EQUIPEMENT	11,581.00		11,600.00	11,581.00
10.04.331.04 AMORTISSEMENT PART.	13,000.00		13,000.00	13,000.00
10.04.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	63,592.70	0.00	40,000.00	150,000.00
10.04.365.83 ACDC	26,000.00		0.00	150,000.00
10.04.365.84 SOUTIEN GROUPES REGIONAUX	37,592.70		40,000.00	0.00
10.04.39 IMPUTATIONS INTERNES	13,532.00	0.00	14,800.00	15,537.00
10.04.390.00 INTERETS PASSIFS	10,769.00		11,800.00	12,133.00
10.04.390.02 INTERETS PASSIFS PART.	2,763.00		3,000.00	3,404.00
10.05 CAN	Charges 0.00	Revenus 0.00	0.00	130,000.00
	Excédent		0.00	0.00
10.05.36 SUBVENTIONS	0.00	0.00	0.00	130,000.00
10.05.365.72 SUBVENTION CAN	0.00		0.00	130,000.00
10.10 MEDIATION CULTURELLE	Charges 415,745.67	Revenus 42,176.05	366,700.00	301,751.75
	Excédent	373,569.62	-23,500.00	-45,670.25
10.10.30 CHARGES DE PERSONNEL	386,629.02	0.00	326,300.00	273,762.30
10.10.301.01 TRAITEMENTS	258,736.55		243,300.00	201,765.10
10.10.301.06 TRAITEMENTS PERS. AUXILIAIRE	11,483.30		16,300.00	14,406.60
10.10.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	4,785.00		4,400.00	3,991.20
10.10.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	14,417.63		13,800.00	11,491.75
10.10.303.02 CONTRIB. ALFA	5,675.40		5,500.00	4,522.90
10.10.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	2,973.25		2,900.00	2,369.45
10.10.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	151.89		200.00	120.65
10.10.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	459.90		500.00	366.00
10.10.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	45,649.00		0.00	0.00
10.10.305.01 ASSURANCE ACCIDENTS	284.00		200.00	208.40
10.10.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	1,965.10		2,100.00	1,555.15
10.10.306.02 INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	6,770.10		6,000.00	11,004.90
10.10.307.01 CAISSE DE PENSIONS	31,483.55		29,100.00	21,735.20
10.10.309.01 OFFRES D'EMPLOI	1,794.35		1,200.00	0.00
10.10.309.02 FORMATION CONTINUE	0.00		800.00	225.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
10.10.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	7,824.10	0.00	8,700.00	6,407.70
10.10.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	542.85		700.00	204.95
10.10.310.31 MATERIEL DE COURS	3,107.90		3,200.00	2,391.25
10.10.310.45 INTERNET/INTRANET	15.50		0.00	17.00
10.10.311.01 ACHAT MOBILIER ET MACHINES	1,186.65		800.00	296.85
10.10.317.01 DEPLACEMENTS	0.00		600.00	654.00
10.10.317.21 REPRESENTATIONS	640.30		1,200.00	979.25
10.10.318.03 FRAIS DE PORTS	602.25		500.00	496.85
10.10.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	343.65		400.00	357.55
10.10.318.27 HONORAIRES VISITES GUIDEES	675.00		600.00	450.00
10.10.319.01 COTISATIONS	710.00		700.00	560.00
10.10.39 IMPUTATIONS INTERNES	21,292.55	0.00	31,700.00	21,581.75
10.10.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	400.50		0.00	0.00
10.10.391.10 PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	0.00		100.00	583.00
10.10.392.06 LOYERS DE URBANISME	11,400.00		22,700.00	11,300.00
10.10.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	7,055.75		7,000.00	6,903.95
10.10.394.01 ECONOMAT	2,186.30		1,700.00	2,609.80
10.10.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
10.10.43 CONTRIBUTIONS	0.00	41,126.05	-22,200.00	-44,520.25
10.10.433.07 INSCRIPTIONS ATELIERS		21,902.00	-14,500.00	-21,037.50
10.10.434.06 VISITES EXPOSITIONS		11,778.50	-7,000.00	-10,336.00
10.10.436.01 REMBOURSEMENTS DE FRAIS		3,825.00	-200.00	0.00
10.10.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		3,530.55	0.00	0.00
10.10.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-1,439.65
10.10.436.46 REMB. SALAIRE MATERNITE		0.00	0.00	-6,707.10
10.10.439.11 AUTRES RECETTES		90.00	-500.00	-5,000.00
10.10.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	1,050.00	-1,300.00	-1,150.00
10.10.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		1,050.00	-1,300.00	-1,150.00
10.11 BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE	3,732,600.00	0.00	2,950,000.00	2,950,000.00
Charges				
Revenus				
Excédent		3,732,600.00	2,950,000.00	2,950,000.00
10.11.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	3,732,600.00	0.00	2,950,000.00	2,950,000.00
10.11.364.06 FONDATION BPU, PART DEFICIT	3,732,600.00		2,950,000.00	2,950,000.00
10.12 BIBLIOTHEQUE PESTALOZZI	416,905.35	0.00	365,700.00	357,353.70
Charges				
Revenus				
Excédent		416,905.35	365,700.00	357,353.70
10.12.30 CHARGES DE PERSONNEL	382,135.35	0.00	331,000.00	320,753.70
10.12.301.01 TRAITEMENTS	262,910.05		262,700.00	258,769.45
10.12.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	2,262.00		2,300.00	2,088.00
10.12.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	2,388.00		2,800.00	2,475.00
10.12.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	14,027.65		14,000.00	13,918.05
10.12.303.02 CONTRIBUTION ALFA	5,521.10		5,500.00	5,478.25
10.12.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	2,891.35		2,900.00	2,869.40
10.12.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	147.55		200.00	146.55
10.12.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	447.15		500.00	443.60
10.12.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	54,644.00		0.00	0.00
10.12.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	276.25		300.00	252.65
10.12.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,366.05		2,400.00	2,929.95
10.12.307.01 CAISSE DE PENSIONS	32,392.20		31,400.00	29,188.80
10.12.309.02 FORMATION CONTINUE	1,862.00		6,000.00	2,194.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
10.12.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	270.00	0.00	200.00	0.00
10.12.318.15 TAXE ENLEV. DECHETS	270.00		200.00	0.00
10.12.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	7,000.00	0.00	7,000.00	9,100.00
10.12.365.81 SUBVENTION	0.00		0.00	2,100.00
10.12.365.82 SUBVENTION PR ACHATS & RELIURE	7,000.00		7,000.00	7,000.00
10.12.39 IMPUTATIONS INTERNES	27,500.00	0.00	27,500.00	27,500.00
10.12.392.06 LOYERS DE URBANISME	27,500.00		27,500.00	27,500.00
10.13 CULTURE ET INTEGRATION				
Charges	1,265,972.27		1,131,400.00	960,289.56
Revenus		40,993.50	-35,200.00	-48,639.75
Excédent		1,224,978.77	1,096,200.00	911,649.81
10.13.30 CHARGES DE PERSONNEL	1,100,253.00	0.00	967,100.00	840,214.00
10.13.301.01 TRAITEMENTS	770,928.35		773,600.00	682,286.25
10.13.301.02 INDEMNITES DE PIQUET	0.00		7,900.00	0.00
10.13.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	8,004.00		8,000.00	8,004.00
10.13.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	1,200.00		3,700.00	1,200.00
10.13.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	41,053.35		41,200.00	36,427.50
10.13.303.02 CONTRIBUTION ALFA	16,159.20		15,100.00	14,337.90
10.13.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	8,234.20		6,900.00	7,295.25
10.13.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	431.20		600.00	382.60
10.13.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,307.90		1,300.00	1,160.05
10.13.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	144,078.00		0.00	0.00
10.13.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	768.55		1,600.00	629.25
10.13.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	6,590.45		5,500.00	4,946.15
10.13.306.02 REMBOURSEMENT REPAS	340.00		0.00	0.00
10.13.307.01 CAISSE DE PENSIONS	98,357.80		96,700.00	76,475.15
10.13.309.01 OFFRES D'EMPLOI	0.00		2,000.00	3,159.90
10.13.309.02 FORMATION CONTINUE	2,800.00		3,000.00	3,910.00
10.13.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	129,100.55	0.00	137,100.00	91,627.12
10.13.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	2,681.20		5,000.00	4,480.45
10.13.310.04 DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	483.00		500.00	239.00
10.13.310.45 INTERNET/INTRANET	15.50		100.00	17.00
10.13.311.01 ACHAT MOBILIER ET MACHINES	3,373.55		5,000.00	548.50
10.13.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	3,465.05		2,000.00	1,954.45
10.13.314.60 ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	5,252.05		4,000.00	5,239.07
10.13.315.01 ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	292.00		500.00	51.95
10.13.315.07 ENTRETIEN ET FRAIS DE VEHICULE	1,881.20		1,300.00	1,624.50
10.13.316.01 LOYERS A DES TIERS	85,937.00		81,200.00	56,639.00
10.13.317.01 DEPLACEMENTS	3,239.05		4,000.00	2,328.60
10.13.317.02 FRAIS DE RECEPTIONS NA	10,198.90		17,400.00	8,148.80
10.13.317.03 FRAIS DE RECEPTIONS	2,820.90		4,000.00	221.35
10.13.317.21 REPRESENTATIONS	490.35		500.00	1,467.20
10.13.318.03 FRAIS DE PORTS	2,105.70		3,500.00	2,369.10
10.13.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	3,272.85		2,200.00	2,611.65
10.13.318.15 TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		800.00	40.00
10.13.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	194.15		200.00	212.90
10.13.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICULE	968.10		900.00	893.60
10.13.319.01 COTISATIONS	2,430.00		4,000.00	2,540.00
10.13.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	5,000.00	0.00	0.00	0.00
10.13.366.07 PRIX DE LA CITOYENNETE	5,000.00		0.00	0.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
10.13.39 IMPUTATIONS INTERNES	31,618.72	0.00	27,200.00	28,448.44
10.13.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	881.55	0.00	0.00	0.00
10.13.391.06 PRESTATIONS DE URBANISME	5,820.00	0.00	0.00	6,960.00
10.13.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	18,495.27	18,500.00	18,500.00	14,259.74
10.13.394.01 ECONOMAT	6,171.90	8,700.00	8,700.00	7,228.70
10.13.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00	0.00	0.00	0.00
10.13.42 REVENUS DES BIENS	0.00	24,801.25	-31,000.00	-38,859.75
10.13.427.03 LOC. DE SALLES ET D'INSTALL.		24,801.25	-31,000.00	-38,859.75
10.13.43 CONTRIBUTIONS	0.00	16,034.75	-4,200.00	-8,265.00
10.13.436.10 LOYER REFACTURE		6,400.00	-1,200.00	-1,000.00
10.13.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		1,469.15	0.00	-6,865.00
10.13.439.11 AUTRES RECETTES		8,165.60	-3,000.00	-400.00
10.13.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	157.50	0.00	-1,515.00
10.13.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		157.50	0.00	-1,515.00
10.14 MESURES D'INSERTION PROF.	1,716,049.01	1,476,971.45	1,557,500.00	1,404,482.54
Charges			-1,443,000.00	-1,347,202.00
Revenus		239,077.56	114,500.00	57,280.54
Excédent				
10.14.30 CHARGES DE PERSONNEL	1,700,921.20	0.00	1,499,500.00	1,394,569.90
10.14.301.01 TRAITEMENTS	1,177,963.35		1,227,800.00	1,132,218.55
10.14.301.07 INDEMNITES JOURNALIERES	5,727.60		0.00	20,806.45
10.14.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	23,432.00		20,000.00	23,086.80
10.14.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	62,498.00		65,400.00	58,553.65
10.14.303.02 CONTRIBUTION ALFA	24,598.40		25,800.00	23,047.05
10.14.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	12,885.55		13,500.00	12,072.50
10.14.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	656.20		700.00	615.15
10.14.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,991.60		2,200.00	1,865.40
10.14.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	243,483.00		0.00	0.00
10.14.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,229.35		1,200.00	1,065.30
10.14.306.02 INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	518.00		0.00	140.00
10.14.307.01 CAISSE DE PENSIONS	145,874.00		142,900.00	121,099.05
10.14.309.02 REMBOURSEMENT REPAS	64.15		0.00	0.00
10.14.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	14,527.81	0.00	58,000.00	9,912.64
10.14.310.09 FOURNITURES BATIPLUS	12,304.91		50,000.00	8,782.14
10.14.317.01 DEPLACEMENTS	1,279.10		2,000.00	267.60
10.14.317.02 FRAIS DE RECEPTIONS	0.00		5,000.00	0.00
10.14.317.21 REPRESENTATIONS	943.80		1,000.00	862.90
10.14.39 IMPUTATIONS INTERNES	600.00	0.00	0.00	0.00
10.14.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		0.00	0.00
10.14.43 CONTRIBUTIONS	0.00	6,607.55	0.00	-80,719.15
10.14.436.12 REMB. ALLOC. PERTE DE GAIN		0.00	0.00	-316.20
10.14.436.19 REMB. FRAIS DE FORMATION		0.00	0.00	-3,825.00
10.14.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		6,607.55	0.00	-61,167.45
10.14.436.46 REMB. SALAIRE MATERNITE		0.00	0.00	-15,410.50
10.14.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	1,470,363.90	-1,443,000.00	-1,266,482.85
10.14.460.12 SUBVENTION FEDERALE BATIPLUS		183,177.75	-178,000.00	-154,021.45
10.14.460.13 SUBVENTION FEDERALE PO SEMO		1,287,186.15	-1,265,000.00	-1,112,461.40

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
10.15	ACTIONS JEUNESSE				
	Charges	802,657.00		875,300.00	711,051.60
	Revenus		500.00	0.00	0.00
	Excédent		802,157.00	875,300.00	711,051.60
10.15.30	CHARGES DE PERSONNEL	4,976.50	0.00	0.00	0.00
10.15.301.01	TRAITEMENTS	4,571.10		0.00	0.00
10.15.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	244.00		0.00	0.00
10.15.303.02	CONTRIBUTION ALFA	96.00		0.00	0.00
10.15.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	50.30		0.00	0.00
10.15.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	2.50		0.00	0.00
10.15.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	7.75		0.00	0.00
10.15.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	4.85		0.00	0.00
10.15.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	18,000.00	0.00	20,000.00	0.00
10.15.316.01	LOYERS A DES TIERS	18,000.00		16,000.00	0.00
10.15.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	0.00		4,000.00	0.00
10.15.33	AMORTISSEMENTS	4,000.00	0.00	4,000.00	0.00
10.15.331.04	AMORTISSEMENTS PART.	4,000.00		4,000.00	0.00
10.15.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	757,961.50	0.00	833,200.00	700,951.60
10.15.365.05	PRO JUVENTUTE 147	2,000.00		2,000.00	2,000.00
10.15.365.06	CONSEIL DES JEUNES NEUCHATEL	15,513.75		35,000.00	6,163.65
10.15.365.07	VILLA YOYO	0.00		0.00	25,000.00
10.15.365.11	PARLEMENT DES JEUNES N'TEL	27,969.15		40,000.00	37,300.15
10.15.365.40	NOCTAMBUS	11,995.15		8,500.00	10,360.45
10.15.365.50	ESD, CONTRIB. DE RESIDENCE	50,000.00		50,000.00	50,000.00
10.15.365.63	ACADEMIE MAXIMILIEN DE MEURON	103,550.00		98,700.00	98,700.00
10.15.365.71	CENTRE DE LOISIRS	476,933.45		463,000.00	439,227.35
10.15.365.72	CITE AL'FEN SA	30,000.00		30,000.00	30,000.00
10.15.365.74	TRAVAIL SOCIAL HORS MURS	40,000.00		100,000.00	0.00
10.15.365.99	AUTRES SUBVENTIONS	0.00		6,000.00	2,200.00
10.15.39	IMPUTATIONS INTERNES	17,719.00	0.00	18,100.00	10,100.00
10.15.390.02	INTERETS PASSIFS PART.	3,719.00		4,100.00	0.00
10.15.392.06	LOYERS DE URBANISME	14,000.00		14,000.00	10,100.00
10.15.43	CONTRIBUTIONS	0.00	500.00	0.00	0.00
10.15.436.10	LOYER REFACTURE		500.00	0.00	0.00
10.16	INTEGRATION SOCIALE				
	Charges	210,342.60		299,100.00	180,147.15
	Revenus		37,283.65	-46,400.00	-21,756.15
	Excédent		173,058.95	252,700.00	158,391.00
10.16.30	CHARGES DE PERSONNEL	43,727.70	0.00	10,000.00	0.00
10.16.301.01	TRAITEMENTS	40,038.20		0.00	0.00
10.16.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	2,136.10		0.00	0.00
10.16.303.02	CONTRIBUTION ALFA	841.05		0.00	0.00
10.16.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	440.75		0.00	0.00
10.16.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	22.70		0.00	0.00
10.16.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	68.70		0.00	0.00
10.16.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	180.20		0.00	0.00
10.16.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		10,000.00	0.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
10.16.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	26,280.20	0.00	22,400.00	21,746.15
10.16.316.01	LOYER A DES TIERS	20,922.45		20,400.00	21,746.15
10.16.317.21	REPRESENTATIONS	3,378.30		2,000.00	0.00
10.16.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,979.45		0.00	0.00
10.16.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	140,334.70	0.00	266,700.00	158,363.35
10.16.365.01	MARCHES DE L'UNIVERS	2,000.00		5,000.00	2,000.00
10.16.365.03	ANIM'ACTION	75,000.00		75,000.00	75,000.00
10.16.365.04	MIDNIGHT	5,073.50		40,000.00	25,782.85
10.16.365.05	ALTERCONNEXION	0.00		52,000.00	17,560.50
10.16.365.06	FÊTE DES VOISINS	6,000.00		6,000.00	4,500.00
10.16.365.43	RECIF	31,800.00		31,800.00	31,800.00
10.16.365.44	COMPETENCES FAM. MIGRANTES	20,461.20		45,000.00	0.00
10.16.365.99	SUBVENTIONS DIVERSES	0.00		11,900.00	1,720.00
10.16.39	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	0.00	0.00	37.65
10.16.394.01	CENTRE D'IMPRESSION	0.00		0.00	37.65
10.16.43	CONTRIBUTIONS	0.00	20,922.45	-20,400.00	-21,756.15
10.16.436.10	LOYER REFACTURE		20,922.45	-20,400.00	-21,756.15
10.16.45	DEDOMMAG. DE COLLECTIVITE	0.00	16,361.20	-26,000.00	0.00
10.16.451.01	COHESION MULTI-CULTURELLE		16,361.20	-26,000.00	0.00
10.22	THEATRE DU PASSAGE	1,706,435.73	0.00	1,722,400.00	1,845,329.42
	Charges		0.00	0.00	-143,348.50
	Revenus		1,706,435.73	1,722,400.00	1,701,980.92
	Excédent				
10.22.33	AMORTISSEMENTS	112,507.00	0.00	112,500.00	112,507.00
10.22.331.02	IMMEUBLE	42,507.00		42,500.00	42,507.00
10.22.331.04	AMORTISSEMENTS PART.	70,000.00		70,000.00	70,000.00
10.22.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	1,493,633.73	0.00	1,500,000.00	1,619,695.42
10.22.362.04	SYND.INTER.THEATRE,PART DEFIC.	1,493,633.73		1,500,000.00	1,476,346.92
10.22.362.05	SYND. INTER THEATRE, REST. TAX	0.00		0.00	143,348.50
10.22.39	IMPUTATIONS INTERNES	100,295.00	0.00	109,900.00	113,127.00
10.22.390.00	INTERETS PASSIFS	35,208.00		38,600.00	39,800.00
10.22.390.02	INTERETS PASSIFS PART.	65,087.00		71,300.00	73,327.00
10.22.40	IMPOTS	0.00	0.00	0.00	-143,348.50
10.22.406.05	TAXE S/SPECT. THEATRE PASSAGE		0.00	0.00	-143,348.50
10.31	MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE	3,731,215.53	222,498.70	3,397,800.00	3,762,606.59
	Charges		222,498.70	-211,400.00	-214,509.52
	Revenus		3,508,716.83	3,186,400.00	3,548,097.07
	Excédent				

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
10.31.30 CHARGES DE PERSONNEL	2,330,410.30	0.00	1,908,900.00	1,960,862.10
10.31.301.01 TRAIT. CONSERVATEURS, ASSIST.	662,272.45		618,800.00	665,324.60
10.31.301.02 TRAIT. CONCIERGES, PERS. TECHN.	920,274.95		892,100.00	900,686.05
10.31.301.06 TRAITEMENTS PERS. AUXILIAIRE	24,414.45		24,500.00	28,450.40
10.31.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	25,554.05		26,700.00	27,876.65
10.31.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	2,322.00		2,400.00	5,022.00
10.31.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	85,507.25		83,200.00	84,164.60
10.31.303.02 CONTRIBUTION ALFA	33,655.25		32,800.00	33,127.50
10.31.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	17,361.45		17,200.00	17,350.25
10.31.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	898.05		900.00	883.60
10.31.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	2,725.60		2,800.00	2,682.20
10.31.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	336,701.00		0.00	0.00
10.31.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,662.70		1,600.00	1,547.25
10.31.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	12,667.65		11,400.00	10,881.90
10.31.306.01 UNIFORMES	184.60		500.00	0.00
10.31.306.02 INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	1,134.15		0.00	119.60
10.31.307.01 CAISSE DE PENSIONS	195,152.35		190,000.00	170,947.90
10.31.309.01 OFFRES D'EMPLOI	1,382.35		1,000.00	7,687.60
10.31.309.02 FORMATION CONTINUE	6,540.00		3,000.00	4,110.00
10.31.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	724,814.62	0.00	712,700.00	639,342.83
10.31.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	7,305.25		9,000.00	9,251.40
10.31.310.02 FRAIS DE REPROGRAPHIE	884.50		800.00	562.00
10.31.310.13 IMPRIMES	0.00		0.00	816.50
10.31.310.14 ACHATS MUSEUM SHOP	9,857.99		8,000.00	7,890.65
10.31.310.15 PUBLICITE, GRAPHISME	24,458.90		20,000.00	20,617.45
10.31.310.33 BIBLIOTHEQUE, REVUES PROF.	9,423.23		8,000.00	8,656.40
10.31.311.01 ACHAT MOBILIER ET MACHINES	15,393.52		15,000.00	13,486.22
10.31.311.99 UTIL. REV. FDS DESOR/LEIDECKER	6,580.50		6,600.00	6,986.10
10.31.312.01 CHAUFFAGE	54,465.60		60,000.00	49,995.05
10.31.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	42,313.85		43,000.00	41,025.95
10.31.312.21 EAU	1,924.35		2,000.00	1,998.00
10.31.313.12 MATERIEL DE NETTOYAGE	2,902.40		3,500.00	2,842.42
10.31.313.15 CAFETERIA	1,780.55		1,800.00	812.75
10.31.313.16 ACHAT LOCATION SALLES	535.00		500.00	90.75
10.31.314.78 ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	11,294.05		11,000.00	9,653.25
10.31.315.01 ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	15,100.75		18,000.00	16,793.35
10.31.315.09 ENTRET. ET RESTAUR. COLLECTIONS	31,302.25		33,000.00	26,977.40
10.31.315.10 ENTRET. ET EXPLOIT. AUTOMATES	7,343.35		7,500.00	4,700.00
10.31.315.16 ENTRETIEN ET EXPLOIT. CLAVECIN	1,477.50		2,800.00	2,772.40
10.31.315.17 CONCERTS CLAVECIN RUECKERS	7,200.00		7,000.00	6,200.00
10.31.315.20 ENTRET. ATELIER RESTAUR.	11,671.50		11,000.00	8,192.67
10.31.316.01 LOYERS A DES TIERS	27,692.15		20,200.00	19,607.85
10.31.317.01 DEPLACEMENTS	2,107.50		3,000.00	1,572.80
10.31.317.21 REPRESENTATIONS	5,749.11		6,500.00	7,587.80
10.31.318.03 FRAIS DE PORTS	13,113.60		20,000.00	21,979.70
10.31.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	14,798.45		16,000.00	14,918.10
10.31.318.06 FRAIS BANCAIRES	147.01		0.00	242.37
10.31.318.15 TAXE ENLEV. DECHETS	1,761.45		2,000.00	1,462.50
10.31.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	51,702.45		41,000.00	38,861.85
10.31.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICULES	1,438.25		1,500.00	1,438.00
10.31.318.44 CATALOGAGE	21,633.50		20,500.00	21,316.00
10.31.318.70 NUIT DES MUSEES	4,351.25		5,000.00	5,041.00
10.31.318.90 FRAIS DE DEMENAGEMENT	4,199.15		6,000.00	9,604.30
10.31.318.91 EXPO. TEMPORAIRES, CONFER.	297,000.00		297,000.00	247,000.00
10.31.318.92 INTERVENTION SUR ALARME	11,880.00		1,000.00	4,485.25
10.31.319.01 COTISATIONS	4,025.71		4,500.00	3,904.60
10.31.33 AMORTISSEMENTS	46,250.00	0.00	69,900.00	477,329.90
10.31.331.01 EQUIPEMENT	46,250.00		69,900.00	69,943.00
10.31.332.01 AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	407,386.90

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
10.31.39	IMPUTATIONS INTERNES	629,740.61	0.00	706,300.00	685,071.76
10.31.390.00	INTERETS PASSIFS	45,738.00		62,500.00	64,510.00
10.31.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	374.40		200.00	396.00
10.31.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	710.76		1,200.00	678.70
10.31.391.05	PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	0.00		200.00	0.00
10.31.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME 06	0.00		0.00	460.40
10.31.391.08	PRESTATIONS SIS	360.00		0.00	660.00
10.31.391.10	PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	85.35		0.00	0.00
10.31.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORT	544.00		100.00	0.00
10.31.392.06	CHARGES IMMOBILIERES	525,050.84		581,500.00	566,394.05
10.31.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	42,475.96		45,300.00	36,123.61
10.31.394.01	ECONOMAT	11,802.10		14,100.00	14,191.40
10.31.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	2,599.20		1,200.00	1,657.60
10.31.42	REVENUS DES BIENS	0.00	1,050.00	-2,500.00	-3,108.50
10.31.427.16	LOCATION SALLES		1,050.00	-2,500.00	-3,108.50
10.31.43	CONTRIBUTIONS	0.00	113,916.97	-97,000.00	-100,091.57
10.31.434.02	TAXES D'ENTREES EXPOSITIONS		26,762.22	-35,000.00	-35,043.05
10.31.434.03	TAXES SEANCES AUTOMATES		11,739.50	-12,000.00	-11,310.50
10.31.434.04	TAXES SEANCES & CONCERTS CLAV.		2,740.00	-3,000.00	-1,855.00
10.31.434.53	TRAVAUX POUR TIERS		0.00	-1,000.00	-200.00
10.31.435.01	VENTES D'IMPRIMES		7,061.20	-20,000.00	-28,093.60
10.31.435.14	VENTES MUSEUM SHOP		11,162.50	-14,500.00	-13,636.72
10.31.436.01	REMBOURSEMENT DE FRAIS		7,676.95	-4,000.00	-1,905.20
10.31.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		1,643.30	0.00	0.00
10.31.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-1,420.95
10.31.439.11	COMMISSIONS ET AUTRES RECETTES		2,940.00	-6,000.00	-6,344.75
10.31.439.12	RECETTES CAFETERIA		69.70	-1,500.00	-281.80
10.31.439.13	PERSONNEL REFACTURE		42,121.60	0.00	0.00
10.31.49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	107,531.73	-111,900.00	-111,309.45
10.31.490.01	PART CHARGES ARCHIVES		0.00	-108,400.00	-101,990.00
10.31.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		107,531.73	-3,500.00	-9,319.45
10.61	MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE	2,527,801.42		2,329,600.00	2,251,780.75
	Charges		221,670.95	-191,400.00	-216,319.25
	Revenus		2,306,130.47	2,138,200.00	2,035,461.50
	Excédent				
10.61.30	CHARGES DE PERSONNEL	1,688,765.35	0.00	1,412,700.00	1,407,695.75
10.61.301.01	TRAIT. CONSERVATEUR, ASSIST.	455,462.55		457,700.00	465,004.40
10.61.301.02	TRAIT. CONCIERGES, PERS. TECHN.	649,946.60		604,300.00	622,840.25
10.61.301.06	TRAITEMENTS PERS. AUXILIAIRE	53,494.65		79,100.00	41,942.40
10.61.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	8,767.50		11,800.00	11,643.50
10.61.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	8,340.00		8,300.00	8,340.00
10.61.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	61,799.50		60,800.00	60,280.10
10.61.303.02	CONTRIBUTION ALFA	24,323.90		24,000.00	23,725.40
10.61.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	12,704.15		12,500.00	12,388.25
10.61.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	647.85		700.00	633.85
10.61.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,969.45		2,100.00	1,920.65
10.61.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	238,576.00		0.00	0.00
10.61.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,209.15		1,100.00	1,089.75
10.61.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	7,973.50		9,300.00	8,251.55
10.61.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	23,852.90		0.00	26,718.70
10.61.307.01	CAISSE DE PENSIONS	139,697.65		139,000.00	118,978.30
10.61.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		1,000.00	3,238.65
10.61.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		1,000.00	700.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
10.61.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	661,069.28	0.00	601,000.00	637,483.80
10.61.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	2,744.10		3,000.00	3,026.55
10.61.310.13 IMPRIMES, PUBLICITE, GRAPHISME	52,741.85		45,000.00	61,828.60
10.61.310.14 ACHATS MUSEUM SHOP	18,078.25		24,000.00	21,368.35
10.61.310.33 BIBLIOTHEQUE, REVUES PROF.	5,171.67		5,000.00	3,759.65
10.61.310.44 INFORMATIQUE	18,344.70		18,000.00	19,643.85
10.61.311.01 ACHAT MOBILIER ET MACHINES	39,603.52		30,000.00	31,210.20
10.61.311.96 UTIL. REVENUS LOCATION EXPO.	60,838.62		0.00	39,700.00
10.61.311.97 UTIL. REVENUS FDS DELACHAUX	3,500.00		3,500.00	3,500.00
10.61.311.99 UTIL. REV. FDS DESOR/LEIDECKER	3,300.00		3,300.00	3,275.00
10.61.312.01 CHAUFFAGE	20,832.40		25,000.00	27,595.95
10.61.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	32,093.60		29,000.00	30,666.45
10.61.313.12 MATERIEL DE NETTOYAGE	3,539.10		4,000.00	3,159.45
10.61.313.15 CAFETERIA	6,987.55		8,000.00	8,013.00
10.61.314.07 ENTRETIEN DU PARC	300.00		2,000.00	200.00
10.61.314.77 ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	27,226.67		29,000.00	29,161.26
10.61.315.01 ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	4,372.30		4,000.00	1,969.40
10.61.315.07 ENTRETIEN & FRAIS DE VEHICULES	1,044.95		1,800.00	17,720.10
10.61.315.09 ENTRET.ET RESTAUR. COLLECTIONS	26,309.10		25,000.00	20,788.70
10.61.316.01 LOYERS A DES TIERS	21,516.90		22,200.00	22,200.00
10.61.317.01 DEPLACEMENTS	7,108.35		5,000.00	2,030.20
10.61.317.21 REPRESENTATIONS	4,999.35		5,000.00	4,101.15
10.61.318.03 FRAIS DE PORTS	7,443.65		11,000.00	17,701.95
10.61.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	9,604.80		10,000.00	10,000.10
10.61.318.06 FRAIS BANCAIRES	177.75		0.00	217.39
10.61.318.15 TAXE ENLEV. DECHETS	625.15		2,400.00	787.75
10.61.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	21,024.20		22,000.00	19,530.30
10.61.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICULE	608.10		1,200.00	608.00
10.61.318.44 FORFAIT UNI.	12,960.00		13,000.00	12,960.00
10.61.318.70 NUIT DES MUSEES	4,415.00		3,000.00	1,047.60
10.61.318.90 FRAIS DE DEMENAGEMENT	0.00		4,000.00	2,624.10
10.61.318.91 EXPO. TEMPORAIRES, CONFER.	240,000.00		240,000.00	215,000.00
10.61.318.92 INTERVENTION SUR ALARME	1,080.00		600.00	864.00
10.61.319.01 COTISATIONS	2,477.65		2,000.00	1,224.75
10.61.33 AMORTISSEMENTS	7,122.00	0.00	7,100.00	7,159.10
10.61.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	0.00		0.00	37.10
10.61.331.01 EQUIPEMENT	7,122.00		7,100.00	7,122.00
10.61.39 IMPUTATIONS INTERNES	170,844.79	0.00	308,800.00	199,442.10
10.61.390.00 INTERETS PASSIFS	9,286.00		10,200.00	10,379.00
10.61.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	0.00		500.00	279.00
10.61.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	466.32		1,200.00	193.80
10.61.391.08 PRESTATIONS SIS	180.00		0.00	180.00
10.61.391.10 PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	368.50		800.00	696.15
10.61.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	544.00		500.00	170.00
10.61.392.06 CHARGES IMMOBILIERES	146,461.07		289,100.00	170,693.55
10.61.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	2,229.50		1,000.00	1,315.95
10.61.394.01 ECONOMAT	10,627.80		5,000.00	15,150.85
10.61.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	681.60		500.00	383.80
10.61.43 CONTRIBUTIONS	0.00	210,900.25	-187,000.00	-207,719.25
10.61.434.02 TAXES D'ENTREES EXPOSITIONS		65,641.54	-100,000.00	-64,504.65
10.61.435.01 VENTES D'IMPRIMES		6,524.90	-10,000.00	-5,709.30
10.61.435.14 VENTES MUSEUM SHOP		20,915.95	-40,000.00	-32,090.20
10.61.436.01 REMBOURSEMENT DE FRAIS		952.95	-2,000.00	-277.75
10.61.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		6,738.80	0.00	-2,997.10
10.61.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		1,482.55	0.00	-28,933.50
10.61.439.03 LOCATION D'EXPOSITIONS		79,668.81	0.00	-39,735.10
10.61.439.11 AUTRES RECETTES		11,128.40	-10,000.00	-9,406.20
10.61.439.12 RECETTES CAFETERIA		17,846.35	-25,000.00	-24,065.45
10.61.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	4,000.00	-3,500.00	-6,500.00
10.61.469.02 DONS		4,000.00	-3,500.00	-6,500.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
10.61.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	6,770.70	-900.00	-2,100.00
10.61.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		6,770.70	-900.00	-2,100.00
10.62 JARDIN BOTANIQUE	1,115,360.65	425,039.00	1,050,900.00	265,982.90
		690,321.65	-476,500.00	-3,685.50
			574,400.00	262,297.40
10.62.30 CHARGES PERSONNEL	841,020.50	0.00	798,000.00	155,312.30
10.62.301.01 TRAITEMENTS	634,004.30		613,100.00	126,957.60
10.62.301.06 TRAITEMENTS PERS. AUXILIAIRE	0.00		35,000.00	0.00
10.62.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	4,640.00		1,800.00	2,175.00
10.62.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	1,800.00		0.00	0.00
10.62.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	33,689.45		32,200.00	6,772.70
10.62.303.02 CONTRIBUTION ALFA	13,260.20		12,700.00	2,665.60
10.62.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	6,847.55		6,600.00	1,388.20
10.62.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	353.35		300.00	70.30
10.62.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,073.15		1,000.00	215.70
10.62.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	26,810.00		0.00	0.00
10.62.305.01 ASSURANCE ACCIDENTS	11,574.30		3,400.00	121.75
10.62.305.02 COTIS. PERTE DE GAIN MALADIE	4,715.30		2,100.00	714.95
10.62.306.02 INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	18,600.30		15,000.00	0.00
10.62.307.01 CAISSE DE PENSIONS	79,347.30		70,800.00	13,042.90
10.62.309.01 OFFRES D'EMPLOI	1,381.20		2,500.00	1,187.60
10.62.309.02 FORMATION CONTINUE	2,924.10		1,500.00	0.00
10.62.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	196,783.85	0.00	192,100.00	52,156.65
10.62.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	1,268.50		1,000.00	150.45
10.62.310.13 IMPRIMES, PUBLICITE, GRAPHISME	5,955.65		7,500.00	0.00
10.62.310.14 ACHATS MUSEUM SHOP	16,929.05		4,000.00	0.00
10.62.310.15 PUBLICITE, COMMUNICATION	6,543.10		0.00	11,426.60
10.62.310.33 BIBLIOTHEQUE, REVUES PROF.	1,301.45		1,000.00	0.00
10.62.310.44 INFORMATIQUE	488.30		1,000.00	0.00
10.62.311.01 ACHAT MOBILIER ET MACHINES	19,361.15		15,000.00	94.90
10.62.312.01 CHAUFFAGE	18,463.25		30,000.00	0.00
10.62.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	7,116.15		11,000.00	0.00
10.62.312.21 EAU	4,490.25		9,000.00	0.00
10.62.313.12 MATERIEL DE NETTOYAGE	681.95		300.00	0.00
10.62.314.07 ENTRETIEN DU PARC	15,226.60		10,000.00	0.00
10.62.315.01 ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	2,242.90		4,000.00	0.00
10.62.315.07 ENTRETIEN & FRAIS DE VEHICULES	1,853.10		1,000.00	0.00
10.62.315.09 ENTRET. ET RESTAUR. COLLECTION	4,087.45		1,000.00	0.00
10.62.317.01 DEPLACEMENTS	1,242.90		500.00	459.30
10.62.317.21 REPRESENTATIONS	615.40		600.00	680.00
10.62.318.02 MANDATS ET ETUDES	540.00		2,000.00	0.00
10.62.318.03 FRAIS DE PORTS	1,377.20		1,000.00	409.45
10.62.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	0.00		4,500.00	30.00
10.62.318.06 FRAIS BANCAIRES	39.55		100.00	0.00
10.62.318.15 TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		600.00	0.00
10.62.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	0.00		1,000.00	0.00
10.62.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICULE	2,084.10		1,200.00	0.00
10.62.318.90 FRAIS DE DEMENAGEMENT	1,415.85		3,000.00	0.00
10.62.318.91 EXPO. TEMPORAIRES, CONFER.	80,000.00		80,000.00	38,905.95
10.62.319.01 COTISATIONS	3,460.00		1,800.00	0.00
10.62.33 AMORTISSEMENTS	2,090.00	0.00	3,600.00	36,443.55
10.62.331.01 EQUIPEMENT	2,090.00		3,600.00	3,644.00
10.62.332.01 AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	32,799.55

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
10.62.39 IMPUTATIONS INTERNES	75,466.30	0.00	57,200.00	22,070.40
10.62.390.00 INTERETS PASSIFS	555.00		1,000.00	1,060.00
10.62.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	261.00		0.00	0.00
10.62.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	2,620.80		0.00	0.00
10.62.391.05 PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	38,730.85		25,000.00	0.00
10.62.391.10 PREST. AFFAIRES CULTURELLES	28.45		0.00	0.00
10.62.392.10 LOYER DE FORÊTS	30,000.00		30,000.00	20,010.40
10.62.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	1,457.55		1,000.00	1,000.00
10.62.394.01 ECONOMAT	1,142.80		200.00	0.00
10.62.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	600.00		0.00	0.00
10.62.399.03 DIVERS DE DOMAINE	69.85		0.00	0.00
10.62.42 REVENUS DES BIENS	0.00	32,670.00	-30,000.00	0.00
10.62.427.02 LOYERS REFACTURES		32,670.00	-30,000.00	0.00
10.62.43 CONTRIBUTIONS	0.00	392,369.00	-444,000.00	0.00
10.62.434.02 VISITE DU JARDIN BOTANIQUE		2,993.05	-8,000.00	0.00
10.62.434.03 PRESTATIONS A UNIVERSITE		50,000.00	-50,000.00	0.00
10.62.434.04 PREST. COMPL. A UNIVERSITE		20,217.25	-30,000.00	0.00
10.62.434.53 TRAVAUX POUR TIERS		5,047.00	-2,000.00	0.00
10.62.435.01 VENTES D'IMPRIMES		1,236.50	-1,000.00	0.00
10.62.435.14 VENTES SHOP JARDIN BOTANIQUE		14,784.60	-26,000.00	0.00
10.62.439.01 CONTRIBUTIONS UNIVERSITE		195,000.00	-195,000.00	0.00
10.62.439.02 CONTRIBUTIONS FONDATION		80,000.00	-80,000.00	0.00
10.62.439.03 LOCATION D'EXPOSITIONS		0.00	-40,000.00	0.00
10.62.439.11 AUTRES RECETTES		2,841.20	-6,000.00	0.00
10.62.439.12 RECETTES CAFETERIA		20,249.40	-6,000.00	0.00
10.62.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	0.00	-2,500.00	-3,685.50
10.62.469.02 DONS		0.00	-2,500.00	-3,685.50
10.71 MUSEE D'ETHNOGRAPHIE	3,121,583.88	257,984.32	2,635,800.00	2,449,306.26
Charges	3,121,583.88	257,984.32	-200,700.00	-299,319.49
Revenus		2,863,599.56	2,435,100.00	2,149,986.77
Excédent				
10.71.30 CHARGES DE PERSONNEL	1,906,746.35	0.00	1,607,100.00	1,570,070.50
10.71.301.01 TRAIT. CONSERVATEUR, ASSIST.	589,920.60		579,800.00	597,890.10
10.71.301.02 TRAIT. CONCIERGE, PERS. TECHN.	653,177.35		626,300.00	624,679.15
10.71.301.06 TRAITEMENTS PERS. AUXILIAIRE	89,012.80		120,700.00	78,997.55
10.71.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	12,513.50		7,500.00	8,823.25
10.71.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	168.00		200.00	168.00
10.71.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	71,006.60		67,800.00	69,211.65
10.71.303.02 CONTRIBUTION ALFA	27,950.35		26,700.00	27,241.65
10.71.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	14,454.00		13,700.00	14,097.00
10.71.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	747.20		800.00	726.05
10.71.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	2,263.40		2,300.00	2,203.75
10.71.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	274,851.00		0.00	0.00
10.71.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,366.35		1,200.00	1,233.25
10.71.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	10,116.95		10,000.00	8,634.65
10.71.306.02 INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	71.00		0.00	0.00
10.71.307.01 CAISSE DE PENSIONS	156,533.35		147,600.00	135,249.45
10.71.309.01 OFFRES D'EMPLOI	623.90		0.00	0.00
10.71.309.02 FORMATION CONTINUE	1,970.00		2,500.00	915.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
10.71.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	973,177.21	0.00	725,700.00	609,151.85
10.71.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	4,174.15		6,100.00	3,523.65
10.71.310.13 IMPRIMES, PUBLICITE, GRAPHISME	16,546.50		15,000.00	14,652.65
10.71.310.14 ACHATS MUSEUM SHOP	6,953.24		3,000.00	6,120.20
10.71.310.33 BIBLIOTHEQUE, REVUES PROF.	6,324.02		8,000.00	7,581.82
10.71.310.44 INFORMATIQUE	2,287.85		2,500.00	2,055.30
10.71.311.01 ACHAT MOBILIER ET MACHINES	20,399.85		10,600.00	7,471.75
10.71.311.06 ACHAT D'OBJETS DE COLLECTIONS	4,845.85		5,000.00	5,095.65
10.71.311.99 UTIL. REV. FDS DESOR/LEIDECKER	3,400.00		3,400.00	3,400.00
10.71.312.01 CHAUFFAGE	30,177.40		30,000.00	30,635.70
10.71.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	20,933.65		30,000.00	26,108.10
10.71.313.12 MATERIEL DE NETTOYAGE	4,410.25		4,000.00	4,051.05
10.71.313.15 CAFETERIA	45,119.82		45,000.00	41,340.36
10.71.314.07 ENTRETIEN DU PARC	4,707.10		5,000.00	1,346.75
10.71.314.79 ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	15,930.42		16,000.00	16,924.98
10.71.315.01 ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	1,932.75		5,000.00	4,256.65
10.71.315.09 ENTRET.ET RESTAUR. COLLECTIONS	20,029.21		20,000.00	20,304.93
10.71.316.01 LOYERS A DES TIERS	102,880.00		100,000.00	99,800.00
10.71.317.01 DEPLACEMENTS	6,587.40		12,000.00	5,829.65
10.71.317.21 REPRESENTATIONS	7,578.00		6,000.00	6,745.55
10.71.318.02 MANDATS ET ETUDES	51,962.75		53,000.00	70,849.80
10.71.318.03 FRAIS DE PORTS	8,243.95		17,000.00	11,500.15
10.71.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	4,496.75		6,500.00	4,442.00
10.71.318.06 FRAIS BANCAIRES	781.90		500.00	661.21
10.71.318.15 TAXE ENLEV. DECHETS	1,105.00		1,800.00	875.30
10.71.318.17 ABO. INSTALLATIONS ALARMES	3,283.36		3,200.00	3,263.75
10.71.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	6,679.75		6,400.00	6,558.55
10.71.318.37 TAXES ET PRIMES ASSUR.VEHICULE	1,219.10		1,000.00	1,024.60
10.71.318.70 NUIT DES MUSEES	4,242.75		3,000.00	5,713.65
10.71.318.80 CHARGES COUR. ST-NICOLAS 2/4	1,768.35		1,400.00	1,825.15
10.71.318.90 FRAIS DE DEMENAGEMENT	53,973.57		53,700.00	79,330.45
10.71.318.91 EXPO. TEMPORAIRES, CONFER.	422,748.75		215,000.00	7,251.25
10.71.318.92 INTERVENTION SUR ALARME	3,767.49		1,500.00	2,522.50
10.71.318.96 ANIM/EXPOS. PARTICULIERES	45,237.40		0.00	84,121.35
10.71.319.01 COTISATIONS	2,534.83		2,800.00	2,542.65
10.71.319.63 IMPOT PREALABLE IRRECUP.	35,914.05		32,300.00	19,424.75
10.71.33 AMORTISSEMENTS	1,693.25	0.00	5,900.00	54,096.45
10.71.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	23.10		0.00	0.00
10.71.331.01 EQUIPEMENT	1,670.00		5,900.00	10,024.00
10.71.332.01 AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.15		0.00	44,072.45
10.71.39 IMPUTATIONS INTERNES	239,967.07	0.00	297,100.00	215,987.46
10.71.390.00 INTERETS PASSIFS	11,070.00		12,900.00	13,212.00
10.71.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	99.00		0.00	0.00
10.71.391.03 PRESTATIONS ENCAVAGE	5,446.00		5,400.00	4,537.60
10.71.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	600.00		0.00	185.00
10.71.391.06 PRESTATIONS DE URBANISME 06	623.55		0.00	215.45
10.71.391.08 PREST. DE POLICE DU FEU	180.00		0.00	180.00
10.71.391.10 PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	1,276.30		800.00	1,224.30
10.71.391.14 PRESTATIONS DE TRANSPORTS	204.00		100.00	34.00
10.71.392.03 LOYERS DE DOMAINES	1,300.00		1,300.00	1,300.00
10.71.392.06 CHARGES IMOBILIERES	114,952.86		178,600.00	101,226.15
10.71.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	95,638.81		91,900.00	90,029.51
10.71.394.01 ECONOMAT	8,426.35		6,000.00	3,843.45
10.71.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	150.20		100.00	0.00
10.71.42 REVENUS DES BIENS	0.00	8,520.00	-8,500.00	-8,520.00
10.71.427.02 LOYERS		8,520.00	-8,500.00	-8,520.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
10.71.43 CONTRIBUTIONS	0.00	221,284.87	-185,000.00	-282,887.80
10.71.434.02 TAXES D'ENTREES EXPOSITIONS		23,532.75	-25,000.00	-13,699.75
10.71.435.01 VENTES D'IMPRIMES		4,284.80	-15,000.00	-4,618.45
10.71.435.02 PORT VENTE IMPRIMES		263.75	-1,000.00	-602.90
10.71.435.14 VENTES MUSEUM SHOP		6,456.00	-5,000.00	-7,892.70
10.71.435.96 ANIM/EXPOS. PARTICULIERES		45,237.40	0.00	-94,860.00
10.71.436.01 REMBOURSEMENT DE FRAIS		11,594.30	-13,000.00	-14,491.55
10.71.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		354.70	0.00	-3,957.75
10.71.436.46 REMB. SALAIRE MATERNITE		0.00	0.00	-25,212.10
10.71.439.11 AUTRES RECETTES		208.65	-4,000.00	-2,666.55
10.71.439.12 RECETTES CAFETERIA		116,544.17	-110,000.00	-102,399.80
10.71.439.13 PERSONNEL REFACTURE		12,808.35	-12,000.00	-12,486.25
10.71.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	28,089.00	-2,300.00	-5,000.00
10.71.461.01 SUBVENTIONS		22,869.00	0.00	-5,000.00
10.71.469.02 DONS		5,220.00	-2,300.00	0.00
10.71.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	90.45	-4,900.00	-2,911.69
10.71.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		90.45	-4,900.00	-2,911.69
10.81 CULTES	550,458.32	6,252.00	597,200.00	428,687.40
Charges	550,458.32	6,252.00	-9,000.00	-3,119.00
Revenus		544,206.32	588,200.00	425,568.40
Excédent				
10.81.30 CHARGES DE PERSONNEL	104,209.75	0.00	76,700.00	87,220.80
10.81.301.01 TRAITEMENTS DES ORGANISTES	58,675.50		49,700.00	58,041.20
10.81.301.02 TRAITEMENTS DES CONCIERGES	14,163.05		13,000.00	14,299.40
10.81.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	3,871.30		3,300.00	3,854.95
10.81.303.02 CONTRIBUTION ALFA	1,523.55		1,300.00	1,517.30
10.81.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	798.05		700.00	794.20
10.81.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	40.55		0.00	40.05
10.81.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	123.55		100.00	123.20
10.81.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	15,276.00		0.00	0.00
10.81.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	76.10		100.00	70.10
10.81.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	440.10		600.00	387.00
10.81.307.01 CAISSE DE PENSIONS	9,222.00		7,900.00	8,093.40
10.81.31 BIENS, SERVICES & MARCH.	31,738.40	0.00	45,700.00	41,830.35
10.81.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	0.00		100.00	0.00
10.81.311.01 ACHAT MOBILIER ET MACHINES	2,242.50		1,000.00	0.00
10.81.312.01 CHAUFFAGE	17,317.30		25,000.00	25,106.15
10.81.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	5,317.35		5,000.00	4,966.25
10.81.315.02 ENTRETIEN DES ORGUES	4,994.00		8,400.00	9,057.00
10.81.317.01 DEPLACEMENTS	0.00		100.00	0.00
10.81.317.21 REPRESENTATIONS	120.00		300.00	0.00
10.81.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	1,747.25		4,300.00	2,128.90
10.81.319.51 AUTRES DEPENSES	0.00		1,500.00	572.05
10.81.36 SUBVENTIONS ACCORDEE	80,000.00	0.00	79,900.00	80,000.00
10.81.365.26 FEDERATION DES PAROISSES	22,120.00		22,100.00	22,120.00
10.81.365.29 PAROISSE CATHOLIQUE	57,880.00		57,800.00	57,880.00
10.81.39 IMPUTATIONS INTERNES	334,510.17	0.00	394,900.00	219,636.25
10.81.391.05 PRESTATIONS DE TRAVAUX PUBLICS	7,000.00		7,000.00	7,000.00
10.81.392.06 CHARGES IMMOBILIERES	327,260.17		387,700.00	212,451.25
10.81.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
10.81.42 REVENUS DES BIENS	0.00	4,362.00	-9,000.00	-3,119.00
10.81.427.01 LOCATION EGLISES ET ORGUES		4,362.00	-9,000.00	-3,119.00
10.81.43 CONTRIBUTIONS	0.00	1,890.00	0.00	0.00
10.81.436.22 REMBOURSEMENT DE FRAIS		1,890.00	0.00	0.00

Energies

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	10'677'548.25	10'861'200.00	+ 183'651.75
Produits	11'263'620.18	11'487'200.00	- 223'579.82
Total	586'071.93	626'000.00	- 39'928.07

En 2012, la consommation moyenne par habitant s'élevait à 255 litres par jour, en 2013, elle est passée à 254 litres et pour 2014, elle est de 237 litres.

La consommation électrique est en baisse malgré l'augmentation du nombre de points lumineux. Ceci est dû à l'installation de lampes de type LED.

2. Service des eaux

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine de pompage et de traitement de Champ-Bougin, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans Viteos S.A. Tous les actifs liés à cette activité restent donc comptabilisés au bilan de la ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est établie par Viteos S.A. qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Un contrat commun de gestion et d'exploitation de l'eau potable entre Viteos et les Villes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Le Locle a été finalisé à fin 2013 et est entré en vigueur de suite.

Secteur production

Pluviométrie

Précipitations atmosphériques sur Combe-Garot

En 2014, il est tombé 1'367 mm de précipitations contre 1'649 mm en 2013.

Le mois de juillet 2013 a été le troisième plus pluvieux depuis 1955 avec 208 mm.

La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'264 mm, avec un maximum de 1'728 mm en 2012 et un minimum de 840 mm en 1989.

Champ-du-Moulin

La révision annuelle de l'électrolyseur a été faite et n'a pas révélé de problème particulier.

Un système de chicane a été installé dans l'aqueduc afin de rendre l'écoulement plus turbulent et améliorer ainsi le mélange du chlore injecté en amont.

Une visite de contrôle et de nettoyage de l'aqueduc supérieur en amont de Champ-du-Moulin a été effectuée. Un contrôle de l'aqueduc sur la partie inférieure a permis de déceler quelques fissures avec risque d'infiltrations d'eau.

Tous les cylindres "DOM" équipant les coupoles d'accès à l'aqueduc entre Boudry et le Chanet ont été remplacés par des cylindres "KABA" plus résistants.

Combe-Garot

Le moteur du groupe de pompage N° 3 a été révisé.

Lors de la vidange des paliers des pompes, de l'huile biodégradable a été utilisée pour la première fois.

Un joint ciment a été posé autour de chaque bâti de pompe afin d'empêcher toute infiltration dans la bache de pompage.

La révision annuelle de l'électrolyseur n'a pas révélé de problème particulier.

La ligne électrique aérienne du pompage des sources des Puries a été élaguée par une entreprise forestière.

Traitement

Champ-Bougin, traitement et pompage

La station a été normalement sollicitée et la production annuelle d'eau potable s'est élevée à 339'691 m³ (222'340 m³ en 2013).

Vu la bonne qualité régulière de l'eau soutirée au fond du lac et la vitesse très lente de filtration la plupart du temps, les préfiltres à sable N° 6 et 7 ont été mis hors service dans le but d'optimiser le fonctionnement de la station.

Stations de pompage

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux courants d'entretien et de maintenance.

Surpresseur de Pierre-à-Bot supérieur (aquabloc)

La pompe pour la défense incendie de ce secteur est en cours de mise en service.

Station de pompage (STAP) pour Chaumont

Le débitmètre a été remplacé.

Surpresseur de Chaumont

L'automatisme de commutation des surpresseurs a été vérifié lors d'une campagne de purge des hydrants du secteur concerné.

Réseau de transport d'eau traitée

La conduite reliant l'aqueduc au réservoir de Peseux a été entièrement remplacée et la connexion avec la conduite d'eau de secours optimisée.

Réservoirs

Réservoir de Chaumont

Une règle limnimétrique dans chacune des deux cuves a été installée.

Réservoir du Chanet

La révision annuelle de l'électrolyseur a été faite et n'a pas révélé de problème particulier.

Réservoir de Pierre-à-Bot

Le remplacement et la modernisation des armoires électriques et de télécommandes ont été réalisés.

La révision annuelle de l'électrolyseur a été faite et n'a pas révélé de problème particulier.

Des décollements ponctuels du revêtement de fond de la cuve extérieure ont été réparés.

Réservoir du Plan

Les couvercles d'accès aux deux cuves ont été équipés de filtres afin de permettre une aération conforme.

Fontaine-André

L'assainissement et la mise aux normes devient nécessaire. Un projet est en cours.

Secteur distribution

Réseau de distribution et branchements

Chantiers principaux pour le secteur distribution d'eau

- Fin du chantier des giratoires de Pierre-à-Bot
- Première partie du chemin du Mail direction avenue des Saars
- Chemin de la Boine, partie supérieure
- Faubourg de l'Hôpital, de Fornel à Terreaux
- Escaliers de la rue des Alpes en direction de Maujobia
- Suchiez 6 à 12
- Fin des travaux à l'est de la rue des Saars
- Châble
- Beauregard, de Maillefer à Amandiers, à la suite d'une fuite très importante qui a détruit une partie de la chaussée
- Martenet

Fuites

63 fuites ont été réparées en 2014 (24 en 2013), dont 48 dues à la corrosion, 8 cassures, 2 à un accident avec une machine de chantier, 2 à un joint défectueux, 2 sur des hydrantes et 1 sur une vanne.

Purges de réseau

Afin d'éliminer les dépôts sur le fond des canalisations néfastes à la qualité de l'eau, deux campagnes de purge ont été réalisées aux extrémités du réseau.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 35 reprises sur la commune de Neuchâtel : 5 interventions concernaient des fuites, 7 des alarmes qualité d'eau, 5 des défauts de transmission, 5 des défauts d'appareils, 10 des problèmes sur le pompage et 3 mesures de pression.

Statistiques de remplacement du réseau

Le remplacement du réseau d'eau consiste en la pose de nouvelles conduites d'eau potable en lieu et place de conduites anciennes dont la durée de vie est proche ou supérieure à 80 ans. Les longueurs remplacées en 2014 sont données dans le tableau ci-dessous :

	Transport	Distribution	Branchement	Total
Longueur remplacée en 2014 [m]	5	1'436	1'491	2'932
Longueur totale [m]	39'652	108'286	79'820	227'758
Taux de renouvellement [%]	0.01%	1.33%	1.87%	1.29%

Le taux de renouvellement total du réseau est de **1.29%** pour l'année 2014. Ce taux est supérieur aux investissements optimaux de 0.97% calculés pour l'année 2014 et au taux de 0.41% alloué par le Conseil général pour 2014 (rapport du Conseil communal au Conseil Général 14-006). Les raisons principales sont notamment :

- le report en 2014 de chantiers dont la demande de crédit était plus ancienne
- le remplacement de plusieurs branchements non prévus au programme, à la suite de fuites
- le remplacement de 195 m de conduites en fonte grise datant de l'année 1890 à la rue de Beauregard, à la suite d'une rupture importante en avril 2014

2.1. Vente d'eau

	2014		2013	
Eau vendue	5'100'000	m ³	5'200'000	m ³
Moyenne journalière et par habitant pour Neuchâtel <i>(calculée sur les ventes)</i>	237	litres	254	litres

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à :

- 328 contrôles périodiques des installations intérieures, dont 234 étaient non conformes
- la pose de 35 nouveaux compteurs
- la dépose de 48 anciens compteurs
- l'échange de 499 compteurs

Laboratoire et qualité de l'eau

La réflexion commencée en 2010 sur la désinfection de l'eau et plus particulièrement sur l'utilisation du chlore pour le maintien de la qualité bactériologique dans le réseau a été poursuivie en 2014. La teneur en chlore résiduel aux extrémités de réseau s'est abaissée à une valeur inférieure au seuil de détection sans toutefois affecter la bonne qualité bactériologique de l'eau, comme le démontrent les résultats des analyses hebdomadaires.

L'étude sur la désinfection et la protection du réseau, qui est effectuée en collaboration avec Eauservice Lausanne et le Technologiewasserzentrum de Karlsruhe avec une contribution financière du fonds de recherche de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE), a montré que des améliorations doivent être apportées au traitement de l'eau des sources. Ces eaux devraient être filtrées avant désinfection. Par ailleurs, la question de la sécurisation du transport de l'eau des sources traitées a été soulevée et elle devra être étudiée.

Autocontrôle

Le laboratoire de Viteos a mené en 2014 les campagnes d'analyses de l'eau conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur (tableau 1).

Les analyses ont montré que la qualité de l'eau du réseau de Neuchâtel a respecté les valeurs de tolérance tout au long de l'année.

Tableau 1 : Campagnes d'analyses de l'eau du réseau de Neuchâtel en 2014

Interventions	Types d'analyses	Nbre de campagnes	Remarques
Sources de Neuchâtel - eaux brutes	Bactériologie et chimie	4	16 points de mesure, 81 échantillons analysés
Transport de l'eau traitée	Bactériologie et chimie partielle	8	3 points de mesure, 24 échantillons analysés
Sources traitées et non traitées, analyses hebdomadaires (depuis le 01.10.2013)	Bactériologie	39	4 points, 171 échantillons analysés
Réseau de Neuchâtel	Bactériologie et chimie partielle	10	11 points, 137 échantillons analysés
Réseau de Neuchâtel	Bactériologie, chimie et sous-produits de la chloration	2	11 points, 22 échantillons analysés
Réseau de Neuchâtel, fontaines	Bactériologie	8	101 fontaines, 101 échantillons analysés
Réseau de Neuchâtel, extrémités	Bactériologie et sous-produits de la chloration	44	18 points, 351 échantillons analysés
Usine de Champ-Bougin	Bactériologie et chimie	4	9 points, 36 échantillons analysés
Usine de Champ-Bougin hebdomadaire	Chimie	41	3 points, 126 échantillons analysés
Chantiers de Neuchâtel	Bactériologie et physico-chimie	46	Contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service

2 échantillons sur les 611 analysés (réseau, extrémités de réseau et fontaines) contenaient des entérocoques, mais ces non-conformités n'ont pas été confirmées lors d'un second prélèvement. 3 dépassements de la tolérance pour les germes aérobies mésophiles ont été enregistrés, mais ces non-conformités mineures sont sans conséquence pour les consommateurs. Les analyses ont montré que la qualité de l'eau a globalement respecté les exigences légales et que l'eau distribuée est donc hygiéniquement propre.

Les analyses ont encore révélé 35 dépassements de la valeur de tolérance pour le chlore résiduel sur les 611 échantillons analysés. On mentionnera également deux dépassements de la valeur de la turbidité sur 260 échantillons analysés (réseau et fontaines). En dehors de ces non-conformités sans danger pour la santé des consommateurs, la qualité de l'eau potable sur le plan physico-chimique a été conforme aux exigences légales en 2014.

8 demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2014, dont 2 ont nécessité une intervention sur place. Les autres demandes ont été réglées par l'envoi d'explications et/ou des informations demandées.

Qualité

L'eau du réseau de Neuchâtel est bien minéralisée sur le plan physico-chimique. C'est une eau mi-dure à assez dure, hydrogénocarbonatée calcique, un peu sulfatée et peu ou pas influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates ont varié de 6.0 à 6.8 mg/L.

L'analyse de l'eau du réseau prélevée à la fontaine du Coq d'Inde le 2 septembre 2014 a donné les valeurs suivantes :

pH	7.80
Conductivité $\mu\text{S}/\text{cm}$ à 25 °C	381
Dureté °f	20.2

Tableau 2 : Minéralisation de l'eau du réseau prélevée à la fontaine du Coq d'Inde (2.09.2014)

Anions :	<i>Hydrogénocarbonates</i> mg/l	<i>Chlorures</i> mg/l	<i>Nitrates</i> mg/l	<i>Sulfates</i> mg/l
	226.9	5.5	6.2	7.6
Cations :	<i>calcium</i> mg/l	<i>magnésium</i> mg/l	<i>sodium</i> mg/l	<i>potassium</i> mg/l
	69.8	7.2	3.2	1.0

Micropolluants organiques

Une analyse de pesticides, de médicaments, d'antioxydants organiques et de métabolites, soit 92 substances au total, a été effectuée dans l'eau brute du lac, dans l'eau traitée à Champ-Bougin et dans l'eau du réseau prélevée au laboratoire des eaux. Les résultats, qui figurent dans le tableau 3, montrent que l'eau traitée à Champ-Bougin ainsi que l'eau du réseau ne contiennent pas de micropolluants organiques.

Tableau 3 : Micropolluants dans l'eau brute (lac) et dans les eaux traitées

		VdN	VdN	VdN	
	Seuil de détection	Eaux brutes 1041	Eau traitée 1045	Laboratoire 1019	Remarques
Atrazine	5 ng/L	16	ND ¹	ND	Herbicide
Déséthylatrazine	5 ng/L	20	ND	ND	Métabolite d'herbicide
Désisopropylazine	5 ng/L	9	ND	ND	Métabolite d'herbicide
Terbutylazine	5 ng/L	5	ND	ND	Herbicide
Métazachlor-ESA	10 ng/L	16	ND	ND	Herbicide
2,6-Dichlorbenzamide	5 ng/L	6	ND	ND	Métabolite du Dichlobénil (désherbant)
EET	5 ng/L	7	ND	ND	Insecticide
Benzotriazole	10 ng/L	61	ND	ND	Anti-oxydant
Méthylbenzotriazole	20 ng/L	30	ND	ND	Anti-oxydant

¹ ND: non détecté

Des analyses effectuées récemment en Suisse ont également révélé la présence de ces micropolluants organiques dans les eaux souterraines et de surfaces. Les concentrations de l'ordre du ng/L ne représentent toutefois pas un danger pour la santé des consommateurs dans l'état actuel des connaissances.

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau de Neuchâtel sont consultables sur le site internet www.viteos.ch.

Secteur bureau technique eau

Champ-Bougin

L'étude d'un avant-projet sommaire d'assainissement-rénovation et de mise à niveau de la station de Champ-Bougin s'est terminée fin 2013. La chaîne de traitement suivante est proposée : filtration bicouche – ultrafiltration – ozonation – filtration sur charbon actif – chloration électrolytique. Cette future station permettra la production d'une eau potable d'excellente qualité en accord avec l'état actuel de la technique en matière de traitement des eaux pour les prochaines décennies; le traitement multibarrière permettra d'éliminer un maximum de matière organique et d'assurer l'abattement optimisé des micropolluants.

Une demande de crédit sera présentée au Conseil général en 2015. Si elle est acceptée, le bureau technique pourra organiser le projet de l'ouvrage ainsi que la phase d'appel d'offres en vue de l'assainissement-rénovation de la station.

Réservoir de Fontaine-André

Un avant-projet sommaire d'assainissement du réservoir de Fontaine-André a été étudié par le bureau technique. Cet avant-projet sommaire sera complété début 2015 et un rapport de demande de crédit sera présenté au Conseil général.

Base de données topologiques

Le bureau technique est également impliqué dans la mise en place d'une base de données topologiques du réseau d'eau et des ouvrages de la ville. Les données concernant le réseau d'eau sont intégrées à la nouvelle structure de la base de données et le bureau technique travaille sur un cahier des charges pour intégrer les données relatives aux ouvrages (station de pompage, réservoir, etc.).

Etude régionale

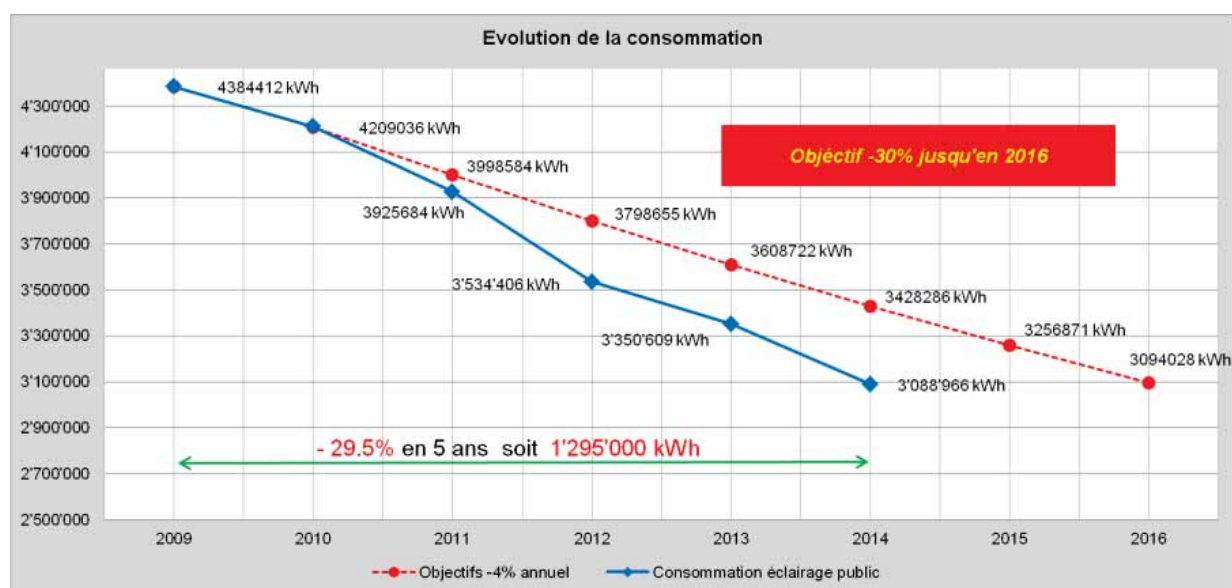
Le bureau technique du service des eaux participe à l'étude régionale des eaux du canton de Neuchâtel sous la direction du service de l'énergie et de l'environnement (SENE). Cette étude se terminera début 2015. Les données de la ville de Neuchâtel ont été intégrées à la planification cantonale de l'approvisionnement en eau pour les prochaines décades.

3. Eclairage public

Analyse de l'éclairage public de la ville de Neuchâtel

	2013	2014	
Puissance installée	799 kW	745 kW	- 54
Nb point lumineux	5'280	5'615	+ 335
Types de lampes			
Fluorescent	968	966	- 2
Iodures métalliques	1'309	1'351	+ 42
Sodium	1'272	1'276	+ 4
Mercure	1'411	1'109	- 302
LED	621	874	+ 253
Divers	3	3	0

La différence entre le nombre de points lumineux et le nombre de lampes s'explique par le fait qu'un point lumineux peut être composé de plusieurs lampes.



La stratégie mise en place par Viteos continue à porter ses fruits. Une baisse de 7.8% de la consommation est constatée pour 2014. Le résultat sur cinq ans, de -29.5%, est conforme aux objectifs de la Ville de Neuchâtel. Les lampes à vapeur de mercure, avec une diminution de 302 unités, ne représentent plus que 20% de l'ensemble.

L'objectif de -30% en 2016 sera déjà atteint en 2015.

4. NeuchEole SA

En 2014, quatre séances de Conseil d'administration et deux assemblées générales ont eu lieu. La première a permis de valider le premier exercice comptable de la SA, qui comptait 18 mois. Quant à la seconde, elle a permis d'augmenter le capital-actions par la prise de parts de deux nouvelles communes (Cornaix et Cortaillod), ainsi que de modifier les statuts dans le sens d'un renouvellement de la période d'augmentation de capital autorisée pour une période de deux ans, soit jusqu'au 25 novembre 2016.

Les objectifs 2015 sont prioritairement d'intensifier les relations avec les futures entreprises d'exploitation d'éoliennes neuchâteloises, dans la perspective d'une prise de participation à leur capital-actions.

Les contacts avec les communes neuchâteloises intéressées à la prise de parts dans le capital-actions de NeuchEole SA se poursuivent également.

Pour rappel, les travaux administratifs et comptables de NeuchEole SA sont assurés par le Réseau urbain neuchâtelois (RUN) depuis 2013, sur mandat.

A noter encore qu'une page d'information est désormais disponible sur Internet: www.neucheole.ch.

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
11	ENERGIES				
	Charges	10,677,548.25		10,861,200.00	10,625,895.01
	Revenus		11,263,620.18	-11,487,200.00	-11,465,000.58
	Excédent	586,071.93		-626,000.00	-839,105.57
N3	TOTAL DES CHARGES	10,677,548.25	0.00	10,861,200.00	10,625,895.01
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	7,422,125.18		7,224,000.00	6,881,162.43
N33	AMORTISSEMENTS	2,373,568.05		2,378,100.00	2,310,598.00
N38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	47,696.02		295,800.00	522,722.58
N39	IMPUTATIONS INTERNES	834,159.00		963,300.00	911,412.00
N4	TOTAL DES REVENUS	0.00	11,263,620.18	-11,487,200.00	-11,465,000.58
N42	REVENUS DES BIENS		2,936,244.13	-2,950,000.00	-3,003,219.62
N43	CONTRIBUTIONS		8,254,482.05	-8,441,000.00	-8,397,149.96
N49	IMPUTATIONS INTERNES		72,894.00	-96,200.00	-64,631.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
11	ENERGIES	Charges		10,861,200.00	10,625,895.01
		10,677,548.25		-11,487,200.00	-11,465,000.58
		Revenus	11,263,620.18	-626,000.00	-839,105.57
		Excédent			
		586,071.93			
11.11	ENERGIES				
		Charges	0.00	0.00	0.00
		Revenus	2,936,244.13	-2,950,000.00	-3,003,219.62
		Excédent	2,936,244.13	-2,950,000.00	-3,003,219.62
11.12	EAUX				
		Charges	8,327,376.05	8,537,200.00	8,461,780.96
		Revenus	8,327,376.05	-8,537,200.00	-8,461,780.96
		Excédent		0.00	0.00
11.13	ECLAIRAGE PUBLIC				
		Charges	2,350,172.20	2,324,000.00	2,164,114.05
		Revenus		0.00	0.00
		Excédent	2,350,172.20	2,324,000.00	2,164,114.05

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
11 ENERGIES	Charges	10,677,548.25		10,861,200.00	10,625,895.01
	Revenus		11,263,620.18	-11,487,200.00	-11,465,000.58
	Excédent	586,071.93		-626,000.00	-839,105.57
11.11 ENERGIES	Charges	0.00		0.00	0.00
	Revenus		2,936,244.13	-2,950,000.00	-3,003,219.62
	Excédent	2,936,244.13		-2,950,000.00	-3,003,219.62
11.11.42 REVENUS DES BIENS		0.00	2,936,244.13	-2,950,000.00	-3,003,219.62
11.11.422.02 REDEVANCE VITEOS			2,936,244.13	-2,950,000.00	-3,003,219.62
11.12 EAUX	Charges	8,327,376.05		8,537,200.00	8,461,780.96
	Revenus		8,327,376.05	-8,537,200.00	-8,461,780.96
	Excédent			0.00	0.00
11.12.31 BIENS, SERVICES ET MARCHANDISE		5,071,952.98	0.00	4,900,000.00	4,717,048.38
11.12.318.02 MANDATS ET ETUDES		5,071,952.98		4,900,000.00	4,717,048.38
11.12.33 AMORTISSEMENTS		2,373,568.05	0.00	2,378,100.00	2,310,598.00
11.12.330.03 PERTES SUR DEBITEURS		0.00		5,000.00	0.00
11.12.331.01 EQUIPEMENT		2,373,567.70		2,373,100.00	2,310,598.00
11.12.332.01 AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE		0.35		0.00	0.00
11.12.38 ATTRIB. FINANCEMENTS SPECIAUX		47,696.02	0.00	295,800.00	522,722.58
11.12.380.00 ATTRIBUTION A RESERVE EAU		47,696.02		295,800.00	522,722.58
11.12.39 IMPUTATIONS INTERNES		834,159.00	0.00	963,300.00	911,412.00
11.12.390.00 INTERETS PASSIFS		834,159.00		963,300.00	911,412.00
11.12.43 CONTRIBUTIONS		0.00	8,254,482.05	-8,441,000.00	-8,397,149.96
11.12.435.53 VENTE DE L'EAU			8,254,482.05	-8,441,000.00	-8,373,699.96
11.12.439.01 RECETTES DIVERSES			0.00	0.00	-23,450.00
11.12.49 IMPUTATIONS INTERNES		0.00	72,894.00	-96,200.00	-64,631.00
11.12.490.22 INTERETS SUR RESERVE			72,894.00	-96,200.00	-64,631.00
11.13 ECLAIRAGE PUBLIC	Charges	2,350,172.20		2,324,000.00	2,164,114.05
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		2,350,172.20	2,324,000.00	2,164,114.05
11.13.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES		2,350,172.20	0.00	2,324,000.00	2,164,114.05
11.13.312.05 CONSOMMATION ELECTRIQUE		490,878.60		650,000.00	516,450.80
11.13.312.13 ECLAIRAGE MANIFESTATIONS		135,952.40		21,600.00	140,048.20
11.13.315.01 ENTR. & EXPLOI. RESEAU EP		1,241,242.20		1,144,800.00	1,067,615.05
11.13.317.01 CHARGES FINANCIERES		482,099.00		507,600.00	440,000.00

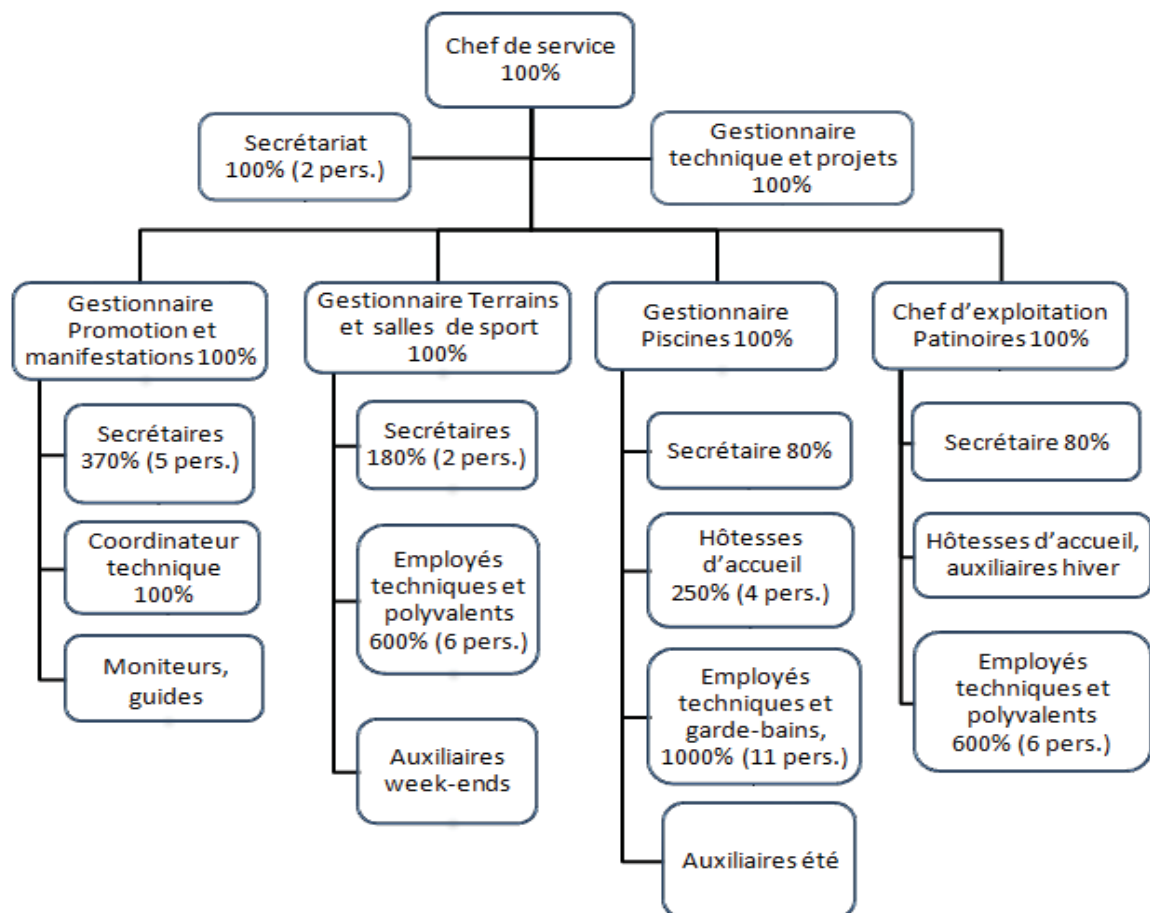
Sports

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	15'376'214.39	14'585'500.00	(-) 790'714.39
Produits	5'161'249.45	4'772'800.00	(+) 388'449.45
Total	10'214'964.94	9'812'700.00	(-) 402'264.94

Le résultat des comptes est péjoré de plus de 400'000 francs malgré une augmentation des produits de près de 390'000 francs en raison notamment de la recapitalisation de Prévoyance.ne, décidée par le Grand Conseil, et dont la part imputée sur la section 'sports' en 2014 est de 800'452 francs.

2. Organigramme



3. Personnel

L'effectif du Service a été réduit de 2.1 équivalents plein temps durant l'exercice suite à des départs non remplacés et des diminutions d'occupation de poste souhaités par certains collaborateurs, mais non compensés. L'impact de cette réduction de personnel sur la masse salariale s'est traduit par une baisse de charge par rapport au budget de 114'963 francs.

4. Missions

Les missions du Service des Sports sont les suivantes :

- Assurer le lien avec les clubs sportifs de la Ville ;
- Assurer l'exploitation de toutes les infrastructures sportives sises sur le territoire communal ;
- Organiser des activités sportives durant les vacances scolaires ;
- Promouvoir la santé et le sport dit populaire.

Terrains et salles de sport

1. Places et salles de sport

1.1. Occupation des terrains

Au total, 53 équipes juniors et adultes issus de 11 clubs différents, dans les disciplines du Football, Football américain, Rugby à 15, Rugby à 7, Hockey sur gazon et Freesbee, ont occupé les 8 terrains énumérés ci-après.

1.1.1. Centre sportif de Pierre-à-Bot

Stade 100 x 64 (entraînements et matchs)^{1 2}	2014	2013
TOTAL	1272	1201
Terrain naturel 100 x 64 (entraînements et matchs)	2014	2013
TOTAL	589	516
Terrain synthétique 100 x 64^{3 4} (entraînements et matchs)	2014	2013
TOTAL	123	186

¹ Augmentation du nombre d'entraînements hebdomadaires de la part de l'ASI Audax.

² Les juniors M16 de la Fondation Gilbert Facchinetti se sont entraînés à Pierre-à-Bot 3 fois par semaine en lieu et place du stade de la Maladière pour des raisons de disponibilité des créneaux horaires souhaités par le staff technique de la Fondation.

³ Datant de 1996, ce terrain est moins utilisé pour la pratique du football traditionnel en raison de la qualité de sa surface.

⁴ Les juniors du club de rugby s'entraînent à nouveau à Puits-Godet.

1.1.2. Centre sportif du Chanet

Terrain naturel 105 x 68 (entraînements et matchs)

TOTAL

2014

344

2013

294

Terrain naturel 87 x 53⁵ (entraînements et matchs)

TOTAL

2014

92

2013

119

1.1.3. Terrain des Charmettes

Terrain synthétique 90 x 50⁶ (entraînements et matchs)

TOTAL

2014

107

2013

146

1.1.4. Terrain de la Riveraine

Terrain naturel 98 x 62⁷ (entraînements et matchs)

TOTAL

2014

267

2013

199

1.1.5. Terrain de Puits-Godet

Terrain naturel 110 x 70⁸ (entraînements et matchs)

TOTAL

2014

362

2013

311

1.2. Occupation des salles

Au total, 64 équipes juniors et adultes issues de 41 clubs différents, dans les disciplines du Basketball, Volleyball, Handball, Badminton, Kinball, Tchoukball, Gymnastique rythmique, Gymnastique aux agrès, Rock acrobatique, Judo, Boxe, Kempo freestyle, Capoeira, Pilates et Football, ont occupé les salles de gymnastique des écoles mentionnées ci-dessous :

Salles scolaires	Capacité	Taux d'occupation* 2014			Taux d'occupation* 2013		
		Juniors	Adultes	Total	Juniors	Adultes	Total
Acacias	sans public	60.00%	40.00%	100%	70.00%	30.00%	100.00%
Charmettes	sans public	60.00%	40.00%	100%	50.00%	50.00%	100.00%
Crêt-du-Chêne	sans public	40.00%	60.00%	100%	20.00%	30.00%	50.00%
Parcs	sans public	30.00%	70.00%	100%	30.00%	60.00%	90.00%

⁵ Terrain fermé depuis fin août 2014 en raison des travaux d'agrandissement et de changement de revêtement de pelouse selon le rapport n° 13-024.

⁶ Datant de 1989, ce terrain est moins utilisé pour la pratique du football associatif en raison de la qualité de sa surface

⁷ Les sélections cantonales juniors M12 et M13 se sont également entraînées à la Riveraine.

⁸ Une deuxième équipe de rugby senior a été constituée.

Promenade sud-est	sans public	30.00%	70.00%	100%	40.00%	60.00%	100.00%
Promenade sud-ouest	sans public	40.00%	60.00%	100%	30.00%	70.00%	100.00%
Serrières	320 pers.	10.00%	80.00%	90%	20.00%	70.00%	90.00%
St-Hélène	380 pers.	50.00%	50.00%	100%	50.00%	50.00%	100.00%
Terreaux	sans public	45.00%	35.00%	80%	40.00%	60.00%	100.00%
NEM (Maladière)	sans public	70.00%	30.00%	100%	80.00%	20.00%	100.00%
Vauseyon	sans public	30.00%	60.00%	90%	30.00%	40.00%	70.00%
TOTAL		42.27%	54.09%	96%	41.81 %	49.10 %	90.91 %

* Taux d'occupation = heures utilisées entre 18h00 et 22h00 / heures disponibles selon le règlement communal.

1.3. Places omnisports et parcours mesurés

La Ville recense 17 emplacements équipés pour la pratique sportive répartis dans les quartiers d'habitation suivants : *Serrières* (football, basketball, handball), *les Acacias* (football, basketball, volleyball, pétanque) ; *les Charmettes* (football, basketball, handball) ; *la Coudre* (football, basketball, tennis de table) ; *Puits-Godet* (football, rugby, basketball, rink-hockey, tennis de table, piste finlandaise) ; *l'Orée* (football, basketball) ; *Champréveyres* (football, basketball, pétanque) ; *les Valangines* (football, tennis de table) ; *la plaine du Mail* (football, basketball, volleyball, pétanque, athlétisme) ; *le jardin de la Boine* (basketball) ; *le quai Robert-Comtesse* (football, basketball, handball, athlétisme) ; *Champ-Monsieur* (course à pied, nordic walking) ; *le Chanet* (football, basketball, volleyball, piste finlandaise) ; *le Gor de Vauseyon* (mur d'escalade) ; *Pierre-à-Bot* (football, basketball, tennis de table) ; *Maujobia* (football, basketball) ; *les Jeunes-Rives* (beach-volley, pétanque, rampes de skate).

2. Maison de vacances « Cité-Joie »

Depuis le 1^{er} juin 2009, la maison de vacances « Cité-Joie » est louée par la société "Montagne & Nature Sàrl" pour l'organisation de camps de ski et de camps vert multisports.

En 2014, le Conseil communal a entamé des démarches en vue de la vente de la maison de vacances « Cité-Joie » dans la mesure où cette infrastructure ne répond plus aujourd'hui à une mission de politique du Sport de la Ville de Neuchâtel. Le Conseil général sera saisi d'un rapport à ce sujet.

3. Complexe sportif de 'La Maladière'

Au total, 45 équipes juniors et adultes issues de 19 clubs différents, dans les disciplines du Basketball, Volleyball, Handball, Badminton, Kinball, Tchoukball, Gymnastique rythmique, Gymnastique aux agrès, Rock acrobatique, Judo, Boxe, Kempo freestyle, Capoeira, Pilates et Football, ont occupé les salles du complexe sportif de la Maladière énumérées ci-dessous :

Salles CSM	Capacité	Taux d'occupation* 2014			Taux d'occupation* 2013		
		Juniors	Adultes	Total	Juniors	Adultes	Total
Halle de la Riveraine							
Salle 1	1'425 places	20.00%	80.00%	100.00%	32.50%	67.50%	100.00%
Salle 2		20.00%	80.00%	100.00%	22.50%	77.50%	100.00%
Salle 3		20.00%	80.00%	100.00%	22.50%	77.50%	100.00%
TOTAL Riveraine		20.00%	80.00%	100.00%	26.00%	74.00%	100.00%
Salles de la Maladière							
Salle 1	bancs & chaises avec tapis de protection env. 580 places	30.00%	70.00%	100.00%	20.00%	80.00%	100.00%
Salle 2		20.00%	80.00%	100.00%	62.50%	37.50%	100.00%
Salle 3		30.00%	70.00%	100.00%	50.00%	50.00%	100.00%
Salle 4		70.00%	30.00%	100.00%	40.00%	60.00%	100.00%
Salle 5		60.00%	30.00%	90.00%	70.00%	30.00%	100.00%
Salle 6 (agrès)**		63.00%	8.00%	71.00%	35.00%	8.00%	43.00%
TOTAL Maladière		37.00%	58.67%	96.10%	46.25%	44.25%	90.50%
CPLN	sans public	30.00%	70.00%	100.00%	20.00%	70.00%	90.00%
TOTAL CSM		36.36%	59.70%	96.10%	37.50%	55.80%	93.30%

* Heures d'utilisation du lundi au vendredi entre 18h00 et 22h00 (en sachant que le règlement communal permet une utilisation jusqu'à 24h00 mais qu'aucun club ne loue entre 22h00 et 24h00 hormis pour des matchs et manifestations).

** Le taux d'occupation de la salle spécialisée, qui n'est pas occupée par les écoles durant la journée, est calculé sur une période d'utilisation comprise entre 8h00 et 22h00. Cette année, nous avons comptabilisé plus d'heures en raison du concept 'sport études gymniques' qui s'est développé.

4. Stade de 'La Maladière'

Matchs et manifestations

	2014	2013
Nombre de matchs NE Xamax (y compris secteur formation)	81	88
Nombre d'entraînements NE Xamax (y compris secteur formation) ⁹	581	694
Nombre de matchs de championnat et amicaux d'autres clubs (y compris FC Bienne pour 2013)	26	65
Nombre d'entraînements autres clubs (y compris FC Bienne pour 2013)	14	30
Nombre de tournois, matchs amateurs	15	21
TOTAL	717	898

5. Stand de tir

La Ville confie par convention avec le Club de Tir de Neuchâtel-Sports (CTNS) l'ensemble de la direction et de l'administration des tirs, tant au sens de l'Ordonnance fédérale sur le tir hors du service que le tir purement sportif au stand des Plaines-Roches.

⁹ Les juniors M16 de la Fondation Gilbert Facchinetti se sont entraînés à Pierre-à-Bot 3 fois par semaine en lieu et place du stade de la Maladière pour des raisons de disponibilité des créneaux horaires souhaités par le staff technique de la Fondation.

Piscines

Le nombre d'entrées totalisé aux piscines du Nid-du-Crô, bassins intérieurs et extérieurs, en 2014 est de 207'680 (222'919 en 2013), ce qui représente une diminution de 6.84%. Les conditions météorologiques particulièrement défavorables durant le début de la saison estivale sont à l'origine de cette baisse.

	Bassins intérieurs		Bassins extérieurs	
Entrée simple	2014	2013	2014	2013
Adulte	20'079	22'575	12'552	25'642
Enfant / AVS / AI / étudiant	18'096	21'522	12'297	22'614
Carte 10 entrées				
Adulte	15'536	15'545	2'717	4'503
Enfant / AVS / AI / étudiant	9'007	9'353	2'254	4'236
"Soirée" adulte	126	104	58	97
"Soirée" enfant / AVS / AI / étudiant	45	71	26	74
Abonnement mensuel				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	305	232	26	128
Abonnement "saison été"				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	1'043	899	1'176	1'342
Abonnement "saison hiver"				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	3'389	2'847	0	0
Abonnement annuel				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	24'984	22'433	2'705	3'380
Ecoles				
Enfant / étudiant	4'855	4'860	1'512	858
Groupes				
Adulte /accompagnant	441	415	192	142
Enfant	774	2'495	1'122	805
Sociétés				
Red-Fish / Sauvetage / Nautique / etc.	37'402	31'532	1'092	1'273
Fitness				
Entrées fitness + piscine	19'994	22'942		
TOTAL	156'076	157'825	37'729	65'094

Promotion et manifestations

1. Ecoles du sport et camps multisports

Cours	Public cible	Participants	
		2014	2013
Sport entreprise (Midi Tonus)	Dès 16 ans	289	211
Centre aquagym	Dès 16 ans	1'313 ¹⁰	1'258
Découverte sportive	3 à 7 ans	231	240
Ecoles du sport	3 mois à 16 ans	384	491
Ecole de natation enfant	3 mois à 16 ans	1'806 ¹¹	1'629
Ecole de natation adulte	Dès 16 ans	131	61
Ecole de danse	4 à 16 ans	313	341
Camps multisports	3 à 16 ans	978 ¹²	918
TOTAL		5'445	5'149

2. Promotion du sport et des espaces à louer

2.1. Manifestations

Evénements	Public cible	Participants	
		2014	2013
Festival des sports (estimation)	Tout public	9'000	9'000
Gigathlon	Tout public	-	8'000
Tour de Romandie (estimation)	Tout public	5'000	-
Urban training	Tout public	483	435
Mérites sportifs	Sportifs amateurs et d'élite	265	217
Journée des clubs services	Membres clubs	54	70
Mondial au stade (estimation)	Tout public	15'000	-

¹⁰ Trois cours supplémentaires sont proposés au Nid-du-Crô le mercredi matin depuis la troisième session de l'année (août à décembre).

¹¹ Afin de pouvoir répondre à la demande tout en respectant les critères de qualité de Swiss-Swimming, le nombre d'inscriptions par groupe a été augmenté de 12 à 18 depuis la troisième session de l'année (août à décembre).

¹² Le camp de la semaine de relâches comprend un jour de plus étant donné que 1^{er} mars était un samedi (vendredi en 2013).

Tournoi de tennis de table	7 – 16 ans	78	64
Tournois internes et places de quartier	4 – 65 ans	-	109
Triathlon scolaire	Ecoliers 8 – 13 ans	1'621	1'908
TOTAL		31'501	19'803

2.2. Stade de la Maladière

Evénements, séminaires, anniversaires	2014	2013
Espace Gilbert Facchinetti ¹³	86	89
Salle de conférence	124	140
Visites du stade de La Maladière	5	16
Anniversaire au stade	10	12
TOTAL	225	257

Patinoires du Littoral

La Ville a participé pour un montant 1'136'800 francs aux charges de cette infrastructure régionale. Des renseignements détaillés et spécifiques sont disponibles dans le rapport de gestion du syndicat intercommunal.

Anneau d'athlétisme de Colombier

La Ville a participé pour un montant de 175'200 francs aux charges de cette infrastructure régionale. Des renseignements détaillés et spécifiques sont disponibles dans le rapport de gestion du syndicat intercommunal.

¹³ Ne comprend pas l'utilisation de l'espace durant la retransmission de la phase finale de la Coupe du Monde de football sur écran géant du 12 juin au 13 juillet.

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
13	SPORTS				
	Charges	15,376,214.39		14,585,500.00	14,629,769.77
	Revenus		5,161,249.45	-4,772,800.00	-5,285,426.38
	Excédent		10,214,964.94	9,812,700.00	9,344,343.39
N3	TOTAL DES CHARGES	15,376,214.39	0.00	14,585,500.00	14,629,769.77
N30	CHARGES DE PERSONNEL	5,848,389.43		5,162,900.00	4,682,227.84
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	5,209,781.09		5,108,900.00	5,579,965.41
N33	AMORTISSEMENTS	1,432,068.10		1,490,400.00	1,583,461.90
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	1,414,881.72		1,298,500.00	1,323,501.84
N39	IMPUTATIONS INTERNES	1,471,094.05		1,524,800.00	1,460,612.78
N4	TOTAL DES REVENUS	0.00	5,161,249.45	-4,772,800.00	-5,285,426.38
N40	IMPOTS		0.00	0.00	-92,437.25
N42	REVENUS DES BIENS		1,384,887.60	-1,291,400.00	-1,118,876.48
N43	CONTRIBUTIONS		3,612,989.50	-3,330,900.00	-3,925,033.65
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		146,175.00	-143,000.00	-146,175.00
N49	IMPUTATIONS INTERNES		17,197.35	-7,500.00	-2,904.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
13	SPORTS				
	Charges	15,376,214.39		14,585,500.00	14,629,769.77
	Revenus		5,161,249.45	-4,772,800.00	-5,285,426.38
	Excédent		10,214,964.94	9,812,700.00	9,344,343.39
13.71	SERVICE ADMINISTR. DES SPORTS				
	Charges	729,065.80		678,500.00	646,602.70
	Revenus		2,108.05	0.00	-132.00
	Excédent		726,957.75	678,500.00	646,470.70
13.72	TERRAINS ET SALLES DE SPORT				
	Charges	2,458,291.32		2,420,400.00	2,380,106.00
	Revenus		142,781.95	-85,100.00	-88,876.10
	Excédent		2,315,509.37	2,335,300.00	2,291,229.90
13.73	PISC.SERRIERES ET PLAGES VILLE				
	Charges	216,072.45		230,200.00	198,115.50
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		216,072.45	230,200.00	198,115.50
13.75	PATINOIRE				
	Charges	2,175,691.72		1,964,700.00	1,600,753.04
	Revenus		903,936.55	-900,000.00	-550,582.05
	Excédent		1,271,755.17	1,064,700.00	1,050,170.99
13.76	MAISON DE VACANCES CITE-JOIE				
	Charges	65,400.60		91,100.00	57,029.00
	Revenus		100,000.00	-100,000.00	-100,000.00
	Excédent	34,599.40		-8,900.00	-42,971.00
13.77	ANNEAU D'ATHLETISME COLOMBIER				
	Charges	175,200.00		181,000.00	169,853.20
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		175,200.00	181,000.00	169,853.20
13.78	COMPLEXE DE LA MALADIERE				
	Charges	2,116,240.40		2,147,200.00	2,703,626.84
	Revenus		1,201,570.25	-1,224,000.00	-1,816,208.50
	Excédent		914,670.15	923,200.00	887,418.34
13.79	PISCINES ET PLAGE NID-DU-CRO				
	Charges	3,708,645.11		3,517,200.00	3,462,716.06
	Revenus		978,532.15	-937,000.00	-1,034,261.50
	Excédent		2,730,112.96	2,580,200.00	2,428,454.56
13.81	ECOLES DU SPORT & CAMPS MULT.				
	Charges	1,509,302.37		1,354,900.00	1,280,963.10
	Revenus		1,073,048.90	-970,000.00	-968,028.40
	Excédent		436,253.47	384,900.00	312,934.70
13.82	STADE DE LA MALADIERE				
	Charges	1,329,346.57		1,285,200.00	1,107,651.53
	Revenus		118,082.50	-69,000.00	-91,556.93
	Excédent		1,211,264.07	1,216,200.00	1,016,094.60
13.83	PROMOTION ET MANIFESTATIONS				
	Charges	866,302.20		692,400.00	991,560.40
	Revenus		604,261.10	-451,300.00	-598,852.90
	Excédent		262,041.10	241,100.00	392,707.50
13.84	STAND DE TIR				
	Charges	26,655.85		22,700.00	30,792.40
	Revenus		36,928.00	-36,400.00	-36,928.00
	Excédent	10,272.15		-13,700.00	-6,135.60

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
13	SPORTS				
	Charges	15,376,214.39		14,585,500.00	14,629,769.77
	Revenus		5,161,249.45	-4,772,800.00	-5,285,426.38
	Excédent		10,214,964.94	9,812,700.00	9,344,343.39
13.71	SERVICE ADMINISTR. DES SPORTS				
	Charges	729,065.80		678,500.00	646,602.70
	Revenus		2,108.05	0.00	-132.00
	Excédent		726,957.75	678,500.00	646,470.70
13.71.30	CHARGES DE PERSONNEL	526,458.95	0.00	467,600.00	462,143.30
13.71.301.01	TRAITEMENTS	358,963.85		369,700.00	367,866.40
13.71.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	10,208.00		12,200.00	12,354.00
13.71.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	19,151.95		19,700.00	19,627.55
13.71.303.02	CONTRIBUTION ALFA	7,538.05		7,800.00	7,725.75
13.71.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,778.20		3,800.00	3,889.25
13.71.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	200.75		200.00	205.95
13.71.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	609.80		700.00	625.65
13.71.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	77,682.00		0.00	0.00
13.71.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,259.70		1,600.00	1,620.35
13.71.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,300.35		3,100.00	2,774.25
13.71.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	20.60		0.00	157.90
13.71.307.01	CAISSE DE PENSIONS	44,745.70		44,800.00	40,078.05
13.71.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		0.00	1,143.30
13.71.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		4,000.00	4,074.90
13.71.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	150,435.90	0.00	162,200.00	158,400.20
13.71.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	2,688.10		7,500.00	3,891.65
13.71.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	3,741.10		4,000.00	3,044.10
13.71.312.01	CHAUFFAGE	4,523.50		4,000.00	5,577.25
13.71.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	1,995.45		3,200.00	2,957.15
13.71.314.53	ENTR. BATIMENTS, INSTALLATIONS	0.00		0.00	491.40
13.71.314.57	CONTRATS D'ENTRETIEN	9,204.30		8,000.00	9,417.45
13.71.316.01	LOYERS A DES TIERS	98,996.00		99,300.00	98,996.00
13.71.316.50	FRAIS DE COPROPRIETE	10,315.95		13,000.00	10,228.45
13.71.317.01	DEPLACEMENTS	1,973.00		3,000.00	1,874.35
13.71.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	5,386.65		6,000.00	7,782.75
13.71.317.21	REPRESENTATIONS	1,544.30		2,000.00	2,873.70
13.71.318.03	FRAIS DE PORTS	5,388.40		7,000.00	5,250.80
13.71.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,596.10		2,200.00	2,971.45
13.71.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	277.95		300.00	304.80
13.71.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	1,005.10		1,000.00	938.90
13.71.319.01	COTISATIONS	1,800.00		1,700.00	1,800.00
13.71.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	32,530.10	0.00	35,000.00	6,700.00
13.71.365.99	AUTRES SUBVENTIONS	32,530.10		35,000.00	6,700.00
13.71.39	IMPUTATIONS INTERNES	19,640.85	0.00	13,700.00	19,359.20
13.71.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	0.00		0.00	279.00
13.71.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		100.00	0.00
13.71.391.05	PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	120.00		0.00	0.00
13.71.391.10	PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	0.00		0.00	75.00
13.71.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	68.00		0.00	238.00
13.71.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	14,076.45		12,000.00	11,481.70
13.71.394.01	ECONOMAT	5,126.40		1,400.00	7,100.50
13.71.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
13.71.43	CONTRIBUTIONS	0.00	2,108.05	0.00	-132.00
13.71.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		0.00	0.00	-132.00
13.71.436.12	REMB SALAIRES PAR APG		2,108.05	0.00	0.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
13.72	TERRAINS ET SALLES DE SPORT				
	Charges	2,458,291.32		2,420,400.00	2,380,106.00
	Revenus		142,781.95	-85,100.00	-88,876.10
	Excédent		2,315,509.37	2,335,300.00	2,291,229.90
13.72.30	CHARGES DE PERSONNEL	549,796.83	0.00	494,200.00	462,996.45
13.72.301.01	TRAITEMENTS	372,008.90		391,700.00	368,567.65
13.72.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	6,960.00		7,000.00	6,960.00
13.72.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	19,730.44		20,900.00	19,536.65
13.72.303.02	CONTRIBUTION ALFA	7,766.39		8,300.00	7,690.36
13.72.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	4,068.50		4,300.00	4,028.85
13.72.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	207.34		200.00	204.93
13.72.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	629.25		700.00	623.90
13.72.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	77,830.00		0.00	0.00
13.72.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	8,206.81		8,300.00	8,740.41
13.72.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,212.60		3,200.00	2,813.95
13.72.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	2,718.00		2,800.00	2,234.25
13.72.307.01	CAISSE DE PENSIONS	46,458.60		45,600.00	40,222.50
13.72.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		0.00	534.70
13.72.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		1,200.00	838.30
13.72.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	376,563.83	0.00	385,000.00	390,799.55
13.72.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	362.25		500.00	252.15
13.72.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	29,398.65		13,000.00	15,228.65
13.72.312.01	CHAUFFAGE	28,012.45		43,000.00	49,734.60
13.72.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	32,587.10		46,000.00	40,966.50
13.72.312.21	EAU	31,951.40		33,000.00	31,596.00
13.72.313.99	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	16,668.45		13,500.00	14,254.05
13.72.314.53	ENTR. BATIMENTS, INSTALLATIONS	153,857.25		147,000.00	160,804.45
13.72.314.57	CONTRATS D'ENTRETIEN	45,825.93		45,000.00	38,377.55
13.72.316.01	LOYERS A DES TIERS	12,580.00		15,000.00	14,900.00
13.72.317.01	DEPLACEMENTS	2,836.55		6,500.00	3,708.00
13.72.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	0.00		500.00	141.10
13.72.317.21	REPRESENTATIONS	84.25		500.00	242.40
13.72.318.02	MANDATS ET ETUDES	2,025.20		2,500.00	0.00
13.72.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	4,270.80		4,000.00	4,441.65
13.72.318.15	TAXES ENLEV.DECHETS,EPUR. EAUX	3,834.05		5,000.00	3,961.00
13.72.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	9,587.85		7,000.00	8,829.45
13.72.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	347.45		800.00	761.95
13.72.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	2,334.20		2,200.00	2,210.05
13.72.319.01	COTISATIONS	0.00		0.00	390.00
13.72.33	AMORTISSEMENTS	658,376.15	0.00	660,400.00	667,414.25
13.72.331.01	EQUIPEMENT	645,702.00		635,000.00	627,534.00
13.72.331.04	AMORTISSEMENT PART.	12,674.00		25,400.00	12,674.00
13.72.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.15		0.00	27,206.25
13.72.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	13,013.00	0.00	13,000.00	3,233.00
13.72.365.01	ASSOCIATION SKATEPARK	13,013.00		13,000.00	3,233.00
13.72.39	IMPUTATIONS INTERNES	860,541.51	0.00	867,800.00	855,662.75
13.72.390.00	INTERETS PASSIFS	177,766.00		193,900.00	206,096.00
13.72.390.02	INTERETS PASSIFS PART.	4,137.00		9,800.00	4,900.00
13.72.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	19,292.00		0.00	0.00
13.72.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	551,975.00		562,700.00	551,100.00
13.72.391.08	PRESTATIONS SIS	0.00		0.00	445.00
13.72.392.06	LOYERS DE URBANISME	93,000.00		93,000.00	83,000.00
13.72.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	7,426.96		4,700.00	5,403.50
13.72.394.01	ECONOMAT	435.40		300.00	0.00
13.72.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	6,509.15		3,400.00	4,718.25

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
13.72.42	REVENUS DES BIENS	0.00	58,233.75	-51,000.00	-53,311.00
13.72.427.51	LOCATIONS HALLES GYMNASTIQUE		33,733.75	-23,000.00	-24,011.00
13.72.427.52	LOCATIONS PLACES DE SPORTS		24,500.00	-28,000.00	-29,300.00
13.72.43	CONTRIBUTIONS	0.00	84,548.20	-34,100.00	-35,565.10
13.72.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		47,260.90	-34,100.00	-8,237.85
13.72.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		453.90	0.00	-2,345.35
13.72.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		4,915.10	0.00	-6,615.80
13.72.436.30	PRESTATIONS DES ASSURANCES		31,918.30	0.00	-18,366.10
13.73	PISC.SERRIERES ET PLAGES VILLE				
	Charges	216,072.45		230,200.00	198,115.50
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		216,072.45	230,200.00	198,115.50
13.73.30	CHARGES DE PERSONNEL	111,447.00	0.00	110,700.00	72,609.05
13.73.301.01	TRAITEMENTS	81,035.95		86,800.00	57,311.35
13.73.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	290.00		1,800.00	1,160.00
13.73.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	400.00		600.00	400.00
13.73.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	4,312.75		4,700.00	3,012.05
13.73.303.02	CONTRIBUTION ALFA	1,697.55		1,800.00	1,185.55
13.73.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	889.35		1,000.00	621.10
13.73.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	45.30		100.00	31.55
13.73.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	137.45		100.00	95.90
13.73.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	12,102.00		0.00	0.00
13.73.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,892.25		2,800.00	1,893.90
13.73.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	530.95		700.00	452.95
13.73.307.01	CAISSE DE PENSIONS	8,113.45		10,300.00	6,444.70
13.73.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	47,167.45	0.00	72,800.00	51,163.75
13.73.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	0.00		500.00	0.00
13.73.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	4,892.35		6,300.00	3,991.25
13.73.312.21	EAU	18,747.90		35,000.00	20,895.60
13.73.312.22	TAXE CANT. S/EAU POTABLE	6,309.80		10,000.00	7,098.50
13.73.313.99	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	8,716.35		6,000.00	2,687.60
13.73.314.54	ENTR. BASSINS, PELOUSES, INST.	3,618.15		6,000.00	9,298.60
13.73.314.57	CONTRATS D'ENTRETIEN	453.60		500.00	453.60
13.73.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	247.80		300.00	178.70
13.73.318.16	TAXE D'EPURATION	4,077.25		8,000.00	6,369.40
13.73.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	104.25		200.00	190.50
13.73.33	AMORTISSEMENTS	30,735.00	0.00	22,000.00	48,993.70
13.73.331.01	EQUIPEMENT	30,735.00		22,000.00	22,040.00
13.73.332.01	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	0.00		0.00	26,953.70
13.73.39	IMPUTATIONS INTERNES	26,723.00	0.00	24,700.00	25,349.00
13.73.390.00	INTERETS PASSIFS	6,723.00		4,500.00	5,164.00
13.73.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	20,000.00		20,000.00	20,000.00
13.73.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		200.00	185.00
13.75	PATINOIRE				
	Charges	2,175,691.72		1,964,700.00	1,600,753.04
	Revenus		903,936.55	-900,000.00	-550,582.05
	Excédent		1,271,755.17	1,064,700.00	1,050,170.99

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
13.75.30 CHARGES DE PERSONNEL	977,107.60	0.00	900,800.00	450,969.70
13.75.301.01 TRAITEMENTS	722,204.10		730,100.00	360,659.80
13.75.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	3,828.00		3,500.00	1,740.00
13.75.301.16 MONTANTS COMPENSATOIRES	7,200.00		7,200.00	3,600.00
13.75.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	38,532.40		38,900.00	19,243.30
13.75.303.02 CONTRIBUTION ALFA	15,166.05		15,300.00	7,574.00
13.75.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	7,939.35		8,000.00	3,967.20
13.75.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	404.25		400.00	201.60
13.75.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,228.05		1,300.00	613.40
13.75.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	76,160.00		0.00	0.00
13.75.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	12,418.25		15,200.00	9,068.95
13.75.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	5,858.25		4,400.00	1,963.10
13.75.307.01 CAISSE DE PENSIONS	84,004.20		76,500.00	40,364.40
13.75.309.01 OFFRES D'EMPLOI	414.70		0.00	1,549.95
13.75.309.02 FORMATION CONTINUE	1,750.00		0.00	424.00
13.75.33 AMORTISSEMENTS	40,000.00	0.00	40,000.00	40,000.00
13.75.331.04 AMORTISSEMENTS PART.	40,000.00		40,000.00	40,000.00
13.75.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	1,136,800.12	0.00	1,000,000.00	1,084,591.64
13.75.362.02 SYND.INTER.PATIN.,PART DEFICIT	1,136,800.12		1,000,000.00	1,014,009.59
13.75.362.05 SYND. INTER. PATIN. REST. TAXE	0.00		0.00	70,582.05
13.75.39 IMPUTATIONS INTERNES	21,784.00	0.00	23,900.00	25,191.70
13.75.390.02 INTERETS PASSIFS PART.	21,784.00		23,900.00	25,024.00
13.75.394.01 ECONOMAT	0.00		0.00	167.70
13.75.40 IMPOTS	0.00	0.00	0.00	-70,582.05
13.75.406.05 TAXE S/SPECTACLES PATINOIRES		0.00	0.00	-70,582.05
13.75.43 CONTRIBUTIONS	0.00	903,936.55	-900,000.00	-480,000.00
13.75.436.09 MANDAT DE PRESTATION SIPLN		900,000.00	-900,000.00	-480,000.00
13.75.436.12 REMB. SALAIRES PAR APG		3,936.55	0.00	0.00
13.76 MAISON DE VACANCES CITE-JOIE	65,400.60	100,000.00	91,100.00	57,029.00
Charges			-100,000.00	-100,000.00
Revenus			-8,900.00	-42,971.00
Excédent	34,599.40			
13.76.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	25,551.60	0.00	47,500.00	13,382.00
13.76.314.08 ENTRETIEN IMMEUBLES ET ABORDS	7,816.70		30,000.00	1,980.00
13.76.314.57 CONTRATS D'ENTRETIEN	0.00		2,500.00	0.00
13.76.315.01 ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	6,481.50		3,000.00	0.00
13.76.317.01 DEPLACEMENTS	0.00		100.00	0.00
13.76.317.21 REPRESENTATIONS	0.00		100.00	0.00
13.76.318.35 PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	3,750.20		3,700.00	3,724.65
13.76.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	243.20		300.00	266.70
13.76.319.32 IMPÔTS	7,260.00		7,500.00	7,410.65
13.76.319.51 AUTRES FRAIS	0.00		300.00	0.00
13.76.39 IMPUTATIONS INTERNES	39,849.00	0.00	43,600.00	43,647.00
13.76.390.00 INTERETS PASSIFS	39,849.00		43,600.00	43,647.00
13.76.42 REVENUS DE BIENS	0.00	100,000.00	-100,000.00	-100,000.00
13.76.423.02 LOCATION CITE-JOIE		100,000.00	-100,000.00	-100,000.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
13.77	ANNEAU D'ATHLETISME COLOMBIER				
	Charges	175,200.00		181,000.00	169,853.20
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		175,200.00	181,000.00	169,853.20
13.77.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	175,200.00	0.00	181,000.00	169,853.20
13.77.362.01	SYND. INTERC., PART DEFICIT	175,200.00		181,000.00	169,853.20
13.78	COMPLEXE DE LA MALADIERE				
	Charges	2,116,240.40		2,147,200.00	2,703,626.84
	Revenus		1,201,570.25	-1,224,000.00	-1,816,208.50
	Excédent		914,670.15	923,200.00	887,418.34
13.78.30	CHARGES DE PERSONNEL	22,712.70	0.00	37,000.00	19,747.54
13.78.301.02	TRAIT. CONCIERGES AUXILIAIRES	14,914.40		30,500.00	15,522.00
13.78.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	1,305.00		0.00	1,305.00
13.78.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	829.25		1,700.00	841.06
13.78.303.02	CONTRIBUTION ALFA	326.30		700.00	331.00
13.78.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	170.95		400.00	173.35
13.78.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	8.60		0.00	8.74
13.78.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	26.35		100.00	26.80
13.78.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	3,278.00		0.00	0.00
13.78.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	419.35		600.00	497.64
13.78.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	1,434.50		1,500.00	1,041.95
13.78.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		500.00	0.00
13.78.309.03	INDEM. COURS DE PERFECTIONN.	0.00		1,000.00	0.00
13.78.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	1,844,648.70	0.00	1,853,200.00	2,419,447.60
13.78.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	31,982.10		29,000.00	5,338.80
13.78.312.01	CHAUFFAGE	116,406.45		150,000.00	98,443.45
13.78.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	105,425.50		105,000.00	77,013.60
13.78.312.21	EAU	3,581.65		6,200.00	0.00
13.78.313.99	AUTRES MARCHANDISES	28,753.30		29,000.00	23,240.80
13.78.314.53	ENTRETIEN INSTALLATIONS	49,661.85		42,000.00	25,417.25
13.78.314.57	CONTRAT D'ENTRETIEN	323,171.35		313,200.00	178,409.80
13.78.316.01	LOYERS A DES TIERS	786,468.00		786,500.00	786,468.00
13.78.316.02	LOCATION DU CSM	0.00		0.00	1,046,146.00
13.78.316.50	FRAIS ACCESSOIRES	88,562.80		88,900.00	80,354.55
13.78.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		100.00	0.00
13.78.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	13.35		100.00	9.65
13.78.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		100.00	0.00
13.78.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,324.35		800.00	436.10
13.78.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS, EPUR.EAUX	953.35		0.00	0.00
13.78.318.35	PRIMES ASSURANCES MOBILIERES	11,575.45		18,600.00	0.00
13.78.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	775.20		500.00	533.35
13.78.319.51	AUTRES FRAIS	28,100.00		22,000.00	97,636.25
13.78.319.99	EQUIP. & INT. PASSIFS (PART ET	267,894.00		261,200.00	0.00
13.78.33	AMORTISSEMENTS	134,997.00	0.00	134,900.00	134,947.00
13.78.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	50.00		0.00	0.00
13.78.331.01	EQUIPEMENT	134,947.00		134,900.00	134,947.00
13.78.39	IMPUTATIONS INTERNES	113,882.00	0.00	122,100.00	129,484.70
13.78.390.00	INTERETS PASSIFS	109,088.00		119,500.00	123,412.00
13.78.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	1,117.00		0.00	2,303.85
13.78.391.08	PRESTATIONS SIS	180.00		0.00	1,695.00
13.78.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	1,000.00		1,000.00	1,000.00
13.78.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	2,497.00		1,600.00	1,073.85
13.78.40	IMPÔTS	0.00	0.00	0.00	-9,569.85
13.78.406.02	TAXE SUR LES SPECTACLES		0.00	0.00	-9,569.85

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
13.78.42	REVENUS DES BIENS	0.00	1,035,385.70	-960,000.00	-781,302.80
13.78.427.03	LOCATIONS DE SALLES CSM		979,418.20	-906,000.00	-730,916.00
13.78.427.05	LOCATION SALLE AGRES		2,400.00	-4,000.00	-1,280.00
13.78.427.51	LOCATIONS SOCIETES		53,567.50	-50,000.00	-49,106.80
13.78.43	CONTRIBUTIONS	0.00	20,009.55	-121,000.00	-879,160.85
13.78.436.04	REMB. FRAIS CSM		0.00	-120,000.00	-580,151.85
13.78.436.08	REMB. FRAIS FINANCIERS		0.00	0.00	-258,359.00
13.78.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		20,009.55	-1,000.00	-40,650.00
13.78.46	SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	146,175.00	-143,000.00	-146,175.00
13.78.461.01	SUBVENTION CANTONALE		146,175.00	-143,000.00	-146,175.00
13.79	PISCINES ET PLAGE NID-DU-CRO	Charges Revenus Excédent			
			3,708,645.11	3,517,200.00	3,462,716.06
			978,532.15	-937,000.00	-1,034,261.50
			2,730,112.96	2,580,200.00	2,428,454.56
13.79.30	CHARGES DE PERSONNEL	1,977,984.85	0.00	1,654,600.00	1,742,746.35
13.79.301.01	TRAITEMENTS	1,327,474.05		1,316,300.00	1,414,800.05
13.79.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	25,518.00		0.00	1,464.50
13.79.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	18,502.00		20,500.00	19,836.00
13.79.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	800.00		600.00	800.00
13.79.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	70,703.60		70,700.00	75,691.00
13.79.303.02	CONTRIBUTION ALFA	27,829.15		36,000.00	29,792.45
13.79.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	14,576.65		14,200.00	15,427.60
13.79.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	741.70		800.00	794.35
13.79.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	2,253.05		2,400.00	2,412.05
13.79.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	299,071.00		0.00	0.00
13.79.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	27,948.55		32,600.00	31,799.75
13.79.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	10,199.75		9,000.00	8,425.95
13.79.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	2,731.25		0.00	4,390.00
13.79.307.01	CAISSE DE PENSIONS	146,696.10		151,500.00	130,038.65
13.79.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		0.00	424.00
13.79.309.03	COURS A L'INTENTION DU PERS.	2,940.00		0.00	6,650.00
13.79.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	1,122,899.41	0.00	1,160,800.00	1,000,466.21
13.79.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	480.50		1,800.00	2,053.15
13.79.310.14	ACHATS BOUTIQUE	10,903.40		15,000.00	10,895.90
13.79.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	9,341.90		14,000.00	10,052.90
13.79.312.01	CHAUFFAGE	224,869.80		200,000.00	254,257.55
13.79.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	163,461.05		175,000.00	158,174.60
13.79.312.21	EAU	132,754.86		152,000.00	128,133.95
13.79.312.22	TAXE CANT. S/EAU POTABLE	49,843.50		52,500.00	48,191.15
13.79.313.13	DISTRIBUTEUR A BOISSONS	6,515.35		9,000.00	8,731.25
13.79.313.99	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	116,471.44		115,000.00	99,059.60
13.79.314.54	ENTR. BASSINS, PELOUSES, INST.	125,977.65		125,000.00	93,729.30
13.79.314.57	CONTRAT D'ENTRETIEN	121,920.61		120,000.00	92,897.45
13.79.317.01	DEPLACEMENTS	2,648.35		3,000.00	3,840.60
13.79.317.02	FRAIS DE RECEPTION ET MANIF.	0.00		500.00	261.90
13.79.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		1,000.00	1,025.00
13.79.318.02	MANDATS ET ETUDES	48,510.00		50,000.00	0.00
13.79.318.03	FRAIS DE PORTS	155.10		100.00	46.00
13.79.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	6,169.10		6,000.00	5,254.15
13.79.318.06	FRAIS BANCAIRES	2,665.61		2,000.00	2,647.31
13.79.318.15	TAXES ENLEV.DECHETS,EPUR. EAUX	0.00		0.00	700.00
13.79.318.16	TAXE D'EPURATION	20,984.59		35,000.00	13,658.25
13.79.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	18,367.25		18,500.00	16,395.50
13.79.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	7,200.70		7,600.00	7,576.90
13.79.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	149.30		200.00	219.30
13.79.319.01	COTISATIONS	400.00		200.00	450.00
13.79.319.51	AUTRES DEPENSES	1,383.70		2,000.00	1,732.65
13.79.319.63	IMPOT PREALABLE IRRRECUP.	51,725.65		55,400.00	40,481.85

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
13.79.33 AMORTISSEMENTS	345,461.40	0.00	412,200.00	452,069.05
13.79.331.01 EQUIPEMENT	106,566.00		173,300.00	104,754.50
13.79.331.02 IMMEUBLE	238,895.00		238,900.00	238,895.00
13.79.332.01 AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.40		0.00	108,419.55
13.79.39 IMPUTATIONS INTERNES	262,299.45	0.00	289,600.00	267,434.45
13.79.390.00 INTERETS PASSIFS	197,904.00		235,100.00	224,716.00
13.79.391.01 PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	0.00		800.00	0.00
13.79.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	51,000.00		40,000.00	24,000.00
13.79.391.08 PRESTATIONS DE POLICE DU FEU	800.00		200.00	240.00
13.79.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	8,617.00		8,500.00	12,837.20
13.79.394.01 ECONOMAT	425.15		1,600.00	189.65
13.79.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	3,553.30		3,400.00	5,451.60
13.79.42 REVENUS DES BIENS	0.00	68,647.00	-77,000.00	-69,263.95
13.79.427.53 LOYER DES BUVETTES		10,440.00	-9,000.00	-9,000.00
13.79.427.54 LOCATIONS		14,207.00	-20,000.00	-12,263.95
13.79.427.55 LOYER FITNESS		44,000.00	-48,000.00	-48,000.00
13.79.43 CONTRIBUTIONS	0.00	909,885.15	-860,000.00	-964,997.55
13.79.434.02 TAXES D'ENTREES		742,971.85	-820,000.00	-892,522.45
13.79.435.14 VENTES BOUTIQUE		19,443.55	-20,000.00	-23,274.05
13.79.436.09 REMBOURSEMENT DE FRAIS		34,942.10	-10,000.00	-716.15
13.79.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		4,140.85	0.00	-23,934.25
13.79.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		102,482.00	0.00	-15,809.20
13.79.439.13 DISTRIBUTEUR A BOISSONS		5,904.80	-10,000.00	-8,741.45
13.81 ECOLES DU SPORT & CAMPS MULT.	1,509,302.37	1,073,048.90	1,354,900.00	1,280,963.10
Charges			-970,000.00	-968,028.40
Revenus		436,253.47	384,900.00	312,934.70
Excédent				
13.81.30 CHARGES DE PERSONNEL	1,047,326.25	0.00	884,700.00	872,813.05
13.81.301.01 TRAITEMENTS	735,932.25		733,400.00	721,940.00
13.81.301.07 INDEMNITES JOURNALIERES	5,965.55		0.00	0.00
13.81.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	8,245.30		4,700.00	7,308.00
13.81.303.01 CONTRIB. AVS, AI, APG	38,926.15		39,100.00	38,499.00
13.81.303.02 CONTRIBUTION ALFA	15,321.95		15,600.00	15,154.40
13.81.303.03 CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	8,026.05		7,500.00	7,937.80
13.81.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	408.15		400.00	403.15
13.81.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	1,240.80		1,300.00	1,225.85
13.81.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	152,451.00		0.00	0.00
13.81.305.01 COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	8,028.05		9,700.00	8,727.40
13.81.305.02 COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,780.55		4,400.00	3,716.60
13.81.306.02 INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	85.00		0.00	0.00
13.81.307.01 CAISSE DE PENSIONS	62,710.45		61,100.00	58,912.40
13.81.309.02 FORMATION CONTINUE	6,205.00		7,500.00	8,988.45

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
13.81.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	321,148.72	0.00	317,600.00	307,065.30
13.81.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	319.75		1,000.00	347.80
13.81.311.02	ACHAT DE VEHICULES	16,200.00		17,000.00	0.00
13.81.311.07	ACHAT MATERIEL	5,368.58		5,000.00	6,601.70
13.81.312.01	CHAUFFAGE	9,685.30		11,000.00	10,974.05
13.81.312.11	ELECTRICITE	2,002.10		2,500.00	3,899.15
13.81.313.01	AUTRES MARCHANDISES CONSOM.	2,076.60		2,000.00	7,523.55
13.81.313.13	VIVRES ET BOISSONS	55,327.45		53,000.00	49,300.10
13.81.316.01	LOYERS A DES TIERS	143,456.15		144,000.00	149,068.10
13.81.316.06	LEASING VEHICULES	3,707.75		5,000.00	4,449.30
13.81.317.01	DEPLACEMENTS	5,108.00		5,500.00	6,229.60
13.81.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		1,000.00	371.95
13.81.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	3,091.70		2,300.00	2,265.00
13.81.318.06	FRAIS BANCAIRES	319.94		0.00	150.30
13.81.318.24	AGENDA 21	28,079.30		20,000.00	23,845.00
13.81.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	3,664.30		3,800.00	2,466.30
13.81.319.01	COTISATIONS	2,017.80		2,500.00	1,760.40
13.81.319.08	PARTICIPATION CAMPS	40,724.00		42,000.00	37,813.00
13.81.33	AMORTISSEMENTS	3,735.90	0.00	3,000.00	10,882.30
13.81.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	735.90		0.00	3,025.95
13.81.331.01	EQUIPEMENT	3,000.00		3,000.00	3,972.00
13.81.332.01	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	0.00		0.00	3,884.35
13.81.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	55,101.00	0.00	66,000.00	56,661.50
13.81.365.92	SOUTIEN PARTENAIRES	55,101.00		66,000.00	56,661.50
13.81.39	IMPUTATIONS INTERNES	81,990.50	0.00	83,600.00	33,540.95
13.81.390.00	INTERETS PASSIFS	164.00		200.00	408.00
13.81.391.10	PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	1,000.00		1,300.00	1,000.00
13.81.392.06	LOYERS DE URBANISME	68,900.00		68,900.00	21,000.00
13.81.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	10,574.10		11,700.00	9,903.50
13.81.394.01	ECONOMAT	1,102.40		1,400.00	1,229.45
13.81.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		100.00	0.00
13.81.43	CONTRIBUTIONS	0.00	1,073,048.90	-970,000.00	-968,028.40
13.81.433.06	FINANCES DE COURS		1,029,534.45	-950,000.00	-951,228.90
13.81.436.11	AUTRES RECETTES		16,833.85	-20,000.00	-16,138.75
13.81.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		6,143.55	0.00	-198.90
13.81.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		2,794.15	0.00	-461.85
13.81.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		17,742.90	0.00	0.00
13.82	STADE DE LA MALADIERE	1,329,346.57	118,082.50	1,285,200.00	1,107,651.53
	Charges			-69,000.00	-91,556.93
	Revenus		1,211,264.07	1,216,200.00	1,016,094.60
	Excédent				
13.82.30	CHARGES DE PERSONNEL	409,855.50	0.00	373,200.00	352,708.60
13.82.301.01	TRAITEMENTS	276,371.20		298,300.00	281,419.50
13.82.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	4,640.00		3,500.00	3,480.00
13.82.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	14,829.15		14,800.00	15,075.55
13.82.303.02	CONTRIBUTION ALFA	5,836.95		5,800.00	5,933.05
13.82.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,057.60		3,100.00	3,107.45
13.82.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	155.40		200.00	158.50
13.82.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	472.25		500.00	479.75
13.82.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	59,427.00		0.00	0.00
13.82.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	4,617.80		5,500.00	5,594.65
13.82.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,020.65		2,500.00	2,204.65
13.82.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	3,145.80		3,500.00	2,817.20
13.82.307.01	CAISSE DE PENSIONS	32,311.25		33,000.00	29,573.10
13.82.309.01	OFFRE D'EMPLOI	1,413.05		500.00	0.00
13.82.309.02	FORMATION CONTINUE	1,557.40		2,000.00	2,865.20

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
13.82.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	668,437.43	0.00	646,800.00	494,549.40
13.82.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	237.65		500.00	179.45
13.82.310.03 INSERTIONS	437.30		0.00	0.00
13.82.311.01 ACHAT MOBILIER ET MACHINES	22,935.60		26,000.00	14,840.15
13.82.312.01 CHAUFFAGE	48,677.10		56,300.00	65,805.65
13.82.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	66,838.75		81,000.00	60,666.95
13.82.313.99 AUTRES MARCHANDISES	31,523.65		26,000.00	22,893.60
13.82.314.53 ENTR. BATIMENTS, INSTALLATIONS	62,067.10		48,000.00	48,454.55
13.82.314.57 CONTRATS D'ENTRETIEN	142,980.48		130,400.00	142,422.90
13.82.316.01 LOYERS A DES TIERS	76,996.00		77,000.00	0.00
13.82.316.50 FRAIS DE COPROPRIETE	166,474.00		150,000.00	98,754.90
13.82.317.01 DEPLACEMENTS/VEHICULES	1,878.30		0.00	1,835.50
13.82.317.02 FRAIS DE RECEPTIONS	290.75		500.00	130.60
13.82.317.21 REPRESENTATIONS	84.25		500.00	663.30
13.82.318.02 MANDATS ET ETUDES	4,442.05		3,000.00	0.00
13.82.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	3,187.55		4,000.00	2,900.45
13.82.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	486.40		500.00	533.35
13.82.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	1,297.65		1,200.00	1,189.45
13.82.319.63 IMPOT PREALABLE IRRECUP.	37,602.85		41,900.00	33,278.60
13.82.33 AMORTISSEMENTS	218,626.70	0.00	217,000.00	216,957.00
13.82.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	1,669.70		0.00	0.00
13.82.331.01 EQUIPEMENT	216,957.00		217,000.00	216,957.00
13.82.39 IMPUTATIONS INTERNES	32,426.94	0.00	48,200.00	43,436.53
13.82.390.00 INTERETS PASSIFS	24,964.00		27,300.00	33,657.00
13.82.391.01 PRESTATIONS CHANCELLERIE	246.60		0.00	0.00
13.82.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	46.39		0.00	0.00
13.82.391.05 PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	1,281.65		5,200.00	5,490.23
13.82.391.13 PRESTATIONS DE SPORTS	0.00		6,400.00	0.00
13.82.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	2,542.80		2,500.00	1,000.00
13.82.394.01 ECONOMAT	0.00		200.00	0.00
13.82.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	3,345.50		6,600.00	3,289.30
13.82.40 IMPOTS	0.00	0.00	0.00	-12,285.35
13.82.406.02 TAXE SPECTACLES FOOTBALL		0.00	0.00	-12,285.35
13.82.42 REVENUS DES BIENS	0.00	85,993.15	-67,000.00	-78,370.73
13.82.421.01 REVENUS DE COPROPRIETE		7,293.70	-7,000.00	-7,186.83
13.82.423.01 LOCATION STADE		10,000.00	-15,000.00	-40,000.00
13.82.429.01 LOCATION A DES TIERS		68,699.45	-45,000.00	-31,183.90
13.82.43 CONTRIBUTIONS	0.00	32,089.35	-2,000.00	-900.85
13.82.436.09 REMBOURSEMENT DE FRAIS		12,618.20	-2,000.00	-484.35
13.82.436.12 REMB. SALAIRES PAR APG		0.00	0.00	-416.50
13.82.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		19,471.15	0.00	0.00
13.83 PROMOTION ET MANIFESTATIONS				
Charges	866,302.20		692,400.00	991,560.40
Revenus		604,261.10	-451,300.00	-598,852.90
Excédent		262,041.10	241,100.00	392,707.50

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
13.83.30 CHARGES DU PERSONNEL	225,699.75	0.00	240,100.00	245,493.80
13.83.301.01 TRAITEMENTS	144,095.35		197,400.00	201,026.40
13.83.301.07 INDEMNITES JOURNALIERES	5,965.55		0.00	0.00
13.83.301.15 ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	1,215.95		900.00	870.00
13.83.303.01 CONTRIBUTION AVS, AI, APG	7,301.65		10,000.00	10,653.15
13.83.303.02 CONTRIBUTION ALFA	2,873.90		3,900.00	4,193.05
13.83.303.03 CONTRIBUTION ASSURANCE CHOMAGE	1,505.15		2,100.00	2,196.75
13.83.303.04 COTISATION FOND FORM. PROF.	76.60		100.00	111.95
13.83.303.05 COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	232.15		300.00	339.20
13.83.304.01 RECAP. PREVOYANCE.NE	42,451.00		0.00	0.00
13.83.305.01 COTISATION ASSURANCE ACCIDENT	533.60		900.00	973.80
13.83.305.02 COTISATION PERTE GAIN MALADIE	1,168.10		1,700.00	1,577.90
13.83.307.01 CAISSE DE PENSIONS	17,930.75		22,800.00	22,269.00
13.83.309.02 FORMATION CONTINUE	350.00		0.00	1,282.60
13.83.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	628,509.70	0.00	444,900.00	728,843.10
13.83.310.01 FOURNITURES DE BUREAU	258.50		1,000.00	1,656.90
13.83.311.07 ACHAT MATERIEL	243.55		5,000.00	7,742.25
13.83.312.01 CHAUFFAGE	0.00		0.00	6,530.85
13.83.312.11 ENERGIE ET ECLAIRAGE	0.00		0.00	5,813.20
13.83.313.14 TRAITEUR	248,369.75		120,000.00	270,896.80
13.83.316.01 LOYERS A DES TIERS	0.00		0.00	76,996.00
13.83.316.50 FRAIS DE COPROPRIETE	0.00		0.00	18,654.75
13.83.317.01 DEPLACEMENTS	0.00		0.00	54.00
13.83.317.02 FRAIS DE RECEPTION ET MANIF.	3,404.85		500.00	396.45
13.83.317.21 REPRESENTATION	519.20		1,000.00	860.80
13.83.318.04 FRAIS DE TELEPHONE	455.35		800.00	505.95
13.83.319.07 PROMOTION	197,125.05		205,000.00	209,073.65
13.83.319.08 FRAIS MANIFESTATIONS	161,055.25		100,000.00	110,970.25
13.83.319.63 IMPOT PREALABLE IRRECUP.	17,078.20		11,600.00	18,691.25
13.83.33 AMORTISSEMENTS	135.95	0.00	0.00	0.00
13.83.330.03 PERTES SUR DEBITEURS	135.95		0.00	0.00
13.83.39 IMPUTATIONS INTERNES	11,956.80	0.00	7,400.00	17,223.50
13.83.391.03 PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		300.00	0.00
13.83.391.05 PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	6,374.00		1,300.00	11,497.00
13.83.391.07 PRESTATIONS DE POLICE	400.00		600.00	600.00
13.83.391.08 FRAIS MANIFESTATION SSPI	390.00		500.00	723.00
13.83.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	4,542.80		4,700.00	4,403.50
13.83.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		0.00	0.00
13.83.43 CONTRIBUTIONS	0.00	587,363.75	-443,800.00	-596,248.90
13.83.436.13 REMBT DE TRAITEMENT		6,143.55	0.00	-11,295.20
13.83.436.40 REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		41,491.80	0.00	0.00
13.83.439.16 RECETTES SPONSORING		168,800.00	-168,800.00	-170,320.00
13.83.439.26 RECETTES MANIFESTATIONS		53,300.30	-75,000.00	-66,431.75
13.83.439.27 RECETTES MANIF. STADE		317,628.10	-200,000.00	-337,090.55
13.83.439.28 LOCATION LOBBY		0.00	0.00	-11,111.40
13.83.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	16,897.35	-7,500.00	-2,604.00
13.83.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		16,897.35	-7,500.00	-2,604.00
13.84 STAND DE TIR	26,655.85	36,928.00	22,700.00	30,792.40
Charges	26,655.85		22,700.00	30,792.40
Revenus		36,928.00	-36,400.00	-36,928.00
Excédent	10,272.15		-13,700.00	-6,135.60

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
13.84.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	24,418.35	0.00	18,100.00	15,848.30
13.84.314.69 ENTRETIEN	19,334.15		10,000.00	8,316.70
13.84.318.01 CHARGES COURANTES	2,929.15		3,000.00	2,722.10
13.84.318.02 MANDATS ET ETUDES	0.00		3,000.00	2,700.00
13.84.318.35 PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	2,155.05		2,100.00	2,109.50
13.84.33 AMORTISSEMENTS	0.00	0.00	900.00	12,198.60
13.84.331.01 EQUIPEMENT	0.00		900.00	4,079.65
13.84.332.01 AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	0.00		0.00	8,118.95
13.84.36 SUBVENTION ACCORDEE	2,237.50	0.00	3,500.00	2,462.50
13.84.365.53 CORPOR. TIREURS, PART DEFICIT	2,237.50		3,500.00	2,462.50
13.84.39 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	0.00	200.00	283.00
13.84.390.00 INTERETS PASSIFS	0.00		100.00	283.00
13.84.391.05 PRESTATIONS DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		100.00	0.00
13.84.42 REVENUS DE BIENS	0.00	36,628.00	-36,400.00	-36,628.00
13.84.427.00 LOYERS		36,628.00	-36,400.00	-36,628.00
13.84.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	300.00	0.00	-300.00
13.84.490.99 PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		300.00	0.00	-300.00

Mobilité

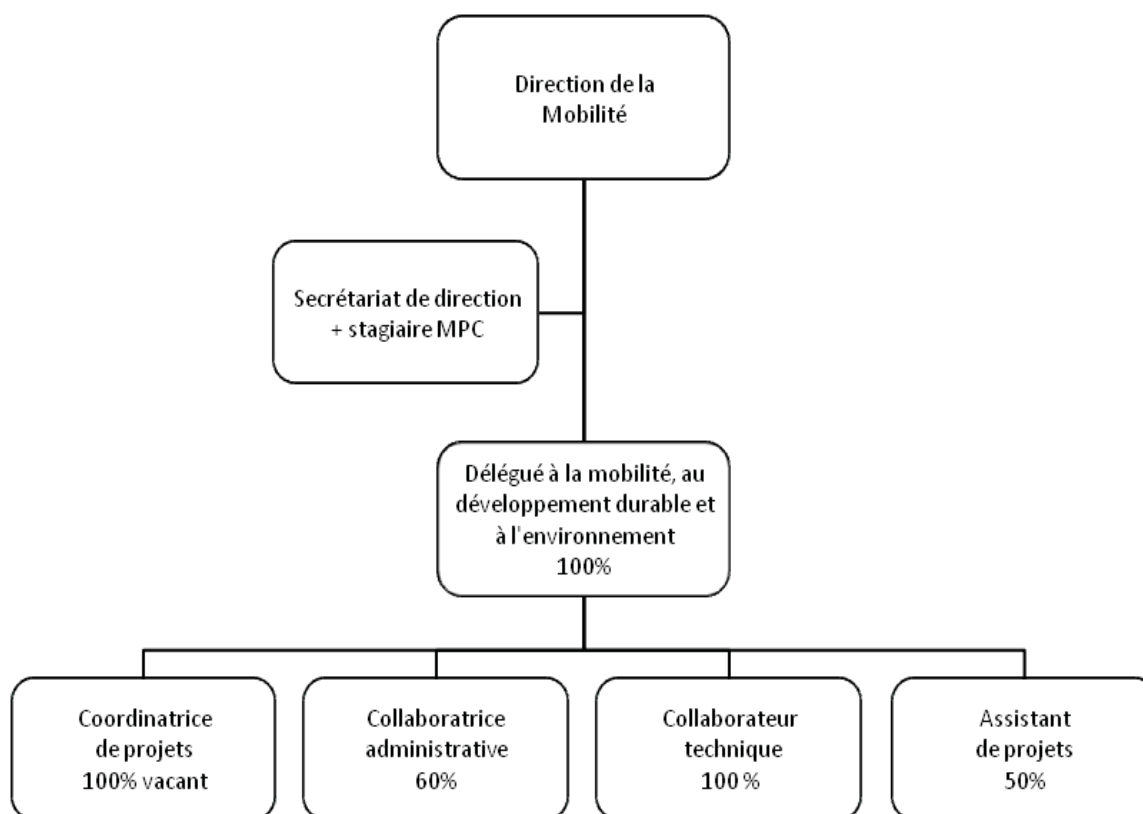
1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	10'300'943.21	10'464'300.00	+ 163'356.79
Produits	869'497.52	716'200.00	+ 153'297.52
Total	9'431'445.69	9'748'100.00	+ 316'654.31

Les comptes 2014 ont enregistré une amélioration de 316'654.31 francs par rapport au budget 2014 (+3.24%).

La charge de recapitalisation de la réserve de fluctuation de Prévoyance ne se monte à 72'788.00 francs pour le service de la Mobilité. Il convient donc de corriger l'excédent de charge de ce montant pour obtenir un excédent de charge 2014 comparable au budget. Cet excédent corrigé se monte à 9'358'657.69 francs, représentant une amélioration par rapport au budget de 389'442.31 francs.

2. Personnel



L'effectif de la section a été complété par 10% de poste attribué à la collaboratrice administrative. Un tiers du salaire du délégué est imputé à la Direction de l'environnement.

La coordinatrice de projet à 100% est partie à la fin du mois d'octobre. Le poste a été repourvu à 50% dès le mois de novembre par l'assistant de projet à 50%. Ce dernier a repris le poste à 100% dès le premier janvier 2015.

Ainsi, pour le mois de novembre et décembre, 50% du poste de coordinateur de projet et 50% d'assistant de projet ont été vacants.

En complément, nous avons bénéficié de deux civilistes du mois d'avril à octobre pour compléter l'encadrement du programme NeuchâtelRoule ainsi que des travaux administratifs en lien avec cette activité.

3. Points forts 2014

3.1. au niveau de la mobilité durable,

- **NeuchâtelRoule** : négociation avec les communes de la COMUL pour l'extension du système de vélos en libre service à l'échelle du Littoral, nouvel abonnement Silver valable sur les 4 villes Vélospot (Bienne, la Chaux-de-Fonds, le Locle et Neuchâtel)
- **Vélostation** : inauguration en juin 2014 de la Vélostation à la gare de Neuchâtel,
- **Le Printemps de la mobilité**, une manifestation sur deux jours dans le but de présenter une palette de solutions permettant à chacun de composer sa mobilité avec des moyens durables. Cette action, en partenariat avec l'ATE et VITEOS, a visé à la fois les entreprises et la population.
- **Bornes de recharges pour les voitures électriques** : une première borne pour recharger les voitures électriques a été installée sur le domaine public (Place Alexis-Marie Piaget) grâce à un partenariat entre la Ville et VITEOS.

3.2. au niveau des Transports publics,

- Préparation du projet de subvention pour l'abonnement annuel 2 zones destiné aux jeunes à partir de la 7^{ème} harmos jusqu'à 20 ans.
- Réorganisation lignes secteur ouest de l'agglomération : grâce au travail du groupe transports de la COMUL, une nouvelle offre est en vigueur depuis décembre 2013.

3.3. au niveau du développement durable et de l'environnement,

- Poursuite du dossier « forage gazier à Noiraigue » dans le cadre de la protection des ressources en eau de la Commune.
- Boîtes à troc : installation de 5 nouvelles boîtes à troc incitant les habitants à valoriser des petits objets devenu inutiles mais pouvant en intéresser d'autres.

4. Evolution des activités et projets réguliers

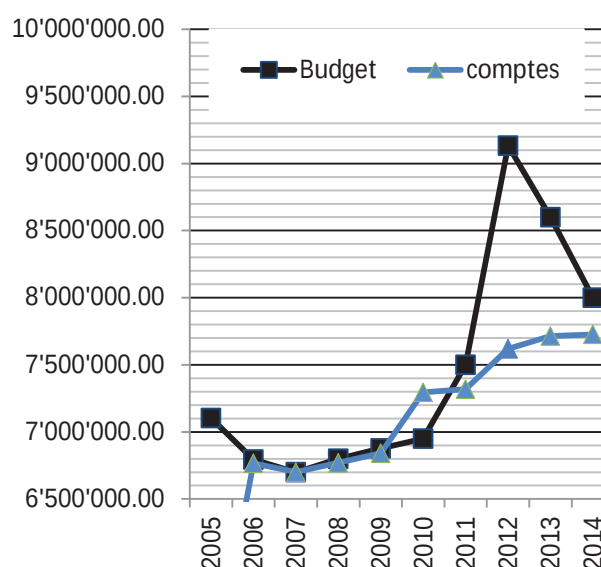
4.1. Contribution aux transports publics

A l'échelle cantonale, les commandes des prestations auprès des entreprises de transports publics sont gérées par le Service cantonal des transports. La Ville de Neuchâtel participe au financement des excédents de charges via un pot commun gérant les contributions des communes pour l'ensemble des transports urbains neuchâtelois. Les parts communales sont calculées en fonction de la qualité de la desserte (nombre d'arrêts, type de transports, fréquence, longueur des parcours) et de la population.

Le calcul de la répartition des indemnités pour 2014 impose à la Ville de Neuchâtel une participation de 34.7 % (2013 : 34.7 %), soit : 7'727'261.10 francs (2013 : 7'714'673.50 francs). Elle correspond à 229.70 francs par habitant (selon population au 31.12.2013). Cette somme est inférieure de 272'738.90 francs par rapport au montant inscrit au budget.

Le graphique suivant montre l'évolution de la participation de la Ville au pot commun depuis 2005. Le montant avait été estimé à 8'000'000 de francs en juin 2013 pour le budget 2014. L'arrêté de l'Etat du 10 décembre 2014 a fixé cette charge à 7'727'261.10 francs pour l'année 2014.

année	Budget	comptes
2005	7'103'300.00	5'112'767.00
2006	6'794'200.00	6'766'563.00
2007	6'700'000.00	6'700'108.00
2008	6'800'000.00	6'769'433.30
2009	6'877'000.00	6'841'166.60
2010	6'950'000.00	7'295'538.59
2011	7'500'000.00	7'318'647.00
2012	9'133'000.00	7'619'301.00
2013	8'600'000.00	7'714'673.50
2014	8'000'000.00	7'727'261.10



4.2. Subventions abonnements Onde verte

En 2014, 1'754 abonnements annuels et 19'457 abonnements mensuels ont été subventionnés. Ce nombre intègre les subventions de 186 abonnements annuels et 1'609 abonnements mensuels distribués en 2013 payé en 2014. Le montant total s'élève à 599'131 francs. L'augmentation tarifaire de décembre 2014 n'aura pas d'incidence sur cette subvention car la différence entre l'abonnement adulte et junior est restée identique malgré la hausse des tarifs.

En comparant les montants effectifs (en corrigeant les montants 2013 payés en 2014), on constate une stabilisation des charges.

4.3. AG Flexi – Cartes journalières CFF

En 2014, la vente des cartes journalières CFF (AG Flexi) a rencontré une nouvelle fois un grand succès. La Ville achète 16 abonnements AG Flexi, soit 16 cartes journalières par jour de l'année soit, en tout, 5'840 cartes. 12 abonnements sont destinés au public et 4 sont réservés pour l'Administration.

	Nombre de cartes vendues	Taux de vente/inventu
destinés au public	4'353	99 %
destinés à l'Administration	1'369	94 %

276 cartes non-achetées en interne ont été vendues dans la rubrique « last minute » pour le public. La vente des cartes pour le public par internet représente 1'458 cartes soit 33% des ventes (2013 : 32%).

Le site de réservation du guichet de la Ville de Neuchâtel, qui inclut les pages permettant d'acheter les cartes journalières CFF (<http://www.neuchatelville.ch/reservations>), a reçu 13'895 visites en 2014.

4.4. Desserte de l'ouest de l'agglomération

L'ouest de l'agglomération connaît un fort développement. Afin de compléter l'offre en transports publics pour les communes de Cortaillod, Boudry, Bevaix, St.-Aubin, Gorgier et Vaumarcus, les lignes de bus ont été réorganisées. Des prestations supplémentaires tant en cadence qu'en quantité ont été commandées à TransN. Selon l'usage, une phase d'essai de trois ans est prise en charge indépendamment du pot commun des transports. Cette participation fait l'objet d'une répartition auprès de l'ensemble des communes de la COMUL. Pour 2014, la part de Neuchâtel s'élève à 54'933 francs

4.5. Les courses nocturnes

Le NoctamRUN a été lancé au mois d'août 2011 en réponse à une triple motion déposée en parallèle dans les 3 villes (la Chaux-de-Fonds, le Locle et Neuchâtel). Cette ligne nocturne relie les trois villes.

La participation de l'Etat s'élève à 20% des coûts non couverts par les recettes. Le solde du financement se partage entre les trois chefs-lieux concernés : la Ville de Neuchâtel participe à hauteur de 40.8%, soit en 2014 à 32'561.63 francs (2013 : 34'952.55 francs). La part de la Chaux-de-Fonds s'élève à 46.7% et celle du Locle à 12.5 %. La fréquentation du NoctamRUN a augmenté en 2014 de 21.4% soit de 798 voyageurs (4'522 en 2014, 3'724 en 2013, 3'457 en 2012).

4.6. Fun'ambule

La Ville de Neuchâtel, propriétaire des infrastructures et du matériel roulant, est titulaire de la concession pour exploiter ce funiculaire. Cette autorisation est valable jusqu'en 2018. Dans cette perspective et suite à la demande du PLR, une réflexion avec TransN est en cours sur l'avenir du Fun'Ambule.

Le nombre de personnes transportées en 2014 s'élève à 861'970 (2013 : 544'266). En 2014, le Funambule a effectué 68'800 courses (2013 : 62'040 courses) soit 964'820 courses depuis son inauguration). A relever, le Funambule passera le cap du million de courses en

2015. Le véhicule V1 (rouge) a effectué ainsi 21'218 km et le véhicule V2 21'328 km (jaune). La somme des parcours des deux véhicules représente pour 2014 presque l'équivalent du tour de la Terre et 1.5 fois la distance Terre-Lune depuis son inauguration.

4.7. Mobilité professionnelle

Le développement d'une mobilité professionnelle durable passe par la mise en place de solutions concrètes pouvant être utilisées par les différents services. Cette mise en application par étape a débuté en 2002 pour que les collaborateurs les utilisent dans leurs déplacements professionnels.

Actuellement, les employés ont à disposition un parc de véhicules partagés:

- 6 voitures de services (dont 4 voitures électriques, 1 voiture à gaz naturel, 1 smart),
- 15 scooters électriques,
- 3 vélos électriques,
- 4 cartes journalières CFF,
- 1 abonnement business avec mobility car sharing (7 cartes à disposition des services).

Pour remplacer la Smart, une nouvelle voiture électrique a été commandée en 2014. Cette dernière entrera en fonction dans le premier semestre 2015.

La Ville s'est inscrite à CFF Businesstravel. Cette solution permet aux employés de l'administration d'acheter à distance, pour les déplacements professionnels, toute la gamme des titres de transports publics.

4.8. Mobilité professionnelle avec les entreprises locales

L'évolution de la mobilité doit aussi permettre aux entreprises d'exercer leurs activités. La Ville de Neuchâtel, qui doit faire face à la même problématique, ouvre un partenariat actif avec les entreprises afin de chercher des solutions communes. Dans ce but, le responsable du stationnement de la Police locale et le délégué à la mobilité rencontrent régulièrement les entreprises qui souhaitent mettre en place un plan de mobilité professionnelle et qui font face à des problèmes de stationnements.

Une plateforme mobilité professionnelle interentreprises a été créée en 2014. La coordination est assurée par l'association Ecoparc. L'objectif est de partager les expériences mutuelles et développer des solutions communes. Même si la Ville est un des moteurs pour la réalisation de cette plateforme, elle n'a qu'un rôle de partenaire dans ce processus. La Ville intervient comme employeur au même titre que les autres entreprises participantes.

Dans le cadre de la manifestation « Printemps de la mobilité », avec VITEOS, nous avons organisée une journée dédiée à la mobilité professionnelle pour les entreprises de la région le 25 avril 2014.

4.9. NeuchâtelRoule

Depuis 2013, Neuchâtelroule a complété ses prestations en intégrant le système « velospot » permettant aux utilisateurs de disposer de vélos en libre service 24h/24 et 7/7 jours.

En plus de la contribution de ses 20 sponsors et partenaires (2014 : 100'153.28 francs), Neuchâtelroule bénéficie de recettes provenant des ventes de forfaits et abonnements à ses utilisateurs (2014 : 54'139.72 francs). Excepté les charges salariales des employés de la

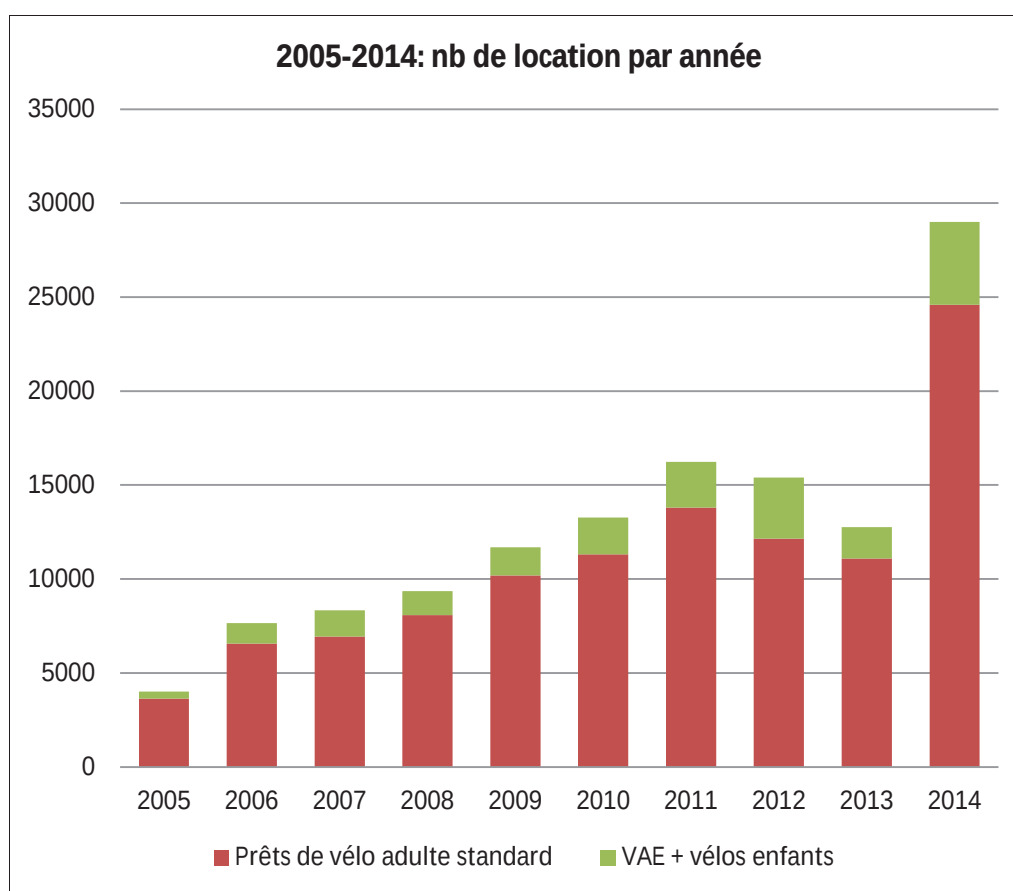
Ville, l'ensemble des frais de fonctionnement de Neuchâtelroule sont presque couverts par ces recettes (cf. tableau ci-après).

	Comptes 2014	Comptes 2013	Différence
Charges	163'604	116'244	+ 47'360
Recettes	154'293	116'682	+ 37'611
Résultat	-9'311	438	- 9749

Le résultat 2014 est légèrement négatif. Cette situation est liée au retard de l'ouverture du site Microcity et des recettes liées (partenariat avec EPFL).

La station du Port reste exploitée de manière saisonnière par une équipe d'une vingtaine de personnes requérantes d'asile ou bénéficiaires de l'aide sociale.

Le 31 décembre, la saison 2014 s'est achevée sur un total de 29'002 locations soit 127 % de plus qu'en 2013 (12'752) pour les vélos adultes standard; ce résultat est très réjouissant pour le nouveau système Velopsot ajouté au programme NeuchâtelRoule. On constate une fidélisation des clients avec une augmentation des abonnements et un très fort accroissement des locations.



Au total, 489 abonnements annuels ont été vendu en 2014, 77 abonnements annuels silver (nouvel abonnement valable sur les 4 villes : Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Bienne). 5238 forfaits (locations de 4h00 ou 24h00) ont été acquis par des utilisateurs occasionnels. En vert, le nombre de location des vélos électriques (VAE) et de vélos enfants à partir de la station du Port.

4.10. Promotion d'une mobilité efficiente

Depuis 2003, la Ville s'est engagée à faire la promotion des véhicules efficients, notamment électrique.

Comme le développement des vélos électriques n'a plus besoin d'aide pour entrer sur le marché, l'appui financier de la Ville de Neuchâtel pour l'acquisition de 2 roues électriques s'est concentré uniquement sur les scooters électriques dès 2010.

En 2014, la subvention de la Ville se montait à 10% du prix d'achat du scooter électrique (plafond fixé à 700 francs), subvention à laquelle s'ajoutait 3% offerts par la Confédération en cas de participation à l'étude de l'Université de Berne sur l'utilisation de ces véhicules (plafond fixé à 210 francs). En 2014, deux demandes de participation financière ont été accordées. Depuis 2003, la Ville a contribué à l'achat de 180 véhicules électriques sur la commune.

La promotion d'une mobilité efficiente nécessite une présentation des différentes solutions accessibles à la population. C'est le rôle des journées de la mobilité que la Ville organise depuis de nombreuses années sous la forme d'exposition-tests. En 2014, nous avons concentré ces présentations-démonstrations dans deux journées le vendredi 25 et samedi 26 avril intitulées « Printemps de la mobilité ». Cette manifestation, désormais annuelle, réunit sur la place du port la palette la plus large possible de solutions de mobilité durables. L'objectif est de diminuer le bilan CO2 de la commune en agissant sur la mobilité. Le premier jour est consacré aux entreprises et le samedi une journée grand public avec des animations-démonstrations. En 2014, ces deux journées ont été organisées en partenariat avec VITEOS et l'ATE.

4.11. Communication - Mobile en Ville

Pour que chacun puisse avoir l'information la plus complète possible concernant la mobilité en Ville de Neuchâtel, nous avons développé l'information dans plusieurs axes :

- un volet du site de la Ville de Neuchâtel accessible par le lien direct : www.neuchatel-mobilite.ch qui permet aux internautes de composer leur menu mobilité
- une brochure tout-ménage distribuée au cours du premier semestre regroupant les différentes solutions mises à disposition par la Ville et d'autres institutions.

Cette politique de communication porte ses fruits à l'image de l'évolution du montant octroyé pour les subventions destinées aux abonnements Onde verte depuis quelques années.

4.12. Bornes de recharge véhicules électriques

La Ville met à disposition du public 5 bornes de recharge pour les scooters électriques.

En 2014, grâce à un partenariat avec VITEOS, deux places de recharges pour voitures électriques ont été installées à la place Alexis-Marie Piaget. Cette mesure répond à une demande croissante liée au développement du marché des voitures électriques.

L'énergie proposée à ces bornes est labellisée « Areuse+ ».

4.13. Cours « Être et rester mobile »

Le principal objectif du cours est de permettre aux aînés de se sentir davantage en sécurité dans leurs déplacements grâce à une meilleure connaissance de tous les éléments liés aux transports publics, ceci afin de les conforter dans leur mobilité quotidienne et, par là, dans leur indépendance et leur autonomie.

Le cours a été reconduit en 2014 le 6 mai et le 2 septembre). La Ville de Neuchâtel a mandaté le « Büro für Mobilität AG » pour l'organisation. TransN, les CFF, la Police neuchâteloise, le Fonds de sécurité routière (FSR) et Pro Senectute participent à ces journées. Les deux cours étaient à nouveau complets, totalisant 20 participants à chaque édition. Les retours des participants étant très positifs et les deux sessions seront reconduites en 2015.

Depuis 2014, Le Locle et La Chaux-de-Fonds organisent également ce cours sur le même modèle.

4.14. Boîtes à Troc

L'action consiste à recycler d'anciennes boîtes à journaux et de les reconvertir en boîtes à troc. L'action a débuté en 2013 et a rencontré un vif intérêt auprès des utilisateurs. En 2014, nous avons poursuivi la démarche en installant 5 nouvelles boîtes en Ville de Neuchâtel en collaboration avec les associations de quartier concernées. Ces boîtes ont été peintes par des artistes locaux pour s'intégrer dans le paysage urbain.

4.15. Manifestations et environnement

Les manifestations culturelle, sportives et autres ont également un impact sur l'environnement. Notre objectif est d'accompagner les organisateurs en les conseillant et en les orientant vers des solutions durables simples et disponibles localement. Pour les petites et moyennes manifestations, en partenariat avec le service de la Voirie, nous avons mis en place un système de gobelets lavables. Le système est géré par la Case à Chocs. Elle rend accessible ainsi ce type d'action pour des manifestations qui n'ont pas la taille de FestiNeuch et du NIFF. Ces dernières s'organisent de manière autonome avec des entreprises spécialisées.

4.16. Forage gazier

L'eau potable est une des ressources naturelles de notre environnement les plus précieuses. Dans le cadre de la protection de nos approvisionnements en eau, la Ville de Neuchâtel s'oppose à la réalisation d'un forage gazier profond à proximité immédiate de nos captages. Le dossier est mené par le directeur des infrastructures avec l'appui du service. Il s'agit d'un patrimoine collectif mis en place par une décision du Conseil général de 1885 et confirmé par une résolution du Conseil général du 13.1.2014.

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
14	MOBILITE				
	Charges	10,300,943.21		10,464,300.00	10,006,378.92
	Revenus		869,497.52	-716,200.00	-830,885.40
	Excédent		9,431,445.69	9,748,100.00	9,175,493.52
N3	TOTAL DES CHARGES	10,300,943.21	0.00	10,464,300.00	10,006,378.92
N30	CHARGES DE PERSONNEL	519,715.55		468,100.00	426,766.55
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	740,291.96		681,600.00	701,423.87
N33	AMORTISSEMENTS	247,452.00		272,700.00	205,767.00
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	8,528,147.55		8,754,600.00	8,386,334.50
N39	IMPUTATIONS INTERNES	265,336.15		287,300.00	286,087.00
N4	TOTAL DES REVENUS	0.00	869,497.52	-716,200.00	-830,885.40
N42	REVENUS DES BIENS		400,000.00	-400,000.00	-378,082.20
N43	CONTRIBUTIONS		440,091.52	-312,200.00	-396,683.20
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		24,000.00	0.00	-54,500.00
N49	IMPUTATIONS INTERNES		5,406.00	-4,000.00	-1,620.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
14	MOBILITE	Charges		10,464,300.00	10,006,378.92
		10,300,943.21	869,497.52	-716,200.00	-830,885.40
		Revenus	9,431,445.69	9,748,100.00	9,175,493.52
		Excédent			
14.02	MOBILITE				
		Charges	9,487,973.99	9,694,300.00	9,260,014.10
		Revenus		-214,000.00	-221,741.70
		Excédent		9,480,300.00	9,038,272.40
14.03	FUN'AMBULE				
		Charges	406,788.87	407,600.00	407,421.78
		Revenus		-435,000.00	-413,082.20
		Excédent	37,470.38	-27,400.00	-5,660.42
14.04	DEVELOPPEMENT DURABLE				
		Charges	406,180.35	362,400.00	338,943.04
		Revenus		-67,200.00	-196,061.50
		Excédent		295,200.00	142,881.54

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
14	MOBILITE				
	Charges	10,300,943.21		10,464,300.00	10,006,378.92
	Revenus		869,497.52	-716,200.00	-830,885.40
	Excédent		9,431,445.69	9,748,100.00	9,175,493.52
14.02	MOBILITE				
	Charges	9,487,973.99		9,694,300.00	9,260,014.10
	Revenus		236,791.20	-214,000.00	-221,741.70
	Excédent		9,251,182.79	9,480,300.00	9,038,272.40
14.02.30	CHARGES DE PERSONNEL	519,715.55	0.00	467,100.00	426,766.55
14.02.301.01	TRAITEMENTS	348,927.15		370,200.00	344,688.10
14.02.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	3,480.00		3,500.00	3,480.00
14.02.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	600.00		600.00	600.00
14.02.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	18,616.25		19,700.00	18,387.80
14.02.303.02	CONTRIBUTION ALFA	7,327.90		7,800.00	7,237.35
14.02.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,784.15		4,000.00	3,750.75
14.02.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	195.75		200.00	192.75
14.02.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	592.95		600.00	585.70
14.02.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	72,788.00		0.00	0.00
14.02.305.01	CONTRIB. ASSURANCE ACCIDENTS	1,601.20		1,800.00	1,859.05
14.02.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,970.70		2,900.00	2,497.55
14.02.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	13,058.40		7,000.00	5,612.20
14.02.307.01	CAISSE DE PENSIONS	45,503.10		45,800.00	37,452.30
14.02.309.02	FORMATION CONTINUE	270.00		3,000.00	423.00
14.02.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	232,635.19	0.00	246,800.00	233,909.25
14.02.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	2,236.75		3,000.00	2,232.10
14.02.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	18.00		1,000.00	34.00
14.02.310.44	INFORMATIQUE	0.00		2,000.00	34.00
14.02.310.45	INTERNET/INTRANET	296.00		300.00	255.00
14.02.316.45	LICENCES LOGICIELS	0.00		2,000.00	0.00
14.02.317.01	DEPLACEMENTS	1,026.35		2,000.00	684.30
14.02.317.21	REPRESENTATIONS	862.90		2,000.00	2,307.65
14.02.317.22	ABONN. GENERAUX AG-FLEXI PUBL.	158,364.00		160,000.00	158,364.00
14.02.317.24	ABONN. GENERAUX AG-FLEXI ADM.	51,600.00		52,000.00	51,600.00
14.02.318.03	FRAIS DE PORTS	415.30		0.00	1,319.15
14.02.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,425.45		1,200.00	2,155.05
14.02.318.06	FRAIS BANCAIRES	834.39		1,000.00	989.25
14.02.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	11.30		100.00	99.35
14.02.319.01	COTISATIONS	850.00		6,000.00	150.00
14.02.319.04	PRESTATIONS EXTRAORDINAIRES	4,950.00		5,000.00	4,000.00
14.02.319.62	TVA DUE (TAUX FORFAIT)	9,744.75		9,200.00	9,685.40
14.02.33	AMORTISSEMENTS	80,590.00	0.00	103,300.00	75,767.00
14.02.331.01	EQUIPEMENT	29,334.00		52,100.00	24,515.00
14.02.331.04	AMORTISSEMENTS PART.	51,256.00		51,200.00	51,252.00
14.02.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	8,526,959.60	0.00	8,739,600.00	8,385,834.50
14.02.364.02	TN, LIGNE MALADIERE	109,827.00		120,000.00	114,998.00
14.02.364.03	TRANSP. PUB. PHASES TESTS	54,933.00		57,000.00	0.00
14.02.364.07	PROMOTION ONDE VERTE	599,131.20		510,000.00	493,163.00
14.02.364.09	TRANSP.PUBL., URBAIN&REGIONAL	7,727,261.10		8,000,000.00	7,714,673.50
14.02.365.24	FEDERATION DU TRANSJURALPIN	1,000.00		2,600.00	1,000.00
14.02.365.99	AUTRES SUBVENTIONS	34,807.30		50,000.00	62,000.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
14.02.39 IMPUTATIONS INTERNES	128,073.65	0.00	137,500.00	137,736.80
14.02.390.00 INTERETS PASSIFS	11,670.00		23,300.00	11,238.00
14.02.390.02 INTERETS PASSIFS PART.	32,490.00		25,900.00	37,077.00
14.02.391.03 PREST. FORETS ET DOMAIES	1,138.74		300.00	1,517.55
14.02.391.05 PRESTATIONS DE TRAVAUX PUBLICS	4,885.76		17,400.00	9,586.53
14.02.391.07 PRESTATIONS DE POLICE	22,000.00		22,000.00	22,000.00
14.02.391.10 PREST. AFFAIRES CULTURELLES	0.00		0.00	250.00
14.02.392.06 LOYERS DE URBANISME	39,070.00		32,000.00	39,200.00
14.02.393.02 INFORMATIQUE DE FINANCES 02	10,570.20		9,500.00	10,142.02
14.02.394.01 ECONOMAT	5,998.95		6,900.00	6,540.70
14.02.395.05 TAXE ENLEV. DECHETS	250.00		200.00	185.00
14.02.43 CONTRIBUTIONS	0.00	231,385.20	-210,000.00	-220,121.70
14.02.436.13 REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		9,913.20	0.00	0.00
14.02.436.55 REMBT ABONN.GEN.AG-FLEXI PUBL.		172,750.00	-160,000.00	-173,235.70
14.02.436.56 REMBT ABONN.GEN.AG-FLEXI ADM.		48,722.00	-50,000.00	-46,886.00
14.02.49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	5,406.00	-4,000.00	-1,620.00
14.02.490.99 REMBT. ABONN. GEN.AG-FLEXI ADM		5,406.00	-4,000.00	-1,620.00
14.03 FUN'AMBULE				
	Charges			
	Revenus			
	Excédent			
	406,788.87	444,259.25	407,600.00	407,421.78
	37,470.38		-435,000.00	-413,082.20
			-27,400.00	-5,660.42
14.03.31 BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	144,992.87	0.00	133,500.00	129,171.58
14.03.315.01 ENTRETIEN ET FRAIS DE VEHICULE	87,000.00		87,000.00	84,240.00
14.03.315.08 FRAIS DIVERS	49,247.02		35,000.00	34,452.83
14.03.318.35 PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	888.80		2,500.00	2,429.95
14.03.318.36 PRIMES ASSURANCES CHOSES	7,857.05		9,000.00	8,048.80
14.03.33 AMORTISSEMENTS	130,000.00	0.00	130,000.00	130,000.00
14.03.331.01 EQUIPEMENT	130,000.00		130,000.00	130,000.00
14.03.39 IMPUTATIONS INTERNES	131,796.00	0.00	144,100.00	148,250.20
14.03.390.00 INTERETS PASSIFS	131,276.00		143,800.00	147,571.00
14.03.391.08 PRESTATIONS SIS	520.00		300.00	679.20
14.03.42 REVENUS DE BIENS	0.00	400,000.00	-400,000.00	-378,082.20
14.03.427.01 LOYER INFRASTRUCTURES TN		400,000.00	-400,000.00	-378,082.20
14.03.43 CONTRIBUTIONS	0.00	44,259.25	-35,000.00	-35,000.00
14.03.439.08 RECETTES DIVERSES		44,259.25	-35,000.00	-35,000.00
14.04 DEVELOPPEMENT DURABLE				
	Charges			
	Revenus			
	Excédent			
	406,180.35	188,447.07	362,400.00	338,943.04
		217,733.28	-67,200.00	-196,061.50
			295,200.00	142,881.54
14.04.30 CHARGES DE PERSONNELS	0.00	0.00	1,000.00	0.00
14.04.309.02 FORMATION CONTINUE	0.00		1,000.00	0.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
14.04.31 BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	362,663.90	0.00	301,300.00	338,343.04
14.04.314.09 SIGNAL. & INFRAS. CYCLISTES	21,092.49		50,000.00	48,376.75
14.04.317.23 MOBILITY	2,392.10		4,200.00	2,723.25
14.04.317.25 CHARGE MOBILITE PROF.	50,644.80		50,000.00	39,663.05
14.04.318.02 MANDATS ET ETUDES	70,793.40		80,000.00	41,785.25
14.04.318.03 FRAIS DE PORTS	397.85		0.00	31.00
14.04.318.23 AGENDA 21	22,916.22		22,000.00	51,401.65
14.04.318.25 NEUCHATEL ROULE	144,966.49		60,000.00	100,760.94
14.04.318.37 TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICULE	6,087.75		4,000.00	3,752.05
14.04.319.01 COTISATIONS	6,572.00		5,000.00	5,432.00
14.04.319.22 PROMOTION MOBILITE DURABLE	31,221.55		20,000.00	38,373.80
14.04.319.62 TVA DUE (TAUX FORFAIT)	5,579.25		6,100.00	6,043.30
14.04.33 AMORTISSEMENT	36,862.00	0.00	39,400.00	0.00
14.04.331.01 EQUIPEMENT	36,862.00		39,400.00	0.00
14.04.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	1,187.95	0.00	15,000.00	500.00
14.04.366.09 NEW RIDE 2 ROUES ELECTRIQUES	1,187.95		15,000.00	500.00
14.04.39 IMPUTATIONS INTERNES	5,466.50	0.00	5,700.00	100.00
14.04.390.00 INTERETS PASSIFS	4,896.00		5,700.00	0.00
14.04.391.10 PREST. AFFAIRES CULTURELLES	0.00		0.00	100.00
14.04.399.03 DIVERS DE DOMAINE	570.50		0.00	0.00
14.04.43 CONTRIBUTIONS	0.00	164,447.07	-67,200.00	-141,561.50
14.04.438.01 PRESTATIONS D'INVESTISSEMENTS		0.00	0.00	-2,500.00
14.04.439.08 RECETTES DIVERSES		10,154.05	0.00	-21,179.40
14.04.439.23 MOBILITY		0.00	-7,200.00	-1,200.00
14.04.439.25 NEUCHATEL ROULE		154,293.02	-60,000.00	-116,682.10
14.04.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	24,000.00	0.00	-54,500.00
14.04.460.14 SUBVENTION FEDERALE NEW RIDE		0.00	0.00	-30,000.00
14.04.469.01 SUBVENTIONS DIVERSES		24,000.00	0.00	-24,500.00

Tourisme

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	747,507.50	658,200.00	-89'307.50
Produits	-656.00	-500.00	+156.00
Total	746,851.50	657,700.00	-89'151.50

Les charges supplémentaires de 89'151.50 francs sont dus aux éléments suivants :

- Octroi d'une subvention à l'association Cultissime (4'800 francs) pour la conception et l'organisation de visites guidées touristiques du patrimoine pour le jeune public ;
- Crédit complémentaire (art. 166) de 85'000 francs pour l'achat d'un nouveau train touristique électrique.

2. Actions touristiques

Tour de Romandie

Organisation d'un stand et d'un véhicule « Ville de Neuchâtel » pour la caravane du Tour de Romandie du 29 avril au 4 mai. Des chiffons microfibres à l'effigie de la Ville de Neuchâtel ainsi que différents documents touristiques sont distribués au public.

Fête du Lac

A l'occasion de la remise en service du bateau à vapeur « Neuchâtel » entièrement rénové, une fête du lac est organisée les 2 et 3 mai, en collaboration avec la Société de navigation, l'association Trivapor et les riverains du port. La soirée de vendredi est un véritable succès, et se termine par un feu d'artifices. En revanche les conditions météorologiques exécrables du samedi ont pour conséquence l'annulation de nombreuses activités prévues et une faible fréquentation.

Chocolatissimo

Le chocolat neuchâtelois est à l'honneur durant toute une semaine, du 1^{er} au 8 novembre, principalement au Péristyle de l'Hôtel de Ville et dans les confiseries-chocolateries du canton, mais également ponctuellement à la Maison du Concert, au Théâtre du Passage et au Cinéma des Arcades. Une première édition de Chocolatissimo célébrant un savoir-faire ancestral, contribuant à un art de vivre typiquement neuchâtelois et reflétant le dynamisme de son centre-ville, couverte de succès puisque ce sont plus de 7000 personnes qui se sont déplacées pour découvrir les secrets de fabrication des artisans chocolatiers et des apprentis du CPLN.

Maquette ville de Neuchâtel

Une maquette de la ville est à nouveau à disposition des visiteurs et touristes au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Installée sur des roulettes, elle est ainsi facile à déplacer au gré des différentes utilisations du lieu.

3. Promotion

Il s'agit principalement de promouvoir, ici et ailleurs, l'image de la ville de Neuchâtel, dans un premier temps par le biais de son offre culturelle. Ainsi en 2014, cinq campagnes d'affichages format mondial (F4) viennent renforcer la visibilité des grandes expositions des musées de la ville. Ces affichages se sont vus à Bâle, Berne, Zürich, Lausanne, Fribourg et Genève.

Des drapeaux Festineuch, Niff et Festival du Sport pavoisent désormais les rues du centre-ville pendant la durée de la manifestation. En outre, la production de trois totems mobiles permet aux grands événements neuchâtelois une meilleure signalétique au sein même de la ville. Festineuch, la Fête de la musique, le Niff et Qbiixday en ont profité cette année.

4. Subventions touristiques

	2014	2013	2012
Tourisme neuchâtelois	250'000.00	250'000.00	250'000.00
Jura & Trois-Lacs	43'000.00	43'000.00	43'000.00
Association Trivapor	21'000.00	10'500.00	
Association Bourbaki Les Verrières	2'000.00		
Association Cultissime	4'800.00		
Collectif Cirque Ouvert	5'000.00		
Association Bikeattitude	9'152.00		
Total	334'952.00	303'500.00	293'000.00

5. Tourisme neuchâtelois - Association Jura & Trois-Lacs

Le comité de Tourisme neuchâtelois s'est réuni à trois reprises en 2014. Cette année est marquée par l'adoption de la nouvelle loi sur l'appui au développement touristique (LTour) qui permettra entre autre une redistribution d'une partie de la taxe de séjour aux associations liées à des activités touristiques. Cette loi est accueillie avec succès et rentre en vigueur en 2015. Mise en place d'une politique pour promouvoir l'accueil (Label Qualité) et le développement de l'offre (webcams 360°, panoramas on tour, bornes tactiles, etc.).

Le comité de l'association Jura & trois-lacs s'est réuni à trois reprises. Un Masterplan est adopté, et permet dès lors de coordonner les efforts des acteurs du tourisme au sein d'une stratégie commune concrétisée par un programme d'activités dans but de développer le tourisme de la destination Jura & trois-lacs.

6. Fréquentation hôtelière

Selon les résultats de l'Office fédéral de la statistique, l'hôtellerie neuchâteloise a enregistré 241'118 nuitées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2014, soit une augmentation de 0.8% (+1'853) par rapport à 2013.

Statistiques hôtelières

Nuitées	Suisses	Etrangères	Totales	Evolution nb	Evolution %
2010	115'033	120'619	235'652	8'712	3.8
2011	115'886	113'773	229'659	-5'993	-2.5
2012	126'158	107'934	234'092	4'433	1.9
2013	126'035	113'230	239'265	5'173	2.2
2014	125'639	115'479	241'118	1'853	0.8

Pays de provenance

2014	Nuitées	%	évolution 2013-2014 %
Suisse	125'639	52.1	-0.3
France	34'505	14.3	-2
Allemagne	14'580	6	-11.5
Etats-Unis	9'255	3.8	15.2
Italie	10'241	4.2	-7.8
Royaume-Uni	7'281	3	11
Espagne	4'627	1.9	34.1
Belgique	3'124	1.3	9
Autres pays	31'866	13.2	4.2
Totaux	241'118	100	0.8

Pour le surplus, se référer au rapport complet de Tourisme neuchâtelois sur ses activités 2014.

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
15	TOURISME				
	Charges	747,507.52		658,200.00	414,740.00
	Revenus		656.00	-500.00	-577.50
	Excédent		746,851.52	657,700.00	414,162.50
N3	TOTAL DES CHARGES	747,507.52	0.00	658,200.00	414,740.00
N30	CHARGES DE PERSONNEL	72,096.45		64,000.00	32,543.75
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	191,157.70		193,500.00	10,590.65
N33	AMORTISSEMENTS	14.00		4,200.00	81,578.60
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	483,859.37		394,000.00	287,290.00
N39	IMPUTATIONS INTERNES	380.00		2,500.00	2,737.00
N4	TOTAL DES REVENUS	0.00	656.00	-500.00	-577.50
N43	CONTRIBUTIONS		656.00	-500.00	-577.50

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
15	TOURISME	Charges	747,507.52	658,200.00	414,740.00
		Revenus	656.00	-500.00	-577.50
		Excédent	746,851.52	657,700.00	414,162.50
15.01	TOURISME	Charges	747,507.52	658,200.00	414,740.00
		Revenus	656.00	-500.00	-577.50
		Excédent	746,851.52	657,700.00	414,162.50

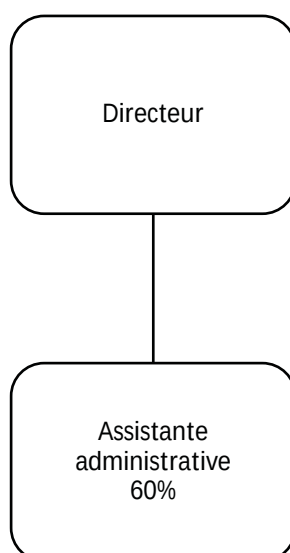
Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
15	TOURISME				
	Charges	747,507.52		658,200.00	414,740.00
	Revenus		656.00	-500.00	-577.50
	Excédent		746,851.52	657,700.00	414,162.50
15.01	TOURISME				
	Charges	747,507.52		658,200.00	414,740.00
	Revenus		656.00	-500.00	-577.50
	Excédent		746,851.52	657,700.00	414,162.50
15.01.30	CHARGES DE PERSONNEL	72,096.45	0.00	64,000.00	32,543.75
15.01.301.01	TRAITEMENTS	54,947.65		52,000.00	27,172.05
15.01.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	2,718.30		2,700.00	1,449.75
15.01.303.02	CONTRIBUTION ALFA	1,069.90		1,100.00	570.60
15.01.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	560.30		600.00	298.85
15.01.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	28.60		0.00	15.25
15.01.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	86.45		100.00	46.10
15.01.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	5,738.00		0.00	0.00
15.01.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	53.35		100.00	26.35
15.01.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	458.30		0.00	0.00
15.01.306.02	REMBOURSEMENT REPAS	150.00		0.00	0.00
15.01.307.01	CAISSE DE PENSIONS	6,285.60		6,400.00	2,964.80
15.01.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		1,000.00	0.00
15.01.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	191,157.70	0.00	193,500.00	10,590.65
15.01.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	1,207.20		1,500.00	1,735.65
15.01.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	4,698.75		2,600.00	4,516.35
15.01.312.21	EAU	743.80		600.00	522.35
15.01.315.01	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS	3,912.00		2,500.00	0.00
15.01.317.01	DEPLACEMENTS	82.15		1,000.00	121.40
15.01.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		3,000.00	101.00
15.01.318.02	MANDATS ET ETUDES	175,612.17		176,000.00	0.00
15.01.318.03	FRAIS DE PORTS	0.00		500.00	0.00
15.01.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	139.80		800.00	124.40
15.01.319.01	COTISATIONS	4,761.83		5,000.00	3,469.50
15.01.33	AMORTISSEMENTS	14.00	0.00	4,200.00	81,578.60
15.01.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	14.00		0.00	0.00
15.01.331.01	EQUIPEMENT	0.00		3,000.00	3,027.00
15.01.331.04	AMORTISSEMENTS PART.	0.00		1,200.00	1,200.00
15.01.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	77,351.60
15.01.36	SUBVENTIONS ACCORDEE	483,859.37	0.00	394,000.00	287,290.00
15.01.365.04	TOURISME NEUCHATELOIS	335,487.00		250,000.00	233,730.00
15.01.365.10	SUBVENTION TRIVAPOR	21,000.00		21,000.00	10,560.00
15.01.365.99	AUTRES SUBVENTIONS	127,372.37		123,000.00	43,000.00
15.01.39	IMPUTATIONS INTERNES	380.00	0.00	2,500.00	2,737.00
15.01.390.00	INTERETS PASSIFS	0.00		600.00	732.00
15.01.390.02	INTERETS PASSIFS PART.	0.00		1,600.00	1,641.00
15.01.391.13	PRESTATIONS DE SPORTS	380.00		300.00	364.00
15.01.43	CONTRIBUTIONS	0.00	656.00	-500.00	-577.50
15.01.435.01	VENTES BROCHURES TOURISTIQUES		656.00	-500.00	-577.50

Développement de l'agglomération

1. Résumé

	Comptes 2014	Budget 2014	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	305'824.32	341'500.00	+ 35'675.68
Produits	0.00	0.00	0.00
Total	305'824.32	341'500.00	+ 35'675.68

2. Organigramme



3. Commentaire général

La mission de la section est de favoriser le développement de l'agglomération neuchâteloise. La section est également représentée au sein des organisations supra communales suivantes :

- le RUN (Réseau urbain neuchâtelois),
- la COMUL (Communauté urbaine du Littoral),
- le R3V (Association des trois villes),
- l'ACN (Association des communes neuchâteloises),
- le RVAJ (Réseau des villes de l'arc jurassien),
- la Région Capitale Suisse

L'année 2014 a été essentiellement occupée par le projet de fusion avec les communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin.

Depuis le début de l'année, la Ville a rejoint l'association Région Capitale Suisse, active dans le développement de synergies entre les régions proches de Berne.

Quand à la Commission spéciale des affaires communales en matière d'agglomération, elle s'est réunie à deux reprises. Cette commission est régulièrement tenue informée de l'évolution du projet de fusion et des autres dossiers en lien avec les représentations citées ci-dessus.

3.1. Projet de fusion

Fin janvier, les exécutifs des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin se sont réunis afin de débattre de la question « Pourquoi fusionner ? ». Cinq thèmes ont alors été dégagés :

- Les prestations
- Les autorités et la structure de décision politique
- Les infrastructures et l'aménagement du territoire
- Les finances
- Le poids politique

Ces thèmes ont été repris par le bureau du COPIL, composé d'un représentant de chaque commune partenaire et accompagné par une chargée de projet. Ce bureau s'est réuni à neuf reprises en 2014.

Parallèlement, une analyse financière a été sollicitée par les quatre communes auprès de l'entreprise BDO SA, cabinet fiduciaire spécialisé dans les affaires communales. Le portrait de chacune des communes a été établi sur les cinq années passées et les cinq années à venir. Une projection de la future commune « fusionnée » a aussi été proposée. Toutefois, en raison des nombreuses inconnues au niveau des réformes fiscales cantonales, les résultats ne sont pas encore définitifs et donc pas encore communiqués.

Durant l'année 2014, les membres des commissions d'agglomération des 4 communes ainsi que les membres du bureau se sont rencontrés à 6 reprises. Ces représentants des autorités législatives sont associés aux travaux du bureau afin de créer des relais au sein des Conseils généraux et de la population de chacune des communes partenaires du projet.

Depuis fin novembre, cinq groupes de travail, composé de 1 exécutif, 2 législatifs et d'un cadre spécialiste par commune se réunissent dans le but de faire des propositions qui seront arbitrées par le bureau du COPIL. Ces réflexions seront utiles à la rédaction de la convention de fusion et du rapport présenté aux législatifs. Les groupes de travail sont les suivants :

1. Autorités et citoyenneté
2. Administration, développement territorial et prestations
3. Mobilité et sécurité de proximité
4. Infrastructures
5. Finances et Ressources humaines

Des actions de communication seront également développées dans le courant de l'année 2015. Au travers d'une vaste campagne d'information, le personnel ainsi que la population seront associés au projet.

Le projet de fusion sera voté par les législatifs en automne 2015, la population se prononcera au printemps 2016 et les élections communales devraient être déplacées à l'automne 2016, pour une entrée en fonction de la nouvelle commune au 1^{er} janvier 2017.

3.2. Réseau urbain neuchâtelois (RUN)

En sa qualité de plateforme de coordination et de concertation entre les régions et les agglomérations, le Réseau urbain neuchâtelois a poursuivi son action afin de favoriser le développement d'un projet politique concerté de "vivre ensemble" couvrant l'entier du territoire cantonal, en dialogue avec les autorités cantonales.

Le Comité directeur du RUN est composé des représentants des 8 régions et agglomérations neuchâteloises. Le Conseil communal y est représenté.

La préparation des travaux d'élaboration des plans directeurs régionaux a été au centre des préoccupations du RUN. Cette démarche permettra en 2015 aux régions et agglomérations de participer à l'adaptation du Plan directeur cantonal faisant suite à la mise en œuvre de la nouvelle Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). A cette occasion, l'intensification des collaborations entre l'Association des communes neuchâteloises (ACN) et le RUN a été marquée par la création d'une Commission RUN LAT, pilotée par le président du RUN. Les deux associations se sont également accordées sur la désignation du RUN comme interlocuteur du Conseil d'Etat en la matière.

Une attention particulière a été accordée aux questions de mobilité, notamment en lien avec l'évolution de la stratégie cantonale en la matière et sa coordination avec les enjeux régionaux. En support à la réalisation du RER neuchâtelois, le RUN a été mandaté par le Canton et les communes de l'agglomération pour élaborer le Projet d'agglomération de 3^{ème} génération qui sera déposé auprès de la Confédération en juin 2016. En parallèle, le RUN a assuré la négociation de l'Accord de prestations liant la Confédération au Canton et au RUN garantissant un cofinancement fédéral en faveur du canton et des communes, à hauteur de CHF 16.7 mio (prix octobre 2015, hors TVA), ainsi que la coordination de la mise en œuvre des mesures de 1^{ère} génération (2011-2014).

Fidèle à sa tradition d'innovation et à son objectif de favoriser le rayonnement du canton, le RUN s'est approché avec succès de la Commune de Val-de-Ruz afin de lui proposer sa participation à l'appel à projet-modèle de la Confédération pour un développement durable 2014-2017. Le dossier élaboré en étroite collaboration avec les autorités communales a permis au projet innovant et ambitieux du Val-de-Ruz, de figurer parmi les 33 projets nationaux retenus par la Confédération sur les 149 présentés, avec à la clef un soutien financier de CHF 175'000.- sur 4 ans.

Sur mandant de l'Association des communes neuchâteloises (ACN), le RUN a également consacré plus de 800 heures à coordonner et gérer les 10 conférences thématiques des directeurs communaux (CDC) qui, outre l'affirmation des positions communales sur de nombreux objets en consultation, entretiennent des relations étroites et régulières avec la conseillère d'Etat et les conseillers d'Etat, responsables des dicastères cantonaux concernés.

Au niveau des manifestations, le Forum RUN a accueilli les délégués du Conseil d'Etat afin de renforcer le dialogue entre le canton, les communes et les régions :

Juin : "Programme de législature cantonal 2014-2017 : quelles perspectives pour les régions et les agglomérations neuchâteloises ?", en présence de MM. Alain Ribaux, président du Conseil d'Etat en exercice, et M. Laurent Kurth, président sortant (juin 2014)

Décembre : "Quelle mobilité pour l'espace territorial cantonal", invitant le chef du Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE), M. Laurent Favre, à présenter aux régions et agglomérations neuchâteloises l'avancement du projet de mobilité cantonal, peu après le dépôt du projet de RER neuchâtelois dans le programme fédéral PRODES 2030.

Réalisations

Le RUN a :

- accompagné ses membres, régions et agglomérations, dans la définition de leur priorité stratégique pour les trois prochaines années;
- planifié, organisé et lancé les travaux d'élaboration du Projet d'agglomération 3^{ème} génération, 2019-2022;
- conduit la négociation avec la Confédération pour la conclusion de l'Accord de prestations du Projet d'Agglomération RUN 2^{ème} génération, 2015-2018 (CHF16.7 mio, prix octobre 2015, hors TVA);
- coordonné et assuré le suivi de la réalisation des mesures du Projet d'Agglomération RUN 1^{ère} génération 2011-2014 contractualisées avec la Confédération;
- élaboré le dossier du projet-modèle de la Commune de Val-de-Ruz dans le cadre de l'appel à projet-modèle de la Confédération, retenu par cette dernière dans les 33 projets présentés (sur 149) ;
- animé les cinq réseaux d'acteurs de la Commune de Val-de-Ruz (Habiter, Vivre, Entreprendre, Découvrir, Paysage-Agriculture-Nature), démarche participative intégrant la population dans le cadre de la construction de la nouvelle commune fusionnée;
- accompagné les 10 communes des Montagnes neuchâteloises dans l'approfondissement de leur projet de société, en lien avec leur réflexion stratégique en matière de réformes institutionnelles;
- coordonné et mis en œuvre le projet, avec le soutien du Canton et de la Confédération, " Je me forme dans le Val-de-Travers";
- participé sur mandat des communes de Val-de-Ruz et de Val-de-Travers, à la coordination de la planification et à l'organisation de la Fête du Bicentenaire;
- coordonné et organisé les travaux des dix Conférences des directeurs communaux (CDC), sur mandat de l'Association des communes neuchâteloises (ACN);
- organisé deux nouvelles éditions du Forum RUN, plateforme d'échanges d'expériences entre régions et agglomérations réunissant plus de 100 représentants des autorités politiques cantonales et communales, exécutives et législatives confondues.

Perspectives

Le RUN mettra un accent particulier sur l'accompagnement de ses membres régions et agglomérations dans l'élaboration de leur plan directeur régional. En étroite collaboration et coordination avec le projet de mobilité cantonal et les plans directeurs régionaux, la poursuite des travaux visant le dépôt du Projet d'agglomération 3^{ème} génération constituera la seconde priorité RUN.

3.3. Communauté urbaine du Littoral (COMUL)

L'association COMUL (Communauté urbaine du Littoral neuchâtelois) regroupe les communes de Neuchâtel, Bevaix, Boudry, Cortaillod, Milvignes, Corcelles-Cormondrèches, Peseux, Hauterive, St-Blaise et La Tène, une communauté qui représente environ 77'500 habitants. Le Conseil communal est représenté au sein du comité.

Ses axes de développement principaux sont les suivants :

- Priorité donnée à l'optimisation du réseau de transports publics afin de développer une offre performante en termes de cadence, de desserte, de rapidité et d'efficacité.
- Effort particulier au bénéfice des pôles de développement résidentiel et économique afin de densifier l'urbanisation à proximité directe des pôles de gare ou de mobilité et de gérer plus efficacement leurs interactions avec les zones d'activités économiques.
- Optimisation des collaborations intercommunales pour le partage et/ou la gestion des équipements et infrastructures afin d'éviter les doublons.
- Amélioration de la collaboration institutionnelle et financière intercommunale de manière à organiser efficacement la mise en œuvre des prestations.

Réalisations

- Au niveau institutionnel, l'assemblée générale s'est réunie à deux reprises et le comité directeur à cinq reprises. Les séances 2014 ont notamment servi à suivre la mise en œuvre du plan de législature COMUL 2013-16 construit sur la base de l'analyse du Contrat d'agglomération de 2009. Le comité directeur, soutenu par la commission mobilité, a consacré une part importante de ses travaux au Projet d'Agglomération RUN, soit au suivi de la mise en œuvre des mesures de première génération (2011-14), et au suivi des différentes phases d'analyse du projet de deuxième génération (2015-18) déposé auprès de la Confédération fin juin 2012. Le comité directeur a en outre initié une réflexion sur la pérennisation du financement de la COMUL et du RUN qui est en cours de discussion avec le RUN à l'horizon du budget 2016. Outre les commissions COMUL, le comité directeur s'est aussi attaché à suivre les travaux des 10 nouvelles Conférences des directeurs communaux ACN dans lesquelles la COMUL est à chaque fois représentée.
- Par sa commission Mobilité, la COMUL a suivi l'évolution de l'offre en transports publics pour l'année 2014 avec pour objectif de la maintenir voire de l'améliorer. Elle a également collaboré avec l'Etat pour finaliser l'offre pour l'horaire 2015 et

anticiper les importantes modifications de l'horaire 2016 liées aux répercussions du projet Léman 2030 en gare de Lausanne. Dans l'attente d'une nouvelle convention à signer entre les communes de la COMUL et l'Etat, la commission Mobilité a également suivi les performances des lignes 612 et 613, à l'ouest de la COMUL suite à une refonte en profondeur des liaisons par bus pour la région Boudry – Cortaillod – Bevaix - Béroche qui est venu remplacer la double ligne B / 5b dont la desserte ne satisfaisait pas les communes. Cette réorganisation est effective depuis décembre 2013 pour l'horaire 2014. La commission a en outre travaillé sur une extension du réseau Velospot (vélos en libre service) à Neuchâtel avec 6 nouvelles stations qui verront le jour au printemps 2015. La mise en œuvre des mesures du projet d'agglomération comprend également l'installation de multiples abris-vélos sur lesquels travaillent les communes concernées. Parmi les autres dossiers traités, il y a la participation à la réflexion autour du projet de rezonage / tarification de la Communauté tarifaire NE - Onde verte (projet finalement repoussé sur l'avis des communes) et à l'amélioration de l'offre en transports publics nocturnes dans le canton de Neuchâtel. Un nouveau dépliant paraîtra début 2015 à ce sujet.

- La commission Aménagement du territoire de la COMUL a poursuivi ses travaux visant à construire une vision commune du développement régional menant au futur "Plan directeur régional" demandé par le nouveau Plan directeur cantonal, intégrant la valorisation des pôles d'urbanisation / logement et pôles d'activités économiques à proximité immédiate des pôles de gare / mobilité. La commission s'est organisée pour mandater une équipe d'experts pour lancer les travaux au plus tôt, mais les différents délais imposés par le canton n'ont finalement pas permis de lancer les travaux en 2014. La commission est prête à commencer ces travaux début 2015 une fois les données de base et les directives cantonales enfin disponibles.
- La Commission Sports, Culture et Loisirs a accompagné la suite de la concrétisation du projet de Skatepark régional (inauguré à Colombier, à proximité de l'anneau d'athlétisme) et réfléchi à différentes manières de soutenir les événements culturels d'envergure régionale. Cela s'est concrétisé par le lancement du Prix culture & sports de la COMUL doté de 25'000 CHF/an. L'appel à projet a eu lieu courant 2014 et le choix des lauréats aura lieu début 2015. Ce prix est avant tout destiné à soutenir la création de nouveaux événements sportifs et/ou culturels à cheval sur plusieurs communes de la COMUL. La Commission s'est également penchée sur la problématique de l'assainissement et du regroupement par régions des stands de tir (tir obligatoire). Elle a notamment requis un positionnement du Conseil d'Etat à ce sujet pour permettre aux communes d'aller de l'avant sur des bases solides.

Perspectives

L'année 2015 s'annonce riche avec comme projets principaux :

- la poursuite de la mise en œuvre du programme de législature COMUL 2013-2016
- la poursuite des discussions sur des fusions / rapprochements de communes
- l'élaboration du plan directeur régional dans le cadre de la révision du Plan directeur cantonal selon la nouvelle LAT
- l'élaboration du projet d'agglomération de 3^e génération
- la poursuite de la mise en œuvre des mesures des projets d'agglomération de 1^{ère} génération et le lancement de la réalisation des mesures de 2^{ème} génération.

3.4. Réseau des Trois villes (R3V)

Le Réseau des Trois villes (La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel) a pour but de favoriser les échanges entre les principales villes du canton et collaborer sur des thèmes particuliers et d'envergure supra communale. Le Conseil communal est représenté au sein du Comité directeur. Ce dernier s'est réuni à cinq reprises en 2014.

L'exercice aura été marqué par la ferme volonté des membres du Réseau de consolider les liens établis à travers la signature du contrat d'agglomération et de renforcer la dynamique des collaborations en cours.

Dans ce contexte, le Comité directeur, sur mandat de l'Assemblée générale de l'association, constituée des 15 exécutifs communaux des villes, a mis son énergie dans l'élaboration d'un projet d'alliance définissant les nouveaux objectifs et les modalités de collaboration du réseau pour les prochaines années. Ce travail a été réalisé avec le précieux appui des conseils communaux in corpore, à l'occasion d'une demi-journée de réflexion organisée le 7 mai 2014.

Présentée et validée à l'occasion de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 2014, remise à la Commission spéciale des affaires communales en matière d'agglomération et au Bureau du Conseil général, cette alliance déploiera ses effets dès 2015.

Opérationnellement, le Comité directeur et les commissions du Réseau des Trois Villes ont en outre concentré leurs travaux sur les dossiers prioritaires suivants :

- **Participation coordonnée à Région Capitale Suisse** : le Réseau des Trois Villes a permis la coordination des positions des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds dans le cadre des travaux menés dans les commissions de cette association.
- **Mobilité et urbanisme – participation à l'élaboration du Projet d'agglomération 3^{ème} génération et mise en œuvre des mesures de RUN 1^{ère} génération** : les représentants du Réseau des Trois Villes ont participé activement au pilotage technique et politique du Projet d'agglomération RUN. Ils ont en outre coordonné la mise en œuvre des mesures de 1^{ère} génération (2011-2014) incombant aux trois villes.

- **Mobilité et urbanisme - projet de mobilité** : le réseau a activement collaboré avec les autorités cantonales afin d'appuyer la reconnaissance par la Confédération du projet de RER neuchâtelois dans le cadre de PRODES 2030. La réalisation de ce projet devra permettre à notre canton de disposer d'un système de mobilité moderne répondant aux besoins des habitants et des entreprises de notre canton.
- **Mobilité et urbanisme - valorisation des espaces urbains, plateforme urbaine.ch** : créée sous l'impulsion de l'Association Ecoparc, en collaboration avec le canton, cette plateforme de valorisation et de partage d'expérience vise à mettre en valeur des projets novateurs en matière d'urbanisme durable. En 2014, celle-ci s'est ouverte aux projets remarquables de nouvelles régions neuchâteloises, dont le Val-de-Travers. Cette plateforme a en outre assuré l'organisation de trois conférences-débats :
 - o "Coopérative du logement, une réponse à la crise du logement? (La Chaux-de-Fonds, 27 mars 2014),
 - o "Ecoquartier, un habitat à loyer modéré : rêve ou réalité ?" (Le Locle, 26 juin 2014) et
 - o "Energie solaire : quelle place dans la ville de demain ?" (Neuchâtel, 28 octobre 2014).

Des promenades urbaines "numériques" sont disponibles sous la forme d'audio-guides gratuits accessibles depuis tous types de supports numériques (smartphones, tablettes ou ordinateurs portables) www.urbaine.ch.

- **Mobilité et urbanisme – développement du réseau de vélos en libre service** : après le succès connu à l'occasion de son lancement en 2013, le Réseau des Trois Villes a poursuivi ses travaux visant à développer l'offre sur territoire des trois villes et à favoriser son extension dans les communes limitrophes de l'agglomération RUN.
- **Mobilité et urbanisme – promotion de la ligne nocturne NoctamRUN**: Commanditaire du NoctamRUN, la commission Mobilité et Urbanisme a souhaité donné un nouvel élan à la promotion de la ligne nocturne reliant les trois villes les vendredis et samedis soir, notamment afin de la rendre encore plus visible à la population. Parmi les actions réalisées, une nouvelle affiche de promotion a été élaborée et sera diffusée dans le courant du premier trimestre 2015 dans les trois villes.
- **Santé et social – coordination de l'action publique**: la commission a poursuivi son effort de concertation dans différents thèmes touchant au domaine de la santé (prévention, formation de médecins généralistes, réseaux de soins de proximité, médecine scolaire et orthophonie). Dans le domaine social, elle a notamment traité des thématiques en lien avec la planification médico-sociale et la poursuite des efforts afin de répondre aux attentes en matière de structure d'accueil pour enfants.
- **Institutions – réflexion prospective en matière de gouvernance d'agglomération** : dans la poursuite des travaux initiés en 2013, la commission s'est intéressée au fonctionnement des conférences régionales bernoises. Après avoir analysé leur organisation, la commission a invité et auditionné M. Alexander Tschäppät, Maire de Berne et Président de la conférence Berne-Mitteland. Cet entretien a permis de mettre en évidence les forces et les points d'amélioration liés à cette nouvelle forme de gouvernance.

3.5. Association des communes neuchâteloises (ACN)

Cette association a pour but d'être l'interlocuteur privilégié de l'Etat sur les questions touchant les communes, de favoriser l'échange d'informations sur des sujets d'intérêt commun et de renforcer les liens entre autorités communales. Le Conseil communal est représenté au Comité.

L'ACN se compose de 37 communes membres et travaille en étroite collaboration avec le RUN. En 2014 le comité a siégé à 5 reprises et les communes membres ont été invitées à l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} avril à La Côte-aux-Fées. Le 27 août une assemblée générale extraordinaire s'est tenue aux Ponts-de-Martel. Les membres présents ont accepté la création d'une nouvelle CDC dite « CDC-Santé » ainsi qu'une augmentation de la cotisation annuelle.

L'ACN est active au sein des commissions suivantes :

- Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) ;
- Tourisme neuchâtelois ;
- Harmos / Copil ;
- Guichet unique ;
- prevoyance.ne ;
- NOMAD ;
- Groupe politique Mobilité
- Comité de la Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public ;
- Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales ;
- Conseil de gestion CISA ;
- Groupe de travail "Famille-Ecole" ;
- Groupe de projet (GPB) « Prestations - mesures renforcées » ;
- Commission cantonale nature-tourisme-loisirs-sports (NTLS).

L'ACN a confié au RUN un mandat qui comprend un appui scientifique et technique des Conférences des directeurs communaux (CDC) ainsi que la coordination administrative des CDC qui intègre le lien et la coordination avec le comité de l'ACN, son président et le secrétariat. Les communes ont gagné en visibilité et en capacité d'action avec les CDC qui fonctionnent de mieux en mieux. Lors de la création de la CDC-Santé, qui a pu se résoudre sans conséquences financières (dissolution de la CDC-Economie), le RUN a demandé à être payé au prix coûtant et non plus dans le cadre d'un forfait comme défini en 2012. Et pour faire suite à la demande légitime du RUN de ne plus puiser dans ses réserves pour offrir des prestations à un tarif préférentiel, les communes ont accepté une augmentation de la cotisation annuelle.

Les conférences des directeurs communaux (CDC) qui constituent des pôles de compétences dans les domaines qu'elles recouvrent le sont dans les domaines suivants :

- 1) CDC-AT (aménagement du territoire) ;
- 2) CDC-CSL (culture, sports et loisirs) ;
- 3) CDC-Santé ;
- 4) CDC-Finances et économie;

- 5) CDC-IP (instruction publique) ;
- 6) CDC-Sécurité (comprenant police, police du feu et protection civile ainsi que les ambulances et la salubrité) ;
- 7) CDC-Social ;
- 8) CDC-SA (structure d'accueil) (CISA) ;
- 9) CDC-Transports et Mobilité (CRT) ;
- 10) CDC-TP/SI (Services industriels, gestion des déchets) comprend eaux et routes.

Chaque CDC est composée de 10 conseillers communaux selon la répartition identique à celle du comité directeur de l'ACN. Depuis leur création, les communes sont devenues les interlocutrices de l'Etat et ont gagné en efficacité et compréhension. Les CDC sont des outils extrêmement intéressants pour les communes et sont de véritables plates-formes d'échange entre elles.

Les conférences des directeurs communaux ont repris les travaux de plusieurs groupes de travail de l'ACN et ont répondu à différentes consultations, notamment :

- projet de loi cantonale sur les sports,
- projet de loi concernant la mobilité du corps enseignant,
- rénovation des filières du 3ème cycle,
- révision de la loi sur la police (LPol 2015),
- consultation relative à la santé scolaire,
- pré-consultation sur le projet de révision du plan d'affectation cantonal viticole
- projet de prise de position : consultation arrêté PMS / RASI,
- consultation Règlements d'exécution des LPSCom, LEP et L'Tour
- péréquation financière intercommunale,
- projet ACCORD.

Une structure plus élaborée et sécurisée du site internet de l'ACN à travers le portail ECHO et proposée par le CEG a été discutée fin 2013. La Ville de Neuchâtel a accordé à l'ACN la gratuité du site internet pour une période de 5 ans, relevant les bons échanges et les soutiens important que l'ACN apporte dans le cadre de la collaboration entre le CEG et les communes partenaires. Le nouveau site internet de l'ACN est opérationnel depuis le début de l'année 2014.

3.6. Réseau des villes de l'arc jurassien (RVAJ)

Le Conseil communal est représenté au sein du bureau du comité. Ce Réseau se compose de 17 communes réparties sur les cantons de Berne, Vaud, Jura et Neuchâtel. Il entend ainsi faire progresser la constitution d'une zone économique, culturelle et touristique forte et homogène dans la région qu'il représente. La présidence est assurée par une des communes membres pour une durée de deux ans. Actuellement, le Réseau est présidé par M. Erich Fehr, Maire de Bienne. Le secrétariat est assuré par l'association inter-cantonale arcjurassien.ch qui bénéficie d'un mandat donné par le RVAJ.

Ce réseau permet notamment de :

- consolider les forces existantes et de jouer sur le partage d'expériences;
- créer un espace de dialogue à l'échelle de la région;
- donner un profil et une visibilité au territoire;
- renforcer le poids de la région dans ses relations avec les régions voisines et la Confédération;

Crée en 1994, le Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ) a fêté en 2014 ses 20 ans d'existence. A cet effet, la structure a souhaité marquer le coup en organisant une conférence de presse le 19 décembre 2014 à Neuchâtel. Celle-ci a réuni les communes membres, les partenaires et les médias. En tout, une trentaine d'institutions étaient présentes.

A ses débuts, le RVAJ visait à "accélérer la transformation de l'Arc jurassien franco-suisse en une véritable région économique et culturelle forte et unie". 20 ans plus tard, cette volonté a contribué à faire de l'Arc jurassien une région reconnue comme l'un des 12 territoires d'action du Projet de territoire suisse publié par la Confédération, les cantons et les communes. La région est désormais structurée grâce notamment aux travaux de collaboration menés par le RVAJ dans plusieurs domaines que sont le tourisme, l'énergie, la culture ou encore la médecine de premier recours.

Les domaines d'action du RVAJ:

a) La culture

Depuis trois ans, le RVAJ a développé ses activités dans le domaine de la culture, élargissant ainsi son champ d'action au travers d'un thème fédérateur pour l'Arc jurassien et où le potentiel de collaboration entre les communes paraît élevé. Dans cette perspective et afin de créer un lieu d'échange politique ainsi qu'une dynamique de projet, le Bureau a décidé d'instaurer une commission culture dont la présidence a été confiée au Conseiller communal chaux-de-fonnier, Jean-Pierre Veya.

Cette commission est ouverte à l'ensemble des communes du RVAJ et est composée des représentants des exécutifs communaux en charge de la culture. Son rôle est d'orienter le RVAJ dans sa politique culturelle et de favoriser la coordination entre les communes. La commission est parallèlement chargée de veiller sur le bon fonctionnement des projets culturels du Réseau.

"Passeport cinéma dans l'Arc jurassien"

Le "Passeport cinéma dans l'Arc jurassien" est un projet qui s'est déroulé sur les années 2013 et 2014. Cette action basée sur la culture, le sport et le tourisme a permis de valoriser les cinémas associatifs et de favoriser la mobilité au sein de la région. Ce passeport a ainsi incité la population à découvrir la région au travers de ses "salles obscures".

12 salles de cinéma de l'Arc jurassien ont participé à cette opération d'envergure et jusque-là unique en Suisse.

Vendu au prix de 30 CHF.-, le "Passeport cinéma dans l'Arc jurassien" a permis à son détenteur de bénéficier d'un rabais de 50% sur les offres proposées.

En 2015, le RVAJ n'a pas souhaité renouveler l'action constatant que les ventes étaient moins bonnes en 2014 qu'en 2013, malgré les moyens mis dans la communication. Il tire néanmoins un bilan positif sur le plan de la visibilité du RVAJ et des salles de la région.

b) L'énergie

Le projet Energie du RVAJ existe depuis 2007 et a permis de développer des habitudes de coopération et d'échanges d'expériences profitables entre les communes du Réseau. Ce projet regroupant 12 communes, et au sein duquel la Ville de Neuchâtel est très active, a pour objectif de faire de l'Arc jurassien une "société à 2000 watts" et ainsi de lui permettre de se profiler comme une région phare au niveau énergétique et des ressources naturelles.

De nouvelles actions indispensables sur le chemin d'une "société à 2000 watts" ont vu le jour en 2014 et seront poursuivies dans les années à venir:

- 1) la définition d'objectifs stratégiques communs intégrés dans les agendas politiques de chacune des 12 communes,
- 2) la mise en place d'objectifs opérationnels chiffrés : réduction des consommations d'énergie, augmentation de la part d'énergie renouvelable,
- 3) la mise en place d'un plan d'actions commun comprenant notamment :
 - l'optimisation de l'éclairage public ;
 - l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux ;
 - l'application du standard bâtiment 2011 pour les bâtiments publics des 12 communes;
 - 100% d'électricité renouvelable pour les bâtiments publics des 12 communes.
- 4) un bilan d'un premier cycle de fonctionnement selon le principe d'amélioration continue et une analyse des potentiels d'économie, au niveau des consommations d'énergie, mais également sur les coûts de mise en place des actions réalisées.

c) Le tourisme

Créée en 2011, la destination Jura & Trois-Lacs (J3L) s'étend sur six cantons. J3L représente 10% du territoire helvétique et 10% de sa population. Son potentiel touristique est important et un Masterplan a été élaboré en 2014 afin de soutenir et renforcer la démarche. Le RVAJ a toujours soutenu les projets touristiques dans leurs différentes évolutions. La structure et ses communes y ont joué un rôle moteur avec la volonté de créer une destination unique dans l'Arc jurassien. Cet objectif est aujourd'hui réalisé avec J3L qui obtient des résultats convaincants. Le RVAJ lui apporte un soutien financier et lui permet d'entretenir un lien étroit avec les communes de la région.

Perspectives

Afin de renforcer la concertation avec les cantons, le Bureau du RVAJ rencontre ponctuellement le Comité d'**arc**jurassien.ch.

Dans les perspectives, le RVAJ s'est saisi de la médecine de premier recours avec en toile de fond la pénurie de médecins généralistes qui est constatée dans certaines communes. Cet inquiétant constat est partagé par les acteurs de la santé publique des quatre cantons.

Aujourd'hui, les communes doivent prendre leurs responsabilités au niveau de l'attractivité de la médecine de premier recours et de la pédiatrie.

Partant de ce constat, le RVAJ mène depuis 2014 un travail d'analyse et d'investigation sur la situation médicale dans la région en termes de médecine de premier recours. Il s'agit de voir comment le RVAJ peut s'intégrer dans cette problématique d'importance avec son angle d'approche intercommunal.

A cet effet, une séance s'est tenue le 22 octobre 2014 à Neuchâtel réunissant les membres du RVAJ, les médecins cantonaux et les sociétés de médecine des quatre cantons de l'Arc jurassien. Le secrétariat travaille actuellement sur la concrétisation des pistes évoquées.

Depuis trois ans, le Réseau a renforcé son rôle central dans le fonctionnement de l'Arc jurassien. Les projets vont de l'avant et la structure a trouvé une certaine solidité grâce notamment au secrétariat permanent.

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
16	DEVELOP. DE L'AGGLOMERATION				
	Charges	305,824.32		341,500.00	161,036.00
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		305,824.32	341,500.00	161,036.00
N3	TOTAL DES CHARGES	305,824.32	0.00	341,500.00	161,036.00
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	275,547.42		311,200.00	130,985.00
N35	DEDOMMAG. AUX COLLECT. PUBLIQ.	10,092.30		10,100.00	10,017.00
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	20,184.60		20,200.00	20,034.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
16	DEVELOP. DE L'AGGLOMERATION				
	Charges	305,824.32		341,500.00	161,036.00
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		305,824.32	341,500.00	161,036.00
16.01	POLITIQUE D'AGGLOMERATION				
	Charges	305,824.32		341,500.00	161,036.00
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		305,824.32	341,500.00	161,036.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
16	DEVELOP. DE L'AGGLOMERATION				
	Charges	305,824.32		341,500.00	161,036.00
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		305,824.32	341,500.00	161,036.00
16.01	POLITIQUE D'AGGLOMERATION				
	Charges	305,824.32		341,500.00	161,036.00
	Revenus		0.00	0.00	0.00
	Excédent		305,824.32	341,500.00	161,036.00
16.01.31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	275,547.42	0.00	311,200.00	130,985.00
16.01.318.02	MANDATS ET ETUDES	135,323.92		150,000.00	564.00
16.01.318.25	RUN	84,102.50		84,000.00	83,475.00
16.01.318.26	COMUL	33,641.00		33,600.00	33,390.00
16.01.318.27	REGION CAPITALE SUISSE	8,823.60		30,000.00	0.00
16.01.319.01	COTISATIONS 3 VILLES	13,656.40		13,600.00	13,556.00
16.01.35	DEDOMMAG. COLLECTIVITES PUBL.	10,092.30	0.00	10,100.00	10,017.00
16.01.352.01	ASSOC. DES COMMUNES NEUCHAT.	10,092.30		10,100.00	10,017.00
16.01.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	20,184.60	0.00	20,200.00	20,034.00
16.01.362.01	RES. VILLES ARC JURASSIEN	20,184.60		20,200.00	20,034.00

Commentaires détaillés des comptes

01 AUTORITES POLITIQUES

01.01 CONSEIL GENERAL

01.01.300.01	TRAITEMENTS	Voir compte Mandats et études 318.02
01.01.318.02	MANDATS ET ETUDES	Regroupe les charges au budget des comptes 300.01 et 318.02

01.02 CONSEIL COMMUNAL

01.02.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Recapitalisation Prévoyance.ne
01.02.318.02	MANDATS ET ETUDES	Pas de mandat spécifique
01.02.319.09	PARTICIPATION FETE VENDANGES	Soutien aux transports publics
01.02.319.83	PARTIC. SALON - EXPO. DU PORT	Pas de stand à New port Expo
01.02.365.99	AUTRES SUBVENTIONS	Activités et soutiens sous-estimés
01.02.394.01	ECONOMAT	Edition de la brochure du 800 ème de la Charte
01.02.436.09	INDEM. ET REMB. CC	Participation et présidence divers Conseils d'administration selon calendrier politique

01.12 SECRETARIAT

01.12.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Recapitalisation Prévoyance.ne
01.12.310.45	INTERNET/INTRANET	Article 166 RG - Refonte du site internet
01.12.436.09	AUTRES REMBOURSEMENTS DE FRAIS	Encarts pour entités externes dans le Vivre la ville

01.13 ARCHIVES

01.13.301.01	TRAITEMENTS	Total des traitements au budget des comptes 301.01 et 301.06
01.13.301.06	TRAITEMENTS AUXILIAIRES	Voir compte Traitements 301.01
01.13.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Recapitalisation de Prévoyance.ne

01.14 CENTRE D'IMPRESSION

01.14.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Recapitalisation Prévoyance.ne

02 FINANCES

02.11 COMPTABILITE GENERALE

02.11.301.01	TRAITEMENTS	Les postes ont été repourvus avec quelques mois de décalage
02.11.318.07	COMMISSIONS	Volume d'emprunt inférieur
02.11.318.32	PRIME ASS. RESP. CIVILE	Révision du contrat avec la Mobilière Suisse
02.11.321.01	DETTE A COURT TERME	Taux d'intérêts très bas et faible volume d'emprunt
02.11.322.01	DETTE A LONG TERME	Taux d'intérêts toujours plus bas et volume d'emprunt plus faible que prévu
02.11.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	Moins de pertes passées sur des arriérés
02.11.380.05	PROVISION ASSAIN. PREVOYANCE	Ajustement du montant pour 2019
02.11.380.10	PROV. PREVOYANCE.NE VIDEO 2000	Provision fondée sur la convention avec Video 2000 SA en cas de sortie de prévoyance.ne
02.11.380.11	PROV. ASSAINISS. S.-SOL CPLN	Participation probable à l'assainissement du sous-sol du CPLN
02.11.382.03	FDS PHOTOVOLTAÏQUE, ATTRIB.	Attribution selon décision du CC du 16 février 2015
02.11.382.05	RESERVE CONJONCTURELLE	Attribution comme prévu au moment de l'adoption du budget 2015
02.11.382.07	FDS AMEL. ACCESSIB. VILLE	Attribution selon décision du CC du 16 février 2015
02.11.422.04	DIVIDENDE VITEOS SA	Dividende versé de 5% au lieu de 4% prévu au budget
02.11.428.01	REVENUS SUR ADB	Ces revenus ne sont jamais budgété car trop aléatoires
02.11.481.04	PROVI. RECAP. PREVOYANCE.NE	Dissolution de la provision créée en 2013
02.11.490.00	INTERETS PASSIFS	Taux d'intérêt moyen à la baisse et effets des amortissements extraordinaires 2013

02.31 CENTRE ELECTRONIQUE DE GESTION

02.31.301.01	TRAITEMENTS	Economies dues à des réorganisations internes.
02.31.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Recapitalisation de la caisse de pensions.
02.31.309.02	FORMATION CONTINUE	Adaptation de la formation en fonction des projets.
02.31.310.20	ACHATS MAT. INF. REFACT.	Augmentation des achats à mettre en relation avec les ventes au 02.31.435.42.
02.31.310.21	ACHATS LOGICIELS REFACT.	Augmentation des achats à mettre en relation avec les ventes au 02.31.435.42.
02.31.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	Optimisation de l'infrastructure d'exploitation.
02.31.316.01	LOC. BUREAUX DE DEVELOPPEMENT	Projet de réaménagement des locaux décalé.
02.31.316.03	LOCATION INSTALL. ET LOGICIELS	Mise à niveau des licences logicielles.
02.31.435.42	VENTES A DES TIERS	Augmentation des ventes en relation avec les achats.
02.31.439.01	PRESTATIONS ET FOURNITURES	Augmentation des recettes en fonction du renouvellement des conventions et des mandats de prestations externes.

02.41 IMPÔTS

02.41.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	L'effet de la bascule d'impôt constaté au boucllement 2013 est confirmé au boucllement 2014
02.41.330.09	IMPUTATION FORFAITAIRE D'IMPOT	Ces restitutions d'impôt en vertu des conventions de double imposition peuvent varier fortement d'une année à l'autre
02.41.361.10	VERSEMENT A LA PEREQ. FINANC.	Provision de 7,5 millions pour 2015 et de 5 millions pour 2016
02.41.400.01	PERS.PHYSIQUES, IMPOT S/REVENU	Les effets de la réforme de l'imposition des personnes physiques sur la taxation 2013 n'ont pas été totalement compensés par la hausse du nombre de contribuables
02.41.400.21	PERS. PHYSIQUES, RECTIFICATIFS	Les taxations 2012 rectifiées sont importantes et les relances d'actes de défauts de bien augmentent également
02.41.401.01	PERS.MORALES, IMPOT S/BENEFICE	La taxation de notre plus grand contribuable influence de plus de 95% l'amélioration de ce compte
02.41.401.21	PERS. MORALES, RECTIFICATIFS	L'imposition rétroactive de sociétés a été réalisée
02.41.462.01	REDISTRI DU FDS DE REPARTITION	La hausse des taxations des sociétés dans d'autres communes a produit des effets positifs sur le fonds de répartition

02.51 ECONOMIE

02.51.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	Frais liés à des événements de soutien au développement économique
02.51.318.03	FRAIS DE PORTS	Activités plus intenses liées au développement du centre-ville
02.51.366.21	PROMOTION ECONOMIQUE	Participation à hauteur de 130'000 francs des coûts d'aménagement collège St-Hélène (école internat.) et qui a fait l'objet d'un art. 166

02.61 RESSOURCES HUMAINES

02.61.301.01	TRAITEMENTS	Engagements de 1,2 EPT nouveaux besoins différés à 2015
02.61.301.07	INDEMN. JOURNALIERES PAYEES	Montant au budget du SRH mais indemnités reversées dans les services
02.61.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	Estimation au budget pas évidente car dépendante des naissances et des formations suivies ou non par les enfants
02.61.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	Lié aux engagements différés
02.61.303.02	CONTRIBUTION ALFA	Lié aux engagements différés
02.61.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	Lié aux engagements différés
02.61.303.04	COTISATION FOND FORM. PROF.	Lié aux engagements différés
02.61.303.05	COTISATION STRUCTURE D'ACCUEIL	Lié aux engagements différés
02.61.303.06	DIFF. COTISATIONS SOCIALES	Compte pour les ajustement et les régularisation des différences historiques des comptes de charges sociales
02.61.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Recapitalisation de Prévoyance.ne, participation du SRH sur la base du nombre d'EPT du service
02.61.307.01	CAISSE DE PENSIONS	Lié aux engagements différés
02.61.307.05	ALLOCATIONS DE RETRAITE	Enveloppe globale Ville. Estimation budgétaire plus précise difficile car les formes de départs à la retraite peuvent être variables
02.61.309.01	OFFRES D'EMPLOI	Montant dépendant de la rotation du personnel dans les services. Difficile à estimer.
02.61.309.20	PRESTATIONS AU PERSONNEL	Provisions pour solde d'heures, de vacances et procédures en cours
02.61.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	Lié aux engagements différés
02.61.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	Lié aux engagements différés
02.61.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	Lié aux engagements différés
02.61.317.01	DEPLACEMENTS	Lié aux engagements différés
02.61.317.21	REPRESENTATIONS	Lié aux engagements différés
02.61.317.22	NOEL PERSONNEL VDN	Provision validée par le CC pour une fête de Noël 2015 pour l'ensemble du personnel
02.61.318.02	MANDATS ET ETUDES	Lié à l'extourne d'un transitoire de 30'000 francs pour l'étude Ergorama
02.61.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	Lié aux engagements différés
02.61.319.01	COTISATIONS	Lié aux engagements différés
02.61.422.02	INTERETS PRETS AU PERSONNEL	Intérêts (1028.70) versés sur le compte "prêt patrimoine financier" de la comptabilité au 02.11.422.02
02.61.434.01	HONORAIRES	Mandat de prestation FMPA pas prévu au budget
02.61.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.	Montant global au budget du SRH mais indemnités réparties dans les services
02.61.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE	Montant global au budget du SRH mais indemnités réparties dans les services
02.61.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE	Montant global au budget du SRH mais indemnités réparties dans les services
02.61.439.02	RETROCESSION IBC	Difficile à estimer au budget car commission dépendante de la masse salariale totale Ville
02.61.450.01	RETROCESSION TAXE CO2	Difficile à budgéter car taux pas connu au moment de l'établissement du budget

02.81 SERVICE JURIDIQUE

02.81.309.01	OFFRES D'EMPLOI	Mise au concours du poste de la secrétaire de service
02.81.309.02	FORMATION CONTINUE	Séminaire "Médiation" en Belgique + conférence Uni Neuchâtel
02.81.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	Ecart positif / Commande de fournitures de bureau en fonction de la demande. Poste difficilement budgérable.
02.81.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	Ecart positif / Renouvellement de la bibliothèque juridique en fonction de la nécessité des ouvrages
02.81.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	Ecart positif / Peu de mobilier acheté
02.81.318.01	FRAIS JURIDIQUES ET HONORAIRES	Estimation de ce poste en fonction des dernières années. En octobre 2014, une demande de 40'000 francs a été acceptée (art. 166). Dès lors, l'écart est positif.
02.81.434.12	HONORAIRES	Ecart positif / Poste difficilement budgérable. Honoraires facturés aux communes externes, Peseux, par exemple

03 ENVIRONNEMENT

03.11 ENTRETIEN DES FORÊTS

03.11.311.01	ACHAT D'OUTILLAGE	Crédit supplémentaire pour le remplacement d'un treuil
03.11.311.02	ACHAT DE VEHICULES	Crédit supplémentaire pour le remplacement d'une remorque
03.11.318.12	CAMIONNEURS	Afin de diminuer les stocks de bois en forêt, plus de transports de bois d'industrie ont été effectués
03.11.318.13	AUTRES ENTREPRENEURS	Crédit supplémentaire pour l'entretien de chemins forestiers et conséquences de la tempête Gonzalo
03.11.427.11	VENTES DE BOIS EN FORET	Les recettes de la vente de bois en forêt ont été légèrement plus faibles que prévu. Les autres recettes compensent ce manque

03.21 DOMAINES

03.21.310.03	INSERTIONS	Publications presse pour vente Seyon et Cité Joie
03.21.314.02	ENTRETIEN IMMEUBLES LOCATIFS	Reprise entretien courant des bâtiments investissement 120'000.- supl prélevés sur fonds réserve entretien
03.21.314.03	ENTRETIEN DES DOMAINES	Reprise entretien courant des fermes investissement 150'000.- supl prélevés sur fonds réserve entretien
03.21.314.04	ENTRETIEN DES TERRAINS	Rénovation lourde Pavillon Classé OPMS, rénovation chemin Pierre-Gelée, investissement 60'000 francs supl prélevés sur fonds réserve entretien
03.21.318.09	PLANS DE DIVISION ET ABORN.	Prise en charge des frais du Service de la géomatique et registre foncier (plans) par le service qui mandate les domaines
03.21.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	Nouvelle évaluation ECAP des valeurs d'assurances de nos bâtiments
03.21.319.32	IMPOTS	Impôts 2013 et 2014 pour certains biens
03.21.319.51	AUTRES DEPENSES	Décision cantonale de plus-value sur la valeur du site de la Cernia (article 37 LCAT)
03.21.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	Plus de débiteurs aux domaines en 2014. Pertes locatives suite décès
03.21.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	entretien peinture bâtiments par mandat interne
03.21.423.02	LOYERS IMMEUBLES LOCATIFS	centre forestier location chambres apprentis
03.21.423.03	LOYERS DOMAINES AGRICOLES	Evolution du CA de la Pinte de la Petite-Joux
03.21.460.01	SUBVENTION FEDERALE	rénovation pavillon Pury classé OPMS
03.21.461.01	SUBVENTION CANTONALE	rénovation pavillon Pury classé OPMS
03.21.482.14	RESERVE ENTRETIEN, PRELEV.	prélèvement au fonds, augmentation des budgets et reprise de l'entretien courant des bâtiments et terrains

03.32 ENCAVAGE

03.32.311.01	ACHAT MACHINES ET OUTILLAGE	Achat du générateur à vapeur
03.32.314.05	ENTRETIEN DOMAINE VITICOLE	Reconstitution des Ceylards suite à la grêle (achat de plants, piquets, palissage, main d'oeuvre, etc.)
03.32.315.07	ENTRETIEN & FRAIS DE VEHICULES	Divers travaux non-prévus sur le bus
03.32.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	Envoi d'importants courriers pour les portes ouvertes
03.32.317.21	REPRESENTATIONS	Promotion des Caves
03.32.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSSES	Perte de la réduction de la cotisation grêle tombée en 2013
03.32.330.04	ESCOMPTE	Les 2% de rabais pour paiement à 10 jours n'existent plus.
03.32.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	Antenne Wi-Fi CISCO
03.32.394.01	ECONOMAT	Achat de consommables pour l'imprimante, de flyers pour les PO et de cartes de visite

04 ACTION SOCIALE

04.01 SECRETARIAT DE DIRECTION

04.01.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	Dépassement dû à l'installation du bureau de l'administrateur
04.01.317.03	FRAIS DE RECEPTIONS	Frais pour souper de fin d'année dont à ajouter le montant du 04.01.391.03
04.01.394.01	ECONOMAT	Dépassement dû au matériel fourni à l'administrateur

04.02 GUICHET SOCIAL-ADMINISTRATION

04.02.301.01	TRAITEMENTS	Diminution des charges suite au départ de la concierge au 31.12.2014. Une entreprise externe se charge de la conciergerie. La dépense est transférée dans le compte 04.02.313.12.
04.02.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Recapitalisation de la prévoyance LPP
04.02.310.08	BOUTIQUE SOCIALE	Moins de demandes et réorganisation des cours informatiques
04.02.313.12	MATERIEL NETTOYAGE	Augmentation des charges suite au remplacement de la concierge au 01.01.2014. Voir commentaire 301.01
04.02.317.03	ACCUEIL PERSONNES AGEES	Montant dédié à l'organisation de la soirée des nouveaux retraités et autres activités de l'attachée au personnes âgées
04.02.318.02	MANDATS ET ETUDES	La seconde partie de l'étude EESP est reportée sur les années 2015-16
04.02.361.08	PART DEFICIT MES. INTEGR. PROF	Augmentation du nombre de personnes placées en programme d'emplois temporaires
04.02.361.09	ALLOC. FAM. PERS. SANS EMPLOI	Selon communication du budget estimé par l'Etat
04.02.365.47	LA JOIE DU LUNDI	Subventionnement terminé
04.02.365.97	PART. TRAITEMENT ORTHOPHONIE	Augmentation de la part communale des traitements orthophonique du à la baisse du taux d'ouverture d'une permanence
04.02.366.02	SOUTIEN AUX FAMILLES (DECHETS)	Distribution des sacs taxés en diminution
04.02.366.48	SOUTIENS AUX CHÔMEURS	Variable selon les demandes
04.02.451.43	CONTRIBUTIONS DE L'ETAT	Contribution de l'Etat en hausse suite à l'augmentation du forfait pour le personnel administratif et à l'engagement de personnes supplémentaires

04.11 AIDE SOCIALE

04.11.301.01	TRAITEMENTS	Engagements de deux 0.5 EPT (pour l'insertion + AS) en cours d'année.
04.11.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Recapitalisation de la prévoyance professionnelle
04.11.366.01	PARTICIPATION FORMATION	Se compense avec le compte 04.11.482.07
04.11.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	Achat de scanners supplémentaires pour la GED et renouvellement de matériel
04.11.482.07	FDS ENCOUR. FORMATION, PRELEV.	Se compense avec le compte 04.11.366.01

04.13 AGENCE A.V.S. ET A.I.

04.13.301.01	TRAITEMENTS	Augmentation de la charge salariale suite au départ du responsable de l'agence AVS
04.13.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Recapitalisation de la prévoyance professionnelle
04.13.366.04	PRESTATIONS COMMUNALES	Augmentation des bénéficiaires
04.13.366.06	REMB. TRANSPORTS T.N.	Demandes en diminution pour les rentiers AI
04.13.451.41	INDEMN.DE CAISSE CANT.COMPENS.	Indemnité de la commune de Valangin versée à Neuchâtel

04.21 PLANNING FAMILIAL

04.21.318.02	MANDATS ET ETUDES	Projet Zone Love

04.31 CENTRE D'ORTHOPHONIE

04.31.301.01	TRAITEMENTS PERSONNEL ADMIN.	Traitement du personnel admin. imputé sous 04.31.302.41 - Traitements orthophonistes. Diminution de 40%, remplacé par administrateur voir 04.31.391.09
04.31.309.03	COURS DE PERFECTIONNEMENT	dont à déduire le remboursement pour la participation des orthophonistes indépendantes comptabilisée sous 04.31.436.93
04.31.318.02	HONORAIRES DIVERS	Frais de traduction
04.31.318.21	HONORAIRES DES MEDECINS	Montant facturé par les médecins lors des contrôles pour l'établissement des bilans orthophoniques
04.31.391.06	PRESTATIONS URBANISME	Peinture d'un bureau
04.31.391.09	PREST. JEUNESSE & INTEGR.	Part au traitement de l'administrateur pour travail de gestion
04.31.434.97	PRESTATIONS ORTHOPHONIE	Baisse des recettes suite à la diminution des postes

04.43 SANTE BUCCO-DENTAIRE

04.43.301.01	TRAITEMENTS	Uniquement poste à 60%
04.43.318.93	TRANSPORTS D'ELEVES	Organisation des transports d'élèves entre collèges et clinique

05 INFRASTRUCTURES

05.31 STATION D'EPUR. EAUX & RESEAU

05.31.312.02	HUILE DE CHAUFFAGE	Achat de mazout conséquent à une moindre production d'énergie due aux travaux et au recours sur l'équipement du couplage chaleur - force.
05.31.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	Achat d'énergie en augmentation en raison d'une moindre production d'énergie due aux travaux et au recours sur l'équipement du couplage chaleur - force.
05.31.312.21	EAU RESEAU	Travaux de nettoyage plus conséquents dus aux travaux en cours.
05.31.314.06	TRAVAUX DE TIERS	Prestations supplémentaires sur le réseau en fonction d'obstructions de racines.
05.31.318.40	EVAC. + INCINERATION DES BOUES	Evacuation supplémentaire de boues en fonction de la vidange du digesteur 2 liée aux travaux. Le surcoût sera compensé sur l'exercice 2015 en fonction du remplissage du digesteur 2 une fois les travaux de contrôle terminés sur ce dernier.
05.31.318.42	EVAC + TRAIT. BOUES DEPOTOIRS	Quantité de boues de dépotoir à traiter plus conséquente.
05.31.434.56	TAXE D'EPURATION DES EAUX	Chiffre à vérifier en fonction de transitoires de Viteos qui encaisse la taxe d'épuration pour la Ville.

05.63 VOIRIE

05.63.309.02	FORMATION CONTINUE	Poursuite du processus de formation communication, comparable au comptes 2013
05.63.311.01	OUTILLAGE, MACHINES	Achat machine de lavage conteneurs amortie en un an.
05.63.313.99	MATIERE, MARCHANDISES, AUTRES	Montant dépendant des travaux effectués. Comparable aux comptes 2013.
05.63.314.06	TRAVAUX DE TIERS	Dépendant des travaux effectués. 170'000 francs d'article 166
05.63.315.01	ENTRETIEN MOBILIER & MACHINES	Travaux de mise en conformité électrique importants. Budget à revoir.

05.64 DECHETS MENAGES

05.64.308.01	PERSONNEL TEMPORAIRE	Effet des conteneurs enterrés, moins de sonneurs à remplacer.
05.64.313.99	MATIERE, MARCHANDISES, AUTRES	Moins d'achat de conteneurs à déchets verts.
05.64.314.06	TRAVAUX DE TIERS	Economie sur le lavage des conteneurs enterrés, la reprise du verre et du bois. Moins de transports externes.
05.64.434.59	RETROCESSION VADEC	Rétrocession Vadec calculée sur 155 francs/t, selon directives Commission cantonale déchets (170 fr.-/t avant). Tendance encore à la baisse. Quantité déchets moindre.
05.64.435.01	VENTES DE PRESTATIONS	la différences pr rapport aux comptes 2013 s'explique par l'application de frais d'intervention forfaitaire plus bas lors de dépôts illicites de déchets, soit 61 fr. contre 200 fr. précédemment.
05.64.435.05	PRODUITS DE LA DECHETTERIE	Les recettes dépendent des quantités de déchets et des fluctuations des prix de reprise.

05.65 PARCS ET PROMENADES

05.65.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	renouvellement des vestes, pantalons et habits de pluie
05.65.308.02	COLLABORATION PERCE-NEIGE	Moins d'heures effectuées par les personnes de l'équipe Polyvert
05.65.309.02	FORMATION CONTINUE	formation prévue en 2013 (maniement tronçonneuse) a été reportée en 2014, cours particuliers pour 3 jeunes chefs d'équipe
05.65.311.11	OUTILLAGE, MOBILIER, MACHINE	Achat de nouvelles petites machines en raison de la sécurité (débrousseuses). Une grande tondeuse ayant pris feu le montant de la franchise (5'000 francs) a été prélevé sur ce cpte
05.65.312.01	CHAUFFAGE SERRES	Année clémente, moins d'énergie. Le chauffage à distance avec combustible au bois a du retard, ce qui signifie que le prix du kW est inférieur.
05.65.314.13	ENTRETIEN PLACES DE JEUX	Changement des surfaces amortissantes, réfections importantes.
05.65.314.14	ENTRETIEN ARROSAGE AUTOMAT.	Moins de travaux sur les systèmes d'arrosage
05.65.314.15	ENTRETIEN COURS DES COLLEGES	Imputation en partie sur le cpte 314.51, moins de travaux engagés
05.65.314.51	PRESTATIONS, MATERIEL, FOURNIT	40'000 francs non imputés sur le cpte 314.15, année clémente autres travaux que le déneigement estimé à 40'000 francs, recettes supplémentaires 434.53 et 438.01 plus de 150'000.-
05.65.318.19	PREST. ENTREPRISES PRIVEES	Nous avons dû demander plus de prestations pour des travaux de levage (autogru) que prévu (transplantation arbres, etc.)
05.65.381.09	FDS COMP.PLANT.ARBRES,ATTRIB.	Ce montant ne peut pas être budgété (accidents, incivilités, etc.)
05.65.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	plus de prestations ateliers pour jardin anglais et véhicules.
05.65.392.03	LOYERS DES DOMAINES	Montant idem au décompte 2013
05.65.394.01	ECONOMAT	Le montant du budget n'avait pas été adapté
05.65.399.03	DIVERS DE DOMAINE	Depuis 2014 le Service des domaines facture les primes assurance de l'ECAP (Serres, dépôts)
05.65.430.03	CONTRIB. COMPENS. PLANT.ARBRES	Ce montant n'est pas budgété
05.65.434.53	PRESTATIONS DIVERS PR TIERS	Travaux particuliers pour l'Etat, la confédération, le Casino, PMI
05.65.435.03	VENTES VEHICULES USAGES	Vente de 2 petites machines
05.65.438.01	PRESTATIONS D'INVESTISSEMENTS	tous les travaux pour le quartier X ont été effectués par le Service (130'000 francs)
05.65.490.99	PRESTATIONS AUTRES SERVICES	Bonne collaboration avec les autres services de la ville.

05.66 DIRECTION ET BUREAU TECHNIQUE

05.66.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	Changement des têtes d'impression du plotter non prévu et renouvellement du stock de papier et de cartouches d'encre. Production nombreuses affiches pour d'autres services.
05.66.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	Paiement des normes CRB 2015 sur 2014.
05.66.310.45	INTERNET/INTRANET	Prise en charge des frais pour les secteurs Parcs et promenades, Voirie, Step par le bureau technique.
05.66.311.01	ACHAT MOBILIER, MACHINE	Art. 166 pour le renouvellement des chaises de bureau du secrétariat et du bureau technique.
05.66.316.45	LICENCES INFORMATIQUES	Mutation des données cadastrales en fonction du changement d'outil informatique en collaboration avec le Canton.

05.67 DECHETS ENTREPRISES

05.67.314.06	TRAVAUX DE TIERS	Prestataire privé directement honoré par le client (homes médicalisés)

06 URBANISME

06.11 IMM. LOCATIFS DU PATRIM. FIN.

06.11.312.00	EAU	Décalge de facturation difficilement prévisible au niveau du budget. Le principe d'échéance n'est pas applicable (factures se chevauchant sur deux exercices)
06.11.312.99	ELECTRICITE	Le transfert de 11 immeubles au 06.20 a rendu difficile l'élaboration du budget. Il y a aussi des décalages de facturation.
06.11.314.20	ENTRETIEN LOURD	Crédit supplémentaire en Art. 166 de 75'000 francs pour l'immeuble Cassarde 22
06.11.318.00	CHARGES COURANTES	Correctif suite au transfert de 11 immeubles dans le compte 06.20, bâtiments d'utilité mixte
06.11.330.00	AMORTISSEMENTS	Diminution suite aux importants amortissements extraordinaires effectués au bouclage
06.11.330.02	IMMEUBLE	Diminution suite aux importants amortissements extraordinaires effectués au bouclage
06.11.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	Les pertes de loyers sont moins importantes que prévues en raison d'un suivi très rigoureux des débiteurs.
06.11.390.00	INTERETS PASSIFS	Diminution suite aux amortissements extraordinaires
06.11.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME 06	Les prestations du peintre Ville ont été facturées en diminution. Ses interventions ayant été reportées sur d'autres groupes de bâtiments
06.11.423.00	LOYERS	Loyers des nouveaux immeubles Cadolles 12d et 12e (251'645.--) en sus et non budgété
06.11.424.01	GAINS COMPTABLES PLACEMENT PF	Vente de matériel à la locataire de la brasserie sise Fbg du Lac 1
06.11.436.00	REMB. TIERS	Diminution importantes des sinistres-assurances
06.11.461.00	SUBVENTIONS	Fin des aides cantonales et communales pour les locataires des immeubles Pierre-à-Bot 30-32 et Saint-Nicolas 22
06.11.482.14	RESERVE ENTRETIEN, PRELEV.	Pas de prélèvement en 2014

06.20 IMMEUBLES D'UTILITE MIXTE

06.20.312.00	EAU	Le transfert d'immeubles a rendu difficile l'élaboration du budget. Il y a aussi des décalages de facturation.
06.20.312.99	ELECTRICITE	Le transfert d'immeubles a rendu difficile l'élaboration du budget. Il y a aussi des décalages de facturation.
06.20.314.00	ENTRETIEN COURANT	Le transfert d'immeuble a également perturbé l'élaboration du budget
06.20.318.00	CHARGES COURANTES	Transfert de l'immeuble Escaliers des Bercles 8 au patrimoine financier (06.11)
06.20.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	Diminution des pertes de loyers suite à un suivi très rigoureux des débiteurs.
06.20.331.00	AMORTISSEMENTS	Diminution suite aux importants amortissements extraordinaires effectués au bouclage
06.20.390.00	INTERETS PASSIFS	Diminution suite aux importants amortissements extraordinaires effectués au bouclage
06.20.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	Honoraires de gérance (4 % sur les loyers encaissés) facturés par imputation interne et prestations fournies par le peintre Ville dans les immeubles.
06.20.427.00	LOYERS	Montant sous-estimé au budget 2014 suite au transfert de l'immeuble Escaliers des Bercles 8 dans les immeubles locatifs du patrimoine financier (06.11)

06.21 IMM. LOCATIFS PATRIM. ADMIN.

06.21.312.99	ELECTRICITE	Consommation d'électricité moins importante que prévue au budget en raison de transfert de 5 immeubles dans les bâtiments d'utilité mixte.
06.21.318.00	CHARGES COURANTES	Différence due au décalage de facturation. Le principe d'échéance étant pas toujours appliqué par nos partenaires
06.21.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	Le suivi rigoureux nous permet d'avoir aucune perte
06.21.331.00	AMORTISSEMENTS	Diminution suite aux importants amortissements extraordinaires effectués au bouclage
06.21.390.00	INTERETS PASSIFS	Diminution suite aux importants amortissements extraordinaires effectués au bouclage
06.21.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME 06	Baisse des honoraires de gérance (4% sur les loyers encaissés) due au transfert du bâtiment Fbg du Lac 14 (casino) dans le patrimoine financier et de 5 autres immeubles dans les bâtiments d'utilité mixte..
06.21.427.00	LOYERS	Transfert de l'immeuble Fbg du Lac 14 (casino) au 06.11.427.00 (patrimoine financier) et de 5 autres bâtiments du patrimoine administratif au 06.20.427.00 (bâtiments d'utilité mixte)
06.21.482.14	RESERVE ENTRETIEN, PRELEV.	Visiblement le service des finances n'a pas procédé à ce prélèvement

06.31 BATIMENTS ADMINISTRATIFS

06.31.301.02	TRAITEMENTS DES CONCIERGES	Suite à une longue maladie, un de nos collaborateurs est décédé. Le décalage provient du délai nécessaire à la reconduction du poste
06.31.314.20	ENTRETIEN LOURD	Dépassement dû à un sinistre dégât d'eau non encore réglé et dont le versement de la valeur d'assurance n'a pas pu être versé en recette durant l'exercice
06.31.318.00	CHARGES COURANTES	Budget surévalué
06.31.331.00	AMORTISSEMENTS	Diminution suite aux importants amortissements extraordinaires effectués au bouclage
06.31.331.02	IMMEUBLE	Budget sous évalué par le service financier
06.31.390.00	INTERETS PASSIFS	Diminution suite aux importants amortissements extraordinaires effectués au bouclage
06.31.391.05	IMPUTATIONS INTERNES IM.	Entretien et frais de jardinage de la villa Lardy assurés par le Service des parcs et promenades et facturés par imputation interne.
06.31.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME 06	Honoraires de gérance (4 % sur les loyers encaissés plus importants en 2014) facturés par imputation interne
06.31.427.00	LOYERS	Loyers des locaux rez-de-chaussée et 1er étage de l'immeuble Fbg du Lac 5 (Heidi.com)
06.31.436.00	REMB. TIERS	Frais de conciergerie refacturés à l'Etat de Neuchâtel pour les locaux judiciaires Fbg de l'Hôpital 6. Montant oublié lors de l'élaboration du budget
06.31.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE	Indemnités versées par la SUVA suite à un accident d'un collaborateur.
06.31.482.14	RESERVE ENTRETIEN, PRELEV.	Pas de prélèvement en 2014

06.32 EGLISES

06.32.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	Certains bâtiments ont été réévalués
06.32.436.30	PRESTATIONS DES ASSURANCES	Remboursement de sinistre (grêle)
06.32.490.34	EGLISES, IMPUTATION COÛTS	L'exédent net de charges (hors amortissements extraordinaires) est imputé à la culture. Lié aux travaux

06.33 BASSIN DE NATATION, LA COUDRE

06.33.312.21	EAU	Les dépenses liées à ce poste ont été imputées sur le compte 06.39.312.00, consommation d'eau de l'Ecole du Crêt-du-Chêne . Ceci étant donné que nous avons un seul compteur pour toute l'école. Décision à revoir
06.33.312.22	TAXE CANT. S/EAU POTABLE	Les dépenses liées à ce poste ont été imputées sur le compte 06.39.312.00, consommation d'eau de l'Ecole du Crêt-du-Chêne . Ceci étant donné que nous avons un seul compteur pour toute l'école
06.33.313.01	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	Les produits sont commandés et livrés mais les factures sont en cours de traitement. Etant donné que nous n'avons qu'une année de recul sur l'exploitation de la piscine, un bilan ne peut être fait pour l'heure.
06.33.314.54	ENTR. BASSIN ET INSTALLATIONS	Installations neuves, Pour l'instant et durant deux ans, les entreprises sont sollicitées dans le cadres des travaux de garantie.
06.33.314.57	CONTRATS D'ENTRETIEN	Les travaux sont encore sous garantie. Une partie des contrats d'entretien pour les 2 ans de garantie sont négociés lors de l'adjudication des travaux.
06.33.318.16	EPURATION PISCINE	N'a pas été facturé par le service des sports
06.33.318.17	FRAIS DE CONCIERGERIE	La différence est dues à la facturation de l'entreprise de nettoyage. Le principe d'échéance ne pouvant pas être respecté.
06.33.427.54	LOCATIONS BASSIN DE NATATION	Pas de facturation pour cet exercice, étant donné que nous sommes en négociation avec l'Eorén

06.36 W.C.PUBLICS ET EDICULES

06.36.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	L'éclairage du 06.36.312.12 (Electr. eau. qu.Ph.-Godet 1) a été inclut à cette ligne budgétaire
06.36.314.86	ENT. DU PASSAGE DE LA PLACE PU	Suite aux trop nombreuses pannes, l'installation de nouvelles portes automatiques nécessitent moins d'entretien
06.36.314.88	NET. DES GRAFFITIS & INCIVILIT	La mise en place du nettoyage systématique très rigoureux des graffitis et autres incivilités augmentent les interventions. De plus, la réalisation de la fresque au passage des Boucheries n'était pas budgétée
06.36.331.01	EQUIPEMENT	Dimitution suite aux importants amortissements extraordinaires effectuées au boucllement
06.36.390.00	INTERETS PASSIFS	Dimitution suite aux importants amortissements extraordinaires effectuées au boucllement

06.39 ECOLES

06.39.301.02	TRAITEMENTS CONCIERGES	Dépassement lié à au fait que les 50'000.- des aides concierges écoles aient été imputés sur ce compte et non sur le 06.39.301.03 ou un budget du même montant a été prévu. Globalement entre les 2 comptes, pas de dépassements.
06.39.309.06	INDEMNITES SERVICE DE PIQUET	Le budget surévalué. A revoir
06.39.312.00	EAU	La différence provient des consommations d'eau des 06.33.312.21 et 22 (piscine du crêt-du-chêne). Ceci étant donné que nous n'avons plus qu'un seul compteur pour toute l'école
06.39.312.01	CHAUFFAGE	Etant donné que nous n'avons pas de recul et que les comptes 2013 au 09.41 étaient de 447'000 francs, nous pouvons seulement expliquer la différence par une sur budgétisation que nous corrigerons.
06.39.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	Une reprise en main des commandes par le chef concierge, explique une diminution des dépenses
06.39.313.13	CONSOMMABLES	Une reprise en main des commandes par le chef concierge, explique une diminution des dépenses
06.39.316.01	LOYERS A DES TIERS	Loyer de l'appartement de remplacement du concierge de l'école du Crêt-du-Chêne pendant 9 mois pendant les travaux de rénovation et non pas sur une année comme prévu. Egalement loyers du logement du concierge des Acacias.
06.39.316.08	FRAIS FINANCIERS CONTRACTING	Aucun montant car ces frais ont directement été facturés aux écoles par le biais du décompte de chauffage.
06.39.318.00	CHARGES COURANTES	Montant surévalué qui sera corrigé. Toujours la problématique du manque de recul depuis le transfert
06.39.331.00	AMORTISSEMENTS	Diminution suite aux importants amortissements extraordinaires effectués au bouclage
06.39.331.01	EQUIPEMENT	Budget sous évalué par le service des finances
06.39.390.00	INTERETS PASSIFS	Diminution suite aux importants amortissements extraordinaires effectués au bouclage
06.39.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	Entretiens effectués par le Service des parcs et promenades des divers écoles non prévus au budget 2014.
06.39.427.00	LOYERS	Ce montant sera revu dans le cadre du budget 2015. Il fait actuellement l'objet de discussion avec l'EOREN et l'éducation
06.39.427.03	LOC. DE SALLES ET D'INSTAL.	Erreur de prévision, car il n'y a pas de recette de location des salles dans les collèges. Ce point qui n'a pas été détecté à l'élaboration du budget 2013 a été à nouveau budgété pour 2014
06.39.436.22	REMB. CHARGES PAR LOCATAIRES	Remboursement des assurances (15'580 francs) pour deux sinistres.
06.39.490.10	PREST. A AFFAIRES CULTURELLES	Part des heures de piquets pour les prestations de conciergerie refacturée au Service de l'intégration et des infrastructures.

06.40 SALLE MUSIQUE ET TEMPLE DU BAS

06.40.331.01	EQUIPEMENT	Diminution suite aux importants amortissements extraordinaires effectués au bouclage
06.40.390.00	INTERETS PASSIFS	Diminution suite aux importants amortissements extraordinaires effectués au bouclage
06.40.490.10	PREST. A AFFAIRES CULTURELLES	L'exédent net de charges est imputé à la culture (10.02). Moins de recettes = coûts inférieurs au budget.

06.41 COLLEGE LATIN

06.41.316.08	FRAIS FINANCIERS CONTRACTING	Frais de contracting facturés directement aux locataires par le biais du décompte de charges.
06.41.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	Réévaluation de la valeur d'assurance incendie suite aux travaux importants de rénovation effectués.
06.41.390.00	INTERETS PASSIFS	Diminution suite aux importants amortissements extraordinaires effectués au boucllement
06.41.427.59	LOYERS LJP	Loyer fixé selon 40% des coûts effectifs de l'immeuble.
06.41.436.09	REMBOURSEMENT PAR TIERS	Frais d'administration calculés à raison de 4% sur les décomptes de charges qui ont augmenté depuis 2013.

06.42 MUSEES

06.42.314.77	ENTRETIEN COURANT DU MHN	Un exercice n'ayant pas nécessité d'intervention lourde
06.42.314.78	ENTRETIEN COURANT MAH & GADA	Dépassement dû à une part d'un sinistre non prise en charge en totalité par l'ECAP.
06.42.318.78	CHARGES COURANTES DU MAH&GADA	Baisse des charges due au remboursement d'un sinistre par l'ECAP pour un montant de 12'197 francs.
06.42.318.79	CHARGES COURANTES DU MEN	Augmentation de la consommation d'eau froide et hausse de la prime ECAP suite à une réévaluation de la police.
06.42.318.80	CHARGES COUR. DES GALERIES DE	Montant erroné inscrit au budget. Les charges restent stables depuis plusieurs années (env. 3000 francs)
06.42.331.79	EQUIPEMENT DU MEN	Diminution suite aux importants amortissements extraordinaires effectués au boucllement
06.42.390.00	INTERETS PASSIFS	Diminution suite aux importants amortissements extraordinaires effectués au boucllement
06.42.490.66	CHARGES IMMO. MUSEE ART/HIST.	Les charges immobilières du Musée d'histoire naturelle et du Musée d'ethnographie ont été regroupées par le Service financier dans le compte 06.42.490.66 (charges immobilières Musée d'Art et d'Histoire).
06.42.490.68	CHARGES IMMO. MUSEE HIST. NAT.	Compte supprimé par le service financier et regroupé au 06.42.490.66 (charges immobilières Musée d'Art et d'Histoire)
06.42.490.69	CHARGES IMMO. MUSEE ETHNO.	Compte supprimé par le service financier et regroupé au 06.42.490.66 (charges immobilières Musée d'Art et d'Histoire)

06.44 ESPACES PUBLICS

06.44.318.01	ADAPTATION ESPACE EUROPE	Travaux d'adaptation des fosses d'arbres d'importance moindre que prévu initialement pour 2014
06.44.390.00	INTERETS PASSIFS	Diminution des intérêts passifs consécutive aux amortissements complémentaires 2013

06.46 ACCUEIL ECOLIERS

06.46.318.00	CHARGES COURANTES	Augmentation de la prime ECAP suite à une réévaluation de la police (Parcs 59)
06.46.427.00	LOYERS	Location à un tiers de la place de parc à Auguste-Bachelin 25

06.53 SERVICE DES BÂTIMENTS

06.53.301.01	TRAITEMENTS PERSONNEL ADMIN.	Surcoût lié essentiellement aux changements de colocations. Ces réévaluations de fonctions n'étaient pas prévues au budget
06.53.309.01	OFFRES D'EMPLOI	L'engagement d'une architecte (nouveau besoin) et d'un dessinateur en bâtiment (départ) ont nécessités la publication de 4 appels d'offre
06.53.317.21	REPRESENTATIONS	Contrairement aux autres exercices, rien n'avait été budgété.
06.53.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	10'000 franc en art16, nécessaire au changement des postes de dessin, afin de pouvoir absorber les RAM supplémentaires de la dernière mise à jour du logiciel dessin + un beamer cassé
06.53.438.01	PRESTATION D'INVESTISSEMENT	Cette recette correspondant à des prestations effectuées par le service qui auraient dû être comptabilisées au 06.53.439.01
06.53.439.01	PRESTATIONS A DES TIERS	La différence est atténuée par la recette de 15'407 francs au 06.53.53.438.01. Le manco est dû à de la refacturation reportée
06.53.490.99	PREST. AUTRES SERVICES	Honoraires de gérance (4% sur loyers encaissés en augmentation par rapport à 2013), partagés par moitié entre service des bâtiments et la gérance et facturés en imputation interne. Prestations du peinture Ville également.

06.54 GERANCE DES BÂTIMENTS

06.54.301.01	TRAITEMENTS PERSONNEL ADMIN.	Economie réalisée principalement grâce à l'engagement décalé de l'employée de gérance au 1er mai.
06.54.318.02	MANDATS ET ETUDES	La différence est simplement due à des mandats d'étude non engagés, car la prestation n'a pas été nécessaire durant l'exercice
06.54.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	La différence s'explique par un budget nécessaire à l'adaptation du logiciel SAIReg qui n'a pas été dépensé, la prestation étant gelée dans le cadre du MCH2
06.54.490.99	PREST. AUTRES SERVICES	Honoraires de gérance (4 % sur loyers encaissés) partagés par moitié entre le service des bâtiments et la gérance

06.55 DELEGUE A L'ENERGIE

06.55.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Montant provisionné pour recapitalisation de Prevoyance.ne
06.55.318.02	MANDATS ET ETUDES	Résultat comprend un montant de 100'000 francs d'un art. 166 RGVN (projet recherche stockage énergie) et un montant de 90'000 francs pour réalisation façade PV au CSEM
06.55.366.07	INSTAL. PHOTOVOLTAÏQUES	Très forte augmentation des demandes suite à l'introduction de la rétribution unique de la part de la Confédération.
06.55.482.07	FDS PHOTOVOLT., PRELEVEMENT	Très forte augmentation des demandes suite à l'introduction de la rétribution unique de la part de la Confédération.

06.56 PERMIS DE CONSTRUIRE

06.56.301.01	TRAITEMENTS	Poste architecte (100%) repourvu le 01.06.2014. Poste d'inspecteur des chantiers (50%) vacant
06.56.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Montant provisionné lié à la recapitalisation de Prévoyance.ne au prorata du nombre d'EPT dans le service.
06.56.309.01	OFFRES D'EMPLOI	Appels d'offres pour postes d'architecte et d'inspecteur des chantiers, devenus vacants en 2013.
06.56.381.07	AMEL.ACCESS.VILLE, RES., ATTR.	Montant versé au fond pour l'amélioration de l'accessibilité au centre-ville, dépendant des recettes comptabilisées au 06.56.430.02
06.56.430.02	CONTRIB.COMPENS.PLACES DE PARC	Montant de taxes dépendant de la nature des projets sanctionnés.
06.56.431.02	EMOLUMENTS SANCTIONS DE PLANS	Montant des émoluments dépendant du volume des constructions sanctionnées (inférieur aux prévisions ou blocages liés à oppositions).
06.56.431.03	RENSEIGNEMENTS DIVERS	Prêts de plans et autres travaux d'archive en diminution.

06.57 AMENAGEMENT URBAIN

06.57.301.01	TRAITEMENTS	Poste budgété au niveau 6 (architecte) repourvu au niveau 8 (dessinateur) courant 2013.
06.57.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Montant provisionné lié à la recapitalisation de Prévoyance.ne au prorata du nombre d'EPT dans le service.
06.57.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	Frais supplémentaires liés à organisation du processus participatif centre et rives (en lien avec art.166 mentionné au 06.57.318.02).
06.57.310.03	INSERTIONS	Frais supplémentaires liés à organisation du processus participatif centre et rives (en lien avec art.166 mentionné au 06.57.318.02).
06.57.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	Art. 166: 16'000 francs (Plotter + Mobilier suite au réaménagement des locaux).
06.57.315.13	ENTRET. MOBILIER ZONE PIETONNE	Art. 166: 30'000 francs (installation de bancs en zone piétonne).
06.57.317.21	REPRESENTATIONS	Frais supplémentaires liés à organisation du processus participatif centre et rives (en lien avec art.166 mentionné au 06.57.318.02).
06.57.318.02	MANDATS ET ETUDES	Art. 166: 135'000 francs (processus participatif centre et rives: réalisation de l'exposition et mandats de spécialistes) + 20'000 francs (définition des conditions urbanistiques pour le développement d'un projet privé à l'av. de la Gare).
06.57.319.51	FRAIS DIVERS	Montant dépendant des projets en cours (encouragement à la mise en oeuvre de concours par les propriétaires privés).
06.57.390.00	INTERETS PASSIFS	Diminution des intérêts passifs consécutive aux amortissements complémentaires 2013.
06.57.391.05	PRESTATION DE TRAVAUX PUBLICS	Impressions documents et affiches sur plotter TP.
06.57.391.10	PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	Location de salles pour processus participatif centre et rives.
06.57.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	Poste informatique supplémentaire pour apprenti dessinateur en planification du territoire.
06.57.394.01	ECONOMAT	Frais supplémentaires liés à organisation du processus participatif centre et rives (en lien avec art.166 mentionné au 06.57.318.02).

07 POLICE

07.01 SERVICE ADMINISTRATIF

07.01.313.71	PLAQUES INDICATRICES DES RUES	La facturation des plaques de numéro de maison est facturée bien au dessous des coûts réels, De plus, de nombreuses disparitions (vol) des plaques de rues sont constatées ces dernières années.
07.01.318.79	GARDE-VIGNES	Une demande de subvention 2013 a été payée en 2014, ce qui engendre un dépassement.

07.11 ETAT CIVIL

07.11.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Part au prorata des postes de travail
07.11.391.08	PRESTATIONS DE POLICE DU FEU	Formation santé et sécurité, prévention contre la violence
07.11.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS	Remboursement par l'Etat d'une facture de formation continue

07.21 CONTROLE DES HABITANTS

07.21.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Part au prorata des postes de travail
07.21.391.08	PRESTATIONS DE POLICE DU FEU	Formation santé et sécurité - prévention de la violence
07.21.431.04	PERMIS DE SEJOUR	Décalage dans le remboursement des émoluments dus à l'Etat

07.32 POLICE PROXIMITE

07.32.301.01	TRAITEMENTS	Tous les postes vacants n'ont pas été repourvus en prévision de l'application de la LPol.
07.32.311.01	ACHAT MATERIEL	L'achat de nouveau mobilier a été reporté dans l'attente d'une décision sur l'attribution des locaux.
07.32.315.05	REPARATIONS GARAGES & CARROSS.	Réparation de la porte du fourgon suite à un accrochage.
07.32.318.02	MANDATS ET ETUDES	La notification des commandements de payer a été sous-traitée à une entreprise de sécurité privée dès le 1er juillet 2014.
07.32.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	Baisse du coût des abonnements CMN.
07.32.318.16	MOYENS DE TRANSMISSION	Economie sur les frais d'entretien suite à l'acquisition de nouvelles radios en 2013.
07.32.318.77	EQUIVALENTS TEMPS PLEIN "ETP"	La facture du 2e semestre 2013 n'avait pas été passée en écriture transitoire sur les comptes 2013 et a été imputée aux comptes 2014.
07.32.319.76	AFFICHAGE SGA	Le montant facturé dépend des prestations effectuées par la SGA.
07.32.427.72	TAXE D'EMPLACEMENT DE FORAINS	Les factures établies en octobre pour le 1er mars sont désormais imputées aux comptes de l'année suivante et plus dans un compte de bilan transitoire.
07.32.427.73	TAXE D'UTILISATION DOM. PUBLIC	Occupation du domaine public (chantiers, manifestations) plus élevée que les prévisions budgétaires.
07.32.427.77	AFFICHAGE SGA	Voir compte 07.32.319.76
07.32.439.11	AUTRES RECETTES	Encaissement des derniers bordereaux de taxe sur les spectacles 2013.
07.32.441.74	PATENTES DE DEBITANTS D'ALCOOL	La recette n'avait plus été inscrite au budget en prévision de l'entrée en vigueur de la nouvelle LEP, qui a finalement été reportée au 1.1.2015.

07.33 POLICE PREVENTION, CIRCULATION

07.33.301.01	TRAITEMENTS	Les postes des collaborateurs partis en cours d'année n'ont pas été repourvus.
07.33.313.72	SIGNALISATION ROUTIERE	Il n'y a pas eu de mise en place de nouvelle signalisation sur le territoire communal en 2014.
07.33.313.99	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	Les identifications de véhicules hors canton ont été prises en charge par le canton.
07.33.314.09	ENTRETIEN SIGNALIS. LUMINEUSE	Diminution des coûts d'entretien et baisse de la consommation électrique.
07.33.318.02	MANDATS ET ETUDES	Les montants prévus pour les travaux liés à la LPol n'ont pas dû être tous utilisés.
07.33.318.16	MOYENS DE TRANSMISSION	Economies sur l'entretien suite à l'acquisition de nouvelles radios en 2013.
07.33.319.73	EDUCATION ET SECURITE ROUTIERE	Transfert de l'éducation routière au canton dès le mois d'août 2014.
07.33.331.01	EQUIPEMENT	Amortissement signalisation lumineuse.
07.33.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	Infrastructures et Energies a été peu sollicité pour des travaux liés à la signalisation routière.
07.33.394.01	ECONOMAT	Il n'y a plus eu de distribution de cartes à la rentrée scolaire d'août suite au transfert de l'éducation routière au canton.
07.33.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS	Remboursement par le CNERN des coûts d'entretien de la signalisation lumineuse de Prébarreau et Monruz.

07.34 POLICE STATIONNEMENT

07.34.301.01	TRAITEMENTS	Transfert d'un demi-poste à la voie publique et report de l'engagement d'un collaborateur en 2015.
07.34.313.72	SIGNALISATION ROUTIERE	La signalisation pour les extensions de zones payantes a été imputée au crédit d'investissement de la 3e étape du plan de stationnement.
07.34.313.99	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	Les identifications des véhicules hors canton ont été prises en charge par le canton.
07.34.315.15	PARCOMETRES, ACHATS & ENTRETIEN	Economie sur les frais d'entretien grâce à la mise en place de nouveaux appareils.
07.34.318.02	MANDATS ET ETUDES	Les montants prévus pour les travaux liés à la LPol n'ont pas dû être entièrement utilisés.
07.34.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	Baisse du coût des abonnements CMN.
07.34.318.16	MOYENS DE TRANSMISSION	Economie d'entretien suite à l'acquisition de nouvelles radios en 2013.
07.34.394.01	ECONOMAT	Pas de commande de vignettes zone bleue en 2014.
07.34.427.80	TAXE ZONES BLEUE ET PIETONNE	Augmentation du nombre d'autorisations délivrées en particulier pour les chantiers.

07.35 CONTRÔLE DU BRUIT

07.35.311.01	ACHAT MATERIEL	Pas d'achat de matériel important en 2014.
07.35.434.86	PRESTATIONS DIVERSES	Aucune prestation pour tiers n'a été facturée par le service en 2014.

07.41 PORTS

07.41.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	Remboursement de Viteos suite à une erreur de facturation pour les locaux du garde-port.
07.41.315.07	ENTRETIEN DES PORTS	Article 166 pour le remplacement et déplacement de la pompe fécale.

07.51 CIMETIERE ET CREMATOIRE

07.51.318.13	TRAVAUX DE GRAVURE	Rénovations de niches cinéraires en raison de l'usure naturelle
07.51.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	Salaire durant 3 mois d'un employé des Parcs et promenades pour les incinérations dû à une vacance.
07.51.427.77	LOC. DE CHAMBRES MORTUAIRES	Moins de séjours en chambres mortuaires de défunts externes
07.51.434.53	ENTRETIEN DES TOMBES	Baisse de l'entretien des tombes pour les familles
07.51.434.75	FOURNITURES POUR NICHES	Plus de locations de niches cinéraires
07.51.434.77	INCINERATIONS	Diminution du nombre des incinérations

08 POLICE DU FEU

08.02 S.I.S. SANITAIRE

08.02.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	Indemnités versées aux collaborateurs (maladie-accident)
08.02.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Part au prorata des postes de travail
08.02.306.01	HABILLEMENT ET EQUIPEMENT	Equipelement sanitaire pour nouveaux collaborateurs
08.02.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	Collaborateurs à l'école d'ambulancier Bois-Cerf à Lausanne
08.02.309.07	SOLDES EXERC.ET COURS D'INSTR.	Les collabortaeurs ne perçoivent plus de soldes mais des heures supplémentaires
08.02.309.08	SOLDES EN CAS DE SINISTRES	Les collaborateurs ne perçoivent plus de soldes mais des heures supplémentaires
08.02.311.01	ACHAT MATERIEL	Achat de matériel en relation avec l'augmentation des interventions
08.02.319.87	FRAIS POUR D'AUTRES CENTRES	Equipements et prestations acquis par le SIS et facturés en fin d'année aux partenaires. Charges compensées par les produits du compte 08.02.434.87
08.02.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	Pertes équivalentes à 5,5 % des recettes (en dessous de la moyenne Suisse)
08.02.434.73	INTERVENTIONS	Augmentation du nombre d'intervention
08.02.434.87	RECETTES D'AUTRES CENTRES	Refacturation des frais E-alarm aux partenaires. Produits compensés par les charges du compte 08.02.319.87
08.02.452.02	CONVENTION SERVICE SANITAIRE	Ristourne aux communes de la convention du résultat positif de 2013 dans le domaine SAN

08.03 S.I.S. FEU

08.03.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Part au prorata des postes de travail
08.03.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	Collaborateurs à l'école latine à Genève (CECOFOR)
08.03.309.08	SOLDES EN CAS DE SINISTRES	Les collaborateurs ne perçoivent plus de soldes mais des heures supplémentaires
08.03.311.01	ACHAT MATERIEL	Achat de matériel en relation avec l'augmentation le nombre et le type d'intervention
08.03.317.01	DEPLACEMENTS	Collaborateurs à l'école latine à Genève (CECOFOR)
08.03.318.04	TELEPHONE ET SERVICE D'ALARME	Diminution des coûts du réseau d'alarme
08.03.319.62	TVA DUE (TAUX FORFAIT)	Forfait recalculé sur la base des recettes 2013
08.03.319.81	FRAIS EX. & COURS D'INSTR.	Collaborateurs à l'école latine à Genève
08.03.331.01	EQUIPEMENT	Acquisition d'un véhicule lourd différé
08.03.361.01	REDEVANCE CANTONALE	Part communale aux fonds des missions de secours, facturée par l'ECAP
08.03.390.00	INTERETS PASSIFS	Acquisition d'un véhicule lourd différé
08.03.434.72	AUTRES RECETTES SOUMISES A TVA	Facturation d'une grosse intervention chimique
08.03.452.03	CONVENTION CENTRE DE SECOURS	Facturation aux communes de la convention du résultat négatif de 2013 dans le domaine FEU
08.03.461.81	SUBVENTION CANTONALE ACHATS	Plus d'achats subvention
08.03.461.83	PARTICIPATION CANT. JSS	Subvention de l'ECAP jusqu'au budget 2014, le montant net était inscrit. L'inspection des finances a imposé de passer le montant brut. Les retenues de l'ECAP sont comptabilisés en charge et/ou diminutions de recettes

08.04 S.I.S. SAUVETAGE & LUTTE HYDR.

08.04.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Part au prorata des postes de travail
08.04.309.07	SOLDES EXERC.ET COURS D'INSTR.	Les collaborateurs ne perçoivent plus de soldes mais des heures supplémentaires
08.04.309.08	SOLDES EN CAS DE SINISTRES	Les collaborateurs ne perçoivent plus de soldes mais des heures supplémentaires
08.04.434.73	INTERVENTIONS	Importante intervention de renflouage d'un bateau et récupération d'hydrocarbures

08.05 S.I.S. VOLONTAIRES

08.05.309.07	SOLDES EXERC. & COURS D'INSTR.	Diminution de l'effectif des pompiers volontaires
08.05.309.08	SOLDES EN CAS DE SINISTRES	Peu d'alarme pour pompiers volontaire

08.11 SERV. SALUB. PREVENT. INCENDIE

08.11.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Part au prorata des postes de travail
08.11.308.01	PERSONNEL TEMPORAIRE	Prestations dans les écoles directement facturées par l'ECAP
08.11.431.02	EMOLUMENTS SANCTIONS DE PLANS	Plans d'évacuations en augmentation
08.11.434.86	PRESTATIONS DIVERSES	Patentes établissements en augmentation
08.11.436.49	DEDOMMAGEMENT ECAP	Prestations dans les écoles directement facturées par l'ECAP

08.12 SANTE & SECURITE AU TRAVAIL

08.12.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Part au prorata des postes de travail
08.12.316.45	LICENCES LOGICIELS	Achat de logiciel différé
08.12.319.11	CAMPAGNES DE VACCINATION	Campagnes de vaccination différées

08.21 PROTECTION CIVILE

08.21.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Part au prorata des postes de travail
08.21.314.01	ENTRETIEN D'OUVRAGES	Démantèlement de plusieurs ouvrages, frais remboursés par la confédération sur le compte 08.21.436.09
08.21.318.04	TELEPHONE ET MOYENS TRANSMISS.	Diminution des coûts du réseau d'alarme
08.21.319.81	FRAIS DE COURS	Augmentation de cours relatif à l'accueil de réfugiés, frais facturés au service de l'immigration et comptabiliser sur le compte 08.21.436.09
08.21.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS	Refacturation des démantèlements d'ouvrage et remboursement lié au frais d'accueil des réfugiés

09 EDUCATION

09.02 SERVICE ADMINISTRATIF

09.02.300.04	JETONS DE PRESENCE	Baisse de jetons de présences due à la nouvelle organisation scolaire
09.02.301.01	TRAITEMENTS	Compensation avec indemnités Maladie LC + compte 09.09.301.01
09.02.351.04	ECOLAGES ENS. SPECIALISE	Augmentation du nombre de bilans orthophoniques pour les enfants de Neuchâtel
09.02.352.02	CONTRIB. A D'AUTRES COMMUNES	Dès 2014, les écolages des autres cercles sont facturés directement à l'éorén
09.02.366.45	BOURSES, FRAIS DEPLACEMENTS	Baisse des demande de subside pour abonnement de bus
09.02.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	Poste informatique du Stagiaire
09.02.436.42	CONTRIBUTIONS ACMJ	Convention avec l'AFJ revue selon convention du 24.02.2014 : 30'200 francs au lieu de 33'666 francs
09.02.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES	Part traitement de l'administrateur refacturé au centre d'orthophonie

09.06 CONTRIBUTIONS SCOLAIRES

09.06.366.01	PARTICIPATION AUX CAMPS	Subvention au Passeport vacances et à la Rouvraie
09.06.394.01	ECONOMAT	Frais de création des calendriers des écoles. Recettes dans le 09.06.439.10
09.06.439.10	CALENDRIERS DES ECOLES	Vente des calendriers des écoles pour financer les camps de la Rouvraie

09.09 ACCUEIL ECOLIERS

09.09.306.02	REMBOURSEMENT REPAS	En lien avec frais de formation 09.09.309.02
09.09.309.02	FORMATION CONTINUE	Formation de directrice d'institut de la petite enfance pour 2 directrices (formation obligatoire selon LAE) = 2 x 10'000.
09.09.311.11	ACHAT MATERIEL EDUCATIF	Compensé avec 311.01 : Mobilier : Aménagement du Mikado, Déménagement du Domino, Nouvelle structure
09.09.318.44	REDEVANCE ETIC-AEF	Augmentation du prix de la redevance de 72.50 à 86 frs par place
09.09.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	Mise en place de boitiers VPN sur les postes informatiques des structures
09.09.452.04	PART COMMUNES APE	Compensé avec 433.01 part des parts

09.10 CONTRIBUTIONS AUX CRECHES

09.10.352.01	APE ADM. A L'EXT. PRE	Participation de VDN selon la Capacité contributive des Parents - nouveau barème en vigueur au 01.01.2014 + + d'enfants accueillis dans les structures externes
09.10.352.02	APE ADM. A L'EXT. PARA	Ecoliers Résidents en VDN et accueillis dans une structure en dehors de la ville
09.10.365.61	LE P'TIT SIOUX	Soutien à l'association
09.10.436.26	REGUL.COMPTES EXERC. PREC. APE	Remboursements des excédents des structures d'accueil privées après boucllement des comptes 2013

09.11 CRECHE DE SERRIERES

09.11.313.13	ALIMENTATION	Moins d'enfants accueillis entre août et décembre 2014
09.11.318.44	REDEVANCE ETIC-AEF	Augmentation de la redevance ETIC-AEF de 72.50 à 86 francs
09.11.433.01	CONTRIBUTIONS DES PARENTS	Moins d'enfants accueillis entre août et décembre 2014
09.11.452.04	PART COMMUNES APE	Moins d'enfants accueillis entre août et décembre 2014
09.11.461.01	SUBVENTION CANTONALE	Subvention basée sur le taux d'occupation de la structure.

09.12 CRECHE DES ACACIAS

09.12.309.02	FORMATION CONTINUE	Projet pédagogique , suite déménagement de la crèche + agrandissement
09.12.311.01	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	Compensé avec Fond d'impulsion cantonal
09.12.316.01	LOYERS A DES TIERS	Charges nouveaux locaux (loyer imputé par le Serv. des Bât.)
09.12.319.42	ARTICLES D'HYGIENE	+ d'enfants suites agrandissement de la crèche de 21 à 36 places
09.12.392.06	LOYERS DE URBANISME	Loyer des nouveaux locaux
09.12.452.04	PART COMMUNES APE	+ d'enfants suites agrandissement de la crèche de 21 à 36 places
09.12.460.02	SUBVENTION FEDERALE	Demande de subventionnement accordée suite à l'augmentation du nbre de places : de 21 à 36
09.12.461.01	SUBVENTION CANTONALE	+ de subventions suite agrandissement de la crèche de 21 à 36 places

09.13 CRECHE DES BERCELES

09.13.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	611.40 frs passés par erreur sur le compte 09.13.310.01 au lieu du 09.13.311.01
09.13.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	Compensé avec 09.13.311.01
09.13.313.13	ALIMENTATION	En Janvier : problème de cuisine, les repas ont dû être commandés
09.13.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MATERIEL	Compensé avec 09.13.311.01
09.13.318.44	REDEVANCE ETIC-AEF	Augmentation de la redevance ETIC-AEF de 72.50 à 86 frs par place d'accueil

09.14 CRECHE CENTRE VILLE

09.14.310.16	MATERIEL EDUCATIF	Idem aux comptes 2013
09.14.313.13	ALIMENTATION	Idem aux comptes 2013
09.14.318.44	REDEVANCE ETIC-AEF	Prix de la redevance ETIC-AEF est passée de 72.50 à 86 francs
09.14.319.42	ARTICLES D'HYGIENE	Idem comptes 2013
09.14.394.01	ECONOMAT	Nouvelle imprimante couleur

09.15 CRECHE DES CHARMETTES

09.15.311.01	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	Problème de chauffage et d'humidité. Achat de radiateurs & deshumidificateurs
09.15.313.13	ALIMENTATION	POlus d'enfants accueillis
09.15.318.44	REDEVANCE ETIC-AEF	Prix de la redevance ETIC-AEF est passé de 72.50 à 86 francs
09.15.319.42	ARTICLES D'HYGIENE	Plus d'enfants et de BB accueillis
09.15.433.01	CONTRIBUTIONS DES PARENTS	plus d'enfants accueillis
09.15.452.04	PART COMMUNES APE	Compensation avec la part parents
09.15.460.02	SUBVENTION FEDERALE	Erreur dans le BU2014, la subvention Fédérale n'est attribuée que pour 2 ans pour les crèches contre 3 ans pour le parascolaire.
09.15.461.01	SUBVENTION CANTONALE	subventions reçues en + (taux d'occupation de la crèche en hausse)

09.42 SERVICE MEDICAL

09.42.301.01	TRAITEMENTS	augmentation due à l'imputation du salaire du Dr. Gonin, remplaçante du Médecin scolaire, préalablement budgétée dans mandats et études (09.42.318.02)
09.42.436.14	REMB. DE TRAITEMENTS ETAT	Suite à la nouvelle convention d'audiométrie, négociée avec les communes partenaires, les recettes liées au 2ème semestre 2014 seront encaissées en 2015 seulement.

10 CULTURE & INTEGRATION

10.01 SERVICE ADMINISTRATIF

10.01.318.02	MANDATS ET ETUDES	Crédit complémentaire (art. 166) de 20'000 francs pour la création artistique Allume-moi et dépassement de 9'000 francs pour le mandat confié à Festineuch pour la Silent party de Noël non prévu au budget parce que payé auparavant par l'Urbanisme.
10.01.318.03	FRAIS DE PORTS	Frais de ports du rapport des bibliothèques et musées 2012.
10.01.318.10	PRESTATIONS STE AXCESS	Charges de la scène mobile (acquise en 2013), compte à mettre en lien avec les recettes de la location de la scène 10.01.439.10.
10.01.365.26	NIFFF	Crédits complémentaires (art.166) pour l'organisation d'un concours de création de jeux vidéo (20'000 francs) et pour la dotation du Prix de la Ville de Neuchâtel décerné au meilleur film en compétition internationale (10'000 francs).
10.01.365.89	MUSIQUE MILITAIRE	Loyer annuel (13'200 francs) du local de la Musique militaire dans le collège de Serrières est facturé par imputation interne sur le compte 10.01.392.06.
10.01.365.99	AUTRES SUBVENTIONS EXTRAORDIN.	Ce compte est alimenté par un prélèvement dans le fonds pour les subventions culturelles 10.01.381.01.
10.01.381.01	ATTRIB. 12-15 ENCOUR. CULTURE	Compte en corrélation avec le compte des subventions extraordinaires 10.01.365.99.
10.01.406.04	TAXE SUR SPECTACLES CINEMA	Versement d'arriérés de taxe sur les spectacles par le NIFFF pour l'édition 2013.
10.01.439.10	LOCATION SCENE MOBILE	Recettes de la location de la scène mobile, compte à mettre en lien avec les charges de la scène 10.01.318.10.

10.02 TEMPLE DU BAS/SALLE DE MUSIQUE

10.02.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	Remplacement d'une autolaveuse. Installation d'un nouveau tableau de distribution électrique (Art. 166 RGVN) au Temple du Bas.
10.02.319.51	AUTRES FRAIS	Dépenses liées à l'entretien, aux consommables et aux réparations de l'éclairage, très vétuste.

10.03 MENUISERIE CENTRALE

10.03.301.01	TRAITEMENTS	La rupture d'un contrat d'apprentissage a nécessité l'engagement temporaire d'un menuisier pour mener à bien les travaux en cours (ouverture des expositions des musées dans les temps).
10.03.434.53	TRAVAUX POUR TIERS	La rupture d'un contrat d'apprentissage n'a pas permis à la menuiserie, déjà en difficulté pour répondre aux besoins des musées, d'effectuer des travaux pour des tiers.

10.04 CASE A CHOCS

10.04.365.83	ACDC	Provision constituée à la suite de la décision de l'OTVA de considérer les montants alloués par la Ville (prestations et mandats) comme matière imposable pour les années 2008 à 2013.

10.10 MEDIATION CULTURELLE

10.10.301.01	TRAITEMENTS	Reprise du poste de la médiatrice culturelle du Jardin botanique (auparavant poste à l'Université), engagée dès le 1er avril 2014.
10.10.301.06	TRAITEMENTS PERS. AUXILIAIRE	La présence de civilistes particulièrement investis a permis de moins recourir aux services des guides sur appel.
10.10.433.07	INSCRIPTIONS ATELIERS	Amélioration des recettes consécutive à la reprise de médiation culturelle du Jardin botanique au 1er avril 2014. Vif succès des ateliers privés dans les quatre institutions.
10.10.434.06	VISITES EXPOSITIONS	Amélioration des recettes consécutive à la reprise de la médiation culturelle du Jardin botanique au 1er avril 2014. Succès général des expositions.

10.11 BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

10.11.364.06	FONDATION BPU, PART DEFICIT	Ce dépassement de 782'600 francs correspond pour deux tiers (521'733 francs) à la part de la Ville due pour la recapitalisation de prevoyance.ne et pour le dernier tiers (260'867 francs) en l'avance de la part de l'Etat à cette recapitalisation

10.13 CULTURE ET INTEGRATION

10.13.301.02	INDEMNITES DE PIQUET	Compense le compte 10.13.391.06.
10.13.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	Participation à la mise en conformité des installations électriques intérieures.
10.13.316.01	LOYERS A DES TIERS	Les loyers refacturés ne sont plus imputés en diminution du compte de charges, mais comptabilisés dans le compte 10.13.436.10.
10.13.366.07	PRIX DE LA CITOYENNETE	Institution, en 2014 du prix annuel de la Citoyenneté (art.166 RGVN).
10.13.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	Montant relatif aux indemnités de piquets allouées aux concierges des bâtiments scolaires primaires, refacturé par l'Urbanisme. Compensé par le compte 10.13.301.02.
10.13.439.11	AUTRES RECETTES	Matériel et prestations de service refacturés à des sous-locataires (MODC).

10.14 MESURES D'INSERTION PROF.

10.14.310.09	FOURNITURES BATIPLUS	Budget global fixe annuel destiné aux matières premières utilisées pour la réfection des locaux communaux, travaux effectués par BâtiPlus.
10.14.460.13	SUBVENTION FEDERALE PO SEMO	Subvention en lien avec la masse salariale annuelle du SEMO.

10.15 ACTIONS JEUNESSE

10.15.301.01	TRAITEMENTS	Imputation du salaire du coordinateur du Conseil des jeunes, antérieurement comptabilisé sous la rubrique générale dudit conseil (10.15.365.06), selon recommandation du contrôle interne des finances.
10.15.365.40	NOCTAMBUS	Augmentation de la contribution des membres de l'Association en lien avec la diminution de la subvention cantonale.
10.15.365.63	ACADEMIE MAXIMILIEN DE MEURON	Augmentation réjouissante du nombre d'élèves, en partie domiciliés à Neuchâtel.
10.15.365.71	CENTRE DE LOISIRS	Subvention additionnelle représentant la part de la Ville aux festivités du 50ème du Centre de loisirs.
10.15.365.74	TRAVAIL SOCIAL HORS MURS	Création d'un dispositif de travailleurs sociaux de proximité reporté à 2015. Soutien spécifique au 13Ouvert (Drop'in).

10.16 INTEGRATION SOCIALE

10.16.301.01	TRAITEMENTS	L'ensemble du groupe 30 correspond aux charges de personnel des mesures Midnight & Alterconnection, selon recommandation du contrôle interne des finances.
10.16.365.44	COMPETENCES FAM. MIGRANTES	Cette nouvelle mesure, menée par l'association RECIF, a débuté en août plutôt qu'en janvier 2014.

10.31 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE

10.31.301.01	TRAIT. CONSERVATEURS, ASSIST.	Versement de primes de départ pour deux personnes encore sous l'ancien régime (montants compensatoires).
10.31.301.02	TRAIT. CONCIERGES, PERS. TECHN.	Plusieurs engagements temporaires pour des missions scientifiques, compensés financièrement par le compte expositions temporaires et par une subvention de l'OFPP (sous 439.13).
10.31.316.01	LOYERS A DES TIERS	Crédit complémentaire (art. 166) relatif à un nouveau local de stockage loué depuis août 2014.
10.31.318.92	INTERVENTION SUR ALARME	La nouvelle installation, plus sensible, a provoqué beaucoup de fausses alarmes (alarmes inexplicables et mauvaises manipulations). Des améliorations ont été apportées pour éviter de nouvelles alarmes.
10.31.434.02	TAXES D'ENTREES EXPOSITIONS	Fréquentation un peu inférieure aux attentes.
10.31.439.13	PERSONNEL REFACTURE	Versement d'une subvention de l'OFPP pour financer l'engagement d'une personne chargée de l'inventaire des trouvailles monétaires suisses en collaboration avec le Canton de NE. Compense le compte 10.31.301.02.
10.31.490.01	PART CHARGES ARCHIVES	Voir sous 490.99 - prestations à autres services.
10.31.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES	Participation aux charges des archives communales.

10.61 MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE

10.61.301.02	TRAIT. CONCIERGES, PERS. TECHN.	Renforcement en personnel (contrat à durée déterminée) suite au départ pour cause de maladie d'un conservateur.
10.61.301.06	TRAITEMENTS PERS. AUXILIAIRE	Compense le compte 10.61.306.02.
10.61.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	Indemnités des civilistes. Compensé par le compte 10.61.301.06.
10.61.310.13	IMPRIMES, PUBLICITE, GRAPHISME	Communication des trois expositions temporaires faites en 2014.
10.61.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	Renouvellement d'une machine à café pour la cafétéria (9'000 francs).
10.61.311.96	UTIL. REVENUS LOCATION EXPO.	Dépenses des locations d'expositions non budgétées.
10.61.312.01	CHAUFFAGE	Dernier trimestre non facturé en 2014.
10.61.318.03	FRAIS DE PORTS	Réduction d'envois - une seule exposition majeure.
10.61.318.90	FRAIS DE DEMENAGEMENT	Pas de déplacement de collections.
10.61.434.02	TAXES D'ENTREES EXPOSITIONS	Fréquentation inférieure aux attentes.
10.61.435.01	VENTES D'IMPRIMES	Nouvelle publication mise en vente en décembre seulement
10.61.435.14	VENTES MUSEUM SHOP	Baisse des ventes.
10.61.439.03	LOCATION D'EXPOSITIONS	Locations d'expositions non budgétées.
10.61.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES	Bonne fréquentation de l'auditoire par les services de la Ville.

10.62 JARDIN BOTANIQUE

10.62.301.06	TRAITEMENTS PERS. AUXILIAIRE	Contrats de travail dès 1.1.2014 pour les réceptionnistes auxiliaires, les montants sont intégrés dans le compte 10.62.301.01. Implication sur les montants des différentes assurances.
10.62.304.01	RECAP. PREVOYANCE.NE	Transfert au 1.1.2014 du personnel de l'Université à la Ville (6 personnes pour 3,1 ept)
10.62.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	Poste civiliste plus important car gros chantier au Jardin de l'évolution et Tourbière.
10.62.310.14	ACHATS MUSEUM SHOP	Premier exercice budgétaire basé sur des chiffres transmis par l'Université. Compensé par le compte 10.62.439.12.
10.62.310.15	PUBLICITE, COMMUNICATION	Campagne Affichage Affiche Format mondial expo Belles à croquer + frais affichages autres expos (affichettes).
10.62.312.21	EAU	Année pluvieuse! Moins d'arrosage que prévu.
10.62.314.07	ENTRETIEN DU PARC	Imprévu création tourbière. Gros travail de nettoyage de la marne pour l'étanchéité.
10.62.315.09	ENTRET. ET RESTAUR. COLLECTION	Deux dons importants (fossiles et outils de la terre) impliquant des aménagements et frais de restauration.
10.62.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	Inclus dans la prestation SITEL de l'Université.
10.62.391.05	PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	Fauchage de la prairie par une équipe des Parcs et Promenades dû à la production d'herbe importante suite à une année pluvieuse.
10.62.434.02	VISITE DU JARDIN BOTANIQUE	Moins de recettes que prévues car transfert de l'animation au Service de la médiation culturelle.
10.62.439.03	LOCATION D'EXPOSITIONS	Pas de location d'exposition en 2014.
10.62.439.12	RECETTES CAFETERIA	Premier exercice budgétaire basé sur des chiffres transmis par l'Université. Compense le compte 10.62.310.14.

10.71 MUSEE D'ETHNOGRAPHIE

10.71.301.01	TRAIT. CONSERVATEUR, ASSIST.	Augmentation du taux d'activité du conservateur adjoint, de 50 à 70% du 01.09.2014 au 31.08.2017, financé par un subside de recherche versé par le FNS pour le projet CANS. Compensé par le compte 10.71.461.01.
10.71.301.02	TRAIT. CONCIERGE, PERS. TECHN.	Heures supplémentaires payées à l'une des personnes chargée de remplacer le concierge absent de mai à décembre 2014.
10.71.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	Le CC a débloqué, en application de l'art. 166, un montant de 10'000 francs pour l'aménagement du local du photographe, situé aux Draizes 5, pendant la durée des travaux du MEN.
10.71.318.91	EXPO. TEMPORAIRES, CONFER.	Correction erreur boucllement 2013 (207'748.75 francs). Se reporter au compte de bilan B280.71.
10.71.318.96	ANIM/EXPOS. PARTICULIERES	Compensé par le 10.71.435.96
10.71.435.96	ANIM/EXPOS. PARTICULIERES	Compense le 10.71.318.96.
10.71.461.01	SUBVENTIONS	Compense le compte 10.71.301.01.

10.81 CULTES

10.81.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	En suite d'un vol, remplacement de la sonorisation au Temple de Serrières.

11 ENERGIES

11.12 EAUX

11.12.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	Les pertes sont incluses dans le montant du mandat
11.12.380.00	ATTRIBUTION A RESERVE EAU	L'attribution moindre à la réserve est la conséquence des aggravations sur les autres comptes du domaine de l'eau
11.12.390.00	INTERETS PASSIFS	Le taux moyen de la dette est en baisse par rapport au budget

11.13 ECLAIRAGE PUBLIC

11.13.312.05	CONSOMMATION ELECTRIQUE	La consommation électrique est en baisse depuis quelques années. Ceci est dû principalement à l'installation de lampes de type LED moins énergivores.

13 SPORTS

13.71 SERVICE ADMINISTR. DES SPORTS

13.71.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	En raison des nouvelles modalités de commande à l'interne, la majeure partie des fournitures de bureau ont été effectuées via l'Economat et comptabilisées sur le compte 13.71.394.01
13.71.394.01	ECONOMAT	Voir commentaire sous compte 13.71.310.01

13.72 TERRAINS ET SALLES DE SPORT

13.72.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	Ce compte comprend un montant de 22'000 francs de livraison de tables et chaises suite au sinistre de la buvette de Pierre-à-Bot.
13.72.312.01	CHAUFFAGE	Moins de commande de mazout en 2014 en raison de la réserve encore disponible.
13.72.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	Baisse de charges induite notamment par la fermeture du petit terrain du Chanet de septembre à décembre 2014 en raison des travaux d'agrandissement.
13.72.427.51	LOCATIONS HALLES GYMNASTIQUE	L'ancienne station électrique de Beauregard est nouvellement louée à l'ASEN (Association Escalade de Neuchâtel) pour un montant annuel de 5000 francs.
13.72.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS	L'ECAP a versé un montant de près de 14'000 francs suite au sinistre de la buvette de Pierre-à-Bot.
13.72.436.30	PRESTATIONS DES ASSURANCES	Solde du remboursement de notre assureur suite à l'incendie de la buvette de Pierre-à-Bot en janvier 2013.

13.73 PISC.SERRIERES ET PLAGES VILLE

13.73.312.21	EAU	En raison des précipitations de pluie récurrentes durant la période de juin-juillet, la consommation d'eau d'appoint a pu être fortement réduite.

13.75 PATINOIRE

13.75.362.02	SYND.INTER.PATIN.,PART DEFICIT	Augmentation de la part de la Ville en raison de la recapitalisation de Prévoyance.ne et de l'exploitation du restaurant suite au décès du gérant.

13.78 COMPLEXE DE LA MALADIERE

13.78.312.01	CHAUFFAGE	Surévaluation de la consommation pour l'exercice 2014.
13.78.427.03	LOCATIONS DE SALLES CSM	En raison du mandat de gestion administratif et financier attribué par l'Etat au Service des sports, le compte 13.78 englobe à partir de 2014 tous les revenus de location des 10 salles de gymnastique du complexe de la Maladière.
13.78.436.04	REMB. FRAIS CSM	La part des frais administratifs liés à la gestion du CSM sont inclus dans les loyers refacturés aux lycées sous compte 13.78.427.03.
13.78.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS	Contre-prestations sponsoring sur la location du Taraflex (revêtement de sol) lors des matchs de Coupe d'Europe du NUC.

13.79 PISCINES ET PLAGE NID-DU-CRO

13.79.312.01	CHAUFFAGE	La diminution de consommation de gaz induite par l'installation du nouveau monobloc de ventilation de la halle couverte est effective depuis le mois de novembre 2014 seulement en raison de l'ajournement de la finition des travaux.
13.79.312.21	EAU	En raison des précipitations de pluie récurrentes durant la période de juin-juillet, la consommation d'eau d'appoint des bassins extérieurs a pu être fortement réduite.
13.79.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	Sur recommandation du service des Parcs et Promenades, l'abattage de deux arbres sur le site a été nécessaire afin d'assurer la sécurité des usagers.
13.79.434.02	TAXES D'ENTREES	La vente des entrées individuelles durant l'été a été fortement réduite par rapport aux prévisions budgétaires en raison des conditions climatiques extrêmement défavorables sur la période de juin-juillet.
13.79.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS	Les films protecteurs de chaleur appliqués sur la façade ouest des bassins couverts et qui ont été endommagés lors de l'intempérie de grêle qui s'est abattue dans notre région le 20.06.2013 ont été couverts par l'ECAP à hauteur de 34'000 francs.

13.81 ECOLES DU SPORT & CAMPS MULT.

13.81.318.24	AGENDA 21	Le versement, aux partenaires, des inscriptions au concept Midi Tonus a augmenté en raison d'une plus forte affluence aux cours. La contrepartie est comptabilisée sur le compte 13.81.433.06.
13.81.433.06	FINANCES DE COURS	L'augmentation de la fréquentation au concept Midi Tonus, aux camps multisports et aux Ecoles du sport explique la différence par rapport au budget.

13.82 STADE DE LA MALADIERE

13.82.312.01	CHAUFFAGE	Charges inférieures en raison de la baisse du prix du mazout.
13.82.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	Surévaluation de la consommation énergétique dans le cadre du budget.
13.82.314.53	ENTR. BATIMENTS, INSTALLATIONS	Pour un montant de 15'000 francs non prévu au budget, 397 placets et 68 dossiers de siège ont été remplacés avant l'arrivée du Tour de Romandie dans le stade afin de pouvoir accueillir les spectateurs dans les meilleurs conditions.
13.82.314.57	CONTRATS D'ENTRETIEN	Le coût d'exploitation des réseaux de communication sans fils installés dans le stade sont facturés à hauteur de 15'000 francs par Video 2000.
13.82.316.50	FRAIS DE COPROPRIETE	Des investissements importants ont été entrepris afin de rendre les zones communes étanches à une inondation éventuelle du parking.

13.83 PROMOTION ET MANIFESTATIONS

13.83.313.14	TRAITEUR	Les frais de traiteur sont entièrement refacturés aux clients et dont les revenus figurent sous le compte 13.83.439.27.
13.83.319.08	FRAIS MANIFESTATIONS	La diffusion des matchs de la Coupe du Monde dans le stade de la Maladière.

13.84 STAND DE TIR

13.84.314.69	ENTRETIEN	L'entretien indispensable des récupérateurs de balles des 14 cibles à 300 mètres a occasionné une dépense non prévue de près de 9'000 francs.

14 MOBILITE

14.02 MOBILITE

14.02.301.01	TRAITEMENTS	Baisse dûe au départ d'une collaboratrice en septembre. Le poste sera repourvu en 2015
14.02.364.07	PROMOTION ONDE VERTE	55'828 francs concernent l'exercice 2013. L'évolution semble stabilisée. Pas de répercussion de l'augmentation des tarifs OV car la différence entre l'abonnement adulte et junior est restée la même

14.03 FUN'AMBULE

14.03.315.08	FRAIS DIVERS	Remplacement d'une pompe dans les locaux techniques
14.03.439.08	RECETTES DIVERSES	Remboursement assurance nationale concernant le remplacement du vérin, 9'259.25 francs

14.04 DEVELOPPEMENT DURABLE

14.04.318.25	NEUCHATEL ROULE	A mettre en relation avec les recettes du compte 14.04.439.25
14.04.319.22	PROMOTION MOBILITE DURABLE	à mettre en relation avec les recettes diverses du compte 14.04.439.08
14.04.439.23	MOBILITY	Location de 4 places de parc à Mobility. Recettes désormais imputées à l'Urbanisme (gérance des immeubles)
14.04.469.01	SUBVENTIONS DIVERSES	Prime énergétique de Postfinance: 20'000 francs attribué à l'achat d'une voiture électrique (mobilité professionnelle)

15 TOURISME

15.01 TOURISME

15.01.365.04	TOURISME NEUCHATELOIS	Crédit complémentaire (art.166) de 85'000 francs pour projet achat train touristique électrique
15.01.365.99	AUTRES SUBVENTIONS	Subvention non budgétée d'un montant de 4'800 francs en faveur de l'association Cultissime pour la conception de visites guidées du patrimoine à destination des enfants

16 DEVELOP. DE L'AGGLOMERATION

16.01 POLITIQUE D'AGGLOMERATION

16.01.318.27	REGION CAPITALE SUISSE	Seule la cotisation annuelle a été engagée en 2014

Annexes aux comptes

DETTE CONSOLIDEE

Emprunts	Dates arrêtés Conseil général	Montant initial	Échéance	Annuités payées en 2014				Capital dû au 31.12.2013	Intérêts		Remboursement et amortissement	Total	Capital dû au 31.12.2014
									Taux %	Intérêts			
										Montants			
2004	BC de Fribourg	01.12.2003	14.01.2014	10'000'000	10'000'000	14.01.2014	10'000'000	10'000'000	3.220	12'500.00	10'000'000	10'012'500.00	-
2004	BC de Fribourg	01.12.2003	17.02.2014	10'000'000	10'000'000	17.02.2014	10'000'000	10'000'000	2.980	38'900.00	10'000'000	10'038'900.00	-
2004	Postfinance	01.12.2003	24.02.2014	10'000'000	10'000'000	24.02.2014	10'000'000	10'000'000	2.850	42'700.00	10'000'000	10'042'700.00	-
2004	Postfinance	01.12.2003	28.05.2014	10'000'000	10'000'000	28.05.2014	10'000'000	10'000'000	3.190	131'100.00	10'000'000	10'131'100.00	-
2004	Vaudoise Générale	01.12.2003	29.10.2014	10'000'000	10'000'000	29.10.2014	10'000'000	10'000'000	2.810	233'400.00	10'000'000	10'233'400.00	-
2005	Dexia Municipal Agency	06.12.2004	16.02.2015	5'000'000	5'000'000	16.02.2015	5'000'000	5'000'000	2.595	129'750.00	-	129'750.00	5'000'000
2005	Dexia Municipal Agency	06.12.2004	04.05.2015	10'000'000	10'000'000	04.05.2015	10'000'000	10'000'000	2.500	250'000.00	-	250'000.00	10'000'000
2005	Deutsche bank AG	06.12.2004	15.06.2015	10'000'000	10'000'000	15.06.2015	10'000'000	10'000'000	2.430	243'000.00	-	243'000.00	10'000'000
2005	Erste Europäische pfandb.	06.12.2004	22.09.2015	10'000'000	10'000'000	22.09.2015	10'000'000	10'000'000	2.255	225'500.00	-	225'500.00	10'000'000
2006	Erste Europäische pfandb.	05.12.2005	22.04.2014	15'000'000	15'000'000	22.04.2014	15'000'000	15'000'000	2.970	136'100.00	15'000'000	15'136'100.00	-
2006	Caisse Française Fin Loc	05.12.2005	31.08.2016	10'000'000	10'000'000	31.08.2016	10'000'000	10'000'000	3.010	301'000.00	-	301'000.00	10'000'000
2008	Pax Assurances Vie	03.12.2007	30.06.2016	10'000'000	10'000'000	30.06.2016	10'000'000	10'000'000	3.750	375'000.00	-	375'000.00	10'000'000
2008	Caisse Pensions Migros	03.12.2007	30.07.2018	10'000'000	10'000'000	30.07.2018	10'000'000	10'000'000	3.800	380'000.00	-	380'000.00	10'000'000
2008	Publica	03.12.2007	25.08.2016	10'000'000	10'000'000	25.08.2016	10'000'000	10'000'000	3.250	325'000.00	-	325'000.00	10'000'000
2009	BC Genève	01.12.2008	16.01.2017	20'000'000	20'000'000	16.01.2017	20'000'000	20'000'000	2.980	596'000.00	-	596'000.00	20'000'000
2009	Caisse Pensions Poste	01.12.2008	02.02.2018	10'000'000	10'000'000	02.02.2018	10'000'000	10'000'000	2.860	286'000.00	-	286'000.00	10'000'000
2009	BCN	01.12.2008	31.08.2019	20'000'000	20'000'000	31.08.2019	20'000'000	20'000'000	2.800	560'000.00	-	560'000.00	20'000'000
2009	Bâloise-vie	01.12.2008	02.09.2019	10'000'000	10'000'000	02.09.2019	10'000'000	10'000'000	2.710	271'000.00	-	271'000.00	10'000'000
2009	BC Berne	01.12.2008	10.12.2019	10'000'000	10'000'000	10.12.2019	10'000'000	10'000'000	2.700	270'000.00	-	270'000.00	10'000'000
2010	Suva	07.12.2009	29.01.2020	10'000'000	10'000'000	29.01.2020	10'000'000	10'000'000	2.650	265'000.00	-	265'000.00	10'000'000
2010	Pax Assurances Vie	07.12.2009	16.03.2020	10'000'000	10'000'000	16.03.2020	10'000'000	10'000'000	2.500	250'000.00	-	250'000.00	10'000'000
2010	Suva	07.12.2009	14.04.2020	10'000'000	10'000'000	14.04.2020	10'000'000	10'000'000	2.520	252'000.00	-	252'000.00	10'000'000
2010	Axa Winterthur	07.12.2009	07.05.2020	10'000'000	10'000'000	07.05.2020	10'000'000	10'000'000	2.450	245'000.00	-	245'000.00	10'000'000
2010	Postfinance	07.12.2009	18.06.2020	10'000'000	10'000'000	18.06.2020	10'000'000	10'000'000	2.280	228'000.00	-	228'000.00	10'000'000
2011	Suva	06.12.2010	14.01.2021	10'000'000	10'000'000	14.01.2021	10'000'000	10'000'000	2.200	220'000.00	-	220'000.00	10'000'000
2011	Caisse Pensions Poste	06.12.2010	28.04.2021	10'000'000	10'000'000	28.04.2021	10'000'000	10'000'000	2.630	263'000.00	-	263'000.00	10'000'000
2011	Banque cantonale St-Gall	06.12.2010	30.06.2021	10'000'000	10'000'000	30.06.2021	10'000'000	10'000'000	2.395	239'500.00	-	239'500.00	10'000'000
2012	Banque cantonale St-Gall	06.12.2010	06.01.2022	10'000'000	10'000'000	06.01.2022	10'000'000	10'000'000	1.610	161'000.00	-	161'000.00	10'000'000
2012	BC Berne	05.12.2011	07.11.2022	10'000'000	10'000'000	07.11.2022	10'000'000	10'000'000	1.500	150'000.00	-	150'000.00	10'000'000
2013	Postfinance	03.12.2012	28.04.2023	10'000'000	10'000'000	28.04.2023	10'000'000	10'000'000	1.460	145'594.44	-	145'594.44	10'000'000

Emprunts	Dates arrêtés Conseil général	Montant initial	Échéance	Annuités payées en 2014					Capital dû au 31.12.2013	Annuités payées en 2014		Total	Capital dû au 31.12.2014
				Intérêts		Remboursement et amortissement							
				Taux %	Montants								
2014	Generali Assurances	09.12.2013	15'000'000	29.01.2029		2.215	305'500.00	-			305'500.00	15'000'000	
2014	CP Lucerne	09.12.2013	5'000'000	19.02.2024		1.680	73'000.00	-			73'000.00	5'000'000	
2014	Postfinance	09.12.2013	10'000'000	23.02.2024		1.540	130'900.00	-			130'900.00	10'000'000	
2014	CPEG	09.12.2013	8'000'000	05.03.2024		1.670	109'500.00	-			109'500.00	8'000'000	
2014	VZ Depotbank	09.12.2013	2'000'000	05.03.2024		1.670	27'400.00	-			27'400.00	2'000'000	
2014	Axa Vie	09.12.2013	10'000'000	31.10.2029		1.480	24'700.00	-			24'700.00	10'000'000	
Totaux					320'000'000	7'897'044.44		65'000'000.00		72'897'044.44		305'000'000	

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS	BILAN AU 31.12.2013	COMPTES 2014		BUDGET 2014		SITUATION AU 31.12.2014			BILAN AU 31.12.2014
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	AMORT.	
AUTORITES POLITIQUES	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FINANCES	1.00	-	-	-	-	1.00	1.00	-	1.00
ENVIRONNEMENT	20'920'524.86	446'981.01	-341'560.00	1'025'000	-1'700'000	38'628'635.17	4'274'156.10	-12'861'221.72	21'037'190.72
ACTION SOCIALE	81'258.70	257'11.25	-	-	-	233'206.50	233'206.50	-134'362.55	98'843.95
INFRASTRUCTURES	68'990'801.54	7'607'267.27	-517'754.10	9'600'000	-200'000	166'116'388.67	166'116'388.67	-86'987'167.56	70'662'590.31
URBANISME	135'797'341.84	3'100'610.50	-58'654.97	7'350'000	-3'450'000	311'026'357.99	171'168'857.88	-126'899'705.66	141'405'417.54
POLICE	7'610'563.94	364'968.90	-93'967.95	700'000	-200'000	22'755'386.94	22'755'386.94	-14'956'198.35	7'366'826.44
POLICE DU FEU	4'120'125.00	374'650.05	-	200'000	-100'000	14'116'369.65	14'116'369.65	-7'965'615.85	4'128'792.05
EDUCATION	13'808'343.07	5'031'124.85	-5'000.00	7'490'000	-	13'519'181.20	13'519'181.20	-1'735'421.45	11'721'881.75
CULTURE & INTEGRATION	10'653'870.57	1'129'651.75	-746'151.95	2'850'000	-500'000	23'761'074.43	23'761'074.43	-7'613'411.31	11'745'273.57
ENERGIES	31'483'173.06	1'954'660.00	922.00	2'125'000	-368'000	60'670'082.59	60'340'352.59	-29'199'940.53	31'065'187.01
SPORTS	21'102'051.78	1'022'970.60	-	540'000	-	57'672'017.51	54'132'128.01	-26'932'854.18	20'735'545.83
MOBILITE	6'062'448.05	588'733.65	-40'000.00	700'000	-500'000	981'3035.80	981'3035.80	-3'096'347.65	6'391'860.70
TOURISME	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DEVELOP. DE D'AGGLOMERATION	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	320'630'503.41	21'647'329.83	-1'802'166.97	32'580'000	-7'018'000	718'311'737.45		-318'382'246.81	326'359'410.87
INVESTISSEMENTS NETS		19'845'162.86		25'562'000					

Les investissements suivants sont totalement financés par des taxes, ou par le tarif de l'eau pour les Energies:

Epuration des eaux et évacuation	1'141'522.52	-104'901.70	2'800'000	-150'000
Enlèvement des déchets	97'369.25	-	100'000	-
Utilisation des ports	-	-	-	-
Energies	1'954'660.00	922.00	2'125'000	-368'000
TOTAL	3'193'551.77	-103'979.70	5'025'000	-518'000
Nets	3'297'531.47		5'543'000	

INVESTISSEMENTS	BILAN AU 31.12.2013	C O M P T E S 2 0 1 4		B U D G E T 2 0 1 4		S I T U A T I O N A U 3 1.12.2014			BILAN AU 31.12.2014
		D E P E N S E S	R E C E T T E S	D E P E N S E S	R E C E T T E S	D E P E N S E S	R E C E T T E S	A M O R T.	
AUTORITES POLITIQUES	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FINANCES	1.00	-	-	-	-	1.00	-	-	1.00
ENVIRONNEMENT	5'505'379.30	-	-	-	-	8'218'564.63	-785'814.20	-1'964'803.13	5'467'947.30
ACTION SOCIALE	81'258.70	25'711.25	-	-	-	233'206.50	-	-134'362.55	98'843.95
INFRASTRUCTURES	68'990'801.54	7'607'267.27	-51'7754.10	9'600'000	-200'000	166'116'388.67	-8'466'630.80	-86'987'167.56	70'662'590.31
URBANISME	52'682'007.19	683'691.85	-29'521.10	6'050'000	-2'550'000	183'653'646.95	-30'236'445.72	-97'656'997.07	55'760'204.16
POLICE	7'610'563.94	364'968.90	-93'967.95	700'000	-200'000	22'755'386.94	-432'362.15	-14'956'198.35	7'366'826.44
POLICE DU FEU	4'120'125.00	374'650.05	-	200'000	-100'000	14'116'369.65	-2'021'961.75	-7'965'615.85	4'128'792.05
EDUCATION	13'808'343.07	5'031'124.85	-5'000.00	7'490'000	-	13'519'181.20	-61'878.00	-1'735'421.45	11'721'881.75
CULTURE & INTEGRATION	10'653'870.57	1'129'651.75	-746'151.95	2'850'000	-500'000	23'761'074.43	-4'402'389.55	-7'613'411.31	11'745'273.57
ENERGIES	31'153'443.06	1'954'660.00	922.00	2'125'000	-368'000	60'340'352.59	-404'955.05	-29'199'940.53	30'735'457.01
SPORTS	19'602'051.78	1'022'970.60	-	540'000	-	54'132'128.01	-10'003'617.50	-24'892'964.68	19'235'545.83
MOBILITE	6'062'448.05	588'733.65	-40'000.00	700'000	-500'000	981'3035.80	-324'827.45	-3'096'347.65	6'391'860.70
TOURISME	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DEVELOP. DE D'AGGLOMERATION	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	220'270'293.20	18'783'430.17	-1'431'473.10	30'255'000	-4'418'000	556'659'336.37	-276'203'230.13		223'315'224.07
INVESTISSEMENTS NETS		17'351'957.07		25'837'000					

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	BILAN AU 31.12.2013	COMPTES 2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	BUDGET 2014 DEPENSES RECETTES	SITUATIONS AU 31.12.2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	AMORT.	BILAN AU 31.12.2014
FINANCES Soldes à amortir										
			1.00	-	-	-	1.00		-	1.00
			1.00	-	-		1.00	-	-	1.00
ENVIRONNEMENT Soldes à amortir										
			5'505'379.30	-	-	-	8'218'564.63	-785'814.20	-1'964'803.13	5'467'947.30
			5'505'379.30	-	-		8'218'564.63	-785'814.20	-1'964'803.13	5'467'947.30
ACTION SOCIALE Soldes à amortir Transf. du local existant dans l'ancienne réception de l'immeuble Rue St-Maurice 4 (art. 166)	22.05.13	120'000								
			81'258.70	257'11.25	-	-	233'206.50	-	-134'362.55	98'843.95
			-	-	-		126'236.55	-	-126'236.55	-
			81'258.70	257'11.25	-	-	106'969.95	-	-8'126.00	98'843.95

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	BILAN AU 31.12.2013	COMPTES 2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	BUDGET 2014 DEPENSES	RECETTES	SITUATIONS AU 31.12.2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	AMORT.	BILAN AU 31.12.2014
INFRASTRUCTURES											
Soldes à amortir			68990'801.54	7'607'267.27	-517'754.10	9'600'000	-200'000	166'116'388.67	-8'466'630.80	-86'987'167.56	70'662'590.31
Crédit de construction 2013	03.12.12	300'000	91'371.50	43'132.85	-			116'214'577.47	-843'405.69	-79'187'342.56	36'183'829.22
Crédit de construction 2014	09.12.14	300'000	-	171'933.83		300'000		134'504.35		-9'137.00	125'367.35
Remplacement et acquisition de divers véhicules et machines 2012/2013	02.07.12	1'858'000	897'525.25	551'861.94		800'000		171'933.83			171'933.83
Une ville pour tous, 1ère étape	02.09.02	500'000	182'238.28	154'349.65				1'462'407.19		-149'602.00	1'312'805.19
Points de collecte des déchets enterrés	18.12.06	6'990'000	5'438'954.30	97'369.25				544'189.93	-	-246'586.00	297'603.93
PGEE mise en oeuvre de la première étape	06.02.06	13'500'000	9'796'409.39	25'000.00	-104'901.70			7'954'526.55	-9'150.00	-3'193'854.00	4'751'522.55
PGEE mise en œuvre de la deuxième étape		10'000'000				1'500'000	-150'000	14'974'472.75	-4'085'388.06	-1'446'802.00	9'442'282.69
Travaux du PGEE 2014	31.03.14	1'250'000	-	596'134.38	-91'454.95			596'134.38	-91'454.95		504'679.43
Travaux du PGEE 2015	31.03.14	500'000	-	-				-			-
STEP renouvellement équipements automation	03.06.13	3'460'000	457'160.85	948'917.90		1'300'000		1'406'078.75	-	-45'716.00	1'360'362.75
Rue des Tunnels - réparation d'un collecteur d'eaux usées	02.07.12	460'000	516'399.90	52'115.60				580'090.50	-	-24'774.00	555'316.50
Déchetterie (vestiaires, sanitaires, gestion des toxiques)		1'000'000				100'000					
Entretien des canalisations des eaux usées et mise en place des canalisations des eaux claires	11.11.13	431'000	-	-				-			-
Renouvellement du système de brassage - digesteur 1 (art. 166)	10.09.14	115'489	-	115'489.02				115'489.02			115'489.02
Aménagements surface et équipements dans le cadre de la réalisation du tunnel de Serrières	23.06.14	3'931'000	-	486'611.95				486'611.95			486'611.95
Renouvellement des places de jeux et de sport de plein air en accès libre (part TP)	01.10.01	440'000	136'949.33	4'617.90				458'637.23	-34'522.00	-324'498.00	99'617.23
Etude de circulation et de stationnement réalisée au centre-ville (art. 166)	11.06.12	135'000	100'517.30	29'574.00				132'251.30	-	-12'428.00	119'823.30
Aménagement du secteur Portes-rouges est	07.04.08	500'000	330'350.20	-				498'987.55	-120'543.35	-67'016.00	311'428.20

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2013	COMPTES 2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	BUDGET 2014 DEPENSES	RECETTES	SITUATIONS AU 31.12.2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	AMORT.	BILAN AU 31.12.2014
Remplacement et acquisition de divers véhicules et machines	07.02.11	1'768'000		1'596'191.15	-82'500.00		100'000		1'615'590.15	-	-271'708.00	1'343'882.15
Deuxième étape du plan d'alignement No 85 "Quartier des Fahys"	07.02.11	1'199'500	599'750	1'049'782.09	2'138.85				1'082'367.94	-	-57'453.00	1'024'914.94
Programme d'entretien sur le domaine public 2006-2009	08.05.06	3'500'000		2'327'891.50	-	13'867.70			3'556'510.70	-318'263.50	-1'057'707.00	2'180'540.20
Programme d'entretien sur le domaine public 2010	19.04.10	1'998'000		510'716.10	-				1'986'236.50	-1'289'012.40	-221'369.00	475'855.10
Ribaudes	29.10.07	470'000	235'000	156'037.55	-				457'256.75	-212'350.20	-101'114.00	143'792.55
Programme d'entretien sur le domaine public 2011	07.02.11	1'783'000		1'521'743.00	-				1'797'357.30	-123'881.30	-235'407.00	1'438'069.00
Programme d'entretien sur le domaine public 2012	12.03.12	2'144'000		2'069'249.93	-				2'071'083.93	-	-160'388.00	1'910'695.93
Programme d'entretien du domaine public 2013	04.02.13	1'558'000		758'059.80	568'960.60	-162'698.30	500'000		1'557'329.60	-393'007.50	-37'903.00	1'126'419.10
Programme d'entretien du domaine public 2014	31.03.14	1'804'000		-	1'983'547.55		2'000'000	-50'000	1'983'547.55			1'983'547.55
Véhicules et machines		4'200'000					500'000					
Camion compacteur de ramassage des déchets verts	01.09.14	500'000		-	-				-			-
Camion benne des déchets ménagers adapté aux conteneurs enterrés	01.09.14	500'000		-	-				-			-
Remplacement et acquisition de divers véhicules et machines 2014 - 2017	01.09.14	1'910'000		-	17'944.45				17'944.45			17'944.45
Camionnette caisse avec plaque élévatrice	01.09.14	130'000		-	-				-			-
Camion 7,5 t avec pont / grue	01.09.14	130'000		-	-				-			-
Camionnette avec nacelle élévatrice	01.09.14	170'000		-	-				-			-
Camionnette double cabine - basculant	01.09.14	130'000		-	-				-			-
Programme d'entretien du domaine public 2015	31.03.14	2'013'000		-	-				-			-
Assainissement escalier privé entre Côte 3 et Fbg Gare 13 (art. 166)	22.10.14	123'681	26'000	-	-	-20'000.00			-	-20'000.00		-20'000.00
Entretien et renouvellement des voiries dans le quartier "Draizes-Bourgogne"	11.11.13	184'000		-	-				-			-

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2013	COMPTES 2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	BUDGET 2014 DEPENSES RECETTES	SITUATIONS AU 31.12.2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	AMORT.	BILAN AU 31.12.2014
Prolongement de la voie publique du plan d'alignement no 74 (rue Louis-Bourguet est, art. 166)	18.09.13	130'000		-	-			-			-
Assainissement du passage inférieur du pont de Gibraltar	31.03.14	897'000		-	-			-			-
Aménagement Serrières-PMI		3'000'000					2'000'000				
Application de nouveaux plans d'alignement (Caselle, Deurres et Arnold- Guyot)		1'000'000	500'000				400'000				
Application des nouvelles normes de sécurité routières, en relation avec la révision de la LCR		1'000'000					100'000				
Entretien du domaine public dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL-IMT	06.09.10	752'000		225'361.80	234'058.45			464'127.25	-	-16'210.00	447'917.25
Contrat d'équipement dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL-IMT	06.09.10	2'810'000	769'000	707'329.30	869'965.30	-74'963.15		2'350'379.60	-848'048.15	-35'366.00	1'466'965.45
Equipement de panneaux solaires photovoltaïques aux serres horticoles de la Ville de Cernier (art. 166)	18.02.13	120'000		109'291.60	356.55	-26'081.50		109'648.15	-26'081.50	-10'929.00	72'637.65
Place de jeux, mise en conformité sécurité, nouvelle norme EN 1176	06.06.11	362'000		133'998.90	14'294.40			170'528.30	-	-37'858.00	132'670.30
Divers aménagements sur la route de Pierre-à-Bot	04.02.13	1'014'000		209'649.60	718'304.05			927'953.65	-	-4'193.00	923'760.65
Amélioration du tracé de la route située à l'ouest de la rue Louis-Bourguet (art. 166)	07.11.11	110'000	55'000	147'333.85	-	-51'522.20		155'685.85	-51'522.20	-23'921.00	80'242.65
Etude de détail de la construction pour la route d'accès Deurres-Caselle (art. 166)	20.11.13	20'000		-	-			-			-
Achat d'une pelle rétro (art. 166)	22.05.13	54'000		52'939.45	-			52'939.45	-	-5'294.00	47'645.45
Acquisition d'un chariot élévateur électrique (art. 166)	11.09.13	29'000		25'920.00	3'088.80			29'008.80	-	-2'592.00	26'416.80

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2013	COMPTES 2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	BUDGET 2014 DEPENSES	RECETTES	SITUATIONS AU 31.12.2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	AMORT.	BILAN AU 31.12.2014
URBANISME				52'682'007.19	683'691.85	-29'521.10	6'050'000	-2'550'000	183'653'646.95	-30'236'445.72	-97'656'997.07	55'760'204.16
Soldes à amortir				48'239'571.06	-	-			176'907'478.07	-29'037'375.07	-96'578'533.82	51'291'569.18
Crédit de construction 2013	03.12.12	350'000		119'216.20	18'900.00				138'116.20		-11'921.00	126'195.20
Crédit de construction 2014	09.12.14	350'000		-	74'193.35		350'000		74'193.35			74'193.35
Plan directeur du mobilier urbain, 1ère étape	29.03.99	200'000		12'543.60	-				-			-
Elaboration de plans directeurs sectoriels prévus par le plan d'aménagement communal	06.05.02	300'000		181'491.75	2'349.00				300'394.80	-	-146'359.05	154'035.75
Première étape de mise en place d'un processus de gestion durable du parc immobilier de la Ville de Neuchâtel (EpiC)	12.03.12	988'500		1'554.00	84'161.30		500'000		85'724.30	-	-165.00	85'559.30
Mandat d'étude pour l'élaboration d'un concept "vision nocturne" - zone piétonne (art. 166)	19.11.14	40'000		-	-				-			-
Brasserie du Théâtre (toiture)		500'000		-			500'000					
Cité de l'énergie 7ème étape		500'000		-			50'000					
Hôtel communal, façade et ascenseur		500'000		-			500'000	-400'000				
Réaffectation de la cours sud de l'Hôtel communal	24.06.13	350'000		-	-				-			-
Restauration-rénovation et assainissement partiel de l'Hôtel de Ville	27.10.14	3'360'000		-	-		600'000	-550'000	-			-
Rénovation de locaux pour le SECOPO	24.06.13	1'350'000	20'000	-	4'236.35		1'900'000		4'236.35			4'236.35
Aménagement des rives, 1ère phase réalisation (yc étude)	09.03.09	576'000		-	-				-			-
Jeunes-Rives, étude (avant projet)	31.10.11	620'000		521'400.55	18'518.20				590'355.75	-	-107'621.00	482'734.75
Crédit d'étude Jeunes-Rives (étude projet)		1'500'000					500'000	-500'000				
Etude complémentaire développement Charmettes		300'000					150'000					
Réalisation aménagement rue Crêt-Taconnet, projets d'agglomération 1ère génération		970'000	290'000				200'000	-100'000				

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2013	COMPTES 2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	BUDGET 2014 DEPENSES RECETTES	SITUATIONS AU 31.12.2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	AMORT.	BILAN AU 31.12.2014
Révision du plan directeur et du plan d'aménagement		2'000'000	50'000				100'000				
Réhabilitation de la passerelle de l'utopie	14.01.13	277'000		264'774.10	-			-			-
Remise en état des salles 102-104 de la BPU (art. 166)	18.02.13	135'000		23'880.38	73'390.20			97'270.58	-	-2'388.00	94'882.58
Crédit d'étude Jeunes-Rives projet		1'200'000	600'000	-							
Programme "Nature en Ville", 2ème étape	01.10.07	440'000	350'000	100'351.25	66'228.70	-9'931.10		438'065.65	-242'380.80	-52'975.00	142'709.85
OIBT, mise aux normes	12.01.09	1'700'000		1'245'961.30	41'177.15			1'709'613.65	-	-539'266.20	1'170'347.45
Réhabilitation du parc des Cadolles	02.09.13	250'000		1'166.80	180'850.20			182'017.00	-	-58.00	181'959.00
Réalisation de la passerelle du Millénaire	06.06.11	1'550'000	703'560	523'280.80	32'811.15		-300'000	1'361'726.80	-805'634.85	-26'164.00	529'927.95
Rue de la Collégiale 6, 8 et 10. Assainissement des toitures, des façades nord et chauffage	19.04.10	1'500'000		1'165'266.20	26'077.95	-19'590.00		1'437'050.15	-151'055.00	-178'216.00	1'107'779.15
Réaménagement Place du Port, Place Alexis-Marie Piaget, Port (étude projet)		1'500'000					500'000				
Plan de quartier "Draizes-Bourgogne" et aménagement du secteur Est du chemin des Brandards	11.11.13	1'117'000	563'000	14'943.20	-		200'000	-			-
Démantèlement et réaffectation des locaux de l'ancien garage du SIS	24.06.13	325'000		266'606.00	60'798.30			327'404.30	-	-13'330.00	314'074.30

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2013	COMPTES 2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	BUDGET 2014 DEPENSES	RECETTES	SITUATIONS AU 31.12.2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	AMORT.	BILAN AU 31.12.2014
POLICE				7'610'563.94		-93'967.95	700'000	-200'000	22'755'386.94	-432'362.15	-14'956'198.35	7'366'826.44
Soldes à amortir				5'231'069.44	-	-			19'208'710.59	-324'900.00	-13'987'360.60	4'896'449.99
Crédit de construction 2014	09.12.13	50'000		-	-	-	50'000		-			-
Signalisation		1'550'000					450'000					
3ème étape du plan de stationnement	30.06.08	4'825'000	1'000'000	924'374.35	93'967.95	-93'967.95	200'000	-200'000	1'449'283.30	-93'967.95	-566'473.00	788'842.35
Renouvellement armoires commande carrefours Numa-Droz / Terreaux-Gare- Bercles	01.09.14	340'000		-	111'887.95				111'887.95			111'887.95
Acquisition du mobilier pour le SECOPO	24.06.13	200'000		-	-				-			-
Construction d'un mur en moellons sur la jetée ouest du port (art. 166)	24.03.14	13'000		-	10'705.20				10'705.20			10'705.20
Désaffectation partielle d'un quartier au Cimetière de Beauregard (art. 166)	04.02.13	130'000		-	130'000.00				130'000.00			130'000.00
Aménagement du quartier G	15.03.10	600'000		378'383.90	1'347.25				390'887.15	-	-18'947.00	371'940.15
Aménagement des quartiers M et U et remplacement de véhicules et machines du cimetière de Beauregard	03.09.01	1'400'000		991'348.70	11'600.00				1'356'134.65	-13'494.20	-372'967.75	969'672.70
Désaffectation du quartier A	15.03.10	100'000		68'651.95	2'000.00				73'397.95	-	-4'174.00	69'223.95
Etude nouveau crématoire	15.03.10	100'000		16'735.60	2'160.00				23'079.60	-	-6'276.00	16'803.60
Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard	03.02.14	5'800'000	50'000	-	1'300.55				1'300.55			1'300.55
POLICE DU FEU				4'120'125.00		-	200'000	-100'000	14'116'369.65	-2'021'961.75	-7'965'615.85	4'128'792.05
Soldes à amortir				3'553'493.70	-	-			13'562'706.30	-2'021'961.75	-7'953'084.85	3'587'659.70
Véhicules SIS		700'000	350'000				200'000	-100'000				
Camion Plonnier lourd	18.10.10	500'000	250'000	179'013.30	374'650.05				553'663.35	-	-12'531.00	541'132.35
Camion échelle EPA 30M	18.10.10	1'200'000	600'000	387'618.00	-				991'312.00	-500'656.00	-137'384.00	353'272.00
Camion tracteur "multi berces"	18.10.10	300'000	150'000	-	-				-			-
Berce pour concept "mousse"	18.10.10	150'000	75'000	-	-				-			-

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	BILAN AU 31.12.2013	COMPTES 2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	BUDGET 2014 DEPENSES RECETTES	SITUATIONS AU 31.12.2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	AMORT.	BILAN AU 31.12.2014
EDUCATION			13808'343.07	5'031'124.85	-5'000.00	7'490'000	13'519'181.20	-61'878.00	-1'735'421.45	11'721'881.75
Solides à amortir			6'354'204.97	-	-		207'365.95	-	-566'293.15	-358'927.20
Assainissement du collège du Crêt-du-Chêne	06.02.12	11'725'000	6'646'546.00	4'334'452.30		4'325'000	11'077'309.30	-	-467'168.00	10'610'141.30
Agrandissement du collège du Crêt-du-Chêne	06.02.12	475'000	-	475'000.00		475'000	475'000.00			475'000.00
Démolition ancien Collège de la Maladière	29.06.09	700'000	-	306'18.00	-5'000.00		759'518.30	-61'878.00	-672'022.30	25'618.00
Amélioration de la sécurité des cours d'école	06.06.11	363'000		155'906.10			360'459.70	-	-11'569.00	348'890.70
Transformation du bien fonds no 3583 du cadastre de Neuchâtel - Parcs 59	05.11.12	210'000	203'212.60	642.60			210'022.10	-	-10'469.00	199'553.10
Etude et concours d'architecture du Collège des Parcs (salle de gym)		450'000				450'000				
Collège des Parcs, assainissement complet		8'200'000				2'000'000				
Assainissement Clos 21	02.02.15	240'000	-	-		240'000	-			-
Achat Domino	18.11.13	395'000	395'000.00	-			395'000.00	-	-7'900.00	387'100.00
Aménagement du "Domino"	03.02.14	80'000	-	-			-			-
Assainissement du "Domino"	03.02.14	492'000	-	-			-			-
Transformation et réaménagement de l'appartement au 1er étage, école de Chaumont (art. 166)	28.04.14	35'000	-	34'505.85			34'505.85			34'505.85

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	BILAN AU 31.12.2013	COMPTES 2014		BUDGET 2014		SITUATIONS AU 31.12.2014			BILAN AU 31.12.2014
				DEPENSES BRUTES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES BRUTES	RECETTES	AMORT.	
CULTURE			10653870.57	1'129'651.75	-746'151.95	2'850'000	-500'000	23'761'074.43	-4'402'389.55	-7'613'411.31	11'745'273.57
Solides à amortir			5'164'173.40	-	-			13'622'464.51	-530'939.60	-7'000'554.31	6'090'970.60
Crédit de construction 2013	03.12.12	200'000	51'096.55	8'602.00				59'698.55	-	-5'110.00	54'588.55
Crédit de construction 2014	09.12.13	50'000	-	58'375.80		50'000		58'375.80			58'375.80
Assainissement de la toiture du Collège latin et de la Bibliothèque publique et universitaire de NE	02.04.12	1'200'000	1'105'760.35	393.95	-50'190.00			1'180'248.30	-80'190.00	-101'587.00	998'471.30
Restauration et mise en valeur de la Collégiale	30.06.08	8'477'000	3'891'485.22	706'796.70	-657'785.00	500'000		8'037'671.92	-3'753'083.00	-471'159.00	3'813'429.92
Restauration-conservation de la Collégiale en étape 2	31.03.14	15'200'000	-	571.55	-38'176.95	800'000		571.55	-38'176.95		-37'605.40
Poursuite des travaux de mise en conformité du MAH	02.07.12	400'000	374'038.60	11'857.75				389'815.35	-	-30'376.00	359'439.35
Première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie	07.05.12	5'800'000	67'316.45	343'054.00		1'000'000		412'228.45	-	-4'625.00	407'603.45
Réaménagement de bacs à compost - Jardin botanique (art. 166)	26.11.14	23'000	-	-				-			-
Réaménagement du Temple du Bas, centre de congrès		6'500'000	1'200'000			500'000	-500'000				

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2013	COMPTES 2014 DEPENSES BRUTES RECETTES	BUDGET 2014 DEPENSES RECETTES	SITUATIONS AU 31.12.2014 DEPENSES BRUTES RECETTES AMORT.	BILAN AU 31.12.2014
ENERGIES				31'153'443.06	1'954'660.00	2'125'000	60'340'352.59	30'735'457.01
Domaine de l'eau								
Soldes à amortir				26'210'364.18	-	922.00	53'189'316.76	23'967'197.13
Crédit de construction 2014	09.12.13	150'000		-	57'080.91	150'000	57'080.91	57'080.91
Fontaine-André, rénovation réservoir		1'620'000		-		865'000		
Automatisation et télégestion, rénovation		440'000	88'000	-		110'000		
Renouvellement des équipements et compteurs		7'600'000				1'000'000		
Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2014	31.03.14	723'000		-	320'648.52		320'648.52	320'648.52
Remplacement de la conduite d'eau à la rue de Beauregard et la réfection de la charrière	02.06.14	526'000	122'000	-	159'514.88		159'514.88	159'514.88
Programme de remplacement de conduite du réseau d'eau pour 2015	31.03.14	814'000		-	-		-	-
Modernisation de la télégestion, l'achat de sondes de fuites d'eau 2015	31.03.14	187'500		-	-		-	-
Renouvellement de conduites du réseau de distribution d'eau en 2011	07.02.11	2'388'500		1'943'232.93	-		2'132'572.53	-89'677.00
Remplacement de conduites du réseau de distribution d'eau 2012	12.03.12	1'906'000		1'438'725.43	68'804.15		1'535'578.93	-45'022.00
Travaux sur l'aqueduc, prise d'eau de Colombier et entretien des branchements	12.03.12	573'000		341'397.58	-		351'208.58	-20'347.00
Modernisation des armoires électriques et commande locale de Pierre-à-Bot	12.03.12	319'000		201'438.03	-		215'662.03	-35'790.00
Réparation du domaine public et du réseau suite à la rupture de conduites	12.03.12	390'000		141'265.53	-		142'638.53	-4'226.00
Renouvellement de conduites et réseau de distribution d'eau en 2013	04.02.13	1'950'000		703'946.23	894'926.19		1'609'372.42	-14'079.00
Etude de rénovation du réservoir de Fontaine-André	04.02.13	45'000		14'335.10	31'089.20		45'424.30	-287.00
Etude de la rénovation de la station de pompage de Champ-Bougin	04.02.13	50'000		7'676.00	19'620.80		27'296.80	-154.00
Projets particuliers eau (Champ-Bougin, pompage de chaumont, automate et compteurs d'eau)	04.02.13	250'000		151'062.05	105'763.70		256'825.75	-15'106.00
Modernisation de la télégestion, l'achat de sondes de fuites d'eau 2014	31.03.14	384'500		-	297'211.65		297'211.65	297'211.65

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2013	COMPTES 2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	BUDGET 2014 DEPENSES	RECETTES	SITUATIONS AU 31.12.2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	AMORT.	BILAN AU 31.12.2014
SPORTS				19'602'051.78	1'022'970.60	-	540'000	-	54'132'128.01	-10'003'617.50	-24'892'964.68	19'235'545.83
Soldes à amortir				19'527'062.13	-	-			53'031'111.76	-10'003'617.50	-24'882'103.68	18'145'390.58
Crédit de construction 2013	03.12.12	100'000		-	32'822.30	-			32'822.30			32'822.30
Crédit de construction 2014	09.12.13	200'000		-	116'989.85	-	200'000		116'989.85			116'989.85
Nid-du-Crô, remplacement du système de chloration		340'000					340'000					
Changement de revêtement du petit terrain de football au Chanet	11.11.13	1'770'000		-	190'612.80				190'612.80			190'612.80
Construction de nouveaux vestiaires au Chanet	11.11.13	1'930'000		-	55'760.00				55'760.00			55'760.00
Remplacement du monobloc de ventilation et la pose de capteurs photovoltaïques aux piscines du Nid-du-Crô	02.07.12	1'100'000	160'000	74'989.65	626'785.65				704'831.30	-	-10'861.00	693'970.30

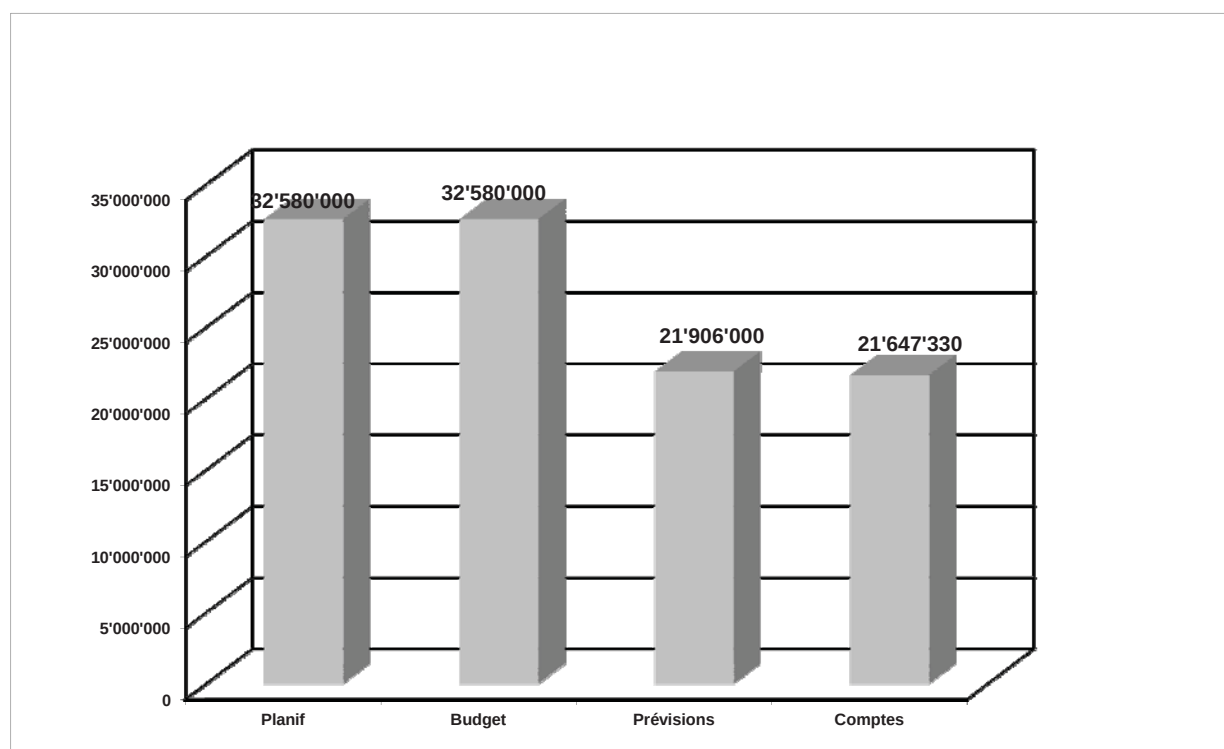
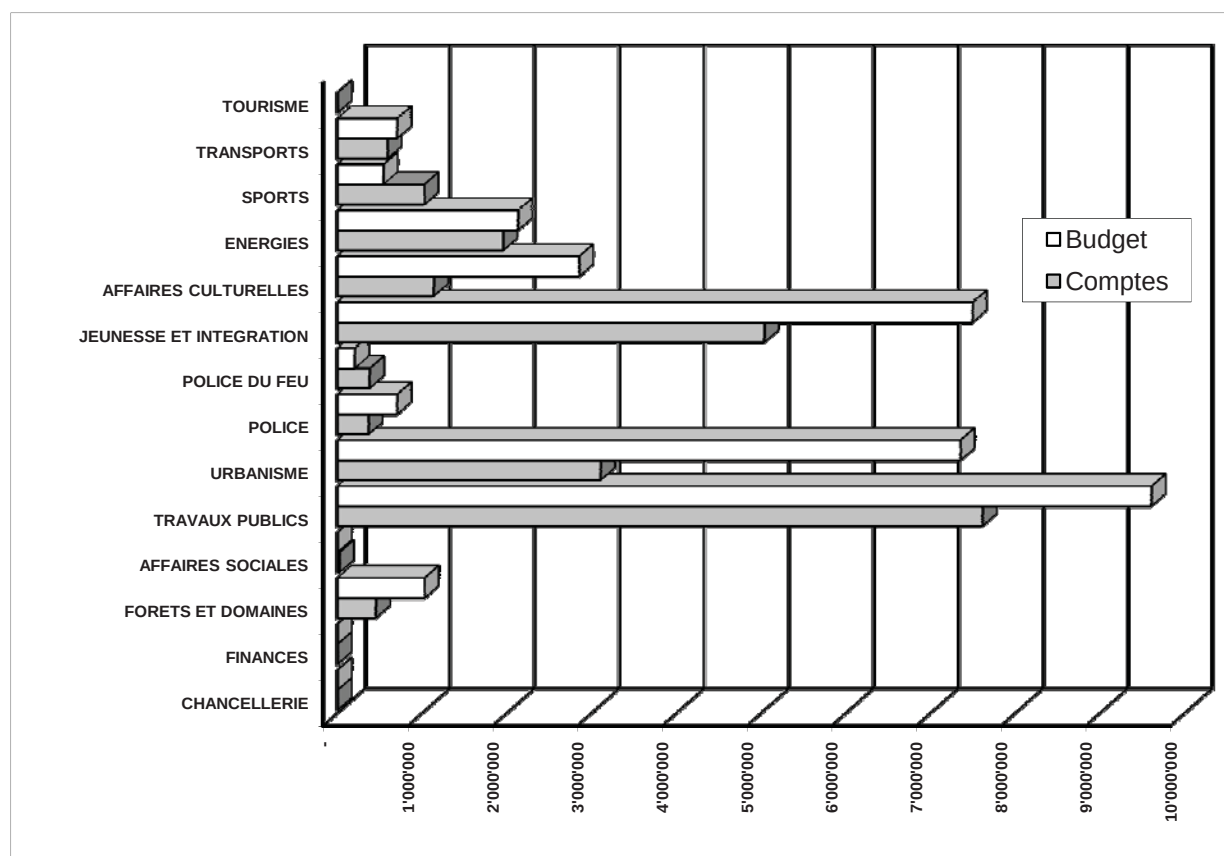
CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2013	COMPTES 2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	BUDGET 2014 DEPENSES	RECETTES	SITUATIONS AU 31.12.2014 DEPENSES BRUTES	RECETTES	AMORT.	BILAN AU 31.12.2014
MOBILITE				6'062'448.05	588'733.65	-40'000.00	700'000	-500'000	9813'035.80	-324'827.45	-3'096'347.65	6'391'860.70
Soldes à amortir				5'512'375.65	-	-			8'530'490.25	-159'340.95	-3'021'094.65	5'350'054.65
2ème train de mesures en faveur d'une mobilité durable		500'000	25'000	-			100'000					
Crédit d'étude mesures Ecluse-Gare-Fahys et passerelle, projets d'agglomération 2ème génération		1'500'000					500'000	-500'000				
Mesures d'agglomération dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL-IMT	06.09.10	1'054'000		318'918.00	461'045.35				905'047.30	-106'830.95	-35'112.00	763'104.35
Agenda 21.2		400'000					100'000					
Réalisation d'une vélosiation à la place Blaise-Cendrars	05.11.12	1'887'000	100'000	46'844.10	127'688.30	-40'000.00			178'897.55	-44'365.15	-3'279.00	131'253.40
Mise en place d'un système de vélos en libre service	14.01.13	202'000		184'310.30	-				198'600.70	-14'290.40	-36'862.00	147'448.30
TOURISME				-			-	-	-	-	-	-
Soldes à amortir				-	-	-			-	-	-	-
Subvention d'investissement en faveur de la Fondation "Au Suchiez"	21.04.08	700'000		-	-	-			-	-	-	-

INVESTISSEMENTS	BILAN AU 31.12.2013	COMPTES 2014		BUDGET 2014		SITUATION AU 31.12.2014			BILAN AU 31.12.2014
DU PATRIMOINE FINANCIER		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	AMORT.	
AUTORITES POLITIQUES	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FINANCES	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENVIRONNEMENT	15'415'145.56	446'981.01	-341'560.00	1'025'000	-1'700'000	30'410'070.54	-3'944'408.53	-10'896'418.59	15'569'243.42
ACTION SOCIALE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
INFRASTRUCTURES	-	-	-	-	-	-	-	-	-
URBANISME	83'115'334.65	2'416'918.65	-29'133.87	1'300'000	-900'000	127'372'711.04	-12'484'789.07	-29'242'708.59	85'645'213.38
POLICE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
POLICE DU FEU	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EDUCATION	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CULTURE & INTEGRATION	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENERGIES	329'730.00	-	-	-	-	329'730.00	-	-	329'730.00
SPORTS	1'500'000.00	-	-	-	-	3'539'889.50	-	-2'039'889.50	1'500'000.00
MOBILITE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOURISME	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DEVELOP. DE D'AGGLOMERATION	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	100'360'210.21	2'863'899.66	-370'693.87	2'325'000	-2'600'000	161'652'401.08	-42'179'016.68		103'044'186.80
INVESTISSEMENTS NETS		2'493'205.79		-275'000					

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	BILAN AU 31.12.2013	COMPTES 2014		BUDGET 2014		SITUATIONS AU 31.12.2014			BILAN AU 31.12.2014
				DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	AMORT.	
ENVIRONNEMENT			15'415'145.56	448'981.01	-341'560.00	1'025'000	-1'700'000	30'410'070.54	-3'944'408.53	-10'896'418.59	15'569'243.42
Solides à amortir			15'232'194.81	-	-	-		29'356'130.78	-3'193'648.53	-10'836'873.19	15'325'609.06
Crédit de construction 2014	09.12.13	175'000	9'381.90	21'238.75		175'000		30'620.65	-	-21'598.40	9'022.25
Réfection de la ferme de la Grand-Vy	02.04.12	382'000	373'745.70	-	-12'410.00			388'553.70	-12'410.00	-34'236.00	341'907.70
Réfection de la ferme (habitation et rural) de la Biche	02.04.12	165'000	72'328.30	92'228.40	-9'150.00			164'556.70	-9'150.00	-3'616.00	151'790.70
Reconstruction ferme incendiée 02.09.11 La Rotte 1, Chaux-du-Milieu	03.06.13	1'105'300	-369'700.00	-		150'000		-	-369'700.00		-369'700.00
Reconstruction de la ferme de la Rotte 1, divers et imprévus	03.06.13	150'000	1'890.00	73'089.95				74'979.95	-	-95.00	74'884.95
Reconstruction du mur de soutènement des courts de Tennis du Mail (art. 167)	22.01.14	165'000	-	180'423.91				180'423.91			180'423.91
Acquisition du terrain et de l'immeuble sis sur l'article 5670 et 1446 du cadastre de Neuchâtel	02.06.14	80'000	-	80'000.00				80'000.00			80'000.00
Etude de faisabilité pour un Parc naturel périurbain au Pied du Jura	16.01.12	152'500	95'304.85	-				134'804.85	-39'500.00		95'304.85
Réfections lourdes		800'000				200'000	-200'000				
Vente Allée des Frênes 16 à Chaumont	04.02.14		-	-	-320'000.00			-	-320'000.00		-320'000.00
Acquisition et vente d'immeubles		1'000'000	8'000'000			500'000	-1'500'000				

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	BILAN AU 31.12.2013	COMPTES 2014		BUDGET 2014		SITUATIONS AU 31.12.2014			BILAN AU 31.12.2014
				DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	AMORT.	
URBANISME			83'115'334.65	2'416'918.65	-29'133.87	1'300'000	-900'000	127'372'711.04	-12'484'789.07	-29'242'708.59	85'645'213.38
Soldes à amortir				-	-			119'472'140.14	-12'455'655.20	-28'834'810.59	78'181'674.35
Crédit de construction 2013	03.12.12		71'979.75	65'105.90	-29'133.87			295'661.52	-29'133.87	-136'640.00	129'887.65
Crédit de construction 2014	09.12.13		-	58'528.20		-		58'528.20			58'528.20
Crédit d'entretien article 2609 (Villa Perret) cadastre de la Coudre	03.09.12	150'000	-	-				-			-
Construction de logements d'utilité publique		4'200'000				300'000	-200'000				
Assainissement énergétique des enveloppes des bâtiments de la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68	07.05.12	7'800'000	5'244'648.63	2'148'841.35		1'000'000	-700'000	7'401'937.98	-	-271'103.00	7'130'834.98
Crédit d'entretien article 2609 (Villa Perret) cadastre de la Coudre	03.09.12	150'000	-155.00	33'807.95				33'807.95	-	-155.00	33'652.95
Etude préliminaire quartier Goutte-d'Or - Monruz sud (art. 166)	14.05.14	129'600	-	32'400.00				32'400.00			32'400.00
Concours de projet concernant site des anciennes serres à Vieux-Châtel (art. 166)	02.06.14	127'400	-	78'235.25				78'235.25			78'235.25
SPORTS (Haute-Nendaz)											
Soldes à amortir			1'500'000.00	-	-	-	-	3'539'889.50	-	-2'039'889.50	1'500'000.00
			1'500'000.00	-	-	-		3'539'889.50	-	-2'039'889.50	1'500'000.00
ENERGIES											
Participation à Neuch'Eole	07.11.11	1'648'650	329'730.00	-	-	-	-	329'730.00			329'730.00
			329'730.00	-	-			329'730.00		-	329'730.00

INVESTISSEMENTS BRUTS 2014



Commentaires détaillés des comptes d'investissement

03 ENVIRONNEMENT

PATRIMOINE FINANCIER

Reconstruction de la Rotte à La Chaux-du-Milieu (incendiée en septembre 2011)	03.06.13	L'ECAP a versé le 27.2.2012 à VDN 369'700 des 1'027'000 francs d'indemnité. La reconstruction n'a pas débuté, son budget ayant passé de 1'027'000 francs à 2'188'000 francs, hors équipement du rural. Le CC sera saisi et le CG informé. Les frais liés au permis de construire et aux honoraires (architecte, ingénieurs, géomètre, etc.) ont été imputés sur le 126.38.503.00.
Reconstruction du mur des tennis du Mail	22.01.14	Article 167 RG, montant 165'000 francs, décompte final : Travaux (dépassement de 15%)=167'636.05 francs Honoraires d'ingénieurs (dépassement de 6%)=10'300.00 francs Real support (chaille supplémentaire) = 7'656.00 francs Total = 185'592.05 francs (dépassement de 12%) La présence de rocher, non identifiée avant le début des démolitions; a rendu les terrassements plus difficiles, plus longs et par conséquent plus onéreux. Cela a engendré 60% du dépassement pour les travaux d'entreprise, évacuation du rocher comprise. Les 40% restants du dépassement sont dus aux remblayages supplémentaires avec de la chaille, nécessaires pour accueillir la terre battue sous l'emprise du chantier.

05 INFRASTRUCTURES

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Programme d'entretien du domaine public 2014	31.03.2014	Aménagements en 2014 de la place ouest de la Gare avec dépense prévue en 2014-2015 et facturés en 2014. Recettes non prévues dues à la participation des CFF et du parking de la Gare pour 180'000 francs sur cet objet à recevoir. Plus-value de 90'000 francs sur la route de Chaumont pour l'évacuation de matériaux pollués. Compte à boucler dès la participation susmentionnée de 180'000 francs versée.
Amélioration du tracé de la route située à l'ouest de la rue Louis-Bourguet (art. 166)	07.11.2011	En attente de recettes supplémentaires.
Entretien et renouvellement des voiries dans le quartier "Draizes-Bourgogne"	11.11.2013	En attente du projet immobilier privé.
Deuxième étape du plan d'alignement No 85 "Quartier des Fahys"	07.02.2011	Investissement terminé. Recettes à recevoir en fonction de la concrétisation du plan de quartier. Dépense à boucler.

06 URBANISME

PATRIMOINE FINANCIER

Projet des Cadolles	17.1.2011	Le dépassement de crédit devisé aujourd'hui à 60'000 francs concerne les travaux complémentaires survenus lors des travaux concernant la crèche. Les travaux d'aménagements extérieurs ne sont que partiellement réceptionnés, dans l'attente de travaux de finition. Le Service des bâtiments et du logement intervient comme représentant du maître de l'ouvrage
Assainissement énergétique des enveloppes des bâtiments de la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68	07.05.2013	Les travaux sont en cours, la fin du chantier est prévue pour l'automne 2015. Le Service des bâtiments et du logement suit la direction des travaux

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Mise aux normes OIBT	12.01.2009	Dans la continuité des informations contenues dans le rapport de l'exercice précédent, ces travaux sont achevés. Le dépassement de 9'613 francs est imputable au changement du taux de la TVA qui n'a pas pu être absorbé lors du passage de 7.6 à 8% au 1 ^{er} janvier

EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal, 1ère étape	12.03.2012	Les expertises des 39 bâtiments compris dans la première étape ont débuté en septembre 2014 et se termineront en juin 2016.
Démantèlement et réaffectation des locaux de l'ancien garage du SIS	24.6.2013	Les travaux se sont terminés fin 2013. Le solde des factures a été payé en début d'année 2014.
Rénovation locaux SECOPO	24.06.2013	Le chantier commence en janvier 2015 et se déroulera sur 12 mois. Le Service des bâtiments et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.
Réaffectation de la cour sud de l'Hôtel communal	24.06.2013	Le projet est en cours, les travaux se feront en continuité des travaux pour la rénovation des locaux SECOPO. Le Service des bâtiments et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.
Programme « Nature en Ville », 2 ^{ème} étape	01.10.2007	Le crédit du programme « Nature en ville » de Fr.440'000.- a un solde de Fr.2'000.- Plus de Fr.242'000.- de recettes (subventions, sponsoring) ont été encaissées à ce jour. Un montant de Fr.100'000.- environ sera obtenu après le dépôt du rapport final.
Crédit d'études Jeunes-Rives, avant-projet	31.10.2011	Ce crédit d'étude a permis de développer le résultat du concours European 10, Ring jusqu'à la phase d'avant-projet, qui a été présenté, sous forme de plans et maquette, lors de l'exposition au MAH au printemps 2014. Une partie du solde du crédit permettra d'organiser des visites de réalisations existantes en 2015.
Réalisation de la passerelle du Millénaire	06.06.2011	Sur un crédit de Fr.1'550'000.-, un solde de Fr.189'000.- est encore disponible. Une partie de ce montant devra couvrir les frais d'échanges fonciers et de notariat. Les recettes totales de Fr.805'600.- sont supérieures de Fr.102'000.- environ à ce qui était escompté dans le rapport de demande de crédit.

07 POLICE

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard	03.02.2014	Le mandataire pour les prestations d'architecte a été sélectionné. Le projet sera élaboré sur l'année 2015. Le Service des bâtiments et du logement intervient en tant que représentant du maître de l'ouvrage.

08 POLICE DU FEU

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Camion Pionnier lourd	18.10.2010	Les offres sur la base desquelles nous inscrivons les montants à la planification des investissements doivent souvent être réactualisées. Cela a été le cas pour le véhicule pionnier lourd dont le prix final a dépassé notre planification d'environ 50'000 francs
Camion échelle EPA 30M	18.10.2010	A contrario, le camion échelle, dont le crédit a été demandé le même jour dans le même rapport, a finalement coûté 200'000 francs de moins que prévu
		Pour l'acquisition des véhicules du feu, le SIS doit obtenir l'accord des instances cantonales (SSCM et/ou ECAP) pour le subventionnement légal. Il est donc impossible de fixer avec précision l'année d'acquisition. Certains achats sont avancés, d'autres sont repoussés.

09 EDUCATION

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Assainissement et agrandissement du collège du Crêt-du-Chêne	06.02.2012	Les travaux se sont achevés selon le calendrier et l'école est en fonction depuis la rentrée scolaire d'août 2014. Les décomptes finaux sont attendus de la part de l'entreprise générale. Le Service des bâtiments et du logement coordonne les études et intervient comme représentant du maître de l'ouvrage pour le Service de l'éducation.

Amélioration de la sécurité des cours d'école	06.06.2011	L'ensemble des cours d'écoles a été revu. Les travaux sont terminés. Le dépassement est dû à des éléments noyés dans le bitume à l'école de la Promenade. Ces pièces recevant d'anciennes barrières ont dû être enlevées pour permettre la pose des nouvelles barrières. Le Service des bâtiments et du logement intervient en tant que direction des travaux ainsi que direction architecturale.

10 CULTURE & INTEGRATION

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Restauration et mise en valeur de la Collégiale. Etape 1	30.06.2008	Les travaux de l'étape 1 sont terminés. Les factures finales sont attendues Une demande de crédit pour l'étape 2 a été acceptée par votre Autorité en mars 2014. Le dossier est piloté par la Direction de l'urbanisme.
Poursuite des travaux de mise en conformité du MAH	02.07.2012	Les travaux se sont terminés fin 2013, les factures finales ont été réglées en début d'année. Le Service des bâtiments et du logement intervient en tant que direction des travaux ainsi que direction architecturale.
Première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie	07.05.2012	Le projet pour la Villa de Pury est terminé. Les travaux doivent commencer dans le courant du premier semestre. Le Service des bâtiments et du logement intervient en tant que représentant du maître de l'ouvrage en étroite collaboration avec la direction du musée.

13 SPORTS

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Crédit de construction 2014	09.12.2013	Divers crédits ont été sollicités, dont voici le détail : - Mise hors-service de la citerne enterrée et assainissement de la chaudière aux Charmettes (montant du crédit : 70'000 francs). L'objet 39428 peut être bouclé. - Réaménagement de la caisse d'accueil principale des piscines du Nid-du-Crô (montant du crédit : 25'000 francs). L'objet 39488 peut être bouclé. - Installation d'un second tableau de renvoi dans la salle de la Riveraine (montant du crédit : 56'000 francs). L'objet 39729 est encore ouvert. - Installation de deux armoires de rangement dans la halle du bassin du Crêt-du-Chêne (montant du crédit : 20'000 francs). L'objet 39730 est encore ouvert. - Pose d'un variateur de fréquence sur les deux pompes de circulation des bassins intérieurs du Nid-du-Crô (montant du crédit : 22'000 francs). L'objet 39349 est encore ouvert.
Changement de revêtement du petit terrain de football au Chanet	11.11.2013	Les travaux ont débuté en septembre 2014 et devraient se terminer en mai 2015.
Construction de nouveaux vestiaires au Chanet	11.11.2013	Le crédit sollicité avait été amendé pour un montant de 300'000 francs lors de la séance du Conseil général du 2 novembre, ce qui nous a contraints à abandonner l'avant-projet issu du concours d'architecture que nous avons lancé et de redéfinir un nouveau projet à l'interne. Celui-ci débutera, avec l'appui du Service des bâtiments et du logement, dans le courant du printemps 2015.
Remplacement du monobloc de ventilation et pose de capteurs photovoltaïques aux piscines du Nid-du-Crô	02.07.2012	L'installation du nouveau monobloc de ventilation de la halle couverte a été réalisée durant la fermeture estivale des bassins intérieurs. La pose des panneaux photovoltaïques sera réalisée dans le courant du printemps 2015.

BILAN CONSOLIDE AU 31.12.2014

No compte	Libellé	Mouvements 2014			Solde 31.12.14
		Solde au 01.01.14	Débit	Crédit	
A1	ACTIF	514'655'559.66	947'006'951.85	965'472'283.77	496'190'227.74
A10	DISPONIBILITES	7'623'407.19	535'874'694.98	539'666'154.38	3'831'947.79
A100	CAISSE	49'971.35	305'886.40	301'423.30	54'434.45
A100.01	02 CAISSE	9'173.05	79'107.45	74'918.50	13'362.00
A100.02	02 AVANCES CAISSE SERV. DIV.	39'700.00	119'025.00	118'025.00	40'700.00
A100.09	04 AVANCES CAISSE ACCUEIL ECOL	1'098.30	107'753.95	108'479.80	372.45
A101	CHEQUES POSTAUX	1'055'602.39	53'885'312.46	53'430'092.24	1'510'822.61
A101.01	02 CHEQUES POSTAUX 20-251-1	1'018'576.01	53'126'378.75	52'658'830.24	1'486'124.52
A101.02	06 CCP 70-109177-8 GERANCE CP	5'935.32	6'080.47	5'935.32	6'080.47
A101.03	02 CONTENTIEUX CCP 10-751693-8	3'431.17	425'091.42	425'503.86	3'018.73
A101.04	09 CRECHES CCP 10-241858-2	12'243.68	80'895.19	88'676.63	4'462.24
A101.08	09 ACCEUIL ECOLIER 12-270931-9	14'097.85	105'004.75	107'965.95	11'136.65
A102	BANQUES	6'517'833.45	481'683'496.12	485'934'638.84	2'266'690.73
A102.01	02 B.C.N. - C/C	5'738'200.25	390'419'188.66	394'524'048.80	1'633'340.11
A102.04	02 B.C.N. - C/C ETHNOGR.	2'793.75	1'115.60	1'595.00	2'314.35
A102.30	02 C.S. - C/C	670'579.29	91'035'980.49	91'157'268.24	549'291.54
A102.40	02 U.B.S. - C/C	106'260.16	227'211.37	251'726.80	81'744.73
A11	AVOIRS	40'209'247.96	355'013'985.56	354'193'445.67	41'029'787.85
A110	ACCREDITIFS	342'496.19	25'121'479.17	25'012'083.09	451'892.27
A110.13	06 ETUDES LOG. SOC. SERRIERES	35'950.40	-	-	35'950.40
A110.35	02 O.P.- ASS. ACC. SUVA	123'122.23	695'428.35	696'266.35	122'284.23
A110.38	06 EXPERTISE PLACE DU PORT	163'662.30	158.75	158.75	163'662.30
A110.45	02 OP - ASS. ACC. GROUPE MUTUEL	16'955.89	454'591.30	472'718.40	-1'171.21
A110.48	01 CHANCELL.- TEL. A REPARTIR	10'247.97	137'863.92	123'436.59	24'675.30
A110.50	01 CHANCELL.- AFFR. A REPARTIR	3'831.85	106'000.00	109'327.35	504.50
A110.67	02 SERV.ASS., PRIMES CONSTR.RC	15'954.70	26'793.85	26'793.85	15'954.70
A110.79	07 COMM. PARITAIRE TAXIS	-27'229.15	85'153.00	45'789.00	12'134.85
A110.98	06 URBANISME - COMPTE LIAISON	-	23'615'490.00	23'537'592.80	77'897.20
A111	COMPTES COURANTS	18'133'257.43	68'640'612.25	71'180'134.71	15'593'734.97
A111.01	02 SRH-CCNC-COTI. FAMILIALES	-16'358.90	-7'018.65	-	-23'377.55
A111.03	04 ETAT NE - AIDE MATERIELLE	14'943'920.34	24'496'679.78	26'943'920.30	12'496'679.82
A111.04	09 COUP DE POUCE POUR MAJEUR	-4'020.50	5'795.25	3'117.15	-1'342.40
A111.06	11 VITEOS C/C	1'546'943.66	15'831'919.24	15'844'264.47	1'534'598.43
A111.08	04 SERVICES SOCIAUX	1'594'300.22	24'507'252.18	24'503'727.26	1'597'825.14
A111.17	02 SYNDICAT INTERC. PATINOIRES	-510.90	938'199.80	949'376.90	-11'688.00
A111.19	02 SAITRN	55.15	157.60	212.75	-
A111.24	10 INVENTAIRE NUMISMATIQUE	-4'028.60	42'121.60	65'368.00	-27'275.00
A111.25	04 ATELIERS PHENIX	-	821'294.15	824'916.70	-3'622.55
A111.27	09 INFO +	-39'392.35	142'633.06	140'466.00	-37'225.29
A111.28	09 SEMO	51'873.45	8'373.15	11'581.80	48'664.80
A111.29	02 TELEPHONES PRIVES	401.45	638.87	1'040.32	-
A111.31	09 NOCTAMBUS	41'716.40	303'420.10	325'190.20	19'946.30
A111.32	10 SYNDICAT EXPLOITATION THEATRE	17'997.69	1'548'955.17	1'566'952.86	-
A111.33	13 COPROPRIETE MALADIERE	360.32	190.95	-	551.27
A112	IMPOTS A ENCAISSER	12'369'917.32	174'716'183.90	175'352'732.92	11'733'368.30
A112.05	02 DEBITEURS IMPOTS	12'369'917.32	174'716'183.90	175'352'732.92	11'733'368.30
A114	SUBV. COLLECTIVITES PUBLIQUES	79'943.96	84'600.00	170'943.96	-6'400.00
A114.01	02 SUBV. FED. A RECEVOIR	5'000.00	42'500.00	5'000.00	42'500.00
A114.02	02 SUBV. CANT. A RECEVOIR	74'943.96	42'100.00	165'943.96	-48'900.00

No compte	Libellé	Mouvements 2014		Solde 31.12.14
		Solde au 01.01.14	Débit	Crédit
A115	AUTRES DEBITEURS	9'144'171.77	85'750'841.08	81'729'524.84
A115.04	02 SRH-PRETS AU PERSONNEL	4'499.55	40'068.70	15'568.25
A115.09	02 AFC - RECUP. I.A.	601'771.39	2'120'835.24	2'113'081.39
A115.14	02 S.A. IMMOB. PATINOIRES L.N.	109.15	1'765.90	1'875.05
A115.25	02 DEBITEURS SAI	6'230'447.20	58'308'991.67	53'904'401.12
A115.27	02 CONTENTIEUX CASH-IN	1'344'510.09	1'180'413.77	1'458'620.20
A115.28	02 RELANCE ADB - CONTENTIEUX	-1'703.55	6'980.40	26'282.75
A115.29	08 DEBITEURS AMBULANCES - SIS	671'082.16	7'535'400.76	7'607'603.81
A115.32	06 URBANISME-COMPTE DE GERANCE	17'736.35	291'474.30	215'619.85
A115.33	06 DEBITEURS LOCAT. DOMAINES	-4'184.35	1'118'640.45	1'103'553.85
A115.34	10 FONDATION BPU - C/C	832.80	3'819'402.30	3'820'235.10
A115.37	09 DEBITEURS ACCUEIL ECOLIERS	39'958.55	7'686.94	47'645.49
A115.40	06 DEBITEURS LOCATIONS 06.11	1'855.45	4'467'013.00	4'494'337.65
A115.42	06 DEBITEURS LOCATIONS 06.21	1'071.25	350'046.90	306'267.05
A115.43	06 DEBITEURS LOCATIONS 06.31	21'240.00	406'567.75	375'774.60
A115.44	06 DEBITEURS LOCATIONS 06.39	-20'593.00	67'304.00	66'358.00
A115.45	06 DEBITEURS LOCATIONS DIVERS	110'181.80	750'650.35	719'739.60
A115.46	06 DEBITEURS LOCATIONS FMPPA	-4'415.00	756'439.50	797'878.50
A115.47	06 DEBITEURS LOCATIONS 06.20	58'917.00	1'743'505.55	1'837'854.40
A115.55	05 DEBITEURS TP	70'854.93	2'777'255.10	2'816'429.68
A119	AUTRES CREANCES	139'461.29	700'269.16	748'026.15
A119.02	10 EXPO J. JACOT-GUILLARMOD	24'876.00	-	24'876.00
A119.08	06 DEPOT FPRFAITARE VITEOS	41'450.00	-	-
A119.11	11 TVA SI	63'887.39	563'303.51	576'936.60
A12	PLACEMENTS	205'036'259.81	2'732'605.01	21'030'992.67
A121	ACTIONS ET PARTS SOCIALES	51'403'130.00	1.00	49'700.00
A121.01	02 ACTIONS ET PARTS SOCIALES	617'400.00	1.00	49'700.00
A121.02	11 ACTIONS VITEOS	50'456'000.00	-	-
A121.03	11 NEUCHEOLE	329'730.00	-	-
A122	PRETS	52'780'500.00	-	20'000'000.00
A122.02	11 PRÊT VITEOS	52'780'500.00	-	20'000'000.00
A123	IMMEUBLES	100'852'629.81	2'732'604.01	981'292.67
A123.01	03 IMMEUBLES LOCATIFS DOMAINES	5'982'669.96	92'228.40	84'095.00
A123.02	03 IMM.LOC.DOM.-EQUIP. A AMORT	1'638'045.35	-	166'310.75
A123.06	06 IMMEUBLES LOCAT. FINANCIERS	79'488'835.30	2'269'496.50	294'210.05
A123.07	06 IMM.LOC.FIN.-EQUIP. A AMORT	5'119'712.85	116'786.90	425'591.87
A123.16	03 TERRAINS NON BATIS - DIVERS	2'219'211.88	-	10'052.00
A123.21	03 TERRAINS - DOMAINES	6'404'154.47	254'092.21	1'033.00
A13	ACTIFS TRANSITOIRES	32'338'634.60	31'297'978.50	32'346'080.30
A138	CPTE LIAISON 2 PERIODES COMPT.	32'338'634.60	31'297'978.50	32'346'080.30
A138.01	02 A.T. - DEPENSES ANTICIPEES	61'306.85	59'415.95	61'306.85
A138.02	02 A.T. - RECETTES TARDIVES	30'950'876.75	30'188'562.55	31'195'973.45
A138.05	11 CONSO. NON FACT. & SUB. A R	1'326'451.00	1'050'000.00	1'088'800.00
A14	INVESTISSEMENTS	220'017'875.25	19'825'095.20	16'267'595.75
A140	TERRAINS NON BATIS	7'034'486.20	20'660.40	602'490.55
A140.01	02 EQUIPEMENTS A AMORTIR	7'034'486.20	20'660.40	602'490.55
A141	OUVRAGES DE GENIE CIVIL	97'336'842.14	9'017'045.19	7'339'158.05
A141.01	02 EQUIPEMENTS A AMORTIR	45'065'063.78	5'301'595.43	3'811'882.35
A141.02	11 EAU	31'153'443.06	1'954'660.01	2'372'646.05
A141.71	05 EQUIPEMENTS STEP A AMORTIR	21'118'335.30	1'760'789.75	1'154'629.65

No compte	Libellé	Solde au 01.01.14	Mouvements 2014		Solde 31.12.14
			Débit	Crédit	
A143	TERRAINS BATIS	102'344'589.94	8'496'239.80	6'300'908.00	104'539'921.74
A143.01	06 IMMEUBLES LOC. ADMIN.	5'931'396.20	56'695.95	219'193.00	5'768'899.15
A143.02	06 IMM.LOC.ADM.-EQUIP. A AMORT	1'631'026.20	41'177.15	131'929.00	1'540'274.35
A143.03	06 AUTRES EQUIPEMENTS A AMORTIR	11'333'466.14	811'609.35	1'055'454.75	11'089'620.74
A143.06	06 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	5'993'611.39	261'726.50	208'392.00	6'046'945.89
A143.07	06 BAT.ADM.-EQUIP. A AMORTIR	363'012.00	-	13'332.00	349'680.00
A143.11	05 BATIMENTS ADMIN. T.P.	6'693'968.00	-	294'622.00	6'399'346.00
A143.16	07 CREMATOIRE ET CIMETIERE	91'180.00	-	6'160.00	85'020.00
A143.17	07 CREMAT./CIM.-EQUIP. A AMORT	2'051'357.45	170'586.40	89'350.00	2'132'593.85
A143.24	13 PISCINES/PLAGES	6'346'180.45	683'370.80	261'048.00	6'768'503.25
A143.25	13 PISC./PLAGES-EQUIP. A AMORT	1'342'019.05	6'000.00	110'326.00	1'237'693.05
A143.35	13 TERR. SPORTS-EQUIP. A AMORT	2'407'730.93	310'245.70	295'375.15	2'422'601.48
A143.41	06 W.C. PUBLICS	34'446.70	-	3'445.00	31'001.70
A143.46	06 CENTRE DE LOISIRS	212'680.00	-	10'160.00	202'520.00
A143.51	09 ECOLES	35'726'989.48	4'843'958.15	1'551'634.00	39'019'313.63
A143.52	09 ECOLES - EQUIP. A AMORTIR	8'934'871.44	155'906.10	518'582.00	8'572'195.54
A143.56	09 COLLEGE LATIN	1'651'738.18	73'784.15	188'758.00	1'536'764.33
A143.71	06 EGLISES	4'116'689.67	726'267.80	835'858.95	4'007'098.52
A143.72	06 EGLISES - EQUIP. A AMORTIR	385'890.90	-	16'035.00	369'855.90
A143.76	10 SALLE MUSIQUE & TEMPLE BAS	518'693.00	-	23'193.00	495'500.00
A143.77	10 SALLE MUS./TB-EQUIP. AMORT.	494'218.00	-	16'189.00	478'029.00
A143.81	10 MUSEES	1'695'372.61	343'054.00	140'651.00	1'897'775.61
A143.82	10 MUSEES - EQUIP. A AMORTIR	4'388'052.15	11'857.75	311'220.15	4'088'689.75
A145	FORETS	4'209'681.00	-	-	4'209'681.00
A145.01	03 FORETS	4'209'681.00	-	-	4'209'681.00
A146	MOBILIER, MACHINES, VEHICULES	5'865'761.99	1'047'217.39	1'271'594.00	5'641'385.38
A146.01	02 MOBILIER	1.00	-	-	1.00
A146.03	02 AUTRES EQUIPEMENTS A AMORTIR	5'295'701.34	992'733.54	1'185'575.60	5'102'859.28
A146.25	13 PISC./PLAGES-EQUIP.A AMORT.	14'467.10	-	4'822.40	9'644.70
A146.52	09 ECOLES - EQUIP. A AMORTIR	98'935.55	27'972.00	33'530.00	93'377.55
A146.77	10 SALLE MUS./TB-EQUIP.AMORT.	66.00	-	66.00	-
A146.82	10 MUSEES - EQUIP. A AMORTIR	456'591.00	26'511.85	47'600.00	435'502.85
A147	MARCHANDISES & APPROVIS.	699'508.65	910'369.82	623'924.05	985'954.42
A147.01	01 ECONOMAT GENERAL	43'390.00	-	7'390.00	36'000.00
A147.02	06 SACS POUBELLES EN STOCK	558.40	5'721.85	-	6'280.25
A147.03	03 FORETS-BOIS INVEND. EX. PR.	114'631.00	-	5'626.00	109'005.00
A147.04	03 DOMAINES - ENCAVAGE	528'150.00	203'850.00	-	732'000.00
A147.05	05 T.P. - MARCHANDISES	12'779.25	700'797.97	610'908.05	102'669.17
A149	AUTRES BIENS	2'527'005.33	333'562.60	129'521.10	2'731'046.83
A149.02	10 MUSEE D'ART, COLLECTIONS	548'460.75	-	-	548'460.75
A149.03	10 MUSEE HISTOIRE, COLLECTIONS	730'153.00	-	-	730'153.00
A149.04	10 MUSEE HIST.NAT.,COLLECTIONS	200'000.00	-	-	200'000.00
A149.05	10 MUSEE ETHN., COLLECTIONS	400'000.00	-	-	400'000.00
A149.06	02 AUTRES EQUIPEMENTS A AMORTIR	648'391.58	333'562.60	129'521.10	852'433.08
A15	PRETS ET PARTICIP. PERMAN.	6'378'726.00	1'058'500.00	939'982.00	6'497'244.00
A154	SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE	5'152'965.00	782'600.00	935'732.00	4'999'833.00
A154.01	02 PARTIC. A STES ECON. MIXTE	4'680'462.00	-	138'132.00	4'542'330.00
A154.03	02 PRETS A STES D'ECON. MIXTE	472'503.00	782'600.00	797'600.00	457'503.00
A155	INSTITUTIONS PRIVEES	1'225'761.00	275'900.00	4'250.00	1'497'411.00
A155.01	02 PARTICIP. A INSTIT. PRIVEES	11.00	-	-	11.00
A155.02	02 PRETS HYP. A INSTIT. PRIV.	134'250.00	-	2'250.00	132'000.00
A155.03	02 PRETS NON GAR. A INST.PRIV.	1'091'500.00	275'900.00	2'000.00	1'365'400.00

No compte	Libellé	Solde au 01.01.14	Mouvements 2014		Solde 31.12.14
			Débit	Crédit	
A16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	897'018.00	-	52'799.00	844'219.00
A164	SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE	897'018.00	-	52'799.00	844'219.00
A164.01	02 SUBVENTIONS A AMORTIR	897'018.00	-	52'799.00	844'219.00
A18	AVANCES AUX FINANC. SPECIAUX	2'154'390.85	1'204'092.60	975'234.00	2'383'249.45
A180	COMPTES FINANCEMENTS SPECIAUX	2'154'390.85	1'204'092.60	975'234.00	2'383'249.45
A180.03	05 EPUR.EAUX USEES, AVANCE TAXE	-	42'604.93	-	42'604.93
A180.08	05 DECHETS AVANCE TAXE MENAGE	1'314'665.65	840'000.00	525'834.00	1'628'831.65
A180.09	05 DECHETS AVANCE TAXE ENTRE.	839'725.20	321'487.67	449'400.00	711'812.87

No compte	Libellé	Mouvements 2014			Solde 31.12.14
		Solde au 01.01.14	Débit	Crédit	
B2	PASSIF	-514'655'559.66	540'039'541.25	505'667'072.39	-496'190'227.74
B20	ENGAGEMENTS COURANTS	-9'806'251.00	285'872'700.84	282'874'850.59	-6'808'400.75
B200	CREANCIERS	-8'378'017.42	275'506'117.09	272'613'856.08	-5'485'756.41
B200.01	02 SRH - CCNC	171'214.19	10'200'789.05	10'504'869.51	-132'866.27
B200.04	02 SRH - AFF. EN SUSPENS	11'911.00	69'220'760.50	69'230'874.40	1'797.10
B200.09	02 SRH-ASS. ACC. COMPL. PERS.	365.50	7'518.00	7'297.75	585.75
B200.21.002	02 SRH - LAA BPU	1'485.05	25'292.80	24'515.55	2'262.30
B200.21.003	02 SRH - LAA FMPA	-1'174.95	4'165.35	2'958.70	31.70
B200.21.004	02 SRH - LAA EDEL'S	-	2'667.60	3'496.55	-828.95
B200.21.005	02 SRH - LAA PHENIX	-	4'890.60	6'165.15	-1'274.55
B200.21.006	02 SRH - LAA THEATRE	-	10'868.00	11'301.70	-433.70
B200.22.001	02 SRH - ALLOC. FAM. VIDEO2000	-830.00	-2'736.30	-	-3'566.30
B200.22.002	02 SRH - ALLOC. FAM. BPU	3'860.00	-8'940.00	-	-5'080.00
B200.22.005	02 SRH - ALLOC. FAM. PHENIX	-	2'400.00	-	2'400.00
B200.22.006	02 SRH - ALLOC. FAM. SYN. THEA	-	6'440.30	8'889.70	-2'449.40
B200.23.001	02 SRH - COTI. CCNC VIDEO 2000	12'508.70	543'183.65	549'869.95	5'822.40
B200.23.002	02 SRH - COTI. CCNC BPU	11'233.90	373'524.65	370'572.75	14'185.80
B200.23.003	02 SRH - COTI. CCNC FMPA	-2'123.35	13'231.75	11'138.70	-30.30
B200.23.004	02 SRH - COTI. CCNC EDEL'S	-	39'029.40	49'124.95	-10'095.55
B200.23.005	02 SRH - COTI. CCNC PHENIX	-	77'288.50	86'665.30	-9'376.80
B200.23.006	02 SRH - COTI. CCNC SYN. THEAT	-	170'458.30	171'620.90	-1'162.60
B200.24.001	02 SRH - COTI. LPP VIDEO 2000	-80.90	710'757.55	710'757.55	-80.90
B200.24.002	02 SRH - COTI. LPP BPU	-1'651.50	467'537.00	467'537.00	-1'651.50
B200.50	02 FOURNISS. COMPTE COLLECTIF	-8'579'357.76	193'524'112.09	190'274'540.52	-5'329'786.19
B200.53	06 CHEQUES CHAUF. A ENCAISSER	-5'377.30	112'878.30	121'659.45	-14'158.45
B201	DEPOTS	-326'854.59	354'309.01	389'520.65	-362'066.23
B201.01	06 SAINTE-HELENE	-37'500.00	-	-	-37'500.00
B201.02	06 CAUTIONS LOCATIONS SALLES	-350.00	1'050.00	350.00	350.00
B201.03	08 FDS BATAILLON SAP.-POMPIERS	-5'619.55	300.65	27.85	-5'346.75
B201.04	14 DEPOTS POUR PRÊT DE CLE	-180.00	20.00	20.00	-180.00
B201.06	13 CAUTION LOYERS	-12'000.00	-	-	-12'000.00
B201.09	09 ALTERCONNEXION	-439.50	60'141.25	59'701.75	-
B201.10	09 PREVENTION PRECOCE	-28'508.00	16'898.35	3'800.00	-15'409.65
B201.11	09 ANIM'ACTION	-34'025.99	6'459.00	25'000.00	-52'566.99
B201.17	13 TOUR DE ROMANDIE	-20'000.00	20'000.00	-	-
B201.18	03 DEPOTS DE GARANTIE	-6'000.00	-	-	-6'000.00
B201.19	02 PAIEMENTS A DOUBLE CLIENTS	-6'245.45	-111.00	1'254.30	-7'610.75
B201.21	07 DEPÔTS CIMETIERES	-82'532.85	82'532.85	99'447.65	-99'447.65
B201.45	10 MUSEE ART/HIST., ATELIERS	-11'718.56	15'543.56	3'825.00	-
B201.47	13 DEPOTS POUR ABONN. PISCINES	-8'200.00	1'420.00	-	-6'780.00
B201.49	10 FONDS BARRELET	-32'395.74	111'567.40	195'000.00	-115'828.34
B201.63	06 CAUTIONS TELECOMMANDES	-3'240.00	310.00	716.10	-3'646.10
B201.69	06 CLE CHATEAU 3	-100.00	-	-	-100.00
B206	COMPTES-COURANTS	-588'739.14	6'798'087.06	6'479'724.41	-270'376.49
B206.09	06 FMPA	-52'595.38	743'077.79	811'225.35	-120'742.94
B206.10	06 FEE / P.-A.-BOT 92	-2'699.90	26'920.00	25'420.00	-1'199.90
B206.12	03 ETAT NE, CONTRIB. VITICOLE	469.35	-	-	469.35
B206.19	06 PROJET HOLISTIC	-139'936.26	7'110.00	53'807.34	-186'633.60
B206.27	02 FINANCES - AFF. EN SUSPENS	-395'753.50	5'981'493.07	5'552'249.77	33'489.80
B206.31	02 SERV. JURID. - AFF. EN SUSP.	1'776.55	39'486.20	37'021.95	4'240.80
B209	AUTRES ENGAGEMENTS	-512'639.85	3'214'187.68	3'391'749.45	-690'201.62
B209.02	04 SERV.SOC.- CPTES GERANCE	-192'096.09	1'435.83	-	-190'660.26
B209.03	06 CPTÉ GERANCE PREVOYANCE	-5'935.32	5'935.32	6'080.47	-6'080.47
B209.04	02 TRANSACTIONS IMMOBILIERES	16'124.40	1'206'278.50	1'222'402.90	-
B209.38	13 AFC - TVA 13.82	-1'235.35	9'568.40	9'542.05	-1'209.00
B209.39	13 AFC - TVA 13.83	-7'454.90	52'988.15	43'178.45	2'354.80

No compte	Libellé	Solde au 01.01.14	Mouvements 2014		Solde 31.12.14
			Débit	Crédit	
B209.50	01 AFC - TVA 01.14	-89.10	235.90	235.25	-88.45
B209.51	03 AFC - TVA 03.31 - 03.32	-10'221.70	13'068.25	8'133.05	-5'286.50
B209.54	05 AFC - TVA 05.24	21'649.08	374'867.32	347'178.02	49'338.38
B209.55	05 AFC - TVA 05.31	-17'971.45	486'972.60	408'995.15	60'006.00
B209.56	03 AFC - TVA 03.11	-888.45	1'443.35	954.00	-399.10
B209.57	07 AFC - TVA 07.31	-818.60	1'126.20	1'567.15	-1'259.55
B209.58	07 AFC - TVA 07.51	-8'491.82	27'625.11	26'046.66	-6'913.37
B209.60	13 AFC - TVA 13.76	-1'841.60	8'190.85	8'000.00	-1'650.75
B209.61	13 AFC - TVA 13.79	-4'163.80	53'385.25	63'201.55	-13'980.10
B209.62	05 AFC - TVA 05.65	-8'551.50	9'421.45	12'533.20	-11'663.25
B209.63	05 AFC - TVA 05.11	-10'001.80	11'443.05	12'384.35	-10'943.10
B209.64	02 AFC - TVA 02.31	-259'845.80	862'973.90	1'136'675.05	-533'546.95
B209.65	10 AFC - TVA 10.71	-4'885.10	15'038.45	13'590.80	-3'437.45
B209.66	05 AFC - TVA 05.26	-10'661.35	55'035.95	53'438.10	-9'063.50
B209.68	14 AFC - TVA 14.02	-2'409.20	5'102.25	5'311.30	-2'618.25
B209.69	14 AFC - TVA 14.04	-5'393.70	5'393.70	2'212.60	-2'212.60
B209.72	08 AFC - TVA 08.03	2'543.30	6'657.90	10'089.35	-888.15
B21	DETTES A COURT TERME	-15'000'000.00	106'000'000.00	116'000'000.00	-25'000'000.00
B210	BANQUES	-15'000'000.00	106'000'000.00	116'000'000.00	-25'000'000.00
B210.01	02 AVANCES A TERME FIXE	-15'000'000.00	106'000'000.00	116'000'000.00	-25'000'000.00
B22	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	-320'000'000.00	65'000'000.00	50'000'000.00	-305'000'000.00
B221	RECONNAISSANCES DE DETTES	-320'000'000.00	65'000'000.00	50'000'000.00	-305'000'000.00
B221.80	02 FDS INSTITUTIONNEL / CP	-40'000'000.00	-	13'000'000.00	-53'000'000.00
B221.94	02 EMPRUNTS POSTFINANCE	-40'000'000.00	20'000'000.00	10'000'000.00	-30'000'000.00
B221.95	02 EMPRUNTS SUVA	-30'000'000.00	-	-	-30'000'000.00
B221.96	02 EMPRUNTS AUPRES BANQUES	-160'000'000.00	35'000'000.00	2'000'000.00	-127'000'000.00
B221.98	02 EMPRUNTS ASSURANCES	-50'000'000.00	10'000'000.00	25'000'000.00	-65'000'000.00
B23	ENGAG. ENVERS ENTITES PARTICUL.	-23'122'874.23	34'088'762.91	17'528'284.70	-6'562'396.02
B231	CAISSE DE PENSIONS	-23'122'874.23	34'088'762.91	17'528'284.70	-6'562'396.02
B231.01	02 SRH - PREVOYANCE.NE	-282.50	14'093'920.55	14'085'529.30	8'108.75
B231.02	02 SRH-CCAP FDS RETRAITES CC	8'270.60	36'975.80	45'246.40	-
B231.04	02 PROVISION RECAPITALISATION	-13'875'100.00	13'875'100.00	-	-
B231.05	02 PROVISION ASSAINISSEMENT	-3'083'400.00	-	14'700.00	-3'098'100.00
B231.06	02 PROV. RECAP. & ASSAIN. EOREN	-5'065'591.33	4'144'519.56	-	-921'071.77
B231.07	02 PROV. RECAP. & ASSAIN. SIPLN	-1'106'771.00	1'093'289.00	-	-13'482.00
B231.08	02 PROV. RECAP. & ASSAIN. BPU	-	782'600.00	956'600.00	-174'000.00
B231.09	02 PROV. RECAP. & ASSAIN. SYTR	-	62'358.00	76'209.00	-13'851.00
B231.10	02 PROV. GARANTIE VIDEO 2000	-	-	2'350'000.00	-2'350'000.00
B24	PROVISIONS	-1'580'000.00	445'000.00	18'558'839.30	-19'693'839.30
B240	COMPTE DE FONCTIONNEMENT	-1'580'000.00	445'000.00	18'558'839.30	-19'693'839.30
B240.05	02 PROVISION PRESTATIONS PERSONNE	-	-	1'300'000.00	-1'300'000.00
B240.10	02 PROVISION ENGAGEMENTS EXISTANT	-	-	2'958'839.30	-2'958'839.30
B240.15	02 PROV. ASSAINISS. S.-SOL CPLN	-	-	1'800'000.00	-1'800'000.00
B240.96	02 PROVISION PEREQUATION 2015/2016	-	-	12'500'000.00	-12'500'000.00
B240.97	02 PROVISION DEBITEURS DOUTEUX	-880'000.00	345'000.00	-	-535'000.00
B240.99	02 PROVISION DEBITEURS IMPOTS	-700'000.00	100'000.00	-	-600'000.00
B25	PASSIFS TRANSITOIRES	-44'095'205.88	41'524'945.14	2'175'224.50	-20'652'622.18
B251	LOYERS,FERMAGES,REDEV.DR.SUPER	-332'719.45	332'719.45	394'383.80	-394'383.80
B251.02	06 LOYERS PAYES PAR AVANCE	-332'719.45	332'719.45	394'383.80	-394'383.80
B258	CPTE LIAISON 2 PERIODES COMPT.	-43'467'682.44	39'727'415.79	16'239'856.39	-19'980'123.04

No compte	Libellé	Solde au 01.01.14	Mouvements 2014		Solde 31.12.14
			Débit	Crédit	
B258.01	02 P.T. - RECETTES ANTICIPEES	-1'044'758.00	1'044'758.00	659'582.25	-659'582.25
B258.02	02 P.T. - DEPENSES TARDIVES	-24'976'224.44	25'026'857.79	1'431'391.04	-1'380'757.69
B258.03	03 FORETS - RECETTES ANTICIP.	-	-	1'383.10	-1'383.10
B258.04	02 DEPENSES AIDE SOCIALE	-12'300'000.00	12'300'000.00	13'426'500.00	-13'426'500.00
B258.05	11 VITEOS - CPTES TRANSITOIRES	50'000.00	-	50'000.00	-
B258.07	02 PT - INT. COURUS DETTE LT	-5'196'700.00	1'355'800.00	671'000.00	-4'511'900.00
B259	AUTRES COMPTES TRANSITOIRES	-294'803.99	1'797'529.35	1'780'840.70	-278'115.34
B259.80	06 DECOMPTES CHAUFFAGES	-116'357.84	916'865.15	923'901.75	-123'394.44
B259.81	06 DECOMPTES CHAUFFAGES	-45'324.95	173'822.10	162'716.75	-34'219.60
B259.82	06 DECOMPTES CHAUFFAGES	-50'388.45	181'311.55	181'447.45	-50'524.35
B259.83	06 DECOMPTES CHAUFFAGES	-466.15	93'142.10	101'538.45	-8'862.50
B259.84	06 DECOMPTES CHAUFFAGES	-41'589.50	73'068.45	66'001.25	-34'522.30
B259.85	06 DECOMPTES CHAUFFAGES	5'433.30	91'002.80	80'908.85	15'527.25
B259.86	06 DECOMPTES CHAUFFAGES	-53'568.35	140'188.85	135'115.50	-48'495.00
B259.89	06 SAL. CONCI. A REPAR. AUX LOCA.	-	95'094.60	95'394.60	-300.00
B259.91	03 CHEMIN TOUR 23, CHAUFFAGE	-37.30	17'241.70	16'371.85	832.55
B259.92	03 PERTUIS DU SAULT 45,CHAUFF.	7'495.25	15'792.05	17'444.25	5'843.05
B28	ENGA. ENVERS FINANC. SPECIAUX	-45'348'995.62	2'000'634.54	12'310'795.80	-55'659'156.88
B280	COMPTES DE FINANC. SPECIAUX	-45'348'995.62	2'000'634.54	12'310'795.80	-55'659'156.88
B280.01	11 APPROVIS. EN ENERGIES	-364'556.37	750.00	750.00	-364'556.37
B280.03	11 RESERVE EAUX	-2'743'887.45	-	47'696.02	-2'791'583.47
B280.04	06 FDS AMEL. ACCESSIB. VILLE	-2'031'761.65	117'967.95	650'668.40	-2'564'462.10
B280.05	08 RESERVE CONSTR. ABRIS PUBL.	-3'683'342.70	-	-	-3'683'342.70
B280.06	07 RESERVE DES PORTS	-293'019.89	-	30'498.17	-323'518.06
B280.08	10 FONDS PRIX CULTUREL	-46'241.10	-	5'000.00	-51'241.10
B280.09	02 FDS PROJET D'AGGLOMERATION	-19'000'000.00	-	-	-19'000'000.00
B280.10	06 FDS LOGEMENTS LOCATIFS	-3'000'000.00	-	-	-3'000'000.00
B280.11	11 FONDS PHOTOVOLTAIQUE	-896'095.00	551'861.00	500'000.00	-844'234.00
B280.13	05 RESERVE EPUR. EAUX USEES	-594'707.83	594'707.83	-	-
B280.20	03 FONDS FORESTIER DE RESERVE	-1'475'539.91	-	79'615.00	-1'555'154.91
B280.31	10 FONDS 10-13 MAH	95'297.87	369'440.62	432'473.56	32'264.93
B280.34	10 RESERVE POURCENT CULTUREL	-207'763.75	-	-	-207'763.75
B280.35	10 RESERVE ACHAT OBJETS COLL.	-441'682.38	-	-	-441'682.38
B280.42	06 RESERVE PR ENTR. BAT. LOC.	-7'938'038.45	-	-	-7'938'038.45
B280.49	02 SRH-FDS ENCOURAG. FORMATION	-396'439.60	9'345.00	-	-387'094.60
B280.55	05 FONDS COMPENS.PLANT. ARBRES	-786'898.95	-	27'868.85	-814'767.80
B280.56	02 FONDS AUTO-ASS. DEGATS EAU	-1'477'335.50	-	63'063.55	-1'540'399.05
B280.57	02 FONDS AUTO.ASS. CASCO VEHIC	-222'260.03	19'793.25	-	-202'466.78
B280.58	05 FONDS ESPACES DE JEUX	-78'000.00	-	-	-78'000.00
B280.61	10 FONDS 10-13 MHN	-55'388.98	206'580.16	254'535.60	-103'344.42
B280.71	10 FONDS 10-13 MEN	288'666.05	124'121.38	207'748.75	205'038.68
B280.72	10 FONDS JARDIN BOTANIQUE	-	6'067.35	10'877.90	-4'810.55
B280.80	02 RESERVE CONJONCTURELLE	-	-	10'000'000.00	-10'000'000.00
B29	FORTUNE NETTE	-55'702'232.93	5'107'497.82	6'219'077.50	-56'813'812.61
B290	CAPITAL	-55'702'232.93	5'107'497.82	6'219'077.50	-56'813'812.61
B290.01	02 RESERVE GENERALE	-55'702'232.93	5'107'497.82	6'219'077.50	-56'813'812.61

Remarque : Pour faciliter la lecture, les comptes présentant un solde nul au 1er janvier et au 31 décembre ont été masqués

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31.12.2014

CAUTIONNEMENTS			
	Montant nominal de la caution	Dette effective du débiteur	Caution effective de la Ville
	Fr.	Fr.	Fr.
Centre international de plongée	285'000.00	152'042.10	152'042.10
SNLNM - Société de Navigation	41'250.00	-1'049'092.71	0.00
SA Immobilière des patinoires du Littoral neuchâtelois	3'000'000.00	1'500'000.00	1'500'000.00
Fondation pour l'insertion socioprofessionnelle Neuchâtel	1'700'000.00	1'411'000.00	1'411'000.00
Job Eco SA	50'000.00	15'995.40	15'995.40
Association CAP	35'000.00	17'367.64	17'367.64
Fondation du Home de l'Ermitage et des Rochettes	134'090.00	134'090.00	134'090.00
Association La Rouvraie	26'070.00	24'770.00	24'770.00
Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (IATA)	50'000.00	50'000.00	50'000.00
	5'321'410.00	2'256'172.43	3'305'265.14

LEASING			
	Service	Redevance annuelle	Échéance du contrat
		Fr.	
Système prof. d'impression	Centre d'impression	92'490.60	2018
Contracting énergétique	Parcs et promenades	34'084.80	2021
Contracting énergétique	Urbanisme	26'497.35	2021
Contracting énergétique	Ecoles de Serrières	6'683.05	2021
Contracting énergétique	Ecoles des Charmettes	11'016.00	2019

GARANTIES PREVOYANCE.NE

La caisse de prévoyance des collaborateurs de la Ville de Neuchâtel, prévoyance.ne, est financée sous le régime de la capitalisation partielle, ce qui signifie que, en raison de la garantie de l'Etat et des communes, la caisse n'est pas contrainte de couvrir tous ses engagements par des actifs, et donc de disposer d'un taux de couverture de 100%. Elle affiche un découvert technique de 2'544'099'829 francs au 01.01.2014. La part de ce découvert attribuable à la Ville de Neuchâtel se monte à 132'297'500 francs au 01.01.2014

Le Parlement fédéral a adopté le 17 décembre 2010 une réforme de la LPP, entrée en vigueur au 01.01.2012 qui implique, entre autres, que les institutions LPP de droit public devront atteindre un taux de couverture de 80% à une échéance de 40 ans, soit en 2052. Des bornes intermédiaires de 60% au 01.01.2020 et de 75% au 01.01.2030 ont également été fixées.

Le 26 juin 2013, le Grand Conseil neuchâtelois a adopté une loi portant modification de la loi sur la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) qui comprend les mesures de recapitalisation suivantes :

- Augmentation des cotisations ordinaires à 24,5% (60% à charge de l'employeur, 40% à charge de l'assuré)
- Rééchelonnement des cotisations et des rappels selon l'âge
- Passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans
- Demi-indexation des rentes si le chemin de croissance est respecté
- Constitution d'une réserve de fluctuation de valeur de 270 millions de francs à charge des employeurs, valeur 01.01.2014
- Constitution unique d'assainissement de 60 millions de francs à charges des employeurs, valeur 01.01.2019.

Il est par ailleurs prévu que la caisse institue un plan de prévoyance de base en primauté de cotisation dès que son taux de couverture atteindra 80%, mais au plus tard au 1^{er} janvier 2039. Le découvert résiduel à la date du changement de primauté sera réparti entre les employeurs. Le montant attribuable à la Ville de Neuchâtel au 01.01.2014 est de 56'537'400 francs, à considérer comme un engagement.

GARANTIES

Aux termes de l'article 9 al. 4 de la loi instituant une Caisse de pensions unique pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub), du 24 juin 2008, la Ville de Neuchâtel garantit, dans la mesure où elles ne sont pas entièrement financées sur la base des taux de couverture initiaux visés à l'article 72a, alinéa 1, lettre b, LPP, les prestations de prévoyance dues par prévoyance.ne au personnel des entreprises énumérée ci-après au 01.01.2014 :

Employeurs	Montants en francs
Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel	1'010'200.-
Association Edel's	179'200.-
Atelier Phénix	731'900.-
Bibliothèque publique universitaire de Neuchâtel	7'428'500.-
Video 2000 SA	3'847'800.-
FMPA Concierges	35'900.-
Home de l'Ermitage	1'271'000.-
Association La Rouvraie	210'900.-
Viteos SA	34'552'700.-
Total	49'268'100.-

Remarque :

Le contenu de l'annexe, selon la recommandation no 16 du MCH2, sera étoffé jusqu'à la date limite d'introduction du MCH2 pour les communes fixée au 31 décembre 2017.